



HAL
open science

Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits "d'hésitation" en français oral spontané. Etude sur un corpus de récits en classe de français.

Maria Candea

► **To cite this version:**

Maria Candea. Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits "d'hésitation" en français oral spontané. Etude sur un corpus de récits en classe de français.. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2000. Français. NNT : . tel-00290143

HAL Id: tel-00290143

<https://theses.hal.science/tel-00290143>

Submitted on 24 Jun 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS III - SORBONNE NOUVELLE

U.F.R. de Littérature et linguistique françaises et latines

**CONTRIBUTION A L'ETUDE DES PAUSES SILENCIEUSES
ET DES PHENOMENES DITS « D'HESITATION »
EN FRANÇAIS ORAL SPONTANE**

Etude sur un corpus de récits en classe de français.

~ TOME I ~

THESE DE DOCTORAT NOUVEAU REGIME

pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Paris III

Discipline : **Sciences du langage**

présentée et soutenue publiquement par

Maria CANDEA

Directeur de thèse : **Mary-Annick Morel**

Professeur à l'Université Paris III

JURY :

Martine Adda-Decker (LIMSI CNRS, examinateur)

Alain Deschamps (Univ. Paris VII, rapporteur)

Danielle Duez (CNRS - Univ. de Provence, rapporteur)

Mary-Annick Morel (Univ. Paris III, directeur)

Jacqueline Vaissière (Univ. Paris III, examinateur)

A la mémoire de Mircea Candea

Remerciements

Mes remerciements les plus chaleureux vont en tout premier lieu vers mon directeur de recherche, Mary-Annick Morel, qui m'a toujours encouragée et suivie de très près depuis le D.E.A., avec une disponibilité peu commune et un enthousiasme si agréable. Je lui suis profondément reconnaissante de m'avoir fait partager, durant toutes ces années, sa passion contagieuse pour la linguistique, son immense savoir, sa réflexion sur l'oral spontané, ses projets pleins d'imagination avec l'équipe de recherche.

Je ne saurais oublier que cette thèse est aussi le fruit de toute une série de rencontres enrichissantes sur le plan professionnel comme sur le plan humain et elle représente également l'aboutissement d'une longue formation universitaire. En ce sens, je tiens à exprimer ici ma dette envers Patrick Renaud (*Univ. Paris III*), Marie-Rose Simoni (*Univ. Paris III*) et Pierre Fiala (*E.N.S. Fontenay/Saint-Cloud*) qui ont guidé mes premiers pas dans la recherche et les enquêtes de terrain et qui ont su, les premiers, m'apprendre à me méfier des consensus apparents de la linguistique. Je remercie également les enseignants en linguistique de l'*Université de Bucarest* qui ont assuré ma formation initiale dans ce domaine.

Dans mes recherches bibliographiques j'ai eu la chance de rencontrer ou contacter des enseignants et des chercheurs qui ont répondu promptement et avec beaucoup de bienveillance à mes demandes ; je remercie ici Fernand Carton (*Univ. de Nancy II*), Danielle Duez (*CNRS - Univ. de Provence*), Jean-Yves Dommergues (*Univ. Paris VII*), Zsuzsanna Fagyal (*Univ. of Illinois at Urban-Champaign*), Elizabeth Shriberg (*S.R.I. International, California*), Jacqueline Vaissière (*Univ. Paris III*), Brigitte Zellner (*Univ. de Lausanne*) qui m'ont apporté ponctuellement une aide précieuse. Plus particulièrement, je remercie Jean-Yves Dommergues et Costin Zaharia (*E.N.S. Cachan - Univ. du Maine*) pour leur aide dans l'application des tests statistiques. Pour le côté technique de l'analyse avec le logiciel *Anaprox*, je tiens à remercier François Colombo, concepteur de ce logiciel, pour sa disponibilité et ses conseils sur le paramétrage d'*Anaprox*.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers les chercheurs qui m'ont fait l'honneur d'accepter de faire partie de mon jury de thèse.

Mes remerciements vont également vers Micheline Serrat, professeur de français au collège *Emile Zola* de Suresnes, grâce à qui j'ai pu recueillir mes enregistrements. C'est à la place importante qu'elle accorde au perfectionnement de l'expression orale soutenue des élèves que ces enregistrements doivent leur richesse et une grande partie de leur intérêt. Je la remercie vivement de son accueil. Je remercie le proviseur du collège, Monsieur Soget, ainsi que l'Inspectorat pour avoir autorisé ma présence et mes enregistrements à l'intérieur de cette institution.

Un immense merci à mon entourage proche qui n'a jamais douté que je mènerais à bien cette recherche et surtout un immense merci à Didier qui a subi toutes les étapes de cette rédaction, y compris dans ses moments les plus difficiles.

Je dédie ce travail à la mémoire de mon grand-père qui a su me transmettre avec patience, rigueur, délicatesse et humour sa passion profonde pour les sciences humaines.

SOMMAIRE

TOME I

AVANT PROPOS	7
1. OBJET DE CETTE ETUDE ET CORPUS UTILISE	9
1.1. TERMINOLOGIE	9
1.2. PHENOMENES PRIS EN COMPTE DANS LE CADRE DE CETTE ETUDE.....	21
1.3. FREQUENCES RELATIVES DES DIFFERENTS TYPES DE MARQUES DE TdF	34
1.4. PRESENTATION DE NOTRE CORPUS PRINCIPAL.....	40
2. POINTS DE VUE EN LINGUISTIQUE SUR LES MARQUES DITES « D’HESITATION » OU MARQUES DU TRAVAIL DE FORMULATION	57
2.1. REPERES CHRONOLOGIQUES ET QUELQUES EXEMPLES SIGNIFICATIFS	57
2.2. HYPOTHESES DIRECTEMENT PRISES EN COMPTE PAR LA PRESENTE ETUDE.....	82
2.3. CONCLUSIONS	105
3. DEFINITION DES MARQUES MIXTES A PARTIR DES TESTS DE PERCEPTION	107
3.1. TESTS DE PERCEPTION : PRESENTATION GENERALE	107
3.2. NOS RESULTATS	119
3.3. UN CONCEPT CLE : LES MARQUES MIXTES DE TRAVAIL DE FORMULATION.....	135
4. LA PAUSE SILENCIEUSE ET LE TRAVAIL DE FORMULATION	144
4.1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA PAUSE SILENCIEUSE	144
4.2. PAUSES SILENCIEUSES STRUCTURANTES	155
4.3. PAUSES SILENCIEUSES NON STRUCTURANTES (PRECEDEES D’UNE MARQUE DE TdF) ...	178
5. LE EUH D’APPUI ET LE EUH DIT « D’HESITATION »	203
5.1. INTRODUCTION	203
5.2. LE EUH D’APPUI	205
5.3. LE EUH MARQUE DE TdF	226
6. L’ALLONGEMENT VOCALIQUE, MARQUE DE TRAVAIL DE FORMULATION	262
6.1. CARACTERISTIQUES GENERALES	262
6.2. CARACTERISTIQUES DES OCCURRENCES SIMPLES	290
6.3. CARACTERISTIQUES DES COMBINAISONS DE L’ALLONGEMENT AVEC D’AUTRES MARQUES DE TdF	292
6.4. CONCLUSIONS	306
7. LA REPETITION, MARQUE DE TRAVAIL DE FORMULATION	309
7.1. CARACTERISTIQUES GENERALES DES REPETITIONS RELEVees DANS NOTRE CORPUS....	309
7.2. CARACTERISTIQUES DES OCCURRENCES SIMPLES	324
7.3. CARACTERISTIQUES DES COMBINAISONS DE LA REPETITION AVEC LES AUTRES MARQUES	327
7.4. CONCLUSIONS	342
8. L’AUTOCORRECTION IMMEDIATE ET LE FAUX DEPART	345
8.1. L’AUTOCORRECTION IMMEDIATE MARQUE DE TdF	345
8.2. LES FAUX DEPARTS COMPLEXES	374
8.3. CONCLUSIONS	376

9. TRAITEMENT DES PAUSES ET MARQUES DU TDF A TRAVERS LA DECLAMATION DRAMATIQUE : BREF HISTORIQUE	379
9.1. INTRODUCTION	379
9.2. LES PAUSES SILENCIEUSES.....	382
9.3. LES MARQUES DE TDF TRANSPOSEES CONVENTIONNELLEMENT DANS LES PIECES DE THEATRE : HISTORIQUE DES GRAPHIES <i>EUH</i> , <i>HEU</i> ET <i>HEIN</i>	394
9.4. MARQUES DE TDF STYLISEES, A L'ORAL, PAR DES ACTEURS : UN EXEMPLE CHEZ LES <i>GUIGNOLS DE L'INFO</i>	415
9.5. CONCLUSIONS	429
10. CONCLUSIONS	434
10.1. BILAN SYNTHETIQUE	434
10.2. CONCLUSIONS FINALES ET PERSPECTIVES	444
GLOSSAIRE	448
BIBLIOGRAPHIE.....	452
INDEX DES AUTEURS	463
TABLE DES MATIERES	466

TOME II

ANNEXE 1	472
CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION DU CORPUS	472
ANNEXE 2	475
TRANSCRIPTION DU CORPUS	475
ANNEXE 3	524
EXTRAIT DE 25 SECONDES ANALYSE AVEC <i>ANAPROZ</i> , <i>UNICE</i> ET <i>PROZODIK</i>	524
ANNEXE 4	533
EXTRAIT SOUMIS AU TEST DE PERCEPTION	533
ANNEXE 5	541
TRACES <i>ANAPROZ</i>	541

Liste des abréviations :

all.	= allongement
CV	= tout type de syllabe ouverte (V, CV, CCV, CCCV)
CVC	= tout type de syllabe fermée (VC, CVC, CVCC...)
lig.	= ligateur
MO	= mot outil
MP	= mot plein
occ.	= occurrence
p.sil.	= pause silencieuse
rép.	= répétition
TdF	= travail de formulation

Avant propos

Que fait-on quand on veut dire quelque chose et que pour une raison ou pour une autre on n'est pas en mesure de le faire immédiatement ? Deux comportements sont envisageables : attendre jusqu'à ce que l'on soit en mesure de le dire ou bien dire autre chose en attendant. Ces deux possibilités existent pour chaque locuteur, quelle que soit sa langue. La première possibilité se manifeste de manière identique pour tout locuteur : par un silence plus ou moins long, plus ou moins gênant. La deuxième possibilité dépend de la langue du locuteur.

Que dit-on, en français, quand on n'est provisoirement pas en mesure de dire ce que l'on veut vraiment dire ? On peut expliciter par des périphrases les raisons du retard imprévu — manque de mot, souvenir incertain ou inaccessible immédiatement, etc. — ou bien produire certaines marques vocales, toujours les mêmes, régulièrement répertoriées dans toutes les productions orales non lues, mais reléguées le plus souvent dans un *no man's land* de la linguistique. Plus précisément, en français on peut surtout produire un *euh* (une voyelle de timbre [ə, ø, œ]), allonger la dernière syllabe du dernier mot qu'on vient de prononcer, ou encore répéter — à l'identique ou en en modifiant un trait — le premier mot grammatical pour amorcer ce que l'on voudrait dire, en attendant que la suite devienne disponible. Ce sont ces marques, combinées à la pause silencieuse, qui font l'objet de notre étude.

Notre objectif est de décrire ces marques dans leurs caractéristiques et de montrer qu'elles font partie du système linguistique conventionnel, qu'elles s'intègrent dans la *grammaire de l'oral* en français et sont soumises à certaines contraintes distributionnelles. Soulignons qu'il a été montré que ces productions vocales n'échappent pas au contrôle du locuteur comme c'est le cas pour certains phénomènes qui surgissent parfois dans la parole (par exemple la toux, le hoquet, certains raclements de gorge) ; en outre, leur présence est porteuse de sens linguistique pour l'auditeur.

La présente étude prend appui sur les travaux existants portant sur le français : ces travaux sont encore peu nombreux par rapport à ceux qui ont été menés sur l'anglais et la plupart ont été réalisés à partir de corpus de parole médiatisée, à travers une approche phonostylistique. Pour notre part, nous reprenons les hypothèses et les remarques formulées parfois incidemment par nos prédécesseurs et nous les confrontons à nos propres données issues d'un corpus de parole non lue enregistré en classe de français auprès d'élèves de 13-14 ans. Nous complétons dans la mesure du possible les descriptions prosodiques existantes de ces phénomènes et nous accordons une attention particulière à leur distribution ainsi qu'à leur combinatoire entre eux et avec la pause silencieuse. Lorsque les données fournies par notre corpus le permettent, nous avançons de nouvelles hypothèses concernant les régularités des marques étudiées, en dégagant les configurations très fréquentes et celles qui restent exceptionnelles.

Dans le dernier chapitre, nous comparons les tendances générales mises en évidence avec celles d'une émission satirique de télévision, afin de cerner indirectement les représentations consensuelles de ces phénomènes auprès des locuteurs ordinaires.

Ce travail est organisé en deux tomes : le premier contient le développement de notre recherche ainsi que les références bibliographiques, un glossaire et un index des auteurs cités ; le deuxième contient essentiellement la transcription de notre corpus et les tracés mélodiques correspondants.

Les lignes de la transcription orthographique de notre corpus sont numérotées en continu : tous les exemples issus de notre corpus et cités dans le développement seront référencés par le numéro de leur ligne, afin de permettre l'accès facile au contexte large avant et après. Ces mêmes numéros de ligne sont également reportés à côté des tracés mélodiques correspondants.

1. Objet de cette étude et corpus utilisé

1.1. Terminologie

Devant la remarquable absence de toute harmonisation dans la terminologie utilisée par les différents linguistes francophones ou anglophones qui se sont intéressés aux pauses, *hésitations*, *disfluencies* etc. dans des corpus de parole naturelle, nous sommes dans l'obligation de dresser un bref inventaire des différents termes en circulation désignant chez les différents chercheurs des phénomènes identiques ou très rapprochés. Nous exposerons ensuite au cours de ce chapitre le choix terminologique que nous avons fait et nous donnerons une première définition aussi précise que possible de chacun des phénomènes qui seront étudiés tout au long de cette étude.

Il convient de distinguer deux grandes catégories de phénomènes auxquelles nous allons nous intéresser :

- d'une part la pause silencieuse pour laquelle la terminologie est très consensuelle (elle est le plus souvent appelée *pause* tout simplement ou parfois *pause silencieuse* ou *pause non sonore*, pour souligner sa nature acoustique et pour l'opposer à certaines marques de recherche de formulation nommées dans ce cas, respectivement, *pauses sonores* ou *non silencieuses*) ;
- d'autre part toutes les marques de recherche de formulation si souvent évoquées dans toute étude portant sur des corpus d'oral non lu qui, elles, ont reçu des définitions parfois différentes et surtout des noms assez différents.

Ainsi, pour le domaine français on peut citer principalement les termes suivants ayant été utilisés pour désigner les marques de recherche de formulation :

- le terme neutre de pauses *non-silencieuses* utilisé par DUEZ (1987, 1991) et repris par LACHERET-DUJOUR et BEAUGENDRE (1999),
- *pauses pleines* (ESQUENET-BERNAUDIN, 1986, BRES, 1997),

- *pauses remplies*, terme que l'on rencontre dans les travaux du Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe (G.A.R.S.) (BLANCHE-BENVENISTE et al., 1990) mais aussi chez d'autres linguistes¹,
- *pauses sonores* (GROSJEAN et DESCHAMPS, 1972-1975, FAGYAL, 1995, 1996),
- *auto-réparations* (FORNEL et MARANDIN, 1996),
- *disfluences* (SABIO, 1996),
- *bribes, bafouillage, bégaiements d'hésitation* (G.A.R.S., BARBERIS et MAURER, 1998 et autres chercheurs de l'école praxématique, ZELLNER, 1992),
- *phénomènes d'hésitation* utilisé parfois par MOREL et DANON-BOILEAU (1998) ou par GEOFFROIS (1995) et en général par les chercheurs qui travaillent en reconnaissance automatique de la parole mais aussi, incidemment ou pour regrouper toute une série de phénomènes, par Fagyal, Lacheret-Dujour et Beaugendre, Grosjean et Deschamps, Barbéris et Maurer, Zellner ; pour ce terme nous avons également trouvé la variante *hésitation vocale* proposée par GUAÏTELLA (1991),
- *marques du travail de formulation, marques de recherche de formulation* proposé principalement par MOREL et DANON-BOILEAU (1998), mais utilisé parfois aussi par Barbéris et Maurer (1998) qui parlent occasionnellement de *gestion de la formulation*.

A l'intérieur de la catégorie globale désignée par chacun de ces termes, certains auteurs incluent les *euh* dits d'hésitation et les allongements vocaliques (par exemple Grosjean et Deschamps, Guaitella), certains autres y incluent également les répétitions et les faux départs (par exemple Duez, Fagyal, Morel, Sabio ou

¹ Le terme de « pauses remplies » ne désigne parfois que les 'euh' dits d'hésitation (par exemple chez Grosjean, Deschamps, 1972, chez Duez, 1991 ou chez Fagyal, 1996). Cela semble également être le cas pour Blanche-Benveniste, bien que rien ne nous permette vraiment d'affirmer qu'elle n'y inclut pas également les allongements vocaliques marquant une recherche de formulation.

Zellner) voire les lapsus et les mots ou phrases valises (Barb ris et Maurer) et certains autres n'y incluent que les faux d parts ou autocorrections (Fornel et Marandin).

En fonction des objectifs de chaque  tude, la terminologie sera g n ralement explicit e en d tail et chaque ph nom ne particulier sera d fini et d sign  par un terme univoque. Par exemple Grosjean et Deschamps vont parler de *ph nom nes d'h sitation* qui regroupent les *pauses remplies* pour d signer les « euh » du fran ais et les diff rents « huh, hum, er... » de l'anglais, les *syllabes allong es*, les *r p titions* et les *faux d parts*. N anmoins, dans des  tudes qui s'attachent principalement au r le global des marques de recherche de formulation dans la « cogestion » souvent conflictuelle des interactions (comme les  tudes de prax matique) la terminologie reste fluctuante et ne se propose pas de diff rencier la nature acoustique ou morphologique des marques prises en compte. Ainsi, Barb ris et Maurer (1998) parlent dans le m me article, sans les d finir avec pr cision, de *dysfonctionnements* de la parole, de *programmes interrompus* ou *programmes diff rents* [qui se combinent] ou encore de *t lescopages syntaxiques*, de lapsus, de *temps d'h sitation* et de *temps d' locution*, de ralentissements, allongements vocaliques, « l g re modulation temporelle d'h sitation », *pauses pleines*, r p titions, r duplications, *structures d'h sitation*... Le point de vue est ici ext rieur aux formes que ces marques prennent dans la parole ; la distinction propos e pour les classer porte essentiellement sur leur r le dans la production du message ; ces marques peuvent notamment  tre purement fonctionnelles ou participer directement   la gestion des divers « conflits » dans l'interaction.

En ce qui concerne la litt rature anglo-saxonne, elle n'est gu re plus avare en terminologie ; nous y avons rencontr  des termes comme :

- *hesitation phenomena* ou *hesitation pauses* (MACLAY et OSGOOD², 1959, BOOMER et DITTMANN, 1962, GOLDMAN-EISLER³, 1968, 1972, COOK 1971, etc.)
- *repair* ou *repair phenomena* (SCHEGLOFF et al., 1977⁴, PHILIPS, 1992, BEAR et al. 1992 etc.)
- *speech disfluencies* (FOX TREE, 1995, SHRIBERG, 1999, etc.)
- *filled pauses* ou *fillers* (SWERTS, 1998, BRENNAN et WILLIAMS, 1995, SHRIBERG, 1993, etc.); les termes français de *pauses remplies* et *pauses pleines* sont sans doute des tentatives de traduction de ce dernier terme assez répandu dans la littérature anglo-saxonne.

Comme pour le français, ces termes peuvent recouvrir 2, 3 ou 4 phénomènes différents, selon les auteurs. Conscients de cette dispersion de la terminologie, la plupart du temps, les linguistes donnent une définition précise du terme global utilisé ainsi qu'une définition de chaque sous-catégorie de ce terme global (*false starts*, *fillers*, *repetitions*, *self repair*, etc.), définition assortie souvent d'un ou deux exemples, afin d'éviter tout malentendu.

1.1.1. Discussion des termes « hésiter », « hésitation »

Malgré la grande hétérogénéité de la terminologie utilisée, en français ou en anglais, il y a néanmoins un terme qui revient constamment et qui est utilisé, au moins incidemment, par tous les auteurs susmentionnés : il s'agit du terme *hésitation* qui revient régulièrement pour désigner soit ces marques dites *d'hésitation* soit le processus cognitif qu'elles sont censées indiquer.

Le choix de ce mot n'est pratiquement jamais justifié et provient à notre avis, plus ou moins directement de l'étude de Maclay et Osgood (1959) qui a été la

² Très souvent cités dans la littérature.

³ Très souvent citée dans la littérature.

⁴ Souvent cités dans la littérature.

première à trancher explicitement en faveur de l'emploi du terme générique *hesitation phenomena* au détriment des termes de type *disturbances* ou *disfluencies* qui étaient à l'époque en concurrence. Les études de Frieda Goldman-Eisler, auxquelles Maclay et Osgood font référence, avaient d'abord adopté les termes de *disturbances* ou *disfluencies* pour opter finalement pour celui de *hesitation*.

L'originalité de Maclay et Osgood explique sans doute l'énorme impact que leur étude a eu par la suite (cette référence figure dans presque toutes les bibliographies postérieures, même les plus récentes comme celle de Swerts (1998) ; si ce n'est pas l'étude de Maclay et Osgood qui est mentionnée ce sera obligatoirement celle de Goldmann-Eisler 1968). Cela prouve que l'origine de l'intérêt des linguistes contemporains pour ces phénomènes est en quelque sorte « homogène », unitaire ; elle se situe au début des années soixante. On peut ainsi établir une certaine « parenté » entre les études linguistiques de ces phénomènes. En conséquence de cette parenté, le choix de ce terme n'a, à notre connaissance, jamais été contesté depuis. Or, aucune étude scientifique n'a pu mettre en évidence un rapport systématique et obligatoire de cause à effet entre ces marques et un processus cognitif d'*hésitation* dans le sens courant donné par le Petit Robert (1996) de « être dans un état d'incertitude, d'irrésolution qui suspend l'action, la détermination », sens qui implique surtout la difficulté de choisir entre deux ou plusieurs possibilités.

Afin de mieux cerner le fonctionnement de la famille du mot « hésiter » dans la langue courante, nous avons souhaité passer en revue un certain nombre d'entrées de dictionnaires à commencer par l'entrée du ROBERT HISTORIQUE (1998) :

HESITER v.intr. et tr. ind., [...] représente un emprunt au latin *haesitare* « être embarrassé, empêché », « éprouver une gêne, bégayer », dérivé de *haerere* « être fixé à, accroché », d'où « être arrêté, ne pas avancer », puis « être embarrassé ou perplexe » [...]

Le verbe français est introduit avec le sens général d'« être dans un état d'incertitude⁵ qui suspend l'action », en emploi intransitif au sens d' « hésiter en parlant », (1611) et transitif indirect : hésiter entre (1653), hésiter sur (1670), hésiter à suivi de l'infinitif (1690), hésiter de (fin XVII^e s.) construction sortie d'usage, puis hésiter si (et indicatif ou conditionnel) au XIX^e siècle. Hésiter en construction intransitive signifie également « marquer de l'indécision par un temps d'arrêt » (1636). LE ROBERT historique de la langue française, (3 vol.) 1998

Comme nous pouvons le constater dans cet article de dictionnaire le verbe *hésiter* dans la langue courante désigne depuis fort longtemps une suspension de l'action en cours lorsque l'action en cours suppose une réflexion (décision) préalable de la part de celui qui l'exécute. En outre, le sens de ce verbe contient en soi un aspect duratif, il présuppose un certain déroulement dans le temps et semble interdire d'envisager le procès d' « hésiter » comme un procès ponctuel ou soudain (on peut *hésiter longuement* ou *brièvement* mais on ne peut pas **hésiter net* ou ?*hésiter brusquement*). Les constructions de ce verbe en français — *hésiter entre*, *hésiter à*, *hésiter si* — renvoient systématiquement à l'idée de suspension provisoire mais significativement longue d'une action sous l'effet d'une difficulté de choix entre au moins deux possibilités (*agir* ou *ne pas agir* ou bien *agir de la manière a* ou *b* ou *c* ... etc.)

Si l'on prend en compte l'article du même dictionnaire concernant le nom dérivé de ce verbe (*hésitation*),

HESITATION, *n.f.* attesté à la fin du XIII^e s [...] est emprunté au dérivé latin *haesitatio* « incertitude, embarras de langue » dont il conserve les sens (1595, pour « temps d'arrêt dans l'élocution ») (idem).

nous constatons que le sens semble se concentrer plus précisément autour de l'action d'*hésiter* en parlant, renvoie plus clairement à la parole, alors que pour l'entrée consacrée au verbe le renvoi à la parole était un simple exemple parmi

⁵ Les soulignements nous appartiennent.

d'autres. Le trait sémantique principal reste le « temps d'arrêt », la suspension dans le temps du processus de production de parole, explicitement donné par le dictionnaire, mais on remarque qu'il est en fait clairement affirmé que la cause de ce temps d'arrêt doit être attribuée à une « incertitude » du locuteur : on est à nouveau renvoyé vers la difficulté liée à une prise de décision, et donc à l'existence implicite de plusieurs possibilités entre lesquelles le locuteur *hésite*.

Afin de compléter cet aperçu des descriptions sémantiques données par les dictionnaires, nous avons également consulté les entrées liées à la seule marque explicitement dite d'*hésitation* dans la langue courante actuelle, en français, à savoir le *euh* ou *heu*.

heu [ø] interj. (• XV^e; onomat.)

Interjection qui marque l'embarras, le doute, et spécialement la difficulté à trouver ses mots. ⇒ euh. — N. m. inv. « Les mots ne venaient pas, il poussait des heu! heu! sans jamais pouvoir finir ses phrases » (Zola). Le Petit Robert électronique, 1996

euh [ø] interj. (• XVII^e; onomat.)

Marque le doute, l'hésitation, l'embarras, la recherche d'un mot. « Un taxi s'arrêta. " Au restaurant... euh... au restaurant du Dragon bleu " » (Colette). idem

Nous constatons que les deux définitions sont presque parfaitement synonymes, parallèles (*doute, embarras, recherche de mot / difficulté à trouver ses mots*), la première définition contenant même un renvoi vers la deuxième. Trois différences sont néanmoins à signaler :

- la première différence concerne les transcriptions phonétiques proposées ; en effet, la première graphie présenterait une aspiration initiale — le symbole ['] est expliqué dans ce dictionnaire par : *pas de liaison ni d'élision, ex. héros, onze, yaourt* — alors que la deuxième graphie ne présenterait pas ce trait (accepterait-elle la liaison ?*des_euh*, ou l'élision ?*l'euh* ... La seule explication qui nous

semble possible pour cette étonnante différence de transcription serait qu'il s'agit là d'une simple erreur ;

- la deuxième différence concerne la présence du mot « hésitation » uniquement pour la graphie *euh* et non pour la graphie *heu* ; là encore il nous est difficile de proposer une explication pour cette différence, autre que la simple omission, étant donné que pour l'entrée *hésitation* ce même dictionnaire propose comme synonymes « *doute, embarras, flottement, incertitude, indécision* » ; il semble concrètement impossible que les auteurs aient voulu dire que l'interjection transcrite *euh* marquerait le doute, l'embarras et l'hésitation alors que l'interjection *heu* marquerait uniquement le doute et l'embarras mais pas l'hésitation...

- enfin la dernière différence concerne les premières attestations signalées en français (XV^e siècle pour le *heu*, XVII^e siècle pour le *euh*) ; nous reviendrons sur l'utilisation de *euh* /vs/ *heu* dans certaines pièces de théâtre lors du chapitre 9 consacré à une brève incursion historique dans la déclamation dramatique.

Pour comparaison nous avons également consulté le Grand Usuel Larousse (l'édition mise à jour en juin 1996) et nous y avons trouvé le même parallélisme entre les deux entrées :

**heu ! interj. (onomat.) Marque le doute, l'hésitation, la restriction, le dédain.*
(Grand Usuel Larousse, 5 vol., 1997)

euh ! interj. (onomat.) Marque l'hésitation, le doute, la restriction, la réticence.

Certes, les entrées de ce type dans le Larousse sont beaucoup plus brèves que dans le Petit Robert (à la différence d'autres entrées comme les verbes ou les noms il n'y a ici aucun exemple d'emploi de *euh* ou *heu*. De plus, il n'y a aucun renvoi d'une de ces deux entrées vers l'autre). Cependant nous constatons la même ressemblance entre les deux définitions (la seule différence porte sur le fait que la graphie *euh* exprimerait en plus la réticence, et la graphie *heu* le dédain) et

la même notation du trait « aspiré⁶ » uniquement sur la graphie *heu*. Il est intéressant de remarquer que, à la différence du *Petit Robert*, les deux entrées du *Larousse* contiennent explicitement le mot « hésitation ».

En conclusion, nous dirions que les dictionnaires analysés semblent vouloir signaler une légère différence d'utilisation, voire de prononciation, entre l'unité notée par la graphie *eu*h et l'unité notée par la graphie *heu* mais cette différence semble complètement factice, elle ne résiste pas à une analyse un peu attentive. D'autre part, les deux marqueurs sont plus ou moins explicitement liés au terme « hésitation » qui lui-même est fortement lié à la notion de « incertitude », « difficulté de choix », « difficulté de prendre une décision » et qui suppose que celui qui hésite a besoin d'un certain temps afin de réfléchir sur un choix qu'il a à faire. Telle qu'elle résulte de l'analyse des dictionnaires, l'hésitation dans la parole (« hésiter en parlant ») désigne un manque provisoire de décision, un embarras de la part du locuteur qui suspend son acte de parole et réfléchit sur ce qu'il convient de dire. L'association, dans la langue courante, de la marque *heu/eu*h qui signale une « recherche de mot » avec le processus « d'hésitation » induit à notre avis l'idée que la recherche de mot en question aurait pour cause une certaine indécision ou incertitude du locuteur quant au mot recherché, qu'il s'agirait d'une recherche à tâtons qui révélerait un certain embarras ou un certain malaise du locuteur par rapport à la situation, à l'interlocuteur, au sujet abordé, etc... Cela pourrait expliquer, pensons-nous, la connotation négative retenue pour l'utilisation de *heu/eu*h à l'écrit dans le discours attribué à quelqu'un (p.ex. dans un roman, une interview, une pièce de théâtre ; voir chap. 9).

En revenant à la terminologie utilisée par les linguistes pour désigner les différentes marques de *recherche de mot*, *travail de formulation en cours* qui nous intéressent, nous admettons volontiers que le terme générique *phénomènes*

⁶ La présence d'un astérisque * devant un mot indique dans ce dictionnaire qu'il s'agit d'un « h dit aspiré [qui] empêche les liaisons », p. XIII, rubrique *Prononciation du français*.

d'hésitation (surtout au pluriel) présente l'avantage d'insister plus sur les manifestations de toutes sortes du processus cognitif d'« hésitation » que sur l'aspect « scories du langage », apport informatif nul⁷ etc. de ces marques orales. Nous pensons aussi que le terme *hésitation* est meilleur que les termes *disfluencies* ou *dysfonctionnements*, etc. car il n'induit pas l'idée d'un échec ou d'une pathologie.

Cependant, ce terme très général présente selon nous bien des inconvénients :

a) premièrement il reste ambigu parce qu'il désigne dans le langage courant aussi bien les marques linguistiques dites « d'hésitation » qui nous intéressent mais également tout énoncé 'bien formé' qui exprimerait sémantiquement l'hésitation du locuteur (ex . *Je ne sais pas quoi faire, j'hésite entre X et Y*, etc.) et aussi toutes manifestations d'hésitation qui pourraient aussi bien être non verbales (expressions du visage, gestes, etc.).

b) deuxièmement, tout en étant trop ambigu, il est à la fois trop précis car, en l'occurrence, il présuppose qu'un certain nombre de phénomènes linguistiques relativement complexes et très courants dans la parole spontanée auraient obligatoirement à l'origine un processus cognitif « d'hésitation » du locuteur, ce qui est à notre avis trop réducteur et souvent inexact.

Autrement dit, compte tenu de tout ce que le mot « hésitation » véhicule dans la langue courante, nous pensons que son adoption par les linguistes serait périlleuse et peu souhaitable.

En fait, la plupart des approches linguistiques ou psycholinguistiques des phénomènes qui nous intéressent ici ont surtout mis en évidence un rapport entre ces marques et l'effort d'encodage du locuteur (voir Duez, 1991, pp.11-28). Ces

⁷ La référence à l'apport informatif nul est implicitement présente dans le choix de désigner ces marques comme des *pauses* sonores, non-silencieuses, pleines, etc.

marques signalent une difficulté due à un simple retard dans la « programmation des unités » ou bien à une difficulté passagère de « conceptualisation des unités » (ce point restant à éclaircir, *idem*, p.17). Dans les modèles cognitifs modulaires inspirés de Fodor (1983) elles correspondent au temps de traitement plus long que prévu du passage de l'information d'un module à un autre. Morel et Danon-Boileau (1998) parlent de *malaise dans la formulation* lorsque la première sélection lexicale opérée ne convient pas au moule syntaxique déjà mis en place. Pour d'autres, ces marques représentent principalement une « activité métacognitive », accompagnant l'activité cognitive de recherche/production d'une unité linguistique par le locuteur, dirigée vers l'auditeur qui serait capable de la décoder en tant qu'indice métacognitif (Brennan & Williams, 1995).

Par ailleurs, dans le sillage de G. Guillaume revisité par l'école de praxématique, Bres (1997) propose une interprétation différente de la présence de la marque *euh*, principalement, mais aussi d'autres marques de recherche de mot : c'est une interprétation purement spéculative que nous souhaitons mentionner ici pour son intérêt philosophique. Partant des deux visions opposées du temps (vision ascendante de l'homme qui parle ou qui agit, du passé vers l'avenir /vs/ vision descendante de l'homme immobile victime du passage implacable du temps, de l'à-venir vers le passé), Bres interprète la production d'un *euh* par le locuteur comme une tentative de maintenir son orientation ascendante dans le temps en poursuivant son acte de parole, malgré l'impossibilité temporaire de continuer par du « verbal », afin de « conjurer » ainsi « la menace de *trou* — le blanc temporel dans l'espace duquel le temps (descendant) vient vers le locuteur stoppé provisoirement dans l'avancée de son dire » (Bres, 1997, p. 83). Cette interprétation n'est pas contradictoire avec le rôle supposé des marques de « recherche de mots » dans l'encodage du message, elle ne préjuge en rien de leur cause véritable, mais elle essaie de proposer une explication psychologique de ce comportement humain qui consiste à produire des marques vocales apparemment dépourvues de contenu sémantique en cas de difficulté dans la production de parole plutôt que de traiter en silence la difficulté elle-même et de

reprendre la parole une fois cette difficulté dépassée. Pour synthétiser sa position Bres rajoute :

Non sans quelque provocation, je dirai que dans le euh, plus qu'ailleurs peut-être, le locuteur s'éprouve comme être-dans-le-temps qui trouve dans les seules ressources de son actantialité — ici l'acte de parole dans sa minimalité infra-phonologique — de quoi faire pièce au devenir qui emporte. (idem, p 83).

Les chercheurs venus d'horizons différents s'accordent pour dire que la durée est le paramètre le plus saillant des marques de « recherche de mots » (même si elle ne suffit pas toujours pour les définir et les reconnaître) ; cette durée n'est souvent pas un signe d'« embarras » ni d'« embarras du choix » chez le locuteur, ni un indice « d'irrésolution » mais elle marque tout simplement un temps d'encodage plus long que prévu et nécessitant un fort ralentissement ponctuel du rythme.

Comme nous l'avons dit, il apparaît ainsi que rien dans les études des différents (psycho)linguistes qui se sont penchés sur la question ne permettrait de poser une quelconque correspondance entre la production d'une marque de recherche de mot — de type « euh » — par un locuteur donné et le déroulement simultané d'un processus cognitif « d'hésitation », au sens habituel de ce terme, dans le cerveau de ce même locuteur.

1.1.2. Choix terminologique de notre étude

Nous avons par conséquent décidé d'éviter le plus possible le terme de *hésitation*, tout en nous gardant bien pour notre part de rajouter inutilement de nouveaux termes à la liste évoquée plus haut, déjà suffisamment riche. Nous avons choisi, dans la même optique que Morel et Danon-Boileau, de parler de marques de recherche de formulation ou, plus généralement, de *marques du travail de formulation* (TdF) pour désigner globalement les quatre phénomènes qui seront définis au sous-chapitre suivant, à savoir :

- (1) les *eah* dits d'hésitation : la formule « *eah* d'hésitation » utilisée pour cette marque en français semble être devenue une lexie, ou être en passe de le devenir ; nous préférons utiliser simplement la graphie « *eah* » pour la désigner ;
- (2) les allongements vocaliques marquant le travail de formulation ;
- (3) les répétitions de mots-outils ou de brefs syntagmes ;
- (4) les autocorrections immédiates.

Nous garderons les termes *pauses* ou *pauses silencieuses* pour désigner un arrêt total de l'émission sonore à l'intérieur d'un énoncé.

1.2. Phénomènes pris en compte dans le cadre de cette étude

1.2.1. Les pauses silencieuses

Définition : une pause silencieuse est une interruption significative de toute émission sonore à l'intérieur d'une prise de parole ; dans la conversation, il existe parfois des pauses silencieuses également entre deux prises de parole de deux locuteurs différents. Une partie des pauses silencieuses qui surviennent dans la parole sont utilisées par les locuteurs pour respirer, mais la régularité morphosyntaxique de la distribution des pauses de respiration montre que les locuteurs choisissent les moments où ils vont respirer et ne subissent pas passivement cette contrainte physiologique (lire p. ex. Autesserre et al., 1992). Sauf cas pathologique, personne ne respire à l'intérieur d'un mot, fût-ce un mot particulièrement long ; dans les rares cas où cela se produit, on entend une amorce de mot, suivie d'une pause et suivie ensuite par la reprise quasi obligatoire du mot en entier.

Ayant choisi de focaliser notre étude sur des phénomènes censés être pertinents pour la perception, nous utiliserons comme unité de mesure de la durée la centiseconde et non la milliseconde. La comparaison de durées mesurées en *ms*

aurait selon nous présenté un risque important de mettre en évidence des différences statistiquement significatives mais dépourvues de toute pertinence pour la perception naturelle. L'utilisation des centisecondes s'approche davantage des unités de durée distinctives pour l'oreille humaine.

En ce qui nous concerne, nous avons préféré choisir un seuil minimum fixe pour la notation des pauses silencieuses, à savoir celui de 200 ms (20 cs). Ainsi, aucune pause inférieure à ce seuil n'est notée dans nos transcriptions. Le choix de ce seuil se base sur les conclusions de plusieurs travaux de référence prenant en compte d'une part le volet production (durée moyenne des occlusives, etc.) et d'autre part le volet perception, cf. *infra*.

Pour étudier les pauses dans la parole des hommes politiques, Duez (1991) propose le calcul personnalisé du seuil minimum de notation des pauses silencieuses pour chaque locuteur, en fonction de la durée moyenne des occlusives intervocaliques à laquelle est ajoutée quatre fois la valeur de l'écart-type (p. 59). Ce seuil varie ainsi entre 18 et 25 cs ; la valeur de 20 cs représente une bonne moyenne.

Grosjean et Deschamps (1973-1975) proposent pour leur étude comparative de l'anglais et du français la durée fixe de 25 cs comme seuil minimum (corpus radiophonique) ; Lacheret et Victorri (2000) utilisent le seuil minimum de 30 cs pour noter les pauses silencieuses, toujours sur un corpus radiophonique (cf. communication au colloque *Y a-t-il une syntaxe au delà de la phrase*, sept. 2000, Univ. Paris III). Quant à nous, nous avons préféré prendre un seuil inférieur qui soit adapté également pour les situations où le rythme de parole est assez rapide.

Par ailleurs, ce seuil de 20 cs correspond au seuil minimum de cadences facilement perceptibles et dénombrables par les êtres humains et aussi au seuil minimum du tempo moteur spontané constaté expérimentalement chez les humains. En effet, en demandant aux sujets de frapper sur une clé morse au

rythme qui leur convient, l'intervalle minimum constaté entre les frappes est de 20 cs alors que l'intervalle maximum est de 140 cs, comme le montre P. Fraise, 1974, pp. 49-50). De même, en leur demandant de synchroniser leurs mouvements avec une cadence imposée, on constate d'une part qu'en dessous de **20-25 cs** « le contrôle des mouvements n'est plus assez précis. Il devient d'ailleurs impossible si on approche de la vitesse du tapping (12 - 15 cs entre les frappes) » (*idem*, p. 66). D'autre part il devient également impossible pour les sujets de synchroniser leurs mouvements avec des cadences dépassant 180 cs : l'anticipation devient impossible, « les stimulus sont perçus comme indépendants les uns des autres et l'intervalle qui les sépare ne fait plus figure par rapport à un fond », (*idem*, p. 60).

Ainsi, Fraise arrive à la conclusion suivante, intéressante du point de vue des limites humaines en général, en matière de rythme produit ou perçu :

Il y a donc une zone de la synchronisation sensori-motrice proprement dite qui s'étend de 20 cs à 180 cs environ et qui correspond à la fois à la zone des durées perçues, c'est-à-dire où il y a un lien entre les limites de la durée, et à celle des rythmes moteurs spontanés. (Fraise, 1974, p.67).

Cette conclusion nous a confortée dans notre décision de prendre le seuil de 20 cs comme seuil minimum de notation des pauses silencieuses significatives dans la parole. De plus, le seuil maximum établi par Fraise pour percevoir une dépendance entre les stimuli nous amène à penser qu'il peut être transposé au domaine de la parole. Dans ce cas les pauses silencieuses linguistiquement significatives devraient se situer également en dessous de 180-200 cs ; toute pause silencieuse dépassant ce seuil ne relèverait plus du domaine de la parole régie par des règles linguistiques mais plutôt du domaine du comportement humain non-linguistique ; par conséquent, il ne s'agirait plus d'une *pause silencieuse* mais plutôt d'un *silence*, dans le sens commun de *silence* en tant que

comportement ou attitude⁸ qui n'a plus rien en commun avec la pause démarcative, stylistique ou marquant une recherche de formulation dans la parole.

A la différence du seuil minimum, nous n'avons pas choisi de seuil maximum *a priori* pour la transcription de notre corpus ; toutes les pauses silencieuses, même les plus longues (nous avons un exemple de silence de réflexion d'une locutrice qui dure 32 secondes) ont été mesurées et notées dans notre transcription. Ce n'est que pour certains calculs statistiques que nous isolerons les pauses dépassant un seuil maximum de durée. Comme nous le verrons au chapitre portant sur la pause silencieuse, le seuil maximum sera obtenu par un calcul prenant en compte la totalité de nos pauses silencieuses dépassant 20 cs et représentera en fait la durée moyenne + 2 écarts-types ; il ne reste pas moins vrai que ce choix de s'arrêter à 2 écarts-types et non à 3 a été conforté par la connaissance *a priori* de ce seuil de 180-200 cs dans le domaine de la perception humaine du rythme.

1.2.2. Les *eah* dits d'hésitation

Définition : voyelle prononcée [ə, œ, ø voire ã ou œm] pouvant être soit insérée en épenthèse en finale de mot et formant une syllabe supplémentaire, soit prononcée indépendamment, avant ou après un mot. Dans ce dernier cas elle peut être séparée du mot précédent et éventuellement du mot suivant par une interruption du signal sonore plus ou moins longue, ou bien, dotée d'une montée de l'intensité qui en fait une syllabe autonome par rapport à la séquence précédente. Cette voyelle représente l'indice le plus largement connu pour marquer conventionnellement la recherche de formulation en français oral.

⁸ Le premier sens de « silence » donné par le Petit Robert (1996) est : « Fait de ne pas parler ; **attitude** de quelqu'un qui reste sans parler. Voir 'mutisme'. *Garder le silence*, se taire. *En silence*, sans rien dire. *Imposer le silence à qqn.* » etc.

Dans les deux exemples suivants nous avons souligné les *eah* autonomes et nous avons symboliquement relié par un trait « _ » les *eah* associés à une finale de mot :

- /130/ eah :: il était une fois ↗ /50 (h expir)/ dans une petite maison ↗ /100 (h inspir)/ eah :: dans les bois : ↗ /50/ ts /60/ une famille ours_eah /330 (toux)/ (Boucle, lignes 2-4)
- un soir ↗ /20cs/ ils viennent⁹_eah et tout ils se cachent derrière¹⁰_eah : la porte de l'étal ↗ (Cordonnier, lignes 201-202)

Dans le chapitre consacré au *eah* dit d'hésitation nous expliquerons les critères utilisés pour analyser séparément les deux catégories suivantes de *eah* :

1) les *eah* dits d'appui, intégrés phonétiquement à la finale du mot, reconnaissables à certaines caractéristiques prosodiques, correspondant à la vocoïde épithétique décrite entre autres par A. Hansen (1994, 1997) et F. Carton (1999) et caractérisant un certain parler jeune vraisemblablement en passe de s'étendre à d'autres catégories de locuteurs.

2) les *eah* dits d'hésitation autonomes, qui forment seuls une syllabe¹¹, séparés par une interruption du signal sonore du mot qui les précède et éventuellement du mot qui les suit. Ce procédé, qui consiste à prononcer une marque monosyllabique autonome, constituée d'une voyelle généralement centrale et pouvant être suivie d'un [m] ou d'un [h] pour marquer conventionnellement la recherche de formulation en cours à l'intérieur d'une prise de parole, semble être très répandu dans les langues du monde. Ce procédé existe également, par exemple, en grec (la marque monosyllabique est surtout un [e] ou [ɛ] allongé), en anglais et en néerlandais (on parle de **fillers** (h)uh et (h)um), en turc ([i] allongé -

⁹ Il n'y a aucune interruption dans le signal sonore entre le mot *viennent* et le *eah* : le mot a ainsi 2 syllabes [vjE-nə].

¹⁰ Même remarque pour le mot *derrière eah* ; ce mot a ainsi 3 syllabes [dE-Rjɛ-Rə].

¹¹ Ou en tous les cas une unité, car étant donné la durée importante que peut atteindre le *eah* autonome il est difficile de considérer qu'il forme une seule syllabe (cf aussi Duez 1991).

voyelle centrale fermée), en roumain ([i] ou [ə] allongé), en italien ([e] allongé), etc.

La durée du *euh* dit d'hésitation varie généralement entre la durée d'une syllabe standard moyenne (environ 150 ms) et 500 ms, mais nous avons aussi relevé quelques *euh* qui peuvent atteindre presque une seconde !

Du point de vue des caractéristiques mélodiques, suite aux travaux de l'équipe de Recherches en Morphosyntaxe du Français contemporain de Paris III dirigée par M.A. Morel et à nos propres travaux précédents, nous sommes en mesure d'affirmer que les seuls contours possibles en français oral spontané pour les *euh* dits d'hésitation sont *le contour descendant* (généralement une descente progressive) et *le contour bas et plat* ; d'autres contours sont très exceptionnels (nous y reviendrons au chapitre 5).

Selon Carton, il semblerait que les vocoïdes réalisées souvent par un [ə ou ẽ] ne correspondant pas à une marque de recherche de formulation mais à des « appuis expressifs » en finale de mot (Carton, 1999, p. 37) présenteraient un contour mélodique spécifique, pouvant les distinguer du *euh* dit d'hésitation. Nous y reviendrons également dans le chapitre 5.

1.2.3. Les allongements vocaliques marquant le travail de formulation

Définition : tout allongement vocalique anormal en position finale de mot ou d'amorce de mot, présentant un contour plat et bas ou très légèrement descendant, représente un allongement marquant le travail de formulation en cours. Une voyelle commence à être anormalement allongée lorsque sa durée se situe entre 18 et 22 cs¹², selon les locuteurs (voir *infra*, sous-chapitre

¹² Il est intéressant de noter que le seuil d'allongement anormal (dédit par calcul, et non choisi) tourne autour de la valeur de 20 cs qui était la valeur choisie pour le seuil minimum de pertinence d'une pause silencieuse.

Conventions adoptées pour la transcription). Le contour intonatif de tels allongements vocaliques est généralement différent du contour intonatif des allongements vocaliques démarcatifs, situés en finale de groupe ou segment : ces derniers présentent en effet souvent un contour intonatif haut ou modulé¹³ (on rencontre souvent des contours en forme de cloche), sauf pour la finale absolue de paragraphe oral qui présente un contour descendant (voir Vaissière, 1991)

La durée maximale des allongements vocaliques marquant le TdF peut atteindre 80 cs, mais la plupart des allongements se situent entre 30 et 40 cs. (voir le chapitre *Conventions adoptées pour la transcription* pour la notation conventionnelle de ces durées).

Toutes les voyelles de la langue française peuvent être allongées en finale de mot, soit pour marquer la fin d'un groupe de sens ou d'un segment, soit pour marquer une recherche de formulation ; les fréquences des différentes voyelles allongées pour marquer la recherche de formulation sont néanmoins inégales dans notre corpus. Nous reviendrons en détail sur ce point dans le chapitre 6.

L'allongement vocalique en finale de mot comme marque du TdF à l'oral spontané semble également être assez répandu dans les langues en général. Néanmoins ce procédé serait proportionnellement plus fréquent dans les langues comme le français qui comportent un très grand nombre de syllabes de type CV (hypothèse formulée par Grosjean et Deschamps, 1975). Il existe aussi des allongements vocaliques sur des syllabes de type CVC (par exemple, en anglais, *i ::s*) mais ceux-là semblent être bien plus rares.

¹³ Il en est de même en ce qui concerne les allongements expressifs, généralement exclamatifs (ex : *C'est une menteu ::se mais une menteu ::se* ou bien *Ouvre-moi :: ouvre-moi ::*).

1.2.4. Les répétitions ¹⁴

Définition : à la suite d'un très grand nombre de linguistes francophones ou anglophones (angl. : *repetition*), nous appellerons 'répétition' destinée à marquer le travail de formulation toute répétition à l'identique, en contiguïté dans la chaîne sonore d'un son, d'une syllabe, d'un mot ou d'une amorce de mot, de plusieurs syllabes ou de plusieurs mots, sans aucune valeur sémantique. En précisant « répétition à l'identique » nous éliminons les répétitions partielles, de type « *je l'ai vu euh je l'avais vu* », et les répétitions avec adjonction d'un élément supplémentaire de type « *une maison une belle maison* » que nous appelons autocorrections immédiates ; par ailleurs, en précisant « répétitions en contiguïté » nous éliminons toutes les reprises de mots ou amorces de mots qui ne seraient pas contiguës, de type « *ton chien n'obéit jamais il est vraiment pénible ton chien tu sais* ». La précision « sans aucune valeur sémantique », figurant dans des termes très similaires chez la quasi totalité des linguistes qui étudient ce genre de répétitions, est censée éliminer toutes les répétitions stylistiques de type « *il est très très fort pour son âge* » ou « *il parle il parle il parle il ne fait que ça toute la journée* ».

Dans notre corpus actif les plus brèves unités répétées sont des mots outils monosyllabiques (exemple : *il il*) ; la plus longue est une séquence de cinq syllabes *tu lui as promis euh:: /130cs/ tu lui as promis de manger avec elle et tout ça*. Cet exemple exceptionnel est le seul aussi long que nous ayons rencontré : la plupart des répétitions portent sur des séquences de une à trois syllabes.

Il arrive assez souvent que les deux termes d'une répétition soient séparés ou suivis par une pause silencieuse et/ou par un *euh* (exemples : *il euh il, c'est euh /50cs/ c'est*), il se peut que le premier terme de la répétition soit allongé

¹⁴ Nous donnons la liste exhaustive de toutes les occurrences de répétitions de mots-outils / syntagmes relevées dans notre corpus dans le chapitre *La répétition, marque de travail de formulation*.

(exemple : *mais : mais*) ou encore que la répétition fasse partie d'un faux départ complexe, comme dans l'exemple : *ben: oui je vais en dess /20cs/ il en /25cs/ il en va ∨ il en dessine une* (échantillon *Tchao*). Toutes ces combinaisons ainsi que la nature morphologique des unités répétées feront l'objet d'un inventaire détaillé aux chapitres 7 et 8.

A la différence des deux marques de TdF précédentes, les répétitions semblent moins répandues dans les différentes langues. En effet, elles semblent être quasi inexistantes dans les langues à morphologie riche : lorsque la flexion nominale est riche il y a beaucoup moins de prépositions et lorsque la flexion verbale est riche cela permet d'exprimer la personne verbale par la désinence, sans indice personnel antéposé au verbe comme en français ou en anglais. En outre, selon Morel et Danon-Boileau, « les mots-outils redupliqués (ou répétés plusieurs fois) [...] sont néanmoins beaucoup plus nombreux en français que dans d'autres langues qui, tel l'anglais, présentent aussi ce phénomène. » (1998, p. 84).

1.2.5. Les autocorrections immédiates¹⁵

Définition : dans une séquence parlée de type *X Y*, nous considérons que la partie *Y* est une autocorrection immédiate de *X*

- si *Y* est prononcé pour *remplacer X*, et

- si *Y* *corrige un seul et unique trait phonétique ou morphologique* de *X*.

Nous incluons dans les autocorrections immédiates, en raison de leur durée très brève, les cas où *Y* opère un changement de classe par rapport à *X*, à condition que *X* et *Y* soient des mots outils et qu'ils occupent la même place syntaxique par rapport à ce qui précède *X* (comme dans l'exemple *est-il vrai : ↗ que tu que : que ta fille est capable ...*, ligne 294, où le pronom *tu* est remplacé par le SN *ta fille* qui occupe la même place, celle du sujet, dans la subordonnée introduite par *que*).

¹⁵ Nous donnons la liste exhaustive des occurrences d'autocorrections immédiates de notre corpus dans le chapitre *L'autocorrection immédiate et le faux départ*.

L'autocorrection immédiate s'apparente à la répétition dans la mesure où elle représente une reprise de tout un faisceau de traits syntaxiques, morphologiques et phonétiques... **sauf un**.

Les traits morphologiques corrigés le plus souvent sont : le genre (exemple : *euh sur le sur la : table*), le nombre (exemple : *cette ce ces femmes*), le temps (exemple : *c'était : c'est*), la forme non élidée corrigée par la même forme élidée (exemple : *le l'or, lorsque : lorsqu'elle*). Sur le plan phonétique, il s'agit uniquement de lapsus : nous en avons relevé seulement deux dans notre corpus, les deux sont liés à une anticipation.

Comme nous le verrons, il arrive assez régulièrement que les séquences *X* et *Y* d'une autocorrection immédiate soient séparées par une autre marque de recherche de formulation (*euh* ou allongement) ou par une pause silencieuse.

1.2.6. Les autocorrections plus complexes ou faux départs

Les quatre marques du TdF définies plus haut ont en commun un trait important : elles semblent indiquer la gestion en grande partie automatisée d'une recherche très précisément localisée (ce que Morel et Danon-Boileau regroupent sous la catégorie « hésitations liées à un malaise dans la formulation », 1998, p.78). L'utilisation des *euh* et des allongements vocaliques est, en plus, fortement conventionnalisée linguistiquement ; c'est sans doute moins le cas pour les répétitions et les autocorrections immédiates qui sont plus directement liées aux processus cognitifs et que l'on retrouve, de manière certes plus massive, dans les bégaiements pathologiques.

Lorsque les répétitions et autocorrections immédiates introduisent une rupture dans la chaîne syntaxique, cette rupture est mineure ; un modèle syntaxique très

simple suffit pour en rendre compte, comme le montrent Blanche-Benveniste (1987) et Fornel et Marandin (1996).

Il existe cependant toute une variété de faux départs ou d'autocorrections plus complexes, analysés par certains linguistes au même titre que les quatre marques de TdF définies ci-dessus, qui posent d'importants problèmes d'interprétation (il est difficile de savoir comment ils sont compris par les auditeurs) et d'importants problèmes syntaxiques car ils contiennent des ruptures syntaxiques profondes. Les modèles syntaxiques susmentionnés de Blanche-Benveniste et de Fornel et Marandin, sur lesquels nous reviendrons plus longuement au chapitre 8, ne suffisent généralement pas pour en rendre compte. Ce type de faux départ correspond souvent à la catégorie « hésitations liées à un malaise dans la pensée » de Morel et Danon-Boileau (1998, p. 75) ; cela correspond aussi, la plupart du temps, à ce que Blanche-Benveniste appelle « les inachèvements », par opposition aux « autocorrections » (voir par exemple Blanche-Benveniste, 1997, pp. 46-49.) Ces exemples sont très hétérogènes.

L'exemple suivant d'autocorrection complexe, relevé dans notre corpus :

1. *et : voit les trois bols euh : sur le sur la table ↗/150cs/ euh :: ↘ elle se dit qu'elle va :: les manger: ↗/25cs/ enfin qu'elle va les boire ↗plutôt ↗* (Boucle, lignes 26-27)

contient une retouche intéressante du verbe *manger* par le verbe *boire* (le verbe *manger* est sans doute lié au petit déjeuner dont il est question, mais le verbe *boire* a été préféré à cause du référent [*les trois bols*]). Cette retouche est parfaitement intégrée syntaxiquement (*enfin ... plutôt*) et il n'y a aucune raison de la considérer comme un faux départ.

Des exemples similaires existent très souvent dans les textes écrits qui conservent volontairement une succession de retouches, comme dans les exemples suivants :

2. *la grande armoire à glace*

la grande armoire à rafraîchir

la grande armoire à glace à rafraîchir la mémoire des lièvres (J. Prévert¹⁶)

ou bien

3. *Ils s'en vont très émus*

Ils s'en vont très heureux (J. Prévert¹⁷)

ou encore dans l'extrait suivant où l'énonciateur se déclare explicitement mécontent d'un terme qu'il vient d'employer (*bleu*) et « l'autocorrige » par une longue périphrase (*cette couleur qui...*) :

4. *Comme un bouquet de graminées mûres tremble [...] le cimier bleu... Je dis « bleu » ; mais comment nommer cette couleur qui dépasse le bleu, recule les limites du violet, provoque la pourpre [...].* Colette, *Prisons et paradis*.

Le mécanisme de l'autocorrection, le brouillon conservé, la rature non cachée, sont dans ces écrits explicitement exploités à des fins stylistiques. Comment traiter alors des exemples extraits de notre corpus comme les suivants :

5. *il était euh /50cs/ il travaillait beaucoup* ↘ /90cs/ *il était euh: /40cs/ accablé de travail* ↘ (Tchao - maternelle, lignes 113-114)

6. *les soldats le prirent* ↘ *et ils l'emmenèrent dans le château du roi* ↘ /20cs/ *de* ↘ *l'empereur* ↘ (Tchao - maternelle, lignes 135-136)

7. *et elle lui demanda : /25/ est-ce que cela te suffit* ↗ *il lui fait : et euh le : lutin lui répondit oui* ↘ /80/ (Nain, 323-325)

qui ressemblent beaucoup, par leur structure, aux exemples de retouche donnés plus haut ? On peut se demander dans quelle mesure il faut les rapprocher plutôt des retouches stylistiques, ou bien plutôt des autocorrections et faux départs qui construisent, par une opération très locale d'adéquation au contexte suivant, une séquence « seconde » censée éliminer totalement la séquence « première » (comme dans l'exemple simple *lorsque : : lorsqu'elle*). Dans son livre sur la transcription du français parlé, Blanche-Benveniste affirme clairement qu'il est souvent très délicat d'essayer de faire le tri entre « l'erreur manifeste et la retouche intéressante » (1986, p. 161).

¹⁶ Les grandes inventions, dans *Paroles*.

Il semble alors préférable de ne pas traiter ces faux départs complexes sur le même plan que ce que nous avons appelé les *autocorrections immédiates* et de bien distinguer ces deux grandes catégories.

Ainsi, en raison de leur ressemblance avec les retouches intéressantes, de leur caractère non systématique et de leur complexité, nous avons décidé d'écarter de nos comptages et analyses portant sur les marques du TdF :

- les faux départs par lesquels le locuteur modifie plus d'un trait morphologique (exemple : *ben: oui je vais en dess /20cs/ il en /25cs/ il en va ↘ il en dessine une*, changement de personne - *je/il* et de temps - *futur/présent*) ; ces exemples sont rares ;
- les faux départs par lesquels le locuteur abandonne complètement une structure syntaxique en faveur d'une autre (comme dans l'exemple 5, ou encore dans : *alors le renard euh :: sur son chemin ↗ il rencontra un renard ↘*) ;
- ou encore tout remplacement d'un mot lexical 'plein' par un autre (comme dans les exemples 6 et 7).

Une distinction similaire a été établie empiriquement, pour l'anglais, par un laboratoire californien de technologie vocale¹⁸ : en se basant sur des scores différents de reconnaissance automatique (à partir de l'information lexicale), les chercheurs distinguent les *repairs* de type *he * she liked*, mieux reconnus, et les *false starts* de type *it was * he liked it*, moins bien reconnus (*cf.* Shriberg, Bates & Stolcke, 1997).

Nous traiterons brièvement les faux départs complexes uniquement du point de vue de leur durée et de leur combinatoire avec les *euh*, les allongements et les pauses silencieuses. Selon nous, ces faux départs semblent obéir à des

17 Chanson des escargots qui vont à l'enterrement, dans *Paroles*.

mécanismes cognitifs universaux liés à la gestion de la production de parole spontanée. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'ils sont communs à la parole spontanée dans toutes les langues du monde.

1.3. Fréquences relatives des différents types de marques de TdF

A travers les différentes études qui traitent des marques de TdF en parole spontanée en français, nous avons trouvé très peu d'informations précises quant à la fréquence de ces phénomènes et quant à une certaine hiérarchie à l'intérieur des différentes fréquences constatées.

Pour le français oral spontané, il existe principalement sept auteurs qui se sont intéressés de très près à l'analyse des *pauses non-silencieuses*, *phénomènes d'hésitation* etc. à partir de corpus naturels et qui ont publié des études approfondies à ce sujet. Ces études sont énumérées ci-dessous par ordre chronologique :

- GROSJEAN F. et DESCHAMPS A., (1972-1975), corpus : différentes interviews radiophoniques
- DUEZ D., (1987, 1991), corpus : discours et interviews d'hommes politiques
- BLANCHE-BENVENISTE C.¹⁹, (1986, 1987, 1997), corpus : grande variété d'enregistrements
- MOREL M.A., (1992-2000), MOREL et DANON-BOILEAU (1998, 2000), corpus : grande variété d'enregistrements
- FAGYAL, Z., (1995, 1996), corpus : différents enregistrements radiophoniques ou télévisés de l'écrivain Marguerite Duras ; interviews radiophoniques de quatre écrivains : M. Duras, F. Giroud, R. Barthes et M. Yourcenar.

¹⁸ Speech Technology and Research Laboratory, SRI International.

¹⁹ Parmi les quatre marques de TdF qui font l'objet de notre étude, Blanche-Benveniste s'est intéressée de près aux autocorrections et répétitions.

Ces cinq séries d'études contiennent de nombreuses informations concernant la distribution et les caractéristiques des phénomènes que nous étudions : ainsi, allons nous être souvent amenée à présenter brièvement certaines de leurs conclusions, ou bien faire état de certaines de leurs hypothèses, ou encore comparer leurs résultats avec les nôtres.

Seules les études de Grosjean et Deschamps, de Duez et de Fagyal contiennent des renseignements au sujet des fréquences relatives des quatre marques de TdF que nous étudions.

Grosjean et Deschamps (1975) présentent sous la forme d'un tableau comparatif entre le français et l'anglais le pourcentage relatif de chacune des quatre marques de TdF prises en compte. Nous reportons ci-dessous le tableau concernant le français, obtenu à partir d'échantillons de parole de 30 locuteurs (p. 174) :

Variables secondaires	Importance relative en %
pauses remplies ²⁰	39.14
syllabes allongées	29.89
répétitions	16.80
faux départs ²¹	14.17

Dans Duez (1991), l'auteur expose non seulement le nombre total de *pauses non silencieuses* obtenu pour les deux corpus pris en compte²² mais elle donne aussi le détail du nombre d'occurrences décomptées pour chaque type de *pause non silencieuse* et pour chaque locuteur. Dans le tableau ci-dessous, nous avons uniquement reporté le total des résultats obtenus par Duez, à partir d'un corpus d'environ 35 minutes au total (pour le détail, voir Duez, 1991, pp. 70-72) :

²⁰ Correspond à ce que nous appelons *eah*.

²¹ La catégorie *faux départs* de Grosjean et Deschamps inclut ce que nous appelons autocorrections immédiates mais aussi des structures plus complexes auxquelles nous réservons le terme de *faux départs*.

²² Il s'agit d'interviews politiques et interviews amicales, 5 locuteurs étant présents dans les deux types de corpus et un locuteur étant présent uniquement dans le corpus d'interviews politiques.

Type de corpus et n° de locuteurs	N° de pauses remplies ²³	N° de syllabes allongées	N° de répétitions	N° de faux départs ²⁴
Interviews politiques (6 loc.)	103	56	18	16
Interviews amicales (5 loc.)	148	31	17	9

Cette hiérarchie des fréquences correspond exactement à celle trouvée par Grosjean et Deschamps et également à celle que nous avons constatée dans notre propre corpus.

En revanche, en étudiant les marques de TdF dans un corpus d'interviews télévisées et radiophoniques avec quatre écrivains — R. Barthes, M. Duras, F. Giroud et M. Yourcenar, entre 1975 et 1984 — Fagyal (1996) essaie de mettre en évidence la façon dont des locuteurs sachant exploiter les effets stylistiques de leurs marques de TdF sont apparemment capables de privilégier tel ou tel type de marque. Fagyal fait l'hypothèse que la hiérarchie des fréquences des différentes marques de TdF ferait partie de toute une stratégie discursive propre à chaque locuteur.

Ainsi, pour les quatre écrivains mentionnés, seule F. Giroud fait apparaître la même hiérarchie relative des fréquences des différentes marques (*euh*, allongement, répétition, faux départ). Chez R. Barthes on constate une inversion : les *euh* dits d'hésitation sont toujours les plus fréquents, mais ce sont les répétitions qui se placent en deuxième position, suivies par les allongements et les faux départs. Par contre, Marguerite Yourcenar²⁵ « ne semble opter pour aucune stratégie en particulier (...) la différence entre le nombre relatif des quatre pauses sonores n'est pas significative dans son cas » (Fagyal, 1996, p. 169). En ce qui concerne Marguerite Duras, qui portait un soin tout particulier aux aspects stylistiques de sa parole en public (voir à ce propos la thèse de Fagyal, 1995), la

²³ Equivalent de ce que nous appelons *euh*.

²⁴ Même remarque que ci-dessus, au sujet de la catégorie 'faux départs' de Grosjean et Deschamps.

hiérarchie qui s'établit est très différente : elle privilégie en tout premier lieu les allongements, suivis par ordre de fréquence par les répétitions et les faux départs, alors que les *eah* dits d'hésitation se placent en dernière position.

Compte tenu du peu de données dont nous disposons, il est encore prématuré de décider, de manière incontestable, si le français oral privilégie généralement une certaine hiérarchie dans la distribution des différentes marques de TdF, tout en permettant que les locuteurs « experts » de la parole spontanée puissent s'y soustraire pour obtenir certains effets stylistiques sur leurs interlocuteurs, ou bien si la hiérarchie des fréquences de ces marques varie surtout en fonction du locuteur et ne dépend que très partiellement de la structure du français parlé en général. En ce qui nous concerne, nous penchons plutôt pour la première solution, mais cette hypothèse demande à être validée par le dépouillement d'un nombre plus important de données recueillies auprès de locuteurs très différents.

1.3.1. Fréquences relatives constatées dans notre corpus

Dans notre corpus actif — 13 récits en classe de français — nous avons décompté le nombre total d'occurrences pour chaque type de marque et pour chaque enregistrement. Les résultats obtenus sont rassemblés dans le tableau ci-dessous (avec l'indication de la durée de chacun des 13 échantillons).

Titre de l'échantillon ²⁶	<i>eah</i>	allongement voc. (mq. de TdF)	répétition mq. de TdF	autocorrection immédiate	Durée échant.
Boucle d'Or	55	22	11	3	5'4''
Tchao	35	8	3	3	2'26''
Tchao - mat.	41	7	5	0	6'16''
Cordonnier	49	20	8	1	2'30''
Père et fils	32	17	7	2	1'44''
Nain	69	88	27	17	14'15''
Poule	3	5	1	1	2'4''

²⁵ On pourrait évoquer l'influence de la langue anglaise que Marguerite Yourcenar a pratiquée pendant très longtemps pour expliquer ce constat.

²⁶ Voir chapitre suivant (section : *Situation d'enregistrement*) pour des précisions et explications concernant les différents échantillons de notre corpus.

Agneau	27	17	6	1	6'6''
Agneau - mat.	4	10	3	1	6'18''
Singe	59	29	19	4	5'10''
Autruche	19	9	3	4	1'48''
Autruche - mat.	20	10	3	4	3'30''
Roi grenouille	131	41	14	4	13'4''
Total occurrences:	544²⁷	284	110	45²⁸	Durée totale : 70mn et 25s

En ce qui concerne les pauses silencieuses, il est évident qu'elles sont de loin beaucoup plus nombreuses que les 'euh'. A titre d'exemple, l'échantillon '*Petit Agneau*' (6'6'') dans lequel nous avons relevé 27 'euh' comporte à lui tout seul 194 pauses silencieuses. Il est par ailleurs évident que les pauses silencieuses peuvent remplir des rôles très différents comme par exemple la structuration et hiérarchisation d'un énoncé, la mise en relief stylistique de certains mots ou séquences, l'expression d'une recherche de formulation, ou une combinaison de tous ces rôles à la fois. C'est la raison pour laquelle nous ne les avons pas incluses dans ce tableau.

Les résultats transcrits dans ce tableau ne correspondent pas obligatoirement à un seul locuteur par échantillon, bien que la majorité soit produite par le conteur de chaque récit : ils incluent parfois des productions d'intervenants occasionnels comme l'enseignante ou un autre élève durant le même échantillon.

En observant les résultats totaux obtenus, une tendance générale très claire se profile en ce qui concerne les fréquences relatives des phénomènes étudiés : les *euh* sont les plus fréquents, suivis dans l'ordre par les allongements vocaliques, les répétitions et les autocorrections immédiates (on retrouve exactement la même hiérarchie que chez Duez et chez Grosjean et Deschamps).

²⁷ Ce chiffre représente un bilan brut qui inclut par exemple même les *euh* qui ont été transcrits par nous comme variante incertaine d'une autre syllabe, difficilement audible. Les bilans seront affinés et détaillés dans les chapitres suivants.

²⁸ Notre corpus comporte en outre 55 exemples de faux départs plus complexes.

Cette hiérarchie se retrouve pratiquement dans tous nos échantillons, sauf dans les cas où le nombre d'exemples est très peu élevé, ce qui favorise les effets de hasard (nous attribuons au seul hasard la hiérarchie obtenue pour l'échantillon *Poule*, le nombre d'exemples pour chaque catégorie étant largement inférieur à 10 ; même remarque pour l'échantillon *Agneau-mat.*, surtout que l'échantillon *Agneau* produit par la même locutrice principale présente la hiérarchie majoritaire). La seule réelle exception à la hiérarchie majoritaire des fréquences est l'échantillon *Nain*, où le nombre d'allongements est supérieur à celui de *eah*. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer cette particularité.

Le test de Friedman, qui convertit les données en rangs, appliqué sur ces quatre variables, montre qu'il existe bien un effet significatif du type de marque sur le nombre d'occurrences dans un échantillon : $\chi^2=33,98$, $p<0,0001$, $ddl=3$. Les *eah* et les allongements sont notamment beaucoup plus fréquents que les répétitions et autocorrections.

La tendance générale dans l'ordre des fréquences relatives est à l'origine de la succession que nous avons choisie pour nos chapitres suivants consacrés à chacune des marques évoquées ci-dessus : nous respecterons l'ordre décroissant de la fréquence de ces phénomènes en commençant par les pauses silencieuses et en finissant avec la présentation des autocorrections immédiates et de certains faux départs.

1.4. Présentation de notre corpus principal

1.4.1. Conventions adoptées pour la transcription de notre corpus

Les conventions adoptées pour la transcription de notre corpus se basent essentiellement sur celles qui ont été proposées par Christine Leroy (1985) et adoptées avec peu de changements par Mary-Annick Morel et l'EA 1483 dans le cadre du Centre de Recherches en Morphosyntaxe du Français contemporain de

Paris III. Les principes de base en sont la transcription orthographique des mots, la notation de la durée des pauses silencieuses, la notation des allongements vocaliques — que nous avons affinée pour les besoins de cette étude — la notation des montées et descentes mélodiques et des grands pics d'intensité, et l'indication des chevauchements de parole.

A défaut de consensus total sur la transcription des corpus oraux et à défaut de conventions internationales à la manière de l'API, les grands principes de transcription proposés par cette équipe de recherche respectent en outre les tendances générales qui se profilent à travers les différentes écoles linguistiques qui étudient le français oral spontané.

Ainsi, le principe de la notation orthographique auquel nous souscrivons entièrement (principe défendu avec de nombreux arguments par Blanche-Benveniste et Jeanjean 1986) semble s'être imposé aux yeux d'un nombre toujours croissant de linguistes²⁹ au détriment du principe 'pseudo-phonétique' de type BD (ex. *ouv' la f'nêtr', çui-là*, etc.) appelé par Blanche-Benveniste (1997) 'trucage orthographique' qui présentait, outre le manque de lisibilité, le désavantage d'une stigmatisation implicite de l'« oral sans normes » par rapport à l'« écrit hautement normé ».

Dans le même souci d'uniformisation des systèmes de notation, nous remarquons que le symbole des deux points (:) placé après une syllabe pour indiquer l'allongement de celle-ci s'est imposé pour la plupart des écoles et des

²⁹ Ceci ne veut évidemment pas dire qu'il n'y a plus de linguistes qui recourent volontiers aux 'trucages orthographiques'; un exemple à ce propos serait le livre de Pierre Bange, 1992, *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Hatier / Didier, Paris, qui utilise ponctuellement ce type de transcription (ex. *chais pas*, p.170); nous relevons ce type de transcription même chez Carton 1999 (ex. *y-a pas qu'toi sur terr'-a*, p. 39, ou *chuis d'Barbès-g*, p.36).

linguistes³⁰, pour le moins pour le domaine français, que ce soit dans les transcriptions proposées par les adeptes des approches argumentative et conversationnelle de l'école suisse et lyonnaise, que ce soit par le Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe ou par l'équipe de Paris III. Même remarque pour le choix de ne pas introduire de signes de ponctuation dans les transcriptions d'oral, ceux-ci induisant des découpages et des interprétations parfois arbitraires et toujours totalement extérieurs à la réalité sonore de la chaîne transcrite : ce choix est devenu une norme implicitement ou explicitement adoptée par une très forte majorité de transcriptions proposées par les différents linguistes.

En ce qui nous concerne, les conventions de transcription que nous avons adoptées sont explicitement données en Annexe 1, dans le tome 2 de cette étude. Leur nombre est aussi limité que possible, afin de préserver une lisibilité optimale tout en s'efforçant de noter avec le plus de précision possible les pauses silencieuses et les marques du TdF qui font l'objet de notre étude.

Une attention toute particulière a été portée à l'indication de plusieurs variantes lorsque l'écoute et l'analyse des tracés mélodiques ne suffisaient pas pour lever certaines ambiguïtés ; nous avons systématiquement évité de forcer les données en proposant une interprétation là où plusieurs étaient possibles. Les variantes proposées sont toujours données entre crochets, dans l'ordre de leur probabilité. Lorsqu'une seule variante a été proposée et que celle-ci était incertaine, 'x' est noté comme variante possible à côté de la transcription proposée pour signaler que cette dernière représente une interprétation probable et non une transcription fidèle.

³⁰ Nous avons rencontré une seule exception pour le français : il s'agit de l'étude de Grosjean et Deschamps (1972-1975) où les syllabes allongées ont été notées en italiques ; cette proposition n'aurait en aucun cas pu convenir pour les besoins de notre étude car il aurait été impossible de quantifier la durée.

En ce qui concerne les cas d'allongement du [ø, œ] final de certains mots, nous avons essayé de trancher, dans la mesure du possible, entre l'allongement simple de la voyelle finale et l'allongement de celle-ci suivi d'un *eah* marqué de TdF inséré. Nous nous sommes aidée pour ce faire de la courbe de l'intensité et du sonagramme et nous avons considéré qu'un *eah* marqué de TdF a été inséré lorsqu'il y avait une interruption suffisante dans le signal ou bien un nouveau pic d'intensité après un premier allongement du [ø, œ] final (la séquence dotée d'un nouveau pic pouvant ainsi être interprétée comme une nouvelle unité). Deux exemples typiques de [ø, œ] final suivi d'un *eah* extraits de *Père fils* et de *Singe* peuvent être observés sur les tracés repris sur la page suivante. Dans le premier cas (*vieux eah*, tracé 1) l'interruption du signal sonore est suffisante pour que nous décidions qu'il s'agit d'un *eah* et non d'un allongement final de *vieux*, alors que dans le deuxième cas (*milieu eah*, tracé 2) seul le pic d'intensité sur le *eah* nous permet de l'identifier clairement. Il faut toutefois préciser que sur l'ensemble du corpus les cas de ce type restent très rares et que parmi eux il est encore plus rare de trouver des exemples où il s'avère réellement difficile d'établir s'il s'agit d'un *eah* ou d'un allongement final comme dans le cas de *le eah : le ou le :: le*, *Père fils*, tracé 3 où l'interruption du signal n'est pas suffisante pour trancher et où il n'y a pas de pic d'intensité sur la séquence vocalique qui suit cette petite interruption. Pour ces cas extrêmement rares seule notre perception à l'oreille nous a permis de prendre une décision.

Comme nous l'avons déjà précisé au début de notre étude, aucune pause silencieuse inférieure à 20 cs n'a été notée. Toujours dans une optique tournée vers la perception plutôt que vers la description micro-phonétique, nous avons pris comme marge d'erreur pour la durée des pauses silencieuses une approximation inférieure à 0.03 secondes (3 cs). Ceci serait une marge d'erreur importante pour une étude de phonétique, mais elle reste tout à fait raisonnable dans l'optique que nous avons choisie. La durée des pauses nous sert essentiellement à classer les silences par paliers de durée et à dégager des moyennes de durée et des tendances générales lorsque ces pauses silencieuses se combinent avec d'autres phénomènes pris en compte par cette étude.

Un maximum d'attention a été porté à l'établissement des frontières entre les occlusives sourdes et les pauses silencieuses lorsque les appareils de mesure ne les détectent pas correctement ; l'écoute précise que permet *Anaproz* nous a été d'une grande aide là où le signal était trop faible pour être calculé par ce logiciel mais émergeait suffisamment du bruit de fond pour être détecté par l'oreille. La mise en place de tests de perception portant sur un extrait de notre corpus obéit au même principe de prise en compte du fonctionnement naturel de la parole adopté pour le classement par catégorie des phénomènes étudiés et pour l'établissement des seuils de durée.

Compte tenu du fait que la période de 20 cs représente une période minimale pour la perception / production humaine de cadences rythmées (voir Fraise, 1974 évoqué *supra*), nous avons également choisi ce pas comme unité de base pour distinguer plusieurs paliers d'allongement des voyelles finales et des *euhs*. Comme la durée plus ou moins grande de l'allongement est pertinente pour sa perception, il était important d'adopter une notation scalaire de la durée des voyelles allongées sans toutefois gêner la lecture des transcriptions par le rajout entre parenthèses, par exemple, de la durée en cs de chaque allongement.

Ainsi, nous avons choisi de noter les paliers d'allongement à partir de la durée moyenne des voyelles longues, la durée de chaque palier étant de 20 cs : pour toute durée dépassant le seuil moyen des voyelles longues, nous rajoutons dans notre transcription un signe « : » à chaque pas de 20 cs « entamé ». Suite à cette convention, un signe « : » placé après une voyelle notera une durée d'allongement de celle-ci comprise dans le premier palier de 20 cs dépassant le seuil calculé pour le locuteur concerné, deux signes « :: » placés après une voyelle noteront une durée comprise dans le deuxième palier de 20 cs etc.

Pour repérer les « voyelles longues » qui nous ont servi à calculer la durée moyenne des voyelles longues pour chaque locuteur, nous avons pris en calcul la durée des voyelles placées en finale d'un groupe accentuel affectées d'une intonation continuative, produites par le locuteur en question. Nous avons sélectionné uniquement les voyelles qui ne pouvaient en aucun cas indiquer un TdF perceptible, le but étant d'isoler la durée standard des syllabes 'longues normales' pour chaque locuteur pour pouvoir établir son seuil d'allongement significatif.

La durée moyenne des voyelles longues, à laquelle on a rajouté un écart-type, a été considérée comme la *durée de base* de chaque locuteur et comme le seuil à partir duquel on a noté dans la transcription un allongement très significatif. Les voyelles 'longues normales' ne reçoivent par conséquent aucun signe distinctif d'allongement dans notre corpus : la notation des allongements est réservée à ceux qui dépassent significativement leur durée habituelle.

Afin d'éliminer le plus possible l'influence des durées intrinsèques des voyelles, nous avons pris en calcul, pour l'obtention de cette durée vocalique longue de base, uniquement les voyelles orales longues. La durée de base des voyelles nasales longues a été obtenue par l'application du coefficient de correction moyen 1,58 à la durée de base des voyelles orales (*cf.* par exemple Rossi et al., 1981, notamment pp. 51-52 ou Duez et Carré, 1986). Seul ce seuil limite

d'allongement très significatif (appelé *durée de base longue*) a été soumis à la correction tenant compte de la durée intrinsèque ; le pas des paliers d'allongement a été le même (20 cs) pour les voyelles orales et nasales car nous considérons que, passé ce seuil de base, l'allongement vocalique en soi est un phénomène rythmique à part qui n'a plus de durée intrinsèque en fonction de la nature articulaire de la voyelle allongée. Le nombre de paliers d'allongement obtenus de cette manière doit avoir, selon nous, la même pertinence pour la perception, quelle que soit la voyelle qui les porte.

Les résultats arrondis issus des calculs des *durées de base* en cs pour les voyelles orales et nasales longues de chaque locuteur sont transcrits dans le tableau ci-dessous. En fonction du locuteur, nous avons précisé les durées réelles des voyelles allongées affectées à chaque palier d'allongement dans la transcription³¹. A titre d'exemple, toutes les voyelles orales produites par le locuteur de *Tchao* supérieures ou égales à 18cs et inférieures à 38cs seront codées par un signe d'allongement significatif (1 palier) ; toutes ses voyelles orales supérieures ou égales à 38cs et inférieures à 58cs seront codées par deux signes d'allongement (2 paliers), ainsi de suite.

Locuteur	<i>Durée de base</i> (voy. longue)	Intervalle de durée (cs) du 1 ^{er} palier d'all. (:)	Intervalle de durée (cs.) du 2 ^{ème} palier d'all. (::)	Intervalle de durée (cs.) du 3 ^{ème} palier d'all. (:::)	Intervalle de durée (cs) du 4 ^{ème} palier d'all. (:::)
Tchao	orale : 18 nasale : 28	orales : [18 ; 38] nasales : [28 ; 48]	orales : [38 ; 58] nasales : [48 ; 68]	orales : [58 ; 78] nasales : [68 ; 88]	orales : [78 ; 98] nasales : [88 ; 108]
Poule	orale : 18 nasale : 28	orales : [18 ; 38] nasales : [28 ; 48]	orales : [38 ; 58] nasales : [48 ; 68]	orales : [58 ; 78] nasales : [68 ; 88]	orales : [78 ; 98] nasales : [88 ; 108]
Père fils	orale : 18 nasale : 28	orales : [18 ; 38] nasales : [28 ; 48]	orales : [38 ; 58] nasales : [48 ; 68]	orales : [58 ; 78] nasales : [68 ; 88]	orales : [78 ; 98] nasales : [88 ; 108]
Autruche	orale : 18 nasale : 28	orales : [18 ; 38] nasales : [28 ; 48]	orales : [38 ; 58] nasales : [48 ; 68]	orales : [58 ; 78] nasales : [68 ; 88]	orales : [78 ; 98] nasales : [88 ; 108]

³¹ Une correction supplémentaire cointrinsèque de la durée (non mentionnée dans ce tableau) a été effectuée ponctuellement pour les quelques syllabes fermées qui dépassaient la durée de base des voyelles longues ; les facteurs de pondération de durée ont notamment été appliqués pour les voyelles suivies de consonnes voisées.

Agneau	orale : 19	orales : [19 ; 39)	orales : [39 ; 59)	orales : [59 ; 79)	orales : [79 ; 99)
	nasale : 30	nasales : [30 ; 50)	nasales : [50 ; 70)	nasales : [70 ; 90)	nasales : [90 ; 110)
Cordonn.	orale : 19	orales : [19 ; 39)	orales : [39 ; 59)	orales : [59 ; 79)	orales : [79 ; 99)
	nasale : 29	nasales : [30 ; 50)	nasales : [50 ; 70)	nasales : [70 ; 90)	nasales : [90 ; 110)
Nain	orale : 20	orales : [20 ; 40)	orales : [40 ; 60)	orales : [60 ; 80)	orales : [80 ; 100)
	nasale : 32	nasales : [32 ; 52)	nasales : [52 ; 72)	nasales : [72 ; 92)	nasales : [92 ; 112)
Roi-gren	orale : 21	orales : [21 ; 41)	orales : [41 ; 61)	orales : [61 ; 81)	orales : [81 ; 101)
	nasale : 32	nasales : [33 ; 53)	nasales : [53 ; 73)	nasales : [73 ; 93)	nasales : [93 ; 113)
Singe	orale : 21	orales : [21 ; 41)	orales : [41 ; 61)	orales : [61 ; 81)	orales : [81 ; 101)
	nasale : 33	nasales : [33 ; 53)	nasales : [53 ; 73)	nasales : [73 ; 93)	nasales : [93 ; 113)
Boucle	orale : 22	orales : [22 ; 42)	orales : [42 ; 62)	orales : [62 ; 82)	orales : [82 ; 102)
	nasale : 35	nasales : [35 ; 55)	nasales : [55 ; 75)	nasales : [75 ; 95)	nasales : [95 ; 115)
Prof	orale : 22	orales : [22 ; 42)	orales : [42 ; 62)	orales : [62 ; 82)	orales : [82 ; 102)
	nasale : 35	nasales : [35 ; 55)	nasales : [55 ; 75)	nasales : [75 ; 95)	nasales : [95 ; 115)
Locuteur	<i>Durée de base (voy. longue)</i>	Intervalle de durée (cs) du 1^{er} palier d'all. (:)	Intervalle de durée (cs.) du 2^{ème} palier d'all. (::)	Intervalle de durée (cs.) du 3^{ème} palier d'all. (:::)	Intervalle de durée (cs) du 4^{ème} palier d'all. (::::)

Nous pouvons noter que la durée de base d'un noyau vocalique oral long est toujours proche, dans notre corpus, de 20 cs : elle est tantôt légèrement inférieure (18, 19 cs) tantôt légèrement supérieure (21, 22 cs) à cette durée.

1.4.2. Justification du choix du logiciel Anaproz. Comparaison de logiciels et instruments pour le traitement de la parole.

Dans le cadre du laboratoire de Phonétique de l'Université de Paris III et du Centre de Morphosyntaxe du Français contemporain, nous avons le choix d'analyser et de présenter notre corpus à l'aide de deux logiciels différents (*Unice* développé par le LIMSI - CNRS et *Anaproz*) ou à l'aide d'un Mingographe (analyseur prosodique analogique, développé par B. Gautheron, Paris III). En ce qui concerne le logiciel *Unice* et le Mingographe, il faut préciser que ces deux outils ont déjà servi comme instruments de mesure pour la présentation des corpus de plusieurs thèses soutenues à l'Université de Paris III.

Par contre, en ce qui concerne *Anaproz*, il s'agit d'un logiciel utilisable sous DOS ou sous Windows, mis au point récemment par François Colombo, (ingénieur en automatique spécialisé dans le dialogue Homme-Machine), non commercialisé, conçu expressément pour être utilisé à des fins de recherches en prosodie. Ce logiciel n'a pour l'instant jamais été utilisé pour des travaux de thèses soutenus mais est actuellement en cours d'utilisation par plusieurs doctorants de l'EA 1483.

Afin de justifier le choix d'*Anaproz* pour l'analyse de notre corpus, nous présenterons ci-dessous une liste d'avantages et désavantages de chacun de ces trois outils et nous donnerons ensuite une comparaison des résultats obtenus à l'aide des trois outils appliqués à la même séquence d'environ 25 secondes extraite de notre corpus.

**Tableau comparatif de trois outils d'analyse prosodique
(Mingographe, Unice, Anaproz)**

Outil	Avantages	Désavantages
Mingo- graphe	<ul style="list-style-type: none"> • cadence d'échantillonnage très élevée • affichage simultané de l'intensité et de F0 • obtention des données en temps réel 	<ul style="list-style-type: none"> • impossibilité de stocker les données sous forme de fichier • maniement laborieux pour réécouter de petits segments • format non standard de la sortie papier (maniement très laborieux pour sa reprographie) • influence importante de tout bruit sur les calculs de F0
<i>Unice</i>	<ul style="list-style-type: none"> • nombreuses possibilités de réglage de l'affichage • possibilité de l'affichage du spectrogramme pour un meilleur étiquetage des frontières de sons • possibilité d'obtenir la valeur précise en Hz de F0 dans tous les points de la courbe 	<ul style="list-style-type: none"> • cadence d'échantillonnage assez réduite (approximation par moyennes, courbes très lissées) • impossibilité d'afficher simultanément l'intensité et F0
<i>Anaproz</i>	<ul style="list-style-type: none"> • cadence d'échantillonnage réglable • affichage simultané de l'intensité et de F0 (nombreuses possibilités de réglage de l'affichage) 	<ul style="list-style-type: none"> • impossibilité d'afficher le spectrogramme • impossibilité d'afficher la valeur précise de F0 dans un

	<ul style="list-style-type: none"> • possibilité de saisir la transcription d'une séquence sur l'écran du tracé correspondant • possibilité de conversion des tracés au format image Word, Powerpoint, etc. • distinction satisfaisante entre la parole et le bruit de fond (faible influence du bruit de fond sur les calculs de F0) 	<p>point</p> <ul style="list-style-type: none"> • mémoire disponible très importante requise pour un fonctionnement rapide de l'ordinateur
--	--	---

En consultant ce tableau, il en ressort que les avantages de l'utilisation d'*Anaproz* sont importants par rapport à ses quelques désavantages et par rapport surtout aux désavantages du Mingographe et de *Unice*. Afin de situer la fiabilité des données obtenues avec *Anaproz* par rapport à celle du Mingographe et de *Unice*, nous avons analysé une séquence d'environ 25 secondes avec les trois outils susmentionnés. Il s'agit du début de l'échantillon *Tchao* (un seul locuteur) ; se reporter à l'Annexe 3 pour les tracés obtenus avec *Anaproz*, *Unice* et le Mingographe à partir de cet extrait.

Après la comparaison des données obtenues, il s'avère que:

1. Les tracés obtenus avec le Mingographe sont difficilement lisibles à cause de leur extrême sensibilité aux variations (cadence d'analyse très dense, image analogique des variations) ; ils sont influencés par des micro-phénomènes qui peuvent parfois fausser la courbe de F0, comme dans l'exemple de la courbe obtenue pour le mot *pauvre* (dans *c'est un paysan très pauvre*). La courbe de '*pauvre*' est montante sur le tracé du Mingographe alors qu'elle est clairement descendante sur les tracés obtenus par *Unice* et *Anaproz*. Cette impression de montée semble être due à la glottale 'r' de *pauvre*.

2. La durée des pauses et des allongements vocaliques est la même sur les trois types de tracés obtenus. On peut toutefois préciser que le sonagramme de *Unice* permet parfois une délimitation plus facile par exemple de la frontière entre une consonne sourde et un silence, délimitation qui est très difficile à faire sur le

Mingographe et qui, sur *Anaproz*, se fait en dernier ressort à l'oreille, par des réécoutes successives de petits segments.

3. Les tracés de F0 obtenus avec *Unice* sont extrêmement lisibles mais, du fait du mode de calcul choisi qui lisse les courbes par approximations relativement espacées, un certain nombre de nuances disparaît (des décrochages intonatifs ponctuels peuvent ne pas apparaître ou des montées intonatives ayant des valeurs particulières peuvent être nivelées). Un exemple typique dans ce sens est le contour de la même séquence '*c'est un paysan très pauvre*' : les tracés obtenus par le Mingographe et par *Anaproz* montrent un dénivelé entre la dernière syllabe de *paysan* et le mot *très*, la dernière syllabe de *paysan* étant nettement plus haute que le mot *très*, alors que le tracé obtenu par *Unice* affiche les deux syllabes à la même hauteur en Hz.

Cette brève comparaison montre que non seulement *Anaproz* affiche des données d'une fiabilité largement comparable à celles obtenues par le Mingographe et par *Unice* mais, en plus, *Anaproz* semble réussir une bonne moyenne de calcul entre les défauts des deux autres outils (l'excès de précision du Mingographe qui rajoute des décrochages non-pertinents et le manque de précision de *Unice* qui nivelle des différences pertinentes de F0).

1.4.3. Situation d'enregistrement, description du corpus

Dans le cadre de nos enquêtes de terrain, nous avons recueilli deux corpus d'enregistrements de français parlé en milieu scolaire.

Le premier était un corpus recueilli à l'EREA de Bonneuil-sur-Marne (dépt. 94) (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté³²) auprès d'élèves garçons âgés

³² Etablissement qui accueille des élèves en échec scolaire particulièrement grave, de 12 à 18 ans. L'emploi du temps des élèves de l'EREA est divisé : ils ont deux jours par semaine d'enseignement théorique, (principalement du français et de l'arithmétique) et trois jours par semaine d'apprentissage

de 16-18 ans qui devaient rendre compte oralement de leur dernier stage professionnel lors d'un exercice de simulation d'interrogation orale au C.A.P. Ce corpus a partiellement été exploité dans notre travail de maîtrise (1995) et dans celui de D.E.A. (1996) ; le parler de ces élèves en classe de français était dominé par un très fort sentiment d'insécurité linguistique qui se manifestait par un nombre important d'hésitations et de structures ou d'énoncés inachevés.

Le second, celui que nous allons principalement utiliser pour cette étude, est un corpus recueilli en 1997 au Collège *Emile Zola* de Suresnes (dépt. 92) auprès d'élèves de 4^{ème} en classe de français. Nous y avons enregistré une dizaine d'heures de cours de français très divers (explication de textes, exercices de grammaire, cours magistraux, interrogations orales, etc.). Le corpus actif que nous avons choisi de transcrire et d'exploiter intégralement forme un ensemble de 75 minutes au total sélectionnées pour leur homogénéité de situation, leurs qualités acoustiques et pour leur intérêt : les élèves se livrent à un exercice oral difficile. Il s'agit d'une série de séances (ou parties de séances) pendant lesquelles les élèves préparent avec leur professeur de français, Micheline Serrat, la rencontre prévue pour la fin du trimestre avec une classe de maternelle qu'ils ont déjà fréquentée. Les élèves de 4^{ème} ont décidé de raconter, à cette occasion, des histoires merveilleuses devant les enfants de maternelle. Ces histoires devaient être préalablement choisies et racontées en classe de français, devant les collègues, pour avoir leur avis et quelques conseils de leur enseignante. Notre corpus contient ainsi :

- d'une part l'enregistrement des histoires racontées par douze élèves en classe de français devant leurs collègues de classe, l'enseignante et nous-même,
- et d'autre part l'enregistrement de trois histoires sélectionnées par l'enseignante parmi les douze susmentionnées et racontées à nouveau par les trois élèves ainsi

sélectionnés, cette fois-ci devant les collègues de classe, l'enseignante, les élèves de maternelle, leur institutrice et nous-même.

Nous disposions ainsi au total de trois histoires racontées deux fois par les mêmes élèves (en classe de français et à l'école maternelle), et de neuf histoires racontées une seule fois en classe de français.

Seulement treize histoires ont été réellement exploitées dans ce travail, ce qui réduit le corpus principal à 70 minutes et 25 secondes : elles se trouvent en Annexe 2 du second tome, dans l'ordre chronologique dans lequel elles ont été racontées au fil des séances. En effet, deux histoires ont dû être éliminées : une en raison du fait qu'elle était pratiquement inaudible et inintelligible (l'élève, un garçon, parlait très bas et ne finissait parfois pas ses phrases, si bien qu'il est impossible de comprendre et donc de transcrire une grande partie de ses énoncés) et l'autre en raison du fait que ses qualités acoustiques étaient très mauvaises, l'élève (un garçon aussi) était trop loin du micro, il y a beaucoup de rires dans la salle qui accompagnent ses quelques énoncés — l'élève n'avait visiblement pas envie de raconter son histoire et abandonne très vite. Les deux récits éliminés étaient donc inachevés.

Parmi les treize histoires qui formeront le corpus actif de la présente étude, neuf ont été racontées par des filles et quatre par des garçons. Les trois élèves qui ont été sélectionnés pour raconter à nouveau leur histoire devant les enfants de maternelle ont été deux filles et un garçon. Deux d'entre eux avaient raconté en intégralité leur histoire en classe de français. La troisième, en revanche, ne se souvenait plus de la fin mais l'enseignante avait trouvé que le sujet de son histoire se prêtait très bien à la narration destinée aux petits et par conséquent elle avait discuté avec l'élève en dehors de la séance enregistrée, elle lui avait donné quelques conseils et elle a finalement décidé de la sélectionner.

Parmi les dix histoires retenues racontées en classe de français, six ont été racontées jusqu'à la fin et les quatre restantes n'ont pas été achevées (pour trois d'entre elles l'élève ne se souvenait plus de la fin et pour la quatrième c'est l'enseignante qui a décidé d'interrompre le récit³³).

Nous donnons ci-dessous un tableau récapitulatif de toutes les histoires enregistrées, classées par ordre chronologique de leur production. Nous indiquons à chaque fois la durée de l'enregistrement, le cadre d'enregistrement (classe de français ou école maternelle), le sexe du locuteur et le code abrégé qui sera utilisé pour désigner chaque échantillon tout au long de la présente recherche, notamment pour localiser les exemples que nous citerons.

Titre de l'histoire (donné ou non par l'élève)	Code abrégé	Durée	Situation d'enregis- trement	Sexe du locuteur	Remarques
Boucle d'Or et les trois ours	Boucle	5'4''	cls. de franç.	F	racontée en intégralité
Le Dessin Ensorcelé (Tchao)	Tchao	2'26''	cls. de franç.	M	racontée en intégralité
La Poule, le Chien, le Canard et le Chat	Poule	2'4''	cls. de franç.	F	racontée en intégralité
Le Cordonnier	Cordonnier	2'30''	cls. de franç.	M	inachevée (fin oubliée)
Le Père et ses trois fils	Père fils	1'44''	cls. de franç.	F	racontée en intégralité
Le Nain Oustroupestache	Nain	14'15''	cls. de franç.	F	racontée en intégralité
L'Enfant et le Lama	-		cls. de franç.	M	inachevée, inaudible, exclue du corpus actif
Les musiciens de Brême	-		cls. de franç.	M	inachevée, exclue du corpus actif
Le petit Agneau	Agneau	6'6''	cls. de franç.	F	racontée en intégralité
Le Singe et la Tortue	Singe	5'10''	cls. de franç.	F	inachevée (fin oubliée)
L'Enfant et l'Autruche	Autruche	1'48''	cls. de franç.	F	inachevée (fin oubliée)
Le Roi Grenouille	Roi-gren	13'4''	cls. de franç.	M	inachevée (interrompue par l'enseignante)
Le Dessin Ensorcelé (Tchao)	Tchao-mat	6'16''	maternelle	M	racontée en intégralité
Le petit agneau	Agneau-mat	6'18''	maternelle	F	racontée en intégralité
L'enfant et l'autruche	Autru-mat	3'30''	maternelle	F	racontée en intégralité

Le choix de chaque histoire était une surprise pour l'auditoire : les collègues et l'enseignante ignoraient le nom et le contenu de l'histoire choisie par chaque

³³ Il s'agit de l'histoire *Le Roi Grenouille*, connue par les autres élèves.

élève jusqu'au moment où ce dernier commençait à la raconter. Aucune instruction concernant le choix des histoires à raconter n'avait été donnée par l'enseignante, les élèves étaient libres de choisir parmi leurs lectures ou parmi les histoires qu'on leur avait racontées dans leur enfance.

La plupart des élèves (9 sur 12) ont choisi des histoires qu'ils avaient lues peu de temps avant, certains avaient même emprunté des livres de contes au C.D.I. du collège afin d'y faire leur choix. Deux élèves ont choisi des histoires étudiées par tous à l'école (*Le Roi Grenouille*, étudiée en classe de français et *Les musiciens de Brême* étudiée en classe d'allemand) et une élève a choisi une histoire qu'on lui avait racontée dans son enfance (*Boucle d'Or et les trois ours*).

1.4.4. Quelques remarques au sujet du caractère spontané du corpus recueilli

Aucun élève n'avait appris par cœur son histoire. Il suffit pour s'en convaincre de consulter la transcription en miroir des trois histoires racontées une première fois en classe et une seconde fois à l'école maternelle (tome 2, fin de l'annexe 2).

On s'aperçoit que les épisodes sont plus ou moins respectés, les personnages changent légèrement (par exemple, dans *Agneau*, le petit agneau rencontre à l'aller un loup, un renard et un tigre, alors que dans la deuxième version, *Agneau-mat*, il rencontre un loup, un chacal et un tigre. De même, en comparant les deux versions de *Tchao*, on remarque par exemple que la version *Tchao-mat*, qui est beaucoup plus longue que la première, comporte tout un dialogue entre les soldats et le personnage Tchao pour justifier la 'confiscation' du paon alors que dans la première version l'élève avait dit uniquement : (...) *et virent le paon // alors ils le prirent pour le roi*. Même remarque pour tout le paragraphe qui explique, à la fin de l'histoire, comment la femme est sortie du dessin : ce paragraphe n'existe que dans la deuxième version. Le conteur souhaitait manifestement rendre l'histoire plus explicite, plus accessible pour les petits,

comme en témoignent également ses questions adressées au public. En ce qui concerne les deux versions de *Autruche*, les différences sont encore plus flagrantes, l'élève avait été fortement incitée à « étoffer » son histoire ; l'individualisation du profil des personnages — le garçon et l'autruche — a beaucoup évolué entre la première et la deuxième version, et on note l'apparition d'un épisode entier qui n'avait pas d'équivalent dans la première version.

Par ailleurs, on peut relever de très nombreux exemples d'épisodes qui sont point par point équivalents dans les deux versions mais qui ne sont pas exprimés avec les mêmes mots, comme dans les couples d'exemples suivants :

a) Tchao : alors ben la voix elle fait m ben /40/ si tu es euh /70/ si tu veux t'as qu'à ↘ tu sais dessiner une euh: jolie femme ↘

b) Tchao-mat: alors ben: /60/ la voix euh lui dit ↘ /45/ essaie de dessiner une jolie femme ↗

ou bien

a') Agneau : mais le loup a reconnu sa voix /55/ alors il lui dit je t'ai reconnu petit agneau ↘ sors de ton tonneau /70/ alors il ne put fai il ne <peut, x> /35/ il ne put pas r(e)faire demi-tour ↗ /40/ il sortit de son tonneau ↗

b') Agneau-mat : mais le loup avait reconnu sa voix /120/ alors là /80/ commence à <x> et le loup lui dit /45/ petit agneau je sais que tu es dans le tonneau /60/ sors de là /115/ alors le petit agneau ne pouvait pas faire autrement /40/ et sorta du tonneau

ce qui prouve là encore que les histoires n'étaient absolument pas mémorisées et que les processus de production de parole sont bien soumis, au cours de ces récits, aux mécanismes et aux règles de production de la parole spontanée.

Nous considérons que nos enregistrements forment un corpus de *français oral spontané*, dans la mesure où les productions orales que nous avons recueillies et analysées ne sont ni le résultat d'une lecture ni celui d'une récitation de phrases mémorisées préalablement.

Cela dit, il est indéniable que la situation d'énonciation était assez contraignante pour les élèves, que l'enseignante intervenait souvent pendant les récits ou à la fin pour exprimer clairement des jugements de valeur sur l'intervention de

chaque élève. Il est évident que dans ces conditions nos locuteurs se sentaient évalués et prêtaient un soin particulier à leurs énoncés, au lexique utilisé, à la concordance des temps, etc.³⁴ Ainsi, nous gardons-nous bien d'affirmer que les échantillons de parole recueillie dans le cadre de notre enquête seraient représentatifs des productions orales du français familier ou des productions orales en général de cette tranche d'âge : nous considérons, en revanche, que notre corpus est particulièrement représentatif du français oral spontané utilisé *à l'école, en classe*, par les élèves de 4^{ème}.

Suite à nos très nombreuses heures d'observation du milieu scolaire (de différentes classes allant de la 6^{ème} jusqu'en terminale, dans trois établissements ordinaires ainsi qu'à l'EREA de Bonneuil-sur-Marne), nous pensons que notre corpus présente un grand nombre des caractéristiques du *français surveillé non lu*³⁵ que l'on peut généralement observer chez les locuteurs « ordinaires » d'une grande tranche d'âge, allant de 12-13 ans et jusqu'à 16-18 ans (ou parfois même au-delà).

Etant donné que la plupart des études que nous connaissons, portant sur des corpus d'élèves, s'intéressent soit exclusivement à leurs productions *écrites en classe* soit exclusivement à leurs productions *orales familiales*, il n'est certainement pas dépourvu d'intérêt d'analyser leurs productions orales en classe, leur *parler surveillé*. Ce registre de langue est extrêmement utilisé à l'école et en toute situation extra-scolaire qui exige un langage surveillé et par conséquent cela représente une source particulièrement riche en informations sur les compétences linguistiques et communicationnelles des élèves. Il ne faut pas oublier que ces compétences constitueront également, en très grande partie, leurs futures compétences d'adultes.

³⁴ Nous pourrions ajouter la présence du magnétophone parmi les facteurs qui ont favorisé l'émergence d'un parler surveillé, mais ses effets n'ont pas dû être trop importants car le magnétophone était très discret, les élèves ne voyaient qu'un petit micro-cravate placé généralement devant eux. En plus, lors de l'acquisition de ces enregistrements ils avaient déjà commencé à s'habituer à notre présence et à celle du micro car cette présence avait été régulière pendant plusieurs semaines.

³⁵ « Non lu » veut aussi dire, bien entendu, « non appris par cœur ».

2. Points de vue en linguistique sur les marques dites « d'hésitation » ou marques du travail de formulation

2.1. Repères chronologiques et quelques exemples significatifs

2.1.1. De nombreux travaux sur l'anglais

Si la réflexion sur les pauses silencieuses est relativement ancienne (les pauses silencieuses s'étant imposées aux phonéticiens comme indispensables non seulement à la gestion physiologique de la respiration mais aussi à la structuration, et ce dès le début des premiers enregistrements de phrases lues en laboratoire) il n'en est rien en ce qui concerne les marques orales du travail de formulation.

Ce que nous appelons *marques du travail de formulation* (TdF) et que d'autres ont appelé *phénomènes d'hésitation* (*hesitation phenomena*), *pauses non-silencieuses*, etc. (voir chapitre 1.1. *Terminologie*) correspond à une classe de phénomènes dont les phonéticiens ont pris conscience relativement tard. La présence de ces marques ne s'est imposée aux phonéticiens comme étant pratiquement indispensable dans la production de la parole spontanée que lors du début de l'expansion des travaux sur des enregistrements de parole spontanée (non lue et non apprise par cœur) effectués à l'intérieur ou à l'extérieur des laboratoires. Ces phénomènes ont été perçus dans un premier temps — et continuent à être perçus ainsi par un certain nombre de linguistes même actuellement — comme des scories du langage oral, ou bien des accidents ou des défauts d'élocution d'un locuteur donné qu'il convenait de gommer soigneusement dans la transcription. Ces marques ont été attribuées à l'émotion du locuteur ou à son inexpérience face à une situation spécifique, ou encore à son embarras...

Les premiers travaux linguistiques ou psycholinguistiques s'intéressant directement aux marques dites « d'hésitation » remontent seulement à la fin des années 50 et portent sur l'anglais parlé. Les travaux qu'on pourrait réellement qualifier de *fondateurs* en la matière, appartiennent à H. Maclay et Ch.E. Osgood (1959) et à F. Goldman-Eisler (1958, 1962, 1968, 1972, etc.) ; se reporter au chap. 1.1., *Terminologie*.

Nous notons simplement au passage que, tout en reconnaissant l'importance incontestable de l'étude de Maclay et Osgood (eu égard notamment à son impact, déjà évoqué, dans les bibliographies données ultérieurement par les chercheurs) et l'originalité de la démarche, de la réflexion menée et des critères de classement proposés à l'époque, nous restons très prudente quant aux données brutes que les deux auteurs fournissent (conformément, d'ailleurs, à leur invite) en raison de la démarche de transcription du corpus pour laquelle ils avaient opté :

« The data were tape recorded and transcribed in normal English orthography by secretaries who were instructed to produce as literal a transcription as possible. They were told to avoid any « cleaning up » of the text and asked to preserve everything said by each speaker regardless of their opinion as to its grammatical accuracy. [...] It seemed wise to sacrifice depth for breadth in an exploratory investigation, with the hope that any significant relations that might have been affected by this procedure could be checked in future studies using a fully adequate linguistic transcription¹. » (Maclay & Osgood, 1959, p.23)

Connaissant la difficulté de transcrire avec précision les énoncés oraux, même par un linguiste entraîné, même en s'aidant d'appareils ou de logiciels d'analyse de la parole, il est évident qu'une étude fondée sur un corpus issu d'une telle procédure de transcription ne saurait être qu'une *exploratory investigation*, comme l'affirment les auteurs eux-mêmes.

¹ Les soulignements nous appartiennent.

Ces travaux (Maclay & Osgood et Goldman-Eisler) ont suscité une série d'autres travaux ponctuels qui ont fait l'objet de publications régulières notamment dans la revue *Language and Speech* (de 1958 à 1985, dans les numéros 1, 5, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 17, 22, 25, 27, 28) portant sur les pauses en général ou sur les marques de TdF en particulier.

Pour un compte rendu détaillé d'une partie considérable des travaux sur l'anglais compris notamment entre 1959 et 1989 nous renvoyons à Duez (1987 ou 1991). En ce qui nous concerne, nous ferons seulement allusion au cours de notre étude à certains de ces travaux sur l'anglais, afin d'y confronter parfois nos données ou nos démarches.

Toujours dans le domaine anglophone nous signalerons tout de même quelques travaux remarquables parus après 1990 et absents, de ce fait, de l'inventaire de Duez auquel nous renvoyons.

Nous souhaitons mentionner notamment les travaux de J.E. Fox Tree qui a consacré sa thèse à la question de l'influence des marques de TdF sur la compréhension *Comprehension after speech disfluencies*, thèse non publiée, Université de Stanford, cf. bibliographie de Brennan & Williams, 1995, p.398, et en a publié les principales conclusions (Fox Tree, 1995) dans *Journal of Memory and Language*. Fox Tree formule notamment l'hypothèse que les marques de TdF attirent l'attention de l'auditeur sur le mot cible (*target word*) à venir et pourraient même favoriser une reconnaissance plus rapide de celui-ci au moment où il est réellement produit. Nous reviendrons sur les résultats des tests qu'il a mis en place au chapitre suivant.

En se basant en partie sur les travaux de Fox Tree (1993) et de Smith & Clark (1993) et en adoptant un point de vue cognitiviste, Brennan & Williams (1995) ont récemment étudié un corpus de réponses à des questions de culture générale.

Ils se sont intéressés aux formes de *réponse* ou *non réponse*² (en tenant compte des occurrences de pauses silencieuses et marques de TdF) qu'ils ont mises en relation avec, d'une part, le sentiment du locuteur de connaître ou d'avoir connu la bonne réponse (*feeling of knowing*) et, d'autre part, le sentiment de l'auditeur que le locuteur a plus ou moins confiance en sa réponse — en cas de réponse — ou que le locuteur a pu connaître à un moment donné au moins une partie de la réponse — en cas de non réponse— (*feeling of another's knowing*). Les expériences mises en place tendent à prouver que les pauses silencieuses et les marques de TdF sont utilisées par le locuteur comme des indices *métacognitifs* accompagnant sa recherche cognitive de la réponse et que les auditeurs sont capables d'interpréter correctement ces informations *métacognitives*. Ainsi les marques de TdF influenceraient-elles l'interprétation pragmatique des réponses.

Nous signalons également les travaux de M. Swerts (1998) portant sur le néerlandais qui se propose d'étudier la distribution des *filled pauses* et leur rôle dans la structuration et la segmentation du discours du point de vue du locuteur comme du point de vue de celui qui perçoit le discours. Nous renvoyons tout particulièrement à la lecture de son article pour la synthèse qu'il y fait des études précédant la sienne ainsi que pour la bibliographie très riche qu'il propose (Swerts, biblio, pp.494-496).

Plusieurs études sur l'anglais et sur le néerlandais (Swerts, 1998, Clark, 1994, Smith et Clark, 1993) obtiennent des résultats convergents qui mettent en évidence une différence de distribution, et sans doute de fonctionnement, entre deux marques de TdF courantes dans ces deux langues, le *(h)uh* et le *(h)um*. Le *(h)um* semble être significativement plus fréquent en début d'énoncé, il semble introduire des unités complexes et être accompagné par des pauses silencieuses significativement plus longues que celles qui accompagnent le *(h)uh*. Le *(h)uh*

² La 'non réponse' est dans ce cas une réponse du locuteur par laquelle le locuteur avoue ne pas savoir répondre à la question (ex: *I don't know, I have no idea, I don't remember*).

semble présenter des caractéristiques contraires, à savoir qu'il serait plus souvent présent à l'intérieur de l'énoncé, il introduirait surtout de simples unités lexicales et il serait accompagné par des pauses silencieuses plus brèves.

Ces résultats obtenus sur l'anglais nous incitent à penser que nous pourrions dégager des régularités similaires pour le français. Il est néanmoins évident pour nous qu'une grande partie de ces régularités relèvent d'une conventionalisation de certains usages (à l'intérieur d'un champ combinatoire potentiellement infini) et relèvent ainsi, au moins en partie, de l'arbitraire du signe. C'est précisément ce qui nous incite à ne pas essayer de transposer les hypothèses d'autres chercheurs sur l'anglais ou sur une autre langue mais bien au contraire de partir uniquement de corpus et d'études sur le français car il est évident pour nous qu'il n'y a *a priori* aucune raison pour que deux langues différentes conventionalisent, dans tous leurs détails, les mêmes usages en matière de marques de TdF. Nous mettons ces marques en relation avec les interjections de surprise, dépit, colère, etc., que les différentes langues n'affectent pas non plus aux mêmes signifiants malgré la trace évidente de motivation qui subsiste³. Cette remarque concerne non seulement les hypothèses sur les caractéristiques phonétiques (segmentales) des marques de TdF en anglais et en français mais également leur distribution, leurs fréquences relatives et leurs caractéristiques prosodiques, étant donné qu'une langue comme l'anglais, en l'occurrence, n'utilise pas de la même manière que le français les différents paramètres de la prosodie, que ce soit l'intensité, F0 ou la durée.

En résumé, pour le domaine anglophone, nous remarquons que les toutes premières études sur les *phénomènes d'hésitation* ont adopté principalement un point de vue psycholinguistique en s'intéressant au rapport qui existe entre la

³ Un exemple particulièrement parlant à ce propos serait la spécialisation des interjections *oh* et *ah* en français isolée par M.A. Morel et L. Danon-Boileau (cf. 1998); selon eux, *oh* exprime essentiellement le désaccord ou la surprise désagréable, alors que *ah* exprime essentiellement *l'étonnement, la vraie surprise* (p.97).

fréquence de ces marques et la tâche linguistique ou l'activité cognitive ou émotionnelle du locuteur, aux limites entre les troubles (*disturbances*) « normaux, courants » et les troubles pathologiques du langage, voir travaux de Goldman-Eisler, Kasl et Mahl (1965)⁴ ou bien un point de vue distributionnel — fréquence relative des différents types de phénomènes et distribution syntaxique, voir Maclay et Osgood (1959), Boomer et Dittman (1962). Cependant, très rapidement, les points de vue se sont diversifiés et les chercheurs en sont venus à s'intéresser au fonctionnement de l'ensemble des variables temporelles, à la vitesse de parole et à la perception de cette vitesse, à la compréhension de la parole et à l'influence de ces phénomènes sur la compréhension, au rapport qui peut exister entre le statut social du locuteur et la fréquence de ces phénomènes dans son discours. Les différents aspects de la question ont également été abordés à travers des approches expérimentales très ciblées.

Au cours des toutes dernières années, les phénomènes dits « d'hésitation » ont connu notamment un important regain d'intérêt avec les travaux en reconnaissance automatique (voir par ex. Bear et *al.*, 1992, Nakatani et Hirschberg, 1994, Shriberg et Stolcke, 1996, Shriberg et *al.*, 1997, etc.). La démarche adoptée est généralement empirique, il s'agit de décrire et de classer ces phénomènes en vue d'améliorer leur reconnaissance par les systèmes développés. Les avantages majeurs de ces études sont l'absence de tout *a priori* théorique (l'adoption d'un point de vue rigoureusement descriptif) et le traitement d'une masse très importante de données lequel assure une certaine significativité des résultats.

2.1.2. Les travaux sur le français

Comme nous le verrons, pour le domaine français, les études qui se sont intéressées de près à ce type de phénomènes ont été plus tardives que pour le

⁴ Cités par Duez (1991) : Kasl S.V., Mahl G.V. (1965), The Relationship of Disturbance and Hesitations in Spontaneous Speech to Anxiety, in *Journal of personality and Social Psychology*, 1, 425.

domaine anglophone ; la première étude connue sur un corpus de français date de 1972, voir *infra* Grosjean et Deschamps. Les études sur le français se sont surtout placées dans une perspective de description des variables temporelles de la parole ou de l'utilisation stylistique de ces variables — voir Duez *infra* — où les phénomènes marquant le travail de formulation ont été étudiés en tant que variables temporelles ayant une influence sur la vitesse de parole au même titre que la pause silencieuse ; bien plus tard (début des années 80 avec les travaux du G.A.R.S., jusqu'à la fin des années 90 avec les travaux de M.A. Morel et L. Danon-Boileau) ces phénomènes ont été pris en compte de manière plus ou moins systématique dans le cadre des descriptions syntaxiques de l'oral ou des approches interactives ou coénonciatives de la parole (voir *infra*).

Il est en revanche très rare que le point de vue distributionnel ait été abordé par des études portant sur le français. De plus, nous ne connaissons qu'une seule étude ayant mis en place des tests de perception portant spécifiquement sur les *phénomènes d'hésitation* en français — Duez (1995), qui sera évoquée au chapitre suivant — et nous ne connaissons aucune étude ayant adopté un point de vue sociolinguistique par rapport à l'utilisation de ces marques⁵. Par ailleurs, ce n'est que très récemment, comme nous le verrons, que des chercheurs se sont intéressés à la description des caractéristiques mélodiques de certaines de ces marques en français parlé.

Nous présenterons ci-dessous, dans un premier temps, les prémisses théoriques de deux modèles aboutis et très différents permettant de décrire l'organisation intonative du français, à savoir ceux de Rossi et de Morel & Danon-Boileau. Nous insisterons surtout, dans notre présentation, sur la place accordée aux marques de travail de formulation. Pour une présentation plus complète de ces travaux, incluant en plus le modèle de P. Mertens qui n'a pas encore fait l'objet

⁵ Pour l'anglais, il y a eu la tentative de Bernstein (1962).

d'une publication majeure⁶, voir l'ouvrage de Lacheret-Dujour & Beaugendre (1999).

Nous allons ensuite présenter brièvement les principaux travaux sur le français qui ont consacré une part importante aux phénomènes dits « d'hésitation » ou marques de TdF (ou à certains de ces phénomènes) ainsi que quelques travaux qui, sans y consacrer une part importante, ont apporté des informations ou formulé des hypothèses ayant significativement nourri notre réflexion.

2.1.3. Les travaux de Mario Rossi⁷ (Univ. de Provence)

Bien qu'il vise à construire un modèle descriptif pour l'intonation qui soit valable pour un grand nombre de langues, Mario Rossi a construit et enrichi au fil du temps particulièrement pour le français un des modèles indéniablement les plus aboutis de description du système intonatif de cette langue, dont les règles sont notamment applicables dans le domaine de la synthèse de la parole (Rossi, 1985, 1987, 1999 ou Rossi et *alii*, 1981). Ses travaux ont servi de base à un grand nombre de chercheurs ayant travaillé sur l'intonation du français.

Son modèle, qu'il inscrit lui-même dans le cadre des théories morphologiques et hiérarchiques de l'intonation (Rossi 1999), fait intervenir

(i) les forces sémantiques mises en jeu par la pragmatique, (ii) les contraintes imposées par la syntaxe, et (iii) les principes de bonne formation de l'intonation qui sont étroitement liés aux contraintes rythmiques et phonotactiques » (1999, p. 10)

Les unités utilisées pour découper et analyser les séquences sonores sont les morphèmes intonatifs, définis de manière très fine par « un contour ou par un ensemble de traits prosodiques » (1999, p.207) tenant compte du comportement

⁶ Le modèle de P. Mertens n'est présenté intégralement que dans sa thèse de doctorat à l'Université de Louvain, cf. bibliographie de Lacheret-Dujour & Beaugendre 1999.

⁷ Nous focaliserons ce sous-chapitre sur l'ouvrage de Rossi 1999 *L'intonation, le système du français*. Nous évoquerons ultérieurement, au chapitre consacré aux autocorrections, l'ouvrage de Rossi et Peter-Defare (1999) *Les lapsus ou comment notre fourche a langué*.

de quatre paramètres fondamentaux à savoir la mélodie, la sonie, l'allongement et la pause (idem, p.7).

Pour notre part nous emprunterons la notion de *frontière intono-syntaxique* à Rossi : ce terme désignera au cours de notre étude une frontière syntaxique marquée intonativement par un *morphème intonatif démarcatif* (pause sil., montée continuative, descente finale).

L'allongement et la pause (réelle ou subjective) servent notamment, chez Rossi, à délimiter des frontières intono-syntaxiques. L'auteur ne fait aucune place dans son modèle à l'usage stylistique de la pause, étudié en détail notamment par Duez (voir *infra*) et aucune référence de Duez ne figure dans sa bibliographie générale ; cet indice suggère que les énoncés utilisés ne sont pas des énoncés produits en situation réelle, mais plutôt en laboratoire ou en situation contrainte de type « laboratoire », et ce malgré l'affirmation de l'auteur qui parle d'utilisation de corpus spontanés. De même, dans la dernière version de son modèle (1999) il n'est à aucun moment question de l'utilisation de l'allongement ou de la pause pour marquer le TdF ou l'hésitation ; il n'est, d'ailleurs, nullement question d'hésitation ou d'effort de formulation. En effet, aussi surprenant que cela puisse paraître, tous les énoncés analysés par Rossi ou donnés comme exemple dans cet ouvrage sont parfaitement formés et ne présentent aucune trace du travail de formulation du locuteur. L'auteur ne donne en outre aucun détail sur la constitution du corpus, la seule remarque portant sur ce sujet tient en une seule phrase de l'introduction où il affirme que :

« Le modèle, tel qu'il est présenté ici, [...] a été validé sur une base de données de parole spontanée comprenant 802 unités intonatives provenant de 18 locuteurs et locutrices » (1999, p.10).

En conséquence, nous ne savons pas à quoi nous devons attribuer l'absence totale de marques de TdF des énoncés analysés par Rossi (absence totalement

inimaginable dans un corpus spontané, aussi soutenu qu'il soit) : il se peut que seuls les énoncés ne comportant pas de marques de TdF aient été sélectionnés, ou encore que ces marques aient été supprimées après l'enregistrement ou bien que les énoncés ne soient pas vraiment spontanément produits par les locuteurs mais donnés à lire avant ou suggérés d'une manière ou d'une autre. L'utilisation du mot '*validé*' suggère également une autre possibilité : il est fort probable que le modèle de Rossi ait été intégralement élaboré à partir d'énoncés de laboratoire et que l'auteur ait essayé de le valider *a posteriori* sur des énoncés spontanés. Si tel est le cas, l'ouvrage de Rossi ne contient aucune information quant aux résultats de cette *validation*, quant au taux de réussite obtenu et quant aux difficultés rencontrées. Toujours est-il que nous ne trouvons aucune hypothèse et aucune prise en compte des marques du TdF dans le modèle de Rossi, ce qui peut se comprendre si le but essentiel du modèle est de permettre la synthèse automatique de parole mais deviendrait une carence importante au cas où le modèle devrait servir par exemple à la reconnaissance automatique.

Dans la partie *Conclusion générale* de son ouvrage, Rossi revient brièvement sur l'idée de la nécessité, pour le moins théorique, de valider son modèle sur des données d'oral spontané et soulève le problème du bouleversement prosodique qui peut être provoqué par des facteurs pragmatiques ou liés à la prise en charge énonciative. Il formule ainsi clairement son hypothèse qui consiste à considérer que les facteurs pragmatiques sont des données premières qui sont soumises dès le début (ou en tous les cas avant l'encodage phonologique) aux contraintes intono-syntaxiques, le résultat étant soumis avant la production au module phonologique qui impose les principes de « bonne formation rythmique » (Rossi, 1999, p. 198) :

« il est vraisemblable [...] que l'effet énonciatif qui bouleverse la hiérarchie des frontières prend effet pendant et/ou après la dérivation des morphèmes démarcatifs, mais avant le module phonologique. » (*idem*, p. 198)

Les marques de modalité qu'on peut relever dans cette affirmation de Rossi des *Conclusions générales* (« *il est vraisemblable* », « *éventuellement* », emploi du conditionnel) ne laissent absolument pas sous-entendre que la validation aurait été réellement effectuée et que l'auteur aurait à sa disposition des données concrètes permettant de tirer au moins une première série de conclusions quant aux résultats qu'on obtiendrait en confrontant son modèle et ses hypothèses à des données d'oral spontané. Au contraire, son discours nous laisse plutôt sous-entendre que cette possibilité est simplement théoriquement envisagée:

« La comparaison du résultat de la sortie du modèle avec les données d'un corpus de parole spontanée permet à l'analyste d'identifier éventuellement⁸ ces fameux effets énonciatifs, codés au plus haut niveau, mais qui, sans la procédure de découverte que nous proposons, ne pourraient⁹ pas être correctement appréhendés. » (idem, p. 198)

En fait, Rossi part de l'hypothèse fondamentale selon laquelle les outils et les règles qui permettent de rendre compte de la structuration syntaxique et prosodique de la phrase française observée à travers des énoncés lus en laboratoire permettront de décrire, analyser et prédire à peu de choses près la structure syntaxique et prosodique de l'oral spontané. Ce postulat est partiellement contesté par P. Mertens (*apud* Lacheret-Dujour et Beaugendre, 1999, p.201) et fondamentalement contesté par Morel et Danon-Boileau.

2.1.4. Les travaux de Mary Annick Morel et de Laurent Danon-Boileau (Univ. Paris III)

La perspective choisie par Morel et Danon-Boileau consiste à prendre comme point de départ de leurs analyses la valeur iconique de base de chacun des paramètres de la prosodie (F0, intensité, durée, pause) et d'étudier les différentes combinaisons possibles de ces paramètres en français afin de pouvoir isoler les

⁸ Le soulignement nous appartient.

⁹ Le soulignement nous appartient.

aspects linguistiquement conventionnalisés de leur fonctionnement (1998, p.161). Cette théorie se propose principalement de mettre en évidence les mécanismes de gestion de la coénonciation dans la parole recueillie *in situ* à travers les indices suprasegmentaux et, tout comme le modèle de Rossi, a comme ambition de rendre compte de certains principes de fonctionnement qui se retrouvent dans de nombreuses langues.

Les deux auteurs proposent en outre un modèle qui permet de segmenter les productions orales en *paragraphes* et constituants immédiats de *paragraphe* en utilisant comme critères de définition et de démarcation les variations conjointes des quatre paramètres susmentionnés. Les constituants du *paragraphe oral* sont selon eux au nombre de trois :

- le *préambule* correspond à un segment généralement très développé « à valeur thématique ou modale » (1998, p.20) ; le *préambule* est souvent introduit par un *ligateur* qui « précise le lien de ce qui va se dire avec ce qui l'a déjà été » (1998, p.39) ;
- le *rhème* correspond à la partie de l'énoncé que l'énonciateur présente comme étant nouvelle ou contraire aux attentes et aux connaissances du coénonciateur ;
- le *postrhème* qui est facultatif, correspond à un segment bref, plat et bas, prononcé après le rhème et soustrait de ce fait à la contestation (idem, p.30).

Le *préambule* et le *rhème* sont réitérables, dans le sens qu'il existe des paragraphes oraux qui en comportent plusieurs, en succession, alors que la structure à trois constituants *préambule, rhème, postrhème* est non réitérable, dans le sens que la présence d'un *postrhème* clôt obligatoirement l'énoncé. Les constituants immédiats du *préambule* et du *rhème* sont, quant à eux, déterminés à l'aide des informations segmentales (structure morphosyntaxique des énoncés).

La principale originalité de cette démarche réside dans le fait qu'elle propose une interprétation *coénonciative*, cohérente et applicable à l'ensemble des indices

prosodiques de l'oral spontané, de la variation des différents paramètres de l'intonation.

Contrairement à Rossi (voir *supra*) le modèle coénonciatif de Morel et Danon-Boileau réserve une place importante à l'étude de ce qu'ils appellent le *travail de formulation* du locuteur et aux marques orales qui l'accompagnent.

Les auteurs définissent la *coénonciation* comme une attitude dialogale du locuteur qui construit son énoncé en fonction de la pensée et des attentes qu'il prête à son coénonciateur en se positionnant nécessairement en consensus ou en discordance par rapport à cette pensée prêtée à l'autre. Ils peuvent ainsi définir, par opposition, l'attitude en rupture de coénonciation (ou la *colocution*) définie comme une attitude dialogale qui ne prend absolument pas en compte la pensée de l'autre : « le locuteur se voit comme un informateur, sans plus. Il se trouve face à un récepteur qui pourra devenir locuteur à son tour », *idem*, p.13. L'autre, celui à qui la parole est adressée, sera désigné dans ce cas comme *colocuteur*.

Ces deux attitudes opposées sont marquées, selon les auteurs, par un usage différent des variations de F0 : si la plage de variation d'un locuteur donné est divisée en quatre niveaux de largeur égale (le niveau le plus bas du locuteur étant le niveau 1, le niveau le plus haut étant le niveau 4) alors la plage basse (allant du niveau 1 au niveau 2,5) va marquer un positionnement *hors coénonciation* du locuteur (« égocentrage, repli sur soi », *idem*, p.12) et la plage haute (allant du niveau 2,5 au niveau 4) va marquer la mise en jeu de la *coénonciation* (qu'il s'agisse de la « consensualité acquise » correspondant plutôt au niveau 3 ou d'un positionnement fortement marqué en discordance ou en convergence avec la position prêtée au coénonciateur et utilisant souvent le niveau 4 (*idem*, p. 12).

Quant à l'intensité, qui peut être couplée aux variations de F0 ou en être complètement déconnectée, elle est censée gérer principalement le droit à prendre ou garder la parole, « le canal interactif de l'échange » (*idem*, p.13).

Ainsi l'intensité sera fortement marquée lorsque le locuteur souhaite garder la parole et elle présentera une chute soit pour indiquer la fin absolue d'une prise de parole soit pour indiquer à l'auditeur qu'il peut éventuellement intervenir.

Dans cette perspective, les marques qui témoignent du travail de formulation du locuteur s'insèrent tout logiquement dans les parties d'énoncé situées en dehors de la coénonciation et présentent toutes les caractéristiques prosodiques de l'attitude égocentrée : elles se situent toujours en plage basse mais elles sont prononcées avec une intensité assez forte car elles indiquent que le locuteur souhaite garder le droit à la parole malgré la rupture ponctuelle en cours.

Les corpus utilisés par Morel et Danon-Boileau sont d'une extrême variété : enregistrements radiophoniques, conversations à bâtons rompus ou familières entre amis (à la maison, dans la cuisine) récits divers, débats, cours, etc. Leurs hypothèses sur les différentes marques de TdF utilisées en français spontané ont constitué un point de départ important pour notre étude ; voir *infra* chapitre 2.2.

2.1.5. L'étude de François Grosjean et Alain Deschamps (Univ. Paris VIII)

La toute première véritable étude consacrée au français portant sur les variables temporelles de cette langue et accordant une place importante aux phénomènes dits *d'hésitation* remonte en fait à 1972 et appartient à F. Grosjean et A. Deschamps. En se concentrant sur l'organisation temporelle du français, sans vouloir décrire le système d'organisation suprasegmentale de cette langue dans son ensemble, Grosjean et Deschamps se proposent non seulement de pallier l'inexistence de travaux dans ce domaine sur le français mais également d'établir une comparaison avec les résultats obtenus sur l'anglais qui, à l'époque, avait déjà fait l'objet d'un certain nombre d'études.

Trois articles (Grosjean et Deschamps) parus dans la revue *Phonetica* en 1972, 1973 et 1975 rendent compte de leur méthode et des résultats obtenus au fur et à

mesure au cours de cette étude de grande envergure. Ces articles ont eu un impact considérable par la suite dans le domaine français tant pour la méthode utilisée que pour leurs résultats. A l'heure actuelle, ils continuent à être très régulièrement cités par tous les linguistes qui étudient l'organisation temporelle du français et les pauses ; leur méthode de calcul continue à être utilisée (avec parfois de légères modifications) et leurs résultats font toujours référence et constituent parfois le point de départ de certaines études actuelles. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons nous arrêter un moment sur la présentation de cette étude.

Le corpus de départ de Grosjean et Deschamps est constitué de 30 interviews en français non lu enregistrées à la radio (1972). A partir de ces corpus, les auteurs se proposent de :

« dégager les données concernant les variables temporelles du français en étudiant, (a) pour chacune des variables, la distribution des valeurs, la tendance centrale, la tendance de dispersion, la corrélation avec les autres variables et (b) pour les différentes catégories de pauses, la distribution syntaxique ainsi que l'importance [...] des différents emplacements de pause. » (Grosjean et Deschamps, 1972, p.130)

En 1973, les auteurs ajoutent un nouveau corpus de 20 enregistrements recueillis dans une situation considérée comme étant plus contraignante pour les locuteurs car leur tâche était de décrire des dessins humoristiques. Cela leur permet d'aborder également la variation des paramètres étudiés en fonction de la situation extralinguistique (la difficulté de la tâche). Toutes ces données, regroupées par type de corpus, sont par la suite comparées avec des données similaires sur l'anglais de Goldman-Eisler 1968.

Les principales variables étudiées¹⁰ sont principalement la vitesse de parole, le rapport temps d'articulation / temps de locution, le temps total de pause, le

¹⁰ La marge d'erreur des mesures de la durée est de 2cs ; le seuil minimum fixe choisi pour les pauses silencieuses est de 25cs ; les tests de signification utilisés sont toujours indiqués.

nombre de pauses silencieuses et leur durée, les variables dites « secondaires » (les répétitions, les *pauses sonores*¹¹ et les faux-départs). Ces variables ont été pratiquement intégralement adoptées par Duez (1991, voir *infra*) dans son étude sur la pause, à ceci près que Duez inclut les *euh* dans le temps total de pause alors que Grosjean et Deschamps les incluent dans le temps de locution.

Nous présenterons dans le sous-chapitre 2.2. les résultats obtenus par Grosjean et Deschamps qui ont influencé nos propres hypothèses ou ont fait partie des points de départ dans cette étude.

2.1.6. L'étude d'Isabelle Guaitella (Univ. de Provence)

Toujours concernant le français, sans proposer un modèle global de description de l'intonation comme Rossi ou Morel et Danon-Boileau, I. Guaitella (1991 a et b) s'est intéressée à l'organisation rythmique de la parole et a effectué, sur un corpus néanmoins restreint, une description détaillée des caractéristiques micro-prosodiques de ce qu'elle appelle les *hésitations vocales* (à savoir le *euh* et l'allongement vocalique) qui nous a été d'une grande utilité pour notre étude.

Guaitella aborde directement le besoin « d'affronter les hésitations » lors de toute tentative de reconnaissance automatique de la parole spontanée. Elle choisit comme critère, pour repérer les hésitations vocales, de retenir

tous les « *cas où, sur une même 'syllabe', se manifeste un allongement de durée, sans qu'il y ait modification du contour de F0* » (Guaitella, 1991b, p.114).

Ce critère laisse ouverte la question de la hauteur relative ou absolue de F0, ce qui fait que les marques ainsi repérées peuvent correspondre à des marques de TdF mais aussi à d'autres unités allongées. La notion de durée est centrale pour Guaitella, mais elle doit impérativement être complétée par une observation du comportement de F0 car ce paramètre a « un rôle primordial [...] pour la

¹¹ Désigne les *euh* et les allongements.

perception de l'accent » (*idem*, p. 127); c'est d'abord la durée qui est repérée et ensuite, s'il y a « décrochage » de F0 (ou « changement de trajectoire de F0 »), le phénomène est étiqueté comme correspondant obligatoirement à une syllabe accentuée, sinon le phénomène est retenu comme pouvant correspondre à une hésitation.

Guaïtella retient uniquement les *hésitations vocales* comme marques repérables automatiquement car les autres marques orales — comme notamment les répétitions, les pauses silencieuses, les bruits de bouche divers et les marques vocaliques brèves insérées dans la parole — peuvent avoir, selon elle, d'autres fonctions, tandis que les *hésitations vocales* ou *sonores* indiquent exclusivement « l'activité de planification du locuteur » et le « maintien de la parole pour le locuteur » (*idem*, p.114). Il est intéressant de noter que, à la différence de Duez (voir *infra*), Guaïtella semble utiliser la *planification des unités* et la *conceptualisation des unités* comme des expressions synonymes : on a relevé, à la page 125 du même article, une affirmation selon laquelle l'*hésitation* permet de garder la parole « pendant une période de temps que le locuteur réserve uniquement à la conceptualisation¹² » alors qu'à la page 114 elle parlait de *planification*.

En conclusion, se fondant sur ses propres mesures et sur d'autres études, Guaïtella suggère l'existence de trois catégories d'unités bien distinctes en parole spontanée repérables principalement à l'aide de la durée mais également à l'aide des caractéristiques de F0 :

« Il semble que l'on puisse décrire ce phénomène comme la coexistence de trois zones de durées segmentales différentes: la zone temporelle des durées syllabiques, celle des durées d'hésitation, et celle des durées de pauses, l'ensemble de ces durées catégorielles étant toujours relativisables contextuellement ». (*idem*, p.124).

¹² Le soulignement nous appartient.

L'auteur présente une série de données et d'hypothèses concernant les durées, les caractéristiques de la courbe intonative des marques étudiées et leur « contexte d'apparition » ainsi que les corrélations envisageables entre ces différents aspects, hypothèses que nous reprendrons dans le sous-chapitre 2.2.

2.1.7. L'étude de Danièle Duez (Univ. de Provence)

Un peu avant Guaitella, à savoir entre 1985-1991, Danièle Duez a également étudié en détail l'organisation temporelle du français à partir d'un corpus d'enregistrements d'hommes politiques et a publié une étude particulièrement approfondie de l'utilisation stylistique de la pause silencieuse dans la parole des hommes politiques français. Son corpus, représentatif de la parole de ces locuteurs particulièrement expérimentés, comprend proportionnellement bien moins de marques de TdF qu'un corpus comme celui que nous utilisons, ceci grâce à la maîtrise de la parole en public par les hommes politiques. Les marques de TdF n'en sont néanmoins pas complètement absentes, et Duez les intègre dans son analyse et dans certaines de ses descriptions statistiques, même si la pause silencieuse reste son véritable objet d'étude .

Un des points de départ de Duez est le constat qu'elle fait de « l'ampleur prise par l'analyse des pauses ces vingt dernières années » (Duez, 1991, p.11) doublé du constat que, malgré cette ampleur, les études offrent finalement une vision fragmentaire de ce phénomène ; elles se basent souvent sur des corpus de laboratoire et prennent très rarement en compte la « fonction expressive des pauses » (idem, p.28). En outre, elle constate que les études disponibles, peu nombreuses, ayant sérieusement étudié la perception des pauses et le rôle de la subjectivité de l'auditeur concernent presque toujours l'anglais (*idem*, p.30).

Cet auteur décide ainsi de consacrer intégralement son étude à la pause, à son rôle dans l'organisation temporelle du message et à son rôle phonostylistique. L'ouvrage propose

« [...] une approche globale de ce paramètre : la pause, réalisée ou non par un silence, n’est pas analysée isolément, mais dans sa relation avec d’autres faits temporels [...] avec d’autres faits prosodiques [...] et dans son interaction avec un certain nombre de facteurs extralinguistiques. » (*idem*, p.9)

Son étude prend en compte la relation qui existe entre l’utilisation des pauses et le type de discours (discours politique, interview politique, interview amicale) ainsi que « le rapport du locuteur au pouvoir » (*dominant/dominé*). L’auteur consacre en outre deux chapitres à la perception des pauses : un consacré aux pauses silencieuses et un autre aux pauses subjectives.

Par la diversité des aspects abordés, la richesse des données et la rigueur de ses analyses, l’ouvrage de Duez représente incontestablement ‘la référence’ en matière de pauses silencieuses dans la littérature francophone. Aussi renverrons-nous régulièrement à certains de ses résultats au cours de notre étude.

Néanmoins, l’intérêt de Duez pour les marques de TdF est assez anecdotique : elle s’y intéresse dans la mesure où elles peuvent apparaître dans le voisinage immédiat des pauses silencieuses et dans la mesure où elles peuvent favoriser ou induire la perception d’une pause silencieuse. Le décompte de ces marques en fonction du type de discours (interview politique /vs/ interview amicale) lui sert également pour établir des corrélations entre leur fréquence et le contrôle plus ou moins conscient exercé par le locuteur sur son discours. Certaines de ses hypothèses, plus ou moins explicites, ont servi de point de départ pour une partie de nos analyses (*cf.* présentation plus détaillée au sous-chapitre 2.2.).

2.1.8. Autres études sur le français

Les phénomènes qui constituent notre objet d’étude principal sont omniprésents dans pratiquement tout corpus de parole non lue. Il est bien évident que d’autres chercheurs ont été confrontés à la présence de ces phénomènes en français et que, même sans s’y intéresser directement ou sans en faire leur objet d’étude

principal, certains ont été amenés soit à les décrire brièvement, soit à les caractériser ou tenter d'en rendre compte d'une manière ou d'une autre dans le cadre de leurs analyses.

Tel est le cas par exemple de Z. Fagyal (1995) qui a étudié les variations de style dans la parole de Marguerite Duras et qui a été amenée à prendre en compte, dans les variables secondaires de la parole, les marques de TdF. Le modèle qu'elle a choisi d'utiliser est celui de Duez (1991) — même terminologie et mêmes critères syntaxiques. Les résultats qu'elle obtient concernant notamment la durée des marques de TdF chez M. Duras sont très originaux. Elle montre notamment à quel point cette locutrice était capable de contrôler les variables temporelles de sa parole pour obtenir des effets stylistiques particuliers. Fagyal compare les résultats obtenus non seulement en fonction du type de discours mais également en fonction de l'âge de M. Duras.

Toujours dans le cadre d'une étude sur un corpus oral (interview radiophonique, 30 minutes, deux locuteurs) portant sur les variables temporelles et mélodiques en français, Ko (1996) se retrouve également confrontée à une fréquence non négligeable de différentes marques de TdF. Elle les étudie notamment du point de vue de la rupture de rythme qu'elles provoquent et de la position de cette rupture dans l'énoncé en cours. Elle remarque incidemment dans son étude que les marques allongées (*eah* ou *allongements*) sont plus longues en début d'énoncé, sans qu'elle fournisse de statistiques précises de son corpus à ce propos. Ko note également une variation importante de la durée des *hésitations* qui se succèdent (Ko, 1996, pp.184-186) et elle avance l'hypothèse d'une possible alternance régulière des groupes *d'hesitation* longs avec des groupes brefs, mais cette hypothèse ne se valide pas à partir de son corpus.

L'originalité de sa démarche consiste surtout dans l'étude de l'hypothèse d'une éventuelle influence de la présence d'une marque de TdF, notamment l'allongement (pp. 238-241), sur le contour mélodique du groupe subséquent.

Plus précisément, Ko formule l'hypothèse que la présence d'une marque de TdF allongée et en plage basse pourrait entraîner par un effet de « compensation » une hauteur plus importante de la dernière syllabe du groupe rythmique subséquent et surtout un rehaussement particulièrement important de la syllabe pénultième de ce même groupe ainsi qu'un rehaussement important (perçu comme un accent) sur la première syllabe du mot plein qui suit l'*hésitation* (exemple pénultième: *euh : mais mais : effectivement*, p.240, exemple première syllabe mot plein : *le : la définition de l'immigration*, p.243, *toutes les traces d'une : : : d'une autre identité*, p.247).

Cette hypothèse est intéressante mais malheureusement le corpus proposé ne comporte pas assez d'exemples pour la valider et comporte même quelques contre-exemples. En fait, les exemples donnés par Ko sont à notre avis toujours très ambigus dans le sens que les syllabes rehaussées par l'accent qu'elle appelle « de compensation » sont généralement placées en début de syntagme et font partie pratiquement toujours de mots très chargés sur le plan énonciatif (il s'agit de possibles accents contrastifs, de focalisations) ce qui fait qu'on ne peut pas savoir si leur rehaussement est lié à la présence de l'*hésitation* qui les précède ou bien s'il aurait de toute manière été produit pour des raisons stylistiques indépendantes. Les travaux de Vaissière sur le français (surtout 1974, 1975) ont montré la tendance au rehaussement stylistique fréquent des premières syllabes et des syllabes pénultièmes, ce qui rend encore plus problématique l'hypothèse de l'influence spécifique de la présence d'une *hésitation* dans ces contextes. De plus, cette tendance au rehaussement de la première syllabe est particulièrement présente dans le discours radiophonique.

Il aurait peut-être été utile, afin de mieux cerner la validité de l'hypothèse de Ko sur l'accent de compensation, de procéder à un test de perception qui, après la suppression des marques dites *d'hésitation*, demanderait à des auditeurs de repérer si les groupes ainsi rehaussés en l'absence de toute marque dans le

contexte avant restent parfaitement acceptables et naturels ou deviennent « déséquilibrés » et étranges.

Sans qu'elle traite directement des marques de TdF, la thèse récente d'I. Légrise, 1999, Univ. Paris VII a également attiré notre attention en raison des données statistiques qu'elle fournit concernant la fréquence de certains *mots de l'oral* en français. Elle consacre un chapitre à des relevés de fréquences relatives dans le corpus qu'elle étudie (dialogues de la Patrouille maritime, en situation de travail) en établissant des comparaisons avec les relevés obtenus par E. Gülich¹³ à partir notamment d'une grande partie des enregistrements du Français fondamental (Gougenheim, 1964), les relevés obtenus par N. Delbecque¹⁴ (entretiens collectifs et monologues) ainsi que ceux d'E. Saunier¹⁵, (entretiens sur les habitudes alimentaires, destinés à une étude sociolinguistique).

Ses remarques nous ont permis d'y confronter les fréquences relatives, sur mille mots, de connecteurs comme *mais, et, alors, donc, puis, ah/oh, enfin*, d'autres marqueurs comme *oui, ouais, non, bon, ben, voilà, hein, quoi* et également des *euh* relevés dans notre corpus, afin de tenter d'établir, par cette approche quantitative, si notre corpus présentait des particularités très significatives de ce point de vue à cause de la situation de communication choisie.

Nous renvoyons à l'étude d'I. Légrise (1999) pour une analyse détaillée des statistiques parallèles sur différents corpus et nous présentons dans le tableau ci-dessous les résultats obtenus sur notre corpus qui comprend pratiquement 10.000 mots (10.050) :

¹³ Citée par I. Légrise : GÜLICH, Elisabeth, 1970, *Makrosyntax des Gliederungssignale im gesprochenen französisch*, Munich, Ed. Wilhelm Fink.

¹⁴ Citée par I. Légrise : DELBECQUE, N., 1983, Les mots charnières : fréquences et fonction, in *ITL*, n°59, Louvain, pp.55-98.

¹⁵ Citée par I. Légrise : SAUNIER, Evelyne, 1997, Du rapport entre places d'interlocution et positions énonciatives. L'exemple des emplois de « on » et de la référence à l'allocutaire, in *Troisième Rencontre des Jeunes Linguistes*, Univ. du Littoral, Dunkerque.

Connecteur	Fréquence	Autre marqueur	Fréquence
mais	7‰	oui	4,5‰
et	28,6‰ ¹⁶	non	3,6‰
alors	17,4‰	ouais	0,2‰
donc	2,5‰	voilà	0,5‰
puis	2,1‰	bon	2‰
ah/oh	2,6‰	ben	4,5‰
enfin	0,8‰	hein	0,8‰
		quoi	—
		eah	53,5‰

Tableau des fréquences relatives (sur mille mots) de différents 'mots de l'oral' relevés dans notre corpus

Comme dans le relevé de Légliise, les *eah* comptent pour des mots. Ce décompte porte sur les occurrences brutes et ne distingue pas les cas de combinaison de marqueurs (de type *et alors*, *bon ben*, etc.).

En comparant notre relevé aux résultats analysés par Légliise, nous avons remarqué dans un premier temps la confirmation d'une constante de tous les autres corpus, à savoir la fréquence du connecteur *mais* qui ne semble pas dépendre du type de situation (*idem*, 1999, pp.225-226). De même, notre relevé confirme que le connecteur *alors* est particulièrement présent dans les récits : ce connecteur est en outre beaucoup plus fréquent dans notre corpus que dans ceux présentés par Légliise.

Le marqueur *donc* présenté par Légliise comme ayant une distribution très irrégulière a, dans notre corpus, une fréquence relative légèrement supérieure à celui de Delbecque et au « Français fondamental » et inférieure à celle du corpus Saunier (entretiens) et du corpus Légliise (Patrouille maritime, dialogues) ; ces différences ne sont pas significatives à cause de la forte dispersion des

¹⁶ Ce connecteur est extrêmement fréquent mais il est très difficile de distinguer nettement les occ. où il est connecteur et celles où il est simple conjonction ; le critère utilisé a largement pris en compte les indices intonatifs, mais il reste des cas quelque peu 'douteux'.

distributions. Le connecteur *puis* présente un profil diamétralement opposé à *donc* : il est plus fréquent chez nous que chez Saunier et Légglise et moins fréquent que chez Delbecque et dans le « Français fond. », ceci pouvant confirmer l'hypothèse de Gülich selon laquelle *puis* est un connecteur beaucoup plus fréquent dans les récits et monologues que dans les dialogues (*idem*, p.227, *apud* Gülich). Légglise ne dispose pas de chiffres pour la fréquence relative de *ah/oh* et de *enfin*.

En ce qui concerne les autres marqueurs, on peut noter :

- l'absence presque absolue de *ouais*¹⁷ qui semble fortement corrélé avec un registre de langue familier,
- l'absence absolue de *quoi* - ponctuant¹⁸ qui fonctionne comme un marqueur complètement égocentré — il « écarte tout partage coénonciatif », selon Morel et Danon-Boileau (1999, p.102) — et de ce fait est perçu comme agressif par l'auditeur et évité par les élèves en classe de français,
- les rares occurrences de *hein*¹⁹ qui est, selon Légglise (1999), fortement dépendant du statut autoritaire de l'énonciateur par rapport à son coénonciateur et qui a, dans notre corpus, une distribution équivalente à celle relevée dans le « Français fond. »

Bon a une distribution « modérée » dans notre corpus (inférieure aux deux corpus de dialogues, mais supérieure au « Français fond. »), alors que *ben* est plus proche des fréquences des deux corpus de dialogues. Quant à *voilà*, sa fréquence

¹⁷ Nous avons relevé seulement deux occurrences de *ouais*, une étant prononcée à voix basse par l'élève qui avait le micro, en direction d'un camarade et non pas en direction de toute la classe ou de l'enseignante (Cordonnier), et l'autre étant prononcée en direction de l'enseignante, pour confirmer brièvement une de ses remarques (Autruche).

¹⁸ Cette absence de *quoi* a été remarquée aussi dans les dialogues de la Patrouille maritime, cf. Légglise, 1999, p.230. Cela concerne uniquement le *quoi* ponctuant et non le *quoi* pronom.

¹⁹ Il est intéressant de remarquer que sur les 8 occurrences de *hein* relevées, 6 appartiennent à l'enseignante ; les deux restantes ont été produites par le locuteur de *Tchao-mat* en s'adressant à un des enfants de maternelle et par la locutrice de *Autruche-mat* à l'intérieur du discours direct prêté à la « maîtresse », personnage de son récit.

est assez faible dans notre corpus, elle est très proche de celle relevée dans le « Français fond. ».

Le marqueur *oui* présente dans notre corpus une fréquence équivalente à celle du corpus Saunier (entretiens) largement inférieure à celle du corpus Léglise et du « Français fond. », et le marqueur *non*, qui selon Gülich et Léglise aurait toujours une fréquence deux fois inférieure à celle du *oui* (*idem*, p.233), présente une fréquence relativement élevée dans notre corpus. Ceci est dû principalement à son emploi multiple (« *non non non...* ») dans l'échantillon *Tchao-mat* et dans l'échantillon *Nain* à l'intérieur des passages de discours direct des personnages. Il s'agit par conséquent d'une particularité aisément explicable de notre corpus.

En revanche pour les *eah* les occurrences sont en moyenne 5 fois plus nombreuses dans notre corpus — 53,5‰ — par rapport à la fréquence relative obtenue en moyenne par Léglise — 10,93‰ — (corpus *Patrouille maritime*). Nous ne disposons pas d'autres données de fréquence sur mille mots pour d'autres corpus, ce qui fait que nous pouvons difficilement interpréter cet écart brut. En tout état de cause, il est évident que la situation de communication a une forte influence sur la fréquence relative des marques de TdF en général (voir aussi Goldman-Eisler, 1968, Grosjean & Deschamps 1973, Duez 1991) ; dans le corpus de la Patrouille maritime, Léglise relève des fréquences du *eah* allant de 4‰ à 19,7‰ en fonction du type de situation de communication. Il est également évident que la situation d'enregistrement que nous étudions est particulièrement propice pour l'émergence d'un grand nombre de marques de TdF chez les élèves.

L'analyse quantitative rapide de ces quelques *mots de l'oral* dans notre corpus semble montrer que les fréquences relatives relevées chez nos locuteurs ne sont pas aberrantes par rapport à d'autres corpus et ne contredisent pas les observations faites par d'autres chercheurs sur des corpus de récits ou de dialogues. Notre corpus, qui alterne les périodes de récit (majoritaires) et les échanges dialogués entre l'élève et l'enseignante, serait ainsi représentatif

d'autres corpus de français oral. Malgré le fait que les marques de TdF y sont particulièrement présentes, il n'y a *a priori* aucune raison de penser que cette caractéristique serait une exception statistique, une aberration observable uniquement dans ce corpus et ne serait pas représentative d'autres corpus similaires. Il est bien évident que nous faisons l'hypothèse contraire, même si cela reste à confirmer par une analyse quantitative dans d'autres corpus qui dépasse les objectifs de cette étude.

Au cours de notre étude nous serons amenée à discuter ou à évoquer ponctuellement d'autres travaux sur le français, au fur et à mesure de la présentation de nos résultats ou de nos choix théoriques, comme notamment Luzzati (1985), Vaissière (1991, 1995, 1997), Blanche-Benveniste (1986, 1987), Fornel et Marandin (1996).

2.2. Hypothèses directement prises en compte par la présente étude

Parmi les différentes études portant directement ou incidemment sur les marques de TdF en français, quatre ont particulièrement attiré notre attention et ont directement nourri notre réflexion sur nos propres données. Ces études, que nous avons choisi de présenter ici en détail et de manière critique, ne sont pas les seules qui y auraient pu figurer : nous les avons choisies d'une part pour leur grande originalité et d'autre part à cause de leurs différences. Par ailleurs, ces études se fondent elles-mêmes sur des résultats obtenus précédemment par d'autres linguistes et sont ainsi significatives de différentes tendances dans le traitement des phénomènes qui nous intéressent.

Il s'agit de quatre études déjà présentées globalement au sous-chapitre précédent : Morel et Danon-Boileau, 1998, Duez, 1991, Guaitella, 1991 et

Grosjean et Deschamps, 1973-1975) ; nous allons à présent insister sur les détails qui auront une importance particulière pour notre étude.

Dans l'ouvrage de Duez les résultats les plus significatifs concernent l'importance de la durée des pauses dans l'organisation syntaxique et stylistique du discours, ainsi que la place des pauses réalisées ou non par un silence dans la perception de la parole naturelle. Le rôle de la durée est également central pour notre étude des marques de TdF ; nous avons tenu compte entre autres des résultats de Duez pour le choix des méthodes de mesure et des seuils de durée. (Nous allons revenir sur les tests de perception de Duez, 1991 et 1995 au chapitre suivant).

La place qu'elle consacre dans son ouvrage de 1991 exclusivement aux marques de TdF n'est en revanche pas très étendue. Après avoir défini « les pauses non-silencieuses » d'après le classement de Maclay et Osgood établi en 1959 (*cf.* Duez, 1991, p.59), l'auteur ne discute à aucun moment la pertinence de ce classement. Elle semble sous-entendre implicitement que ces quatre phénomènes (*pauses remplies, syllabes allongées, répétitions et faux-départs*) auraient le même rôle dans le discours car elle les classe sous la même étiquette : pauses non-silencieuses. Cependant, lorsqu'elle présente son découpage du temps de parole en deux grandes entités (temps total d'élocution /vs/ temps total de pause) on note qu'elle regroupe les suites sonores et les syllabes allongées sous l'étiquette *temps total d'élocution* en vertu du fait que ces segments « sont porteurs d'une information linguistique » et elle regroupe les pauses remplies²⁰, les faux-départs et les répétitions sous l'étiquette *temps total de pause*, qui contient surtout les pauses silencieuses, en vertu d'une propriété contraire (ne sont pas porteurs d'une information linguistique), *idem*, pp. 60-61.

²⁰ Ce terme désigne chez Duez les *euh*.

Cette séparation peut introduire implicitement une distinction fondamentale entre les syllabes allongées et les *eah* dits « d'hésitation » mais on remarque que cette distinction repose sur un critère formulé *a priori* quant à leur nature et non sur l'observation de leur fonctionnement. Par ailleurs, le choix de considérer que les faux-départs ne seraient pas porteurs d'information linguistique alors que les syllabes allongées le seraient peut sembler étonnant, surtout si l'on connaît les travaux de Blanche-Benveniste sur l'organisation syntaxique des *bribes* (ex. 1987) qui montrent comment les faux départs construisent *la séquence maximale* d'un énoncé. Selon nous, la position de Duez (1991) est à nuancer en tenant compte du fait que les marques de TdF ne constituent pas vraiment son objet d'étude et il est fort vraisemblable que son classement ait été construit surtout pour une raison de présentation pratique des pourcentages. Ce classement opéré au début n'a d'ailleurs aucune répercussion dans la suite de l'ouvrage et on constate même qu'à l'unique moment où Duez présente en détail la distribution des pauses non silencieuses (idem, pp. 71-78) elle regroupe tout naturellement les syllabes allongées et les *eah* et elle signale leur fonctionnement proche et leur combinatoire similaire avec la pause silencieuse.

Nous ne pouvons par conséquent pas vraiment déduire la position de cet auteur quant au fonctionnement des différentes marques de TdF car son avis n'est pas explicitement exprimé en ce sens dans les travaux que nous connaissons. En revanche, dans son ouvrage de 1991, elle résume de manière concise ce qui lui semble être les conclusions les plus significatives obtenues par des linguistes anglophones dans le domaine des marques de TdF. Nous en reprenons rapidement, ci-dessous, les points essentiels en les commentant brièvement :

❶ Hypothèses invalidées : contrairement à ce qu'on a pu penser intuitivement il n'y a pas de corrélation entre l'émotion croissante du locuteur et la fréquence des marques de TdF. Duez évoque également (*apud* Cutler et Pearson, 1985) la conclusion selon laquelle, toujours contrairement à ce que l'on a pensé, ce ne sont pas les marques de TdF qui ont le rôle principal dans les *turn taking* en

anglais mais la chute de la fréquence fondamentale, ce qui remet en cause l'hypothèse de l'utilisation des marques de TdF par un locuteur afin de garder la parole. Selon nous, cette dernière hypothèse est entièrement à revoir en français.

② Hypothèse validée : la seule hypothèse qui revient souvent à travers plusieurs études sur l'anglais consiste à considérer que les marques de TdF sont directement liées au processus d'encodage du locuteur. Dans ce sens, Maclay et Osgood (1959) remarquaient déjà que les marques de TdF précédaient le plus souvent des mots lexicaux et Boomer (1965) et Cook (1971) observaient que ces mêmes marques étaient plus souvent placées en début de syntagme. Nous ajouterons pour notre part que ces observations semblent confirmées par des études plus récentes sur l'anglais ou sur le néerlandais (Swerts, 1998) mais sont sans doute à nuancer concernant le français : en effet, Ko (1996) affirme dans sa thèse (p.183) que les « hésitations » sont plus souvent distribuées en début d'énoncé, alors que Morel et Danon-Boileau (1998) relèvent de nombreux exemples de marques de TdF tant à l'intérieur du préambule qu'à l'intérieur du rhème et Barbéris et Maurer (1998) affirment même que « les ratages se produisent fréquemment sur la partie rhématique de l'énoncé ».

③ Hypothèse à étudier : Duez conclut son chapitre consacré aux études antérieures à la sienne par une interrogation qui lui semble essentielle et qui s'impose une fois que l'on a établi la corrélation entre les marques de TdF et le déroulement du « processus d'accès à l'information lexicale lors de l'encodage » (Duez, 1991, p.17). Cette question vise à préciser si l'existence des marques de TdF « est liée à la conceptualisation ou à la programmation des unités sémantiques », autrement dit à établir des correspondances plus précises entre le moment de la production d'une marque de TdF par le locuteur et le déroulement des différentes étapes du processus d'encodage linguistique.

Cette dernière interrogation de Duez nous semble importante et nous y ferons parfois référence. Cependant, notre étude ne se propose pas d'y répondre, la

réponse requerrait une démarche cognitiviste que nous n'avons pas : ce que nous nous proposons est simplement d'apporter des éléments de réponse à ce qui représente un des intérêts principaux des études sur les marques de TdF à l'oral. Nous renvoyons à l'étude de Rossi et Peter-Defare (1999) sur les lapsus pour quelques tentatives de mise en relation du mécanisme des lapsus en français et des modèles modulaires de production de la parole.

Une question à notre avis équivalente à celle posée par Duez concernant le rôle fondamental des marques de TdF apparaît chez Morel et Danon-Boileau lorsque les auteurs proposent de classer ces marques en fonction de leurs « raisons ». Deux grandes classes se distingueraient ainsi, d'une part les marques de TdF « liées à un malaise dans la pensée » (*idem*, p.75) qui correspondent en grande partie, à notre avis, à ce que Duez appelle le travail de conceptualisation et d'autre part les marques de TdF « liées à un malaise dans la formulation » (*idem*, p.78) qui correspondent en grande partie à ce que Duez appelle le travail de programmation des unités. La distinction est illustrée par les auteurs à l'aide de plusieurs exemples où la suite de l'énoncé après la marque de TdF permet de déceler *a posteriori* la cause de cette interruption.

Pour l'anglais, Chafe (1980) notait déjà qu'il pouvait repérer deux principaux processus en cours lorsque le locuteur *hésite* en cherchant le prochain *focus* :

« sometimes speakers hesitate while they are deciding what to talk about next, and sometimes they are deciding how to talk about what they have chosen. » (Chafe, 1980, p.171)

Il nous a semblé essentiel de garder comme hypothèse de travail l'idée que les marques de TdF peuvent avoir deux causes principales, mises en évidence par plusieurs auteurs. Cependant, il est évident que lorsqu'on travaille sur un grand nombre de marques de TdF il est rarement possible et envisageable de pouvoir reconstituer le cheminement de l'élaboration de l'énoncé dans le cerveau du locuteur afin de pouvoir décider quel type de cause a provoqué le blocage qui a

été indiqué en surface par une marque de TdF. Ce critère ne nous a pas semblé applicable tel quel pour classer les phénomènes rencontrés dans notre corpus, mais nous y ferons parfois référence dans les cas particulièrement typiques. Même dans ces cas typiques, nous ne perdons pas de vue le caractère essentiellement métaphorique des expressions utilisées par rapport au fonctionnement réel du cerveau lors de la production de la parole.

En fait, nous sommes partie de l'hypothèse que nous avons à notre disposition un critère plus objectif que la tentative de reconstruction du cheminement cognitif du locuteur, un critère qui nous permette de regrouper les marques de TdF vers deux pôles différents : ce critère est tout simplement la durée. Si nous partons de l'hypothèse que le travail de conceptualisation des unités se situe en amont du travail de programmation et d'agencement des unités linguistiques, comme dans les modèles cognitifs modulaires inspirés de Fodor (1983), alors la conceptualisation a besoin de plus de durée que le traitement des unités déjà sélectionnées. Ainsi on pourra poser comme hypothèse que plus le temps écoulé entre la production d'une marque de TdF et le début de l'unité *cible* est **long** et plus il sera vraisemblable qu'il s'agit d'un problème de **conceptualisation** (d'un malaise dans la pensée) ; en revanche, plus le temps écoulé entre le début de la production d'une marque de TdF et le début de l'unité *cible* est **court**, plus il est vraisemblable qu'il s'agit d'un simple problème de **programmation** (malaise dans la formulation). Il nous semble tout à fait plausible de considérer qu'il s'agit en réalité non pas de deux classes nettement distinctes mais d'un continuum entre deux pôles opposés. Certaines marques de TdF seraient ainsi nettement plus rapprochées d'un pôle que de l'autre et certaines autres se situeraient en revanche quelque part dans le continuum entre ces deux pôles, sans qu'il nous soit possible de déterminer avec précision leur(s) cause(s).

Cette hypothèse souligne l'importance de la durée dans les phénomènes de marquage du TdF et explique la place que nous avons décidé de lui accorder, en y englobant la durée des pauses silencieuses subséquentes. En outre, la durée

étant un paramètre objectivement mesurable, le fait de se baser fondamentalement sur la durée dans nos regroupements assure l'exploitabilité de nos données même si l'hypothèse d'interprétation de la durée que nous proposons se révélait infondée (par exemple dans un modèle cognitif connexionniste, non linéaire). En effet, même si, sur le plan cognitif, il s'avérait ultérieurement qu'il n'y a aucune corrélation entre le pôle 'durée longue' et le processus de conceptualisation ni entre le pôle 'durée brève' et le processus de programmation et agencement syntaxique des unités, il n'en resterait pas moins vrai que les phénomènes que nous analysons peuvent être regroupés autour des pôles *durée longue* et *durée brève* avec une certaine régularité dont il faudra pouvoir rendre compte.

Nous allons ainsi analyser la durée moyenne de ce temps de formulation en fonction de la nature de la marque utilisée pour initialiser la période de TdF et essayer de déceler des différences significatives entre ces durées. Suivant ce raisonnement, si des différences significatives de durée apparaissent nous pourrons, sur ce seul critère, formuler l'hypothèse d'une différence significative de fonctionnement entre les quatre marques de TdF étudiées. Nous reviendrons sur cette hypothèse et sur les résultats que nous obtenons dès le chapitre 4.

Pour le français, Morel et Danon-Boileau sont à notre connaissance les seuls à avoir envisagé de manière systématique la possibilité que les différentes marques de TdF soient affectées à des fonctions énonciatives différentes et qu'elles aient des distributions différentes. Cette hypothèse s'applique notamment pour deux marques qui sont toujours traitées ensemble dans la littérature, la plupart du temps sans aucune justification théorique, à savoir le *euh* et l'allongement vocalique de TdF. Les auteurs proposent également de donner une interprétation toute différente de la répétition de mots outils, avec une nuance entre la répétition *double* et la répétition *multiple* (nous reviendrons sur cette hypothèse dans le chapitre 7).

Les deux auteurs formulent ainsi l'hypothèse que l'allongement vocalique sert à gérer « la suite immédiate du discours », ayant une « incidence locale » — recherche de mot— et une « fonction prospective ». (p. 80). De même,

« L'allongement affecte préférentiellement les relateurs (ligateurs ou verbes) et les marques de point de vue modal. L'hésitation que marque ainsi l'énonciateur correspond à une réévaluation du référent : il souhaite en proposer une qualification plus juste ou en tout cas moins contestable aux yeux du coénonciateur. Il cherche aussi l'expression la plus appropriée pour traduire une inflexion de point de vue sur l'objet de discours ». (idem, p. 82)

Nous pouvons constater que la spécificité de l'allongement selon les auteurs se situe principalement au niveau de sa portée (prospective, immédiate, locale) et du rôle énonciatif du constituant frappé par l'allongement. Cette spécificité n'est pas donnée par la nature de l'allongement en soi mais par son contexte, par sa distribution constatée dans les énoncés. Les auteurs soulignent néanmoins le caractère 'discret'²¹ de cette marque de TdF (« la marque la plus discrète de la recherche de formulation », p. 80), qui contribue aussi à la spécificité de l'allongement, mais se situe cette fois-ci du point de vue de l'auditeur-percepteur.

Les mêmes auteurs proposent une interprétation différente de la valeur du *euh* par rapport au simple allongement :

« Contrairement à l'allongement, il correspond à une opération de type référentiel et non pas de type modal. Enfin il marque moins le manque de mot que la difficulté à organiser la relation entre le segment déjà énoncé et le segment à venir. [...] Le euh marque une position syntaxique dont la valeur est déterminée par le mot précédent (nom, verbe, adverbe, liateur, etc). Mais il a en même temps une fonction rétroactive, car il permet de fixer le statut syntaxique du mot qu'il accompagne. » (idem, p.82)

Nous retrouvons dans cette caractérisation du *euh* le critère du contexte immédiat : le mot précédant le *euh* détermine son statut et son rôle, ce *euh* étant

également appelé par les auteurs *constituant fantôme*²² (p.82) ou *constituant postiche* car il marque la place du constituant à venir et il en assure provisoirement la fonction syntaxique. A la différence de la caractérisation de l'allongement, celle du *eah* contient une hypothèse très forte : le *eah* marquerait clairement une opération de type référentiel qui porte plutôt sur des segments d'énoncé et non pas simplement sur un mot.

Nous retiendrons cette hypothèse et nous la confronterons avec les données de notre corpus aux chapitres 5 et 6.

Les auteurs remarquent néanmoins qu'il existe un contexte où les locuteurs peuvent utiliser les deux marques : le *eah* tout comme l'allongement peuvent accompagner un *ligateur*. Même dans ce cas de distribution identique, les auteurs maintiennent leur hypothèse de l'existence d'une nuance entre le *eah* et l'allongement, sans développer davantage cet aspect dans leur ouvrage²³ :

« Lorsqu'il accompagne un *ligateur* [donc *eah*, mais *eah*], « *eah* » dispose d'une fonction différente d'un simple allongement. Il marque en fait que l'énonciateur accepte l'objet de discours qu'on lui propose et s'apprête à le développer », (idem, p.83)

Par ailleurs, ces auteurs considèrent que le *eah* peut même, parfois, remplir à lui tout seul le rôle énonciatif du *ligateur* lorsqu'il initialise un énoncé en l'absence de tout autre *ligateur* et qu'il n'est pas séparé par une pause silencieuse longue de la suite de cet énoncé (Morel & Danon-Boileau, 2000). Les deux auteurs sont les seuls dans la littérature française de spécialité, à notre connaissance, à poser l'hypothèse de la valeur différente de l'allongement par rapport au *eah*. Cette

²¹ Au sens donné par le Petit Robert comme suit : « I. *Par ext.*: qui n'attire pas l'attention, qui ne se fait guère remarquer ». (1996)

²² Le mot *fantôme* est à comprendre dans le sens donné par le Petit Robert de « Papier, fiche matérialisant l'absence d'un document, d'un livre sorti d'un rayon de bibliothèque ». (Petit Robert, 1996)

²³ Nous rappelons que l'ouvrage en question, Morel M.A. et Danon-Boileau L. (1998), a comme objectif la présentation du modèle coénonciatif de l'intonation ; le *travail de formulation* fait l'objet d'un chapitre d'une vingtaine de pages à l'intérieur de cet ouvrage, où les auteurs présentent leurs hypothèses de travail sur les marques de TdF qui sous-tendent des recherches encore en cours (cf. p.75)

hypothèse nous semble d'une importance capitale pour aborder la description du fonctionnement de ces marques, on ne saurait les considérer en variation libre l'une par rapport à l'autre sans l'avoir démontré au préalable.

Nous retenons ainsi les hypothèses suivantes parmi les points de départ dans notre travail :

❶ le *eah* et l'allongement vocalique marques de TdF n'ont pas la même distribution (n'apparaissent pas dans les mêmes contextes) ; en particulier, le *eah* peut jouer seul le rôle d'un *ligateur* discursif.

❷ le *eah* marquerait une opération référentielle (et porterait plutôt sur des segments d'énoncé que sur des mots) alors que l'allongement marquerait plutôt une opération modale, une inflexion du point de vue.

❸ au plan iconique, selon la théorie de Morel et Danon-Boileau, le *eah* et l'allongement ont trois points communs :

a) ils ont tous les deux une durée supérieure à celle d'une syllabe accentuée, ce qui signifie pour l'auditeur, dans les deux cas, un désir de continuation. Une durée significativement longue marque toujours, dans ce modèle, « qu'il y a plus à dire sur ce point ou que l'énonciateur effectue une recherche sur le lexique ou la syntaxe » (Séminaire 1999-2000 ; voir aussi Morel 1999a).

b) ils utilisent tous les deux la plage basse de F₀, se situant autour du niveau 2 (sur 4), ce qui signifie à l'auditeur une attitude de repli sur soi, un positionnement en face à face de l'énonciateur qui se concentre exclusivement sur sa formulation.

c) ils se caractérisent tous les deux par un maintien de l'intensité, ce qui signifie pour l'auditeur que l'énonciateur entend conserver la parole.

Sur un corpus de taille bien plus limitée, mais chronologiquement avant Morel et Danon-Boileau, Guaitella avait également publié quelques hypothèses et résultats

intéressants concernant les deux marques de TdF que sont le *guh* et l'allongement vocalique.

Chez Guaitella, ces deux marques sont confondues et traitées ensemble comme ayant le même rôle et les mêmes caractéristiques prosodiques. Comme Morel et Danon-Boileau, Guaitella considère la durée comme étant une caractéristique essentielle de ces marques. La plage de variation des durées relevées à partir de son corpus enregistre un minimum de **197 ms** et un maximum de **1157 ms** ; la durée moyenne est de **533 ms**, alors que la durée moyenne des syllabes était de 184,5 ms (Guaitella, 1991b, p.123). Il est intéressant de noter que Guaitella fait l'hypothèse que la durée des marques de TdF serait en corrélation avec leur contexte et probablement aussi avec la forme du contour mélodique réalisé. La taille de son corpus (40 exemples de marques de TdF toutes positions confondues) ne lui permet pas d'obtenir de résultats significatifs en ce sens.

Concernant l'intensité, Guaitella suppose qu'elle doit être tenue sur les marques de TdF mais ce n'est pas un paramètre qu'elle retient ou qu'elle exploite.

Le traitement de F0 est en revanche très différent chez Guaitella par rapport à Morel et Danon-Boileau. En effet, chez les deux auteurs susmentionnés c'est essentiellement la hauteur relative de F0 qui est pertinente (le niveau 2 sur 4) et le fait que le contour n'est jamais montant ; cette hauteur relative de F0 est significative du point de vue énonciatif et s'intègre dans la théorie concernant la valeur iconique des paramètres prosodiques et le couplage de ces paramètres dans les énoncés oraux réels. Chez Guaitella par contre, aucune indication sur la hauteur relative de F0 n'est donnée et ses descriptions s'attachent surtout aux différences microprosodiques entre les différents types de contours mélodiques relevés pour les marques de TdF.

Guaïtella observe que leur contour mélodique est souvent **légèrement descendant** et **rarement parfaitement plat** et avance l'hypothèse que cette caractéristique aurait des causes purement physiologiques:

« La caractéristique de ce phénomène est de se produire sous la forme d'une variation linéaire, descendante, et de faible amplitude de la fréquence fondamentale, parvenant parfois jusqu'à une instabilité périodique que l'on peut assimiler à de la 'creaky voice'. [...] Notre hypothèse est que cette 'intonation d'hésitation' n'est autre qu'une manifestation de la ligne de déclinaison (dans le sens purement physiologique de ce terme) » (1991b, p.114)

A l'intérieur de cette tendance généralement observée et probablement physiologique (et sans formuler d'hypothèse sur la pertinence des légères différences de contour mélodique), Guaïtella isole quatre types : ❶ les marques de TdF très légèrement descendantes qui peuvent être tenues jusqu'à la fin ou ❷ qui peuvent se terminer par de la *creaky voice* (ces cas représentant 80% des exemples), ❸ les marques de TdF globalement légèrement descendantes mais présentant quelques petites modulations et ❹ les marques de TdF descendantes sur une durée suffisamment longue pour que ce soit pertinent mais « se terminant par une 'amorce', c'est-à-dire une montée relativement importante de F0 » (ces deux derniers contours représentant 20% des cas), *idem*, pp. 121-122.

Outre la difficulté technique de mesurer les petites modulations éventuelles des marques de TdF et de détecter la *creaky voice* à l'aide des logiciels courants de traitement du son²⁴, rien ne semble permettre à Guaïtella d'affirmer que ces différences microprosodiques de contour mélodique soient pertinentes sur le plan énonciatif ou sur le plan de la perception. Au contraire, lorsqu'elle s'intéresse à l'importance de la pente de F0 sur les marques de TdF et qu'elle essaie de corrélérer la valeur de la différence de hauteur entre le début et la fin (comprise dans son corpus entre 0 et 67 Hz) et la forme du contour mélodique, elle n'obtient aucun résultat intéressant ; elle obtient en revanche quelques résultats

intéressants lorsqu'elle met en corrélation la valeur de la déclinaison et le contexte d'apparition de la marque (précédée ou non par une pause silencieuse).

Par ailleurs, si l'on se rapporte aux résultats obtenus sur de nombreux exemples par Morel et Danon-Boileau on peut établir un parallèle entre les caractéristiques intonatives des marques de TdF notées par Guaïtella et celles de l'incise notées par les deux auteurs : en effet, ces derniers notent que l'incise est souvent complètement plate et basse, mais que, si elle est plus longue, elle peut être légèrement modulée et si elle est enchaînée à un autre constituant du même énoncé elle présente une petite montée finale qui rappelle très fortement l'*amorce* relevée par Guaïtella.

Ce parallèle nous incite à supposer que les légères variations de contour mélodique des marques de TdF seraient plutôt dépendantes du contexte immédiat et de la durée totale de chacune de ces marques. Par conséquent, nous pensons avec Guaïtella que le schéma de déclinaison relevé sur une large majorité de marques allongées est lié au fonctionnement physiologique de la parole, mais nous ne retiendrons pas l'hypothèse de la pertinence de quatre contours légèrement différents pour la présente étude. Nous reviendrons brièvement sur les contours de *eah* relevés dans notre corpus au chapitre consacré à cette marque.

Les hypothèses formulées par Guaïtella qui nous semblent importantes pour la présente étude sont au nombre de quatre:

1) Les phénomènes qu'elle appelle *hésitations vocales* se définissent par leur durée supérieure à la durée syllabique et par leur contour mélodique 'sans décrochage'.

2) Le *eah* fonctionne comme l'allongement vocalique et présente les mêmes caractéristiques prosodiques.

²⁴ Il est vrai que nous entendons, à l'oreille, dans notre corpus, des exemples de *eah* se terminant par de la

- 3) Les *hésitations vocales* présentent une distribution quantitativement très différente dans les différents *contextes* définis par Guaïtella (nous y reviendrons).
- 4) La présence ou l'absence d'une *pause silencieuse* précédant ou suivant immédiatement une *hésitation vocale* a une influence sur sa durée.

2.2.1. La question du contexte

On peut désormais constater qu'à travers les trois études discutées, ayant consacré une part importante aux marques de TdF en français, émerge un nouveau paramètre qui, comme la durée, est considéré comme étant pertinent pour l'analyse : il s'agit du contexte des marques de TdF.

A la différence de la durée dont la définition ne pose aucun problème, le contexte est une notion bien moins consensuelle car derrière le principe de définition qui est commun (le contexte représente toujours l'environnement immédiat, suivant ou précédant le phénomène pris en compte) des différences importantes peuvent apparaître. Comment délimiter le contexte, comment sélectionner les unités pertinentes, à quel niveau, sur quel critère et comment les nommer ? Les réponses données par les trois études sont différentes. La définition du contexte des marques de TdF est le résultat d'un vrai choix méthodologique et théorique de la part de chaque auteur.

Ainsi, lorsque Guaïtella parle de l'influence du contexte sur les marques, elle choisit de sélectionner en tant que *contexte* deux types d'unités pertinentes, à savoir les *séquences sonores* et les *pauses silencieuses*. Les quatre cas de figure combinant ces deux unités formeront ainsi quatre contextes possibles. Les *hésitations vocales* pourront être : 1. encadrées par des pauses, 2. par des séquences sonores, 3. précédées par une séquence sonore et suivies par une pause, 4. précédées par une pause et suivies par une séquence sonore.

Lorsque Morel et Danon-Boileau parlent de l'influence du contexte ils sélectionnent comme unités pertinentes les constituants du paragraphe oral définis dans le cadre de leur modèle (*ligateur, préambule, rhème, paragraphe*) ainsi que la dichotomie mot outil / mot plein. Les contextes possibles seront donnés par la position de la marque étudiée à l'intérieur d'une de ces unités ou à la frontière de deux unités : après le *ligateur*, en début de *préambule*, à l'intérieur du *préambule* (plusieurs positions possibles), entre le *préambule* et le *rhème*, à l'intérieur du *rhème*, à la fin du *rhème*, en fin de *paragraphe*) et aussi, sur un autre plan, par la présence d'un MO ou d'un MP.

Pour rendre compte du contexte, Duez sélectionne comme unités pertinentes le *constituant syntaxique*, la *proposition* et l'*énoncé* et définit ainsi quatre contextes possibles: à l'intérieur d'un *constituant*, entre deux *constituants*, entre deux *propositions*, entre deux *énoncés*. Cette sélection lui permet d'introduire une sous-division qui regroupe d'un côté le premier contexte comme étant *non syntaxique* (la position *intra constituant*) et d'un autre côté toutes les trois positions restantes comme étant *syntaxiques*.

Il est évident que chacune de ces trois définitions très différentes du contexte présente ses avantages et ses désavantages — les choix ont été opérés en grande partie en fonction des objectifs de chaque étude et non en fonction de la pertinence absolue de ces définitions — et il est également évident qu'on peut envisager d'autres possibilités de définition du contexte ou des combinaisons d'éléments des trois définitions présentées, en fonction de l'objet d'étude et des buts poursuivis.

En ce qui nous concerne, la définition du contexte donnée par Guaïtella est particulièrement intéressante parce qu'elle met en avant le rôle fondamental de la présence ou de l'absence de la pause silencieuse dans le voisinage immédiat de la marque de TdF et elle avance des pourcentages de fréquence qui peuvent servir

de base de comparaison pour nos analyses. Néanmoins, il est évident que ses deux critères sont insuffisants pour rendre compte de la diversité des environnements possibles des *hésitations vocales* (pour une discussion des pourcentages de Guaïtella issus des critères qu'elle propose voir *infra* le chap. 6).

Les éléments sélectionnés par Morel et Danon-Boileau pour définir le contexte témoignent d'une position théorique presque diamétralement opposée par rapport à celle de Guaïtella : les marques de TdF sont toujours interprétées en termes coénonciatifs et leur valeur est donnée principalement par la position dans l'énoncé, alors que l'aspect phonétique n'est pas considéré comme pertinent. On note que pour définir la position à l'intérieur de l'énoncé les auteurs ont recours à une technique de découpage très fine qui, comme nous l'avons vu, permet d'isoler un nombre très élevé de cas de figure.

Le grand avantage de leur procédé est bien entendu la finesse de l'analyse. Le désavantage remarqué par A. Lacheret, lorsqu'elle passe en revue les différentes théories sur l'intonation permettant de segmenter les séquences sonores, est que ce procédé fonde tout le système d'étiquetage des unités sur le repérage premier de la fin de la macro-unité qu'est le paragraphe oral : cela oblige l'analyste à attendre parfois longtemps l'indice de fin de la macro-unité avant de pouvoir établir son découpage et s'éloigne ainsi beaucoup de tout mécanisme de perception naturelle ou automatique qui ne peut procéder que progressivement et à petits pas (cf. Lacheret-Dujour et Beaugendre, 1999, p.177)

C'est peut-être une des raisons pour laquelle les deux auteurs éprouvent le besoin d'affiner davantage leur notion de contexte en introduisant des informations sur le plan purement syntaxique pour déterminer la position de la marque étudiée par rapport aux syntagmes (précédée par un MO, début de syntagme, etc.). Ces informations sont plus locales et plus facilement exploitables.

De même, les deux auteurs évoquent brièvement la possibilité de la présence d'une pause silencieuse dans le contexte suivant immédiatement la marque de TdF comme étant un contexte particulier qui pourrait exiger un traitement différent ; ils font l'hypothèse que la pause silencieuse aurait comme rôle d'annuler ce qui a été commencé et d'indiquer « une reprise complète de la formulation » (Morel et Danon-Boileau, 1998, p.89). Cette hypothèse est cependant formulée sous toutes réserves et aucune indication de fréquence de cette combinaison dans les corpus dépouillés n'est avancée.

Par rapport à la définition du contexte dans les deux études très différentes évoquées précédemment, Duez se situe sur une position intermédiaire : étant donné que son analyse prend en compte un très grand nombre de paramètres (l'intensité, la durée, la variation de F0, le locuteur en tant qu'individu particulier, le type de situation, le pourcentage d'auditeurs qui perçoivent le phénomène) la définition du contexte ne pouvait pas être aussi complexe que celle de Morel et Danon-Boileau car les données risquaient de présenter une dispersion et une hétérogénéité impossibles à gérer. Néanmoins, sa définition du contexte est plus souple que celle de Guaïtella car plusieurs possibilités sont prises en compte. Le critère de base est syntaxique (position syntaxique / position non syntaxique) et concerne en fait plutôt la pause silencieuse que les marques de TdF. Cependant Duez affine ponctuellement la position *intérieur de constituant* en précisant parfois si les phénomènes étudiés se trouvent plutôt en début de syntagme ou non et utilise ponctuellement le critère de la présence /vs/ absence d'une marque de TdF dans le voisinage immédiat des pauses silencieuses, objet central de son étude. En ce qui nous concerne nous retenons en bloc la fréquence de la combinaison entre la pause silencieuse et les marques de TdF : à la différence de Guaïtella pour qui la pause silencieuse était un contexte pertinent pour les *hésitations*, pour Duez ce sont les *hésitations* qui sont un contexte pertinent pour la pause silencieuse. Nous essaierons de combiner les deux points de vue au chapitre consacré à la pause silencieuse.

Ce qui est intéressant dans l'approche de Duez pour notre propre étude est la prise en compte systématique de la position syntaxique de la pause à travers des critères très simples, car ce détail se révèle comme étant particulièrement pertinent pour la perception. Nous appliquerons ce critère au chapitre 4 consacré à la pause, malgré la difficulté de distinguer parfois *inter constituents* et *inter propositions*.

Nous avons notamment retenu de l'étude de Duez le fait qu'elle relève, parmi ses 320 exemples de *eah* et d'allongement, un pourcentage très important d'associations avec la pause silencieuse et le fait que ces phénomènes ont des fréquences de distribution différentes selon le critère *syntactique / non syntactique*.

Malheureusement, le fait qu'elle ne prend en considération les marques de TdF qu'en tant que contexte possible de la pause silencieuse (*cf.* 1991, pp. 71-78) rend souvent difficile pour nous l'exploitation de ses données ; pour pouvoir le faire en partie nous avons été obligée de refaire les calculs et les pourcentages en regroupant complètement différemment ses données (voir à ce propos la comparaison des pourcentages recalculés de Duez en fonction des critères proposés par Guaitella afin de permettre leur comparaison, chap. 6).

L'étude de Grosjean et Deschamps, déjà évoquée, nous fournit également un grand nombre de renseignements sur le contexte syntaxique des marques de TdF ainsi que sur certaines possibilités de combinaison de ces marques entre elles.

Un détail de grande importance pour notre étude, que nous n'avons pas retrouvé ailleurs et que nous nous proposons de vérifier à partir de nos données, est le pourcentage de syllabes allongées marques de TdF portant sur les MO (*mots grammaticaux*) monosyllabiques : **88,75%** de ces allongements relevés dans les interviews radiophoniques et de **94,16%** de ceux relevés dans les descriptions sont des MO. En revanche, les MP monosyllabiques portant un allongement marque de TdF représentent seulement entre 3% (interviews) et 3,65%

(descriptions) des allongements et les MP polysyllabiques entre 8,25% (interviews) et 2,19% (descriptions) (cf. Grosjean et Deschamps, 1972, p.153 et 1973, p.220).

Les auteurs ne donnent malheureusement pas les résultats obtenus pour la distribution des *euh* selon le même critère (suivant un MO /vs/ suivant un MP), la seule indication que nous ayons est le fait que 3,26% des *euh* se trouvent entre une préposition et un SN mais nous ne pouvons pas savoir s'il s'agit là du seul contexte où les *euh* suivent immédiatement un MO. Ce critère de la combinatoire avec les MP et les MO nous semble néanmoins particulièrement intéressant et nous allons l'exploiter dans notre étude.

La distribution des *euh* est en fait établie par Grosjean et Deschamps selon d'autres critères : les auteurs détaillent le type de syntagme qui précède ou qui suit le *euh* et sa position à l'intérieur d'un syntagme /vs/ entre deux syntagmes. Ainsi, le regroupement des pourcentages obtenus montre que 44,51% des *euh* se situent en fin de P, 16,5% se situent à l'intérieur d'une P mais entre deux syntagmes et 33% se situent à l'intérieur de P mais « au milieu du SN, du SV, entre une préposition et le SN suivant ou entre deux mots coordonnés ou apposés » (idem, 1972, pp.148-152).

Ce pourcentage met en valeur une tendance plus forte des *euh* à apparaître à l'intérieur de P plutôt qu'en fin de P par rapport aux pauses silencieuses qui sont plus fréquentes en fin de P (la tendance se confirme et s'accroît dans le corpus de 1973). Ces données ne permettent malheureusement pas d'établir une comparaison avec les allongements vocaliques de MO en raison, comme nous l'avons vu, de la divergence des critères utilisés.

2.2.2. Les combinaisons de marques chez Grosjean et Deschamps

Un dernier type de pourcentage relevé par Grosjean et Deschamps, qui s'écarte des définitions habituelles des contextes, nous a particulièrement intéressée. Il s'agit des pourcentages qui rendent compte des combinaisons de marques.

Le premier exemple concerne le pourcentage de 5,5% représentant les *eah* « qui accompagnent les faux-départs ou les répétitions » dans leur corpus d'interviews radiophoniques (*idem*, 1972, p.152). Nous n'avons pas de détails quant à l'ordre de distribution pour ces cas de figure mais cette simple indication de pourcentage est importante pour nous car elle signale la possibilité de combinaison des marques de TdF et la quantifie.

Les auteurs donnent également une autre indication du même ordre, sans être corrélée cette fois-ci à la distribution syntaxique, lorsqu'ils affirment (*idem*, p.151) que « 60% des pauses remplies²⁵ sont précédées ou suivies par un autre type de pause (pour la moitié environ par des pauses non sonores, puis par des syllabes allongées, des faux-départs et des répétitions) » et qu'ils confirment ce même pourcentage pour le corpus de 1973. Si l'on recoupe les informations on peut établir les pourcentages obtenus par ces deux auteurs dans les corpus d'interviews radiophoniques pour la combinaison des différentes marques avec les *eah* sans distinction en fonction de l'ordre d'apparition. Nous récapitulons ci-dessous ces conclusions obtenues par recoupements que nous avons complétées, dans la mesure du possible, par les conclusions des mêmes auteurs obtenues en 1973 à partir du corpus de descriptions de dessins :

- 1) environ **30%** des *eah* sont précédés ou suivis par une pause silencieuse (**37%** pour le corpus de 1973) ;
- 2) pour le corpus de 1973 uniquement : **6%** des *eah* sont précédés et suivis par une pause silencieuse.

²⁵ Ce terme désigne les *eah*.

- 3) environ **24,5%** des *eah* sont précédés ou suivis par une syllabe allongée (le plus souvent un mot grammatical monosyllabique allongé) ;
- 4) environ **5,5%** des *eah* sont précédés ou suivis par un faux-départ ou une répétition (dans le corpus de 1973, les auteurs relèvent par ailleurs que **12,34%** des *eah* sont précédés par un faux départ ou une répétition et **4%** sont suivis d'une répétition).

En ce qui concerne les allongements marquant le travail de formulation, les deux auteurs fournissent directement (en 1972) ce type de pourcentages « ventilés » en affirmant que « **35%** des syllabes allongées s'intègrent parfaitement dans la phrase en cours ». Les 65% restants correspondent à des occurrences combinées avec d'autres marques, pour lesquelles nous donnons ci-dessous les pourcentages que nous avons mis en parallèle, à chaque fois que cela a été possible, avec le corpus de 1973 :

- 1) **46%** des syllabes allongées sont précédées ou suivies d'une pause silencieuse (1973 : le même pourcentage est de **31%**) ;
- 2) **10%** des syllabes allongées sont suivies d'une répétition (1973 : **25%** représentent l'allongement du premier élément d'une répétition²⁶) ;
- 3) **7%** des syllabes allongées sont suivies d'un *eah*, **2%** sont précédées d'un *eah* (1973 : seulement **2%** sont suivies ou précédées d'un *eah*) ;
- 4) **2%** des syllabes allongées sont suivies d'une correction grammaticale (1973 : **17%** des syllabes allongées sont placées sur la dernière syllabe d'un faux-départ²⁷).

²⁶ Ces deux formulations différentes (1972/1973) semblent renvoyer aux mêmes référents, *le premier élément d'une répétition* est aussi l'élément suivi d'une répétition (de soi-même), la formulation de 1973 étant la plus précise.

²⁷ Même remarque, les « faux départs » sont corrigés par de « nouveaux départs », la fin du faux départ représente aussi la dernière syllabe avant la correction ; la formulation de 1973 est à nouveau la plus précise.

Par ailleurs les auteurs notent que, dans le corpus de 1973, **7,66%** des pauses silencieuses sont précédées par un faux départ ou une répétition.

Nous pouvons noter que, malheureusement, les auteurs n'utilisent pas les mêmes critères pour les *euh* et pour les syllabes allongées (parfois ils amalgament ce qui précède et ce qui suit, parfois ils distinguent juste ce qui suit, sans donner de précision sur ce qui précède), ce qui fait que nous ne pouvons pas croiser ces données et les exploiter directement et nous ne pouvons que très partiellement appliquer les critères de distribution de Guaïtella, qui distinguent à chaque fois la place de la pause silencieuse, pour comparer les données. De plus, ce fait de publier uniquement des pourcentages de combinaisons par rapport à chacune des marques de TdF sans donner le nombre d'occurrences ni la position dans la combinaison (début/fin, précède/suit) produit un éclatement des points de repères et rend impossible le regroupement de ces données en valeurs absolues. Il est impossible de savoir, par exemple, sur la totalité des marques de TdF, combien il y avait de combinaisons */syllabe allongée - euh/* et combien */euh - syllabe allongée/*, ni s'il y a eu des combinaisons à trois éléments.

Il n'en reste pas moins que ces détails sont très précieux car ils sont tout de même assez précis et surtout extrêmement rares dans la littérature consacrée au français. Nous allons par conséquent, dans la mesure du possible, lorsque les critères sont identiques ou proches, établir des comparaisons quantitatives entre ces données et les nôtres.

Grosjean et Deschamps notent par ailleurs que 49% des répétitions sont précédées par une autre *pause*, « il s'agit généralement d'une pause silencieuse ou d'une syllabe allongée » (1975, p. 180) et que 50% des faux départs sont suivis par une autre *pause*, le plus souvent encore la pause silencieuse et ensuite la syllabe allongée (*idem*, p. 182). Ils donnent également des détails concernant les durées des pauses silencieuses en fonction de leur position et du type de

situation d'enregistrement et passent en revue un certain nombre de caractéristiques des répétitions : nous y reviendrons au cours des chapitres 4 et 7.

Nous retenons pour l'instant de cette étude : ❶ l'hétérogénéité de la distribution des marques de TdF, ❷ la variation en fonction des situations de communication et ❸ la forte proportion de marques de TdF qui se combinent avec des pauses silencieuses ou entre elles. Selon la terminologie de Grosjean et Deschamps, qui consiste à appeler les pauses silencieuses des *pauses non sonores* et les marques de TdF des *pauses sonores* afin de pouvoir les regrouper sous un seul nom (les *pauses*), il résulte que 60% des *eah*, entre 65 et 80% des syllabes allongées et entre 50 et 70% des répétitions sont suivis ou précédés par une autre « *pause* ».

2.2.3. Les caractéristiques prosodiques des marques de TdF

Concernant la fréquence fondamentale des marques de TdF, nous rappelons que toutes les études sur le français à notre disposition s'accordent pour considérer qu'elle est relativement basse, même si elle n'est pas fixe pour un locuteur donné car elle dépend aussi de l'environnement mélodique qui la précède. Elle se situe autour du niveau 2 sur 4 dans le modèle de Morel et Danon-Boileau. Le consensus que nous avons constaté à ce sujet nous a incitée à inclure le niveau relativement bas de F0 dans la définition même des marques de TdF.

Sur l'intensité, les positions sont parfois légèrement différentes : Morel & Danon-Boileau, (1998), Morel (1999a et b) et Ko (1996) constatent que l'intensité est plutôt forte sur les marques de TdF, alors que Guaïtella (1991) préfère ne pas prendre en compte l'intensité à cause des difficultés techniques pour la mesurer. En ce qui nous concerne, nous pensons que l'intensité n'est pas un paramètre indispensable dans la reconnaissance des marques de TdF dans la mesure où il n'existe pas, à notre avis, deux types de phénomènes présentant un contour de F0 bas et linéaire et une durée aussi importante et s'opposant aux marques de TdF uniquement par l'intensité forte /vs/ faible. Il est vrai que

l'intensité est un paramètre peu étudié pour le français, soit pour des raisons théoriques (les chercheurs pensent qu'il n'est pas pertinent) soit pour des raisons pratiques (les chercheurs se trouvent confrontés à une quasi impossibilité de contrôler la mesure de ce paramètre, étant donné le simple fait que si la distance entre la bouche du locuteur et le micro varie, cela suffit pour faire varier artificiellement l'intensité). En ce qui nous concerne, le type de corpus que nous avons choisi rendait effectivement impossible tout contrôle de l'intensité et nous avons préféré signaler simplement dans nos transcriptions les pics importants sans pour autant pouvoir les considérer comme étant fiables et conformes à la réalité, ce qui nous interdisait toute analyse approfondie de ce paramètre.

Nous reviendrons en revanche en détail sur la durée des pauses silencieuses et des marques de TdF car elle semble être le paramètre le plus saillant et le plus caractéristique de ces phénomènes ; des chercheurs comme Guaitella (1991) ou Carton (1999) considèrent que la durée est le paramètre fondamental qui permet de distinguer les *eah* marques de TdF des *eah* brefs ou *eah d'appui*, cf. chap.5.

2.3. Conclusions

Pour conclure, les hypothèses ou constats significatifs concernant les marques de TdF qui semblent se dégager des études que nous avons à notre disposition sur le français peuvent se résumer de la manière suivante :

1. En français, les principales marques du travail de formulation du locuteur, (en dehors des énoncés explicites de type « *je ne me souviens plus, je cherche son nom mais ça ne me revient pas* », etc.) sont les *eah*, les syllabes finales très allongées, les répétitions et les faux départs qui se combinent souvent avec les pauses silencieuses.

2. A la différence des quatre autres marques, la pause silencieuse ne correspond pas toujours à un effort de formulation du locuteur.
3. Ces marques ont des fréquences différentes en fonction du locuteur et du type de situation. Il semble qu'il existe cependant une hiérarchie des fréquences en français, tous corpus confondus.
4. Pour les *eah* et pour les syllabes allongées, la durée est essentielle pour les distinguer de toutes les autres unités qui ne marquent pas le travail de formulation du locuteur.
5. Nous ne savons pas grand chose du rôle et du fonctionnement de ces marques de TdF, certains auteurs les regroupent sous un terme générique, d'autres les distinguent ; certains encore regroupent nettement le *eah* et les allongements vocaliques, d'autres y voient un fonctionnement différent.
6. Les *eah* et les allongements présentent des caractéristiques mélodiques communes : le niveau de F0 est relativement bas, le contour est plat ou légèrement descendant et pratiquement non modulé.
7. Plus de la moitié des marques de TdF (parfois jusqu'à 80%) sont accompagnées par d'autres marques de TdF ou par des pauses silencieuses : on constate de nombreuses combinaisons de marques.
8. La distribution des marques de TdF semble varier fortement en fonction du contexte syntaxique (principalement *début de P // intérieur de P // fin de P*).
9. La pause silencieuse semble être très présente dans le voisinage immédiat des marques de TdF (que ce soit avant ou après).

10. Il existe un certain nombre de tests de perception des pauses silencieuses en français mais il n'existe à notre connaissance qu'un seul test de perception qui vise explicitement les marques de TdF (Duez 1995). Ces marques sont parfois prises en compte, ici ou là, comme facteurs favorisant la perception d'un autre phénomène comme par exemple la pause subjective ou l'émotion du locuteur.

3. Définition des marques mixtes à partir des tests de perception

3.1. Tests de perception : présentation générale

Avant de présenter le protocole utilisé et les résultats que nous avons obtenus, il convient tout d'abord de préciser quel est le but principal de nos tests de perception et quel sera le statut que nous souhaitons leur donner à l'intérieur de ce travail.

Il existe généralement deux types d'études en linguistique qui utilisent les tests de perception : celles dont l'objectif final est précisément le protocole et le résultat même des tests, et celles qui utilisent les tests de perception en fin de la recherche, afin de valider ou de conforter leurs hypothèses ou leurs résultats, obtenus préalablement. Ces deux types d'études requièrent la mise en place de procédures de test souvent très lourdes, faisant appel à des installations de laboratoire très sophistiquées. Pour ce qui est de la deuxième catégorie d'études, le fait de réaliser les tests de perception à la fin de la recherche et de les exposer pratiquement en tant qu'annexe ne permet pas d'en intégrer les résultats dans le corps de la recherche et d'en tenir compte notamment lors de l'élaboration des hypothèses de travail.

En ce qui nous concerne, nous avons souhaité adopter une démarche pratiquement point par point contraire : d'une part nous avons allégé au maximum la procédure utilisée pour les tests, quitte à nous contenter de laisser sans réponse un certain nombre d'interrogations pour lesquelles les résultats ne pouvaient pas être concluants, d'autre part nous avons décidé de réaliser et d'exposer les tests de perception au début de notre étude (après avoir néanmoins transcrit et en partie dépouillé notre corpus et après avoir commencé à formuler un certain nombre d'hypothèses issues de la seule observation de ce corpus).

Certes, le choix d'alléger la procédure utilisée réduit la fiabilité des résultats et ne permet pas de répondre à certaines questions : c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de tester non seulement ce qui nous intéressait particulièrement dans le cadre de cette étude, mais aussi certaines questions auxquelles d'autres tests, réalisés selon des procédures plus strictes et plus encadrées, ont déjà répondu. Le fait d'obtenir des réponses concordantes à ces questions a été pour nous une forme de validation, ne serait-ce que partielle, de la procédure utilisée.

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue le fait que tout test de perception, aussi stricte qu'il soit, reste très dépendant de la procédure utilisée, du 'profil' des sujets et de bien d'autres facteurs extralinguistiques qui rendent l'interprétation des résultats et leur degré de généralité bien problématique. Ainsi, le fait de commencer plutôt que de conclure l'exposé d'une recherche par un test de perception nous permet de relativiser son importance et en même temps d'intégrer ses résultats dans la construction de nos hypothèses de travail.

Notre test de perception, qui portera sur un seul petit extrait de notre corpus, sera par conséquent un simple point de départ dans le cadre de cette recherche ; les hypothèses qu'il permettra de formuler s'intégreront dans l'analyse du fonctionnement et de la distribution des marques étudiées portant sur l'intégralité de notre corpus. Nous reviendrons de manière indirecte sur l'aspect *perception* des marques de TdF dans le chap. 9.4. consacré à leur utilisation dans une émission humoristique : il s'agira d'une sorte de test *in vivo* car les marques stylisées employées par les acteurs sont destinées à être immédiatement perçues par les spectateurs et les téléspectateurs.

Etant donné l'existence d'un certain nombre d'interrogations communes soulevées par les études de D. Duez (1991 et 1995) — seul auteur, à notre connaissance, ayant publié des tests de perception portant sur les phénomènes dits « d'hésitation » en français — et par notre propre étude, nous serons amenée

à nous reporter à plusieurs reprises aux tests menés par cet auteur afin de comparer nos résultats avec les siens.

Duez utilise le terme *hésitations* ou *phénomènes d'hésitation* dans ses deux études : c'est une des raisons qui nous ont déterminée à reprendre cette terminologie dans nos instructions données aux auditeurs, afin de rendre les comparaisons possibles. La seconde raison d'utiliser cette terminologie a été sa notoriété pour nos auditeurs. Aussi l'emploi du terme *hésitations* au cours de ce chapitre s'appliquera aux phénomènes notés par nos auditeurs.

Nous précisons que Duez (1991) utilise 10 auditeurs et un corpus d'environ 19 minutes produit par des locuteurs différents, Duez (1995) utilise 25 auditeurs et un corpus de 100 énoncés (68 *hésitations* au total) et nous-même utilisons 30 auditeurs et un corpus d'1 minute et 44 secondes produit par un seul locuteur, 45 *hésitations* au total.

3.1.1. Méthode utilisée

Suite à un concours de circonstances dues au hasard, 20 étudiants français en licence d'anglais ou d'espagnol ont participé aux tests en une seule séance collective, les 10 autres (étudiants en maîtrise ou thèse en différents domaines sauf la linguistique) ont participé individuellement aux tests, suivant strictement la même procédure présentée ci-dessous.

A l'intérieur de notre corpus, nous avons sélectionné le récit numéro 5 (*Le père et les trois fils*, code *Père fils*), qui n'a pas été raconté jusqu'au bout par la locutrice à cause d'une interruption de la part de l'enseignante. Ce récit dure ainsi seulement 104 secondes, et comporte 248 mots orthographiques (après élimination de toutes les répétitions et de tous les *euh*). L'échantillon comporte des marques simples mais aussi des combinaisons de marques contiguës.

Après avoir éliminé de la transcription tout codage utilisé pour noter les indices suprasegmentaux et les marques de TdF, nous avons obtenu la transcription donnée ci-dessous, sans aucune marque de ponctuation ou de coupure :

Transcription fournie aux sujets soumis aux tests de perception¹:

Elève: donc c'est l'histoire d'un père qui avait trois fils et ce père était très vieux et il a dit à ses fils que comme il se faisait vieux

Prof: c'est pas à moi que tu racontes cette histoire

Elève: que comme il se faisait vieux il fallait que ses fils se marient alors il a donné trois plumes à ses fils et les fils devaient la lancer et là où tomberait la plume ils iraient chercher une bague et il fallait que cette bague soit la plus belle alors le plus grand lança sa plume et sa plume tomba vers l'ouest le deuxième enfant lança sa plume et elle tomba à l'est et le plus petit tom lança sa plume et sa plume tomba sur une trappe alors le petit ouvra la trappe il descendit et il vit un tapis rouge il longea le tapis rouge et il découvrit une plusieurs femmes et ces femmes lui donnèrent une bague et il remonta des escaliers et il vit son père et ses frères et toutes les bagues étaient belles et donc son père donna un autre défi à ses garçons et toujours avec la plume le premier alla vers l'ouest le deuxième alla vers l'est et le plus petit retourna vers la trappe et dans le coffre il y avait un tapis rouge et il ramena le tapis rouge et ses frères aussi avaient des beaux tapis donc le père désespéré dit que cette fois-ci il fallait qu'ils ramènent la petite

Prof: bon on va s'arrêter là

Cette transcription a été distribuée aux sujets avant de leur faire écouter l'enregistrement correspondant. La première consigne qui leur a été donnée a été d'écouter attentivement l'enregistrement qui allait leur être soumis en suivant la transcription fournie, et de « tracer, en l'écoutant, une barre oblique à la place où ils entendaient une pause ou un arrêt ». La barre oblique devait donc « marquer graphiquement la place de chaque petit arrêt de la locutrice sur la transcription fournie » c'est-à-dire la place située sur la transcription entre le mot qui précède la pause et le mot qui suit. Avant de lancer l'écoute de l'enregistrement, nous nous sommes bien assurée que la consigne était claire pour tout le monde. Après l'écoute de l'enregistrement, nous avons demandé aux sujets s'ils avaient eu des difficultés dues au rythme de parole trop rapide. Aucun sujet n'a répondu par

¹ Sur l'exemplier utilisé l'interligne et les caractères étaient beaucoup plus grands.

l'affirmative, tous ont estimé avoir eu suffisamment de temps lors de cette écoute pour pouvoir tracer une barre oblique à chaque fois qu'ils percevaient une pause.

Après cette première phase du test, les feuilles qui leur avaient été distribuées ont été ramassées et un deuxième tirage identique au premier leur a été distribué en vue d'une deuxième écoute. La consigne donnée a été « d'écouter une nouvelle fois le même enregistrement et de tracer cette fois-ci une barre oblique à chaque fois qu'ils entendaient que la locutrice hésitait ». Il s'agissait cette fois-ci de noter les *hésitations*, ce qui était plus difficile que de noter les pauses, en raison du sens beaucoup plus large de ce mot par rapport au mot *pause* (d'où l'intérêt de commencer d'abord par les pauses, afin de familiariser les auditeurs avec le corpus et leur permettre de se faire une idée de ce qu'*hésitation* pouvait vouloir dire en l'occurrence). Avant de lancer la deuxième écoute, et afin d'être certaine que les auditeurs attribuaient un sens au mot *hésitations* par rapport à la première écoute de l'extrait, nous avons systématiquement posé la question : « Vous avez remarqué qu'elle hésitait parfois ? ». La réponse obtenue a été systématiquement affirmative (de type « Oh oui, elle hésite énormément ») ce qui nous a permis de réitérer la deuxième consigne : « Il s'agit donc de marquer, toujours par une barre oblique, tous les endroits où vous entendez qu'elle hésite ».

Tous les sujets ont compris la consigne ; quelqu'un (lors de la séance de tests en groupe) a cependant posé la question de savoir si les pauses notées précédemment pouvaient être des *hésitations* car lors de la première écoute il avait eu l'impression d'avoir noté aussi des *hésitations*. Nous lui avons répondu par l'affirmative, en confirmant qu'il peut arriver qu'au même endroit il y ait une pause et en même temps une *hésitation*. Répondant ainsi, nous évitions le risque que certains sujets, se souvenant d'avoir noté une pause à certains endroits, décident de ne pas noter d'*hésitation* lors de la deuxième écoute uniquement en pensant que l'une excluait l'autre. Cette question n'avait pas du tout été prévue et la réponse que nous avons donnée a été improvisée. Ce n'est que bien plus tard, après l'analyse de nos données que nous avons pensé avoir commis une erreur

car notre réponse a tranché artificiellement sur ce point d'une manière qui a pu aller complètement à l'encontre des intuitions de certains sujets. Il aurait sans doute été préférable de ne pas répondre à une telle question...

Les feuilles ainsi remplies ont été réunies et dépouillées en répertoriant toutes les positions pour lesquelles au moins un sujet avait perçu une pause ou respectivement une hésitation et nous avons relevé le nombre total de sujets pour chacune de ces positions.

Cette procédure se révèle critiquable à certains égards, mais elle présente également quelques avantages. En effet, Duez (1991) déclare avoir voulu éviter cette procédure pour deux raisons:

- la première: *le sujet est confronté à plusieurs tâches à la fois: écoute de l'échantillon, lecture du texte, transcription des pauses identifiées sur le texte écrit.* (p. 105)
- la deuxième: *la connaissance du texte écrit, et donc de sa structure syntaxique, peut aussi influencer sur la détection des pauses. Il est même possible qu'elle privilégie la détection des pauses grammaticales.* (p. 105)

Cependant, elle reconnaît elle-même quelques lignes plus loin, que, en ce qui concerne la procédure qu'elle a choisie²,

les conditions expérimentales diffèrent de celles de la perception normale de la parole: les sujets ont à se concentrer sur la perception des pauses silencieuses et aucune compréhension n'est requise dans le test de perception des pauses silencieuses de la parole normale. [...] Une tâche de compréhension complémentaire aurait peut-être permis de définir certains aspects de la perception des pauses silencieuses dans la parole. (p. 105).

² La procédure choisie par Duez (1991) consiste à utiliser deux magnétophones reliés, le premier servant de stimulus et le deuxième, à deux pistes, servant de 'témoin': la piste A enregistre les échantillons et la piste B enregistre les clics donnés par le sujet, au moyen d'un cordon, à chaque fois qu'il perçoit une pause. Cette procédure permet de tester l'écoute exclusivement, mais évacue une partie de la compréhension (les sujets écoutent une seule fois l'enregistrement et ont beaucoup de difficultés à le comprendre).

C'est précisément là que se situe notre test de perception : en choisissant de donner la transcription de l'enregistrement, nous évitons les problèmes d'incompréhension dus au manque de contexte réel d'interaction avec la locutrice et au débit trop rapide de la parole. La compréhension étant toujours bien meilleure en situation d'interaction réelle, (notamment par les ajustements liés à la prise en compte par le locuteur des marques d'écoute de l'auditeur, cf. Danon-Boileau et Morel 2000), le fait de fournir la transcription pouvait aider à reconstituer cette compréhension naturelle et à permettre aux sujets de concentrer leur attention sur le découpage, sans toutefois devoir faire écouter plusieurs fois de suite l'enregistrement.

En revanche, l'objection numéro 2 évoquée par Duez est un argument de taille : il se peut, effectivement, que la transcription favorise la perception des pauses silencieuses *grammaticales*, démarcatives. Il faudra par conséquent considérer avec une extrême prudence les résultats obtenus dans ces configurations. Néanmoins, nous avons constaté que les pauses subjectives (voir *infra*) relevées par Duez correspondent, tout comme dans nos résultats, à des frontières syntaxiques ou à la présence de phénomènes d'*hésitation* assez longs (voir Duez 1991, p.106). En fait, quelle que soit la procédure utilisée pour tester la perception des pauses, il semble que, de façon générale, tous les résultats issus de tests qui attirent explicitement l'attention des sujets sur le phénomène pausal concordent sur ce point : les frontières syntaxiques (limites de propositions grammaticales, limites de syntagmes, etc.) induisent la perception d'une pause subjective ou favorisent la perception de la pause réelle située dans une telle configuration ; voir aussi Boomer et Dittmann, 1962 qui montrent à quel point les pauses *grammaticales* sont attendues par les auditeurs.

Par rapport à la procédure utilisée par Duez (1995) pour tester la perception des *hésitations* (voir *infra*), l'originalité de notre démarche est de :

- faire écouter un échantillon unitaire et non des phrases isolées qui ne forment pas un texte ;

- tester la perception des combinaisons de marques et non seulement des marques isolées ;
- tester la perception des pauses silencieuses et celles des *hésitations* sur un seul et même échantillon, afin de pouvoir les comparer.

3.1.2. Quelques résultats obtenus par d'autres études

Avant de présenter nos propres résultats, nous présenterons ci-dessous une sélection de cinq études précédentes ayant utilisé des protocoles différents pour réaliser des tests de perception des pauses ou des phénomènes dits « d'hésitation » dans la parole.

BOOMER D., DITTMANN A. (1962):

Procédure:

Les enquêteurs font écouter la même phrase deux fois de suite, en introduisant parfois dans la deuxième phrase prononcée des *pauses silencieuses à l'intérieur de constituants suggérant une hésitation* ou *des pauses grammaticales (« juncture », placées aux frontières syntaxiques)*. La question posée aux sujets soumis au test est de dire si les deux phrases sont identiques ou légèrement différentes, sans attirer leur attention sur la présence des pauses.

Résultats :

Les pauses silencieuses suggérant une *hésitation* sont bien plus souvent perçues comme introduisant une différence entre les deux versions que les pauses démarcatives, grammaticales.

RUDER K.F. et JENSEN P.J.(1972):

Procédure :

Les sujets doivent insérer manuellement des pauses silencieuses dans l'énoncé, en fonction de la position aux différentes frontières syntaxiques et de varier la durée des pauses ainsi insérées.

Résultats :

Les auteurs ne constatent aucune différence significative entre les durées des pauses insérées dans les différentes positions de *frontière* choisies. Ils en concluent que les pauses qui se produisent aux frontières syntaxiques sont des indices « *redundant [...] and unnecessary for optimal perception of grammatical structure* » (p. 58).

DUEZ D. (1991) :

Procédure :

Les auditeurs écoutent un corpus de français oral, non transcrit, représentant divers extraits d'un corpus de discours ou interviews de plusieurs hommes politiques ; aucune compréhension n'est demandée. Leur tâche est de cliquer sur un cordon relié à un magnétophone à chaque fois qu'ils perçoivent une pause silencieuse, *cf.* note de bas de page *supra*. Après l'écoute du corpus réel, on soumet aux mêmes auditeurs le même corpus ayant subi une inversion spectrale, qui conserve les indices prosodiques mais supprime l'information linguistique ; par la suite on leur soumet le même corpus, une troisième fois, en échantillon complètement synthétique où toutes les séquences sonores sont remplacées par un *a* continu non-modulé ; seule la durée des pauses est maintenue. Cette procédure suit une certaine progression dans la difficulté de la tâche à accomplir.

Résultats :

La perception des pauses dans l'échantillon synthétique s'avère être plus précise et surtout très différente de la perception des pauses dans les corpus de parole normale et parole soumise simplement à l'inversion spectrale : en effet, la perception des pauses dans l'échantillon synthétique est d'environ 85%, alors qu'elle est d'environ 28% en parole normale et d'environ 27% en parole inversée, ces deux derniers cas ayant beaucoup de similarités. Les résultats mettent en évidence le rôle essentiel des facteurs prosodiques (mélodie, durée, intensité, patrons intonatifs) dans le processus de perception des pauses.

Duez montre que, pour la parole normale, les pauses silencieuses situées aux frontières de constituants, propositions ou énoncés sont mieux perçues que celles situées à l'intérieur des constituants (correspondant le plus souvent, dans son corpus, à des pauses stylistiques). Cette tendance n'apparaît pas en parole inversée. La durée des pauses est étroitement corrélée avec leur taux d'identification — plus la durée est longue, plus le taux d'identification est élevé³— alors que la présence d'une forte variation d'intensité ou de F0 avant la pause entraîne à un taux moyen d'identification de cette pause.

En ce qui concerne les pauses subjectives notées, qui ne peuvent pas être reliées à la présence d'un silence réel⁴, elles sont dans cette étude plus souvent associées à des frontières de syntagmes qu'à des frontières de propositions ou phrases, surtout en parole normale ; elles sont en outre parfois associées à la présence d'un allongement vocalique ou un *eah*, cette corrélation étant plus forte en parole inversée qu'en parole normale. Les variations élevées de F0 ou d'intensité sur la syllabe précédant les pauses n'induisent pas la perception d'une pause subjective ; cependant lorsque ces écarts sont très élevés, les taux de perception semblent être plus élevés à leur tour. En revanche, l'allongement vocalique final

« apparaît comme le paramètre le plus efficace dans la perception des pauses subjectives (p.142). [...] Dans la plupart des cas, les pauses subjectives correspondent à un allongement final, qui correspond à son tour à la réalisation d'une frontière syntaxique » (Duez, 1991, p. 140).

Ceci est particulièrement vrai pour la perception du corpus de parole soumise à l'inversion spectrale, pour lequel on remarque une forte corrélation entre l'allongement de la syllabe et le taux d'identification d'une pause subjective.

³ Cette corrélation est absolue pour les corpus de parole inversée, mais elle est moins nette pour les corpus de parole normale, pour lesquels, par exemple, les pauses longues (60-90cs) à l'intérieur des constituants ont un taux d'identification moyen alors que les pauses longues en fin d'énoncé ont un taux d'identification élevé.

⁴ Il faut noter à ce propos que Duez a choisi de réunir le corpus de perception de la parole normale et le corpus de perception de la parole inversée et de tenir compte dans ses calculs de toutes les pauses subjectives confondues mises en évidence par ses auditeurs : ainsi, elle considère que les pauses

DUEZ D. (1995) :

Procédure :

Les sujets écoutent une à une 100 séquences extraites de conversations en français ; chaque séquence peut contenir une *hésitation* ou aucune. Leur tâche est de répondre par *oui* ou *non*, après chaque séquence, s'ils ont entendu une *hésitation* du locuteur (« *je ne sais pas* » n'est pas une réponse possible). Pour palier l'effet de ce choix binaire sur les réponses, une *hésitation* sera considérée comme perçue si elle a été notée par au moins 75% des auditeurs (soit 19 sur 25). Les énoncés testés contiennent soit un *eah*, soit une syllabe allongée, soit une répétition soit un silence *d'hésitation* ; aucun énoncé ne contient des combinaisons entre ces marques.

Résultats :

Plus de la moitié des *hésitations* ciblées — soit 52,9% — ont été perçues par au moins 75% des auditeurs, ce qui montre que, contrairement aux hypothèses formulées parfois, les *hésitations* ne passent pas totalement inaperçues.

On constate une différence très significative entre le nombre de réponses positives pour un *eah*, un allongement ou une répétition et le nombre de réponses positives pour une pause silencieuse : si les trois premières sont plutôt bien perçues, la dernière n'est jamais notée par au moins 75% des auditeurs. Aucune différence significative n'a pu être établie entre les taux de perception des trois autres marques.

La durée des marques a une influence significative sur leur taux de perception. Pour les *eah* et allongements vocaliques, les marques qui dépassent le seuil de 500 ms ont été très majoritairement perçues, ce qui n'est pas le cas pour celles

qui durent 200-500 ms. Concernant les répétitions, il semble que les auditeurs soient plutôt sensibles au nombre de fois où le mot a été répété.

La position des marques par rapport aux frontières syntaxiques semble avoir un effet important qui peut être plus fort que celui de la durée : certaines marques dépassant 500 ms mais placées à l'intérieur d'un syntagme (*within-phrase*) ont été perçues par moins de la moitié des auditeurs. Le nombre d'exemples ne permet pas de tester la significativité de ce résultat.

FOX TREE J.E. (1995):

Procédure :

Les sujets soumis aux tests doivent cliquer sur un bouton lorsqu'ils identifient les mots cibles donnés par l'enquêteur. On compare ainsi le temps de réaction pour identifier un mot cible lorsque ce mot est précédé par une répétition spontanée de mot outil — ex. *of a of a heart* —, le temps de réaction lorsque ce mot est précédé par un faux départ (ex. *she asked if they / how long they they lived and [...]*) et d'autre part le temps de réaction lorsque la répétition et le faux départ sont ❶ supprimés ou ❷ remplacés par une pause silencieuse. Les enquêteurs mettent en place également un test de vérification où des répétitions de mots outils sont introduites artificiellement (par *copier/coller*) là où il n'y en avait pas eu spontanément.

Résultats:

Les deux conclusions principales des tests sont les suivantes :

- **les mots précédés par un faux-départ** sont plus difficilement identifiés (temps de réaction plus long) que les mêmes mots cibles apparaissant dans les mêmes séquences après le remplacement du faux-départ par une pause ou après la suppression simple du faux départ ;
- en suivant la même procédure en ce qui concerne les **mots précédés par des répétitions de mots outils**, aucun effet de retardement de leur identification n'a

été constaté par rapport aux séquences dont on a supprimé la répétition ou on l'a remplacée par un silence.

Plus précisément, les mots cibles suivant une répétition spontanée sont même légèrement plus rapidement identifiés que les mêmes mots cibles lorsque la répétition a été remplacée par un silence ou complètement supprimée. Cet effet n'est pas statistiquement significatif dans ce test, mais il n'intervient pas lorsque la répétition n'est pas spontanée mais insérée ultérieurement dans un énoncé qui n'en comportait pas. Cela permet de construire l'hypothèse que les mots suivant une répétition spontanée sont prononcés avec un débit plus lent, favorisant leur identification.

3.2. Nos résultats

Nous avons décompté au total 74 positions dans lesquelles au moins un sujet avait perçu une *hésitation* et 84 positions dans lesquelles au moins un sujet avait perçu une pause.

Sur les 74 positions notées pour les *hésitations*, 29 étaient des positions que nous n'avions pas prévues, qui correspondent à ce que l'on appelle couramment des *phénomènes subjectifs*, dans ce cas des *hésitations subjectives*. Nous allons par la suite analyser séparément les hésitations réelles correspondant à un phénomène sonore réel⁵ et les hésitations subjectives, qui ne correspondent à aucune marque de TdF dans la chaîne sonore.

De même, sur les 84 positions notées pour les pauses, 46 étaient des positions imprévues, qui ne correspondaient pas à une interruption supérieure à 20 cs dans

⁵ Par phénomène sonore réel nous entendons ici la présence réelle soit d'un *euh*, soit d'une répétition, soit d'un allongement vocalique supérieur à celui des voyelles accentuées en position de fin de groupe présentes dans l'échantillon soumis au test (l'allongement était considéré comme significatif après application de certains coefficients de pondération de la durée intrinsèque pour les voyelles nasales et pour les syllabes fermées, cf. *supra*, chap. 1).

la chaîne sonore et qui par conséquent correspondent à des pauses subjectives. Nous allons également en rendre compte séparément.

Deux positions ont été éliminées dès le début de tous les comptages : il s'agit de la position suivant le dernier mot de la locutrice, juste avant la première interruption de l'enseignante (*vieux*) ainsi que de la position suivant le tout dernier mot de la locutrice juste avant l'interruption finale de l'enseignante (*petite*); en effet, certains sujets ont marqué une pause dans ces deux positions et d'autres non, mais il est fort probable que parmi ceux qui ne l'ont pas fait certains aient pu considérer comme superflu le marquage d'une pause sur un emplacement aussi évident. Il s'agirait plutôt, dans ce cas, d'un choix de comportement et non pas de la perception /vs/ non-perception d'un phénomène.

Nous avons reporté en **Annexe 4** la transcription complète du récit utilisé pour ce test, découpé en *paragraphes* composés chacun d'un ou plusieurs préambules et rhèmes selon la méthode proposée par Morel et Danon-Boileau (1998). Nous avons noté à chaque fois, sur deux portées parallèles en dessous de chaque mot marqué par une barre oblique par un auditeur, le nombre de sujets ayant perçu chaque pause ou chaque *hésitation*. Le nombre de sujets ayant noté une marque subjective à un endroit donné a été marqué en caractères gras.

Nous disposons ainsi, à l'issue de ces tests de deux séries de chiffres indiquant le nombre de sujets ayant perçu les *pauses* et *hésitations réelles* et de ceux ayant noté des *pauses* ou *hésitations subjectives*. Ces données sont récapitulées séparément dans le tableau ci-dessous. La première colonne reproduit la transcription de l'échantillon ; chaque case de cette colonne s'arrête là où une pause silencieuse ou une *hésitation* a été notée par au moins un auditeur :

<i>Stimuli</i>	<i>N° sujets ayant noté chaque pause réelle</i>	<i>N° sujets ayant noté une pause subj.</i>	<i>N° sujets ayant noté chaque hésitation réelle</i>	<i>N° sujets ayant noté une hésitation subj.</i>
donc euh ⁶		2		
c'est				2
l'hisTOIRE		3		2
d'un:: /25/ d'un	19		25	
père		1		
qui avait trois fils ↗ /20/	27			1
et: euh:		3	15	
ce père était très vieux ↗ /65/	21			1
et il a dit		1		
à ses fils		2		2
que::: /55/ que que	23		29	
comme				2
il se faisait vieux ↗	-	-	-	-
<i>Prof: c'est pas à moi que tu racontes l'histoire (...)</i>				
comme il se faisait vieux ↗ euh::		17	21	
il fallait que ses fils		1		
se marient ↘ /70/	27			1
alors euh		3	7	
il				1
a donné trois plumes		9		2
à: à		4	10	
ses fils ↗ /70/	24			
et euh:::		8	23	
les fils		1		
devaient la lancer ↗		14		2
et:		7	21	
là où tomberait		1		
la plume ↗ /40/	20			1
ils iraient		1		
chercher: euh:: /45/	17		29	
une euh: une		4	12	
bague ↗		7		
et:			2	
il fallait que cette bague soit la plus belle /80/	28			2
alors euh		1	7	
le plus grand /30/ euh	11		10	
lança				2
sa plume		2		1
et sa plume tomba vers l'ouest ↗ /100/ euh:	27		20	
le:: /50/ le: le	8		14	
deuxième enfant euh:: /80/	23		19	
lança sa plume		2		
et				2
elle		1		
tomba: /95/	22		11	

⁶ Prononcé [doncque], sans aucun allongement.

3. DEFINITION DES MARQUES MIXTES A PARTIR DES TESTS DE PERCEPTION 122

à:: /40/	12		22	
l'est ↗ /85/	27			1
et euh:: /40/	11		14	
le plus petit euh		10	11	
tom euh /55/	1		10	
lança		1		1
sa plume ↗ /35/	17			
et sa plume tomba: euh			0	
sur une trappe ↘ /75/	28			
alors euh			5	
le petit ouvra la trappe ↗ /20/	17			
il descendit		4		
et il vit un tapis rouge ↗ /65/	24			
il euh:: il		6	22	
longea le tapis rouge		7		
et:: /70/	11		18	
il découvrit		3		1
une euh:: /25/	11		24	
plusieurs femmes /65/	18			
et euh		5	8	
cette ce ces			3	
femmes lui donnèrent euh:		4	5	
une bague /60/	22			3
et: euh: /50/	4		15	
il		6		7
remonta euh:: /30/	15		14	
des escaliers /50/	18			
et::		6	7	
il vit son père		3		
et ses frères /50/	19			
et:		4	13	
toutes les bagues étaient belles		15		
donc euh:		1	2	
son père /90/ euh:	17		22	
donna				1
un autre défi à ses garçons ↗ /75/	25			
et toujours avec la plume /65/ euh:	20		9	
le premier euh:: /160/	22		26	
alla		1		
vers l'ouest ↗		12		
le deuxième				1
alla vers l'est /70/	22			1
et euh:		6	14	
le				1
plus petit euh		3	2	
retourna				1
vers la trappe ↗ /70/	24			
et		1		3
dans le coffre /40/ euh::	11		10	
il y				2
avait un tapis				1

rouge /95/	27			
et: euh::		7	19	
il de :/			0	
ramena le tapis rouge		5		1
et		1		
ses frères aussi avaient de beaux tapis	23			1
donc euh:		2	8	
le:: le			7	
père désespéré dit que cette fois-ci il fallait qu'ils ramènent la petite	-	-	-	-
<i>Prof: bon on va s'arrêter là</i>				
Nombre d'occurrences	39	46	44	30
Perception moyenne /30	19,05	4,52	13,30	1,66
	<i>N° sujets ayant noté chaque pause réelle</i>	<i>N° sujets ayant noté une pause subj.</i>	<i>N° sujets ayant noté chaque hésitation réelle</i>	<i>N° sujets ayant noté une hésitation subj.</i>

Nous allons par la suite regrouper ces résultats en fonction de plusieurs critères.

3.2.1. Pauses réelles et subjectives perçues

Les pauses silencieuses ont fait l'objet de nombreuses études. Aussi nous contenterons nous d'une présentation succincte de nos résultats.

Conformément à notre tableau, sur les 30 auditeurs,

- les 39 occ. de pauses réelles ont été perçues en moyenne par 19,05 auditeurs soit **63,5 %** (écart-type: 6,8) ;
- 46 endroits non prévus⁷ ont été notés en moyenne par 4,52 auditeurs soit **15,06 %** (écart-type: 3,9) comme étant des pauses ; c'est ce que l'on appelle les pauses subjectives.

Le pourcentage des pauses perçues par les 30 sujets est 0 (nul), il n'y a absolument aucune pause silencieuse qui ait été notée par la totalité des auditeurs. Malgré cela, certaines pauses silencieuses obtiennent des scores de

⁷ Chaque sujet a noté au moins une pause subjective ; ces pauses subjectives sont très dispersées.

perception très élevés car 18,4% ont été perçues par au moins 90% des auditeurs, et **35,9%**⁸ ont été perçues par au moins 75% des auditeurs — soit 23 auditeurs.

La diversité des résultats obtenus nous a amenée à essayer de les regrouper par contextes afin de tester si dans certaines configurations les pauses ont été plus souvent perçues que dans d'autres.

Comme attendu conformément aux tests effectués par nos prédécesseurs, le nombre d'auditeurs ayant perçu les pauses *syntaxiques* est supérieur à celui ayant perçu les pauses *non-syntaxiques* : **74,13%** des auditeurs ont perçu, en moyenne, les 29 pauses réelles distribuées à des frontières syntaxiques alors que **39%** des auditeurs ont perçu les 10 pauses réelles distribuées à l'intérieur d'un constituant. Ce résultat est à considérer avec prudence pour les raisons déjà exposées liées au choix du protocole.

L'utilisation du découpage en unités énonciatives selon le modèle de Morel et Danon-Boileau va dans le même sens : nous constatons que les pauses réelles silencieuses sont beaucoup mieux perçues lorsqu'elles sont placées en fin de préambule ou de rhème que lorsqu'elles sont placées à l'intérieur d'un préambule ou un rhème.

	N° occ.	N° moyen d'auditeurs qui les ont notées	Ecart-type
Pauses sil. en fin de paragraphe	3	27,67 soit 90%	0,58
Pauses sil. en fin de préambule ou rhème	20	20,85 soit 69,5%	4,66
Pauses sil. à l'intérieur d'un préambule ou rhème	14	13,64 soit 45,5%	6,53

⁸ Ce résultat est comparable avec celui de 28% obtenu par Duez (1991) sur la parole normale.

La différence entre les deux dernières lignes du tableau est significative selon le test Two Sample Test Kolmogorov-Smirnov (KS)⁹ : KS-statistics=0.536, p=0.01. Nous ne pouvons rien affirmer sur la significativité de la première ligne, car notre extrait ne comporte que trois exemples ; sur les six paragraphes de l'extrait, deux positions finales ont dû être éliminées des comptages en raison de la configuration de coupure de parole et une autre position finale correspond à une p.sil. subjective et non réelle.

La présence d'une marque de TdF semble jouer un rôle important : nous avons constaté que les pauses silencieuses simples étaient perçues par un nombre plus important de sujets en tant que *pauses*, alors que les pauses silencieuses produites après une marque de TdF étaient moins bien identifiées :

	N° occ.	N° moyen d'auditeurs qui les ont notées	Ecart-type
Pauses sil. simples	25	21,76 soit 72,5%	4,83
Pauses sil. suivant une marque de TdF (site mixte)	14	14,21 soit 47,37%	6,02

Ce résultat est significatif : KS-statistics=0.483, p=0.03.

En ce qui concerne les pauses subjectives — qui ne correspondent pas à la présence d'un silence — nous avons constaté comme Duez (1991) que la position *frontière grammaticale* favorisait leur perception. De même, la présence d'une marque de TdF (simple ou combinée avec une autre), favorisait également la notation d'une pause silencieuse subjective. Les pauses subjectives restantes sont très dispersées — la moyenne du nombre d'auditeurs les ayant perçues au même endroit est inférieure à 2 ; elles semblent parfois correspondre à des pauses réelles voisines qui auraient été déplacées, notées avec un décalage d'un mot ou deux. Les trois configurations sont récapitulées dans le tableau suivant :

⁹ Ce test s'applique aux échantillons contenant peu de données (parfois moins de 30) et beaucoup de variables, pour comparer des données qui ne respectent pas la loi normale. Il sera appliqué pour contrôler la significativité de tous nos résultats issus de cette expérimentation.

	N° occ.	N° moyen d'auditeurs qui les ont notées	Ecart-type
Pauses sil. subj. notées sur une frontière syntaxique	15¹⁰	6,80 soit 22,66 %	5,30
Pauses sil. subj. notées à la place d'une marque de TdF	21	5,33 soit 17,6 %	3,57
Autres	12	1,91 soit 6,4 %	1,49

3.2.2. *Hésitations* réelles et subjectives perçues

De manière générale, les auditeurs ont noté moins d'*hésitations* que de *pauses silencieuses* au total, alors que dans le corpus testé il y avait plus de marques de TdF réelles (44) que de pauses silencieuses réelles (39). Plus précisément, notre premier tableau global montre que le nombre moyen d'auditeurs ayant noté chacune des marques de TdF est bien moins élevé que celui des auditeurs ayant noté chacune des pauses silencieuses, pour les occurrences réelles comme pour les occurrences subjectives.

Par conséquent, l'identification des pauses silencieuses est globalement bien meilleure que celle des *hésitations*. Ce résultat est significatif : KS-statistics=0.431, p=0.001.

Conformément à notre tableau global, sur 30 auditeurs,

- les 44 occ. de marques de TdF réelles ont été perçues en moyenne par 13,30 auditeurs (écart-type: 7,7), soit par **44,3%** ;
- 30 endroits non prévus ont été notés en moyenne par 1,66 auditeurs (écart-type: 1,18) soit par **5,5%** comme étant des *hésitations* ; c'est ce que l'on appelle les *hésitations subjectives*.

Comme pour les pauses silencieuses, le pourcentage des marques de TdF perçues par tous les 30 sujets est également nul. A la différence des pauses silencieuses, très peu de marques de TdF sont perçues par une majorité d'auditeurs car elles ne sont que **4,44%** à avoir été perçues par au moins 90% des auditeurs, et elles ne sont que **13,64%** (6 occ. sur les 44) à avoir été perçues par au moins 75% des auditeurs, contre **18,4%** et respectivement **35,9%** pour les pauses silencieuses.

Ce résultat obtenu pour les *hésitations* est très différent de celui de Duez (1995) : dans son corpus, **un peu plus de la moitié** des *hésitations*, soit 36 occ. sur 68, était perçue par au moins 75% des auditeurs. Nous pensons que le protocole qui forçait un choix binaire (*existe-t-il une hésitation, oui / non*) et demandait aux auditeurs de répondre phrase par phrase a beaucoup amélioré les scores obtenus par son test de perception.

Dans notre test, la différence entre les *hésitations* réelles perçues et les *hésitations* subjectives notées est encore plus frappante que celle que nous avons pu constater dans le cas des p.sil. Par rapport aux *pauses* subjectives, les *hésitations* subjectives sont beaucoup plus dispersées. Ce phénomène est statistiquement très significatif, KS-statistics=0.526, $p < 0.001$. Le consensus entre auditeurs est quasi nul dans la notation des *hésitations* subjectives.

Nous avons tenté de regrouper les données pour isoler les facteurs qui éventuellement favorisent la perception des marques de TdF. Dans un premier temps, nous avons isolé les marques de TdF simples et les marques accompagnées d'un autre phénomène (suivies d'une autre marque de TdF, ou bien d'une pause silencieuse). Les résultats obtenus après ce premier

¹⁰ Il y a deux cas où nous ne pouvons pas savoir si c'est la présence d'une frontière syntaxique qui a favorisé la perception d'une pause ou bien la présence d'une marque de TdF : *comme il se faisait vieux* ↗ *euh* : : (17 sujets) *il fallait que ses fils se marient* et aussi *le plus petit euh* (10 sujets) *tom euh /55/ lança sa plume* ; pour ces deux cas, nous avons comptabilisé les résultats (17 et 12 sujets ayant noté une pause) dans les deux catégories de pauses subjectives, la catégorie *frontière grammaticale*' et la catégorie *marque de TdF*.

regroupement ont mis en évidence la meilleure perception des marques combinées par rapports aux occurrences simples :

	N° occ.	N° moyen d'auditeurs qui les ont notées	Ecart-type
Marques de TdF simples	18	9,63 soit 32,1 %	7,24
Marques de TdF combinées (site mixte)	25	16,08 soit 53,6 %	7,23

Ce résultat est significatif, KS-statistics=0.481, p=0.01.

Nous avons exclus des comptages du tableau précédent un cas exceptionnel dans l'échantillon testé : il s'agit d'un *euH* marque de TdF qui était précédé et non suivi d'une pause silence (*et dans le coffre /40/ euH :: il y avait*). Cette configuration ne fait pas partie, selon nous, des combinaisons de marques car le *euH* ne forme pas un tout avec la pause silencieuse qui le précède ce qui nous empêche de le classer avec les marques combinées. Nous avons par ailleurs préféré ne pas le classer avec les marques simples, en raison de la présence même de cette pause.

La présence ou l'absence de la pause silencieuse juste après la marque de TdF s'est également avérée être un facteur important pour la perception de la marque en question. En utilisant la présence ou l'absence de ce facteur comme critère de regroupement de nos données, nous avons obtenu le tableau suivant qui montre que la présence d'une pause silencieuse semble rendre la marque de TdF plus saillante :

	N° occ.	N° moyen d'auditeurs qui les ont notées	Ecart- type
Marque(s)¹¹ de TdF + p.silence	15	19,33 soit 64,43 %	6,08
Marque(s) de TdF sans p.silence	27	10,55 soit 35,16 %	6,83

Ce résultat est statistiquement significatif : KS-statistics=0.580, p=0.002.

Bien que nos exemples ne soient pas assez nombreux pour que nous puissions obtenir des résultats significatifs en ce sens, nous avons toutefois souhaité comparer les scores de perception des différentes marques de TdF. Les résultats obtenus sont reportés dans le tableau suivant :

Marques de TdF simples ou mixtes contenant :	N° occ.	N° moyen d'auditeurs qui les ont notées	Ecart-type
un <i>EUH</i>	30	13,43 ¹²	7,54
un allongement vocalique	17	15,12	8,55
une répétition de mot outil	7	17	7,7
une autocorrection immédiate	2	13,5	-

Enfin, nous avons également compté le nombre **d'hésitations subjectives** notées aux endroits où il y avait une pause silencieuse. Si on considère que sur 25 occurrences de pauses silences simples il y a 16 occurrences pour lesquelles aucun sujet n'a noté une hésitation subjective et 9 occurrences qui ont été notées comme des « hésitations » par un ou deux sujets, de manière extrêmement dispersée, cela nous donne en moyenne : *0,48 sujets ayant noté une « hésitation » aux endroits où il y avait une pause silencieuse simple.*

Ce résultat concorde avec celui de Duez (1995) qui affirme que même en utilisant la procédure de forçage d'un choix binaire phrase par phrase aucune pause silencieuse simple n'a été reconnue par au moins 75% des auditeurs comme étant une « hésitation ».

¹¹ Il s'agit d'une seule marque de TdF suivie d'une pause silencieuse ou d'une combinaison de deux marques (allongement, *eu*, répétition ou autocorrection) suivies d'une pause silencieuse.

¹² Après le classement que nous avons mis en place au chapitre consacré au *eu* nous avons refait ce calcul en isolant uniquement les *eu* classés comme marques de TdF (25 occ.) et en excluant ceux classés comme *eu d'appui* (5 occ.) ; la nouvelle moyenne obtenue était de **14,96** auditeurs.

3.2.3. Conclusions et hypothèses

Nous pouvons résumer ainsi les résultats obtenus et les hypothèses qu'ils permettent d'envisager :

❶ Les pauses silencieuses sont significativement **mieux identifiées** comme *pauses*, les marques de TdF étant significativement moins bien identifiées comme *hésitations*. Le taux global d'identification des pauses est supérieur à celui des marques de TdF et le nombre moyen d'auditeurs ayant noté chaque pause est supérieur à celui des auditeurs ayant noté chaque hésitation. Aucune pause silencieuse et aucune marque de TdF n'a été notée par la totalité des 30 sujets interrogés ; **35,9%** des pauses silencieuses et **seulement 13,64%** des marques de TdF ont été correctement notées par au moins 75% des sujets.

Deux explications principales peuvent être envisagées pour rendre compte de cette différence globale :

- d'une part, la notion d'*hésitation* est moins objective que la notion de pause pour les sujets interrogés : si la pause relève de la réalité physique directement perceptible, l'*hésitation* renvoie en partie seulement à des phénomènes codés et directement perceptibles comme le *euh* mais elle renvoie aussi à un comportement plus complexe (le comportement « d'hésitation ») qui doit être interprété et non perçu en tant que tel à travers le sens construit par le discours du locuteur. On peut considérer qu'il existe un phénomène d'hésitation explicite impossible à localiser avec précision dans des énoncés du type *je ne sais plus lequel des deux ... je ne m'en souviens plus très bien...* etc.). Le peu de temps imparti aux auditeurs pour noter les « hésitations » a pu entraîner la notation exclusive des marques les plus saillantes, exigeant un temps très court de classement en tant qu'*hésitations*.

- d'autre part, il se peut que par rapport aux pauses silencieuses les marques de TdF soient phonétiquement moins proéminentes, moins saillantes pour la

perception : le rôle des pauses silencieuses dans l'organisation rythmique des énoncés oraux n'est plus à démontrer (rôle démarcatif et effet de regroupement) alors que celui de ces marques reste à définir.

② La présence d'une frontière syntaxique **favorise** la perception des pauses silencieuses réelles et induit la perception de pauses subjectives lorsqu'il n'y a aucune pause réelle. Ce résultat qui confirme celui de Duez (1991) peut avoir été influencé, dans notre cas, par le choix du protocole d'expérimentation qui fournissait la transcription aux auditeurs.

Selon nous, le rôle de la présence d'une frontière syntaxique dans la perception des pauses silencieuses est non négligeable quel que soit le protocole choisi. Ce constat montre que les pauses silencieuses structurant et hiérarchisant les énoncés sont attendues par les auditeurs et, loin d'être gommées de la perception, elles sont au contraire rétablies subjectivement même là où elles étaient en réalité absentes.

En utilisant le découpage différent, en constituants de paragraphe, proposé par Morel et Danon-Boileau (1998), nous avons obtenu un résultat qui va dans le même sens : les pauses réelles silencieuses sont mieux perçues lorsqu'elles sont placées en fin de préambule ou de rhème que lorsqu'elles sont placées à l'intérieur d'un préambule ou un rhème.

③ La présence d'une pause silencieuse à la suite d'une marque de TdF simple ou combinée **favorise la perception en tant qu' *hésitation*** de ce phénomène.

Cette différence constatée dans la perception des marques suivies ou non par une pause silencieuse permet de formuler l'hypothèse que les marques [+ p.sil] et les marques [- p.sil.] pourraient présenter non seulement des différences au niveau de la perception par l'auditeur mais également des différences de distribution dans les énoncés.

⊕ La remarque précédente a un corollaire, dans notre test : la présence d'une pause silencieuse subséquente à une marque de TdF **inhibe en partie la perception de cette pause silencieuse.**

Selon nous, la pause silencieuse qui se trouve dans une telle configuration forme une unité, une marque mixte, avec la marque de TdF qui la précède et c'est la marque de TdF qui retient le plus l'attention de l'auditeur. Cela nous incite à penser que le fonctionnement de la pause silencieuse simple est tellement différent de celui de la pause silencieuse subséquente à une marque de TdF qu'on peut envisager qu'il s'agit là de deux types de pauses silencieuses complètement distincts.

Il est impossible, néanmoins, de tenter de valider cette hypothèse à partir des données de notre seul échantillon utilisé pour les tests de perception, car toutes les configurations envisageables n'y sont pas attestées. En effet, l'observation de nos données montre que toutes les pauses silencieuses simples de notre corpus sont placées sur une frontière syntaxique, et jamais à l'intérieur d'un constituant ; de manière complémentaire, toutes les pauses silencieuses placées à l'intérieur d'un constituant sont immédiatement précédées par une marque de TdF. Cela nous empêche d'isoler dans ces deux cas l'effet exercé par la présence de la marque de TdF de l'effet exercé par la présence d'une frontière syntaxique.

Il est vrai que les cas où des pauses silencieuses simples sont produites à l'intérieur d'un constituant sont généralement assez rares et semblent avoir un important rôle stylistique (mise en relief de certains mots). Duez (1991) relève de nombreux exemples dans la parole des hommes politiques ; notre corpus de récits contient aussi quelques occurrences.

⑤ Il peut arriver assez régulièrement que les sujets interrogés notent une pause silencieuse subjective là où il y avait en réalité une marque de TdF. Lors de ce

test env. 17% des sujets, en moyenne, ont noté cela, si l'on prend en considération uniquement les marques de TdF notées par au moins un sujet comme *pauses silencieuses* et non la totalité des marques de TdF de l'extrait. Il est en revanche très rare que des pauses silencieuses simples soient notées comme des *hésitations* : cela concerne 1,33 sujets en moyenne, soit 4,4% des sujets, si l'on prend en considération selon le même principe uniquement les pauses simples notées par au moins un sujet comme étant des *hésitations* ; résultat non significatif en raison du nombre insuffisant de données.

Cette tendance à noter des pauses silencieuses subjectives sur la place de phénomènes d'*hésitation* confirme les observations de Duez (1991) et semble se rapporter à l'asymétrie des deux notions *pause*/vs/*hésitation* plutôt qu'à un éventuel recouvrement partiel du rôle de ces deux phénomènes dans le discours. On peut rappeler à ce sujet que plusieurs études concernant le rôle des allongements vocaliques ou des allongements en général pour la perception du rythme (voir par exemple Fraise 1974, Di Cristo 1985, Duez 1991) s'accordent pour reconnaître le rôle démarcatif de l'allongement qui tend à être perçu comme une pause ou une marque de frontière de groupe rythmique. Cet effet pourrait expliquer la perception en tant que *pauses* des allongements vocaliques présents dans certaines marques de TdF.

⑥ De manière générale, les *hésitations subjectives* sont **beaucoup plus dispersées** que les *pauses silencieuses subjectives* (les endroits non prévus notés comme *hésitations* sont plus nombreux et leur taux d'identification est beaucoup plus bas).

Ce phénomène pourrait également s'expliquer par la représentation de l'*hésitation* chez les sujets interrogés, représentation qui semble être beaucoup moins précise et moins homogène que celle de la pause.

⑦ Les marques de TdF simples (occurrences simples, quelle qu'en soit la nature) passent significativement **plus souvent inaperçues en tant qu' *hésitations*** par rapport aux *combinaisons de marques*. Nous ne connaissons pas d'autre test de perception portant sur les combinaisons de marques en français spontané.

Deux hypothèses qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent expliquer cette différence de perception :

- a) La différence de durée pourrait avoir un rôle essentiel, les marques combinées (ou mixtes) étant le plus souvent plus longues que les occurrences simples, et par conséquent plus saillantes. La durée de ces phénomènes sera prise en compte dans les chapitres que nous consacrons à chacun d'entre eux.
- b) La distribution, le rôle et le fonctionnement des marques mixtes pourraient être très différents de ceux des marques simples. Cette hypothèse sera vérifiée par l'étude de l'intégralité de notre corpus.

⑧ Concernant les marques de TdF, de manière générale, on constate que les occurrences mixtes **sont plus nombreuses** dans ce corpus que les occurrences simples : env. 56% des occurrences sont mixtes contre env. 44% qui sont simples. La distribution relative des quatre marques de base, sans tenir compte du contexte simple ou mixte de leur apparition, est la même que dans le reste de notre corpus : les *eah* sont les plus fréquents, suivis dans l'ordre des allongements vocaliques, répétitions de mots outils et autocorrections immédiates.

Nous étudierons au chapitre suivant si la fréquence importante des combinaisons de marques se vérifie sur l'ensemble de notre corpus ou bien est une caractéristique particulière de l'échantillon utilisé pour les tests de perception. La combinaison entre une marque de TdF et la pause silencieuse fera l'objet d'une attention particulière au chapitre suivant de notre étude.

3.3. Un concept clé : les marques mixtes de travail de formulation

3.3.1. Définition des marques mixtes

Nous appellerons *marques mixtes* les combinaisons contiguës de deux, trois, ou plusieurs occurrences d'une des marques de TdF ou de la pause silencieuse. Nous considérerons dans un premier temps que toute combinaison d'une ou plusieurs pause(s) silencieuse(s) avec une ou plusieurs marque(s) de TdF, quel que soit leur ordre d'apparition, ainsi que toute combinaison de deux ou plusieurs marques de TdF entre elles constituera une marque *mixte de TdF*. Ce concept nous permettra d'introduire une distinction simple entre, d'une part, les pauses silencieuses ou les marques de TdF en *occurrence simple*, et d'autre part celles *en combinaison*.

Lors de nos analyses, cette distinction nous permettra de rassembler des éléments de réponse aux questions suivantes :

1. y a-t-il des différences entre les occurrences simples et celles qui entrent dans la composition d'un site mixte (autrement dit, chacune des marques étudiées conserve-t-elle toutes ses propriétés à l'intérieur d'une combinaison) ?
2. l'ordre d'apparition des marques qui se combinent est-il significatif ?
3. toutes les combinaisons sont-elles possibles (et dans n'importe quel ordre) ?
4. y a-t-il des indices nous permettant d'affirmer que les marques mixtes ainsi définies formeraient une unité énonciative ou perceptive ?
5. quelles sont les combinaisons les plus fréquentes ?

Ces questions seront abordées, pour chacune des marques étudiées, sur la base des données fournies par notre corpus. Nous partons de l'hypothèse que chacune des marques qui font l'objet de notre étude peut, lorsqu'elle se combine avec une autre (ou plusieurs autres) soit conserver toutes ses propriétés, soit conserver seulement une partie des propriétés constatées en occurrence simple.

3.3.2. Les combinaisons de marques évoquées dans les études précédentes

De telles combinaisons impliquant des pauses silencieuses et différentes marques que nous appelons de TdF sont signalées par plusieurs linguistes ayant étudié le français parlé non lu.

On a rarement des détails sur ces combinaisons dans les études publiées : ce phénomène n'a fait, à notre connaissance, l'objet d'aucune étude systématique, au moins en ce qui concerne le français. Nous avons trouvé néanmoins un certain nombre de détails intéressants dans les études que nous avons déjà mentionnées.

Ainsi, comme nous l'avons vu, déjà chez Grosjean et Deschamps (1972-1975) la possibilité de combinaison des pauses silencieuses et marques de TdF est clairement mentionnée (voir aussi notre compte rendu, chap. 2.2.2.) :

Le pourcentage de pauses remplies¹³ précédées ou suivies d'une autre pause¹⁴ est de 75,92% en anglais et de 59,45% en français. Ces pourcentages élevés sont surtout dus au fait qu'un grand nombre de ces pauses se produisent soit avant soit après une pause silencieuse. Ceci est le cas pour 68,29% des pauses remplies de l'anglais et pour 47,26% du français, ce qui donne à penser que souvent la pause remplie renforce ou est renforcée par la pause silencieuse [...]. (1975, p. 176).

Cependant, les auteurs ne font généralement pas de différence dans leurs décomptes entre les marques de TdF suivies et les marques de TdF précédées par des pauses, ou encore les marques encadrées entre deux pauses, le but de leur étude étant principalement la comparaison de l'organisation temporelle de l'anglais et du français.

Nous ne savons pas dans quel ordre ces phénomènes se combinent, ni quel est le pourcentage de chaque configuration, ni quelles sont les autres marques avec

¹³ Terme qui désigne les *euh*.

¹⁴ « Pause » désigne chez les auteurs la pause silencieuse, les *euh* et les allongements vocaliques.

lesquelles se combinent les pauses remplies. On apprend néanmoins que les combinaisons sont très fréquentes, très variées et concernent les quatre marques de TdF envisagées et la p.sil. Malgré ces constats les auteurs analysent systématiquement les pauses silencieuses d'un côté et les marques de TdF d'un autre, sans tenir compte de leurs combinaisons et sans distinguer les phénomènes qui apparaissent seuls de ceux qui sont combinés ou renforcés par d'autres.

Dans l'étude déjà citée de Duez (1991), nous avons relevé les indications suivantes au seul endroit, dans cet ouvrage, où elle évoque la combinaison des pauses et marques de TdF :

Lorsque le locuteur a besoin d'un temps assez élevé pour programmer l'unité suivante, il n'hésite pas à accumuler les phénomènes d'hésitation. On relève dans les interviews politiques 59/93 cas (64%) où la pause remplie¹⁵ (ou la syllabe allongée) est associée à un autre phénomène en frontière syntaxique, le nombre relevé pour les interviews amicales est de 80/139 (57 %). A l'intérieur des syntagmes, le nombre obtenu pour les interviews politiques est de 29/51 (57%), et 12/37 (32 %) dans les interviews amicales. (p. 74).¹⁶

L'auteur complète ces indications par un tableau (p. 75) où l'on peut voir que les combinaisons de 2 phénomènes qu'elle a relevées sont les suivantes : *pause remplie + silence, syllabe allongée + silence, pause remplie + syllabe allongée, silence + pause remplie*. Dans le même tableau, on peut également remarquer qu'elle relève des combinaisons de 3 phénomènes (13/144, soit 9%¹⁷ pour les interviews politiques et 18/176, soit 10%¹⁸ pour les interviews amicales), mais elle ne précise pas quelle est la nature de ces marques qui se combinent à trois. On n'a par ailleurs aucune indication de durée pour ces combinaisons.

¹⁵ Terme qui désigne le *eah* dit d'hésitation.

¹⁶ Il est intéressant de noter qu'il n'y a jamais de combinaison de marques dans les discours politiques étudiés par Duez, ces discours étant particulièrement contrôlés par les locuteurs.

¹⁷ Toutes positions syntaxiques confondues.

¹⁸ *idem*.

Dans l'article de Zellner (1992) qui compare les manifestations de l'*hésitation* chez les sujets non bègues et les manifestations du *bégayage*, l'auteur étudie le pourcentage global de ce qu'elle appelle les *accidents en cascade* et trouve une différence significative entre les bègues et les non bègues : nous retenons, en ce qui nous concerne, qu'elle relève globalement 40% d'*accidents en cascade* contre 60% d'*accidents isolés* chez les non bègues (chez les bègues, le premier pourcentage approche les 80%). La notion d'*accidents en cascade* n'est pas définie avec précision dans l'article et aucune indication n'est donnée quant au contenu de ces *cascades*.

C'est dans l'article de Guaïtella (1991 b) que l'on trouve les indications les plus intéressantes et les plus précises pour le français, exprimées en chiffres et en pourcentages. Dans son corpus d'interviews elle note que **22,5%** des *hésitations vocales* sont précédées et suivies par des pauses silencieuses, **50%** sont suivies par une pause silencieuse et précédées par des paroles, **5%** sont précédées par une pause et suivies par des paroles et **22,5%** sont encadrées par des séquences sonores (précédées et suivies par des paroles).

Guaïtella prend en compte dans cet article la durée des *hésitations vocales* qu'elle étudie — il s'agit des *eah* et des syllabes allongées — la forme de leur courbe mélodique et l'importance de la déclinaison de cette courbe et elle essaie d'établir un rapport avec le contexte immédiat avant et après ces marques. Elle note que :

1. dans son corpus, l'*hésitation* encadrée par des séquences sonores présente la déclinaison la **plus faible** de F0 (voire nulle) et la durée la **plus brève** (p. 125).
2. l'*hésitation* précédée par une p.sil. (qu'elle soit suivie par des paroles ou par une autre p.sil.) présente la déclinaison la **plus forte** de F0 et sa durée est assez longue.
3. l'*hésitation* encadrée par des p.sil. présente la durée la **plus longue**.

Ces résultats, obtenus sur un corpus très restreint, ont le mérite de mettre en évidence l'intérêt d'étudier les marques de TdF en fonction de leur contexte immédiat et notamment en fonction de la présence ou absence d'une pause silencieuse. Nous reviendrons sur ses critères notamment au chapitre 6.

Lors de l'analyse d'un corpus varié de français parlé non lu de l'écrivain Marguerite Duras, Fagyal (1995) note incidemment, au sujet de la possibilité de combinaison des marques, que 52% des *hésitations sonores* (tous types confondus) sont précédées ou suivies par des pauses silencieuses. Ses décomptes ne prennent pas en compte ultérieurement ce facteur : les pauses silencieuses simples et les pauses silencieuses qui suivent une *hésitation* sont analysées et mesurées ensemble.

Par contre, dans son article portant sur quatre locuteurs différents en situation d'interview, Fagyal (1996) insiste sur le fait que les *hésitations* peuvent être regroupées dans la chaîne sonore par deux, ou plusieurs. Elle insiste sur le fait qu'à l'intérieur de ces regroupements chaque locuteur privilégie, en termes de fréquence, un certain type de marque. Nous n'avons pas de données concernant la liste des possibilités de combinaison mais on peut noter que dans son corpus la marque de TdF qui apparaît le plus souvent accompagnée d'une seule autre marque est le *eah*, alors que celle qui apparaît le plus souvent accompagnée de deux ou plusieurs autres marques est la *répétition*.

Dans sa thèse portant sur une interview radiophonique en français, Ko (1996) mentionne simplement la présence fréquente de p.sil. entre les deux termes d'une répétition ou immédiatement après la répétition. Elle ne donne aucune précision en chiffres bruts ou en pourcentages concernant la fréquence de ce phénomène.

Encore plus récemment, dans un ouvrage synthétisant les études menées dans le domaine de la prosodie du français Lacheret-Dujour et Beaugendre (1999)

rappellent brièvement, comme un fait très connu pour le français parlé non lu, que les « syllabes allongées d'hésitation » sont souvent suivies par un *eah* (p.50).

De même, dans Morel et Danon-Boileau (1998) la fréquence des combinaisons des marques de TdF entre elles et avec la pause silencieuse est soulignée et assortie de nombreux exemples. L'ouvrage ne contient pas de données statistiques mais propose une hypothèse intéressante à ce sujet : selon les auteurs, l'occurrence simple d'une marque de TdF aurait surtout la fonction d'indiquer la continuation de l'énoncé, alors que la production d'une pause silencieuse après une telle marque aurait comme effet d'annuler la suture (continuation) assurée par cette dernière et obligerait le locuteur à réinitialiser le syntagme commencé avant l'interruption.

Les remarques que nous avons relevées dans les études antérieures et que nous venons de passer en revue, portant sur des corpus très différents, prouvent que la combinaison entre les marques de TdF et les pauses silencieuses n'est pas un phénomène spécifique de notre propre corpus. Bien au contraire, les pourcentages relevés ci et là dans différentes études montrent que ce phénomène est extrêmement fréquent en français parlé, ce qui ne peut qu'encourager notre démarche qui propose de prendre en compte ce facteur dans nos descriptions et analyses. Certains linguistes ayant évoqué différentes combinaisons possibles font l'hypothèse que la prise en compte de ce paramètre pourrait mettre en valeur des résultats inédits et intéressants.

3.3.3. Fréquence globale des marques mixtes dans notre corpus

Avant de passer à l'analyse détaillée de chacune des marques étudiées et de sa combinatoire, nous donnerons ici un bref aperçu de la fréquence des occurrences simples — *eah*, allongements, répétitions et autocorrections — ainsi que des sites mixtes dans notre corpus, tous locuteurs confondus.

Les comptages effectués sont estimatifs, réalisés sur la base de deux échantillons représentatifs de notre corpus ; les tendances observées seront affinées par la suite. Ces comptages mettent en évidence que le nombre global de marques de TdF tous types confondus qui apparaissent seules (occurrences simples¹⁹) est **pratiquement égal** à celui des marques de TdF tous types confondus qui se combinent avec une autre marque (que ce soit une pause silencieuse ou une autre marque de TdF). Les marques mixtes contenant deux marques de base sont les combinaisons les plus fréquentes ; on y rencontre toutes les combinaisons possibles à deux, à savoir *marque TdF + pause silencieuse*, *pause silencieuse + marque TdF* et *marque TdF₁ + marque TdF₂*.

Nous verrons néanmoins, au chapitre suivant consacré à la pause silencieuse, que selon nous la configuration *pause silencieuse + marque TdF* n'est pas une marque mixte car les deux phénomènes ne forment pas une unité, contrairement à la configuration *marque TdF + pause silencieuse*.

Par ailleurs, nous nous sommes aperçue que les marques mixtes à **deux** constituants — qui représentent donc une partie importante des combinaisons — présentent un fonctionnement ou des caractéristiques parfois plus proches des occurrences simples que des marques mixtes de TdF. Pour cette raison, nous avons préféré parler de ***combinaisons doubles*** pour ce premier cas en précisant quelles sont les deux marques qui se combinent et réserver le terme de « ***marques mixtes*** » pour les combinaisons qui comportent au moins trois marques de base.

Les marques à trois, quatre, cinq ou plusieurs constituants sont également très nombreuses : cependant, plus le nombre de marques combinées est grand, plus les cas attestés sont rares.

¹⁹ Ce que nous appelons *occurrence simple* est l'équivalent de « l'hésitation vocale précédée et suivie par

Comme pour les combinaisons doubles, à l'intérieur des combinaisons à trois toutes les possibilités sont également attestées, à savoir :

- *marque TdF₁ + marque TdF₂ + pause sil.*
- *marque TdF₁ + pause sil. + marque TdF₂*
- *marque TdF₁ + marque TdF₂ + marque TdF₃*
- **pause sil.₁ + marque TdF + pause sil.₂*
- **pause sil. + marque TdF₁ + marque TdF₂*²⁰

Tel n'est pas le cas pour les combinaisons à quatre ou à cinq marques de base, mais le nombre de combinaisons théoriquement possibles étant dans ces cas extrêmement grand, le fait qu'elles ne soient pas attestées dans notre corpus n'a rien de surprenant. Nous essaierons régulièrement de signaler les combinaisons qui nous paraissent pratiquement impossibles.

Si l'on considère la totalité des marques de TdF attestées dans notre corpus, le nombre d'occurrences simples est **inférieur** au nombre total d'occurrences qui font partie d'une marque mixte ou au moins d'une combinaison double. La situation est différente en ce qui concerne les pauses silencieuses : le nombre d'occ. simples (encadrées par des séquences sonores sans marques de TdF) est très **largement supérieur** à celui des p.sil. ayant dans leur contexte immédiat au moins une marque de TdF.

Cette différence provient du fait que la p.sil. est principalement une trace de la **structuration maîtrisée** de l'énoncé et en cela elle a un caractère obligatoire et dans une large mesure prédictible : une simple p.sil. suffit pour remplir son rôle, et la durée dont elle sera affectée participera à la hiérarchisation des constituants qui la précèdent et la suivent. En revanche, les marques de TdF sont principalement la trace d'une **structuration temporairement non maîtrisée** de

des paroles » dans les termes utilisés par Guaïtella.

²⁰ Etant donné que, selon nous, la pause silencieuse ne forme pas une unité avec les marques de TdF subséquentes, les deux dernières possibilités font partie des combinaisons doubles.

l'énoncé, d'où leur caractère facultatif et imprévisible : cela favorise l'accumulation des marques et la réinitialisation des hiérarchies déjà en place.

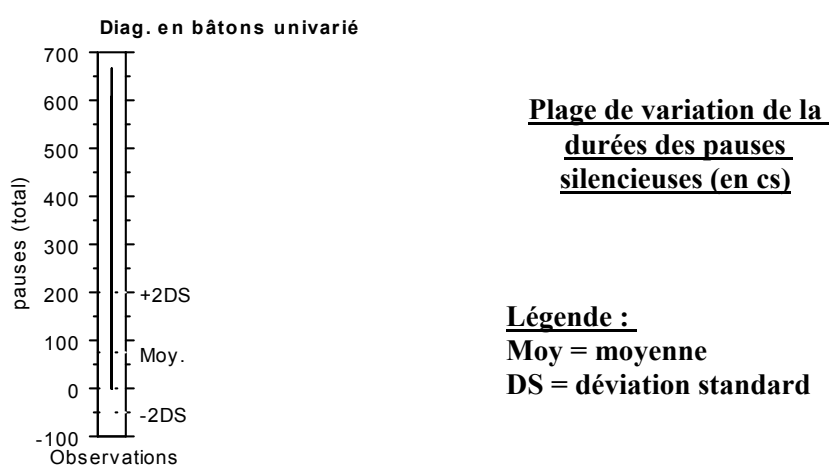
Nous consacrerons les chapitres suivants à l'étude des caractéristiques et du comportement de chacune des marques prises en compte — *eah*, allongement vocalique, répétition et autocorrection — et de la p.sil. Nous étudierons à la fois les occurrences simples et celles qui entrent dans la composition d'une marque mixte, en insistant plus particulièrement sur les combinaisons doubles. Nous essaierons de distinguer régulièrement les combinaisons les plus courantes des combinaisons rares ou exceptionnelles.

4. La pause silencieuse et le travail de formulation

4.1. Caractéristiques générales de la pause silencieuse

Comme nous l'avons précisé au premier chapitre, le seuil minimum choisi dans le cadre de cette étude pour considérer qu'une interruption non sonore dans la parole représente une pause silencieuse a été un seuil fixe de 20 cs. Aucune interruption inférieure à ce seuil n'a été prise en compte dans nos calculs ou dans notre transcription.

Ce faisant nous avons relevé, dans notre corpus, un total de **1471** pauses silencieuses. La plage de variation des durées de l'intégralité des pauses (avec une limite supérieure arbitrairement choisie à 7 secondes) est représentée par le graphique suivant :



Les occurrences qui dépassent 7 secondes sont exceptionnelles dans notre corpus. Si l'on prend en compte toutes les pauses inférieures à 7 secondes, la valeur de leur durée moyenne à laquelle on rajoute 2 écarts-types est de 200 cs. La grande majorité des pauses silencieuses de notre corpus se situe par conséquent en dessous de 200 cs. Par ailleurs, à la suite notamment des travaux de Fraise (1974) déjà évoqués, nous savons que le seuil de 200 cs semble représenter une limite supérieure dans la perception du rythme par les humains (voir chapitre 1).

Ces éléments nous ont incitée à choisir le seuil de 200 cs comme seuil maximum de prise en calcul des pauses silencieuses¹. Au delà de ce seuil, nous considérons qu'il s'agit non plus de pauses mais de vrais silences.

Le total de 1471 pauses silencieuses notées dans notre transcription cache en réalité des pauses et des silences de plusieurs sortes.

4.1.1. Pauses « structurantes » : définition et généralités

Nous avons appelé « **pause structurante** » toute pause silencieuse qui est encadrée par des séquences sonores appartenant au même locuteur et qui n'est pas immédiatement précédée par une marque de TdF. Ce type de pause correspond à ce que les linguistes appellent le plus généralement *une pause* et a comme rôle principal la hiérarchisation des différents constituants d'un énoncé ou, moins souvent, la mise en valeur stylistique par un effet de suspense de l'unité qui suit.

Nous incluons ainsi dans les pauses structurantes les pauses hiérarchisantes et les pauses stylistiques. Néanmoins le critère de reconnaissance n'est pas celui du rôle énonciatif de la pause, le seul critère que nous ayons retenu est bien ce critère formel du contexte avant qui a l'avantage de pouvoir être appliqué au fur et à mesure de la perception naturelle de la parole, sans retour en arrière : toute séquence sonore ne finissant pas par une marque de TdF sera suivie par une pause silencieuse étiquetée comme « structurante » et ce, indépendamment de la suite.

¹ Le choix du palier de trois secondes aurait théoriquement également été possible (c'est le choix qui a été fait par exemple par Griffiths 1991 qui parle de « pause » si elle ne dépasse pas 3 secondes et d'« arrêt » au delà de ce seuil). Seulement, Griffiths s'occupe de la compréhension orale en L2 par des apprenants, ce qui pourrait être un argument de taille pour le choix d'un seuil aussi long. Dans le calcul de nos moyennes le nombre de pauses supérieures à 200 cs mais inférieures à 300 cs (qui est très limité, voir *infra*) aurait suffi pour attirer artificiellement nos moyennes vers le haut. Ainsi, avons-nous préféré garder le seuil de 200 cs comme seuil maximum pour les calculs ; à la différence du seuil minimum, nous avons toujours noté dans la transcription de notre corpus toutes les pauses dépassant 200cs, sans limite supérieure de durée.

4.1.2. Pauses silencieuses précédées par une marque de TdF : définition et généralités

Les pauses silencieuses *précédées* ou *introduites par* une marque de TdF appartiennent selon nous à une autre catégorie de pauses. Ces pauses ont été très rarement étudiées en tant que catégorie à part alors qu'elles semblent avoir, comme nous allons essayer de le montrer, un fonctionnement très différent des pauses structurantes. Nous avons décidé de ne pas donner de nom particulier à ce type de pause silencieuse et de les désigner simplement par *pauses silencieuses non structurantes*. Le même critère, purement formel et respectant l'ordre naturel de la perception, sera donc utilisé pour l'étiquetage : dès qu'une marque de TdF est produite, la pause silencieuse qui suivra immédiatement — si pause il y a — sera classée comme étant *non structurante*, et ce indépendamment de la suite.

Nous avons trouvé une suggestion allant dans le sens de l'existence de ces deux catégories de pauses chez R. H. Drommel (1980) qui essaie de catégoriser les pauses selon plusieurs critères : cet auteur parle en particulier de *distinctive* et *non distinctive pauses* en évoquant une différence de *nature* entre les pauses à travers lesquelles le locuteur a l'intention de donner une instruction à l'auditeur et les pauses produites sans intention de la part du locuteur ; les dernières incluent les *filled pauses*. L'idée nous a semblé intéressante, mais il était bien évident que le critère de l'intention /vs/ non-intention du locuteur n'est pas un critère formel concrètement applicable.

En ce qui nous concerne, un premier indice qui nous a incitée à considérer que les pauses silencieuses situées après une marque de TdF auraient un fonctionnement à part a été leur distribution entre les tours de parole des différents participants à l'interaction : en effet, si la passation de parole est très fréquemment marquée par une pause silencieuse, il est en revanche particulièrement rare que la pause silencieuse en question soit précédée par une

marque de TdF (lorsque cela arrive, il y a généralement une pause silencieuse très longue).

Nous avons, dans notre corpus, relevé seulement 4 cas de passation de parole pendant une pause silencieuse pas trop longue et précédée par une marque de TdF. Ces exemples étant très exceptionnels nous les reprenons ci-dessous :

1) Elève : *il dit à sa grand-mère ↗ qu'il faut qu'il devienne bien GROS ↘ /30/ et bien gras ↘ /40/ car il faut tenir sa promesse ↘ /155/ et euh : alors euh : /125/*

Prof : *qu'est-ce qu'il raconte à sa grand-mère <bruit> /130/ fais nous entendre ce qui euh ce qu'il raconte à sa grand-mère /50/ (Agneau, lignes 524-527)*

2) Elève : *mais le la femme euh du tortue ↗ elle ne veut pas ↗ que euh /35/*

Prof : *qui ↗ /25/*

Elève : *la femme ↗ du tortue /50/*

Prof : *ah : ben c'est un : /25/ c'est une tortue mâle ↗ /165 (bruit)/ (Singe, lignes 683-686)*

3) Elève : *et : euh : elle rentre euh : au château ↗ /120/ la grenouille ↗ essaie de la suivre ↘ mais elle va trop vite ↗ /205/ et : euh : : : /180/*

Un autre élève : *<xx> /160/ attends-moi /90/*

Elève : *euh : : attends-moi : : ↗ ↘ /20/ attends-MOI : ↗ /40 (H)/ /180 §rires§§/ /90/ (Roigre, lignes 951-954)*

4) Prof : *et quand elle a la grenouille qui mange dans son assiette /70/*

Elève : *eh ben euh : /30/ elle est pas contente aussi ↗ /150/ et puis euh : /60/*

Prof : *tu peux nous décrire son air ↗ /160/ (Roigre, lignes 989-991)*

On peut remarquer tout de suite que sur les quatre exemples attestés, trois sont le résultat d'une interruption venue de la part de l'enseignante, le locuteur le plus autorisé à couper la parole aux autres, dans cette situation. Un seul exemple (n°3) est le résultat d'une interruption venue de la part d'un *Autre élève* : si l'on observe attentivement l'objet de son intervention ainsi que la réaction de l'*Elève* il semblerait plus juste dans ce cas de parler d'une « aide » ponctuelle au locuteur principal plutôt que d'une interruption. De plus, la pause silencieuse qui précède

cette intervention est relativement longue, car elle avoisine le seuil de 2 secondes qui correspond aux silences tout à fait remarquables pour les auditeurs.

Quant aux exemples 1, 2 et 4 il nous paraît évident, à notre avis, qu'il s'agit là de ce qu'on pourrait appeler véritablement une interruption de l'enseignante. Autrement dit, il nous paraît évident que dans ces cas l'enseignante coupe volontairement et sciemment la parole à l'élève (pour demander une précision sur un point qui lui semble bizarre — ex. n°2 — ou pour demander à l'élève d'« *expanser*² » un épisode ou d'utiliser le discours direct à la place du discours indirect — ex. 1 et 4), ce qui correspond à une demande persistante, et par conséquent très cohérente pour les élèves, que l'enseignante a réitérée dès le début des enregistrements et jusqu'à la fin.

Les exemples 1, 2 et 4 n'ont en fin de compte d'exceptionnel que le fait que l'interruption se situe juste après une marque de TdF, mais le processus d'interaction mis en jeu est exactement le même que dans l'exemple n°5 où il s'agit incontestablement d'un coupure de parole avec chevauchement :

5) *Elève* : [...] *la fille* ↗ *lui répondit* : ↗ /35/ *mon père* ↗ *a raconté une histoire* ↘
 /130 (bruit)/ *le lutin lui demanda* §quelle histoire§§
Prof: §là elle pleure ↗§§
Elève: *oui* ↗ § *elle pleure* ↘ §§
Prof: § *je veux l'entendre* §§ *pleurer*
 /300 *Pleurs feints dans la salle*/ (Nain, lignes 313-318)

Notre hypothèse (formulée déjà il y a quelques années à partir du corpus analysé dans notre mémoire de DEA — Candea, 1996 — ainsi qu'à partir du très petit nombre de cas relevés dans ce corpus) est que les pauses silencieuses situées après une marque de TdF ne sont pas perçues par l'auditeur comme des indices de coupe. L'auditeur ne profite pratiquement jamais de ces pauses silencieuses

² C'est le terme qu'elle utilise régulièrement en cours, voir par exemple *Nain*, ligne 441.

pour prendre la parole ; lorsque cela arrive, il est parfaitement conscient du fait que, malgré la pause silencieuse, il est en train de couper la parole au locuteur. Il faut que ces pauses silencieuses soient particulièrement longues pour que l'auditeur se sente autorisé par le locuteur à prendre la parole. Nous pensons que dans les trois cas ci-dessus où l'enseignante a pris la parole après une séquence *marque de TdF + pause sil.* elle était tout à conscience du fait qu'elle était en train de couper la parole à l'élève. Comme nous allons le voir dans le chapitre consacré au *eah* il lui arrive de couper la parole même juste après un *eah*, sans attendre la moindre pause silencieuse.

Pour les quatre autres cas relevés dans notre corpus où un auditeur, toujours le plus souvent l'enseignante, prend la parole après une marque de TdF suivie par une pause, cette pause silencieuse dépasse (parfois de beaucoup !) le seuil de 200cs.

Cette analyse de la réaction de l'auditeur constitue une des raisons pour lesquelles nous pensons que les *pauses silencieuses non structurantes* ont un fonctionnement différent de celui des pauses que nous avons appelées structurantes.

A ce propos, nous ajouterons une remarque relevant presque du bon sens. En observant les marques du travail de formulation et la durée qui les sépare du début de l'unité cible nous notons que cette durée est généralement très importante, elle dépasse souvent largement les 2 secondes, notamment dans le cas des *eah* et des allongements. Or, les voyelles ou les *eah* les plus allongés dépassent à peine, et ce très exceptionnellement, 1 seconde. Il nous semble par conséquent évident que, ne serait-ce que pour des raisons purement physiologiques, il serait impossible qu'un locuteur maintienne un allongement vocalique pendant 2 secondes voire plus ; d'autre part, le temps requis pour parvenir à produire l'unité cible atteint fréquemment ce seuil. La question qui se pose au bon sens est la suivante : que fait donc un locuteur qui vient de produire

un très long *eah* ou une très longue syllabe allongée et n'a toujours pas à sa disposition l'unité cible ? Notre hypothèse est que le locuteur a trois possibilités : soit il rajoute une nouvelle marque de TdF, différente de celle qu'il vient de produire³, soit il explicite sa recherche de formulation par une glose (de type « *je ne sais plus du tout comment on appelle ça, j'ai le mot sur le bout de la langue* », etc.) soit il « prolonge » sa première marque de TdF par une simple pause silencieuse qui, lorsqu'elle n'est pas exceptionnellement longue, semble être très bien « tolérée » par l'auditeur qui a surtout perçu la marque de TdF et l'intention du locuteur à continuer son énoncé. Cette troisième solution est assez fréquente dans les corpus (voir *infra*).

4.1.3. Pauses silencieuses situées entre deux tours de parole (de locuteurs différents)

Si la pause silencieuse est précédée par une séquence sonore appartenant à un locuteur et suivie par une séquence sonore appartenant à un autre, il s'agit d'un type de pause particulier qui ne peut pas être analysé dans le cadre d'un énoncé.

Ce dernier type de pause peut correspondre à un temps de réaction (par exemple lorsque le locuteur 1 formule une question et le locuteur 2 y répond après une pause), à une interruption due à une réaction de groupe qui fait perdre la parole au locuteur 1 (par exemple si le groupe d'auditeurs éclate de rire, ces rires s'inséreront dans une période de pause silencieuse pour le locuteur 1 et il arrive que lorsque les rires se calment un autre locuteur prenne la parole). Nous pouvons aussi relever dans cette configuration une pause structurante du locuteur 1 qui sert à un deuxième locuteur pour prendre la parole, sans laisser le locuteur 1 finir son énoncé. Dans notre corpus, ce dernier cas correspond typiquement à certaines interventions de l'enseignante, comme dans l'exemple :

³ Il arrive même parfois qu'il y ait deux *eah* qui se suivent, mais cela est rare.

6) *Elève* : [...] alors le lendemain ↗ les : deux : <bruits> serviteurs du roi : ↗ <xx>
/160/ de venir chercher /80/
Prof : bon ben on profite de ce que tu es : un petit peu arrêtée /80/ (Nain, lignes 259-261)

Nous supposons que la pause de 80 cs de l'élève aurait été plus longue et que l'élève aurait continué son récit si l'enseignante n'était pas intervenue. C'est la raison pour laquelle nous avons défini une catégorie à part pour toutes les pauses situées entre deux tours de parole de locuteurs différents. Dans l'exemple 6, cela nous évite de parler d'une pause structurante de 80 cs ou de poser des frontières hypothétiques à l'intérieur de telles pauses qui sont manifestement des amalgames (une partie correspond à une pause structurante du locuteur 1 et une autre partie, superposée, correspond au temps de réaction du locuteur 2, sans qu'une quelconque frontière puisse être établie⁴).

Selon les calculs de Danon-Boileau & Morel (2000) le temps minimum de réaction de l'« écouteur » par rapport à un « locuteur narrateur » est de 40-60 cs (c'est le temps qui s'écoule entre le stimulus verbal produit par le locuteur et une simple marque d'écoute de type *mm* produite par l'« écouteur »). Ce laps de temps est incompressible selon les travaux des psychologues sur la perception et la mémoire : un laps de temps de l'ordre d'une demi-seconde maximum servant à la simple perception des informations acoustiques et à leur transformation en informations phonétiques (*pre-categorical acoustic store*) a été mis en évidence notamment par Crowder et Morton (1969). Des expériences ultérieures ont confirmé l'existence de cette étape de « codage sensoriel » qui précède obligatoirement, dans la perception, le codage verbal. En français on a parlé de « stockage échoïque », « image auditive précatégorielle » et on a appelé la persistance de cette information « mémoire sensorielle » ou « mémoire

⁴ Rittaud-Hutinet (1995) évoque le problème d'attribution des pauses situées entre deux tours de parole et choisit de considérer que celles-ci sont attribuables en bloc, simultanément, à chacun des deux locuteurs en présence. Il s'agit là, bien entendu, d'un point de vue purement pragmatique qui ne se propose pas de donner des renseignements sur l'activité « neuro-cognitive » de production de la parole.

immédiate » (cf. Dumaurier 1990, 65-79). Selon Baddeley (1993), cette mémoire auditive échoïque est de 15-35cs.

Certes, nous pourrions théoriquement partir de l'hypothèse de l'invariabilité de ce laps de temps pour isoler le temps de réaction de l'« écouteur », mais cette procédure ne serait possible que dans le cas des simples marques d'écoute (*mm, m, ah oui*) car si l'« écouteur » produit une réaction plus conséquente et plus structurée il nous faudrait également connaître le temps requis pour l'encodage et la programmation de cette réaction. Et quand bien même ce temps serait connu ou calculable, nous ne pourrions toujours pas connaître dans quelle mesure ce temps de réaction total de l'« écouteur » aura été plus bref que la pause silencieuse « prévue » par le locuteur et dans quelle mesure cette dernière aura été abrégée brutalement par l'« écouteur »... Cela nous incite à en faire une catégorie à part.

Les pauses situées entre deux tours matérialisent le temps de passation de parole (avec ou sans l'accord du locuteur 1) et ne peuvent être étiquetées que rétroactivement, une fois qu'un locuteur 2 a pris la parole. Le temps de passation de parole peut par ailleurs, à l'oral spontané, être occupé par un chevauchement, surtout dans les dialogues « à bâtons rompus ».

Ce type de pauses est particulièrement difficile à analyser car elles relèvent principalement du protocole d'interaction. Nous pensons en outre, à la lumière des travaux de BOUVET (2000 et conférence à la Journée de l'Ecole Doctorale 268 de Paris III, 1999-2000), que les passations de tours de parole en situation d'oral spontané sont particulièrement difficiles à interpréter et analyser sans la prise en compte des indices posturo-mimo-gestuels. Cette analyse était impossible dans notre cas car il aurait été pratiquement impossible d'obtenir l'autorisation de filmer les élèves en classe. C'est la principale raison pour laquelle nous préférons ne pas essayer d'approfondir l'analyse de ce type de pauses.

4.1.4. Bilan des pauses silencieuses de notre corpus

On peut à présent lister schématiquement le paradigme de tout ce que l'on peut trouver à la suite d'une séquence sonore et de tout ce que l'on peut trouver à la suite d'une marque de TdF :

Séq. sonore +	<ul style="list-style-type: none"> • p.sil. structurante • marque de TdF • passation de parole • autre séq. sonore⁵ 	Marque de TdF +	<ul style="list-style-type: none"> • p.sil. non structurante • séq. sonore • passation de parole • autre marque de TdF
---------------	--	-----------------	--

Compte tenu de ces différentes configurations dans lesquelles se trouvent les pauses, nous pouvons désormais donner un aperçu des fréquences de distribution de chacune de ces classes dans notre corpus.

Ainsi, sur le total de 1471 interruptions silencieuses supérieures à 20cs relevées dans notre corpus, 990 sont des pauses silencieuses structurantes, enchâssées entre deux séquences sonores produites par le même locuteur et non précédées par des marques du TdF. A l'intérieur de cette classe, nous allons éliminer en vertu du seuil maximum choisi 28⁶ occurrences de silences (18 compris entre 2 et 3 secondes et 10 compris entre 3 et 32⁷ secondes). De même, 28 autres occurrences ont dû être éliminées car il ne s'agissait pas réellement de pauses structurantes : en effet, dans ces 28 cas le locuteur est obligé de s'arrêter ou de prolonger son arrêt à cause de la réaction des auditeurs (rires, brouhaha, bruits, chuchotement du voisin...). Nous avons également exclus deux cas où le locuteur tousse. Après ces exclusions, il reste **934 occurrences** de pauses silencieuses structurantes, comprise entre 20 et 200 cs, dans notre corpus.

⁵ Les deux séquences sonores sont dans ce cas séparées par une frontière intono-syntaxique.

⁶ On peut remarquer que le nombre total de pauses exclues en vertu de ce critère est très petit.

⁷ Il s'agit d'une pause « silencieuse » uniquement du point de vue du locuteur mais en réalité « remplie » par un long brouhaha des enfants en classe de maternelle, calmé finalement par l'institutrice (échantillon *Tchao-mat*).

Les pauses silencieuses non précédées par une marque de TdF du locuteur et suivies par une prise de parole d'un autre locuteur sont au nombre de **223**. Elles correspondent à des passations plus ou moins consensuelles des tours de parole.

Les pauses restantes sont toutes précédées par une marque de TdF, soit un total de **258** occurrences à l'intérieur desquelles on trouve, comme pour les précédentes, quelques cas d'exclusion en raison de leur durée dépassant le seuil maximum choisi (18 cas⁸).

En conclusion, nous récapitulons ci-dessous sous la forme d'un tableau la distribution (chiffres bruts et %) de chaque catégorie de pause silencieuse dans notre corpus :

P. sil.		Nombre d'occurrences	%
	structurantes	→ analysées	934
→ exclues car supérieures à 200cs		56	3,8 %
→ exclues car se trouvant entre deux tours de parole ⁹		223	15,2 %
Total :		1213	82,5 %
P. sil. non - structurantes (précédées d'une marque de TdF)	→ analysées	236	16 %
	→ exclues car supérieures à 200cs	14	0,95 %
	→ exclues car se trouvant entre deux tours de parole ¹⁰	8	0,54%
	Total :	258	17,5%

Tableau de la distribution de fréquences de chaque catégorie de p.sil. dans notre corpus

Nous allons par la suite essayer de caractériser de manière plus détaillée chacune de ces catégories.

⁸ On trouve à l'intérieur de cette classe de pauses longues 4 exemples où un autre locuteur prend la parole mais également quelques cas de rires ou brouhaha dans la salle.

⁹ Dans cette catégorie, certaines sont également supérieures à 200ms mais nous les avons comptabilisées une seule fois, dans la catégorie « comprises entre deux tours de parole de deux locuteurs différents ».

¹⁰ Idem ; (seulement 4 occurrences, sur les 8, ont été exclues uniquement en vertu de ce critère, voir supra).

4.2. Pauses silencieuses structurantes

Ce que nous avons appelé les *pauses silencieuses structurantes* a fait l'objet de nombreuses études déjà mentionnées auxquelles nous confronterons notre corpus. Selon nos hypothèses, ces pauses fonctionnent en grande partie comme dans les corpus d'oral de lecture, dans le sens qu'elles ont une distribution qui respecte les frontières syntaxiques et qu'elles ont une durée plus grande lorsqu'elles se trouvent sur des frontières intono-syntaxiques majeures (fin de constituant et fin de paragraphe). Cela a été montré pour la lecture ou pour des textes préparés (voir p.ex., pour le français, Duez 1991, Vannier et al. 1999 que nous utiliserons *infra*).

Ce n'est qu'une petite partie des pauses structurantes inter-constituant qui a une fonction stylistique (nos locuteurs, absolument pas habitués à ce type d'exercice à l'oral ne s'en servent que très rarement dans notre corpus). Quant aux pauses silencieuses à fonction purement stylistique placées à l'intérieur d'un constituant pour mettre en valeur une unité généralement porteuse d'un pic d'intensité, il n'y a guère que l'enseignante qui produit quelques exemples dans notre corpus. Nous avons relevé seulement deux exemples de ce dernier type chez la locutrice de *Agneau-mat*, (voir *infra* le sous-chapitre portant sur les p.sil. *intra constituant*). Il est évident que le pourcentage des pauses purement stylistiques est très différent en fonction du locuteur et de la situation (*cf.* Duez, 1991, Fagyal, 1995).

Comme nous l'avons dit, le seul critère utilisé pour parler de pauses structurantes a été le critère distributionnel [*séq. sonore + p.sil. structurante*] qui s'oppose à [*marque de TdF + p.sil. non structurante*]. Ce critère pose, bien évidemment, la question du statut de la pause silencieuse structurante qui se trouve être suivie par une marque de TdF. Autrement dit, on pourrait se demander s'il ne convient pas de construire une classe à part pour les pauses qui dans un premier temps seraient étiquetées comme étant des pauses structurantes et qui juste après seraient suivies par exemple d'un *eah*. On pourrait se demander si les pauses qui se trouvent dans

cette configuration n'intégreraient pas deux fonctions amalgamées, une qui serait structurante (en première partie) et une autre qui anticiperait en quelque sorte la marque de TdF (en dernière partie). Cette hypothèse est indirectement suggérée par Guaïtella (1991) car pour définir le contexte d'une *hésitation* elle considère que la présence ou l'absence d'une pause silencieuse est pertinente, qu'elle soit placée avant ou après cette marque. Il est légitime de se demander si la pause silencieuse produite juste avant une marque de TdF pourrait en quelque sorte anticiper cette marque, tout comme la pause silencieuse peut prolonger l'indication de TdF en cours si elle est placée après une telle marque. Quel est le statut de l'élément subséquent à une pause silencieuse ?

Si nous appliquons notre modèle, le seul contexte pertinent pour l'étiquetage de la pause silencieuse est le contexte avant, qui peut être une séquence sonore ou une marque de TdF. Le contexte après n'est pas pertinent (à l'exception des cas où il appartient à un autre locuteur, s'il y a eu passation de parole).

Dans notre modèle, une pause silencieuse structurante, précédée par une séquence sonore, est censée se comporter de la même manière quel que soit son contexte après (c'est en fait le contexte avant qui conditionne automatiquement l'étiquetage du contexte après) :

❶ si le contexte avant la p.sil. est une fin de constituant, alors quel que soit le contexte après — séquence sonore ou marque de TdF — ce sera un début de nouveau constituant ;

❷ si en revanche le contexte avant la p.sil. est un début de constituant alors quel que soit son contexte après celui-ci représentera la suite du constituant en cours. Ce deuxième principe ne serait violé que lorsque

- le constituant initié se trouve abandonné après la pause silencieuse (autrement dit lorsqu'il y a un *nouveau départ*, un *fresh start*). Il se trouve que, comme nous allons le voir au chapitre portant sur les autocorrections, on constate rarement la présence d'une simple pause silencieuse dans ces cas, le *nouveau*

départ est souvent signalé avant la pause silencieuse par une autre marque de TdF.

- le constituant initié avant la p.sil. se trouve ré-initialisé après, il y a répétition de la première unité du constituant, généralement un MO. Ces cas sont également très rares car souvent l'unité abandonnée qui fera l'objet d'une répétition est porteuse d'une marque de TdF, cf. notre chapitre consacré à la répétition.

L'utilisation du contexte avant pour définir les unités et du contexte après juste pour décrire les différentes combinaisons possibles nous semble très naturelle, car elle correspond à l'ordre de la perception ; elle est en même temps très économique.

Comment savoir néanmoins si cette hypothèse est juste ? Pour répondre à cette interrogation nous avons principalement eu recours à la durée : compte tenu de l'importance de la durée dans les marques de TdF, nous sommes partie de l'hypothèse que si la pause silencieuse précédant une telle marque cumulait une partie du rôle de cette dernière, alors cette pause silencieuse devait avoir une durée moyenne sensiblement supérieure à une pause silencieuse qui serait suivie par une nouvelle séquence sonore (sans marque de TdF).

Nous avons par conséquent classé nos pauses structurantes en deux séries, la série des p.sil. suivies d'une nouvelle séquence sonore « bien formée », et la série des p.sil. suivies d'une marque de TdF. Nous avons ainsi obtenu une série de 787 occurrences pour le premier cas, et une série de 147 occurrences pour le deuxième. Nous avons par la suite appliqué le test U de Mann-Whitney sur ces deux séries de durées, pour savoir si les différences qui existaient étaient significatives. Ce test U a été négatif, ($p = 0,42$) c'est-à-dire que la probabilité que les différences qui existent entre les deux séries soient dues au hasard est de 42% ce qui est largement non significatif. Il en résulte que, du moins en ce qui concerne nos données, les durées relevées dans les deux séries de pauses sont

sensiblement homogènes. (Les moyennes des rangs obtenues ont été : 464 pour le groupe *p.sil. + non-marque TdF* et 483 pour le groupe *p.sil. + marque TdF*).

En résumé : un grand nombre de chercheurs s'accordent pour attribuer aux pauses structurantes un rôle démarcatif (de segmentation)¹¹ ce qui veut dire qu'elles rendent autonome le constituant intono-syntaxique qui les précède. Par ailleurs, leur distribution syntaxique est très régulière et assez prévisible. Tout semble indiquer que ces pauses sont des sortes de marques de clôture à portée essentiellement rétroactive, perçues en tant que telles, et qu'elles auraient été produites précisément à l'endroit où elles ont été produites, quelle qu'eût été la suite de l'énoncé (marque de TdF ou non). De plus, rien n'indique que les *p.sil.* structurantes suivies d'une marque de TdF seraient statistiquement plus longues que les *p.sil.* structurantes suivies d'une nouvelle séquence sonore.

En conclusion, rien ne nous permet, à notre avis, d'isoler les *p.sil.* suivies par des marques de TdF et de déroger ce faisant au principe d'étiquetage qui respecte l'ordre réel de perception, principe que nous tentons d'appliquer le plus systématiquement possible. Rien ne semble indiquer que ce type de pauses permettraient d'anticiper la production d'une marque de TdF.

Que se passe-t-il en somme si une *p.sil.* est suivie par une marque de TdF ? Selon nous, il s'agit là de deux marques différentes qui ne forment pas un ensemble : la

¹¹ La pause est utilisée comme indice intonatif de disjonction et de hiérarchisation des constituants entre autres par Rossi (1981), Di Cristo (1985) Dell (1984)... Par ailleurs, ces auteurs acceptent clairement l'idée que la frontière prosodique qui permet la hiérarchisation des constituants peut ne pas être réalisée par un silence. Rossi (1999) parle dans ce cas de *pause subjective*, ce qui peut rendre le rôle de la pause problématique (son absence n'empêche pas la réalisation de la frontière). Cela peut conduire à penser que la présence de la pause silencieuse aurait un rôle différent. Il existe une étude sur l'anglais citée par Duez (1991) qui va dans ce sens : il s'agit de l'étude de A. Henderson 1978 (Juncture pause and intonation fall in the perceptual segmentation of speech, Pausological implications of speech production, *An interdisciplinary workshop*, Schloss Wilhelmone, Kassel). *Apud* Duez 1991, p.31, Henderson montre que pour la perception de la fin de phrase « l'intonation est le seul indice prosodique significatif » et « considère que la pause silencieuse a surtout pour fonction de signaler qu'un énoncé n'est pas terminé » ; Duez trouve que cette vision est trop réductrice pour le rôle de la pause. Plus récemment, Morel & Danon-Boileau (1998) intègrent explicitement dans leur théorie les deux rôles de la pause silencieuse en considérant que : « la pause silencieuse [...] met en relief le discours qui va suivre et permet d'homogénéiser ce qui a précédé », (p.13).

p.sil. fait partie du groupe qui la précède — elle en occupe la dernière place sur l'axe syntagmatique — alors que la marque de TdF fait partie d'un nouveau groupe — elle en occupe la première place syntagmatique. Tout se passe comme si au moment *t* prévu pour le début de la production du nouveau groupe, dans les cas où ce dernier n'est pas disponible dans la programmation, le locuteur comblait cette place par une marque de TdF à visée principalement colocutive.

Ainsi, compte tenu de notre test de comparaison portant sur les durées, pour des exemples comme les suivants :

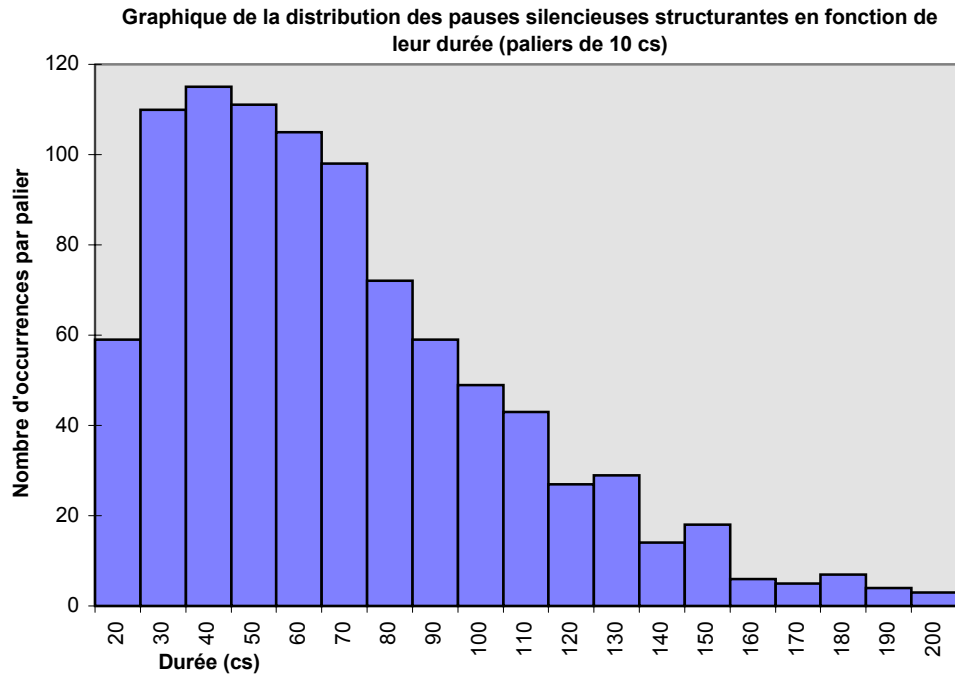
7. *Elève : il y avait le gros papa ours ↗ /30/ euh : la maman était : euh ::* (Boucle, ligne 11)

8. *Elève : (...) qui s'était perdue dans les bois ↗ /55/ euh : trouve ↗ cette maison ↗ /120/ euh entre ↗ /100/ et : voit ↗ les ↘ trois bols ↗ euh : sur ↘ le sur la table ↗ /150/* (Boucle, lignes 24-26)

9. *Elève : alors tout d'abord mon conte il vient d'Asie ↗ /55/ plus précisément ↗ de Thaïlande ↘ /90(h)/ ET : EUH : il s'appelle le dessin ensorcelé ↘ /90/* (Tchao lignes 72-73)

nous faisons l'hypothèse que les p.sil. soulignées, précédant des marques de TdF, auraient été présentes même si ces marques avaient été absentes, et en plus elles auraient eu à chaque fois cette même durée.

Afin de pouvoir permettre la comparaison de nos données avec celles issues d'autres corpus, nous avons regroupé les durées de toutes les pauses 934 structurantes relevées. Le résultat obtenu est représenté par le graphique ci-dessous. Ces durées serviront également de base de comparaison avec celles obtenues pour les pauses silencieuses non structurantes.



Ce graphique met en évidence la dissymétrie de la distribution des pauses en fonction de leur durée : en effet, plus de la moitié des pauses de notre corpus, plus précisément 53,5%, ont une durée **inférieure à 60 cs** et la grande majorité, plus précisément 83,21%, se trouvent dans la première moitié du graphique étant **inférieures à une seconde**. (NB : la barre d'histogramme correspondant au nombre de pauses d'une durée égale ou inférieure à 20 cs ne comprend que les pauses égales à 20cs, selon notre définition du seuil minimum. Cela explique que cette barre est inférieure aux suivantes).

Les caractéristiques statistiques descriptives des durées relevées pour les pauses structurantes ont été reportées dans le tableau ci-dessous :

Statistiques descriptives	
	duree
Moy.	67,719
Dév. Std	36,918
Erreur Std	1,208
Nombre	934
Minimum	20,000
Maximum	200,000
Variance	1362,961
Coef. Var.	,545
Etendue	180,000
Asym.	,976
Aplat.	,663
Médiane	60,000
Interquartile	50,000
Mode	40,000
10% Moy. élaguée	63,683

Tableau descriptif des durées des pauses structurantes (inférieures à 200cs) relevées dans notre corpus

Dans les sous-chapitres suivants nous essaierons de comparer nos résultats avec ceux obtenus par d'autres études ayant pris en compte la durée des pauses en français, même si cette comparaison s'avère parfois très délicate.

4.2.1. Données de F. Grosjean et A. Deschamps (1972-1975)

Les données de Grosjean et Deschamps obtenues en 1972 à partir d'un corpus d'interviews en français sont très facilement comparables avec les nôtres pour plusieurs raisons : le seuil supérieur de durée est le même (200cs), le nombre de données est suffisamment important (934 occurrences dans notre corpus, 600 occurrences dans celui des deux auteurs) et nous disposons non seulement de la moyenne des durées mais aussi de la médiane et de l'écart-type.

Nous avons noté les caractéristiques suivantes pour ces données de 1972 : la médiane était de 48cs (contre 60cs pour notre corpus), la moyenne était de 52cs (contre 67,7cs chez nous) et l'écart-type était de 10cs (contre 36,9cs chez nous). Ainsi, même si les caractéristiques sont globalement similaires car plus de la moitié des pauses ont une durée **inférieure à 50cs** et 94,5% sont **inférieures à**

une seconde nous remarquons tout de même que les données de Grosjean et Deschamps étaient plus homogènes que les nôtres : $\chi^2 = 11996$, $p < 0,0001$, ce qui signifie que les deux séries de données, les nôtres et celles des deux auteurs, sont significativement différentes.

Les données publiées par les deux auteurs en 1973 à partir de corpus de descriptions de dessins sont plus difficilement comparables avec les nôtres car le seuil supérieur de durée des pauses prises en compte n'est plus de 2 secondes mais de 6 secondes. Il est évident que dans ces conditions, toutes les mesures de tendance centrale sont décalées fortement vers le haut (la moyenne obtenue dans ce cas était de 132cs, la médiane de 112cs et l'écart-type était très important : 44cs). La forme globale de la courbe présente évidemment la même asymétrie à droite mais cette fois-ci seulement 41,2% des pauses sont **inférieures à une seconde**.

L'écart avec nos données est cette fois-ci vraiment très important, le corpus de descriptions a visiblement provoqué des pauses silencieuses beaucoup plus longues que dans le nôtre.

Il ne faut cependant pas perdre de vue le fait que, quel que soit le corpus étudié, les deux auteurs ont toujours pris en compte la totalité des pauses silencieuses (que ce soit des pauses structurantes ou que ce soit des pauses suivant une marque de TdF), ce qui rend d'emblée la comparaison avec nos données difficile. Nous notons tout de même l'importance significative, mise en évidence par les auteurs, de l'influence du type de corpus, et donc du type d'activité cognitive, sur la durée moyenne des pauses silencieuses.

4.2.2. Données de D. Duez (1991)

Concernant les données publiées par Duez (notamment 1991, pp.81-85), la comparaison est bien plus difficile car nous ne disposons que des différentes

moyennes et des variances en fonction du locuteur, du type de discours et de l'emplacement syntaxique de la pause. Nous ne disposons pas de la médiane, ni du nombre de pauses pris en compte à chaque fois.

Nous avons facilement pu rétablir les moyennes générales par type de discours (environ **79,8cs** pour les discours politiques, environ **70,3cs** pour les interviews politiques et environ **67,8cs** pour les interviews amicales). En revanche il nous était impossible de rétablir les variances ou les médianes générales, toutes positions confondues. Nous pouvons ainsi simplement remarquer que la moyenne des durées des pauses relevées pour les discours politiques semble plus importante que celle que nous avons obtenue, alors que les deux autres moyennes (interviews politiques ou amicales) semblent très proches de la nôtre, mais aucun test ne nous permet d'établir la significativité de ce constat. Le test *t* n'est pas applicable en raison de l'asymétrie des données de durée et le khi-2 n'est pas applicable car nous ne connaissons pas la variance par type d'interview des données de Duez.

Nous savons en revanche que ces données amalgament, comme celles de Grosjean et Deschamps, les p.sil. que nous appelons structurantes et non structurantes ; de plus, Duez prend en compte parfois des pauses qui dépassent le seuil supérieur de 200cs choisi pour nos calculs (apparemment ses données étaient plus homogènes que les nôtres et la nécessité de les élaguer ne s'est pas fait sentir). Difficile dans ces conditions de comparer nos données.

4.2.3. Données de M.A. Morel et L. Danon-Boileau (1998)

Bien que la durée des pauses silencieuses soit un paramètre systématiquement mesuré et noté dans les transcriptions de Morel et Danon-Boileau nous ne disposons pas de statistiques publiées concernant les variations de ce paramètre dans les différents corpus exploités.

L'ouvrage de 1998 comporte néanmoins quelques indications en ce sens (voir aussi Morel et al. 1997) : les auteurs distinguent les pauses très brèves qu'ils appellent des « *pauses-respiration* » (environ 20cs), les pauses situées entre 40-60cs qu'ils appellent « *pauses d'homogénéisation* » et celles qui dépassent parfois de beaucoup 40cs, qu'ils appellent des « *pauses d'annulation* » et qui, selon les exemples qu'ils donnent (p.15), sont presque toujours précédées par des marques de TdF.

L'absence de statistiques nous empêche de comparer la fréquence des pauses de chaque catégorie en fonction des différents types de corpus, mais nous savons néanmoins (communication personnelle de M.A. Morel) que la grande majorité des pauses, tous corpus et tous types confondus, se trouve dans la catégorie de durées comprises entre 40-60cs, ce qui confirmerait nos propres données. M.A. Morel parle d'une durée « standard » des pauses en français oral spontané comprise entre 40-60cs, tout en admettant l'apparition régulière de pauses bien supérieures à ce seuil.

4.2.4. Position des pauses structurantes

Comme nous l'avons déjà dit *supra* il existe plusieurs études qui montrent une corrélation entre la position syntaxique dans une phrase et la durée de la pause silencieuse qui marque cette position : plus la frontière est importante, plus la pause silencieuse est longue. Cela a été mis en évidence pour l'anglais par Goldman-Eisler (1972) ; Grosjean (1980) propose un modèle prédictif pour la performance, en français. Par ailleurs, ce principe est actuellement utilisé en synthèse de la parole à partir de textes écrits et a été mis en évidence pour la lecture oralisée (voir par exemple Vannier, Lacheret et Vergne, 1999 qui distinguent trois catégories de positions — 1. *intérieur de phrase*, 2. *entre deux phrases* et 3. *entre deux paragraphes* — et obtiennent des moyennes de la durée des pauses croissant de la première vers la troisième catégorie).

Avant cela, en 1991, Duez avait déjà mis en évidence cette même hiérarchie des durées sur les différents corpus de parole d'hommes politiques ; elle avait utilisé quatre catégories de positions possibles — *intra constituant*, *inter constituants*, *fin proposition*, *fin énoncé* (1991, pp. 81-87) — qui ressemblent à celles utilisées récemment par Vannier et *alii* 1999 mais qui ne coïncident pas (Vannier et *alii* se sont basés sur des unités de texte écrit, ce qui fait notamment que la position *intra constituant* de Duez n'existe pas pour eux, la position *fin de proposition* de Duez peut correspondre, pour eux, à une position *intérieur de phrase* ou *entre deux phrases*, etc...).

Etant donné que les catégories utilisées ne se recoupent pas, il est impossible de comparer, de manière appariée, les durées obtenues par les uns ou par les autres. Nous pouvons simplement remarquer que, quels que soient les critères détaillés utilisés, les résultats concordent quant à la corrélation positive entre la hiérarchie des durées des pauses et la hiérarchie des frontières syntaxiques. En ce qui nous concerne, il est évident que nous ne pouvons pas utiliser les catégories de Vannier et *alii* sur un corpus d'oral ; ainsi avons-nous décidé d'adopter celles de Duez afin d'effectuer un test destiné à vérifier la hiérarchie des durées des pauses structurantes sur un échantillon de notre corpus.

En l'absence d'une définition précise chez Duez des notions d'*énoncé* et de *proposition* à l'oral, nous avons dû effectuer certains choix dans le classement des différentes frontières syntaxiques rencontrées :

- pour délimiter les *énoncés* nous nous sommes basée sur la notion de paragraphe oral¹² définie par Morel et Danon-Boileau (notamment 1998) ; la

¹² La notion de paragraphe oral ne recoupe pas obligatoirement celle d'énoncé, car dans la terminologie des deux auteurs un paragraphe peut contenir plusieurs énoncés ; l'utilisation de l'équivalence paragraphe ~ énoncé que nous faisons ici se justifie par un souci d'ordre purement pratique. La notion d'*énoncé* chez Morel et Danon-Boileau recouperait en partie celle de fin de proposition chez Duez, mais les auteurs attirent l'attention sur la difficulté de manipuler la notion d'*énoncé* dans un corpus oral non lu et préfèrent ne pas s'en servir pour segmenter les corpus ; si nous appliquions la définition de l'énoncé donnée par chaque auteur, la comparaison des données serait purement impossible en raison des différences de terminologie.

plupart des paragraphes oraux commencent par un nouveau *ligateur*, toute pause silencieuse placée avant le début d'un nouveau paragraphe a été étiquetée *fin d'énoncé* ;

- les pauses silencieuses situées entre les tours de parole de deux locuteurs différents n'ont pas été prises en considération, pour des raisons déjà exposées (*supra*) ;
- la catégorie *fin de proposition* a été réservée uniquement pour les propositions indépendantes, coordonnées ou juxtaposées ; pour les frontières situées entre une proposition et sa subordonnée (complétive, relative ou circonstancielle) nous avons utilisé la catégorie *inter constituants*, car il ne nous semblait pas justifié de sur-spécifier deux catégories en fonction de la présence d'un verbe conjugué ou non dans le constituant ;
- nous avons hésité sur le statut à donner aux pauses situées entre un nom et son expansion ; grâce à un exemple donné par Duez 1991 (p.85) nous avons déduit qu'elle avait étiqueté cette frontière comme étant *intra constituant* et nous avons par conséquent décidé d'en faire autant ; néanmoins, dans le cas des relatives intonées manifestement comme des appositions, nous avons conservé l'étiquette *inter constituants*.

Nous avons appliqué ces critères d'étiquetage sur les pauses structurantes de quatre de nos échantillons (*Boucle, Tchao, Poule et Agneau*) et nous avons obtenu les données suivantes :

Type frontière	N° d'occ.	Durée moy. (cs)	Ecart-type
1. Intra constituant	9	-	-
2. Inter constituants	52	48,6	26,5
3. Fin proposition	74	60,8	31,1
4. Fin énoncé	138	88,1	44,4

Tableau des p.sil. structurantes en fonction de leur distribution syntaxique (données issues de quatre échantillons de notre corpus)

La position *intra constituant* était très faiblement représentée dans ces quatre échantillons et nous ne pouvions pas exploiter ces données pour des tests

statistiques ; nous y reviendrons. Par contre, pour les trois autres positions, nous pouvons tout de suite remarquer que la hiérarchie des durées est la même que chez Duez, plus la frontière syntaxique est forte, plus les durées sont longues en moyenne.

Nous avons comparé nos données avec celles issues des interviews politiques et des interviews amicales¹³ (Duez, 1991, pp. 82-83) du point de vue de la différence constatée entre les moyennes des p.sil. situées *inter constituants* et celles situées en *fin de proposition* : cette différence était de **2cs** pour les **int. politiques**, de **7cs** pour les **int. amicales** et elle est de **12cs** dans notre corpus. Par contre, entre les moyennes des p.sil. en *fin de proposition* et en *fin d'énoncé* la différence chez Duez est de **51cs**, respectivement **28cs** et chez nous elle est de **27,3cs**. Autrement dit, dans les données de Duez tout comme dans les nôtres, il apparaît que la différence de durée constatée entre la deuxième et la troisième catégorie est bien inférieure à celle que l'on constate entre la troisième et la quatrième catégorie. Duez (1991) ne donne pas la significativité de ses résultats (elle donne uniquement la variance des durées à l'intérieur de chaque catégorie).

En ce qui nous concerne, nous avons d'abord appliqué le test de Kruskal-Wallis sur les durées (en cs) afin de vérifier qu'il existait bien un effet significatif de la position sur la durée des pauses. Le résultat a été positif, $H = 48,6$, $p < 0,0001$. Pour ce test, il n'existe pas de tests *post hoc* qui nous renseignent sur les paires de groupes significativement différents. Pour obtenir des éléments de réponse plus précis, nous avons suivi dans ce cas la procédure décrite par Wonnacott et Wonnacott, (1991, ch.16) qui consiste à appliquer une analyse de variance à un facteur sur des données non paramétriques rangées (converties en rangs)¹⁴. Le but de l'analyse était le même, l'avantage étant la possibilité d'application de tests *post hoc* précis. L'ANOVA à un facteur appliquée sur les données

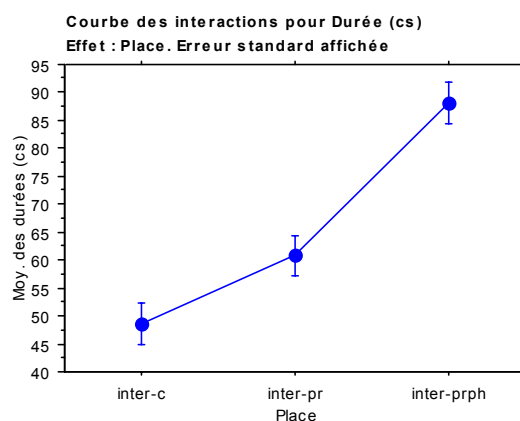
¹³ Les discours politiques étant un genre trop particulier, nous préférons ne pas comparer nos données avec celles issues de ce type de discours.

¹⁴ Les calculs ont été faits à l'aide du logiciel *Statview 5*, © SAS Institute Inc.

converties en rangs a donné le même résultat quant à l'existence d'un effet significatif global de la position ($F = 29,58$, $p < 0,0001$). Les tests *post hoc* appliqués (Scheffé, Games-Howell) indiquent que l'effet est surtout significatif entre le groupe *fin d'énoncé* et chacun des deux autres groupes, mais n'est pas significatif entre les groupes *inter constituants* et *fin de proposition*.

Nous ne pouvions pas, bien entendu, appliquer cette procédure sur les données de Duez, mais compte tenu des variances qu'elle donne et des écarts entre les moyennes, nous avons de fortes raisons de supposer que le résultat serait le même. Cette conclusion n'est pas surprenante étant donné l'organisation prosodique de l'oral : la distinction purement syntaxique *fin de constituant* /vs/ *fin de proposition* ne semble pas être pertinente, la structure énonciative de l'oral peut placer facilement sur le même plan de la « hiérarchie » des constituants syntaxiquement différents, indépendamment du fait qu'ils contiennent ou non un verbe conjugué.

Nous avons représenté ci-dessous la courbe des interactions des durées moyennes réelles (en cs) des pauses structurantes de ces échantillons placées dans les trois types de positions définies plus haut :



Durées moyennes des p.sil. structurantes placées *inter constituants* (inter-c), en *fin de proposition* (inter-pr) et en *fin d'énoncé* (inter-prph) ; obtenues à partir de 264 occ.

Si nos résultats obtenus pour les trois catégories de positions étudiées ci-dessus semblent corroborer tout à fait les résultats de Duez, en revanche, en ce qui

concerne la première catégorie de p.sil structurantes (en position *intra constituant*), le nombre insuffisant d'occurrences relevées dans les quatre échantillons considérés nous interdisait tout calcul et toute conclusion quant à leurs durées et à leurs caractéristiques. Pour cette raison, nous avons étendu l'étude de cette catégorie à l'ensemble de notre corpus.

4.2.5. Pauses silencieuses structurantes en position *intra constituant*

Contrairement au corpus étudié par Duez qui contenait de nombreux exemples de pauses *intra constituant* (l'auteur étudie l'importance de l'effet stylistique de ces p.sil. et leur distribution en fonction de la position symbolique du locuteur et du type de discours), notre corpus en contient très peu. Ces exemples étant particulièrement intéressants nous avons souhaité les isoler en intégralité afin d'en donner un aperçu complet.

Après l'étude de la totalité du corpus, nous avons dénombré uniquement **20** exemples de telles p.sil., ce qui est extrêmement peu pour les 934 p.sil. structurantes. Nous les énumérerons ci-après, en établissant un classement en fonction de leur rôle et de leur position syntaxique précise.

a) Une première catégorie d'exemples regroupe pratiquement la moitié des occurrences de p.sil. *intra constituant* (9 exemples sur les 20) : il s'agit de pauses silencieuses précédant un rajout qui n'était pas programmé par le locuteur avant le début de la production de la pause. Ces pauses silencieuses ne semblent pas avoir un rôle stylistique contrôlé par le locuteur, car l'unité subséquente ne fait l'objet d'aucune mise en valeur prosodique particulière, d'aucune sorte de « proéminence » ressemblant à ce que décrit Duez (1991, p. 86) pour les pauses *intra constituant* à « fonction stylistique évidente » (idem, p. 85).

Nous transcrivons ci-dessous la liste des neuf exemples de ce type (relevés dans la totalité du corpus) :

10. *elle commence par le gros bol ↗ /20/ du papa ↗ /50/ mais: euh :: c'est trop gros ↗*
(Boucle, lignes 27-28)
11. *il vit ↗ un arbre ↘ /65/ d'une espèce inconnue : ↗ euh où il y avait des fleurs bleues ↘ /150/ (Tchao, lignes 90-91)*
12. *une maison ↗ euh:: de luxe /20/ avec euh /55/ tous les nouveaux moyens ↘ /20/ techniques ↘ /70/ (Tchao, lignes 96-98)*
13. *il vit ↗ un: un li ↗ving ↘ /150/ très beau ↘ /200/ et une maison ↗ euh comme il avait jamais ↗ eue (Tchao-mat, lignes 157-158)*
14. *c'est un corDonnier ↗ qui :: n'a plus assez d'argent ↗ euh ↘ pour faire euh : ses chaussures et tout ↗ /30/ en cuir ↘ /50/ (Cordonnier, lignes 186-187)*
15. *sa fille était grande ↗ /30/ avec de longs cheveux : /50/ blonds ↗ brillants ↘ /30/ et de très grands yeux bleus : ↘ /260 (bruit)/ (Nain, lignes 281-282)*
16. *prends un tonNEAU : ↗ /30/ remplis-le : ↗ comment ↘ de laine ↗ /25/ de mouton ↗ /50/ (Agneau, lignes 543-544)*
17. *petit tonneau : /30/ as-tu vu ↗ un agneau ↗ /20/ bien rond ↗ et bien gras ↗ /90/ le petit agneau ↗ dans le : tonneau ↗ lui dit ↘ /35/ (Agneau, lignes 552-553)*
18. *petit tonneau : ↘ /20/ as-tu vu ↗ un petit agneau ↗ /105/ BIEN ↗ ↘ gros ↗ ↘ bien gras ↗ que je veux : que : /20/ que je vais manger : ↗ /25/ (Agneau-mat, lignes 638-639)*

Du point de vue syntaxique, tous ces 9 exemples contiennent une pause silencieuse entre le nom et son expansion (que ce soit une expansion de type simple adjectif épithète — exemples 12, 13, 15, 18 et 18— ou de type complément du nom — exemples 10, 11, 14 et 16), c'est ce qui a justifié le classement dans la catégorie *intra constituant*.

Par contre, du point de vue prosodique, le contour intonatif et la présence de la pause silencieuse font que le nom et son expansion sont organisés par le locuteur comme deux constituants indépendants. En effet, nous avons remarqué que tous les noms précédant la p.sil. qui nous intéresse portent un contour intonatif de frontière soit descendant, de frontière finale — les exemples 11, 12, 13 produits par le même locuteur — soit montant, de frontière continuative pour les autres exemples. Il existe une seule exception (ex. 15) où le contour du nom *cheveux* précédant la pause est allongé et très légèrement montant (la montée n'est pas

visible sur le tracé mélodique mais est perceptible à l'oreille ; on perçoit une intonation continuative). Autrement dit, au plan suprasegmental, aucun indice ne marque l'inachèvement du constituant précédant la pause ; cette remarque concorde en outre avec le plan segmental car les énoncés sont parfaitement possibles et acceptables si l'on supprimait toutes les expansions du nom. Nous pensons par conséquent pouvoir affirmer qu'aucune attente n'est créée chez l'auditeur par la p.sil. subséquente au nom, le constituant prosodique est perçu comme étant complet, et la production d'une expansion du nom après la pause silencieuse est perçue comme un rajout et non pas comme une mise en valeur stylistique de cette expansion. D'autre part aucune mise en relief particulière n'est décelable sur l'initiale de l'expansion du nom, ce qui renforce, chez l'auditeur, l'impression de « rajout imprévu ». La seule exception à ce propos serait l'exemple 18 où nous constatons un pic d'intensité sur l'adverbe de degré et une forte modulation sur l'adverbe et l'adjectif (*BIEN ↗ ↘ gros ↗ ↘*). Néanmoins, en observant le contour intonatif du nom (*agneau*) nous notons qu'il porte une intonation typique de question totale, avec une durée très brève de la dernière syllabe. De plus, la pause silencieuse remarquablement longue qui suit (105cs) opère une réelle clôture de la question. Ainsi, malgré la prééminence initiale de l'expansion du nom, celle-ci est perçue comme le rajout d'un détail initialement oublié plutôt que comme une utilisation habile du suspense stylistique.

Pour ce qui est de la durée de ces p.sil., nous avons remarqué que cinq d'entre elles sont brèves (inférieures à 40 cs) et les quatre autres sont plutôt longues (pouvant aller jusqu'à 150cs, dans l'exemple 13). La variabilité des données est donc énorme et il est impossible de tirer une conclusion à partir d'un nombre si petit de données.

b) Une deuxième catégorie d'exemples (4 occurrences) regroupe des p.sil. *intra constituant* marquant le TdF du locuteur. Ces configurations sont extrêmement rares et constituent des exceptions à l'hypothèse selon laquelle toutes les p.sil.

qui ne sont pas immédiatement précédées par une marque de TdF seraient des pauses structurantes. Les quatre exemples suivants montrent que parfois, (très exceptionnellement, pour le moins dans notre corpus) il arrive que des p.sil. qui ne sont précédées par aucune marque de TdF ne soient pas des p.sil. structurantes qui contribueraient à la hiérarchisation ou à la mise en valeur stylistique des constituants, mais correspondent à une recherche de formulation du locuteur :

19. *alors euh : est-ce que :: √ la bague ↗ que je /40/ porte au doigt ↗ te suffira : ↗ à √ euh : /90/ te suffira : ↗ /50/* (Nain, lignes 339-340)

20. *euh :: tché chez Tchao ↗ /60/ avec ↗ euh:: les restes du paon ↗ dans un /20/ morceau d'étoffe √ /65/* (Tchao, lignes 87-88)

21. *alors ↗ il dessine la maison ↗ sur euh: son /20/ dessin ↗ /105/* (Tchao, lignes 95-96)

22. *elle lui dit je vais /60/ essayer <xx> /40/ ta maman /40/ lui expliquer √ /70/ et tu res ↗ teras √ chez moi √ /70/* (Agneau-mat, lignes 609-610)

Ces pauses silencieuses sont plutôt brèves (deux durent 20cs, une dure 40cs et la dernière 60cs) et apparaissent entre un MO et un MP, à savoir entre le déterminant et le nom (ex. 20 et 21), entre le pronom atone et le verbe (ex. 19) et entre l'auxiliaire et le verbe (ex. 22). Indépendamment du plan prosodique, la structure syntaxique de la séquence qui précède cette catégorie de p.sil. est inachevée, le constituant subséquent à la pause n'est pas facultatif, il est par conséquent attendu par l'auditeur. Sur le plan prosodique aucune marque de suspense, aucun allongement particulier ne précède cette p.sil. et on en constate pas de contour intonatif de frontière continuatif ou terminatif. De même, aucune sorte de proéminence ne met en valeur le début du MP qui suit la p.sil. Contrairement au cas de figure présenté plus haut, l'unité qui précède la p.sil. et l'unité qui la suit forment bien, dans ces exemples, un seul constituant non seulement sur le plan segmental mais aussi sur le plan prosodique.

c) La dernière catégorie d'exemples regroupe les seules occurrences de p.sil. *intra constituant* utilisées consciemment par le locuteur à des fins stylistiques que

nous avons relevées dans notre corpus (7 exemples). Parmi ces sept exemples, cinq ont été produits par l'enseignante et deux seulement ont été produits par la locutrice de *Agneau*.

Il est relativement facile à comprendre pourquoi l'enseignante, qui a un temps de parole relativement limité dans notre corpus, produit plusieurs p.sil. *intra constituant* à fonction purement stylistique : même si elle donne explicitement la parole aux élèves et elle leur réserve le rôle principal dans l'échange pendant qu'ils racontent l'histoire de leur choix, elle reprend sa position dominante dès qu'elle prend la parole pour interrompre le cours du récit. De plus, elle incite régulièrement les élèves à mieux mettre en scène leurs histoires, à « varier leur voix », à « mettre davantage le ton », à « mettre du suspense » et il est normal qu'elle donne l'exemple notamment par une stylisation particulière de son discours (changements de timbre, pauses silencieuses particulièrement longues, grands pics d'intensité, etc.) qui ne fait, d'ailleurs, qu'enrichir et compléter la stylisation remarquable de son discours didactique habituel.

Il est en revanche plus difficile de comprendre pourquoi nous ne trouvons pratiquement pas d'exemples de telles p.sil. à fonction stylistique chez les élèves, notamment pendant les parties de récit où ils prennent en charge la « voix » des différents personnages. Nous ne pouvons pas savoir, par exemple, si cette absence d'exemples est le signe que les élèves ne connaissent pas encore l'utilisation des p.sil. *intra constituant* à fonction stylistique ou bien si elle est le signe que la situation de discours n'était pas suffisamment favorable à l'émergence de ce type de p.sil. Il est fort possible en outre que la réponse soit différente en fonction du locuteur (compte tenu des deux exemples relevés chez la locutrice de *Agneau* et de toute l'organisation prosodique de son discours nous pensons pouvoir affirmer avec certitude que cette locutrice connaît l'utilisation stylistique de ce type de pauses). Quant aux autres locuteurs, nous ne pouvons guère formuler d'hypothèses à ce sujet. En effet, certains sont visiblement mal à l'aise dans le rôle de conteurs et s'acquittent péniblement de ce devoir, comme

les locuteurs de *Cordonnier* et de *Roigre* ou la locutrice de *Singe*, ce qui nous incite à penser que, pour eux, la situation de discours créée n'était absolument pas favorable à un effort particulier de « stylisation ». D'autres, comme les locutrices de *Nain* et de *Père fils*, sont manifestement plus à l'aise mais adoptent un débit rapide et répugnent à utiliser le discours direct pour « animer » leurs personnages, ce qui rend hautement improbable l'apparition des p.sil. *intra constituant*. D'autres enfin, comme les locutrices de *Boucle* et de *Autruche-mat* ou le locuteur de *Tchao* et *Tchao-mat*, fournissent de toute évidence un effort de stylisation remarquable et dans ce cas on peut se poser sérieusement la question de savoir si l'absence totale de p.sil. *intra constituant* à fonction stylistique est due à leur ignorance de ce procédé ou à leur peur de se faire interrompre par l'enseignante ou encore au stress lié au rôle de « conteur » devant les enfants de maternelle... Autrement dit, s'il est certain qu'un corpus enregistré en situation de conversation (dialogue) auprès des mêmes élèves aurait rendu totalement impossible l'apparition de p.sil. à fonction purement stylistique, il n'est pas du tout certain que la situation d'enregistrement de notre corpus ait été idéale pour encourager les locuteurs à exploiter toutes leurs possibilités en matière de stylisation de la parole. Pour les locuteurs de *Boucle*, *Autruche* et *Tchao*, l'utilisation fréquente des p.sil. *inter constituants* fait partie de leur stratégie consciente de mise en scène prosodique ; il est donc probable que, pour le moins dans leur cas, une situation plus favorable auraient pu faire émerger des p.sil. *intra constituant* (par exemple s'ils racontaient plus régulièrement des histoires aux enfants de maternelle, éventuellement en l'absence de leur professeur de français, etc.)

Nous avons transcrit ci-dessous les sept exemples relevés dans l'intégralité du corpus :

23. *tu vas ↗ chez ta grand-mère ↗ /70/ là : ↗ tu deviendras /25/ bien ↗ ↘ gros et bien gras ↘ /45/ (Agneau-mat, lignes 602-603)*

24. *ET UN jour ↗ /25/ il euh : s'enfonça plus dans les bois ↗ /90/ et il trouva : ↗ /150/ un loup /100/ (Agneau, lignes 473-474)*

25. *est-ce que tu les as fait parler* ↗ DI ↗ *rectement* /115/ *non : tu les as fait parler* ↗ /70/ sous le style indirect (Prof, Nain, lignes 265-266)
26. *tu ne les as pas fait parler* ↗ /40/ DI *rectement* /90/ *alors pour QUOI* ↗ *je pose cette question* /120/ (Prof, Nain, lignes 266-267)
27. *et il a enchaîné sur* ↗ *donc* ↗ *sur une fois est-ce qu'on pou* ↗ *rrait* ↘ *pas là : /55/ mieux* ↗ ↘ *marquer* ↗ *cette étape du récit* ↘ (Prof, Roigre, lignes 865-866)
28. *et là* ↗ *il faut qu'on* /20/ s : ente ↗ *bien* ↘ /30/ *dans ton récit* ↗ *ces étapes importantes de l'histoire* /40/ (Prof, Roi-gren, lignes 872-873)
29. *conVAINcre le : renard* ↗ *de lui laisser la vie sauve pour le moment parce que plus tard il mangera : /45/ *quelque chose de <plus, x> appétissant* *¹⁵ (Prof, Agneau, lignes 497-499)

A l'instar des contextes précédant une p.sil. accompagnant la recherche de formulation du locuteur (ex. 19-22, catégorie b.), les contextes précédant ces p.sil. sont également syntaxiquement inachevés. En effet, au plan segmental, aucun des énoncés n'aurait été acceptable si le locuteur s'était arrêté après la p.sil. : on retrouve par exemple le pronom atone suivi du verbe (ex. 28), comme dans l'ex. 19 *supra*. Par conséquent, l'observation des constructions syntaxiques montre que l'auditeur attend obligatoirement la suite du constituant, après la pause silencieuse. Néanmoins, à la différence des exemples de la deuxième catégorie (ex. 19-22), les indices prosodiques montrent que le locuteur maîtrise parfaitement cette attente, l'attente fait partie de la mise en scène prosodique de son énoncé :

- pour les exemples 24, 25 et 26 l'unité laissée en suspens avant la p.sil. est marquée par une intonation de frontière. Contrairement aux ex. 10-18 de la première catégorie, qui étaient parfaitement acceptables sans l'expansion du nom, cette intonation de frontière est surprenante pour l'auditeur et attire obligatoirement son attention à cause de l'inachèvement syntaxique. De même, pour les exemples 27 et 29 l'unité précédant la pause est marquée par

¹⁵ Séquence prononcée en voix chuchotée et enjouée, comme pour imiter l'appétit du loup qui pense à son futur repas.

un allongement censé annoncer, lui aussi, l'importance de la suite attendue du constituant ;

- pour les exemples 23, 25, 26, 27 et 28 c'est l'unité subséquente, mise en relief par la pause, qui est marquée prosodiquement par ce que Duez appelle une « proéminence » : on constate la présence d'un pic d'intensité sur l'initiale, ou bien d'une modulation très forte du contour intonatif ;
- pour l'exemple 29 c'est le changement de timbre de la voix qui montre clairement qu'il ne peut s'agir d'une recherche de formulation mais bien d'une utilisation stylistique de la pause *intra constituant*.

En ce qui concerne la durée des p.sil. entrant dans ce type de configuration, nous pouvons constater que les durées varient beaucoup (de 20cs dans l'exemple 28, à 150cs dans l'exemple 11) et il est difficile, une fois de plus, de tenter de construire des hypothèses à partir d'un si petit nombre de données. Si l'on se rapporte aux données de Duez (1991, pp. 81-83) nous constatons qu'elle relève des durées en moyenne plus brèves pour les p.sil. *intra constituant* par rapport aux autres positions prises en compte, quel que soit le type de discours. Néanmoins nous ne disposons pas du nombre d'occurrences relevées dans son corpus et nous savons par ailleurs qu'elle regroupe, dans ses calculs, toutes les p.sil. *intra constituant*, même celles qui sont précédées par une marque de TdF et qui n'ont aucune fonction stylistique, ce que nous ne faisons pas¹⁶. Cette différence rend pratiquement impossible toute comparaison sur ce point précis.

¹⁶ Duez mentionne clairement les deux rôles possibles de la pause silencieuse placée *intra constituant* (marquer l'hésitation ou mettre en valeur l'unité qui suit, 1991, p.85) mais ne distingue pas dans ses comptages les deux cas de figure. Elle souligne néanmoins le rôle essentiel de la situation de communication en affirmant, à la même page, que dans les discours politiques les p.sil. *intra constituant* ont une « fonction stylistique évidente » alors que dans les interviews (amicales ou politiques) elles correspondent le plus souvent à des hésitations et sont souvent accompagnées par une pause non silencieuse. En ce qui nous concerne, en ayant fait le choix de distinguer les deux catégories sur la base d'un critère formel nous obtenons d'un côté les p.sil. précédées par une marque de TdF qui n'auront jamais une « fonction stylistique évidente » et d'un autre côté les p.sil. non précédées par une marque de TdF qui participeront à la hiérarchisation des constituants ou à la mise en valeur stylistique d'une partie de constituant mais qui ne seront jamais considérées comme des marques de TdF. Lors de l'application de ce critère nous avons constaté la présence de seulement 4 exceptions —à la deuxième règle— dans notre corpus, ce qui nous incite à penser que le critère utilisé est opérationnel.

4.2.6. Bilan des pauses silencieuses structurantes

Le seul critère que nous avons choisi d'utiliser pour étiqueter une pause comme « structurante » a été un critère distributionnel qui tient compte uniquement du contexte avant : [*séq. sonore + p.sil. structurante*] s'oppose à [*marque de TdF + p.sil. non structurante*]. Ce critère présente l'avantage d'être simple et de respecter l'ordre de la perception. Son désavantage : il n'accorde pas de statut particulier aux p.sil. sont suivies par une marque de TdF. Selon nous la p.sil. indique dans une telle configuration la fin du constituant précédent tandis que la marque de TdF subséquente indique le début du constituant suivant. L'analyse statistique des durées des p.sil. suivies par une marque de TdF ne montre aucune différence significative avec la durée des p.sil. qui n'ont pas de marque de TdF dans leur voisinage immédiat, ce qui conforte notre hypothèse.

En raison de la plage de variation choisie (notamment en ce qui concerne le seuil maximum) et en raison du fait que les études que nous connaissons sur le français ne distinguent pas dans leurs comptages les durées de ce que nous appelons p.sil. structurantes et p.sil. non structurantes, il s'avère difficile de comparer nos données avec d'autres, en matière de durée. On retient néanmoins, à travers les études que nous évoquons, l'existence d'un effet significatif de la situation extralinguistique sur la durée moyenne et médiane des p.sil. en général.

Nos propres résultats sur la durée des p.sil. structurantes confirment les résultats d'autres chercheurs concernant la hiérarchie des durées en fonction de la position syntaxique : dans notre corpus, les p.sil. placées en *fin d'énoncé* sont significativement plus longues que celles qui sont placées en position *inter constituants* et *inter propositions*. Le corpus contient seulement 20 exemples de p.sil. structurantes placées à l'intérieur d'un constituant qui ont fait l'objet d'un sous-chapitre à part. Leur analyse a montré qu'ils avaient des durées extrêmement variables et que la plupart correspondaient à des rajouts qui étaient

imprévis au moment du début de la p.sil. ; nous avons relevé très peu d'exemples d'utilisation stylistique consciente de la p.sil. *intra-constituant* et très peu d'exemples où cette p.sil. marquait seule le travail de formulation en cours. La dernière catégorie représente pour le moment les seuls contre-exemples à notre critère de définition des p.sil. *structurantes* ; ces quelques p.sil., utilisées seules comme marques de TdF, auraient dû être étiquetées comme *non structurantes*.

4.3. Pauses silencieuses non structurantes (précédées d'une marque de TdF)

Selon notre hypothèse, les pauses silencieuses précédées d'une marque de TdF ne servent pas à structurer et hiérarchiser les constituants d'un énoncé mais servent directement à la recherche de formulation et apparaissent lorsque la marque de TdF ne peut pas être suffisamment longue pour assurer la jonction avec la cible recherchée.

Ces pauses peuvent occuper n'importe quelle place syntaxique et semblent passer facilement inaperçues, sauf si très longues, lors des tests de perception visant à faire repérer les pauses silencieuses (voir *supra* chap. 3). Les auditeurs perçoivent l'indice de recherche de formulation produit par le locuteur et ne perçoivent pas la p.sil. subséquente en tant que *pause*, car elle ne correspond pas aux représentations qu'ils ont de la pause principalement comme indice démarcatif de constituants. De manière complémentaire, nous rappelons que Duez (1995) constate que malgré un protocole très favorable **aucune** pause silencieuse n'a été perçue par au moins 75% des auditeurs en tant que *marque d'hésitation*.

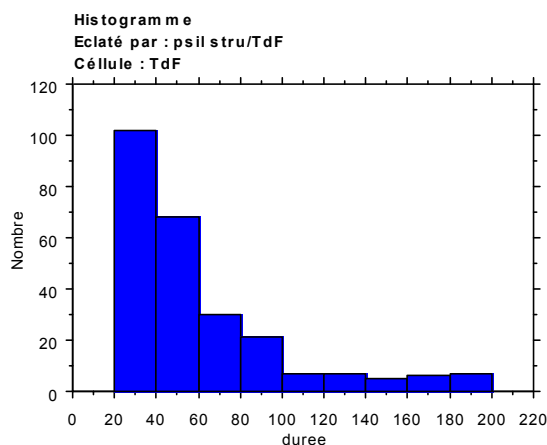
Nous nous sommes demandé pour quelle raison les différents auteurs déjà mentionnés ayant étudié la durée des pauses silencieuses dans des corpus d'oral spontané et ayant explicitement signalé la présence fréquente de *marques d'hésitation* dans son voisinage immédiat n'avaient pas établi de catégories à part pour ces différentes pauses silencieuses. Nous pensons, en regardant les résultats obtenus à partir de notre corpus qui, par rapport à certains autres corpus, contient de nombreuses marques de TdF, que la réponse est à chercher dans les pourcentages obtenus pour les deux configurations. En effet, dans notre corpus, **82,5%** des pauses silencieuses (tous types confondus, y compris entre deux tours de parole) sont des pauses structurantes, ne sont pas précédées par des marques de TdF et seulement **17,5%** du nombre total de pauses silencieuses sont précédées par une marque de TdF. Nous pensons, au vu de ces pourcentages, que l'absence de prise en considération de cette catégorie de pauses silencieuses est essentiellement due à un manque de données, et nous pouvons aisément concevoir qu'il existe des corpus dans lesquels le pourcentage de p.sil. non structurantes serait encore plus faible et la création d'une catégorie à part ne changerait sans doute pas de manière significative les statistiques générales portant par exemple sur la durée.

En ce qui nous concerne, afin de mieux comprendre le fonctionnement des marques de TdF et la place qu'elles occupent dans les énoncés oraux, il nous semble indispensable de les étudier avec la pause silencieuse subséquente, vraisemblablement correctement interprétée par les « auditeurs-écouters ». Pour ce faire il était obligatoire d'isoler ces pauses silencieuses du reste des pauses. De plus, pour le moins dans notre corpus, ce pourcentage de 17,5% ne peut pas être tenu pour négligeable.

Il est vrai que lorsque nous essayons, à l'intérieur de ces 253 occurrences, de comparer les différentes sous-classes entre elles il arrive que le nombre d'occurrences de chaque sous-classe soit réellement très peu élevé. C'est la raison pour laquelle, pour les besoins de ce chapitre, nous avons dépouillé un

corpus complémentaire constitué d'une vingtaine de minutes d'échantillons très différents issus d'enregistrements de divers locuteurs et fournis par Mary-Annick Morel (désormais *Corpus Morel*). Ces échantillons ont été utilisés en grande partie comme exemples dans Morel et Danon-Boileau (1998, pp. 173-228). En dépouillant ce corpus complémentaire nous avons trouvé 24 exemples de *eah* suivis d'une pause silencieuse, 33 exemples d'allongements marqués de TdF suivis d'une pause silencieuse, 3 exemples d'allongements suivis de *eah* et d'une pause silencieuse, 8 exemples de répétitions où une pause silencieuse séparait les deux termes de la répétition et 6 exemples de répétitions où le premier terme était allongé et suivi d'une pause silencieuse. Les mesures des durées de toutes ces pauses silencieuses ont été ponctuellement intégrées à nos propres données afin d'améliorer l'efficacité de nos tests statistiques lorsque nos propres données étaient très peu nombreuses.

Nous présentons ci-dessous le graphique correspondant aux pauses *non structurantes* dans notre corpus (moyenne des durées = 56,6 cs, écart-type = 40,6 cs, médiane = 45 cs) :



Graphique de la distribution des pauses silencieuses *non structurantes* (précédées d'une marque de TdF) en fonction de leurs durées : 253 occurrences, pas = 20cs.

Nous avons déjà vu précédemment, au sujet des pauses silencieuses structurantes, que le test de Mann-Whitney ne trouvait aucune différence entre les durées des pauses qui *précèdent* une marque de TdF et les autres, ce qui nous

a déterminée à ne pas garder ces deux groupes et à parler en bloc de p.sil. structurantes (934 occurrences).

Suite au choix d'isoler les p.sil. subséquentes à une marque de TdF nous nous attendions à obtenir une différence significative entre les durées de ces 253 occ. ainsi isolées et celles des 934 p.sil. structurantes déjà isolées, afin de pouvoir conforter statistiquement notre choix. Les mesures indiquaient *a priori* une durée moyenne inférieure pour le nouveau groupe de pauses (56,6cs par rapport à 67,7cs) et une médiane également inférieure (45cs par rapport à 60cs).

Pour connaître la significativité de cette différence globale observée entre les deux groupes de pauses silencieuses nous avons eu recours au même test de Mann-Whitney. Comme nous nous y attendions, la différence est en effet cette fois-ci significative, le test obtient $z = -5,98$, $p < 0,0001$. Par conséquent, nous pouvons affirmer que dans notre corpus les durées de ce que nous appelons les *pauses silencieuses structurantes* sont significativement plus brèves que celles des *pauses silencieuses subséquentes à une marque de TdF*.

Ce résultat statistique va dans le sens de notre hypothèse de départ selon laquelle ces deux catégories de pauses silencieuses n'ont ni la même fonction ni les mêmes caractéristiques. Nous conserverons par conséquent la distinction entre ces deux grands groupes.

A l'intérieur des pauses silencieuses non structurantes nous procéderons par la suite à d'autres tests statistiques sur différents sous-groupes définis

- en fonction de la position sur une frontière syntaxique ou non ;
- en fonction de la nature de la marque de TdF qui précède la pause.

4.3.1. Position des pauses silencieuses non structurantes

Comme nous l'avons vu au sous-chapitre 4.2.4. les durées de p.sil. structurantes placées en *fin d'énoncé* dans notre corpus sont significativement plus longues que celles des p.sil. placées en *fin de proposition ou de constituant*, ce qui confirme l'existence d'une certaine hiérarchie des durées en fonction de la position syntaxique des p.sil. mise en évidence par d'autres études.

En utilisant les mêmes critères de classement des positions syntaxiques, nous avons effectué les mêmes calculs concernant cette fois-ci les *p.sil. non structurantes* de notre corpus. Les résultats obtenus sont reportés ci-dessous :

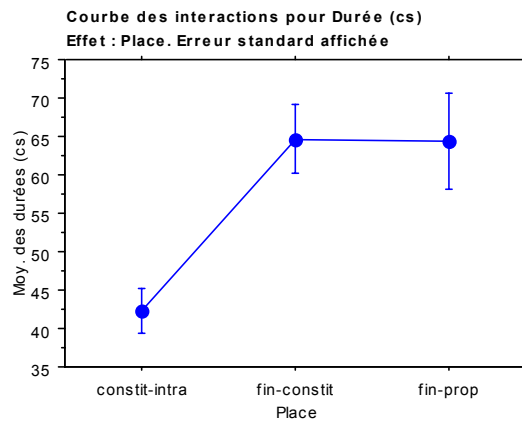
Type frontière	N° d'occ.	Durée moy. (cs)	Ecart-type
1. Intra constituant	77	42,3	25,1
2. Inter constituants	94	64,7	43,2
3. Fin proposition	46	64,3	42,2
4. Fin énoncé	1	-	-
<i>Inclassables</i>	35	-	-

Tableau des durées des p.sil. non structurantes en fonction de leur distribution syntaxique

Comme attendu, contrairement aux p.sil. structurantes, les p.sil. précédées d'une marque de TdF sont surtout placées à l'intérieur d'un constituant ou entre deux constituants. Les durées des p.sil. placées *intra-constituant* sont les plus brèves. Il n'y a qu'un seul exemple placé en fin d'énoncé (de paragraphe) ; cette position sera bien entendu exclue des tests statistiques.

Selon la procédure déjà utilisée, nous avons d'abord appliqué le test de Kruskal-Wallis sur les durées (en cs) afin de vérifier si on constatait à nouveau un effet significatif de la *position* cette fois-ci sur la durée des *p.sil. non structurantes*. Le résultat a été **positif**, $H = 19,01$, $p < 0,0001$.

La courbe des interactions des durées moyennes réelles (en cs) des *pauses non structurantes* placées dans les trois positions attestées est représentée ci-dessous :



Durées moyennes des p.sil. non structurantes placées à l'intérieur d'un constituant (constit-intra), en fin de constituant (fin-constit) et en fin de proposition (fin-prop) ;N = 218 occ.

Toujours selon la même procédure utilisée au chap. 4.2.4., afin de pouvoir exécuter des tests *post hoc* nous avons appliqué une ANOVA à un facteur sur les données converties en rangs et nous avons obtenu le même résultat quant à l'existence d'un effet significatif global de la position ($F = 10,327$, $p < 0,0001$). Les tests *post hoc* appliqués (Scheffé, Games-Howell) indiquent que l'effet est significatif uniquement entre le groupe *intra-constituant* et chacun des groupes *inter constituants* et *fin de proposition*, mais n'est pas significatif entre ces deux derniers groupes. Une fois de plus, la distinction purement syntaxique *fin de constituant* /vs/ *fin de proposition* n'est pas pertinente, la structure de l'oral ne semble introduire aucune hiérarchie entre ces deux types de frontière.

4.3.2. Pauses silencieuses précédées d'un *eah*

Parmi les *pauses silencieuses non structurantes* nous avons dans un premier temps isolé le sous-groupe des pauses *précédées* ou *introduites par un eah*.

Ce sous-groupe était de loin le plus important (161 occurrences introduites par *eah* contre 92 occurrences introduites par les trois autres marques réunies). Nous avons intégré dans ce sous-groupe toutes les pauses silencieuses subséquentes à un *eah*, quel que soit le contexte précédant ce *eah* qui peut être une répétition de

MO ou un allongement de MO. Le contexte pertinent pour nous était le contexte immédiatement avant la p.sil. et la question que nous nous posions était de savoir si les durées des p.sil. produites après un *eah* sont significativement différentes de celles produites immédiatement après une autre marque de TdF.

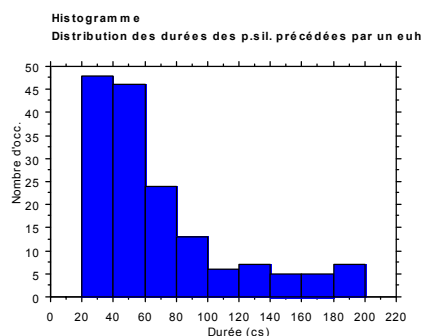
Pour les durées des p.sil. issues des deux sous-groupes ainsi construits nous avons obtenu des mesures très différentes de tendances centrales et écarts-types :

	EUH	NON EUH
nombre	161	92
moyenne	65,7	40,7
médiane	50	30
écart-type	44,9	24,3

Tableau des mesures de tendance centrale et écart-type des durées (en cs) des p.sil. non structurantes précédées par des *eah* ou par des marques de TdF autres que *eah*

Nous avons à nouveau appliqué le test Mann-Whitney sur ces deux sous-groupes et nous avons obtenu $z = -5,15$, $p < 0,0001$. Il existe donc une différence statistiquement significative entre les deux sous-groupes de notre corpus, en ce sens que les p.sil. précédées par un *eah* sont en moyenne plus longues que les autres p.sil. non structurantes. Nous pouvons formuler par conséquent l'hypothèse que lorsque la présence d'un *eah* est associée à la présence d'une p.sil. subséquente, cette dernière sera le plus souvent une pause moyenne ou longue (la moitié de ces p.sil., dans notre corpus, sont supérieures à 50cs).

Nous avons représenté ci-dessous la distribution des durées des p.sil. subséquentes à un *eah* :



Durées des p.sil. précédées par un *eah* dans notre corpus (161 occurrences)

Leurs durées nous ont en fait semblé plus proches de celles des p.sil. *structurantes* que de celles des autres p.sil. *non structurantes*. En appliquant le même test sur la distribution des durées des 161 p.sil. précédées par des *eah* et sur celles des 934 p.sil. structurantes, le test Mann-Whitney trouve tout de même une différence en ce sens que les p.sil. subséquentes à un *eah* restent en moyenne légèrement inférieures aux p.sil. structurantes, mais cette différence n'est que très marginalement significative ($z = -2,088$, $p = 0,037$).

4.3.3. Pauses silencieuses précédées d'un allongement marquant le TdF

Les p.sil. non structurantes précédées par un allongement (54 occ.) sont moins nombreuses dans notre corpus que celles précédées par un *eah*, non seulement en valeurs absolues mais aussi en valeurs relatives (approx. **30% des *eah*** sont suivis par une p.sil., alors que approx. **19% des allongements** sont dans ce cas¹⁷).

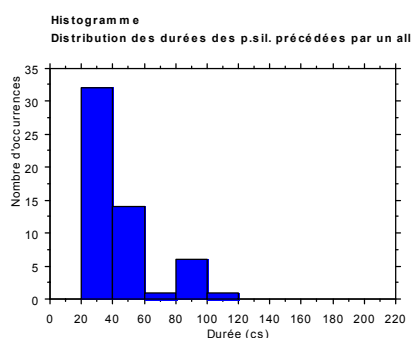
Cette classe regroupe tous les allongements marqués de TdF suivis par une pause silencieuse, quelle que soit la suite de l'énoncé (continuation avec enchaînement, continuation par un *fresh start* ou répétition de l'unité allongée). Initialement, nous avons pensé inclure les répétitions dont la première occurrence était allongée dans la catégorie *répétition* et non dans la catégorie *allongements*. Deux raisons nous ont finalement déterminée à inclure ces cas de figure (*Xallongé /p.sil/ Xrépété*) dans la classe des allongements :

- a) le principe de classement en respectant l'ordre de perception aurait été violé, car on perçoit d'abord une unité allongée suivie d'une pause, la répétition n'intervient qu'après la pause ;
- b) nous avons remarqué une différence de durée des p.sil. qui intervenaient après l'unité répétable si cette dernière était allongée par rapport aux p.sil. qui intervenaient après l'unité répétable si cette dernière n'était pas allongée (type

¹⁷ Il est impossible de comparer ces pourcentages avec ceux de Grosjean et Deschamps (1972-1973) car ils ne donnaient que le pourcentage des *eah* et allongements *suivis ou précédés par des p.sil.*

X /p.sil./ Xrépété : moyenne élaguée = 26,11, erreur-type = 2,7 ; type Xallongé /p.sil./ Xrépété : moyenne élaguée = 39,13, erreur-type = 5,1). Nous avons constaté ce même phénomène pour les répétitions où l'unité répétable était suivie par un *eah* et une pause silencieuse (et seulement ensuite répétée, de type : X *eah* /p.sil./ Xrépété) ; ce dernier type, en vertu des mêmes raisons, avait été inclus dans la classe des p.sil. immédiatement précédées par un *eah*.

Nous avons ainsi regroupé les 54 p.sil. précédées par un allongement vocalique marque de TdF ; leurs durées sont représentées ci-dessous :



Durées des p.sil. immédiatement précédées par un *allongement* marque de TdF (54 occ.)

Nous avons appliqué la même procédure que pour les durées des p.sil. précédées par des *eah* : à l'aide du test de Mann-Whitney nous avons comparé les p.sil. précédées par des allongements d'une part aux autres p.sil. *non structurantes* dans leur totalité, et d'autre part aux p.sil. *structurantes*. Afin d'améliorer la fiabilité de nos tests, nous avons rajouté à nos données celles du Corpus Morel (voir *supra*).

Les résultats obtenus pour ce nouveau sous-groupe de 93 occ. montrent, comme pour les p.sil. précédées de *eah*, une différence significative dans les deux cas :

- a) par rapport aux autres p.sil. *non structurantes*, à la différence des p.sil. précédées par un *eah*, celles qui sont précédées par un allongement sont en moyenne **légèrement plus brèves** ($z = -3,45$, $p=0,0006$; moyenne = 44,9cs, erreur-type = 3,35) ;

b) par rapport aux p.sil. structurantes, celles qui sont précédées par un allongement sont **très significativement plus brèves** ($z = -6,99$, $p < 0,0001$) ; cette différence était seulement marginalement significative pour les *eah*.

Au vu des résultats obtenus pour le moment, une certaine différence semble exister entre les durées des p.sil. subséquentes à un *eah* et celles subséquentes à un allongement : les premières sont en moyenne plus longues que les dernières. Cette différence constatée peut correspondre :

- soit à une différence fondamentale entre le rôle énonciatif du *eah* et celui de l'allongement ;
- soit à une différence de distribution morphosyntaxique des deux marques, due à une cause indépendante de leur rôle énonciatif, qui entraînerait automatiquement cette différence de durée.

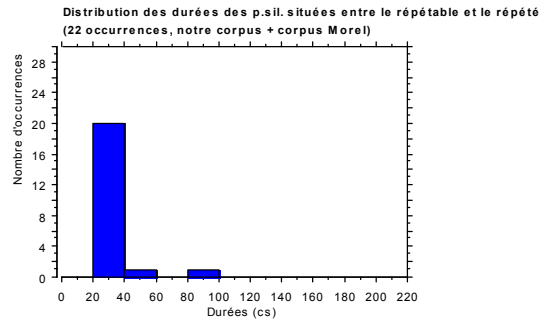
Nous reviendrons sur ces hypothèses au cours des chapitres suivants.

4.3.4. Pauses silencieuses en combinaison avec la répétition de mots outils

Les cas de pauses silencieuses qui se combinent uniquement avec la répétition sont encore plus rares que les deux configurations précédentes : seulement 14 cas dans notre corpus, auxquels nous avons pu rajouter 8 cas extraits du Corpus Morel. Il s'agit là d'exemples où le *répétable* et le *répété* sont uniquement séparés par une p.sil., les cas où le *répétable* est allongé ou suivi d'un *eah* ayant été comptabilisés dans les deux sous-groupes analysés précédemment.

Nous reviendrons au chapitre consacré aux répétitions sur la rareté de cette configuration dans notre corpus ; elle est à mettre en relation avec la rareté des répétitions que nous appelons simples où le *répétable* et le *répété* se suivent immédiatement, ne sont séparés par aucune autre marque (voir chapitre 7).

En choisissant le même pas de 20cs comme pour les graphiques précédents, nous avons représenté ci-dessous la distribution des durées des p.sil. combinées uniquement avec la répétition (moyenne = 28,6cs, erreur-type = 2,7).



Durées des p.sil. situées entre le répétable et le répété (de type X /p.sil/ X) dans notre corpus et dans le corpus Morel (14 + 8 occ.)

L'application du même test de Mann-Whitney sur ces données met en évidence une différence très significative entre, les durées de ces p.sil. et celles des autres p.sil. *non structurantes* comme celles des p.sil. *structurantes* (dans les deux cas $p < 0,0001$). Néanmoins, le nombre de données si peu élevé pour cette configuration a pu produire artificiellement cette différence, ce qui fait que nous ne pouvons pas tenir ces résultats pour significatifs.

Les durées des p.sil. constatées dans cette configuration nous permettent toutefois, dès à présent, de formuler une hypothèse quant au fonctionnement de la répétition qu'il conviendra de vérifier sur un corpus plus large.

En effet, nous avons remarqué sur les corpus étudiés que la durée des p.sil. qui interviennent entre le *répétable* (lorsque celui-ci ne porte aucune marque de TdF) et le *répété* ne dépasse pratiquement jamais 40 cs. Or, par ailleurs, cette durée représente le seuil minimum nécessaire pour obtenir une réaction verbale de l'auditeur (cf. Danon-Boileau et Morel, 2000). Elle représente la durée minimum du décodage sensoriel suivi du décodage verbal (env. 25-30cs, cf. Dumaurier 1990) auquel s'ajoute le temps minimum nécessaire à l'encodage d'une simple marque d'écoute de type *mm* ; voir aussi *supra*. Autrement dit, aucune réaction

de la part de l'auditeur ne semble être possible (ni attendue) en deçà de ce seuil de 40cs. Cela nous incite à penser que la répétition simple ou combinée avec la p.sil. (qui porte essentiellement sur les MO, comme nous allons le voir au chap. 7) est une marque purement egocentrée, sans même une visée colocutive ; elle n'est absolument pas destinée à être entendue par l'auditeur. Il se peut qu'elle témoigne de l'impression du locuteur de pouvoir enchaîner très vite sur la suite.

La brièveté de la durée des p.sil. combinées uniquement avec la répétition peut par ailleurs compenser lors de l'étiquetage la « dérogation » du principe de l'ordre naturel de la perception. En effet, si l'on respecte ce principe, on entend d'abord le *répétable* étiqueté non pas comme *répétable* mais d'abord comme unité laissée en suspens (à la fin d'une séquence qui ne comporte pas de marque de TdF) suivie d'une pause silencieuse qui devrait être logiquement étiquetée comme « pause silencieuse structurante » ; bien que la plupart des *répétables* soient des MO et que la présence d'une p.sil. structurante après un MO soit assez étonnante, l'auditeur-écoutateur n'a concrètement aucun indice certain qui lui permette de prévoir la répétition, après la p.sil., de l'unité laissée en suspens. Seulement, compte tenu des durées de ces pauses silencieuses, on s'aperçoit que la suite (à savoir le *répété*) est produite par le locuteur après un laps de temps qui permet à peine à l'auditeur de décoder ce qu'il vient d'entendre ; le locuteur enchaîne son énoncé après une rupture minimale qui semble passer quasiment inaperçue.

Il y aurait ainsi deux grandes catégories de répétitions :

- a) le *répétable* est immédiatement suivi par le *répété* ou bien les deux termes sont séparés par un silence si bref qu'il ne permet pratiquement pas à l'auditeur de réagir;
- b) le *répétable* est allongé de manière significative ou suivi d'un *euh* qui à son tour est suivi par une p.sil. — pouvant atteindre une longueur assez importante — et ce n'est qu'après cela que le *répété* est produit. Il se peut également que le *répétable* soit suivi d'une brève p.sil. et ensuite d'une accumulation d'autres

marques (un *eah*, un premier *répété* allongé, une autre p.sil., un nouveau *répété* ou une autocorrection etc.).

Il nous paraît évident que la présence d'une simple p.sil. longue après un MO comme un article ou une préposition serait difficile à interpréter par l'auditeur ; c'est la raison pour laquelle le locuteur ne produit généralement pas de telles p.sil. mais accumule les marques de TdF sur le MO en question pour *donner à entendre* son travail de formulation de la suite.

Les p.sil. produites à l'intérieur des répétitions dont le *répétable* avait été allongé ou suivi d'un *eah* sont significativement plus longues. Or ce n'est pas la présence d'un tel allongement ou d'un *eah* qui provoque une p.sil. plus longue, la durée d'une telle pause correspond au besoin d'encodage du locuteur et prend fin, naturellement, dès que le problème est résolu et que le locuteur est capable de poursuivre son énoncé. Tout se passe comme si le locuteur **pouvait estimer** le plus souvent la durée dont il aurait besoin pour pouvoir poursuivre son énoncé, autrement dit comme si la durée de résolution du problème rencontré lors de la production de parole était d'une certaine manière **prévue et planifiée** dès le début de l'interruption, ce qui entraînerait automatiquement le choix de la marque de TdF. C'est d'ailleurs ce que suggère Clark (1994) pour l'anglais : selon lui, il serait possible que le locuteur choisisse entre *uh* et *um* en fonction de la durée dont il estime avoir besoin pour la p.sil. subséquente. Ainsi, dans le cas étudié par nous, une durée prévue comme devant être très brève n'entraînera le choix d'aucune sorte de marque alors qu'une durée prévue comme devant être suffisamment longue pour gêner l'auditeur entraînera le choix d'allonger le mot précédant la rupture, ou de le faire suivre par un *eah* permettant d'assurer la continuité de l'énoncé en colocation malgré la présence d'une p.sil. Nous tenterons de comprendre au chap. 6 si le choix entre le *eah* et l'allongement est arbitraire ou prévisible.

Dans la terminologie coénonciative de Morel et Danon-Boileau (voir principalement 1998) ces deux catégories de répétitions tout comme les *eah* et les allongements se placent en dehors de la coénonciation — l'énonciateur n'attend pas de réaction de la part du coénonciateur sur ces segments, le contour du F0 est généralement bas et, pour les répétitions, le débit est rapide. Cependant ces marques restent dans la colocation car le locuteur indique qu'il souhaite garder la parole et qu'il a l'intention de continuer son énoncé.

Selon nous les répétitions simples occupent toutefois une place particulière à cause de leur durée : elles sont si brèves qu'elles ne peuvent constituer pour le colocuteur ni un indice de possibilité de prendre la parole ni un indice du souhait du locuteur de conserver la parole. Nous pouvons considérer qu'elles ne sont même pas *données à entendre au colocuteur*, qu'elles sont juste l'indice d'un retard dans l'articulation prévu comme devant être très petit. D'ailleurs, du point de vue de l'auditeur, ces répétitions simples passent le plus souvent inaperçues, comme si elles ne jouaient consciemment absolument aucun rôle pour lui.

C'est également au sujet de ces répétitions simples que Fox Tree (1995, voir chap. 3) émettait l'hypothèse que leur seul effet sur l'auditeur serait une légère (et hypothétique) accélération de l'identification du terme cible situé juste après. La présence d'une telle répétition, inaperçue consciemment, donne néanmoins à l'auditeur un indice pour l'anticipation du terme subséquent qui, contrairement à l'autocorrection, ne sera pas contredit par la suite ; la répétition de cet indice laisse finalement plus de temps pour le décodage.

Il est intéressant de noter que ces répétitions sont en fait très rares dans notre corpus ainsi que dans le Corpus Morel consulté. D'autre part, dans le domaine des pathologies du langage, ce type de répétitions (contiguës ou séparées par des pauses silencieuses extrêmement brèves) caractérise le bégaiement : la seule différence notable par rapport aux répétitions non pathologiques est le fait que les *répétés* sont bien plus nombreux et ne passent pas inaperçus, non pas du fait de

leur structure rythmique mais du fait de leur nombre ; ce nombre entraîne une durée globale longue de ce type de structure rythmique qui est utilisé en parole non pathologique sur une durée très brève. Dans son test de perception déjà cité, Duez (1995) remarquait déjà qu'il semblerait, comme on s'y attend, que les auditeurs soient sensibles au nombre de *répétés* dans une répétition : plus ce nombre est grand, moins ils passent inaperçus.

4.3.5. Pauses silencieuses en combinaison avec l'autocorrection (p.sil. précédant le *nouveau départ*)

Ce que nous appelons « autocorrection » s'apparente à la répétition dans la mesure où elle désigne obligatoirement une chaîne qui n'est pas analysable sur l'axe syntagmatique et aussi par le fait qu'elle implique l'existence de deux parties distinctes qui occuperont (au moins en partie) la même place syntaxique dans ce que Blanche-Benveniste appelle « la séquence maximale »¹⁸.

Ces deux parties distinctes sont généralement désignées par les termes de *premier départ* (ou *faux départ*, ou *false start* ou encore *énoncé d'origine*) et *nouveau départ* (ou *vrai départ*, ou *redémarrage*, ou *fresh start*, ou encore *énoncé d'autocorrection*). En ce qui nous concerne, le terme *autocorrection* désignera le couple *premier démarrage* + *nouveau démarrage* et non seulement la deuxième partie de ce couple¹⁹.

L'autocorrection sera l'objet du chapitre 8 de cette étude, dans lequel nous allons notamment distinguer plusieurs catégories d'autocorrections en fonction de certaines caractéristiques des deux « démarrages » contigus. Ces distinctions ne

¹⁸ C'est la raison pour laquelle Blanche-Benveniste propose de transcrire systématiquement ce type de parties d'énoncé en colonne, en disposant les unes sous les autres les unités qui occupent la même place syntaxique; cet artifice permet de mettre en évidence la non linéarité de l'organisation syntaxique de ces énoncés. (voir p.ex. Blanche-Benveniste 1987, 1990, 1997...)

¹⁹ C'est également l'usage que font Fornel et Marandin (1996) du terme *auto-réparations* : ce terme renvoie obligatoirement aux deux parties produites par le locuteur et à la relation syntaxique qu'elles ont entre elles.

seront pas faites au cours du présent chapitre qui porte uniquement sur la combinaison de la pause silencieuse avec **l'autocorrection en général**.

La position de p.sil. qui nous intéresse en particulier est bien entendu la position qui marque le début du nouveau départ et en même temps l'annulation du faux départ. Nous avons, par conséquent, isolé dans notre corpus toutes les occurrences de p.sil. dans cette configuration, à condition que la pause silencieuse soit la seule marque qui sépare les deux parties de l'autocorrection. Après dépouillement du corpus nous avons relevé seulement 23 occurrences de p.sil. correspondant à ce critère : leurs durées vont de 20cs à 80cs et elles précèdent des séquences de *nouveau départ* très différentes (l'autocorrection peut porter sur une seule unité ou bien sur un constituant entier).

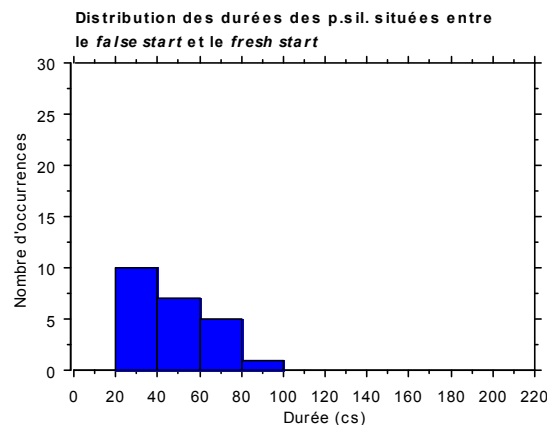
Ce nombre de 23 occurrences est bien évidemment très peu élevé comparé aux 102 exemples d'autocorrection relevés dans notre corpus, tous types confondus allant des plus simples aux très complexes : cela montre que nos locuteurs utilisent rarement cette configuration. Nous rappelons que Fox Tree (1995) a pu mettre en évidence la difficulté de décoder une séquence produite après un faux départ ; cela nous incite à penser que les *redémarrages* pourraient éventuellement être coûteux non seulement en temps de décodage mais aussi en temps d'encodage. Il semble en effet fort possible que le locuteur essaie de les éviter à tout prix et qu'il préfère accumuler plusieurs marques de TdF avant d'opter en dernier ressort pour la solution d'un *nouveau démarrage*. Nous nous bornons pour l'instant à noter qu'il est rare que les nouveaux départs soient précédés par une simple p.sil. et nous présenterons au chapitre 8 les autres combinaisons de marques avec l'autocorrection.

L'observation des durées des 23 occurrences de p.sil. simples précédant un *nouveau démarrage* montre une variabilité modérée, sans valeurs aberrantes :

- la durée moyenne est de 43cs,

- la durée médiane est de 40cs,
- écart-type = 18,26; erreur type = 3,8.

Dans le graphique ci-dessous nous avons représenté la distribution des durées mesurées pour ces 23 p.sil. en utilisant la même échelle que pour les p.sil. combinées aux répétitions (cf. *supra*). Le nombre d'occurrences prises en compte étant pratiquement le même dans les deux cas la comparaison des deux graphiques rend facilement visible la différence de distribution des durées : très regroupées à l'intérieur d'un seul palier de durée dans le cas des répétitions et réparties de manière plus équilibrée entre les différents paliers dans le cas des autocorrections. Il n'en reste pas moins que pratiquement la moitié des p.sil. combinées avec l'autocorrection ne dépasse pas les 40cs, et aucune ne dépasse le seuil de 80cs, ce qui les place parmi les pauses plutôt brèves ou moyennes.



Durées des p.sil. simples situées entre le *faux départ* et le *nouveau départ* dans notre corpus

Tout comme pour les durées des p.sil. analysées précédemment, nous avons appliqué le test de Mann-Whitney pour savoir s'il existait une différence de durée significative entre ce sous-groupe et les autres p.sil. non structurantes. Le test n'a pas trouvé de différence significative ($p = 0,29$) ; l'application du test de Kolmogorov-Smirnov (mieux adapté aux groupes peu nombreux) a donné le même résultat, aucune différence significative entre les deux groupes ($p = 0,40$). Ce résultat peut être dû au nombre de données insuffisant ou à l'hétérogénéité

des configurations prises en considération sous cette seule étiquette, ou encore à la conjonction de ces deux facteurs.

En observant attentivement la structure intono-syntaxique des autocorrections isolées selon leur combinatoire avec la pause, nous nous sommes aperçue que malgré leur hétérogénéité apparente elles pouvaient facilement être classées en deux catégories, en fonction du seul critère *inter constituants* /vs/ *intra constituant*. En effet, sur les 23 exemples regroupés, 16 comportaient une rupture syntaxique placée inter constituants et seulement 7 en comportaient une à l'intérieur d'un constituant inachevé.

Pour la première catégorie, la pause silencieuse, placée à la fin du constituant qui devient par la suite un faux départ, possède en fait toutes les caractéristiques de la pause silencieuse structurante : en effet, le constituant est non seulement achevé mais en plus doté d'une intonation de frontière — soit descente terminative (ex. 30-31), soit montée continuative (ex. 32-33) — et la présence d'une pause silencieuse est dans ces cas parfaitement attendue :

30. *et ils l'emmenèrent dans le château ↗ du roi ↘ /20/ de ↗ l'empereur ↘ /220/*
(Tchao-mat, lignes 135-136)

31. *QUI ↗ veut ↘ couper le grain le grain: /40/ l'épi de blé /45/ elle dit ↘ /20/ le: chien dit pas ↗ moi ↘ /120/* (Poule, lignes 451-452)

32. *la maman ↗ dit : euh :: /50/ moi : ↗ mon thé ↗ est trop : froid ↗ /30/ EST trop est trop chaud aussi ↗ /40/* (Boucle, lignes 19-21)

33. *une petite fille qui s'appelle Boucle d'Or ↗ /30/ s'est perdue dans les bois ↗ /70/ qui s'était perdue dans les bois ↗ /55/ euh : trouve ↗ cette maison ↗ /120/* (Boucle, lignes 23-25)

La rupture s'opère en quelque sorte après cette pause silencieuse (ou bien à un moment donné pendant cette pause) mais ne semble d'aucune manière avoir été prévue par le locuteur au moment de la production de la fin du constituant précédant la pause. L'impression de l'auditeur dans ces cas est que le locuteur

s'est aperçu qu'il a fait une erreur seulement en entendant sa propre production ; ce n'est qu'à la suite de la boucle auditive qu'il a décidé de revenir sur le constituant prononcé (ou sur une partie) par un nouveau départ. Cette impression est renforcée par le fait que, très souvent, c'est le début du nouveau départ qui porte des marques du travail de formulation ou un accent d'insistance (dans l'exemple 30 la préposition *de* est relativement haute, dans l'exemple 31 l'article *le* est allongé et dans l'exemple 32 le début du nouveau départ est répété). L'absence totale d'autres marques de TdF avant la p.sil. nous incite à maintenir ce type dans la catégorie des p.sil. structurantes conformément à l'étiquetage chronologique, malgré le nouveau départ qui les suit.

La deuxième catégorie de p.sil. combinées avec l'autocorrection ne comporte que sept occurrences, dont nous citons trois :

34. *et si tu n'es pas aussi gros ↗ que je veux ↗ /90/ eh bien je te mangerai /40/ et tu : ne /20/ et je te sou /25/ et je te ferai souffrir ↘ /135/* (Agneau-mat, lignes 604-605)

35. *et tout à coup ↗ il rencontrait /50/ il rencontra le loup ↘ /165/* (idem, lignes 624-625)

36. *alors ↗ le petit /30/ le tigre lui dit ↘ /70/ d'accord ↘ /45/* (idem, ligne 602)

La configuration est ici différente : en effet, la p.sil. intervient à l'intérieur d'un constituant et elle est de ce fait complètement inattendue pour l'auditeur. Ce type de pause silencieuse introduit une réelle rupture qui peut même intervenir à l'intérieur d'un mot. Après l'observation des sept exemples, nous avons tout d'abord noté que deux seulement contenaient une pause silencieuse supérieure à 40 cs ; les autres contenaient des pauses très brèves qui ne permettaient pas une éventuelle réaction de la part de l'auditeur. On remarque que même s'il n'y a pas de marque de TdF qui précède la p.sil., l'absence de toute intonation de frontière ainsi que la structure syntaxique entamée permettent tout de même, contrairement à la catégorie précédemment analysée, de prévoir l'inachèvement du constituant.

Par ailleurs, nous avons remarqué que quatre exemples avaient été produits par la locutrice de *Agneau-mat* (dans une situation d'interaction qui lui garantissait encore plus qu'aux autres le droit à la parole²⁰) les trois autres exemples étant extraits des échantillons *Agneau*, *Cordonnier* et *Tchao*. Cela nous incite à penser que la situation de communication joue un rôle très important dans l'apparition des p.sil. *intra constituant*, qu'il s'agisse des p.sil. stylistiques étudiées *supra* ou bien des p.sil. marquant le travail de formulation. La situation de récit à l'école maternelle, où le locuteur fait un effort important de stylisation et sait pertinemment qu'il ne court pratiquement pas le risque que son auditoire lui coupe la parole, se rapproche — *mutatis mutandum* — de la situation de discours politiques décrite par Duez (1991).

La comparaison entre ces deux catégories d'exemples où la p.sil. se combine avec l'autocorrection met surtout en évidence les faits suivants :

- les p.sil. inter-constituants de la première catégorie, qui semblent conserver leur rôle de p.sil. structurantes (telles qu'elles seraient étiquetées lors de la perception), sont plus souvent représentées dans notre corpus,
- en revanche les p.sil. de la deuxième catégorie, qui font ressortir clairement l'emploi de la p.sil. simple comme marque de TdF et représentent une exception à l'étiquetage que nous proposons, sont extrêmement rares dans notre corpus et sont généralement si brèves qu'elles ne permettraient pas à l'auditeur de prendre la parole ; cette caractéristique pourrait expliquer pourquoi le locuteur, bien que conscient du problème de formulation qu'il rencontre, n'éprouve pas le besoin de marquer autrement sa recherche.

²⁰ En effet, lorsque les élèves ont raconté les histoires sélectionnées devant les enfants de maternelle il aurait été pratiquement impossible que l'enseignante intervienne au cours du récit comme elle l'avait fait en classe de français.

4.3.6. Bilan général des durées des p.sil. non structurantes

Dans ce sous-chapitre nous avons tenté de caractériser la combinaison de la pause silencieuse avec les différentes marques de TdF étudiées, en prenant comme critère de classification la nature de la marque qui précède immédiatement ou qui « introduit » une p.sil. que nous avons appelée *non structurante*. La nature du segment qui précédait à son tour la marque de TdF n'a pas été prise en compte car elle sera étudiée aux chapitres portant sur chacune des différentes marques envisagées. Le seul critère d'étiquetage a été par conséquent le contexte immédiatement avant ; le contexte subséquent ne sert pas de classificateur, son étiquetage dépendant du contexte avant. Une exception a été faite pour les répétitions simples et les autocorrections, l'unité *répétable* ou le *faux départ* ne pouvant être étiquetés en tant que tels qu'après la production du *répété* ou du *nouveau départ* ; comme nous l'avons vu, ces configurations sont finalement assez rares et concernent des pauses silencieuses **brèves** ou **très brèves** (le plus souvent inférieures à 40cs).

Les aspects principalement étudiées dans ce sous-chapitre ont été la **fréquence** de chacune des combinaisons possibles et la **durée** des p.sil. combinées avec chacune des quatre marques dans notre corpus.

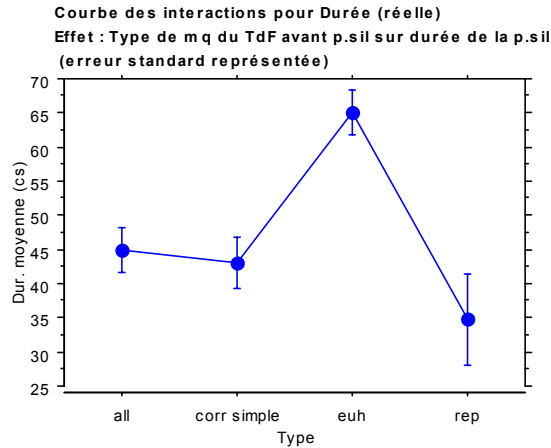
Si l'on compare, globalement, la fréquence des p.sil. **non structurantes** avec celle des p.sil. **structurantes** on s'aperçoit que les premières représentent **17,5%** de la totalité des p.sil. alors que les dernières représentaient **82,5%**. Toujours dans notre corpus, la combinaison *eah* + p.sil. s'est avérée être la plus fréquente, suivie dans l'ordre par les combinaisons *allongement* + p.sil., *faux départ* + p.sil. + *nouveau départ* et *répétable* + p.sil. + *répété*.

En comparant globalement les durées des p.sil. structurantes et non structurantes (test Mann-Whitney) nous avons constaté que les p.sil. *non structurantes* sont en moyenne **significativement plus brèves** que les p.sil. *structurantes*. Les p.sil.

non structurantes sont placées surtout en position *intra-constituant* ou *inter-constituants*, les premières étant significativement plus brèves que les secondes. Comme pour les p.sil. structurantes, aucune différence de durée n'a été constatée entre les p.sil. placées *entre deux constituants* ou *entre deux propositions*, cette distinction ne semble pas pertinente à l'oral spontané.

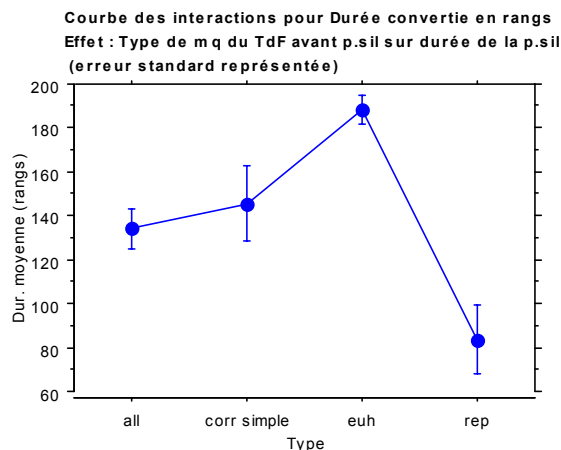
A l'intérieur des p.sil. *non structurantes*, compte tenu des comparaisons deux à deux que nous avons établies entre les durées des p.sil. en combinaison avec chaque type de marque de TdF et celles des autres p.sil. considérées en bloc, nous avons pu constater qu'il existait des différences significatives entre ces séries de durées. Ce constat nous suggère qu'il devrait exister un **effet global significatif du type de marque** (allongement, *eu*, répétition ou autocorrection) **sur la durée de la p.sil. subséquente** ; c'est ce que nous tenterons à présent de vérifier statistiquement par l'application d'un test non paramétrique portant cette fois-ci sur **l'ensemble des données**.

Nous avons ainsi regroupé toutes nos données et, compte tenu du nombre très insuffisant de nos répétitions et pour améliorer l'efficacité du test, nous avons à nouveau rajouté les données issues du Corpus Morel. Nous avons ainsi quatre groupes de durées de p.sil. combinées avec le *eu*, avec l'allongement, avec l'autocorrection et avec la répétition. En appliquant le test de Kruskal-Wallis nous avons obtenu $H = 40,15$ pour une probabilité $p < 0,0001$. Selon ce test, il existe un effet global significatif du type de marque combinée avec la p.sil. sur la durée de cette p.sil. Nous avons représenté dans le graphique ci-dessous la courbe des interactions entre les quatre groupes de durées (en cs) des p.sil. :



Courbe des interactions pour les durées (cs) des p.sil. combinées avec les allongements, autocorrections, *euh* ou répétitions simples : N total = 323 occ.

Ce résultat était bien évidemment attendu, mais nous aurions aimé savoir avec plus de précision à quels couples de séries de durée était dû cet effet significatif. Pour obtenir des éléments de réponse nous avons suivi la procédure déjà présentée et nous avons appliquée une ANOVA à un facteur sur les mêmes données converties en rangs. Nous avons représenté ci-dessous la même courbe des interactions des durées des quatre groupes de données rangées :



Courbe des interactions pour les durées (rangs) des p.sil. combinées avec les allongements, autocorrections, *euh* ou répétitions simples ; N total = 323 occ.

Comme attendu, l'ANOVA a également isolé un effet global significatif du type de marque sur la durée des p.sil. ($F = 15,14$, $p < 0,0001$). Le test *post hoc* PLSD de Fisher trouve qu'une différence significative existe entre *toutes séries de*

durées prises deux à deux, sauf entre les séries *allongement* et *autocorrection*. En revanche, le test de Games-Howell, plus exigeant, trouve que l'effet globalement significatif est uniquement dû à la différence qui existe entre les séries *allongement /vs/ euh*, *allongement /vs/ répétition* et *euh /vs/ répétition* (voir tableau des résultats ci-dessous) :

Test de Games/Howell pour Durée convertie en rangs
Effet : Type m q TdF préc. p.sil
Niveau de significativité : 5 %

	Diff. moy.	Diff. crit.	
all, corr simple	-11,275	51,939	
all, euh	-54,331	29,282	S
all, rep	50,595	49,047	S
corr simple, euh	-43,057	49,576	
corr simple, rep	61,870	62,023	
euh, rep	104,926	46,503	S

En conclusion, nous pensons qu'après analyse des durées des p.sil. de notre corpus entrant en combinaison avec les différentes marques de TdF étudiées nous avons principalement pu mettre au jour les faits suivants :

- a) il existe une certaine corrélation entre la présence d'une pause simple entre les deux termes d'une répétition et une durée très brève de cette même pause ;
- b) il existe une certaine corrélation entre la présence d'un *euh* et une durée significativement longue de la pause silencieuse subséquente (dans les cas où il est suivi par une pause) ;
- c) toutes nos données mettent en lumière l'importance de la durée dans la gestion des marques du TdF par le locuteur. Les corrélations de durées que nous constatons tendent à montrer que le locuteur est capable de prévoir, la plupart du temps, quel sera le temps requis pour qu'il puisse enchaîner son discours et, en fonction du temps qu'il pense utiliser (ou qu'il souhaite s'octroyer) pour gérer sa recherche de formulation, il utilise la marque adéquate destinée à son *colocuteur*. Si le temps estimé est inférieur au temps dont le colocuteur aurait besoin pour réagir, dans ce cas le locuteur peut se passer de toute autre marque (c'est ce qui se produit dans les rares cas, que nous avons étudiés, de répétition ou autocorrection combinées avec la p.sil. simple) ;

d) l'utilisation par nos locuteurs de la simple p.sil. comme seul indice d'un travail de formulation en cours est manifestement très exceptionnelle. Les p.sil. qui participent directement de la gestion du TdF sont pratiquement toujours produites *après* une marque de TdF non ambiguë, à savoir un allongement caractéristique ou un *euh*, et non *avant*.

Compte tenu des seules données dont nous disposons à ce stade, nous ne pouvons pas tirer de conclusions fiables au sujet des durées des p.sil en combinaison avec les *allongements* ou les *autocorrections*.

5. Le *eah* d'appui et le *eah* dit « d'hésitation »

5.1. Introduction

Le *eah*, qui est dit « d'hésitation » non seulement en langage courant mais aussi dans une grande partie de la littérature spécialisée dans le domaine des sciences du langage, est sans aucun doute la marque de TdF la plus connue en français.

Sa notoriété est prouvée par le discours tenu par les locuteurs ordinaires à son sujet — même si les tests de perception ne permettent pas pour le moment de mettre en évidence un meilleur taux de reconnaissance de cette marque par rapport aux autres — ainsi que par la forte présence de cette marque lorsque des acteurs ou humoristes souhaitent reproduire les réactions langagières d'un personnage embarrassé et ne sachant pas quoi répondre (voir chap.9). Dans le code écrit, la présence de cette marque représentée par les graphies *eah* ou *heh* dans des pièces de théâtre, romans, BD, etc. ainsi que dans des dictionnaires corrobore cette notoriété (voir chap. 1 *Terminologie* et chap. 9). Nous consacrerons une partie du dernier chapitre de notre étude à l'utilisation des graphies *eah/heh* dans le code écrit et à l'histoire de ces graphies ; nous y analyserons également l'utilisation stylisée de cette marque, par des acteurs, dans un enregistrement extrait de l'émission de télévision *Les Guignols de l'info*. En ce qui concerne le présent chapitre, nous nous contenterons d'analyser uniquement les exemples de *eah* issus de notre propre corpus.

Ce que nous notons *eah* dans le cadre de notre étude représente :

- la production de toute voyelle ajoutée à la fin d'un mot, ou bien
- la production de toute voyelle qui ne peut être identifiée comme un mot ou une amorce de mot, autonome, précédée d'une pause silencieuse ou en début absolu d'une prise de parole.

Quelle que soit sa position, cette voyelle n'est jamais prévisible à partir des simples unités linguistiques d'un énoncé, mais lorsqu'elle est ajoutée à la fin d'un mot sa « prévisibilité » peut varier d'un locuteur à un autre pour une unité linguistique donnée : par exemple, pour un locuteur méridional qui prononce tous les *e* caducs, la prononciation [etydə] pour *étude* sera prévisible et ne comportera pas de *eah* ajouté, alors que pour un locuteur parisien qui ne prononce que les *e* caducs rendus obligatoires par l'enchaînement des syllabes, la même prononciation [etydə] comportera un *eah* inattendu et sera notée *étude eah*. Carton (1999) propose d'appeler *épiphèse vocalique*¹, par extension, cette adjonction de voyelle à la fin d'un mot ; à la différence du sens restreint de « épiphèse » ce n'est pas le critère de l'étymologie qui joue, mais plutôt le caractère inattendu par rapport à la prononciation considérée comme standard.

Lorsqu'elle est placée en fin de mot, le timbre de cette voyelle est selon Carton très variable d'une occurrence à une autre et parfois il peut varier au cours de la même émission (cf. Carton, 1999, p.39). Carton relève une fréquence remarquable de [ə] et de [ẽ] dans cette position, mais trouve aussi des [œ, ø] ou même des [a, æ, æ̃], sans qu'il puisse donner de statistique fiable. Il est fort possible que le timbre de cette voyelle dépende du contexte phonétique environnant ou bien des habitudes du locuteur ; pour Carton elle correspond à un mouvement qui tend vers le repos articulatoire, son timbre dépend en partie de celui de la voyelle accentuée précédente et le trait nasal relativement fréquent est à mettre en relation avec l'hypo-articulation de cette voyelle (idem, pp.40-41). Notre recherche ne porte pas sur cet aspect, l'utilisation des spectrogrammes a été, du reste, très exceptionnelle dans notre étude.

¹ « [...] le phénomène qui consiste à ajouter un ou plusieurs phonèmes non-étymologiques à la fin d'un mot », in *Dictionnaire de linguistique*, Dubois J. et alii, 1973, Larousse.

Lorsque la voyelle est autonome — précédée par une interruption silencieuse, même inférieure au seuil de 20cs, le timbre produit pour ce que nous notons par la graphie *eah* peut correspondre à [œ], [ə] ou [ø], voire [œ̃] ou [œm]...

5.2. Le *eah* d'appui

Il convient néanmoins de faire une distinction entre les *eah* épithétiques brefs, que nous appellerons des *eah* d'appui, relativement fréquents dans le français de la région parisienne, et les *eah* marquant le TdF. Notons que pour Guaïtella (1991) et Hansen (1997) il s'agit là de deux phénomènes distincts, alors que pour Carton (1999) il s'agirait plutôt d'un continuum impossible à segmenter puisque ce qu'il appelle *épithèse vocalique* peut parfois être aussi un *eah* d'hésitation ou une *pause sonore* (idem, p. 42).

Guaïtella (1991) qui étudie les « hésitations vocales » précise qu'elle n'inclut pas les *eah* brefs dans les « hésitations » et qu'elle les interprète plutôt

« soit comme des mises en valeur lexicales, soit comme des ajouts dans un but d'équilibrage rythmique » (p.125).

Hansen (1997) qui étudie les *eah* d'appui « prépausals » affirme avoir écarté de son décompte les « *eah* d'hésitation » mais ne précise pas les critères de reconnaissance de ces derniers. En ce qui nous concerne, nous tenterons d'étiqueter à part les deux phénomènes, même si la frontière entre les deux est dans certains cas, bien entendu, un artefact.

Nous ferons régulièrement allusion, au long de ce sous-chapitre, à l'étude de F. Carton (1999) sur les *eah* d'appui caractéristiques de la région parisienne, dont l'exemple prototypique serait [bõʒurə], ainsi qu'à l'étude variationniste de A. Hansen (1997) qui montre que ce phénomène est actuellement en nette progression en français (pour le moins en région parisienne) et qu'il semble changer de connotation.

L'étude de Hansen (1997) a l'avantage de porter sur un très vaste corpus de 24 locuteurs hommes et femmes, d'âges différents, enregistrés dans trois situations différentes en raison de deux heures par locuteur. Elle prend comme point de départ trois études précédentes (Léon, 1987², Walter, 1988³ et Fonagy, 1989) dont elle rappelle les principales conclusions : ce *euH* semble être favorisé par le style « animé et peu formel », il semble être utilisé avec une certaine préférence par les jeunes et par les femmes, il apparaît plus fréquemment

dans « des énoncés à modalité marquée », « le plus souvent à la fin de l'énoncé devant pause totale, mais aussi entre deux groupes rythmiques » (idem, p.175).

Nous reviendrons sur les résultats de Hansen qui contredisent en grande partie pratiquement toutes les conclusions de ces études précédentes.

L'étude de Carton (1999) prend comme principal point de départ les résultats de Hansen (1997) mais insiste sur l'origine ancienne de ce phénomène et sur son évolution récente.

De notre côté, nous confronterons régulièrement nos résultats à ceux de Hansen et à ceux de Carton, mais nous ne reviendrons pas sur ceux de Léon, Walter et Fonagy (voir *supra*) car le phénomène semble avoir énormément évolué depuis le moment où ces trois études ont été menées.

5.2.1. Caractéristiques prosodiques des *euH* d'appui

La distinction entre les *euH* marqués de TdF et les *euH* d'appui ne se fait pas sans poser quelques difficultés ; il était important pour nous de choisir des critères précis qui puissent être appliqués à l'ensemble de notre corpus. Il est bien évident que dans les cas de *euH* autonome, placé en début de prise de parole ou précédé

² Cité par Hansen : LEON, Pierre, 1987, E caduc : facteurs distributionnels et prosodiques dans deux types de discours, in *Actes du XI^e ICPHS*, Tallin, vol.3, pp. 109-112.

³ Citée par Hansen : WALTER, Henriette, 1988, *Le français dans tous les sens*, Paris, R. Laffont.

par une pause silencieuse, la question de la distinction avec les *eah* d'appui ne se posait pas, ces *eah* ne peuvent être que des marques de TdF.

La distinction n'est en fait problématique que lorsque le *eah* est prononcé à la fin d'un mot comme si le mot en question était doté d'une syllabe supplémentaire. Selon les résultats de Carton (1999), la hauteur et l'intensité des *eah* d'appui sont toujours plus basses que celles de la syllabe précédente qu'ils « appuient », ceci étant justement la caractéristique du contour en cloche dissymétrique formé par la syllabe accentuée et son *eah* d'appui. La durée de ces *eah* est variable, ils peuvent être plus brefs que la syllabe accentuée mais aussi bien plus longs — l'auteur évoque un exemple qui dure 22,7cs — car, comme nous l'avons dit, pour Carton ils peuvent être à la fois des *eah* d'appui **et** des marques de TdF. Parmi les résultats de Carton, seule l'intensité pouvait nous servir d'indice pour reconnaître un *eah* d'appui car le timbre est variable et n'est pas distinctif, la hauteur et le contour mélodique des *eah* d'appui sont souvent identiques à ceux des *eah* marques de TdF, tandis que pour la durée des *eah* d'appui Carton ne pose aucun seuil supérieur.

Afin de distinguer les *eah* d'appui des marques de TdF, les deux critères que nous avons choisis pour notre part ont été la durée et l'intensité. Pour l'intensité nous nous sommes basée sur les conclusions de Carton (1999), alors que pour la durée nous avons adopté le même critère que pour l'étiquetage des allongements vocaliques marques de TdF (voir chapitre 1, *Conventions adoptées...*) :

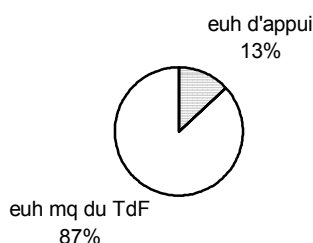
- si la durée d'un tel *eah* dépasse le seuil d'une syllabe longue située en fin de groupe rythmique et dotée d'une intonation continuative (environ 20cs, en général) alors le *eah* en question sera étiqueté comme marque de TdF ; **ou**
- si l'intensité d'un tel *eah* est plus forte que celle de la voyelle accentuée qui le précède alors le *eah* en question sera étiqueté comme marque de TdF ;
- en revanche, si la durée d'un tel *eah* est inférieure à la durée moyenne d'une syllabe longue accentuée du même locuteur **et** que son intensité est inférieure

(ou égale) à celle de la syllabe accentuée qui le précède alors le *eu*h en question sera étiqueté comme *eu*h d'appui.

Le critère de Hansen (1997) selon lequel le *eu*h était toujours prépausal n'a pu être utilisé : il était manifestement inadéquat pour notre corpus où les *eu*h prépausals sont minoritaires (ils représentent un quart des exemples). Pour sa part, Hansen constatait uniquement 0,36% d'exceptions à sa définition fondée sur la présence d'une pause subséquente.

Après avoir appliqué nos critères sur l'ensemble des *eu*h épithétiques de notre corpus, nous avons obtenu la répartition représentée dans le graphique ci-dessous. Les *eu*h marques de TdF pris en compte pour ce graphique incluent les *eu*h autonomes précédés par une pause ainsi que les *eu*h épithétiques ne respectant pas les critères de durée et d'intensité susmentionnés.

EUH marque du TdF /vs/ EUH d'appui



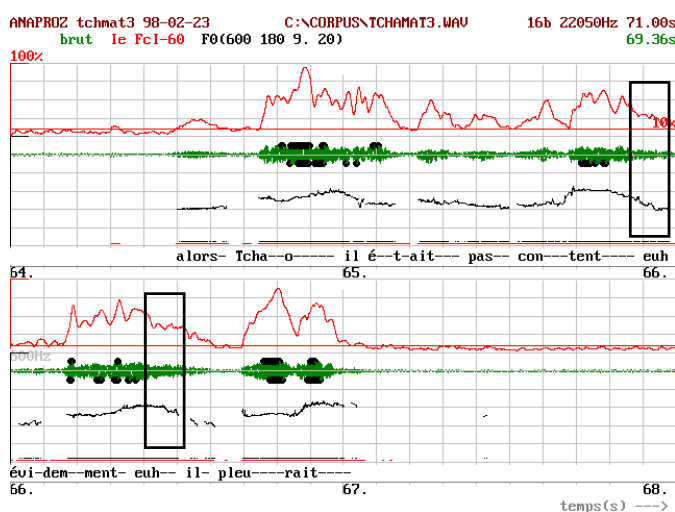
Nombre total de *eu*h = 539, dont 70 *eu*h d'appui et 469 *eu*h marque de TdF⁴

Ce graphique montre que dans notre corpus les *eu*h d'appui brefs représentent finalement une petite partie des *eu*h en général. Le critère de la durée a été très souvent mis en application, en ce sens que de nombreux *eu*h épithétiques ont été exclus de la catégorie étiquetée comme *eu*h d'appui en raison de leur durée très longue. Cet étiquetage ne leur enlève pas obligatoirement le statut originaire de

⁴ Ce décompte exclut les 9 occ. de *eu*h données comme des variantes possibles mais incertaines dans notre transcription (placées entre crochets <>).

eah d'appui ; à notre avis le locuteur profite de la présence d'un *eah* d'appui pour produire une marque de TdF en utilisant la durée, tout comme, par ailleurs le locuteur peut profiter de la présence d'une voyelle finale pour produire un allongement vocalique marque de TdF à l'aide de la durée. Le critère de l'intensité n'a en revanche que très rarement été utilisé, seulement 19 *eah* épithétiques brefs ont été exclus de la catégorie *eah* d'appui en raison de la présence d'un pic d'intensité plus haut que celui de la voyelle accentuée précédente ; nous ferons une catégorie à part de ces 19 occurrences au sous-chapitre suivant.

Les contours mélodiques de nos *eah* d'appui sont identiques à ceux représentés dans les tracés donnés par Carton (1999) : ils commencent par une descente plus ou moins rapide et continuent parfois par un palier bas et totalement plat ; il arrive également que la descente intervienne après un très petit palier plat qui se trouve au même niveau que la voyelle précédente. Jamais un *eah* d'appui n'est plus haut que la voyelle qui le précède. Nous avons sélectionné dans le *Tracé 1* ci-dessous deux occurrences de *eah* d'appui qui nous semblent assez représentatives. Les deux occurrences sont brèves et ont pratiquement la même durée (10 cs), le contour de la première est de type descendant-plat \searrow et celui de la deuxième est plutôt de type plat-descendant \flat .



Tracé 1, *alors Tchao ↗ il était pas content ↗ euh ↘ évidemment ↗ euh ↘ il pleurait ↗*
(contient deux *eah* d'appui lignes, 142-143)

Lorsque la syllabe précédant le *eu*h d'appui est fermée, le plus souvent le *eu*h d'appui est bas et plat ; la descente de ton s'opère durant la prononciation de la consonne et le *eu*h est dès le départ prononcé en registre bas, sans le passage par une descente.

Bien que les *eu*h d'appui aient les mêmes caractéristiques chez tous nos locuteurs, nous constatons, comme Carton et comme Hansen, de fortes différences de fréquence entre les locuteurs : par exemple, la locutrice de *Nain* produit un *eu*h d'appui en moyenne toutes les 105 secondes alors que le locuteur de *Cordonnier* en produit un en moyenne toutes les 11 secondes, soit presque dix fois plus souvent ! On comprend aisément que la moyenne dans notre corpus, qui est d'un *eu*h d'appui par minute, ne soit qu'une indication purement théorique.

5.2.2. Structures syllabiques précédant le *eu*h d'appui

Il est intéressant de noter que, après avoir rappelé l'origine de l'épithèse vocalique sans doute liée à la « survivance du *e* féminin » et du « *e* de détente » des orateurs anciens ainsi que, plus généralement, à la « tendance française [...] à la syllabation ouverte » (1999, p.43), Carton souligne le changement de statut de cette voyelle qui semble être actuellement surtout « l'appui d'un schéma mélodique cliché » (idem, p. 43) ; l'auteur signale la présence de ce *eu*h après une syllabe finissant par une voyelle, ce qui prouve la tendance de l'épithèse à s'étendre. Déjà Hansen, qui avait relevé un nombre très petit de *eu*h après voyelle (56 occ. contre 5229 occ. après consonne) observait toutefois une progression par rapport à un corpus témoin recueilli dans les années 1972-74 : seulement 1 personne sur 13 avait produit quelques *eu*h après voyelle dans l'ancien corpus, alors que 12 personnes sur 24 en ont produit au moins un dans le corpus de 1989 étudié par Hansen.

Nous avons comparé les pourcentages des différentes consonnes et voyelles qui précèdent le *eh* d'appui dans notre corpus, présentés dans le tableau ci-dessous, à ceux donnés par Carton (1999, p.38).

<i>Euh</i> d'appui après :	Occurrences
/E/ ⁵	24 occ., soit 34,3%
/i/ ⁶	16 occ., soit 22,9%
/R/	9 occ., soit 12,9%
/m/	4 occ., soit 5,7%
/l/	3 occ., soit 4,3%
/ã/	3 occ., soit 4,3%
/y/	2 occ., soit 2,9%
/k, RS, t, z, j, u, ã, n, Rm /	1 occ. de chaque, soit 1,4%

Tableau des consonnes ou voyelles qui précèdent un *eh* d'appui dans notre corpus (total : 70 occ.)

Nos résultats confirment les hypothèses de Carton sur les évolutions possibles. En effet, les liquides [l] et [r] gardent une place importante dans notre corpus, éventuellement corrélée avec leur fréquence en français, comme le suggère Carton ; leur score est néanmoins plus faible que celui obtenu par Carton et surtout elles n'occupent pas les deux premières places de notre hiérarchie des fréquences. Les consonnes [k], [t] et [s] qui favorisaient à l'origine le *e* oratoire (de détente) présentent, dans notre corpus, des scores encore plus bas que chez Carton. Mais le résultat le plus intéressant que nous ayons obtenu concerne les voyelles : chez Carton les voyelles le plus fréquemment suivies par un *eh* d'appui étaient les mêmes que dans notre corpus, à savoir *i* et *E*, seulement chez lui ces voyelles ne représentaient ensemble que **8,4%** des occurrences, derrière *R*, *l*, *k*, *s* et *t* alors que chez nous elles totalisent **57,2%** des occurrences et se placent loin devant toute consonne. Par ailleurs les voyelles *ã* et *ẽ* pour lesquelles Carton ne trouvait aucune occurrence sont attestées dans notre corpus (*content-*

⁵ Parmi ces 24 occ. nous signalons 11 ligateurs (*et* et *après*) et 6 verbes en *-er* à l'infinitif.

⁶ Parmi ces 16 occ. nous signalons 8 verbes à la 3^e pers sg. (*dit*, *a menti* et *vit*, du vb. *voir*), 3 ligateurs (*puis* et *et puis*), 3 subordonnants (*qui* et *si*).

eah, *argent-euh*, *évidemment-euh* et *tient-euh*) ; pour les autres voyelles nos résultats sont similaires.

En résumé, si l'on compare les résultats de Carton obtenus à partir de 80 mini-séquences extraites de la parole de divers hommes et femmes enregistrés en 1997-98 à la télé ou à la radio avec les résultats de notre corpus de jeunes en classe de 3^e enregistrés en 1997, uniquement du point de vue de la distribution des *euh* d'appui après une consonne (syllabes fermées) ou après une voyelle (syllabes ouvertes), on constate une différence de répartition très importante entre ces deux groupes d'échantillons. La différence est encore plus importante comparée aux données de Hansen obtenues en 1989 :

	<i>Euh</i> d'appui après consonne	<i>Euh</i> d'appui après voyelle
Hansen 1989	98,94%	1,06%
Carton 1997-8	82,9%	17,1%
Notre corpus 1997	32,8%	67,2%

**Tableau comparatif de la répartition des *euh* d'appui
(sources : Carton, 1999, p.38 et Hansen, 1997 p.186)**

Les données que nous obtenons ne peuvent que corroborer l'hypothèse de Hansen (1997), selon laquelle la production du *euh* d'appui est un phénomène en progression : si cette hypothèse est vraie, il n'est en effet pas étonnant de constater que le phénomène est plus avancé non seulement en temps réel (1989 /vs/ 1998) mais aussi en temps apparent (jeunes de notre corpus, de région parisienne 1997 /vs/ hommes et femmes participant à diverses émissions de radio ou de télévision 1997-98). Malgré les régularités⁷ que Hansen avait mises en évidence dans l'analyse des micro-contextes du *euh* de son corpus, elle formule

⁷ Nous signalons au passage que les résultats donnés par Hansen concernant le contexte phonétique précédant le *euh* prennent en compte les fréquences relatives de chaque consonne en position prépausale, dans l'intégralité du corpus. Son calcul permet de nuancer, bien évidemment, les fréquences absolues de chaque contexte en neutralisant la corrélation entre la fréquence avant *euh* et la fréquence en général dans une position qui permet théoriquement l'apparition d'un *euh*. En ce qui nous concerne, le critère de la pause n'étant pas valable pour notre corpus, il aurait été pratiquement impossible de prévoir les points qui auraient permis la présence d'un *euh* afin de calculer la fréquence relative de chaque phonème dans ces positions : nous nous sommes donc contentée des fréquences absolues.

déjà l'hypothèse que le macro-contexte (position prépausale, situation de parole, profil sociolinguistique du locuteur) devrait avoir une importance prépondérante pour l'apparition du *eah* par rapport au micro-contexte phonétique.

Dans les corpus de Carton le phénomène était encore assez fortement associé à la mise en valeur ou l'« appui » des syllabes fermées accentuées et il commençait à s'associer de manière relativement exceptionnelle aux syllabes ouvertes, lorsque celles-ci étaient en position finale accentuée ; cette tendance amorcée a permis à Carton d'émettre l'hypothèse selon laquelle le phénomène tendait à fonctionner comme une « clause rythmique » et mélodique (p.41) plutôt que comme un appui syllabique permettant d'éviter la syllabation fermée.

Dans notre corpus, le fonctionnement comme appui syllabique est encore plus manifestement tombé au second plan puisque les deux tiers des occurrences sont placés après une voyelle, ce qui confirme les prévisions de Carton. Nous pensons que si la tendance se poursuit, le *eah* d'appui devrait pouvoir être produit après toute syllabe finale accentuée, quelle que soit sa structure. Dans ce cas, le pourcentage de syllabes ouvertes ou fermées suivies par un *eah* d'appui devrait être de plus en plus fortement corrélé avec la distribution globale de syllabes ouvertes ou fermées accentuées qui, selon Wioland (1991, p.57), se répartit différemment d'un corpus à un autre mais peut atteindre 50% pour les syllabes fermées et 50% pour les syllabes ouvertes⁸. Autrement dit, la structure de la syllabe finale devrait progressivement jouer un rôle totalement neutre sur la présence d'un *eah* d'appui subséquent.

⁸ La distribution des syllabes toutes positions confondues révèle une majorité très forte de syllabes ouvertes (selon Wioland 1991 environ 80%) ; néanmoins, pour les syllabes accentuées uniquement, cette tendance est bien moins forte.

5.2.3. Unités lexicales précédant le *eah* d'appui

Il est très fréquent en prosodie que les linguistes utilisent la dichotomie *mots pleins* / *mots outils*⁹ pour classer les unités lexicales ; pour Vaissière (1997) le français oral lu se caractérise par une alternance de passages par le « registre haut » pour les mots pleins et par le « registre bas » pour les mots outils qu'elle appelle « mots grammaticaux » (1997, p. 66). Cette dichotomie simple a l'avantage de permettre la mise en évidence de certaines tendances générales qui passeraient inaperçues si les unités lexicales étaient catégorisées selon l'appartenance aux parties du discours, par exemple.

Malgré son apparente simplicité, la classification des unités lexicales en « mots pleins » et « mots outils » ne va pas de soi et nous avons même repéré quelques différences d'un linguiste à un autre. Avant d'appliquer cette dichotomie aux unités de notre corpus, nous tenterons de préciser les critères que nous utiliserons.

Il est évident que pour un certain nombre d'unités le consensus est complet dans les travaux que nous connaissons : les noms, les adjectifs, les verbes et les adverbes sont toujours classés dans les mots pleins (MP), alors que les déterminants, les prépositions, les verbes auxiliaires et les pronoms personnels (indices de personne) ou relatifs sont toujours classés dans les mots outils (MO). Les deux principales difficultés concernent, selon nous, la classification des conjonctions et des connecteurs en général et la classification des verbes copulatifs.

Pour ce qui est des conjonctions et connecteurs, nous signalons trois positions possibles :

⁹ La terminologie, une fois de plus, peut différer d'un auteur à un autre ; on a relevé principalement « mots grammaticaux / mots lexicaux » (Grosjean et Deschamps 1975, Vaissière 1997), « mots fonctionnels / mots pleins » (Caron, 1989), « mots fonction / mots lexicaux » (Zellner, 1992), « mots pleins / mots vides » (Tesnière 1966).

1. les conjonctions de subordination ou de coordination sont des MO (mots « vides ») ; les connecteurs peuvent être des MO, lorsqu'il s'agit d'une conjonction (ex. *mais*, *et*) ou des MP, lorsqu'il s'agit d'un adverbe (ex. *alors*, *puis*) ; c'est la position qui résulte de la classification de Tesnière (1966) ;
2. les conjonctions et les connecteurs sont des MP ; c'est la position qui résulte implicitement de Vaissière (1997) car dans l'exemple de la page 66 les unités *et* et *puis* ne sont pas signalées comme étant des « mots grammaticaux » ;
3. les conjonctions et les connecteurs peuvent avoir tantôt un comportement de MO tantôt de MP, il est impossible de les catégoriser *a priori* et il est parfois difficile de les catégoriser même en étudiant leur contexte ; c'est la position de Morel et Danon-Boileau (1998 et communications personnelles).

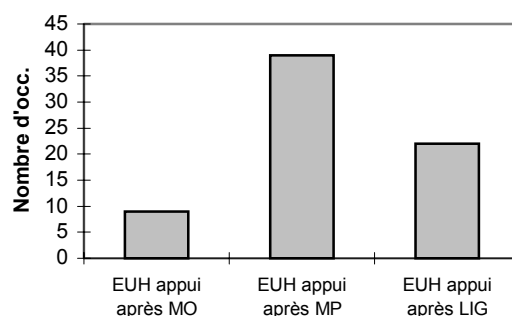
Nous avons, en ce qui nous concerne, adopté la troisième position, qui consistait à ne pas catégoriser *a priori* les conjonctions et les connecteurs qui posent ce problème, c'est-à-dire, dans la terminologie de Morel et Danon-Boileau, ceux qui jouent le rôle de *ligateurs* énonciatifs ou discursifs et qui peuvent présenter soit un contour intonatif haut et/ou montant soit un contour bas et plat ; nous les avons par conséquent isolés dans une classe à part, qui échappe à la dichotomie MP/MO. L'étiquette que nous avons donnée à cette classe à part est celle que leur donnent les deux auteurs susmentionnés, à savoir des *ligateurs* (abr. lig.). Par ailleurs, toutes les conjonctions qui ne jouent pas le rôle de *ligateurs* ont été étiquetées MO et tous les adverbes qui ne jouent pas le rôle de *ligateurs* ont été étiquetés MP. En observant nos résultats nous étudierons entre autres, au cours de ce chapitre tout comme dans le chapitre suivant, si le comportement des *ligateurs* se rapproche de celui des MO, ou bien de celui des MP, ou si certaines de leurs propriétés justifient le maintien de cette catégorie en dehors du classement MO/MP.

Pour ce qui est des verbes copulatifs, appelés par Tesnière « nucleus dissociés », deux positions étaient possibles :

1. dans un exemple de type *Jean est grand*, « *est grand* » est un nucleus dissocié, la première unité assure la fonction structurale, la deuxième assure la structure sémantique ; il s'agit là de deux parties indissociables qui forment un tout, à savoir un verbe plein dont *est* serait une partie; c'est la position qui résulte de Tesnière (1966), pour qui il semblerait impossible de catégoriser *est* tout seul ;
2. dans le même exemple de type *Jean est grand*, « *est* » serait un mot outil, qui ouvre le syntagme verbal, alors que « *grand* » serait un mot plein ; c'est la position de Morel et Danon-Boileau (1998).

Il était important de choisir une étiquette pour le verbe *être* dans cette configuration parce que notre corpus comprend de nombreux exemples où cette copule est séparée de son attribut par une pause silencieuse ou par des marques de TdF (*eu*h ou allongement vocalique). Le choix de Tesnière, défendable dans le cadre d'une théorie grammaticale portant sur la « langue », ne pouvait pas convenir à une étude sur le « discours », *a fortiori* sur un discours oral spontané. Nous avons adopté le deuxième choix en vertu du principe selon lequel les MO ouvrent un syntagme. Le verbe *être* attributif sera donc catégorisé de la même manière que le verbe *être* auxiliaire, c'est-à-dire comme MO, et l'attribut comme MP.

En appliquant ces principes, nous avons étiqueté les unités lexicales qui précèdent des *eu*h d'appui dans notre corpus et nous avons représenté leur distribution dans le graphique ci-dessous. Nous n'avons pas trouvé d'étude précédant la nôtre qui fournisse ce type de statistiques pour le *eu*h (qu'il soit *d'appui* ou dit *d'hésitation*), alors qu'on en a trouvé une pour les allongements ; nous y reviendrons au chapitre 6 où nous comparerons ces données avec celles obtenues pour les allongements vocaliques.



Distribution des unités lexicales qui précèdent un *euh* d'appui dans notre corpus (total : 70 *euh* d'appui)

Ce graphique des valeurs absolues nous incite à formuler deux hypothèses à partir de nos données : premièrement, les MO auraient un comportement différent des MP par rapport à la combinatoire avec le *euh* d'appui, en ce sens que les MP seraient bien plus souvent suivis d'un *euh* d'appui que les MO et, deuxièmement, les *ligateurs* auraient un comportement similaire à celui des MP par rapport à la combinatoire avec le *euh* d'appui.

Ces hypothèses sont à nuancer si l'on prend en compte les fréquences relatives, le pourcentage d'unités suivies par un *euh* d'appui rapporté au nombre total d'occurrences de chaque type dans le corpus. Le décompte de la totalité des *ligateurs*, MO et MP dans notre corpus a donné la distribution suivante¹⁰ :

MO	MP	ligateurs
3952 occ. (46,5%)	3918 occ. (46,1%)	629 occ. (7,4%)

Tableau de la distribution globale des MO, MP et lig. dans notre corpus

où la différence entre les MO et les MP n'est, en fait, pas significative, le nombre total de MO étant significativement équivalent à celui de MP. Ce décompte nous a permis de rapporter la distribution des *euh* d'appui à la distribution globale de

¹⁰ Nous avons considéré que certaines constructions avec les adjectifs *petit(e)*, *gros* ou *vieil* antéposés à un nom comptaient pour un bloc équivalent à un seul MP, exemples [petite fille], [petit bébé], [petit agneau], [petit lutin], [gros papa], [vieil homme] ; nous avons également compté comme un seul MP quelques locutions comme [peu à peu] ou [à merveille] ainsi que le prénom composé du personnage [Boucle d'Or].

chaque type d'unité pour obtenir les fréquences relatives des *ligateurs*, MO et MP suivis par un *eah* d'appui :

% MO suivis par un <i>eah</i> d'appui	% MP suivis par un <i>eah</i> d'appui	% <i>ligateurs</i> suivis par un <i>eah</i> d'appui
0,23%	1%	3,5%

Tableau des fréquences relatives des unités suivies par un *eah* d'appui

Les fréquences relatives confirment la première hypothèse formulée à partir des fréquences absolues, à savoir que les MP sont beaucoup plus fréquemment suivis par un *eah* d'appui que les MO : un mot plein sur 100 est « appuyé » par un *eah*, contre un mot outil sur 435. En revanche, la deuxième hypothèse doit être nuancée car les *ligateurs* sont proportionnellement beaucoup plus souvent accompagnés d'un *eah* d'appui que ce soit par rapport aux MO ou aux MP : en effet, on constate qu'un ligateur sur 28 reçoit cette marque.

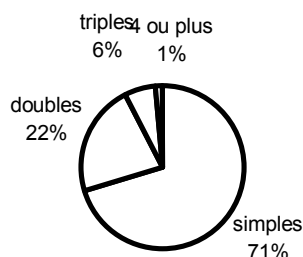
Nous confronterons ces hypothèses avec les résultats que nous obtiendrons sur le *eah* marque de TdF.

5.2.4. Combinaisons du *eah* d'appui avec d'autres marques

Afin de pouvoir comparer les *eah* d'appui avec les autres marques que nous analyserons, nous avons également étudié sa combinatoire avec la pause silencieuse et avec les autres marques de TdF. Nous avons, pour ce faire, classé les *eah* d'appui en 4 catégories :

- ❶ les occ. simples (les *eah* d'appui sont parfaitement intégrés dans une séquence sonore, sans aucune interruption) ;
- ❷ les combinaisons doubles (les *eah* d'appui sont suivis par une pause silencieuse ou par une marque de TdF) ;
- ❸ les combinaisons triples (les *eah* d'appui se combinent avec la pause silencieuse et une autre marque, ou bien avec deux autres marques) ;
- ❹ les combinaisons quadruples ou plus complexes (les *eah* d'appui se combinent avec plus de deux autres marques, p.sil. comprise).

Les résultats obtenus sont reportés dans le graphique ci-dessous :



Distributions des occurrences simples de *euh* d'appui ou combinées avec d'autres marques (total 67 occ.)¹¹

L'analyse des données a montré que plus des deux tiers (71%) sont des occurrences simples, le *euh* d'appui n'introduit aucune rupture dans la parole. De plus, à l'intérieur des combinaisons doubles, pratiquement toutes (13 exemples sur 15) sont des combinaisons avec la pause silencieuse, ce qui ne représente pas une rupture introduite par le *euh*. Autrement dit, 86% de la totalité des *euh* d'appui sont soit des *occurrences simples*, soit simplement suivis par une p.sil.

Sur la totalité des 70 *euh* seulement un quart (24,3%) sont prépausals, alors que chez Hansen, dans le corpus de 1989, ils étaient 99,64% à être suivis d'une pause audible. Cette différence est très significative et nous pensons qu'il est fort possible qu'il s'agisse là d'un nouveau point de changement en cours.

Il est très rare (5 occ.) que le *euh* d'appui entre en combinaison avec des marques de TdF, comme dans les exemples suivants :

1. elle veut s'asseoir ↗ sur euh les fau ↘ sur un fauteuil ↗/40/ (Boucle, lignes 33-34)
2. et elle lui demanda : /25/ est-ce que cela te suffit ↗ il lui fait : et euh le : lutin lui répondit oui ↘/80/ (Nain, lignes 324-325).

¹¹ On a éliminé de ce décompte 3 *euh* d'appui suivis par des séquences inaudibles ou incertaines (sur le total de 70 relevés dans notre corpus).

Dans l'exemple n°1 le *eah* d'appui est immédiatement suivi par une amorce de syntagme nominal qui sera immédiatement autocorrigée par un nouveau départ ; le *eah* précède immédiatement le faux départ mais reste tout de même en dehors de l'autocorrection proprement dite car il est en fait associé à la préposition *sur*. Dans l'exemple n°2 le *eah* d'appui est associé au ligateur qui commence le nouveau départ ; non seulement la séquence *il lui fait* est reformulée en *le lutin lui répondit* mais en plus cette reformulation est introduite par un ligateur renforcé par un *eah* d'appui.

5.2.5. *Euh* d'appui et syntaxe

Nous avons vu qu'il est assez rare que les *eah* d'appui de notre corpus soient prépausals. Il est encore plus rare que ces *eah* soient placés à une frontière finale : sur les 70 occurrences de *eah* d'appui seulement **trois** sont placées en fin de rhème (et de phrase), dont deux sont suivies par un ligateur qui initialise une nouvelle construction, et la dernière est placée en fin de rhème mais elle est suivie par le ponctuant final *et tout*. On peut donc affirmer que dans notre corpus le *eah* d'appui n'est pas utilisé pour renforcer la frontière finale, indépendamment du fait que le locuteur soit une fille ou un garçon.

Hansen avait déjà constaté, contrairement à Fonagy (1989) qui associait le *eah* d'appui à une fin d'énoncé, que les pauses non finales étaient même légèrement plus souvent précédées par un *eah* par rapport aux pauses de fin d'énoncé (en prenant en compte leurs fréquences relatives, cf. Hansen 1997, p. 187). Cette tendance était plus prononcée chez les garçons ainsi que chez les locutrices qui présentaient le plus d'occurrences typées de ces *eah*, appelées par Hansen les « hyperfinalistes ». Notre corpus recueilli neuf ans plus tard par rapport à Hansen suggère que cette tendance s'est accentuée entre-temps ; ceci devrait bien entendu être validé sur un corpus plus important recueilli dans des situations plus diversifiées.

Nous ne pouvons pas exclure complètement l'hypothèse qu'une partie de nos résultats soit liée au type de corpus de récits. Nous rappelons cependant à ce propos que Hansen (1997) n'a pu mettre en évidence aucun effet significatif de la modalité d'énoncé ni du type de situation (conversation amicale, interview, lecture) sur la plupart de ses locuteurs. La seule exception était le style de lecture à haute voix qui, uniquement chez les très jeunes, 15-19 ans, inhibait ce phénomène ; ceci était pour Hansen un possible indice de début de stigmatisation incitant les jeunes à éviter ce *eu*h en style très surveillé (*idem*, p.182 et 193).

Pour Carton (1999) « l'épithèse vocalique se situe toujours en fin de groupe phonétique, et le plus souvent à la pause, finale ou non » (p.42). Contrairement à Hansen qui utilise la présence de la pause silencieuse comme critère définitoire, pour Carton cette présence est fréquente mais totalement facultative. Le sens donné par cet auteur à « groupe phonétique » est celui de « groupe accentuel », la présence d'un accent étant, selon l'auteur, un critère plus adéquat que la présence d'une pause silencieuse pour délimiter les « groupes », pour le moins en spontané (*cf.* communication personnelle de l'auteur). Pour Carton le *eu*h d'appui suit toujours une syllabe accentuée et l'auteur affirme que la présence de cette marque « permet aussi [...] de percevoir, par contraste, la voyelle accentuée avec plus de relief qu'elle n'en a en réalité » (p.41). Nous dirions même que la présence de cette voyelle donne une plus forte autonomie au groupe qui la précède : en soulignant la frontière finale de ce groupe, sa cohésion interne se trouve implicitement mise en valeur.

Dans notre corpus, le *eu*h d'appui autonomise, certes, l'unité ou le groupe d'unités qui le précède ; mais d'autre part, du fait de sa présence quasi constante dans une position non finale, il semble aussi annoncer une suite, marquer l'inachèvement de la structure en cours.

Il est difficile de valider pour le cas des *eah* d'appui l'hypothèse de Morel et

Danon-Boileau (1998)¹² selon laquelle le *eah* serait un constituant « postiche »

qui marque une place syntaxique contrainte par le contexte avant, comme dans l'exemple qu'ils donnent *ils doivent changer pas mal euh [...] le texte* où, selon les auteurs, le groupe verbal acquiert une valeur transitive grâce à la présence du *euh* (p.82). Cela voudrait dire que le même marqueur *euh* n'aurait pas pu être produit dans la même position si le verbe était intransitif et s'il était suivi par un circonstant (par exemple, on ne pourrait pas rencontrer un exemple de type : *?ils doivent changer pas mal euh après une année passée dans le désert*). Cette hypothèse est difficile à prouver ; dans notre corpus, nous avons rencontré des exemples de verbes intransitifs, suivis de *euh* et ensuite d'un circonstant (ex. *et euh : elle roule euh jusque dans la fontaine* ↗/150/, ligne 894)

S'il est indéniable que dans notre corpus le *euh* d'appui annonce une suite, il est rarement possible de prévoir le statut syntaxique de cette suite uniquement à partir du contexte précédent. Dans un exemple comme le suivant :

3. *et : il vit ↗ euh à la place de sa vieille ferme* ↗/40/ *une maison* ↗ *euh:: de luxe* /20/ (Tchao, lignes 96-97)

le *euh* d'appui est placé après un verbe transitif mais il est d'abord suivi par un complément circonstanciel de lieu et ensuite, après une pause silencieuse, par le COD de ce verbe ; difficile dans un tel cas de dire si le *euh* marquait la place syntaxique du complément circonstanciel subséquent, ou bien celle du COD qui fait partie d'un autre groupe rythmique, ou bien encore s'il renforce juste l'inachèvement de la structure syntaxique qu'il suit et qu'il met en relief (*il vit*) sans pour autant laisser prévoir la place syntaxique qui sera occupée tout de suite après. Autrement dit, on peut se demander si la présence de ce *euh* améliore d'une certaine manière la prédictibilité de la suite syntaxique après le verbe par rapport au même énoncé sans ce *euh* (*et : il vit* ↗ *à la place de sa vieille ferme* ↗ /40/ *une maison* ↗) ou bien si la présence de ce *euh* n'a qu'un effet rythmique et ne sert qu'à donner plus d'autonomie au groupe verbal tandis que la prédictibilité de la suite est uniquement dépendante du contexte avant et des propriétés du verbe *voir*. La question reste ouverte.

Quoi qu'il en soit, en regardant de près les configurations syntaxiques des *eu*h d'appui de notre corpus, nous avons pu constater que ceux-ci étaient placés de la manière suivante :

- le tiers suit après un ligateur (22 occ.) ; la contrainte syntaxique exercée par le ligateur sur la suite est extrêmement lâche ;
- plus d'un tiers suit après un groupe verbal (26 occ.) ; nous signalons que 8 occ. suivent le verbe *dire* introducteur de discours rapporté, 9 occ. précèdent un c.circ. ou adverbial, 5 occ. précèdent un COD, 2 occ. précèdent un infinitif après *pouvoir* ou *vouloir*, 1 occ. précède un adverbe de phrase (*évidemment*) et 1 occ. précède un ponctuant final ;
- un dixième environ suit après un nom ou un syntagme nominal (8 occ.) ; 6 occ. suivent un nom et précèdent son expansion, que ce soit une relative, un complément du nom ou un adj. épithète, et 2 occ. suivent le SN sujet de la phrase et précèdent le syntagme verbal ;
- 3 occ. sont placées avant une frontière finale ;
- divers : 2 occ. suivent après une préposition (*sur* et *avec*) et précèdent un syntagme nominal ; 3 occ. suivent un MO d'enchâssement, pronom relatif ou conjonction de subordination ; 2 occ. suivent le verbe *être* (une précède l'attribut, l'autre précède un nouveau départ, la structure est abandonnée) ; 1 occ. suit un pronom personnel *il* qui sera tout de suite répété ; 1 occ. suit un adverbe de phrase et précède une nouvelle phrase (c'est l'exemple représenté par le *Tracé 1* supra).

Si nous revenons à la construction syntaxique de l'exemple donné au *Tracé 1* (*alors Tchao ↗ il était pas content ↗ eu*h ↘ *évidemment ↗ eu*h ↘ *il pleurait ↗ /105/* lignes 142-143) nous notons que la fonction rythmique du *eu*h est dans ce cas évidente, alors que la fonction de « constituant postiche » marquant la place d'un constituant contraint syntaxiquement par ce qui précède est impossible. Selon nous, théoriquement,

1. l'absence du premier *eu* après *content* et la seule présence du second *eu* après *évidemment* auraient mis en relief l'autonomie du groupe [*il était content évidemment*] et auraient fait porter l'adverbe sur ce premier groupe verbal ;
2. en revanche, la seule présence du premier *eu* après *content* et l'absence du second *eu* après *évidemment* auraient mis en relief l'autonomie du groupe [*il était content*] et auraient fait porter l'adverbe *évidemment* sur le deuxième groupe verbal *il pleurait*.

L'exemple réel tel qu'il a été prononcé, avec les deux *eu* qui isolent l'adverbe, fait du groupe rythmique de cet adverbe un lieu de *divalence* — nous empruntons le terme proposé par Bres (1991) — en le faisant porter rétroactivement sur le premier groupe verbal et prospectivement sur le second groupe verbal. Cette hypothèse semble être corroborée par les trois schémas intonatifs identiques des trois groupes mis en quelque sorte en parallèle : il y a une première montée sur la dernière syllabe de *content*, une deuxième sur la dernière syllabe de *évidemment* et la dernière, légèrement supérieure aux deux précédentes, sur la dernière syllabe de *pleurait*.

5.2.6. Conclusions

En conclusion, au vu des données de notre corpus pour le *eu* d'appui, nous penchons pour l'hypothèse du rôle rythmique de celui-ci plutôt que pour l'hypothèse qui en ferait un constituant syntaxique précis mais « postiche », surtout en raison de la contrainte syntaxique souvent très lâche qu'exerce la séquence précédant le *eu* d'appui sur la séquence subséquente. Néanmoins, le rôle syntaxique du *eu* d'appui n'est sans doute pas nul car, compte tenu de sa position dans notre corpus, il semble indiquer l'inachèvement de la structure en cours et anticiper la présence d'une suite. Son rôle serait finalement celui de souligner la présence d'une frontière syntaxique non finale (*souligner* et non *marquer* puisque sa seule présence, en l'absence de tout autre indice prosodique n'y suffirait pas ; voir aussi Carton (1999) qui note que le ton de frontière est porté par la syllabe accentuée qui précède le *eu* d'appui). Le *eu* d'appui, tel

qu'il est employé dans notre corpus de récits, semble renforcer l'autonomie du groupe qui le précède tout en signalant son inachèvement et en annonçant une suite. Par rapport aux résultats de Hansen pour qui les *euhs* étaient à 99,64% prépausals la tendance est presque inverse dans nos données car seuls 24,3% sont suivis par une pause audible.

Toujours dans notre corpus, le *euhs* d'appui peut apparaître après n'importe quelle structure syllabique, qu'elle soit ouverte ou fermée. Nos résultats montrent que les occurrences suivant une syllabe ouverte sont plus fréquentes que celles suivant une syllabe fermée mais nous pensons que ce résultat est corrélé avec le nombre de syllabes ouvertes /vs/ fermées en position finale de mot ou de groupe. Selon nous, la structure de la syllabe joue un rôle neutre pour l'apparition d'un *euhs* d'appui subséquent.

Du point de vue du type d'unité lexicale suivie par un *euhs* d'appui, nous avons remarqué que, dans nos données, les mots pleins et les ligateurs étaient beaucoup plus souvent « appuyés » par un tel *euhs* par rapport aux mots outils. Ce résultat n'a rien d'étonnant si le *euhs* d'appui sert essentiellement à renforcer l'autonomie de l'unité qui le précède : les MO, situés en ouverture d'un syntagme, sont rarement mis en relief ou rendus autonomes par la structure rythmique, à la différence des ligateurs et des MP.

5.3. Le *euhs* marque de TdF

Comme nous l'avons dit, nous avons étiqueté comme étant des *euhs* marques de TdF tous les *euhs* qui ne répondaient pas aux critères choisis pour le repérage des *euhs* d'appui, soit **469** occurrences au total dans notre corpus. Par définition, ces occurrences ont été repérées **①** soit grâce à leur durée dépassant un palier d'allongement, **②** soit grâce à leur autonomie par rapport à ce qui précède

marquée par un pic d'intensité plus fort que celui de la voyelle précédente ou bien par une pause silencieuse, même très brève, qui les sépare de ce qui précède. Les *guh* produits en tout début de prise de parole ont également été considérés comme étant autonomes et étiquetés comme des marques de TdF.

5.3.1. Caractéristiques prosodiques du *guh* marque de TdF

Au chapitre 2 *supra* nous avons déjà évoqué l'article de Guaïtella (1991b) qui a étudié du point de vue micro-prosodique les caractéristiques de ce qu'elle appelle les *hésitations vocales* (les *guh* longs et les allongements vocaliques finals), à partir d'un corpus relativement restreint d'une quarantaine d'occurrences.

Pour cet auteur, les *hésitations vocales* fournissent essentiellement « un temps de repos aisément repérable par [ses] caractéristiques acoustiques » (p.126), à savoir, une déclinaison physiologique lente et « sans décrochage » de F0 portée par une durée significativement longue de la voyelle. Guaïtella ne prend pas en compte l'intensité.

Selon les critères de Guaïtella, les 19 occ. que nous avons exclues des *guh* d'appui en raison uniquement de leur intensité plus forte que celle de la syllabe accentuée qui les précède n'auraient pas été classées dans les « hésitations vocales » car leur durée n'est pas assez longue. Il est vrai que le classement de ces 19 occurrences est loin d'aller de soi. Néanmoins, en regardant de plus près, nous avons constaté que la moitié (9 occ.) entraînent en combinaison immédiate avec la répétition ou l'autocorrection, ce qui était très rarement le cas pour les *guh* d'appui. Cette remarque ainsi que leur forte prééminence due à l'intensité nous incitent à maintenir leur classement dans la catégorie *marques de TdF* plutôt que de les considérer comme des *guh* d'appui exceptionnels.

Concernant la durée des « *hésitations vocales* » de son corpus, Guaïtella note une durée minimum de **19,7cs** et une durée maximum de **115,7cs**. Cette plage de

variation est similaire à la nôtre. Dans notre corpus, le premier palier d'allongement se situe autour de **20cs** (légèrement en dessous ou au dessus, en fonction du locuteur) ; le *eu* le plus long atteint **100cs**, cf. *Roi-gren* ligne 1039, et l'allongement le plus long atteint **120cs**, cf *Roi-gren* ligne 931, mais il s'agit dans le deuxième cas d'une voyelle nasale qui a une durée intrinsèque plus longue qu'une voyelle orale.

Concernant les courbes de F0, Guaïtella relève trois contours fondamentaux (pp.121-122) : le premier, correspondant à 80% des cas, présente une déclinaison très douce pouvant parfois se terminer par de la *creaky voice* ; le deuxième présente une déclinaison légèrement modulée (malgré quelques petites montées la déclinaison reste dominante) et le troisième présente une « déclinaison se terminant par une amorce, c'est-à-dire une montée relativement importante de F0 ». L'auteur précise que pour les deux derniers types de contour,

« la durée dépasse déjà celle d'un allongement syllabique significatif, avant qu'intervienne une remontée de F0 » (Guaïtella, 1991b, p.122).

Selon cet auteur les contours parfaitement plats, sans aucune déclinaison, sont exceptionnels et les contours montants sont totalement inexistantes.

En outre Guaïtella remarque que dans son corpus les *hésitations vocales* ont en moyenne des durées plus longues et une déclinaison mélodique plus accentuée lorsqu'elles sont précédées par une pause silencieuse, les plus longues étant les *hésitations* placées entre deux pauses. En revanche, les *hésitations* ont des durées plus brèves et une déclinaison de F0 plus faible (voire nulle) lorsqu'elles sont produites entre deux séquences sonores¹³. Ces résultats sont en partie confirmés par ceux de Swerts (1998) obtenus sur les marqueurs *um* et *uh* en néerlandais : bien que les *um* sont en moyenne significativement plus longs que les *uh*, les deux marques sont en moyenne plus longues et légèrement plus hautes lorsqu'elles sont placées en position initiale. Guaïtella n'évoque pas la possibilité de combinaison des *hésitations vocales* ni entre elles, ni avec les répétitions, ni

avec les faux départs ; elle ne précise pas le statut d'une éventuelle pause silencieuse faisant suite à une autre marque de TdF — ce que nous appelons les pauses *non structurantes* — et elle ne constitue pas non plus en classe à part les *hésitations vocales* produites à l'intérieur de ce que nous appelons une marque mixte de TdF (voir chapitre 6 pour une discussion des quatre contextes définis par Guaïtella).

Morel et Danon-Boileau (1998) évoquent également la durée importante des marques de TdF ; concernant la mélodie, ils parlent de contour souvent plat et ils précisent que ces marques se trouvent toujours en plage basse, alors que Guaïtella ne précisait pas le registre. Les deux auteurs notent également que l'intensité est toujours maintenue sur les *eu*h et les allongements marques de TdF, ce qui peut constituer un contre-argument à l'hypothèse de Guaïtella (1991) selon laquelle ces marques fournissent un « temps de repos » acoustiquement marqué.

Dans notre corpus, la moyenne générale de la durée des *eu*h est de **38,6cs** ; contrairement à Swerts, nous n'avons pu mettre en évidence aucune différence significative entre la durée moyenne des *eu*h en position initiale et des *eu*h en position médiane. En revanche, à l'instar de Guaïtella, nous avons constaté une différence significative entre la durée moyenne des *eu*h en position médiane (intérieur de constituant), soit **36,8cs** — **erreur standard = 1,3** — et la durée moyenne des *eu*h produits entre deux pauses silencieuses soit **45,2cs** — **erreur standard = 3** ($p = 0,005$ selon le test de Mann-Whitney). Ces durées sont proches de celles relevées par Swerts (1998) pour *uh* (à savoir 34,08cs en position médiane et 38,07cs en position initiale, cf. p.492), mais sont naturellement inférieures à celles relevées par Swerts pour *um* qui est intrinsèquement plus long (respectivement 51,65 et 65,45cs). Le fait que Swerts trouve une différence significative entre les marques situées à l'initiale et celles situées à l'intérieur d'un constituant alors que pour notre part nous ne retrouvons cette différence que pour les *eu*h précédés et suivis par une pause silencieuse et

par conséquent bien séparés des blocs syntaxiques pourrait s'expliquer par un effet de corpus : en lisant le relevé détaillé des occurrences du corpus de Swerts en fonction de la présence/absence d'une p.sil. dans le voisinage immédiat des marqueurs étudiés (*idem*, p. 491) nous pouvons constater que plus de la moitié des occurrences qu'il classe en *initial position* est en fait suivie et précédée par une pause silencieuse (66 sur 117). Ce constat suggère qu'il pourrait y avoir eu une interférence entre les durées des marques placées en position initiale de constituant et les durées des marques placées entre deux p.sil., ces deux configurations étant confondues par Swerts. Les critères de classement de Swerts en *initial position* et *medial position* ne sont d'ailleurs pas clairement explicités, ce qui rend les comparaisons hasardeuses. Nous reviendrons sur le classement des *eu*h en fonction de leur distribution aux sous-chapitres consacrés aux contextes syntaxique et intono-syntaxique du *eu*h.

Néanmoins nous pouvons d'ores et déjà remarquer que si la position du *eu*h par rapport à la structure énonciative dans laquelle il s'insère a une influence sur sa durée moyenne, cette influence n'est pas suffisamment forte pour qu'elle puisse être utilisée comme indice de prédiction de la durée d'une occurrence donnée ; les variations à l'intérieur d'un groupe donné restent extrêmement importantes, que ce soit dans nos données, dans celles de Guaïtella ou dans celles de Swerts, les écarts-type des durées atteignent souvent plus du tiers de la valeur moyenne. Ceci corrobore la remarque de Swerts concernant la corrélation qui existe entre la position des *uh* et *um* par rapport aux frontières syntaxiques majeures :

« [...] it appears that the presence of a boundary makes a hesitation more likely, even though one cannot predict a boundary merely from the presence on a hesitation » (*idem*, p.488).

C'est dans une perspective similaire qu'il faut, selon nous, comprendre l'hypothèse de Shriberg (1994), citée par Swerts (1998), qui tente de mettre en relation la position syntaxique des marques de TdF et le processus cognitif qui leur serait sous-jacent lorsqu'elle suppose que :

« *phrase-initial FPs¹⁴ reflect earlier/deeper processing (like conceptualization), whereas phrase-internal FPs indicate later processing like lexical search or local syntactic/phonological encoding* » (Shriberg 1994, *apud* Swerts 1998, p.489).

Si intuitivement on peut penser qu'il existe une différence entre le rôle des marques placées en position initiale et celles placées en position médiane, cette différence ne saurait être qu'une tendance générale qui supporte de nombreux contre-exemples, et on ne saurait prédire le processus cognitif sous-jacent à une marque de TdF à partir de sa position syntaxique. Un contre-exemple dans ce sens relevé dans notre corpus serait le *eah* de *la maman était* : *eah :: /330/ comment /300/ était gran :de* ↗ (Boucle, lignes 11-12) qui se trouve dans une position médiane, après le verbe *être*, où on peut prédire avec une forte probabilité la présence d'un adjectif. On pourrait penser que dans ce cas le travail de formulation porte sur une « décision » locale, lexicale ; néanmoins, la durée du *eah* (presque 80 cs), la durée de la pause silencieuse subséquente, la banalité de l'adjectif produit finalement ainsi que le macro-contexte nous incitent à penser que le travail de formulation était plus profond et portait sur le point de vue à choisir pour présenter le profil de la *maman ours* et non pas, ponctuellement, sur l'adjectif qui conviendrait. Le résultat de la recherche (*grande*) ainsi que l'abandon de toute recherche supplémentaire en ce sens, explicité par la suite, montre que la véritable recherche de formulation entreprise avait, en fait, échoué.

Ce dernier exemple analysé (Boucle, lignes 11-12) représente également le record de durée dans notre corpus constaté entre le début d'un *eah* et la suite du même énoncé : **8,30** secondes. Nous notons que le laps de temps de 8,3 secondes reste, selon Baddeley (1993) dans les limites de la mémoire à court terme, même si le seuil de stockage optimum est dépassé : selon Baddeley (1993), le stockage en mémoire à court terme connaît une phase maximum entre 2 et 5 secondes, mais reste ensuite disponible jusqu'à 20 secondes (après cet intervalle les performances diminuent très fortement).

Cet exemple d'un empan de 8,30 secondes correspond à une marque mixte contenant une répétition ainsi qu'un marqueur lexical de TdF (*comment*). Le plus long exemple de marque mixte initiée par un *eah* et ne contenant pas de marqueur lexical a un empan de **3,80 secondes** ; elle se situe également à l'intérieur d'un énoncé et correspond à une combinaison de deux *eah* et deux pauses silencieuses (lignes 819-820). De plus, la suite de l'énoncé commence par une répétition de MO. En ce qui concerne la combinaison double entre un simple *eah* et une pause silencieuse subséquente, l'empan le plus long à l'intérieur d'un énoncé est de 2,30 secondes ; il correspond à un *eah* allongé suivi d'une p.sil. de 205cs, ligne 509.

En ce qui concerne le contour mélodique des *eah* marques de TdF de notre corpus, le logiciel que nous avons utilisé ne permettait pas la mesure précise en Hertz des valeurs de F0 et nous n'avons pas entrepris d'études statistiques à ce sujet. Nous pouvons cependant affirmer que nos données corroborent les observations de Guaïtella (1991) susmentionnées : nous avons également relevé des tracés légèrement descendants de manière linéaire, des tracés totalement plats et des tracés plats avec de petites modulations. En plus des schémas notés par Guaïtella, nous avons quant à nous relevé des contours plats qui présentent une petite remontée significative à l'initiale (alors que Guaïtella ne signale que la possibilité d'une petite remontée en finale). C'est le cas, par exemple, du contour du *eah* en position initiale de la ligne 11 (/30/ *eah* : *la maman était*). Ce type de contour ne se retrouve que sur des *eah* placés en position initiale et doit être mis en relation, selon nous, avec la tendance à produire une petite remontée à l'initiale des groupes de souffle observée par Vaissière (1995 et 1997).

Nous signalons une seule exception : il s'agit d'un contour qui n'a pas été signalé, à notre connaissance dans la littérature sur le français¹⁵ et qui concerne un cas d'autocorrection immédiate d'un lapsus évident. L'exemple se trouve à la ligne 925 de notre corpus :

4. *une sorc*¹⁶ *eah* :: ↗↘/35/ *une eah une grenouille* ↗

et le *guh* qui suit immédiatement l'amorce erronée [sɔrs] présente un contour nettement montant-descendant. Ce contour ne se retrouve pas dans l'exemple similaire de la ligne 596 :

5. *sauter sur le petit loup* ↗/40/ sur *guh* : le petit agneau ↗

ce qui fait que nous ne pouvons pas émettre d'hypothèse quant au caractère systématique ou accidentel de ce tracé mélodique. Selon Levelt & Cutler (1983) le marquage mélodique de l'autocorrection serait lié à la relation sémantique qui existe entre le terme correcteur et le terme corrigé.

5.3.2. Structures syllabiques précédant le *guh* marque de TdF

Nous avons vu au sous-chapitre antérieur que la structure de la syllabe précédant le *guh* d'appui semble jouer un rôle neutre pour la présence de celui-ci. Nous nous sommes posé la même question au sujet des autres *guh* de notre corpus, à savoir si la syllabe fermée, finissant par une consonne ou un groupe de consonnes, ne favorisait pas particulièrement l'apparition d'un *guh* subséquent et si la syllabe ouverte n'inhibait pas, au moins en partie, son apparition. Les résultats obtenus, reportés dans le tableau ci-dessous, n'ont mis en évidence aucune influence significative de la structure syllabique :

Syllabes <i>ouvertes</i> précédant le <i>guh</i> marque de TdF	Syllabes <i>fermées</i> précédant le <i>guh</i> marque de TdF
56,6%	43,4%

Résultats obtenus pour la totalité de notre corpus, après exclusion des *guh* précédés par une pause silencieuse

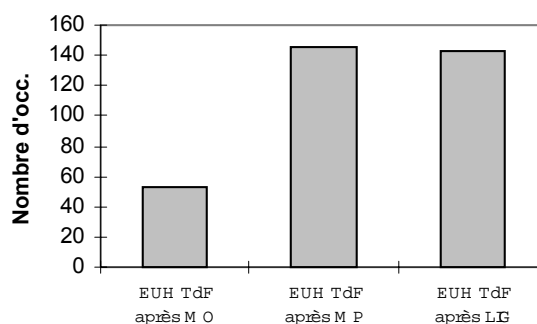
Ces fréquences sont sans doute corrélées avec les fréquences globales des syllabes finales en général : comme nous ne pouvons pas prédire les endroits où un *guh* marque de TdF pourrait théoriquement être produit, il nous est impossible de calculer ces fréquences globales.

Malgré cette réserve nos résultats suggèrent que les *guh* marques de TdF ont le même comportement que les *guh* d'appui du point de vue de leur combinatoire

avec les syllabes ouvertes et fermées. A la différence des *eah* d'appui, nous n'avons pas trouvé de statistiques portant sur ce point dans d'autres études ; cela semble indiquer que les linguistes considèrent implicitement comme allant de soi le fait qu'il n'existe aucune corrélation entre la structure syllabique de la fin d'une séquence sonore et la probabilité d'apparition d'un *eah* subséquent (alors qu'il en a existé une pour le *eah* d'appui, cf. *supra*, et qu'il en existe une pour les allongements, cf. *infra*). Même si cette absence de corrélation allait de soi, ce détail mérite, selon nous, d'être souligné car il représente un indice supplémentaire de l'autonomie importante de cette marque.

5.3.3. Unités lexicales précédant le *eah* marque de TdF

En appliquant les critères exposés au sous-chapitre précédent pour l'étiquetage des unités de notre corpus en trois catégories (mots outils *MO*, mots pleins *MP* et ligateurs *lig*), nous avons établi la distribution de chacune de ces catégories devant un *eah* marque de TdF. Les résultats obtenus, en valeurs absolues, sont reportés dans le graphique suivant similaire à celui que nous avons obtenu pour les *eah* d'appui :



Distribution des unités lexicales qui précèdent un *eah* marque de TdF dans notre corpus¹⁷

Les tendances mises en évidence par ces données brutes sont tout à fait les mêmes que pour les *eah* d'appui ; le nombre total d'occurrences étant plus élevé, les écarts sont même plus accusés que pour les *eah* d'appui, notamment en ce qui concerne les ligateurs.

Il apparaît, dans notre corpus, que la position située juste après le *lig.* et avant le début du préambule est une position que nos locuteurs privilégient tout particulièrement pour produire cette marque de TdF : en valeur absolue, 30% de la totalité des *euhs* produits dans notre corpus ont été produits dans cette position.

En rapportant les données absolues au nombre total d'occurrences de chacune de ces trois catégories, nous avons obtenu les fréquences relatives suivantes :

% MO suivis par un <i>euhs</i> mq. TdF	% MP suivis par un <i>euhs</i> mq. TdF	% ligateurs suivis par un <i>euhs</i> mq. TdF
1,34%	3,73%	22,7%

Tableau des fréquences relatives des unités suivies par un *euhs* marque de TdF

Les fréquences relatives indiquent, tout comme pour les *euhs* d'appui, que les mots pleins sont plus fréquemment suivis d'un *euhs* marque de TdF que les mots outils : un MO sur 75 est immédiatement suivi par un *euhs* marque de TdF, contre un MP sur 27. En ce qui concerne les ligateurs, nous constatons qu'ils ont, là encore, un comportement différent à la fois des MO et des MP car plus d'un ligateur sur 5 est accompagné de cette marque, ce pourcentage étant beaucoup plus important que celui obtenu pour les *euhs* d'appui subséquents à un ligateur.

Les *euhs* TdF produits après un MO sont trop peu nombreux dans notre corpus pour que nous puissions approfondir l'analyse statistique. Néanmoins, l'examen de leur structure syllabique montre que plus de la moitié a une structure fermée et nous pensons observer une différence de comportement entre les MO à structure syllabique fermée et les MO à structure syllabique ouverte. En effet, presque les deux tiers des MO type CVC immédiatement suivis d'un *euhs* s'insèrent sans rupture dans le syntagme qu'ils introduisent, et un peu plus d'un tiers seulement est suivi par une rupture syntaxique (répétition ou autocorrection). La tendance est inverse pour les MO type CV immédiatement suivis d'un *euhs* puisque plus des deux tiers (19 sur 27) sont suivis, immédiatement après le *euhs*, d'une rupture

syntactique : le MO est répété, autocorrigé ou la structure est abandonnée. Le tiers restant s'insère sans rupture dans la construction en cours, comme dans les exemples suivants :

6. *vous n'avez pas de conseil(s) à euh lui donner /160 (bruit)/* (Roi-gren, ligne 842)

7. *et la : /50/ la princesse ↗ est euh : /30/ très contente ↗ /110/* (idem, ligne 946)

mais ce type d'exemple correspond en fait à seulement **huit** occurrences dans notre corpus !

Ainsi, sans que nous puissions le prouver statistiquement, nous avançons l'hypothèse que non seulement les *euh* semblent assez exceptionnellement produits après un MO, mais en plus, dans le cas des MO à structure syllabique ouverte — qui font souvent l'objet d'un allongement vocalique marqué de TdF — la combinaison entre un tel MO et un *euh* subséquent se produit le plus souvent à l'intérieur d'une marque mixte, précédant une rupture syntaxique : plus de deux fois sur trois un tel MO est répété ou autocorrigé après le *euh*.

En revanche, pour les MP, nous avons tenté de nuancer notre approche quantitative en regardant de plus près certains des MP les plus fréquents dans le corpus. Ainsi, parmi la totalité des occurrences des noms *filles*¹⁸, *roi*, *fois* (*fois-ci*, *fois-là*), *maison*, *grand-mère*, *garçon* et *enfant* ainsi que des verbes *manger*¹⁹, *aller* (non auxiliaire), *(re)venir*, *chercher* et *donner* nous avons choisi de relever le pourcentage des unités suivies par un *euh*. Chacun de ces MP apparaît au moins 20 fois dans notre corpus.

C'est en étudiant ces distributions que nous nous sommes aperçue que le verbe *dire*, dont nous avons trouvé 8 occurrences suivies de *euh* d'appui (cf. sous-chapitre précédent) était non seulement le verbe le plus fréquemment employé dans notre corpus (166 occ.) mais également le plus fréquemment suivi par un *euh* marqué de TdF comme dans l'exemple suivant :

8. *elle lui dit : ↗ euh : : ouvre-moi ↗ ouvre-moi ↗ c'est moi ↗ c'est la grenouille ↗ ↘ /100/* (Roi-gren, ligne 967),

Cela nous a incitée à faire un relevé à part pour le verbe *dire*.

Nos données obtenues manuellement sont récapitulées dans le tableau suivant ; une approche lexicométrique automatique de ce phénomène sur des corpus plus importants et plus divers devrait sans doute fournir d'autres résultats intéressants.

	MP du corpus	7 noms fréquents	5 verbes fréquents	le verbe <i>dire</i>
Nombre total d'occ.	3918	173	179	166
Dont suivis d'un <i>eu</i>h (%)	3,73% (moyenne gén.)	5,78%	5,03%	12,65%

Tableau des fréquences relatives des *eu*h marques de TdF après 7 noms et 5 verbes fréquents, et après le verbe *dire*

Cette démarche nous a permis de formuler les hypothèses suivantes, qui ne pourraient être validées que par une approche lexicométrique rigoureuse :

1. les noms et les verbes semblent être en moyenne un peu plus souvent suivis d'un *eu*h marque de TdF que la totalité des mots pleins ;
2. le verbe *dire* introducteur de discours rapporté (le plus souvent direct, mais parfois aussi indirect) est significativement plus souvent suivi par un *eu*h marque de TdF que tout autre verbe.

Bien que le verbe *dire* soit l'introducteur de discours rapporté largement majoritaire dans notre corpus, les autres verbes employés dans cette position, comme *demande*, *faire* ou *s'exclamer* présentent la même caractéristique, comme on peut le constater dans les exemples suivants :

9. *elle demande* ↗ *eu*h : /40/ *eu*h : à : *son mari* ↗ *d'inviter le singe* /65/ (Singe, ligne 667)

10. *papa ours* ↗ *s'exclame* ↗ *eu*h : /70/ *oh* : ↗ *mon* :: /35/ *mon café* ↗ *est trop chaud* ↗ /110/ (Boucle, lignes 18-19)

11. *la femme eu*h *du cordonnier* ↗ <alors, xx> *elle fait eu*h : /40/ *mais* : *faudrait récompenser* : ↗ *eu*h *ceux qui nous aident* ↗ ↘ (Cordonnier, lignes 199-200)

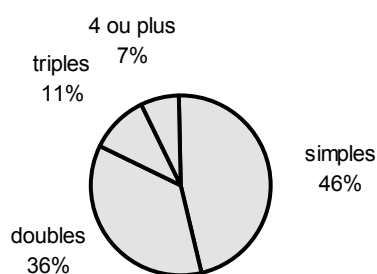
Le nombre total d'occurrences de ces verbes est trop faible pour que nous puissions calculer les fréquences relatives.

En résumé nous constatons que les *eah*, qu'ils soient brefs ou non, qu'ils soient « d'appui » ou « marques de TdF », sont le plus souvent produits après un ligateur ou un MP ; à l'intérieur des MP, les verbes introducteurs de discours rapporté sont particulièrement fréquemment suivis par un *eah*. Cela va de pair, nous le verrons, avec la tendance des *eah* à être produits soit en début absolu, avant la production d'un MO qui initialise un nouveau syntagme, soit en fin de syntagme. En outre, nous notons que plus de la moitié des MO suivis d'un *eah* ont une structure syllabique fermée : ce détail a son importance, nous y reviendrons au chapitre 6.

5.3.4. Combinaisons du *eah* marque de TdF avec d'autres marques

En appliquant la même procédure de classement décrite pour les *eah* d'appui, nous avons classé la totalité des *eah* marques de TdF en fonction de leur combinatoire avec zéro, une, deux, trois ou plusieurs autres marques, y compris la pause silencieuse non structurante. Les résultats ont été représentés en pourcentages dans le graphique suivant :

EUH marque du TdF (associé ou non à une ou plusieurs autres marques)

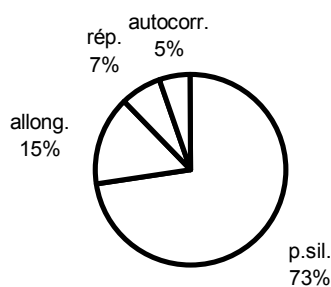


Total : 469 occ.

Dans notre corpus, presque la moitié des *euhs* marqués de TdF sont des occurrences simples (ils ne sont combinés à aucune autre marque). De plus, à l'intérieur des combinaisons doubles avec une seule autre marque, pratiquement les trois quarts sont des *euhs* suivis par une pause silencieuse qui n'introduisent aucune sorte de rupture dans la construction syntaxique en cours. A cela s'ajoutent les combinaisons doubles avec l'allongement : elles se présentent presque toutes, 24 occ. sur 26²⁰, sous la forme d'un mot allongé dont la voyelle qui porte l'allongement perd son timbre et se prolonge par un *euhs* allongé, (ex. *mais : euhs : : c'est trop gros*, Boucle, ligne 28) ; là encore, il n'y a pas de rupture syntaxique.

Les combinaisons doubles avec la répétition ou l'autocorrection, où le *euhs* est la plupart du temps prononcé après le *répétable* ou le faux départ et sera suivi immédiatement par le *répété* ou le nouveau départ, sont de fait très rares (cf. graphique suivant). Cela suggère que les configurations largement majoritaires dans lesquelles nous constatons la présence d'un *euhs* sont celles où la marque de TdF n'introduit aucune sorte de rupture syntaxique — ni répétition, ni autocorrection — et permet, malgré l'éventuelle présence d'une pause, l'enchaînement de la construction syntaxique subséquente.

Dans le graphique suivant, nous avons représenté en pourcentages la distribution de chacune des combinaisons doubles avec le *euhs* marqué de TdF dans notre corpus.



**Combinaisons doubles du *euhs* marqué de TdF
avec une autre marque, total 171 occ.**

Les combinaisons doubles avec la répétition et l'autocorrection sont très rares rapportées à l'ensemble des occurrences de *eu**h*, alors que, au contraire la présence du *eu**h* n'est pas négligeable rapportée à l'ensemble des répétitions et des autocorrections ; c'est la raison pour laquelle nous allons y revenir dans les chapitres consacrés à ces deux derniers phénomènes (chap. 7 et 8).

Les combinaisons doubles avec l'allongement sont un peu plus fréquentes, la presque totalité correspond à des allongements de MO ou de lig. suivis immédiatement par un *eu**h* (type *all.* + *eu**h*) ; cette combinaison sera traitée au chap.6 consacré à l'allongement. Il existe seulement deux exceptions de combinaisons doubles *eu**h* + *all.* où le *eu**h* précède immédiatement l'unité allongée. Les deux ont été produites par la locutrice de *Nain* :

12. *alors eu**h* :: *ben* :: *elle passe la journée* ↗ *et le soir* ↗ (ligne 331)

13. *et le nain* ↗ *chante* ↗ *eu**h* : *en* : *disant* : ↗ *eu**h* *Oustroupista* : *Oustroupistache* ↗
va :: *va gagner le bébé* : ↗ (lignes 397-398),

le *eu**h* de l'exemple 12 précède un second ligateur allongé et celui de l'exemple 13 est inséré entre deux préambules et précède un MO allongé.

Non seulement les combinaisons *eu**h* + *p.sil.* favorisent les durées les plus longues des pauses silencieuses, comme nous l'avons vu au chapitre antérieur, mais en outre il apparaît que la pause silencieuse est la marque avec laquelle le *eu**h* se combine le plus fréquemment : 73% des combinaisons doubles. Ce résultat met en évidence une certaine **autonomie** du *eu**h* qui permet au locuteur de garder la parole pendant un laps de temps relativement important sans qu'il ait à indiquer par d'autres marques son intention de poursuivre l'énoncé.

Dans notre étude de 1996 (Candea 1996, [D.E.A.]) à partir d'un corpus de questions-réponses en situation scolaire, nous avons montré comment en cas de « panne profonde » la production d'un simple *eu**h* par l'élève, parfois après une longue *p.sil.*, suffit pour solliciter la patience de l'enseignant ; l'élève peut ainsi

s'octroyer le droit à une nouvelle p.sil. significativement plus longue que celle qui aurait été supportée par l'enseignant en l'absence de ce *eah*.

Morel et Danon-Boileau (1998) remarquent en ce sens que :

« Il est intéressant de noter qu'un locuteur n'est jamais interrompu après la production d'un *eah* » (1998, p.82, note de bas de page),

ce qui va tout à fait dans le sens de nos observations. Néanmoins, à première vue, notre corpus de récits semble contredire ces observations, car il arrive à plusieurs reprises que l'enseignante prenne la parole juste après la production d'un *eah* par l'élève. Nous avons déjà évoqué, au chapitre précédent portant sur la p.sil. les cas où l'enseignante intervient après une marque de TdF suivie d'une p.sil. ; l'analyse de notre corpus a permis de relever également 11 cas où elle intervient immédiatement après la production d'un *eah*, sans même attendre une éventuelle pause silencieuse. Parmi ces 11 cas, 8 se trouvent dans l'échantillon Roi-gren (lignes 898-899, 912-915, 939-940, 968-969, 985-986, 992-993, 1038-1039) qui est en fait l'échantillon où l'enseignante intervient le plus fréquemment²¹ et manifeste avec le plus d'insistance son intention de guider, corriger et superviser le choix du lexique et le déroulement des épisodes du récit de l'élève, comme dans l'exemple très typique :

14. Elève: *eah* : la petite fille eah :

Prof : la princesse

Elève : la princesse elle est pas contente du tout ↗/105/ (lignes 985-987).

Les trois cas restants, que nous citons ci-dessous, apparaissent dans les échantillons *Boucle*, *Tchao* et *Agneau* :

15. Elève : *eah* ben /30/ je crois ↗ *eah* je me souviens plus ↗ je crois que : après elle retrouve sa maison eah : § <xx> §§

Prof : § bon §§ <donc, alors> il faudra que tu retravailles la fin là ▼ (lignes 62-63)

16. Elève: [...] ET : EUH : il s'appelle le dessin ensorcelé ▼/90/ §eah : §§

Prof: §le quoi ↗ §§ (lignes 73-74)

17. Elève: [...] et il trouva : ↗/150/ un loup /100/ /150 chuchotements²²/ et *eah* :

Prof : un loup ↗/45 bruit/

Elève : *et le loup lui dit /60/ oui ↗ euh : √* (lignes 475-477)

Dans l'exemple 15 l'enseignante coupe manifestement la parole à la locutrice juste après la production du *euh* alors que cette dernière continue à parler pendant un très bref moment (il y a chevauchement de paroles) ; dans l'exemple 16 l'enseignante demande à l'élève de répéter ce qu'il vient de dire en même temps que l'élève enchaînait son discours par un *euh*, ce qui laisse penser qu'elle avait plutôt profité de la pause silencieuse de l'élève, avant de savoir que celui-ci allait enchaîner aussi vite ; enfin dans l'exemple 17, l'enseignante répond brièvement à une question posée par les auditeurs pendant le long silence de la locutrice, ce qui, comme d'ailleurs dans les exemples 14 et 16, ne représente pas une réelle prise de parole mais plutôt une intervention que la parole de l'élève devra intégrer (ce que Rittaud-Hutinet 1995 appelle une *réplique du locuteur secondaire*).

Autrement dit, en regardant le détail des quelques prises de parole juste après un *euh*, on s'aperçoit qu'il s'agit uniquement d'interventions de l'enseignante et que cela représente soit des répliques très brèves insérées dans le discours d'un élève soit des interruptions autoritaires du discours de l'élève pour demander la rectification d'une unité lexicale ou de la succession des épisodes. Cela ne saurait contredire l'hypothèse selon laquelle la production d'un *euh* est toujours correctement interprétée par l'auditeur comme une marque forte d'inachèvement et comme un indice non-ambigu de la part du locuteur de son intention de continuer ; cela dit, il serait bien entendu erroné de penser que le décodage correct de cette marque permet de prévoir à 100% le comportement de tout interlocuteur.

La formulation plus précise de notre hypothèse est par conséquent la suivante : un *euh* n'est jamais interprété par l'auditeur comme une marque de clôture et comme une invitation à prendre la parole ; ainsi, un locuteur qui vient de

produire un *eah* ne sera pas plus souvent interrompu qu'un locuteur qui marque un léger arrêt à l'intérieur d'un syntagme manifestement inachevé.

Par ailleurs, sur la totalité des 469 occurrences de *eah* marquées de TdF, **76%** permettent l'enchaînement, sans aucune rupture, de la suite de la construction syntaxique par rapport à la séquence produite avant le *eah* (ces configurations incluent la totalité des *eah* occurrences simples, la grande majorité des combinaisons doubles et une partie des combinaisons triples de type *MO allongé suivi de euh et d'une p.sil.*). Ce fort pourcentage met en évidence une autre propriété caractéristique du *eah*, complémentaire à son autonomie déjà évoquée : il s'agit de sa capacité à *lier* des constituants, autrement dit de sa permissivité à l'enchaînement syntaxique sans réinitialisation entre la séquence qui précède le *eah* et celle qui suit, comme dans l'exemple suivant qui contient une pause silencieuse très longue :

18. après il rencontre *eah* : /205/ *un tigre* √ (Agneau, ligne 509),

ou dans l'exemple suivant où ni le ligateur *et* ni la préposition *sur* ne sont répétés après le *eah* :

19. *et euh* :: /20/ *elle les MIT* ↗ *eah* :: √ *sur euh* :: *la table du cordonnier* : ↗ *eah* /60/ (Cordonnier, lignes 212-213)

Le *eah* apparaît ainsi être non seulement une marque autonome de l'inachèvement d'une structure en cours mais aussi une marque de **continuité sans rupture syntaxique** : il n'indique pas seulement qu'il y aura une suite mais également que cette suite sera parfaitement intégrée dans la structure syntaxique laissée ouverte avant le *eah*. Une fois sur quatre, dans notre corpus, l'intégration syntaxique se fait sans aucune discontinuité (sans répétition ni autocorrection).

Certains locuteurs semblent être conscients de la fonction de *liant* du *eah* comme le montre cette affirmation de l'enseignante, à la fin de notre corpus :

20. Prof : le *euh* ↗ en quelque sorte ↗ il assure la liaison ↗ entre ce que vous venez de dire ↗ et ce que vous allez dire ↗/30/ (lignes 1056-1057).

Cela n'empêche pas que la production de nombreux *euh* soit stigmatisée dans un consensus général, mais il est cependant intéressant de noter que les allongements, les répétitions ou les autocorrections ne semblent jamais être évoqués spontanément par les locuteurs. Cela suggère que ces trois marques ont moins d'autonomie que le *euh* et les locuteurs sont moins conscients de leur rôle, ce qui pourrait expliquer pourquoi ces trois marques sont moins stigmatisées et semblent être plus discrètes — même si les tests de perception n'ont pour l'instant pas donné de résultats concluants en ce sens.

Les marques mixtes impliquant un *euh* sont minoritaires par rapport aux occurrences de *euh* simples ou combinés à une seule autre marque ; notre corpus contient néanmoins 84 marques mixtes dont nous tenterons de décrire les principales caractéristiques.

A l'intérieur des marques mixtes composées de combinaisons entre le *euh* et au moins deux autres marques, **80%** des *euh* sont immédiatement suivis par une pause silencieuse, mais seulement la moitié de ces pauses silencieuses précède une rupture syntaxique (une répétition ou un nouveau départ).

Les marques mixtes qui contiennent au moins un *euh* contiennent également au moins un allongement dans **62%** des cas ; elles contiennent une répétition dans **28%** des cas et une autocorrection dans **30%** des cas²³. Plus de la moitié de ces marques mixtes (**59%**) sont initiées par un *euh* qui sera suivi par une accumulation d'autres marques simples ; les autres, **40%**, sont initiées par un mot allongé.

Aucune marque mixte n'est initiée par une répétition et nous avons relevé **un seul** exemple de marque triple initiée par une autocorrection :

21. *comme la <s/, x> le euh : la femme ↗ du tortue ↗ euh ne veut pas que /40 (bruit)/*
(Singe, lignes 665-666),

où la première amorce est d'abord partiellement corrigée par un changement de genre sur l'article *la x → le*, cette correction est suivie d'un *euh* et d'une nouvelle correction *le → la* qui correspond à l'unité cible. Cet exemple est unique dans notre corpus, dans toutes les autres configurations impliquant l'autocorrection nous avons constaté :

- 1) un *euh* est produit avant la séquence de correction ou bien le mot qui sera corrigé porte un allongement significatif ; la marque mixte est ainsi initiée par un allongement ou un *euh* ;
- 2) la production de l'unité cible se fait directement, à travers l'autocorrection (c'est le cas de l'autocorrection simple, comme dans l'exemple *elle(s) trouvèrent elle trouva un gros tas de paille*) ;
- 3) exceptionnellement, dans seulement deux cas de combinaison double, l'amorce de la séquence d'autocorrection est suivie par un *euh*.

Les mêmes remarques sont valables pour la répétition ; nous y reviendrons aux chapitres portant sur la répétition et sur l'autocorrection.

A l'intérieur des marques mixtes contenant au moins un *euh* et un allongement, soit **56** occurrences dans notre corpus, nous avons constaté la même prédominance de l'ordre *allongement-euh* par rapport à l'ordre *euh-allongement*, que nous avons déjà évoquée pour les combinaisons doubles entre ces deux marques. La différence de fréquence brute entre les deux configurations n'est pas aussi flagrante que pour les combinaisons doubles : **60%** des cas sont produits dans l'ordre *all.-euh* et **40%** dans l'ordre inverse, *euh-all*. Cette différence devient néanmoins plus forte si on prend en compte le nombre de cas où une pause silencieuse sépare les deux marques.

		Ordre all.-<i>eu</i>h		
	all_ <i>eu</i> h	32	11	<i>eu</i> h_all.
	all. /p.sil./ <i>eu</i> h	2	11	<i>eu</i> h /p.sil./ all.

En effet, sur la totalité des 34 exemples de la configuration majoritaire, deux seulement (soit 5,8%) contiennent une pause silencieuse supérieure à 20cs entre l'allongement et le *eu*h qui le suit, dans les autres l'unité allongée est immédiatement suivie par un *eu*h. En revanche, sur la totalité des 22 exemples de la configuration *eu*h-all 50%, contiennent une telle pause silencieuse qui sépare le *eu*h et l'unité allongée qui le suit. Le pourcentage total de marques mixtes qui contiennent la suite contiguë *eu*h + *allongement* n'est donc pas de 40%, mais de **20%**, alors que celui des marques mixtes qui contiennent la suite contiguë *allongement* + *eu*h est de **54%**, ce qui suggère que cette dernière configuration serait bien plus fréquente que la première, quelle que soit la complexité ou la simplicité de la configuration dans laquelle elle s'insère.

5.3.5. Le *eu*h marque de TdF dans l'organisation intono-syntaxique

En adoptant les critères de Morel et Danon-Boileau (1998) de segmentation des productions orales en *paragraphes* introduits par un *ligateur* et comportant un ou plusieurs *préambules*, un ou plusieurs rhèmes et éventuellement un postrhème, nous avons essayé de dégager une éventuelle régularité de distribution pour cette marque de TdF dotée d'une autonomie que les autres n'ont pas. Nous sommes partie de l'hypothèse selon laquelle les autres marques, principalement l'allongement vocalique et la répétition, étaient soumises à des contraintes contextuelles précises qui n'existent pas pour le *eu*h (toute unité ne peut faire l'objet d'une répétition ou d'un allongement, tandis que le *eu*h semble pouvoir théoriquement être produit dans n'importe quel contexte). Cette hypothèse nous incite à soupçonner que la distribution des allongements et des répétitions serait fortement corrélée avec la distribution en français des structures qui permettent l'utilisation de ces marques, alors que la distribution du *eu*h, marque autonome,

serait plus révélatrice des positions dans la structures énonciative où les locuteurs éprouvent le plus le besoin de marquer leur travail de formulation en cours.

Pour définir la position du *eu*h à l'intérieur d'un paragraphe oral, nous n'avons pas pu classer de manière figée les occurrences par rapport à la dichotomie préambule/rhème en raison des critères de définition *a posteriori* de ces constituants, que nous avons déjà évoqués. Une unité qui commence en position rhématique est souvent recatégorisée en *préambule* lorsqu'elle est complètement produite : il était impossible dans ce cas de choisir une étiquette figée pour ces constituants. Nous avons décidé de confondre dans nos comptages les préambules et les rhèmes sous l'étiquette *constituant de paragraphe* et de nous concentrer sur la distinction entre la position du *eu*h en début d'un tel constituant, à l'intérieur ou à la fin.

Nous avons néanmoins conservé un statut à part pour le ligateur qui se combine particulièrement souvent avec le *eu*h : nous distinguerons trois positions pour le début du constituant, notamment en fonction du statut du *eu*h par rapport au ligateur.

Le premier cas de figure, le plus fréquent, est celui du *eu*h qui suit immédiatement le ligateur, sans qu'une pause silencieuse vienne s'interposer entre les deux, comme dans les exemples suivants :

22. [*alors eu*h :] [*un soir* ↗] [*il : va voir sa femme* ∨] (Cordonnier, 187-188)

23. [*alors eu*h :: /75/] [*le soir* ↗] [*avant de se coucher il fait une prière*] (idem, 189-190)

Le ligateur initie un nouveau paragraphe en fixant son statut dans le récit ; le *eu*h, produit immédiatement après ce ligateur, marque la place du préambule qui va suivre, sans toutefois laisser prévoir sa structure syntaxique comme l'aurait fait la production d'un MO allongé. Le *eu*h pourra être immédiatement suivi du reste du préambule, comme dans l'exemple 22, ou bien être suivi par une pause

silencieuse non structurante comme dans l'exemple 23, sans que la relation entre le ligateur et le reste du préambule s'en trouve affaiblie.

Le deuxième cas de figure est celui où le ligateur est immédiatement suivi par une pause silencieuse et le *euH* est produit seulement au moment où le préambule est pratiquement disponible, comme pour signaler qu'il ne s'agit pas d'un début absolu ou d'un redémarrage mais d'une suite qui se rattache à ce qui a déjà été dit. C'est la configuration de l'exemple suivant :

24. *sa grand-mère ↗ le fit ↘ /170/ [et : /45/] [euH : il repartit ↘] /100/ (Agneau, ligne 546)*

Ce cas de figure regroupe également les *euH* placés en début de tout constituant, après une p.sil., même si la p.sil. n'est pas précédée par un ligateur mais par un autre constituant. Le *euH* marque dans ce cas le rattachement à ce qui précède en initialisant le nouveau constituant, comme dans l'exemple suivant où il s'agit d'une suite de rhèmes recatégorisés en préambules :

25. *et pendant ce temps-là ↗ /50/ une petite fille qui s'appelle Boucle d'Or ↗ [...] /55/ euH : trouve ↗ cette maison ↗ /120/ euH entre ↗ /100/ (Boucle, lignes 22-25)*

Nous avons regroupé ce type d'exemples sous l'étiquette *début de constituant*.

Le troisième cas de figure concerne les *euH* à l'initiale absolue, non accompagnés d'un autre ligateur.

Danon-Boileau et Morel (2000) considèrent que les *euH* situés à l'intérieur d'un constituant jouent un rôle différent de ceux qui se trouvent « à l'initiale d'une intervention, ou d'un constituant en rupture avec le contexte précédent », (2000, sous presse). Les auteurs font l'hypothèse que les *euH* produits à l'initiale participent à la structuration du discours au même titre qu'un marqueur comme *ben* dont le fonctionnement, selon les auteurs, se rapproche de celui du *euH* initial :

« A la différence de « ben » qui marque un travail sur l'axe paradigmatique, « euH » accompagne une recherche de type syntagmatique. [...] Placé en position initiale

d'une intervention ou d'un nouveau paragraphe, il devient substitut de ligateur, marquant un repli de l'énonciateur sur lui-même [...]. » (idem, 2000, sous presse)

Attribuer au marqueur *eu**h*, dans certaines conditions, un rôle dans la structuration de l'énoncé est une position extrêmement rare parmi les linguistes. En ce qui nous concerne, nous avons rencontré une position similaire uniquement chez Luzzati (1985), qui regroupait sous l'étiquette « appuis du discours » deux catégories de marqueurs, les « articulateurs » et les « phatiques », et qui incluait dans les « phatiques »²⁴ certaines occurrences du *eu**h*, sans qu'il précise les critères de reconnaissance de ces occurrences ou qu'il en donne des exemples. Il est intéressant de noter que les « phatiques », ainsi définis, se trouvent en position finale de la « période » (équivalent de ce que Morel et Danon-Boileau appellent « paragraphe ») ou d'un des constituants de la « période » et que le marqueur *ben* est classé parmi les « articulateurs », et non parmi les « phatiques ». Autrement dit, Luzzati considère que les *eu**h* à fonction structurante se trouvent en position finale de constituant et se rapprochent du fonctionnement de *hein*, *bon* ou *quoi* alors que Danon-Boileau et Morel considèrent que les *eu**h* à fonction structurante se trouvent en position initiale et se rapprochent du fonctionnement de *ben*.

Dans notre corpus, nous avons relevé des exemples de *eu**h* à l'initiale absolue soit en tout début de récit (*eu**h* : *l'histoire* ↗ *ça parle ...*, Poule ligne 444 ou bien *eu**h* : /25/ *il Etait une fois* ↗ *un petit agneau* ↗ ..., Agneau ligne 472) soit à l'initiale d'une intervention ou d'un paragraphe (/140/ *eu**h* : : *un jour* ↗ *il : il rencontre un tortue*, Singe, ligne 659). Ces exemples correspondent aux critères donnés par Danon-Boileau et Morel 2000 et nous les avons regroupés sous l'étiquette *eu**h* *ligateur*.

Nous avons également relevé quelques *eu**h* en position finale qui semblent correspondre à ceux décrits par Luzzati, comme celui de /220/ *il était joli* ↗ *eu**h* :

/190/ (+ nouveau paragraphe), Tchao-mat, ligne 126 ; nous les avons regroupés sous l'étiquette *fin de constituant*.

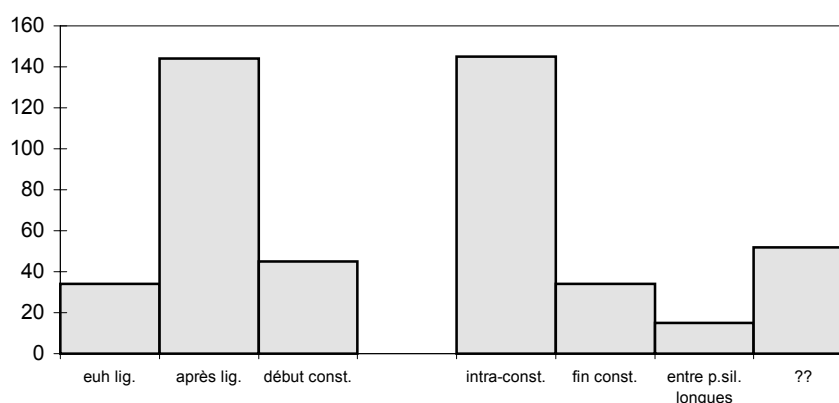
Nous signalons au passage la présence dans notre corpus de **six** cas où le *eah* ne suit pas le ligateur mais le précède, comme dans les exemples :

26. Elève : *eah ben* /30/ *je crois* ↗ *eah je me souviens plus* ↗ *je crois que : après elle retrouve sa maison eah* : (Boucle, lignes 61-62)

27. /120/ *eah* : *alors il dit à sa grand-mère* ∨ (Agneau, ligne 542)

Comparée à la fréquence de distribution de la combinaison *ligateur + eah* (146 occ.) ces six cas de combinaison *eah + ligateur* font figure d'exception.

Après l'application des critères susmentionnés, nous avons représenté dans le graphique suivant la distribution obtenue pour les *eah* marquées de TdF de notre corpus :



Graphique de la distribution des *eah* dans les paragraphes oraux de notre corpus (total 469 occ.) : *eah* utilisé comme ligateur, immédiatement après un ligateur, en début de constituant (préambule ou rhème), à l'intérieur d'un constituant, à la fin d'un constituant, entre deux pauses silencieuses dépassant 2 secondes, inclassable.

Dans le tableau ci-dessous qui contient le nombre réel d'occ. dans chaque position, nous avons regroupé les trois premiers histogrammes qui concernent le *eah* placé en début de constituant et nous avons exclu les deux derniers histogrammes qui concernent des *eah* ne pouvant pas être classés selon ces critères (placés entre deux pauses silencieuses, ou bien entre deux constituants sans que l'on puisse décider s'ils représentent la fin du constituant précédent ou

le début du constituant suivant, ou encore des *eu*h suivis ou précédés par des séquences inaudibles ou coïncidant avec une interruption intempestive de l'enseignante et un abandon de la structure en cours) :

Début constituant	Intra- constituant	Fin constituant
223 occ.	145 occ.	34 occ.

**Tableau de la distribution des *eu*h
par rapport aux constituants intono-syntaxiques**

Les résultats obtenus selon cette classification mettent en évidence une distribution très dissymétrique dans les trois positions envisagées : la majorité des *eu*h sont produits en début de constituant. S'il s'agit d'un préambule, ils peuvent être produits après le ligateur, à la place du ligateur, ou plus rarement avant le ligateur. On rencontre un nombre important de *eu*h à l'intérieur des préambules ou des rhèmes et un nombre très faible de *eu*h à la fin de ces constituants. Plus précisément, parmi les occurrences de *eu*h en fin de constituant, un tiers sont des inachèvements suivis d'une pause silencieuse.

La distribution des *eu*h suggère que les locuteurs programment des blocs très larges d'énoncé ; ils préfèrent prendre le temps qu'il faut dès le début d'une intervention pour finir leur programmation et ils préfèrent commencer à produire les blocs d'énoncé seulement au moment où la suite est en très grande partie disponible ; le *eu*h permet au locuteur de marquer son souhait de continuer sans pour autant lui imposer de contrainte syntaxique pour la suite (comme c'est le cas lorsqu'un MO est produit). Dans notre corpus, on constate que plus on avance vers l'intérieur des constituants, plus les chances de rencontrer un *eu*h se réduisent. Cela confirme les résultats obtenus pour le néerlandais par Swerts (1998) pour les marqueurs *uh* et *um* qui apparaissent uniquement à l'initiale des constituants ou en position médiane ainsi que ceux obtenus par Swerts et Geluykens (1994²⁵) et par Chafe (1980²⁶) qui trouve qu'en anglais les frontières d'unités majeures sont plus souvent accompagnées par des *disfluences* que les unités mineures. Swerts ne mentionne pas d'exemple de *uh* ou de *um* placés en

finale de constituant, et dans notre corpus cette position est, comme nous l'avons vu, exceptionnelle. Cela semble contredire l'hypothèse de Luzzati selon laquelle les *eah* en position finale auraient une fonction d'appui du discours.

En revanche, nos résultats suggèrent que le rapprochement entre le fonctionnement du *eah* et le fonctionnement des ligateurs, proposé par Danon-Boileau et Morel 2000, serait justifié. Selon nous, ce rapprochement ne se limite pas aux *eah* employés en début absolu et non accompagnés de ligateurs mais pourrait s'étendre également aux *eah* qui suivent un autre ligateur énonciatif et qui se combinent avec lui, un peu à la manière dont les ligateurs énonciatifs plus « classiques » se combinent entre eux. Ainsi, les ligateurs d'une série virtuelle comme la suivante :

- *alors* la fille ...
- *alors donc* la fille ...
- *alors ben* la fille ...
- *alors euh* : la fille ...

auraient, selon nous, des valeurs pragmatiques différentes, le *eah* ayant dans ce contexte le même statut que *ben* ou *donc*. Les blocs comme *alors euh* :, *et euh* :, *donc euh* :, *puis euh* : de notre corpus ne seraient pas des ligateurs suivis d'un *eah* mais plus précisément des blocs de deux ligateurs ; cela légitimerait le choix de les considérer en bloc comme étant l'initiale absolue du préambule qu'ils introduisent et expliquerait pourquoi la pause silencieuse qui les sépare du reste du préambule se trouve le plus souvent après le *eah* et non entre le premier ligateur et le *eah*. Cette hypothèse théorique a l'avantage de pouvoir intégrer les rares exemples où le *eah* précède un autre ligateur (*eah alors*, *eah ben*, *eah donc*, *eah après*) comme autant de blocs de ligateurs où la première position est occupée par le marqueur *eah* qui place la suite dans une continuation sans rupture avant de donner un statut plus précis à l'épisode suivant. Seule une étude comparative d'un nombre important de contextes d'utilisation de ligateurs composés, qui dépasse le cadre du présent travail, permettrait de prouver la validité de cette hypothèse.

5.3.6. *Euh* marque de TdF et syntaxe

Notre classification précédente en fonction de la position dans les constituants énonciatifs présente un point faible lorsque les constituants énonciatifs sont longs et donnés par plusieurs petits blocs séparés par des frontières intono-syntaxiques. Dans ces cas, les *euh* qui seront classés indistinctement dans la catégorie *intérieur constituant* pourront en fait correspondre à une position de frontière entre deux blocs syntaxiques, comme le *euh* qui suit le verbe dans l'exemple suivant, ou à une position d'intérieur de bloc syntaxique, comme le *euh* qui suit la préposition *sur* dans l'exemple suivant :

28. *et euh* :: /20/ [elle les MIT ↗ *euh* :: ↘ *sur* *euh* :: la table du cordonnier : ↗ *euh*] /60/ (Cordonnier, ligne 213-213).

Notre classification précédente ne permet aucune nuance dans la position *intérieur de constituant énonciatif*, alors que la prise en compte des indices syntaxiques pourrait permettre d'isoler de manière plus précise la position du *euh* dans le mini-bloc syntaxique, isoler les *euh* qui suivent un verbe ou un nom, ou bien les *euh* qui précèdent un complément obligatoire et prévisible (comme un COD) et ceux qui précèdent un constituant facultatif et imprévisible (comme un circonstanciel). Nous tâcherons d'apporter ces précisions supplémentaires dans le présent sous-chapitre.

Après avoir effectué un second classement des *euh* marques de TdF de notre corpus, cette fois-ci en fonction de leur position dans les structures syntaxiques, nous avons obtenu le relevé suivant :

	Position syntaxique du <i>EUH</i>	Nombre total d'occ.
<i>euh</i> connecteur	<i>euh</i> connecteur (seul ou faisant bloc avec un autre connecteur)	185
	<i>euh</i> placé entre deux constituants du même type, juxtaposés	30
<i>euh</i> après V et	Verbe <i>euh</i> C.O.D.	23

avant Compl. obligatoire	Verbe <i>eh</i> C.O.I.	2
	Verbe <i>eh</i> C.Adv. ²⁷	2
	Verbe (<i>vouloir, pouvoir, laisser, aller</i>) <i>eh</i> infinitif	4
	Verbe impersonnel <i>eh</i> SN sujet	2
	Verbe introducteur de discours rapporté <i>eh</i> discours rapporté	21
<i>eh</i> après V et avant Compl. facultatif	Verbe <i>eh</i> Compl. circ.	17
<i>eh</i> après compl. circ.	Compl. circ <i>eh</i> SN-sujet SV (7 occ.) ou SN-sujet Compl. circ. <i>eh</i> SV (3 occ)	10
<i>eh</i> après N	N <i>eh</i> complément du nom (ou relative)	11
<i>eh</i> après SN-sujet	SN-sujet <i>eh</i> SV	24
	SN-sujet <i>eh</i> C. circ. SV	1
<i>eh</i> après adjectif	Art. Adjectif <i>eh</i> nom	2
<i>eh</i> après MO	que <i>eh</i> Proposition	1
	qui <i>eh</i> Proposition	2
	si <i>eh</i> Proposition	1
	prép. <i>eh</i> SN	9
	prép. <i>eh</i> Vinfinif	2
	indice de personne <i>eh</i> verbe	14
	prédéterminant <i>eh</i> N	7
V 'être' <i>eh</i> attribut	6	
<i>eh</i> finale absolue	finale phrase <i>eh</i>	5
<i>autres</i>	divers	4
inclassables	faux départ <i>eh</i> nouveau départ	27
	p.sil. <i>eh</i> p.sil. supérieure à 200cs	15
	divers inclassables (avant interruption, etc.)	40

Notre tableau montre une fois de plus que la catégorie qui contient le plus d'occurrences est celle des *eh* qui ne sont pas encadrés dans une structure syntaxique (les *eh* connecteurs ou les *eh* entre deux pauses silencieuses) : **230 occ.** Parmi les *eh* intégrés à l'intérieur d'une structure syntaxique achevée, que nous avons pu classer, les plus nombreux suivent immédiatement après un verbe et précèdent un complément obligatoire, prédictible à partir de la valence de ce verbe : **54 occ.** Il existe néanmoins une quantité non-négligeable d'exemples de *eh* qui suivent un verbe mais précèdent un complément circonstanciel non-prédictible : **17 occ.** Les *eh* qui suivent un nom et précèdent son complément, qui n'est généralement pas prédictible, sont relativement rares : **11 occ.** Les deux autres catégories relativement bien représentées concernent des *eh* placés à des positions qui rendent prévisible la suite (le degré d'incertitude de la catégorie du

constituant qui suivra le *eu*h est très bas) : il s'agit des *eu*h produits après un MO, 42 occ. au total²⁸, tous types confondus, et des *eu*h produits après le SN-sujet et avant son SV : 25 occ.

Par rapport au sous-chapitre précédent, trois remarques s'imposent à partir de notre nouveau classement.

La première remarque concerne la position *fin de constituant* : si l'on prend en compte uniquement les exemples où le *eu*h est placé en finale absolue, avant le début d'une structure nouvelle qui n'entretient plus aucune relation syntaxique avec ce qui précède — soit l'équivalent de la position *fin de phrase*, à l'écrit — et si l'on exclut les cas, inclassables, où la structure en cours est manifestement inachevée après le *eu*h, alors la catégorie *fin de macro-constituant syntaxique* ne comprend plus que 4 ou 5 occurrences. Nous énumérons ci-dessous ces exemples qui semblent être exceptionnels par rapport à l'utilisation habituelle du *eu*h par les locuteurs de notre corpus :

(?)29. *alors ils se disent* ↗ *eu*h *oh là là* ↗ *on est rentré* : ↗ *eu*h :: /70/ *faut aller examiner* ↗ *la maison* /60/ (Boucle, lignes 50-51).

30. /220/ *il était joli* ↗ *eu*h : /190/ *un jour* ↗ *il y a des soldats du roi* : ↗ /75/ [...] (Tchao-mat, lignes 126-(127))

31. [...] *le serviteur* ↗ *s'en va* : *dans* : *dans la forêt* ↗ *là où il habite* *eu*h : /110 (*bruit*)/ *et le nain* ↗ *chante* ↗ *eu*h : *en* : *disant* : ↗ [...] (Nain, lignes 396-397)

32. Prof: *c'est la boule* ↗ *qui pleure* ↗

Elève: *non non la fille* ↗ *eu*h ↘ : /20/ (Roi-gren, lignes 915-916)

33. Elève : *je sais pas comme ça* : *eu*h /110 Voix superposées/ (Roi-gren, lignes 1026-1027)

Dans le cas du premier exemple il est difficile de dire si la construction s'arrête avec le *eu*h ou si la proposition suivante est à analyser comme une consécutive dont l'élément de relation a été élide ou bien, justement, remplacé par ce *eu*h qui assurerait une certaine cohésion entre les deux propositions.

Le problème de catégorisation de cet exemple nous amène vers la deuxième remarque importante à propos du nouveau classement des occurrences de *eu*h : elle concerne une trentaine d'exemples où le *eu*h est placé entre deux constituants de même type (deux propositions, deux compléments circonstanciels, deux éléments d'une énumération) qui sont juxtaposés. Par rapport à la simple juxtaposition, le *eu*h semble expliciter la relation entre les deux termes, à la manière d'une conjonction de coordination ou d'un connecteur. Voici trois exemples de ce type de juxtaposition marquée par le *eu*h :

34. *eu*h : il était une fois ↗ /50 (H expir)/ dans une petite maison ↗ /100 (h inspir)/
*eu*h : dans les bois : ↗ /50/ (Boucle, lignes 3-4)
35. aLORS ↗ *eu*h: Tchao ↗ il était content ↗ ↘ *eu*h: c'était son rêve ↗ *eu*h: il s'était réalisé /135/ (Tchao, lignes 82-83)
36. la grenouille ↗ *eu*h : : /70/ va manger *eu*h : : à côté d'elle ↗ /190 (H)/ *eu*h dans son assiette ↗ /120 (H)/ (Roi-gren, lignes 978-979)

Dans le premier et le troisième exemple le *eu*h est placé entre deux compléments circonstanciels, alors que dans le deuxième il est placé entre deux propositions qui ont le même statut : dans tous les cas, le *eu*h matérialise en quelque sorte le maintien du même plan, l'absence de rupture. Il s'agit selon nous de l'emploi par excellence de ce marqueur lorsqu'il est produit en position initiale ; cet emploi peut éclairer le fonctionnement du *eu*h dans toutes les autres configurations où il se retrouve à l'initiale d'un constituant et échappe à toute contrainte syntaxique, à savoir tous les emplois où le *eu*h initialise seul un préambule (emplois en tant que *ligateur* selon Danon-Boileau et Morel 2000) et tous les emplois où le *eu*h suit ou précède un autre *ligateur*. Selon nous, cet emploi spécifique du *eu*h que nous appellerons le *eu*h *juxtaposant* fait partie de la même catégorie d'emploi que le *eu*h *ligateur*.

Nos observations divergent sur ce point des observations de Danon-Boileau et Morel lorsqu'ils écrivent, au sujet des « marqueurs courants que sont le 'ben' et le 'euh' » que :

*On les trouve exclusivement à l'initiale d'une intervention, ou d'un constituant en rupture avec le contexte précédent*²⁹. (2000, sous presse)

Selon nous, pour le moins dans le récit, le *eu*h à l'initiale n'est justement pas une marque de rupture. Son fonctionnement est à rapprocher de celui de *alors*, décrit par Danon-Boileau et Morel comme la marque « d'une suite attendue » (*idem*), à ceci près que *alors* permet de passer d'un micro-épisode à un autre, alors que *eu*h ne le permet pas, il signale qu'on reste à l'intérieur du même micro-épisode. *Euh* s'oppose en cela à *et* qui marque, dans le récits, le changement d'épisode ou la clôture inattendue d'une séquence. Il est d'ailleurs intéressant de noter que parmi les quelques combinaisons de notre corpus où le premier ligateur d'un bloc, celui qui sert principalement à introduire la suite, était un *eu*h, nous avons trouvé les combinaisons *eu*h : *alors*, *eu*h : *après*, *eu*h : *donc*, *eu*h : *ben*, mais nous n'avons pas trouvé **eu*h : *et*, cette combinaison nous semble peu probable.

Notre troisième et dernière remarque autour du classement des *eu*h selon des critères syntaxiques concerne l'hypothèse de Morel et Danon-Boileau (1998, 2000) déjà évoquée au sous-chapitre portant sur le *eu*h d'appui, concernant le statut des *eu*h qui sont intégrés dans une structure syntaxique. Les deux auteurs proposent d'analyser ce type de *eu*h

« comme une sorte de constituant postiche qui occupe une position syntaxique (nom, adjectif, verbe...) déterminée par le contexte précédent (déterminant, nom, pronom sujet...). » (*idem*, 2000 sous presse).

S'il semble indéniable que la présence du *eu*h annonce une suite de la construction syntaxique en cours (et n'est pratiquement jamais un indice de clôture) et que par conséquent le *eu*h occupe la position syntaxique du constituant à venir, il est en revanche moins certain que cette position soit aussi fortement déterminée par le contexte précédent que ne le laissent entendre les deux auteurs cités. Les exemples correspondant aux configurations explicitement mentionnées par les deux auteurs sont, nous l'avons vu, plutôt rares dans notre

corpus. La plupart des exemples que nous avons relevés concernent des *eu*h placés dans des positions qui permettent de prédire la fonction du constituant suivant mais non sa structure (un *eu*h placé par exemple immédiatement après un verbe qui demande par sa valence un actant permettra de prédire la présence de cet actant après le *eu*h mais ne permettra pas de prédire, par exemple, si l'actant sera un simple SN ou bien une subordonnée, ni si l'actant sera produit juste après le *eu*h ou si un autre constituant facultatif viendra s'intercaler...). Par ailleurs, nous avons relevé un nombre non négligeable de verbes suivis d'abord d'un *eu*h et ensuite d'un complément facultatif, pratiquement impossible à prédire.

A titre d'exemple, nous avons sélectionné dans notre corpus deux énoncés dans lesquels le verbe *manger* est suivi d'un *eu*h ; dans le premier cas il est employé comme verbe à deux actants et dans le deuxième comme verbe à un seul actant :

37. *comme elle est <x> autruche elle mange euh : ses chaussons ↗ elle mange ses cailloux ↗* (Autruche-mat, lignes 729-730)

38. *et : eu*h : *la grenouille ↗ eu*h : : /70/ *va manger eu*h : : à côté d'elle ↗ /150/ (Roi-gren, lignes 977-978)

Nous pouvons envisager qu'à partir de la simple production du *eu*h de l'exemple 37 on aurait pu prédire une suite de type C.O.D. comme celle qui a été donnée mais on aurait également pu prédire, en contexte, une suite adverbiale (ex. virtuel : *elle mange eu*h : *très souvent*) correspondant à un emploi intransitif du verbe. De même, à partir de la simple production du *eu*h de l'exemple 38 rien n'empêche de prédire une suite différente de celle qui a été donnée, qui corresponde à un emploi transitif à deux actants de ce verbe (ex. virtuel : *la grenouille va manger eu*h : : *le plat servi dans l'assiette de la princesse*).

Pour résumer, nous dirions que le fonctionnement du *eu*h produit à l'intérieur d'une structure syntaxique en tant que « constituant postiche » est à comprendre dans un sens relativement large : il s'agirait plus précisément d'un substitut postiche pour *tout constituant syntaxique susceptible de venir compléter la structure en cours signalée par cela même comme étant inachevée*. La présence

de ce *eu*h *constituant postiche* ne suffit pas en soi pour expliciter ou laisser prédire la relation syntaxique précise qui s'établira entre la partie qui vient d'être déjà produite et le constituant virtuel annoncé par le *eu*h. Il n'en reste pas moins que dans certains cas, notamment dans les cas où le *eu*h est précédé par un MO, les contraintes syntaxiques du contexte avant seront tellement fortes que le *eu*h *constituant postiche* matérialisera la place d'un constituant réel à structure parfaitement prédictible.

5.3.7. Conclusions

Comme dans la plupart des corpus de français spontané, le *eu*h est la marque de TdF la plus fréquente : dans nos enregistrements, nous avons décompté 469 occ.

Aucune corrélation entre la durée des *eu*h et leur position *médiane* ou *initiale* n'a pu être mise en évidence. Les contours mélodiques observés dans notre corpus correspondent à ceux décrits par Guaïtella 1991, à ceci près que nous avons également repéré un contour montant lorsque le *eu*h marque le début d'une autocorrection. Des contours similaires ont été observés sur le néerlandais par Levelt et Cutler 1983.

La nature (ouverte ou fermée) de la syllabe précédant le *eu*h ne semble avoir aucun effet sur la présence de celui-ci.

Les unités qui sont le plus souvent suivies par un *eu*h dans notre corpus sont les ligateurs. En fréquences relatives, un ligateur sur cinq est immédiatement suivi par un *eu*h ; par rapport aux ligateurs, il est 5,4 fois plus rare qu'un MP soit suivi par un *eu*h et il est 25 fois plus rare qu'un MO soit dans cette configuration. Nous avons néanmoins noté que le verbe « dire » introducteur de discours rapporté est plus fréquemment suivi par un *eu*h par rapport aux autres MP, son comportement étant de ce point de vue proche de celui des *lig*.

Presque la moitié des *eah* sont des occurrences simples parfaitement intégrées dans la chaîne parlée. Parmi les combinaisons doubles, pratiquement les trois quarts sont des combinaisons avec la pause silencieuse et 15% avec l'allongement vocalique. L'ordre le plus fréquent de combinaison avec l'allongement est *all. - eah*. Rapportées au nombre total de *eah*, les combinaisons avec les répétitions et autocorrections sont très rares. Cela nous incite à affirmer que le *eah* marque généralement la continuité sans rupture.

Le *eah* n'est jamais interprété par l'auditeur comme une marque de clôture ; les cas où le locuteur se fait couper la parole après avoir produit un *eah* ne sont que des contre-exemples apparents à cette règle. Cette marque possède une forte autonomie et une forte notoriété auprès des locuteurs-auditeurs, ce qui, selon nous, est à mettre en relation avec la longueur plus importante des p.sil. subséquentes au *eah* par rapport aux p.sil. qui se combinent avec les trois autres marques de TdF. D'un autre côté, sa notoriété, qui lui assure un fonctionnement optimum comme marque de TdF, est sans doute aussi à l'origine de sa stigmatisation très consensuelle.

Sur la totalité des marques mixtes qui contiennent au moins un *eah*, 59% sont initiées par un *eah* et 40% par un allongement.

Par rapport à la structure intono-syntaxique des énoncés oraux, les *eah* sont le plus souvent placés en début de constituant ; la position *intérieur de constituant* est plus rare mais reste relativement bien représentée, tandis que la position *fin de constituant* est extrêmement rare. Lorsqu'il est placé en début de constituant, le *eah* est le plus souvent produit après un ligateur, mais il peut aussi être employé seul comme ligateur ou bien (très rare) précéder un autre ligateur. La fonction énonciative du *eah* est dans ce cas de marquer l'absence de rupture, le maintien dans le même plan, la suite attendue.

Du point de vue purement syntaxique, la moitié des *eu**h* se place en dehors d'un bloc syntaxique : entre deux p.sil. longues, entre deux constituants juxtaposés, après un connecteur... Parmi les *eu**h* qui s'intègrent à l'intérieur d'un bloc syntaxique achevé, la plupart précède des constituants fortement prévisibles à partir du contexte avant (des compléments essentiels, etc.). Il existe néanmoins une partie non négligeable qui précède des constituants facultatifs, non prévisibles, ce qui montre que les contraintes syntaxiques exercées par le contexte avant sur le *eu**h* subséquent sont moins fortes que celles exercées sur tout autre constituant « réel » : le *eu**h* permet de laisser ouvertes le maximum de possibilités syntaxiques de continuation de l'énoncé.

6. L'allongement vocalique, marque de travail de formulation

6.1. Caractéristiques générales

Nous caractériserons tout d'abord l'allongement marqué de TdF par rapport à d'autres utilisations de l'allongement en français spontané et nous présenterons ensuite les données de notre corpus en distinguant les MO, *lig.* et MP allongés.

6.1.1. Caractéristiques de l'allongement vocalique marqué de TdF par rapport à d'autres types d'allongement

La durée des voyelles peut varier fortement dans la parole d'un seul et même locuteur en fonction de divers facteurs. Ainsi arrive-t-il fréquemment qu'une voyelle soit significativement plus longue que les voyelles précédentes et/ou suivantes à l'intérieur d'une seule prise de parole, même après la correction des durées intrinsèques. En français parlé, l'allongement d'un noyau vocalique peut principalement correspondre à :

- une marque de frontière de constituant portant une intonation continuative avec F0 montant avec parfois un petit crochet descendant \wedge ou une intonation finale avec F0 descendant (voir aussi Vaissière, 1991) ; ce type d'allongement ne dépasse pratiquement jamais notre premier « palier » de durée ;
- une tournure exclamative avec F0 maintenu haut pendant l'allongement, (*cf.* Morel 1995a, 1998, 1999b, qui considère que la durée est le paramètre qui sert à distinguer la focalisation et la fin d'une question totale — toujours très brèves — de l'exclamation — très longue); ce type d'allongement peut dépasser souvent notre premier « palier » de durée,
- une marque du travail de formulation en cours avec un F0 relativement bas et surtout non modulé pendant l'allongement ; ce type peut dépasser souvent notre premier palier de durée.

Selon DUEZ (1987, p.222), un allongement final de 50% d'une voyelle suffit pour être perceptible par l'auditeur en tant que marque de frontière et, en l'absence d'une pause silencieuse réelle, cet allongement sera perçu comme une pause silencieuse (pause subjective). Duez ne le précise pas dans son article mais il est évident pour nous que cet effet de l'allongement sur la perception n'intervient que lorsque l'allongement final affecte la fin d'un constituant ou d'un syntagme et jamais le début ou l'intérieur ; l'auditeur ne percevra de frontière que là où il s'attend à en percevoir une, sous l'effet notamment de l'organisation syntaxique des unités perçues. Compte tenu de l'ordre des mots en français cela revient à dire que l'allongement final ne sera concrètement perçu comme marque de frontière ou comme pause que lorsqu'il porte sur un mot plein et jamais, par exemple, sur un prédéterminant.

En ce qui nous concerne, seul l'allongement vocalique comme marque du travail de formulation fait l'objet de notre étude et il était important de le distinguer des autres types d'allongement. Pour ce faire, nous avons dans un premier temps noté tous les allongements qui dépassaient notre premier palier de durée à l'aide du logiciel *Anaproz* et nous en avons retenu uniquement ceux qui correspondaient à une recherche de formulation, en nous basant essentiellement sur le contour mélodique et sur le sens (sémantique) de la séquence allongée et de son voisinage immédiat. Dans un second temps nous avons également essayé de trouver des critères formels, ne faisant pas appel au *sens* d'une séquence parlée et permettant de repérer les allongements marqueurs de TdF.

Le repérage des allongements significatifs dans notre corpus s'est fait selon la procédure décrite au chapitre 1 *Conventions adoptées pour la transcription* : neutralisation d'un certain nombre de facteurs intrinsèques qui influencent la

durée des voyelles¹ et ensuite établissement, pour chaque locuteur, d'un seuil fixe que nous avons appelé la « durée de base longue » et qui correspond à la durée moyenne de ses noyaux syllabiques longs à laquelle on a rajouté un écart-type. N'ont été retenus comme significatifs que les allongements supérieurs à cette durée de base. En procédant ainsi nous éliminons dès le départ un grand nombre de syllabes longues « normales », généralement associées à une frontière de constituant, qui en aucun cas ne pouvaient représenter des marques de recherche de formulation.

Les allongements retenus selon cette procédure ont été transcrits suivant le code des paliers de durée présentés également au chapitre 1. Notre corpus comportait à ce stade **487** allongements vocaliques très significatifs. En faisant appel à notre écoute et à la compréhension du sens des séquences concernées, seuls **284** ont été analysés comme des marques de travail de formulation, les autres se superposent soit à des frontières (ex : *dans les bois* : ↗/50/, Boucle, ligne 4, ou bien *et là* : ↗ *je serai encore meilleur*, Agneau, ligne 507) soit à des exclamations (ex : *que tu as l'air bon* : ↗↘, Agneau, ligne 502) ou encore à des injonctions comme dans l'exemple *euh* : : *attends-moi* : : ↗↘/20/, Roi-gren, ligne 954.

6.1.2. Unités lexicales précédant l'allongement marque de TdF

Un de nos objectifs était d'isoler des critères plus formels pour pouvoir identifier les allongements marques de TdF sans faire appel à la compréhension du sens par une oreille humaine. Dans ce sens, nous nous sommes aperçue que le regroupement des unités porteuses d'un tel allongement selon la simple dichotomie *mot plein* / *mot outil*, définie au chapitre antérieur, donnait des résultats très intéressants. Cette démarche nous a été suggérée par Grosjean et Deschamps (1972-1975) qui signalaient que 88,75% à 94,16% des *allongements d'hésitation* de leurs corpus portaient sur des *mots grammaticaux* (1972 p.153,

¹ Notamment le trait nasal de la voyelle et l'appartenance à une syllabe fermée type CVC, surtout si la consonne subséquente est voisée.

1973 p.220), résultat qu'ils mettaient en relation avec la fréquence de ces mots en français.

En effet, partant de l'hypothèse qu'en français seuls les mots outils, qui forment une classe morphosyntaxique fermée, peuvent être porteurs de cette marque et **éliminant dans un premier temps tous les mots pleins** tels que définis au chap. 5 on obtient un taux de réussite du classement de **88,71%** et on isole ainsi 287 MO supposés porter un allongement marque de TdF ; cela signifie que 88,71% des allongements seront correctement étiquetés en allongements *marques de TdF* / *non-marques de TdF* par l'application de ce seul critère.

Le taux d'échec de **11,29%** représente, d'une part, les MP allongés étiquetés à tort comme « ne marquant pas le TdF » (5,34%) et, d'autre part, les MO allongés étiquetés à tort par ce simple critère comme « marques de TdF » alors qu'ils ne le sont pas (5,95%).

Sur le total de 287 mots grammaticaux ainsi catégorisés nous pouvons appliquer un deuxième critère : celui du **contour intonatif**. En effet, les allongements marquant un TdF en cours ne peuvent jamais être fortement modulés, ils sont toujours presque plats (très légèrement descendants) ou résolument descendants (voir aussi Guaïtella 1991). Si on élimine les MO caractérisés par un contour intonatif montant ou en forme de cloche, (soit 24 occ.) on élimine ainsi une très grande partie des MO étiquetés à tort comme étant des marques de TdF. Cela porte le taux de réussite de notre catégorisation selon des critères formels à **94,45%**.

Le taux d'échec restant, soit **5,55%** incorrectement étiquetés, correspond à un

exemple très exceptionnel d'allongement stylistique portant sur l'article *le*², soit **0,21%** de la totalité des allongements du corpus et à 26 occurrences de MP porteurs d'allongements marques de TdF, soit **5,34%**.

Il est impératif de croiser le critère du contour intonatif avec le critère morphologique pour obtenir un meilleur taux d'étiquetage correct car l'application du critère intonatif seul (autrement dit l'élimination de tous les allongements montants ou modulés sans tenir compte de l'appartenance des mots marqués par l'allongement à la classe des MO ou à celle des MP) donne un taux de réussite de seulement **87,88%**. L'échec est dans ce cas essentiellement constitué par 58 occurrences de MP, plats ou descendants, marques de frontière, qui seraient étiquetées à tort comme marques de TdF (« fausses alarmes ») soit 11,91% du total des allongements significatifs de notre corpus.

Il serait difficile, selon nous, de préciser davantage ces critères pour formuler des prédictions plus fines sur le contour ou sur la nature morphologique des mots porteurs d'un allongement marque de TdF. Les contours intonatifs des allongements correspondants à une frontière finale sont parfois très ressemblants à ceux qui marquent le TdF, même si ces derniers sont en moyenne (mais en moyenne seulement) un peu plus longs, pouvant atteindre plusieurs paliers d'allongement ce qui n'arrive jamais pour les allongements finals de frontière.

Toutes les parties du discours peuvent porter, ne serait-ce qu'exceptionnellement, un allongement final marque de TdF.

² Dans l'exemple : *et tu mets ↗ en valeur ↗ le : PAS ↗ une fois ↗ /30/ un jour ↗ /60/ UN ↗ jour (Prof. Roigren, lignes 874-875)* l'enseignante se prépare à mettre en valeur l'article indéfini 'UN', de un jour, qui serait censé introduire plus de suspense. Cette mise en valeur très difficile est annoncée déjà par celle de l'article défini (le) qui introduit cette suite de constituants mis en relation uniquement à l'aide d'indices prosodiques. Une glose de ce qu'elle veut dire serait : *Il ne suffit pas d'introduire cet épisode en prononçant « un jour » ou « une fois » sur un ton neutre ; il faut mettre en valeur par un fort accent d'insistance ce « un jour » particulier en prononçant « UN ↗ JOUR ↗ » avec beaucoup d'intensité.*

Néanmoins, à l'intérieur des MP qui sont très rarement porteurs de cette marque dans notre corpus, on remarque des tendances légèrement différentes liées à la structure syntaxique du français oral, à savoir :

- la moitié des unités marquées par un très fort allongement final *marque de frontière* sont des noms ou adjectifs et seulement un quart sont des verbes conjugués ;
- presque les deux tiers des unités marquées par un allongement significatif *marque de TdF* sont des verbes conjugués et seulement moins d'un cinquième sont des noms ou adjectifs.

Cette observation, bien qu'étant faite sur un très petit nombre d'exemples pour pouvoir être un minimum généralisable, va dans le sens des observations d'autres linguistes sur la structure syntaxique du français oral : on peut citer notamment la remarque qu'il est très rare que le sujet grammatical soit exprimé par un nom ou un syntagme à tête nominale, ce type de syntagme se trouvant plutôt en fin de constituant — cf. C. Blanche-Benveniste, séminaire E.P.H.E. 1996/1997 — ou la remarque qu'il est rare que le verbe ait une position finale à l'oral mais qu'il arrive en revanche très souvent que des verbes (précédés par leur indice de personne) soient placés en tout début de constituant, généralement en début de rhème — cf. M.A. Morel, communication personnelle.

Afin de comparer la distribution des allongements par rapport à celle du *eah*, nous avons calculé selon la même procédure, les *fréquences relatives* des MO, MP et *ligateurs* porteurs d'un tel allongement dans notre corpus. Dans le tableau suivant, nous avons reporté les données obtenues pour le *eah* en parallèle à celles obtenues pour les allongements marqués de TdF :

	% MO	% MP	% ligateurs
suivis par un <i>euh</i> mq. TdF	1,34%	3,73%	22,7%
portant un <i>all.</i> mq. TdF	4,05%	0,70%	15,58%

Tableau des fréquences relatives des unités portant un allongement final marque de TdF

Les fréquences relatives confirment les tendances constatées en fréquences absolues : les MO sont plus fréquemment allongés que les MP, et ils sont plus rarement suivis d'une *euh* que les MP, la différence entre MO et MP étant à cet égard statistiquement significative (test de Mann-Whitney, $p < 0.001$). Contrairement à l'hypothèse de Grosjean et Deschamps (1973, 1975) la fréquence des MO porteurs d'un allongement marque de TdF ne s'explique pas par leur fréquence relative dans les corpus : comme nous l'avons vu, globalement les MO sont aussi fréquents que les MP et malgré cela on s'aperçoit qu'il est presque 6 fois plus rare qu'un MP soit porteur d'un tel allongement par rapport à un MO.

Comme dans le cas des *euh*, l'observation des fréquences relatives met en évidence le comportement particulier des ligateurs qui sont plus fréquemment porteurs de cette marque de TdF. La différence de pourcentage entre les lig. suivis de *euh* et les lig. significativement allongés (**22,7%** contre 15,58%) est parfaitement corrélée dans notre corpus avec leur structure syllabique : un tiers des ligateurs de notre corpus ont une structure syllabique fermée ou finissent par une syllabe fermée (il s'agit essentiellement des unités *donc* et *alors*), ce qui leur interdit de porter un allongement marque de TdF. Ainsi, il n'y a en fait aucune différence de pourcentage entre les lig. suivis d'un *euh* et les lig. significativement allongés : si l'on corrige le dernier pourcentage en tenant compte de la restriction de la structure syllabique qui pèse sur les allongements, on obtient que **22,3%** des *ligateurs CV* sont allongés. En conclusion, les ligateurs sont particulièrement fréquemment porteurs d'une de ces deux marques de TdF, voire même des deux en même temps (allongés et suivis d'un *euh*).

Par ailleurs, si l'on prend en considération la totalité des *allongements vocaliques* attestés dans notre corpus de manière globale, en y incluant les *euh allongés*, on peut noter que la voyelle /ə/ réalisée [ə,œ,ø] objet du chapitre précédent se distingue des autres voyelles allongées non seulement par cette possibilité unique de pouvoir être insérée en toute position y compris après une pause silencieuse mais également par sa durée moyenne. En effet, si l'on sélectionne toutes les voyelles ayant une durée exceptionnellement longue notée par **trois** paliers d'allongements ou plus, on constate qu'on y relève seulement deux occurrences pour les voyelles attestées le plus souvent - [e] et [a] - et seulement une ou zéro occurrence pour les autres voyelles, alors qu'on relève **26** occurrences pour la voyelle /ə/ (*euh* et allongements de MO confondus). Cette remarque nous incite à envisager la possibilité d'un comportement particulier, en français, de cette voyelle par rapport à l'allongement : il pourrait exister une préférence systématique pour l'allongement de cette voyelle par rapport à toutes les autres.

6.1.3. Divers autres facteurs pouvant favoriser la présence d'un allongement marque de TdF

Nous nous sommes demandé s'il y avait une certaine préférence pour l'allongement de la voyelle finale lorsque celle-ci était un [ə, œ, ø] et, parallèlement, une certaine préférence pour l'insertion d'un *euh* lorsque la voyelle finale n'était pas un [ə, œ, ø].

Pour trouver des éléments de réponse, nous sommes d'abord partie de l'hypothèse que si le nombre de syllabes ouvertes en [ə, œ, ø] suivies immédiatement par un *euh* est beaucoup plus petit que le nombre de syllabes ouvertes ayant un autre noyau vocalique et suivies par un *euh*, cela pourrait être un indice d'une certaine préférence pour l'allongement ou respectivement pour l'insertion d'un *euh* en fonction de la nature de la voyelle finale (voyelle [ə, œ, ø])

= tendance à l'allongement, voyelle autre que [ə, œ, ø] = tendance à l'insertion d'un *euh*).

Or, en regardant de plus près nos données, nous nous sommes aperçue que la plupart du temps, pour les allongements de voyelles autres que [ə, œ, ø] suivies par un *euh* (ex. *et* :: *euh* :) il était concrètement impossible de localiser sur le tracé de F0, de l'intensité ou du signal le point où finit la voyelle allongée et où commence le *euh* car la transition se fait très doucement par une évolution progressive de la voyelle concernée vers la voyelle centrale ; le locuteur qui allonge une voyelle autre que [ə] semble éviter une tension musculaire soutenue sur une durée trop longue, en ramenant son appareil vocal vers cette position dite aussi *de repos* (voir chapitre précédent). Ainsi, les cas où le *euh* est visuellement distinct de la voyelle précédente sont extrêmement rares, le cas standard étant celui du prolongement continu, avec maintien ou décroissement léger et progressif de l'intensité, de la voyelle précédente, comme si elle se « transformait » en [ə] ; seule l'oreille nous a permis de distinguer un point de transition dans ce continuum et de placer une limite (un logiciel qui intégrerait l'analyse des formants aurait également pu le faire).

Dans ces conditions, il est évident que le fait qu'on ne trouve effectivement que 3 cas sur 77 de mots outils en /ə/ (de type *de*, *que*) suivis distinctement par un *euh* après une brève interruption du signal ne peut pas constituer une preuve du fait que les cas restants d'allongements de mots outils en [ə] (74 exemples) seraient tous des allongements simples et non pas, comme dans le cas des autres voyelles, des allongements de la voyelle finale [ə] suivis d'un *euh de repos*. Autrement dit, si, en utilisant le logiciel *Anaproz*, seule l'oreille peut établir la zone de transition d'une voyelle autre que [ə] vers le [ə] cela veut dire qu'il est impossible d'établir une telle zone de transition à l'oreille lorsque la voyelle allongée est elle-même un [ə, œ, ø] ; par conséquent il serait impossible de savoir si on est en présence

d'un allongement suivi d'un retrait en position de repos ou bien en présence d'un simple allongement de la dernière voyelle prononcée du mot. Il est évident que dans le cas des syllabes en [ə, œ, ø] on constate phonétiquement un amalgame entre ces deux phénomènes et il est impossible sur le plan théorique de ramener cet amalgame à un seul type, celui de l'allongement simple de la dernière voyelle du mot.

Il nous a donc fallu abandonner cette piste de réflexion et concentrer nos observations sur le comportement des allongements de voyelles autres que [ə, œ, ø] suivies par un *euh*.

Nous avons formulé dans ce cas une deuxième hypothèse : si la transition vers la voyelle [ə] obéit à un principe d'économie de l'effort musculaire, alors plus l'écart entre la voyelle finale et la voyelle centrale est grand, plus la tendance vers la diminution de l'effort serait forte et plus le nombre d'allongements qui se « transforment » en [ə] serait grand. Autrement dit, les voyelles les plus éloignées de [ə] du point de vue articulatoire ([a], [i], [u], [õ], [o], [ɑ]) seraient le plus souvent frappées par un passage vers le [ə] alors que les voyelles les plus proches ([e], [ɛ], [ẽ], [ø], [ɔ] et éventuellement [y]) seraient plus souvent simplement allongées, sans passage du timbre vers le [ə].

Là encore, les résultats obtenus après analyse de nos données ne sont pas concluants : en effet, contrairement à notre hypothèse, plus d'un tiers des syllabes allongées en [e] sont *immédiatement suivies* par un *euh*³ (42 sur 96) alors que, en revanche il n'en est rien pour les syllabes en [ẽ] (0 sur 18). De même, contrairement à notre hypothèse, seulement 2 des 32 syllabes allongées en [ɑ] sont suivies par un *euh*, et seulement 2 des 17 syllabes en [i]. Pour les autres

³ Autrement dit leur émission sonore se transforme progressivement en [ə].

voyelles le nombre de syllabes allongées est trop faible pour que l'on puisse dégager des tendances (d'une part 0 sur 2 pour le [o], 1 sur 1 pour le [u], 0 sur 6 pour le [õ], 0 sur 3 pour le [ã] et, d'autre part, 1 sur 8 pour le [y] et aucune occurrence pour le [ø] car il est impossible de le distinguer phonétiquement du [ə]). En conséquence, aucune régularité ne semble se dégager en fonction de l'éloignement du lieu d'articulation de la voyelle par rapport au [ə], du moins est-il impossible de la mettre en évidence à partir de notre corpus.

Nous avons également essayé de voir si l'on pouvait dégager une tendance en fonction du degré d'ouverture de la voyelle. Toujours en vertu du principe du moindre effort, nous avons formulé l'hypothèse que les voyelles plus ouvertes que le [ə] auront plus souvent tendance à se muer en [ə] en se refermant progressivement alors que les voyelles plus fermées auront bien moins tendance à s'ouvrir pour aller vers le [ə]. Cette hypothèse est également invalidée par nos observations, ne serait-ce que par le très grand nombre de [e] fermés qui évoluent vers le [ə]...

A partir de notre corpus aucune influence de la nature de la voyelle sur l'apparition de l'allongement marque de TdF avec transformation vers le [ə] du timbre de cette voyelle n'a pu être constatée. Cette hypothèse est même contredite par un certain nombre de nos exemples.

Nous avons souhaité tester une autre hypothèse intuitive concernant les facteurs qui favorisent l'apparition d'un *eu*h à la suite d'une autre voyelle : nous nous sommes demandé si la durée de l'allongement vocalique *autre que [ə, œ, ø]* avait une influence sur l'apparition de sa transformation de timbre vers le [ə]. Deux critères devraient être remplis pour pouvoir formuler cette hypothèse :

❶ Plus l'allongement vocalique *autre que* [ə, œ, ø] est long, plus la probabilité que le timbre de la voyelle se « transforme » en [ə] est grande.

❷ Plus l'allongement vocalique *autre que* [ə, œ, ø] est bref, plus la probabilité que le timbre de la voyelle se « transforme » en [ə] (qu'elle soit immédiatement suivie par un *euh*) est petite.

En regardant nos données, il n'est pas évident d'établir si le premier critère est rempli : il existe bien 11 exemples de [ə] allongés atteignant trois ou quatre paliers de durée d'allongement (4 *euh* suivant des MO allongés à noyau vocalique *autre que* [ə, œ, ø] et 7 suivant des MO allongés en [ə]) alors qu'il n'existe que 8 exemples au total d'autres voyelles allongées atteignant cette durée (dont 2 occ. de [a], 2 occ. de [e] et une ou zéro occurrence pour chacune des autres voyelles). En ce qui concerne les allongements d'une durée de deux paliers, c'est toujours la voyelle [ə] qui présente le plus grand nombre d'occurrences (18 occ.) alors qu'on relève 12 occ. pour le [e], 7 pour le [a], 4 pour le [ẽ], 3 pour le [i] et entre zéro et 2 pour chacune des autres voyelles.

En résumé, rapporté au nombre total de MO allongés,

- env. 22% des *MO en* [ə] allongés atteignent 2 paliers de durée et env. 8,5% atteignent 3 paliers, alors que
- env. 18,5% des *autres MO* allongés atteignent 2 paliers de durée et env. 5% en atteignent 3.

Pour reprendre notre premier critère, on constate en effet une légère préférence pour l'allongement des MO en [ə], mais la tendance n'est pas très accentuée et les autres voyelles peuvent aussi être allongées. Le détail de ces résultats est reporté dans le tableau ci-dessous (avec l'indication du nombre total d'occurrences allongées pour chaque voyelle, le nombre de MO allongés d'un

seul palier de durée et suivis par un *eah*⁴ ainsi que le nombre de MO non allongés suivis par un *eah*⁵) :

Voyelle	Nombre total d'occ. allongées	MO ou lig. allongés de 2 paliers ou plus	MO ou lig.allongés d'un seul palier et suivis par <i>eah</i>	MO ou lig. non allongés suivis par <i>eah</i>
[e] ou [ɛ]	90	14	40	80
[ə]	82	25	? ⁶	?
[a]	32	9	2	9
[ɛ̃]	18	5	0	6
[i]	17	3	2	45
[y]	8	3	1	5
[õ]	5	3	0	4
[ã]	3	2	0	13
[o] ou [ɔ]	2	2	0	3
[u]	1	0	1	3
TOTAL	258	66	46 + ?	168 + ?

Tableau des allongements vocaliques classés en fonction de la voyelle allongée et de sa combinatoire avec le *eah*

Nous avons volontairement omis de créer une colonne à part dans ce tableau pour présenter les *MO ou lig. allongés supérieurs à 2 paliers de durée et suivis par eah* car dans cette colonne il n'y aurait eu que deux occ. (il s'agit d'allongements en [e] suivies par un *eah* long). Ce tableau infirme clairement l'hypothèse formulée plus haut de la corrélation entre la présence du *eah* et la durée de l'allongement.

Concernant la corrélation du *eah* avec les allongements d'une durée d'un seul palier, seuls les résultats obtenus pour le [e] sont significatifs et ils montrent que ces allongements d'un palier sont non seulement les plus nombreux mais aussi le plus souvent corrélés avec la présence du *eah*.

⁴ Il s'agit des cas déjà décrits où la transition entre la voyelle et le [ə] se fait très progressivement et sans interruption.

⁵ Idem.

⁶ Les signes « ? » signalent l'impossibilité présentée plus haut de distinguer entre les allongements simple en [ə] et les allongements en [ə] suivis d'un *eah*.

Concernant les autres corrélations de durées, ce tableau révèle que :

- ❶ Premièrement, les unités les plus fréquemment suivies immédiatement par un *eah* sont non allongées (toutes voyelles confondues).
- ❷ Deuxièmement, les unités d'un seul palier d'allongement sont plus souvent suivies par un *eah* que les unités présentant un allongement plus long (pour le [e] ou [ɛ])
- ❸ (hors tableau, lire *supra*) Lorsque la durée de l'allongement vocalique autre que [ə, œ, ø] est égale ou supérieure à deux paliers d'allongement il est extrêmement rare que cet allongement soit suivi d'un *eah*.

Nos résultats infirment donc complètement notre deuxième critère (*supra*) alors que notre premier critère n'avait reçu qu'une confirmation très peu significative...

La conclusion provisoire que nous pouvons ainsi tirer de ce bilan est la remarque que les MO et lig. composés de (ou finissant par) une syllabe **de type CV** et présenteront, apparemment en distribution libre, soit un allongement vocalique relativement long, soit pas d'allongement vocalique ou un léger allongement suivi d'une transformation progressive et sans interruption du signal de la voyelle *autre que* [ə, œ, ø] en une voyelle centrale qui sera perçue comme une *insertion* de *eah*. Cette conclusion nous incite à une extrême prudence quant à l'explication des *eah* étudiés par une tendance vers la position de repos. Aucune conclusion ne saurait être tirée pour les unités dont la voyelle finale est un [ə, œ, ø].

Si la nature de la voyelle ne permet pas de prédire la forme de la marque de TdF, en revanche nous avons remarqué que la structure de la syllabe porteuse de la marque se révèle particulièrement pertinente.

En effet, comme nous l'avons déjà remarqué, les exemples d'allongements vocaliques de MO ou lig. composés de (ou finissant par) une syllabe fermée de type CVC sont extrêmement rares dans notre corpus : seulement trois exemples contre 255 de type CV. En mettant ce phénomène non pas sur le compte du hasard mais sur le compte de la nette préférence du français pour la syllabation ouverte nous faisons ainsi implicitement l'hypothèse que, en cas de TdF marqué, ces MO ou lig. CVC ne seraient pas allongés mais suivis par un euh. Autrement dit, si les syllabes de type CV offrent la possibilité, en français, d'être allongées et/ou suivies par un *euh*, en revanche les syllabes de type CVC ne supportent que très difficilement l'allongement vocalique et offrent pratiquement uniquement la possibilité d'être suivies par un *euh*.

Pour vérifier cette hypothèse il était impératif non seulement de faire le constat d'une absence quasi totale de syllabes CVC allongés, mais également de la présence d'un nombre considérable de MO ou lig. CVC suivis effectivement par un *euh*. Le constat contraire aurait indiqué que le hasard pouvait être la cause de cette distribution dissymétrique, car il n'est pas *a priori* impossible que, par pur hasard, aucun MO ou lig. de type CVC n'ait été frappé par une marque de TdF dans notre corpus. Or, notre corpus fournit justement un nombre suffisant d'exemples pour réfuter l'hypothèse de l'effet du hasard. Si l'on prend par exemple les trois unités de type CVC qui présentent chacune une seule occ. d'allongement de la voyelle (*e :lle*, *u :ne* et *don :c*) ainsi que l'exemple des cinq lig. les plus courants en les classant par le type de la syllabe finale (*et*, *mais*, *ben*, *alors* et *donc*) on constate un grand déséquilibre de la distribution des allongements et des *euh* :

	Occ. allongées (suivies ou non d'un <i>euh</i>)	N° d'occ. non-allongées suivies d'un <i>euh</i>
elle	1	12
une	1	6
donc	1	9
alors	3 ⁷	45

⁷ Cet allongement porte sur la première syllabe de *a :lors* et ne rentre pas dans le type CVC.

et	68	41
ben	10	3
mais	10	4

Ce décompte met clairement en évidence la nette préférence du type CVC pour la combinaison avec la marque *euh* par rapport à l'allongement vocalique. Ce phénomène soit présent dans d'autres corpus et nous sommes tentée de penser qu'on est là en présence d'une tendance réelle du français spontané.

En conclusion nous avons pu mettre en évidence une influence importante de la syllabe finale de type CVC sur la forme de la marque de TdF subséquente (nette préférence pour le *euh* par rapport à l'allongement vocalique, pour le moins dans notre corpus) mais nous n'avons pu mettre en évidence aucune influence similaire de la syllabe de type CV : ce type de syllabe semble supporter parfaitement la combinaison avec les *euh* subséquents comme avec les allongements.

6.1.4. L'allongement marque de TdF et l'organisation intono-syntaxique

En matière de statistiques concernant la position des allongements par rapport aux pauses silencieuses et aux constituants prosodiques nous ne disposons que des pourcentages donnés par Guaitella (1991 b) déjà mentionnés au chapitre 3.3. sur la distribution des allongements vocaliques et/ou des *euh* regroupés par cet auteur sous le terme *hésitations vocales*.

A titre de comparaison, en essayant de garder dans la mesure du possible les mêmes critères mais en comptant dans un premier temps séparément les allongements — suivis ou non immédiatement par un *euh* — et d'autre part les *euh*, nous avons relevé nos propres pourcentages auxquels nous avons joints les pourcentages approximatifs qui ressortent de l'ouvrage de Duez (1991, p.75), recalculés par nos soins à l'aide de recoupements :

POSITION de l'hésitation vocale	Nos données			Données de Guaïtella	Données de Duez
	HESIT = all (euh)	HESIT = euh	Moyenne		
1. /p.sil/ <i>HESIT</i> /p.sil/	10,8 %	7,92 %	9,36 %	22,5 %	? ⁸
2. séq. sonore <i>HESIT</i> séq. sonore	38,2 %	49,17 %	43,69 %	22,5 %	46,1 %
3. séq. sonore <i>HESIT</i> /p.sil. ⁹ /	22,71 %	23,96 %	23,34 %	50 %	28,5 %
4. /p.sil ¹⁰ / <i>HESIT</i> séq. sonore	28,29 %	17,71 %	23 %	5 %	15,4 %

Tableau comparatif de la distribution de nos données, de celles de I. Guaïtella et de celles (reconstituées, sous réserve) de D. Duez

Au vu de ces pourcentages, plusieurs remarques importantes s'imposent.

Tout d'abord, le fait que Guaïtella ne précise pas ce qu'elle entend par *séquence sonore* fait que nous ne pouvons pas savoir si elle y inclut les répétitions, les autocorrections et les nouveaux départs (*fresh starts*) : nous avons pensé que tel a été le cas puisqu'elle ne fait pas de catégorie à part *pause sonore suivie par une autre* « *marque d'hésitation* ». De même, la notion de *pause silencieuse* n'est pas explicitée non plus et nous ne pouvons pas savoir si elle y inclut les pauses subjectives perçues nettement comme marques de frontière par tout auditeur : nous avons pensé qu'elle ne les inclut pas puisqu'elle analyse ensuite la durée de ces pauses et que, si elle avait inclus des pauses subjectives, elle aurait été amenée à préciser que ces pauses-là n'ont pas de durée réelle. Nous avons par conséquent adopté ponctuellement ces deux critères — implicites chez Guaïtella — afin d'essayer d'obtenir des données comparables.

Même en adoptant ces critères, nous constatons que les pourcentages obtenus sont très différents de ceux donnés par Guaïtella, nous ne retrouvons pas la même hiérarchie des fréquences. Pour les lignes 2 et 3 du tableau, notamment, les écarts entre nos résultats et les siens sont supérieurs à 20% ! Il est également intéressant de souligner le cas de la configuration notée à la dernière ligne du tableau pour

⁸ Duez signale qu'elle trouve seulement 5% occurrences de « *pause non silencieuse* » encadrées par des *pauses silences*, mais par ailleurs elle ne détaille pas les env. 10% occurrences de trois phénomènes contigus qui devraient en partie se répartir entre les lignes 1, 3 et 4 du tableau (de type /p.sil/ all. euh /p.sil/, ou all. euh /p.sil/ ou encore /p.sil/ all. euh).

⁹ Peut coïncider avec la fin d'une prise de parole.

¹⁰ Peut être aussi le début d'une prise de parole.

laquelle Guaïtella obtient seulement 5% d'occurrences alors que nous avons relevé une moyenne de 23% et que nous aurions relevé un pourcentage encore plus élevé si nous avions inclus — comme nous pensons qu'il aurait été naturel de faire — les pauses subjectives dans ce calcul.

Tout en restant très prudente (en raison du fait que les pourcentages reportés dans notre tableau pour le corpus de Duez proviennent d'un regroupement de ses données effectué par nos soins, sur la base de ses critères plus ou moins explicites) nous remarquons que les pourcentages approximatifs de Duez sont un peu plus proches des nôtres et assez significativement différents de ceux de Guaïtella. Notamment, on note que c'est la ligne 2 qui contient le pourcentage le plus élevé (supérieur à 40%), alors que chez Guaïtella les exemples les plus fréquents correspondent à la configuration de la ligne 3.

En fait, en ce qui nous concerne, nous considérons que cette façon de calculer est inexploitable et non pertinente de notre point de vue à cause du choix des critères susmentionnés. La simple distinction *séquence sonore* /vs/ *pause silencieuse* revient notamment à inclure pêle-mêle sous l'étiquette *séquence sonore* un début de constituant, un faux ou nouveau départ ou une répétition ainsi qu'une frontière finale de constituant marquée par exemple uniquement par une montée intonative, alors que cette dernière configuration se rapproche bien plus de la pause silencieuse que de la *séquence sonore*. De même, cette distinction revient à inclure dans l'environnement *pause silencieuse* une p.sil. marque de frontière finale, une p.sil. précédant une prise de parole ainsi qu'une p.sil. formant une marque mixte avec l'*hésitation vocale* visée par le calcul.

Les exemples, très nombreux dans notre corpus, qui seraient concrètement catégorisés d'une manière très contestable selon les simples critères proposés par Guaïtella appartiennent principalement aux configurations représentées dans les exemples 4, 5, 6 et 7.

4. *essaie ↗ de de : /30/ de le mettre avec une ↗ toute ↗ petite voix /550/ (Boucle, Prof, lignes 45-46)*

Ici l'allongement du MO *de* : serait catégorisé par Guaitella comme étant suivi d'une p.sil., alors que pour nous il fait partie d'une combinaison double avec la p.sil. subséquente qui n'est pas une marque de frontière.

5. *ET : euh::: les fils deVAIENT la lancer : ↗ et: LA où tomberait la plume ↗ /40/ (Père fils, lignes 226-227)*

Ici l'allongement du ligateur *et* :, situé après une montée intonative notée comme pause silencieuse par 14 des 30 auditeurs de notre test de perception et identifiée sans doute par tous les auditeurs comme marque de frontière, serait catégorisé par Guaitella comme étant encadré par deux *séquences sonores* et reporté à la ligne 2 du tableau. Pour nous, cet allongement se trouve après une frontière et il est suivi par une *séquence sonore* enchaînée, donc il devrait être classé plutôt à la ligne 4 du tableau.

6. *la maman ours ↗ qui dit la même chose ↗ /80/ et euh : le petit BEbé : ↗ il dit : ↗ /35/ (Boucle, lignes 52-53)*

versus

7. *sui ↗vre le petit : euh :: le petit lutin ↘ /75/ et : euh : le petit lutin ↗ le soir ↗ il fit un grand feu ↗ et chanta ↗ une chanson /25/ (Nain, lignes 366-367)*

Ici le *euh* : de l'énoncé 6 est précédé par la conjonction « et » non allongée, donc il serait catégorisé comme étant immédiatement *précédé par une séquence sonore*. En revanche, dans l'énoncé 7 le même *euh* : précédé par la même conjonction dans une construction très ressemblante serait catégorisé comme étant immédiatement *précédé par une p.sil.* en raison du fait que « et » est également allongé et intégré dans *l'hésitation vocale* qui se trouve être précédée par une p.sil. Cette catégorisation distincte serait évitée si nous considérions qu'il s'agit dans les deux cas d'un *euh* subséquent à un ligateur — allongé ou non — situé en début de constituant.

En résumé, en utilisant ces critères simples on aurait catégorisé dans deux classes distinctes des phénomènes extrêmement proches et, de la même manière, on aurait confondu dans une seule catégorie des configurations très différentes.

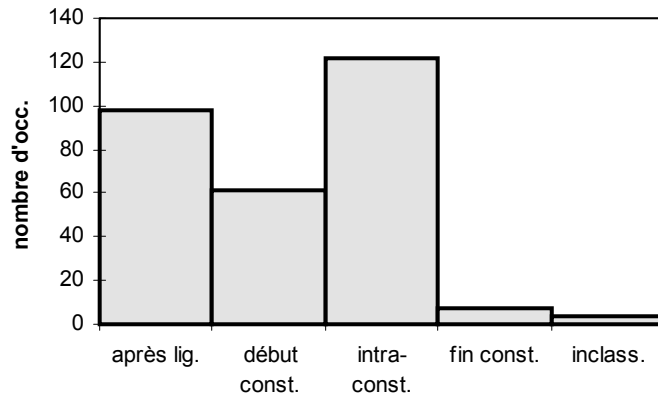
Cet amalgame fait que nous préférons considérer ces pourcentages bruts comme étant complètement inexploitable et que nous choisirons de donner une analyse plus précise de la combinatoire des allongements en prenant en compte les marques de frontière intono-syntaxiques, les diverses autres marques du TdF et les *séquences sonores* réellement enchaînées après un tel allongement dans les cas d'*occurrences simples*.

Par définition, les MO ou ligateurs porteurs d'un allongement marque de TdF se situent toujours en début ou à l'intérieur d'un constituant. Les quelques allongements qui se situent de fait en finale de constituant correspondent très manifestement à des inachèvements, comme dans l'exemple suivant :

8. *euh* : après : \sphericalangle *euh* : /480 §chuchotements, rires§§/ /300/¹¹ (Cordo, ligne 217).

Selon la procédure utilisée déjà pour le *euh*, nous avons représenté dans le graphique ci-dessous la répartition des *allongements marques de TdF* par rapport aux constituants intono-syntaxiques, en y intégrant les quelques allongements de MP. La position *début constituant* concerne les MO allongés qui initialisent un constituant ; la position *intra-constituant* concerne toute unité d'un constituant différente de l'unité qui initialise et de celle qui clôt ce constituant. Nous avons comptabilisé à part les allongements de ligateurs (première barre d'histogramme). La dernière barre regroupe les allongements inclassables.

¹¹ Suit une intervention de l'enseignante.



Graphique de la distribution des allongements dans les paragraphes oraux de notre corpus

Par rapport à la distribution des *euh* dont le nombre d'occ. en position *intra-constituant* était équivalent à celui en position *après ligateur*, on remarque que les allongements sont plus fréquents en position *intra-constituant*. De même, la position *début constituant* est proportionnellement mieux représentée pour les allongements que pour les *euh* — les MO sont plus souvent allongés que suivis d'un *euh*, ce qui explique cette préférence — alors que la position *fin de constituant* est mieux représentée pour les *euh*. Comme dans le cas des *euh* les deux premières catégories (*après ligateur* et *début constituant*) recouvrent la majorité des exemples attestés.

6.1.5. Caractéristiques des allongements marques de TdF portant sur les mots pleins

Comme nous l'avons vu, nous avons relevé très peu d'exemples d'allongement marques de TdF portant sur des MP : 26 occurrences, par rapport à 160 portant sur des MO et 98 portant sur des ligateurs.

L'allongement porte toujours sur la dernière syllabe prononcée des mots pleins, et on note que dans notre corpus 25 sur les 26 exemples finissent par une syllabe ouverte (une seule exception, le monosyllabique *homme*, dans l'exemple *fit venir l'ho :mme* /30/ *euh* : : /40/ *il fit venir l'homme* ↗ — Nain, ligne 255).

La moitié de ces allongements portant sur des mots pleins (soit 13 occurrences) se combine avec d'autres marques de TdF, comme dans l'exemple :

9. *un jour ↗ elle euh décide de : manger : euh /45/ comme elle est autruche <x>
elle mange euh ses chaussons ↗* (Autruche, ligne 730)

où l'allongement du mot *manger* est suivi par un *euh*, une pause silencieuse et ensuite un nouveau départ sans enchaînement par rapport à la séquence précédente.

Une grande partie des allongements marqués de TdF portant sur des MP sont immédiatement suivis par un *euh*, comme nous l'avons signalé au chap. 5. Une partie importante (8 occurrences, soit presque un tiers) est en combinaison double soit avec le *euh*, soit avec la répétition, soit avec l'autocorrection immédiate. Nous n'avons relevé aucun exemple de combinaison double de l'allongement avec la pause silencieuse. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse là d'une combinaison totalement interdite, mais elle doit être certainement très rarement utilisée comme marque de TdF en raison de sa grande ressemblance phonique avec la marque de frontière finale et, par conséquent, en raison du risque qu'elle soit interprétée plutôt comme frontière finale par l'auditeur¹². Seule une durée d'allongement très importante pourrait lever cette ambiguïté mais il semble que les MP ne supportent pas, ou très mal, un allongement très important. De plus, le contour final des MP étant souvent montant, un prolongement par allongement marqué de TdF produirait une voyelle à deux contours, un premier contour montant suivi d'un second contour bas et plat, ce qui ne correspond pas du tout aux configurations habituelles du français. En tous les cas, dans notre corpus, les MP ne dépassent que très exceptionnellement la

¹² Si cette hypothèse était juste cela pourrait expliquer en partie l'utilisation particulière des pauses silencieuses par les hommes politiques telle qu'elle est décrite par DUEZ (1991) : les pauses silencieuses seraient justement utilisées pour caler la recherche de formulation. Cela suppose bien évidemment que le locuteur soit en position dominante et soit certain de ne pas se faire couper la parole, ce qui corrobore les conclusions de Duez.

durée du premier palier d'allongement, quelle que soit la fonction de l'allongement, ce qui est loin d'être le cas pour les MO.

Sur les 26 mots pleins allongés, nous avons relevé seulement 4 occurrences simples, comme dans l'exemple suivant :

10. *elle se met : confortablement ↗ et elle s'endort* (Boucle, ligne 40).

Comme nous le verrons par la suite, la situation est très différente pour les MO, ce qui confirme la remarque que l'allongement *marque de frontière* se combine très souvent avec les MP et que l'allongement *marque de TdF* s'y combine, en revanche, très mal : les occurrences de ce dernier type sont dans l'ensemble très peu nombreuses et presque toujours en combinaison avec d'autres marques.

Par ailleurs, si l'on se rapporte à nos tests de perception, les résultats obtenus pourraient être assez symptomatiques. Le premier exemple d'allongement *marque de TdF* d'un mot plein, (*chercher : euh :: /45/*, Père fils, ligne 227) accompagné d'un long *euh* a été perçu en tant qu'*hésitation* par 29 auditeurs sur les 30 interrogés. Pour le deuxième exemple d'allongement (*tomba : /95/ à :: ↘ /40/ l'est*, Père fils, ligne 230), où le verbe allongé est suivi par une p.sil. longue et par un allongement important du MO, seulement 11 auditeurs ont noté une *hésitation* après le mot *tomba* (alors qu'ils sont 22 à avoir noté la p.sil. subséquente). En revanche, 22 auditeurs ont noté une *hésitation* après le MO *à* alors qu'ils sont 12 à avoir noté la p.sil. subséquente. Ces données sont récapitulées ci-dessous :

Nombre d'auditeurs (sur 30)	<i>tomba : /95/</i>	<i>à : : ↘ /40/</i>	<i>l'est</i>
ayant perçu une p.sil.	22	12	
ayant perçu une « hésitation »	11	22	

Deux hypothèses peuvent expliquer cette différence de perception :

❶ l'allongement du MO avait une **durée** beaucoup plus importante que l'allongement du MP, alors que la pause silencieuse subséquente au MO était plus brève que celle subséquente au MP. La perception serait **uniquement** conditionnée par la **durée** du stimulus.

❷ le simple allongement du mot plein *tomba* n'aurait absolument pas été perçu comme *hésitation* s'il n'avait pas été suivi par une accumulation de marques qui ont favorisé sa perception en quelque sorte *a posteriori*.

La deuxième hypothèse est renforcée par le résultat obtenu pour notre troisième exemple d'allongement de MP portant sur le même verbe *tomba*, à savoir *sa plume tomba : euh sur une trappe* (Père fils, ligne 232). Ce résultat est reporté ci-dessous en parallèle avec celui de *tomba* analysé précédemment :

Nombre d'auditeurs (sur 30)	<i>tomba : /95/</i>	<i>tomba : euh</i>
ayant perçu une « hésitation »	11	0 (aucun)

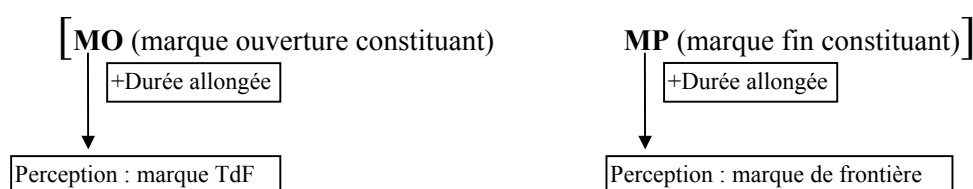
Pour pouvoir décider s'il s'agit uniquement de l'influence du facteur durée sur la perception ou bien si l'influence de la nature de l'unité (MP / MO) est également pertinente, l'idéal serait de pouvoir comparer le score de perception d'un MO allongé (un seul palier de durée) suivi d'un *euh* bref avec le score de perception nul obtenu pour *tomba : euh*. Les exemples attestés dans notre échantillon soumis au test sont malheureusement trop peu nombreux et ne fournissent pas d'exemple de MO allongé qui corresponde à ces deux critères.

Nous avons néanmoins trois exemples attestés du ligateur *et* simplement allongé d'un palier et qui ne sont suivis par aucune autre marque. Les résultats obtenus en perception sont repris dans le tableau ci-dessous :

Nombre d'auditeurs (sur 30)	<i>tomba : euh sur</i>	<i>et : là</i>	<i>et : il</i>	<i>et : toutes</i>
ayant perçu une « hésitation »	0 (aucun)	21	2	13

Ces résultats nous laissent penser que si les *et* : avaient été suivis en plus par un *eah* bref¹³ les scores auraient été encore plus élevés, et donc différents du score nul obtenu par *tomba* : *eah*.

A partir de là, l'hypothèse de l'influence de la nature de l'unité porteuse d'allongement sur la perception nous semble impossible à rejeter. Selon nous, les MO et les lig., du fait de leur position régulière en français en début de syntagme, favorisent la perception de l'allongement comme *marque de TdF* alors que les MP favorisent sa perception comme *marque de frontière* (schéma ci-dessous).



Si cette hypothèse était vraie, cela pourrait expliquer les deux stratégies les plus fréquemment utilisées par les locuteurs pour marquer le travail de formulation :

❶ soit prononcer le MO ouvrant un nouveau syntagme et marquer ce MO par un allongement, quitte à ce qu'il soit ensuite répété ou modifié lorsque la limite possible pour l'allongement a été atteinte (exemple *c'est l'histoire d'un* :: /25/ *d'un père qui avait trois fils* plutôt que l'hypothétique **c'est l'histoi* ::re /25/ *d'un père qui avait trois fils*¹⁴).

❷ soit (beaucoup plus rare, comme nous l'avons vu) marquer de TdF par l'allongement de la finale du mot plein et dans ce cas accompagner cet indice par une série d'autres marques de TdF.

¹³ Les autres exemples attestés dans notre corpus soumis au test de perception sont tous suivis par un *eah* allongé, ce qui favorise leur meilleure perception.

¹⁴ Les structures de ce type peuvent justement être utilisées à dessein par des locuteurs avertis (« experts ») pour ne pas laisser les auditeurs percevoir leur effort de formulation (voir note précédente).

Dans ce sens, il est intéressant de noter que 24 sur les 26 exemples d'allongement des mots pleins (incluant notamment les quatre occurrences simples) portent sur des mots encastrés dans un syntagme, ce qui fait que l'auditeur ne s'attend certainement pas à percevoir une frontière après ces allongements mais plutôt à entendre une suite, une continuation. Les deux seuls exemples qui se trouvent en fin de syntagme — *l'ho :mme*, ligne 255 et *arrivés :*, ligne 214 — sont suivis, chacun, par un *eu*h très allongé (deux paliers) qui lève l'ambiguïté concernant le statut de l'allongement les précédant. Cette remarque nous incite à penser que l'hypothèse numéro 2 formulée ci-dessus est facultative pour les allongements de mots pleins situés à l'intérieur d'un syntagme et supposant logiquement une suite, mais elle devient obligatoire pour les allongements de mots pleins situés en fin de syntagme ou de constituant et pouvant être de ce fait ambigus.

6.1.6. Caractéristiques des allongements marques de TdF portant sur les mots outils et les ligateurs

Il est relativement fréquent, comme nous l'avons vu, que dans notre corpus les *ligateurs* et les *mots outils* portent un allongement marque de TdF : nous avons relevé **258** occurrences au total qui regroupent ces deux types d'unités pouvant « ouvrir » des syntagmes.

La plupart du temps les unités allongées sont monosyllabiques, constituées par une syllabe ouverte allongée. Il existe cependant quelques rares exceptions : d'une part les bisyllabiques¹⁵ *alors*, *après*, *lorsque* et la forme *était* du verbe *être* et d'autre part trois cas où la syllabe allongée est fermée *u :ne*, *don :c* et *e :lle*. Ces exceptions représentent très peu en pourcentages car les bisyllabiques représentent 10 occ. (**3,87%**) et les allongements de syllabes fermées représentent 3 occ. (**1,16%**). Ces pourcentages sont sans aucun doute à mettre en

¹⁵ Il est intéressant de signaler que pour le ligateur *alors*, qui finit par une syllabe fermée, nous avons constaté que toutes les trois occurrences concernées portaient l'allongement sur la première syllabe (*a :lors*) et non sur la dernière ; le même phénomène se produit pour une des deux occurrences du ligateur *après*.

relation avec la forte tendance du français à préférer la syllabation ouverte, remarquée par de nombreux auteurs dont Wioland (1985).

Toujours en tant qu'exceptions, nous avons relevé trois exemples où l'allongement ne porte pas sur une voyelle mais sur la première consonne : il s'agit du pronom *je* dans l'exemple *euh : j::e¹⁶ peux ↗ aller euh : chercher ↗ ta boule* (Roi-gren) et du possessif *sa* dans les exemples *avec euh ::: /25/ s:a ::: boule euh : : euh dorée ↗* (Roi-gren) et *mais il se rapproche de chez s: de chez sa grand-mère* (Agneau). On note qu'il s'agit dans les trois cas de consonnes constrictives, nous n'avons jamais noté de tentative infructueuse d'allongement d'une consonne occlusive, ni dans notre corpus, ni dans d'autres corpus consultés ayant été recueillis auprès de locuteurs qui ne présentent pas de troubles de la parole.

Concernant la classe des MO allongés, il semblerait que toutes les catégories sont concernées. Les exemples relevés dans notre corpus sont présentés ci-dessous sous la forme d'une liste qui inclut également les *ligateurs* attestés :

- *ligateurs* (*et, ben, mais, alors, après, puis, donc, là, lorsque*), **98** occurrences, dont 68 occurrences de *et* et 10 de *ben* ;
- *articles* (définis, indéfinis), **50** occurrences, dont 32 occurrences de l'article *le* ;
- *prépositions* (*de, du, à, chez, dans, en* + gérondif), **29** occurrences, dont 15 occurrences de la préposition *de*¹⁷ ;
- *conjonctions* (*que, si, ou*), **27** occurrences, dont 25 occurrences de la conjonction *que* ;
- *pronoms personnels ou relatifs* (*il(s), tu, qui, se, lui-COI, on, elle, ch :je*) **25** occurrences ;
- *adjectifs possessifs* (*son, sa, mon, ton*), **7** occurrences ;

¹⁶ Prononcé [ʃɛ::ə]

¹⁷ La moitié correspondent à des constructions *de* + *Vinfinitif*, l'autre moitié à *de* + *SN*.

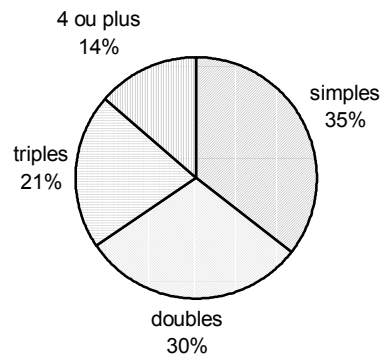
- verbes auxiliaires (*a, va*), **5** occurrences ;
- introducteur de rhème (*c'est*), **3** occurrences ;
- introducteur de préambule (*t'as*), **1** occurrence ;
- adverbe d'intensité (*trop*), **2** occurrences ;

L'unité la plus fréquemment allongée est de loin le ligateur *et*, qui est également le plus utilisé dans notre corpus. Sa fréquence fait que la voyelle la plus souvent allongée, dans ce corpus, est la voyelle [e] (90 allongements en [e], contre 82 en [ə]). Cependant, comme nous l'avons vu, toutes les voyelles du français portent au moins une fois l'*allongement marque de TdF* ce qui prouve qu'il n'y a pas d'interdit intrinsèque lié à la nature de la voyelle.

La répartition des occurrences simples et des combinaisons entre les *MO* ou *ligateurs allongés* et d'autres marques de TdF est représentée en pourcentages dans le schéma suivant¹⁸ :

¹⁸ Il reste 13 exemples qui n'ont pas pu être pris en compte dans ce calcul car soit la séquence précédant ou suivant immédiatement le MO allongé était inaudible soit le locuteur a été interrompu par l'enseignante juste après le MO allongé.

Allongements de mots outils (associés ou non à une ou plusieurs autres marques)



Occurrences simples : MO ou lig. allongés en début ou à l'intérieur d'un constituant prosodique.

Combinaisons doubles : MO ou lig. allongés suivis par une p.sil. ou une autre marque.

Combinaisons triples : MO ou lig. allongés combinés avec la p.sil. et une autre marque de TdF ou bien avec deux autres marques.

Combinaisons quadruples ou plus : MO ou lig. allongés entrant en combinaison avec trois ou plusieurs autres marques, y compris la p.sil.

Nous pouvons noter dès maintenant que le pourcentage global des occurrences simples et doubles constitue un peu plus des deux tiers de la totalité des MO et ligateurs allongés, ce qui est inférieur au pourcentage obtenu pour le *eu*h mais qui, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, est supérieur au pourcentage obtenu pour les répétitions de MO ou lig. Cette remarque vient conforter l'hypothèse selon laquelle l'allongement vocalique est, comme le *eu*h, essentiellement une marque continuative qui n'opère pas de rupture lorsqu'elle s'insère dans une chaîne sonore.

6.2. Caractéristiques des occurrences simples

Sur le total de 87 occurrences d'allongement marque de TdF simples portant sur des MO ou ligateurs, 50 occurrences, soit plus de la moitié, se situent à l'initiale d'un constituant et sont précédées par une marque de frontière¹⁹. Parmi ces

¹⁹ Nous avons relevé deux cas d'allongements situés au début d'un constituant inachevé, interrompu par l'enseignante (Roi-gren).

occurrences, plus de la moitié sont des ligateurs (28 occ.), les autres étant surtout des conjonctions, des pronoms ou, plus rarement, des articles. Les 37 occurrences restantes se situent à l'intérieur d'un constituant, sont « encadrées par des séquences sonores » et ce sont surtout des articles et des prépositions (17 occ.), des adjectifs possessifs ou des verbes auxiliaires.

Plus des trois quarts des allongements simples ne dépassent pas le premier palier de durée d'allongement (la durée moyenne des allongements simples étant de 34cs, écart-type = 10,1). Cette durée moyenne est, dans notre corpus, un peu plus longue pour les allongements situés à l'intérieur d'un constituant par rapport à ceux situés en début de constituant, mais la différence n'est pas significative statistiquement.

La plupart des MO allongés précèdent un nom ou groupe nominal ou un verbe ou groupe verbal, les deux catégories étant significativement équivalentes (respectivement 32 et 30 occurrences). Les autres précèdent un adjectif, un adverbe ou une conjonction, mais ces cas sont beaucoup plus rares.

Par rapport à Morel et Danon-Boileau qui trouvent que

« l'allongement affecte préférentiellement les relateurs (ligateurs ou verbes) et les marques de point de vue modal » (1998, p. 82)

notre bilan n'est par conséquent que très légèrement différent :

- 1) nous constatons effectivement qu'il existe un grand nombre de ligateurs affectés par un allongement ;
- 2) la plus forte majorité des exemples d'allongement marque de TdF est constituée d'articles, prépositions et conjonctions (dont certains ligateurs) ;
- 3) nous trouvons rarement des verbes allongés ; nous avons vu qu'il est généralement très rare que des MP soient allongés, mais il est vrai aussi que lorsque cela arrive les deux tiers des exemples sont des verbes ;

4) en revanche nous ne relevons qu'un seul exemple de marque de point de vue allongée (*oui mais alors moi :: à mon avis*↗, Prof, ligne 393). Il est vrai, cela dit, que notre corpus est assez pauvre en marques de point de vue.

6.3. Caractéristiques des combinaisons de l'allongement avec d'autres marques de TdF

Nous allons d'abord isoler les combinaisons plus simples de l'allongement avec la pause silencieuse, le *eah* et l'autocorrection afin de comparer leurs fréquences et de tenter de les caractériser. La combinaison entre l'allongement et la répétition sera traitée au chapitre 7.

6.3.1. Combinaison de l'allongement avec la pause silencieuse

Au total **58** MO ou ligateurs allongés sur le total de 258 relevés sont immédiatement suivis par une p.sil. ; seulement **18** exemples correspondent à des combinaisons doubles (*MO allongé + p.sil.*, insérés dans une séquence sonore sans aucune autre marque d'interruption ou de TdF) alors que les **40** restants sont tous insérés dans des marques mixtes.

La durée moyenne des p.sil. situées après un allongement suivi ou non d'un *eah* a été traitée au chapitre 4 : nous y renvoyons pour une description détaillée.

En revanche, nous allons concentrer notre attention dans ce chapitre sur les pauses silencieuses qui précèdent l'allongement marque de TdF.

Comme nous l'avons montré au chapitre 4, la plupart des exemples de pause silencieuse précédant l'allongement sont des pauses structurantes, qui marquent une frontière ou, plus précisément, qui viennent clore l'unité précédante (74 occurrences) et ne font pas partie de la même unité que l'allongement. L'allongement peut être dans cette configuration la seule marque de TdF qui

initialise l'unité suivante ou bien la première marque de TdF de toute une série d'autres marques qui signalent le retard du début de l'unité suivante (l'allongement peut être suivi soit par une répétition, comme dans l'exemple ci-dessous, soit par un *eah*, une nouvelle pause silencieuse ou une combinaison de tout cela à la fois) :

10. *alors elle monte sur le lit du papa* ↗ /90/ *qui : qui* *est trop haut* ↗ /30/ (Boucle, lignes 37-38)

Il existe en revanche quelques exemples dans notre corpus où la pause silencieuse qui précède l'allongement est précédée elle-même par un *eah* et n'est donc pas une pause structurante. Ces exemples de type *eah* + *p.sil.* + *all.* ne sont pas très nombreux (il y en a 13 au total) et ne sont pas homogènes car tous ne correspondent pas à la même configuration. De plus, nous avons noté que six d'entre eux ont été produits par le même locuteur (celui de l'échantillon *Roi-gren*) ce qui nous incite à penser que certains locuteurs, dans certaines situations, pourraient en user plus souvent de manière assez exceptionnelle.

Une première configuration qui s'est dessinée à partir de ces rares exemples concerne les cas où la *p.sil.* qui sépare le *eah* de l'allongement suivant est relativement longue (voire très longue) et forme une réelle frontière imperméable.

11. *une grenouille* ↗ *eah* : *sort de la fontaine* ↗ /160 (*bruits*) / /160 rires en chœur / *eah* : /150 (*bruits*) / *et* : *dit* ↗ *eah* : /50 / *eah* : *ch* : : *je peux* ↗ *aller* *eah* : *chercher* ↗ *ta boule* *eah* /45/ (Roi-gren, lignes 925-927)

12. *attends-MOI* : ↗ /40 (H) / /180 §rires§§ / /90 / *eah* : /120 rir^{e20} + §rires§§ / /90 / *ben* : <la, 0> *princesse* : ↗ *eah* : : : /110 / *est dans le château* ↗ (Roi-gren, lignes 954-956)

²⁰ Le premier « rire » appartient au locuteur ; il est immédiatement suivi par les rires de toute la classe.

L'allongement marque dans ces cas un début de constituant et un début d'énoncé. Le *euh* qui le précède opère uniquement au niveau énonciatif car il indique l'intention du locuteur de poursuivre son activité énonciative mais n'opère pas au niveau discursif car le nouveau constituant fait partie d'un nouveau *paragraphe*. D'ailleurs dans ces exemples le *euh* n'a pas d'antécédent immédiat (il est précédé par des rires en chœur. La *p.sil.* qui sépare le *euh* de l'allongement n'est pas une partie d'une marque triple car elle ne se combine qu'avec le *euh*. Nous avons là deux marques juxtaposées qui ne se combinent pas entre elles [*euh* + *p.sil.*] et [*lig. allongé*]. Cela semble être également le cas pour l'exemple 13, même si la *p.sil.* suivant le *euh* est brève ; le *ligateur et* introduit un changement de plan, comme si le *euh* précédent était un *ligateur abandonné* :

13. Elève: §<xx>§§ /80/ *euh* : /20/ et : *euh de cette fon* /25/ *de cette* ↗ *fontaine* ↗ *une euh* :: §*grenouille* ↗ §§ (Roi-gren, lignes 897-898)

Au contraire, pour la deuxième configuration de *euh* + *p.sil.* + *all.* illustrée par les exemples 14-22, la *p.sil.* est perméable car le constituant qui précède le *euh* est syntaxiquement enchaîné, d'une manière ou d'une autre au constituant à venir dont le début est marqué par un allongement.

Ainsi avons-nous relevé deux exemples où l'enchaînement syntaxique après *euh* + *p.sil.* se fait à travers le connecteur *ben* qui porte l'allongement. Cet enchaînement n'est pas très contraignant car il concerne le préambule et le constituant rhématique ; la cohésion entre ces deux constituants est néanmoins plus forte que dans les exemples 11 et 12 car ils appartiennent au même énoncé :

14. Elève: *un jour* ↗ /60/ *euh* : /20/ *ben* :: *il prit* ↗ *un morceau d'étoffe* ↗ /85/ (Tchao-mat, ligne 121)

15. Elève: *euh* :: /25/ *et la boule* *euh* :: /25/ *ben* :: /65/ *elle descend* ↗ *euh* :: /25/ *tout en bas de la fontaine* ↗ /30/ (Roigre, lignes 908-909).

Nous avons également relevé trois exemples où l'enchaînement syntaxique après *euh* + *p.sil.* se fait directement, à l'aide d'un mot outil qui porte l'allongement :

16. <alors, xx> elle fait euh : /40/ mais : faudrait récompenser : ↗ euh ceux qui nous aident ↗ à faire euh :: toutes ces belles chaussures /90/ (Cordo, lignes 199-201)

17. ce qui est à faire justement ↗ c'est comment : ↗ euh :: /50/ on : trouve le prénom du nain euh : le sens ↗ de ce prénom (Nain, Prof, lignes 393-394)

18. et euh : l'aînée ↗ aimait /25/ aimait bien ↗ jouer ↗ euh : /60/ avec euh :: /25/ s : a :: boule euh :: euh dorée ↗ /40/ euh : sous l'arbre ↗ (Roigre, lignes 829 - 830).

On remarque que seuls les exemples 14, 16 et 17 présentent la combinaison triple *euh* + *p.sil.* + *all.*, pour l'exemple 15 cette combinaison est suivie d'une nouvelle pause silencieuse alors que pour l'exemple 18 on constate qu'elle s'insère dans un grand segment d'énoncé ponctué par de nombreuses marques de TdF.

Les exemples suivants sont similaires aux exemples 16-18 dans le sens que la séquence *euh* + *p.sil.* est syntaxiquement perméable à l'enchaînement, à ceci près que le début du nouveau constituant marqué par l'allongement se met difficilement en place ; le locuteur passe d'abord par une répétition de MO :

19. Elève: euh :: /60/ il était ↗ une fois ↗ euh :: /240 (bruit, voix)/ euh :: /30 §voix§§/ un : un roi : ↗ qui avait euh : trois filles ↗ /75/ (Roi-gren, lignes 819-820)

20. Elève: le singe et <le, la> tortue /350 (bruit)/ il était une fois /25/ euh :: /20/ un : un singe ↗ /60/ qui s'ennuyait tout seul /20/ (Singe, lignes 658-659)

21. Autre élève : <x> euh dégoûtée ↗ euh et euh : /120/ elle euh : /50/ se : /60/ se met plus loin que la grenouille ↗ (Roi-gren, autre élève, lignes 998 - 999)

22. ils voyaient les vêtements ↗ et tout ↗ ils savaient pas quoi en faire alors ↘ euh : /90/ /20§chuchotement§§/ ils : les : /20§chuchotement§§/ ils : les ont /80/ ils les ont MIS : ↗ (Cordo, lignes 214-216)

Là encore, nous remarquons que seul l'exemple 20 présente uniquement la combinaison ciblée (*euh* /*p.sil.*/ MO allongé MO répété), alors que dans les

exemples 19, 21 et 22 celle-ci est insérée dans un site de TdF plus complexe jalonné par d'autres marques.

Le dernier exemple présente un schéma différent car nous ne pouvons pas savoir s'il s'agit d'un enchaînement syntaxique autocorrigé (apparenté à la répétition) ou d'un enchaînement syntaxique abandonné suivi d'un nouveau départ :

23. ET : euh :: /30/ donc euh : /65/ le :: /100/ un SOIR ↗ /20/ ils viennent ↗ ↘ euh et tout ils se cachent derrière euh : la porte de l'étal ↗ (Cordo, lignes 201-202)

En effet dans cet exemple où le démarrage est particulièrement difficile car dès le début il y a une accumulation de marques de TdF, il y a deux possibilités d'interpréter la séquence soulignée : soit il s'agit du début du segment supposé *donc le soir* corrigé en *donc un soir*, (hypothèse qui nous semble peu probable mais possible) soit il s'agit d'un enchaînement abandonné *donc le X* remplacé par *un soir* (hypothèse qui nous semble plus probable surtout à cause de la longueur de la pause silence qui suit l'allongement de *le ::*).

Une dernière configuration combinant la p.sil. et l'allongement concerne les cas de MO ou ligateur situé entre deux pauses silencieuses. Ces exemples, peu nombreux (11 au total), peuvent être classés en deux catégories.

La première catégorie concerne des MO constructeurs d'un site syntaxique précis (des prédéterminants, des pronoms ou des prépositions) comme les exemples précédents 22 et 23 ou les exemples suivants :

24. euh: le:: /50/ le :: le DEUxième enfant euh:: /80/ lança sa plume et elle tomba: /95/ à:: /40/ l'est ↗ /85/ (Pèrefi, lignes 229-230)

25. j'ai trouvé ↗ le : prénom de :: /90/ de :: /25/ euh du nain donc euh : (Nain, lignes 378-379)

26. et le petit agneau ↗ <lui ren, x> /20/ le :: /50/ se glissa ↗ dedans ↘ /135 (§éternuement§§)/ (Agneau-mat, lignes 622-623)

27. *mon lit est défait* : \surd /50 (rire) /80 $\$$ rires $\$$ / t'as : /40 (toux) / la maman ours \nearrow
(Boucle, ligne 52).

Ces exemples présentent en général des p.sil. assez brèves après l'allongement²¹ mais elles peuvent en revanche être assez longues avant celui-ci. Le locuteur semble vouloir précipiter la production du constituant suivant afin de mettre fin au plus vite à une pause silencieuse trop longue, en produisant un MO allongé qui marque la place du constituant à venir.

La deuxième catégorie concerne les ligateurs qui permettent généralement l'anticipation d'un nouvel énoncé, sans que ce nouvel énoncé soit syntaxiquement contraint par ce connecteur. Les exemples concernent le plus souvent *et*, mais nous avons vu à l'exemple 15 que *ben* peut également se trouver dans cette configuration entre deux p.sil. :

28. *alors euh* : elle lui cita trois prénoms \nearrow /95/ *et* :: /30/ euh aucun \nearrow de ces trois prénoms \nearrow n'était correct (Nain, lignes 361-363)

29. *le lutin avait disparu* : \nearrow /20/ *et* :: /30/ un peu plus tard dans la matinée \nearrow /170/ un peu plus tard \nearrow dans la matinée \nearrow les : serviteurs du roi \nearrow (Nain, lignes 326-328)

30. /300 (toux) / était gran:de \nearrow /70/ *et c'était* : \nearrow /25/ *et euh non* /560 (rires) / *et* : /580 (H expir, H expir) / /180 (toux) / je sais pas comment dire \nearrow (Boucle, lignes 12-13)

31. **Elève**: *il re/ comment il le rencontre au bord de la mer* \nearrow /75/ *et* : /225/ *il* $\langle x \rangle$ *il dit viens* $\langle devenons, xx \rangle$ amis \nearrow /60/ (Singe, lignes 664-665)

32. *et un jour* \nearrow /30/ *elle mange* \nearrow \surd un réveil \nearrow /55/ *et* : /20/ *ça réveille euh tout le monde* /40/ (Autruche-mat, lignes 758-759).

Le connecteur *et* entretient une relation syntaxique très faible avec la suite (à la différence des prédéterminants par exemple) ce qui permet l'insertion d'une pause silencieuse très longue à cet endroit, comme dans les ex. 30, 31. Lorsqu'il est encadré par deux pauses, la fonction de ce connecteur est fortement

²¹ La pause située après « t'as : » dans l'exemple 18 semble physiologiquement contrainte car la locutrice tousse légèrement.

énonciative, même s'il cumule parfois une faible fonction discursive. Nous pouvons remarquer que, pour le moins dans notre corpus, les *et* encadrés par deux p.sil. ne servent jamais de conjonction coordinative entre deux unités situées sur le même plan. Le fait qu'ils soient précédés par une p.sil. ne semble pas permettre de telles configurations. Autrement dit, sur le modèle de l'exemple 32, un exemple de type *?elle mange un réveil ↗ /55/ et : /20/ une radio* nous semble rarement possible, alors qu'un exemple de type *elle mange un réveil ↗ et : /20/ une radio* nous semble *a priori* courant.

6.3.2. Combinaison de l'allongement avec le *euh*

Notre corpus comporte au total **50** exemples de MO ou ligateurs allongés immédiatement suivis d'un *euh*. Sur ces 50 exemples, 22 sont des combinaisons doubles (aucune autre marque de TdF n'est présente) et les 27 restants font partie de marques mixtes de TdF étant précédés ou suivis par une ou plusieurs autre(s) marque(s) de TdF.

Nous relevons d'autre part **16** exemples de MO ou *lig.* allongés immédiatement précédés par un *euh*, dont 6 combinaisons doubles. Comme nous l'avons déjà signalé, cet ordre de combinaison est plus rare dans notre corpus que l'ordre contraire, *allongement* suivi de *euh*. Lorsque le *euh* précède un MO allongé, ce *euh* est situé la plupart du temps juste après un ligateur (suivi ou non par une p.sil.) ou est lui-même ligateur ; le MO allongé est dans ces cas le véritable « initiateur » du syntagme et il peut parfois être à son tour suivi par d'autres marques de TdF.

Nous avons déjà étudié au chapitre 5 certaines caractéristiques des combinaisons entre l'allongement et le *euh* et nous avons vu que les MO ou ligateurs de type CVC sont presque toujours suivis par *euh*, alors que les MO ou *lig.* de type CV peuvent porter soit un allongement final, soit un *euh* subséquent, soit les deux.

Aucune régularité n'a pu être mise en évidence pour les ligateurs. En ce qui concerne les MO, nous avons remarqué que la plupart des MO de type CV suivis d'un *eah* étaient situés en position début de constituant; en position intra-constituant il est tout à fait exceptionnel qu'un tel MO soit suivi d'un *eah* et il est extrêmement fréquent qu'il soit allongé.

6.3.3. Combinaison de l'allongement avec l'autocorrection

Parmi les 19 exemples de mots outils allongés suivis par une autocorrection immédiate la plupart, soit 13 ex., sont des combinaisons doubles, les 6 restants étant mixtes.

L'ordre de combinaison est toujours le même pour ces exemples, le MO allongé est immédiatement corrigé par le nouveau départ (« fresh start »); autrement dit l'autocorrection porte presque toujours sur le MO allongé, comme dans les exemples typiques suivants :

33. *cet homme ↗ avait l'habitude de :: /30/ de raconter ↗ de : des choses qui étaient*
(Nain, lignes 285-286)

34. *demain ↗ matin à l'aube ↗ nous viendrons chercher le : l'or : ↘ /90/* (Nain, ligne 300)

35. *alors c'était: c'est l'histoire ↗ de Tchao : ↗ /70/* (Tchao, ligne 75)

Nous avons trouvé un seul exemple d'autocorrection qui ne porte pas sur le mot allongé ou sur la séquence le précédant : le mot allongé représente lui-même l'autocorrection. Cette configuration semble être assez exceptionnelle :

36. *elle dit ↘ /20/ le: chien dit pas ↗ moi ↘ /120/ le chat dit pas ↗ moi ↘ non plus*
(Poule, lignes 451-452)

On remarque cependant que, dans ce cas, si la fin de la séquence abandonnée n'est pas marquée par un allongement elle est tout de même caractérisée par un contour mélodique descendant et suivie d'une pause brève.

Il existe également un exemple hybride, de ce point de vue, dans notre corpus :

37. alors il lui demande mais que me donnes-tu si : ʌ que ʌ me donneras :-tu si ʌ je file toute cette paille ʌ /90/ (Nain, lignes 335-336)

Dans ce cas un peu particulier la fin de la séquence abandonnée et autocorrigée est bien marquée par un MO allongé, mais on constate un autre allongement également sur la finale du mot qui représente lui-même l'autocorrection (en l'occurrence, un mot plein) *donneras* : .

Notre corpus comporte également d'autres types de combinaisons mixtes incluant des allongements et des autocorrections : en dehors des **6** cas susmentionnés où le MO allongé est immédiatement suivi par l'autocorrection, nous avons également décompté **11** cas où le MO allongé est suivi par une p.sil. marquait la fin de la *séquence d'origine*, avant le début de la *séquence d'autocorrection* et **5** cas où le mot allongé faisait partie de la séquence d'autocorrection, accompagné toujours par d'autres marques (*eah*, p.sil. et/ou répétition).

6.3.4. Combinaisons mixtes

Nous avons isolé ici toutes les marques de TdF complexes de notre corpus, composées d'au moins quatre marques de base et initiées par un allongement vocalique (autrement dit, où la première marque produite a été un allongement vocalique).

En suivant ce critère, nous avons relevé 15 exemples au total que nous essayons de regrouper par type de configuration.

Un premier type d'exemple de suite de quatre marques correspond à la configuration *MP allongé + p.sil. + MO allongé + p.sil. + continuation enchaînée*. Ce type est représenté par un seul exemple :

38. *lança sa plume et elle tomba : /95/ à:: : /40/ l'est ↗ /85/ (Père fils, lignes 230-231)*

Le fonctionnement de cet exemple est extrêmement simple car il n'y a aucune sorte de rupture syntaxique. Ce fonctionnement s'apparente au simple allongement suivi d'une pause, ce n'est que la durée totale du TdF qui l'apparente aux marques mixtes très complexes.

Un deuxième type d'exemple, pour lequel nous avons relevé quatre occurrences dans notre corpus, correspond à la configuration *MO allongé + euh + p. sil. + répétition du MO* :

39. *ils la regardent ↗ ↘ /40/ étonnés : ↗ et : euh :: /130/ et le papa réveille la petite fille ↗ /50/ (Boucle, lignes 56-57)*

40. *alors euh le deuxième soir ↗ elle était : euh : /110/ elle était désespérée : ↗ et euh : elle envoya (Nain, lignes 365-366)*

41. *qu'elle est malade ↗ <h> /50/ et : euh : /45/ et que le médecin ↗ lui a dit ↗ que si elle veut ↘ (Singe, lignes 691-692)*

42. *< x> le singe lui dit /55/ et : euh :: /50/ et il dit ↗ je peux te porter sur mon car cara pace ↗ /50/ (Singe, lignes 701-702)*

Nous savons par ailleurs que les pauses silencieuses contenues dans les suites de type *MO allongé euh /p.sil./* sont généralement assez longues et qu'elles permettent l'enchaînement de la séquence qui suit — la répétition du MO n'est pas obligatoire. Les exemples ci-dessus montrent qu'il y a des cas où le MO est tout de même répété et cela ne semble pas être toujours lié à une durée particulièrement longue de la p.sil. car les exemples 41 et 42 contiennent des p.sil. moyennes. La répétition ou la non répétition du MO dans de telles configurations semble dépendre beaucoup des habitudes de chaque locuteur.

Les deux exemples suivants sont très apparentés à la configuration précédente, à ceci près que la rupture syntaxique après la suite *MO allongé + euh + /p.sil./* n'est pas une répétition à l'identique de la séquence qui précède le début du TdF marqué mais plutôt une autocorrection :

43. *euh :: la princesse ↗ est : euh : /30/ elle est /115/ euh §<xx>§§* (Roi-gren, ligne 1034)

44. *et euh un jour ↗ elle euh : décide de : manger : euh /45/ comme elle est <x> autruche elle mange euh : ses chaussons ↗* (Autruche, lignes 729-730)

L'exemple 43 est difficile à interpréter car la suite est inaudible (un autre élève coupe la parole au locuteur et la fin de l'énoncé se trouve ainsi complètement recouverte par la voix de l'autre élève). Sans pouvoir savoir si la suite inaudible est une continuation enchaînée ou non, nous notons cependant que la séquence *elle est* qui remplace la première séquence *la princesse est* ne représente pas à proprement parler une autocorrection mais plutôt un reprise. Le cas de l'exemple 44 est différent car il est absolument évident qu'il s'agit là d'un véritable nouveau départ, avec abandon de la structure précédant la marque de TdF.

Nous avons relevé dans trois exemples très rapprochés une autre configuration de marque complexe de TdF qui aboutit à un nouveau départ difficile à mettre en place. Il s'agit cette fois-ci d'une série de deux autocorrections successives de la première séquence correspondant au schéma *MO allongé + (p.sil +) première autocorrection + /p.sil./ + nouveau départ* :

45. *eh bien je te mangerai /40/ et tu : ne /20/ et je te sou /25/ et je te ferai souffrir ↘ /135/* (Agneau-mat, lignes 604-605)

46. *as-tu vu ↗ un petit agneau ↗ /105/ BIEN ↗ ↘ gros ↗ ↘ bien gras ↗ que je veux : que : /20/ que je vais manger : ↗ /25/* (Agneau-mat, 638-639)

47. *parce qu'il aime beaucoup ↗ les animaux /80/ il a un moustique ↗ /75/ il a : /85/
qu'il a : /55/ qui <est, euh> qu'il a dans sa maison ↗ /30/ (Atruche-mat, lignes
753-754)*

Par rapport aux exemples 39-44, les exemples 45-47 présentent généralement des p.sil. brèves (seule exception, la pause de 85cs de l'ex. 47 suivie par trois autocorrections, cet exemple comportant le plus grand nombre d'autocorrections successives). On peut noter que cette pause de 85cs marque une rupture syntaxique profonde car l'amorce de proposition juxtaposée *il a* est abandonnée en faveur de la construction d'une relative *qu'il a* :

Pour l'exemple 45 le locuteur doit régler un problème d'actants : il abandonne une première amorce qui semble exiger une construction au passif car elle doit représenter une menace envers le petit agneau (*tu ne ... ? ... par moi*²²), il change la place des actants pour obtenir une structure active (*je te*) et il se trouve confronté au verbe intransitif *souffrir* qui ne convient pas à la structure mise en place (**je te souffrirai*), ce qui amène la dernière autocorrection par une construction factitive (*je te ferai souffrir*). En écoutant ce qui précède la séquence analysée — construction de la menace contre le petit agneau — on s'aperçoit que cette menace n'avait pas été programmée par la locutrice, elle a été rajoutée au dernier moment, après *je te mangerai* car elle s'est sans doute aperçue de l'absence de logique des propos qu'elle attribuait au tigre et qui pourraient être paraphrasés de la façon suivante : « *si tu reviens gros et gras, je vais te manger ; alors que si tu reviens et que tu n'es pas assez gros, je vais te manger* » ce qui est illogique car la deuxième menace doit être plus forte que la première pour qu'elle soit efficace.

L'exemple 46, produit par la même locutrice, porte sans doute sur une nuance de sens (je veux manger sera autocorrigé en je vais manger, car dans la logique de l'histoire on assiste à la deuxième rencontre entre le petit agneau et le chacal et

cette rencontre était censée être fatale dans l'esprit du chacal (il ne s'agit plus d'un souhait mais d'un projet concret). La locutrice aura besoin de deux amorces abandonnées avant de produire la version définitive.

Il est intéressant de noter que, à la différence des exemples 39-43 où la rupture après la pause silencieuse était en fait une simple répétition ou reprise de la première amorce et où on remarquait la présence du *euh* avant la p.sil., dans les exemples 45-47 où la rupture de construction est profonde et le problème à gérer est lié à la programmation des unités on ne constate aucun *euh* en prolongement de l'allongement ou avant une pause silencieuse.

Toujours à l'intérieur des marques de TdF complexes de quatre ou plusieurs marques de base dont la première est un allongement, nous avons regroupé trois autres exemples qui ressemblent à ceux donnés en 39-42 dans le sens qu'ils contiennent une rupture syntaxique très légère — une répétition ou autocorrection simple *le/la*, *de/du*, sans abandon de la construction syntaxique. En même temps il s'en distinguent par le fait que, d'une part, on ne retrouve pas le *euh* contigu à l'allongement et suivi par la p.sil. et d'autre part, on constate à chaque fois deux amorces de MO abandonnées avant d'aboutir à la forme finale qui sera enchaînée au nom ou verbe suivant :

48. *à un moment ↗ il vient à l'idée ↗ que : son /30/ son : son ami ↗ /45/ alors ↗ il y va ↗ (Singe, lignes 695-696)*

49. *alors euh il décide de ne plus jamais le : /30/ la faire la faire sortir et elle <lui, 0> promet qu'elle ne fera rien ↗ (Autruche, lignes 733-734)*

50. *il le rapporte à : à la reine ↗ en lui disant /25/ euh : j'ai trouvé ↗ le : prénom de :: /90/ de :: /25/ euh du nain donc euh : alors elle demande ↗ (Nain, lignes 378-379)*

²² Sens sous-entendu de la suite.

L'exemple 49 est assez exceptionnel car il comporte une autocorrection qui sera répétée à l'identique avant l'enchaînement de la suite.

Les deux derniers exemples qui répondent au critère appliqué sont difficiles à classer notamment parce que l'allongement porte sur des mots pleins (ce qui est, nous l'avons vu, assez exceptionnel) :

51. *et le : roi ↗ qui était très attiré par l'or ↗ fit venir l'ho : mme /30/ euh : : /40/ il fit venir l'homme ↗ <xx> au palais : ↗ (Nain, lignes 255-256)*

52. *et elle lui demanda : /25/ est-ce que cela te suffit ↗ il lui fait : et euh le : lutin lui répondit oui ↘ (Nain, lignes 323-324)*

L'exemple 51 contient une reprise de toute la première partie de l'énoncé (*le roi qui était très attiré par l'or* est repris par le pronom *il*) après une interruption marquée par une première p.sil., un *euh* et une deuxième p.sil. Il est difficile de faire une quelconque hypothèse sur le rôle de cette reprise, il semblerait que la locutrice ait eu un doute sur la suite à donner à cet épisode (un « malaise dans la pensée ») et qu'elle ait décidé, après la marque de TdF, de poursuivre de la même manière. Cette reprise serait une confirmation de la première amorce.

L'exemple 52 est plus clair, il contient un nouveau départ après le verbe allongé (*fait :*) : la première structure est abandonnée au profit d'une deuxième, qui commence après le *euh* et qui, en fait, reprend la première structure en l'explicitant. *Il lui fait* est l'équivalent parfait de *le lutin répondit* ; cette reformulation ressemble fortement à une autocensure et est sans doute provoquée par le souci de correspondre mieux à une norme de parole scolaire attendue par l'enseignante.

En ce qui concerne la durée totale de ces 15 exemples de marques complexes de TdF, nous avons mesuré pour les cas où cela était possible, le temps écoulé entre le *début de la première amorce allongée* abandonnée et le *début de la séquence*

définitive. Par exemple, pour le cas n°39 nous avons mesuré la durée totale de la séquence *et : euh :: /130/* car cette séquence sera complètement remplacée par le nouveau départ. Ce faisant, on a noté noter que la durée de ces sites mixtes de travail de formulation marqué est très souvent supérieure à une seconde et peut atteindre un maximum d'environ **3 secondes**.

6.4. Conclusions

En résumé, nos analyses concernant les allongements du corpus confirment ou mettent en évidence certaines régularités.

Les mots pleins sont très rarement allongés pour marquer un TdF : ce sont surtout les mots outils et les ligateurs qui portent cette marque (26 allongements de TdF sur des MP contre 258 sur des MO ou ligateurs, différence très significative rapportée au nombre total de MP / MO / ligateurs).

La proportion d'occurrences simples ou doubles est très forte pour les allongements : environ les deux tiers.

Nous n'avons décelé aucune corrélation entre la nature de la voyelle et la fréquence d'apparition du *euh* subséquent ni entre la durée de la voyelle (non allongée, allongée, très allongée) et la présence d'un tel *euh*. Cela nous incite à une grande prudence par rapport à la thèse qui tend à expliquer la présence du *euh* par une simple tendance vers une position *de repos*.

Les mots outils ou ligateurs type CVC ne sont quasiment jamais allongés ; en cas de travail de formulation marqué ils sont toujours suivis d'un *euh* ; dans ce cas, le *euh* semble être une variante combinatoire de l'allongement.

Les mots outils et les ligateurs de type CV peuvent être soit allongés, soit immédiatement suivis d'un *eah*, soit allongés et suivis d'un *eah*. Lorsqu'ils sont suivis d'un *eah*, dans tous les cas la voyelle du MO perd progressivement son timbre et « se transforme » en [ə]. Il est pratiquement toujours impossible de déceler une variation d'intensité ou de mélodie significative lors du passage entre la voyelle du MO et le *eah*.

Les MO situés en début de constituant, juste après une frontière, peuvent être parfois suivis d'un *eah*, mais sont le plus souvent allongés. Les ligateurs, en revanche, peuvent être très fréquemment allongés et/ou suivis d'un *eah*.

Les MO situés à l'intérieur d'un constituant sont très rarement allongés et suivis de *eah* (et d'ailleurs ils sont très rarement simplement suivis d'un *eah* dans cette position). Les cas les plus fréquents de marquage du TdF dans cette position correspondent à la configuration *MO allongé suivi ou non d'une p.sil. + continuation enchaînée sans rupture syntaxique*.

Les combinaisons *allongement + eah* ou *eah + allongement* sont très fréquentes (surtout la première) ; en revanche les cas où les deux marques sont séparées par une pause silencieuse sont très rares (*eah + p.sil. + allongement* ou *allongement + p.sil. + eah*). On trouve notamment ces dernières combinaisons à des moments difficiles où l'énoncé d'un locuteur est fortement riche en marques de TdF.

En cas d'autocorrection, la structure la plus courante (30 exemples) consiste à marquer par un allongement le MO qui fera l'objet d'une autocorrection immédiate ou la fin de la séquence qui sera immédiatement autocorrigée. Il est plus rare que l'allongement porte sur un mot placé à l'intérieur de la séquence qui sera abandonnée (5 exemples) et il est encore plus rare que l'allongement porte sur le début de la séquence d'autocorrection (1 seul exemple).

Plus de la moitié des allongements de notre corpus (soit 143 sur 258 pour les MO et ligateurs) permettent l'enchaînement de la suite avec la séquence précédant l'allongement, autrement dit ils n'introduisent aucune rupture de la construction syntaxique. Les configurations principales qui permettent l'enchaînement, en dehors de l'allongement simple parfaitement intégré dans la séquence sonore, sont les suivantes : *all.* + *eah* + *continuation enchaînée* et *all.* + *p.sil.* + *continuation enchaînée* .

7. La répétition, marque de travail de formulation

7.1. Caractéristiques générales des répétitions relevées dans notre corpus

7.1.1. Liste des exemples de notre corpus

Afin de simplifier les renvois aux exemples et compte tenu du nombre relativement réduit de répétitions par rapport aux marques étudiées aux chapitres précédents, nous avons préféré insérer au début de ce chapitre la liste de tous les exemples attestés dans notre corpus, dans leur contexte immédiat. Le rappel des exemples au cours de ce chapitre utilisera la numérotation ci-dessous qui va de 1 à 91 pour les répétitions de mots outils et de 1 à 19 pour les répétitions de mots pleins.

I) REPETITIONS DE MOTS OUTILS ET LIGATEURS

Article défini (parfois suivi d'un adjectif ou numéral)

- 1) alors il y a **le** : **le** papa et la maman qui arrivent ↗ /80/ (Boucle, ligne 54)
- 2) et ils l'emmenèrent dans le château ↗ du roi ↘ /20/ de ↗ l'empereur ↘ /220/ alors **le** /20/ **le** paon ↗ il était pas content ↗ /50/ (Tchao-mat, lignes 135-136)
- 3) alors euh :: /160/ après : ↗ euh : **la** :: /80/ **la** FEMME euh du cordonNIER : ↗ ↘ /30/ (Cordo, ligne 205)
- 4) et sa plume tomba vers l'ouest ↗ /100/ euh: **le**:: /50/ **le** :: **le** DEUXième enfant euh:: /80/ lança sa plume et elle tomba: /95/ à:: /40/ l'est ↗ /85/ (Père fils, ligne 229-230)
- 5) et ses frères aussi avaient DE BEAUX tapis : ↗ /70/ donc euh: **LE euh** : **le** PERE désesPERé dit ↗ que cette fois-ci il faLLAIT (Père fils, ligne 242)
- 6) elle passe la journée ↗ et le soir ↗ encore **les deux les deux** serviteurs reviennent ↗ pour la chercher : ↗ /30/ (Nain, ligne 331)
- 7) et euh : lorsque le :: lendemain **le** ::: /20/ **le** nain revient : ↗ /60/ elle <lui, 0> dit t'appellerais-tu :: Guillaume ↗ /55/ (Nain, ligne 381)
- 8) <ben, ah> là il y a pas de sens en fait ↗ c'est que : **le** :: **le** serviteur ↗ s'en va : dans : dans la forêt ↗ là où il habite euh : /110 (bruit)/ (Nain, lignes 396-397)
- 9) alors /50/ **le** /20/ **le** tonneau continua : à rouler /30/ il roula il roula le petit agneau dedans /60/ était mort ↗ de peur ↘ /140 (bruit)/ (Agneau-mat, ligne 632)
- 10) un cœur ↗ de singe ↗ /100/ et euh : alors ↗ euh : **le** : /80/ **le** tortue dit ↗ euh : /35/ euh dit ↗ euh où ce que je vais chercher ↗ euh ↘ un coeur de singe /40/ (Singe, ligne 694)

11)et : euh lui redonne ↗ /140/ et **la :: /50/ la** princesse ↗ est euh : : /30/ très contente ↗ /110/ (Roi-gren, ligne 946)

Article indéfini

- 12)alors c'est l'histoire ↗ de Tchao ↘ /40/ c'est **un : /45/ un** paysan ↗ il était euh : /55/ il travaillait beaucoup ↘ (Tchao-mat, ligne 113-114)
- 13)euh tu n'es pas digne d'avoir **un /20/ un** paon ↗ au ↘ssi joli que ça ↗ /30/ (Tchao-mat, ligne 132)
- 14)il se leva ↗ /80/ il vit ↗ **un : un** li ↗ving ↘ /150/ très beau ↘ /200/ (Tchao-mat, ligne 157-158)
- 15)euh : la femme du cordoNNIER : ↗ ↘ elle tricote **des :: /30/ des** vêtém /120/ /60 *§rires§§/ §parle plus fort§§* (Cordo, lignes 210-211)
- 16)ils Iraient chercher: euh :: ↘ /45/ **une euh : une** BAgue ↗ et: il fallait que cette bague soit la plus belle /80/ (Père fils, ligne 227-228)
- 17)il était une fois /25/ euh :: /20/ **un : un** singe ↗ /60/ qui s'ennuyait tout seul /20/ (Singe, lignes 658-659)
- 18)il était ↗ une fois ↗ euh :: /240 (bruit, voix)/ euh :: /30 *§voix§§/ un : un* roi : ↗ qui avait euh : trois filles ↗ /75/ (Roi-gren, lignes 819-820)
- 19)une sorc¹ euh :: ↗ ↘ /35/ **une euh une** grenouille ↗ euh : sort de la fontaine ↗ /160 (bruits)/ (Roi-gren, ligne 925)

Adjectif possessif

- 20)papa ours ↗ s'exclame ↗ euh : /70/ oh : ↗ **mon :: /35/ mon** café ↗ est trop chaud ↗ (Boucle, ligne 19)
- 21)à un moment ↗ il vient à l'idée ↗ que : **son /30/ son : son** ami ↗ /45/ alors ↗ il y va ↗ il lui demande euh /90/ euh : (Singe, lignes 695-969)

Pronom personnel sujet ou objet (ou suite pron. sujet + pron. obj)

- 22)alors elle va dans le salon : ↗ /100/ **elle euh :: /40/ elle** veut s'asseoir sur euh les fau ↘ sur un fauteuil ↗ /40/ (Boucle, ligne 33)
- 23)et la petite fille s'habille vite ↗ s'habille vite et puis **elle : /25/ elle** repart ↘ /420 (toux)/ (Boucle, ligne 59)
- 24)il fait /25/ ben OUI ↗ je vais en dess /20/ **il en /25/ il en** va il en dessine une /90/ (Tchao, ligne 102)
- 25)la :: /80/ la FEMME euh du cordoNNIER : ↗ ↘ /30/ **elle euh :: /20/ elle** dit à : son euh : /35/ mari euh : /40/ euh tu te rends compte ↗ (Cordo, lignes 205-206)
- 26)ils sont TOUT NUS ils ont pas de vêtements et tout ça serait bien ↗ si euh *§rire§§ on leur /125 §rires§§/ on leur* tricoterait des vêtements : ↗ (Cordo, lignes 207-208)
- 27)ils savaient pas quoi en faire alors ↘ euh : /90/ /20 *§chuchotement§§/ ils : les : /20§chuchotement§§/ ils : les* ont /80/ ils les ont MIS : ↗ (Cordo, lignes 215-216)
- 28)il descendit : ↗ et il vit un tapis rouge ↗ /65/ **il euh::: il** lonGEA le tapis rouge ↗ et:: ↘ /70/ il découvrit une euh:: ↘ /25/ pluSIEURS femmes ↗ /65/ (Père fils, ligne 233)

¹ Prononcé [sɔrs].

- 29) lorsque le roi entendit l'histoire ↗ **il euh il** demanda : à son serviteur ↗ d'aller chercher le vieil homme /150/ (Nain, ligne 289)
- 30) là **tu tu** fais parler les personnages là (Nain, prof, ligne 292)
- 31) et : il lui dit /30/ **le : le** la ramena ↗ chez elle /50/ et il lui dit :: ↗ ce soir ↗ je reviendrai te chercher : ↘ /160/ (Nain, ligne 329)
- 32) la ra : mènent /30/ <et, 0> **elle se elle se** remet à pleurer /60/ mais sou : dain ↗ /40/ (Nain, lignes 332-333)
- 33) euh :: un jour ↗ **il : il** rencontre un tortue /520/ et : euh : /580/ (Singe, 659-660)
- 34) et :: commence euh **il : /40/ il** dit ↗ euh moi je peux pas euh je veux pas nager ↗ euh <xx> euh /50/ (Singe, 699-700)
- 35) et : <euh, il> /50/ il dit ↗ euh : /30/ euh : **je /20/ euh : je** t'ai porté jusqu'à ici ↗ parce que :: ma femme est malade ↗ /20/ (Singe, ligne 703)
- 36) c'est une vraie ↗ coquine ↗ parce qu'**elle elle** mange plein de choses dans la maison elle mange <des, les> réveils : elle mange le téléphone /40/ (Autruche-mat, ligne 757)
- 37) un jour **elle euh :: ↘ elle** lance ↗ euh : la balle ↗ /105/ elle retombe ↗ à côté d'elle ↗ /30/ (Roi-gren, ligne 893)
- 38) *Elève* : **elle euh : /40/ elle /20/ elle** raconte ↗ euh : /160/ non /70/ euh <xx> je sais plus ↗ <rire> (Roigre, ligne 958)
- 39) le roi ↗ il demande à sa fille ↗ euh : : ce qui se passe ↗ /95/ la fille **lui : : lui :** explique ↗ /70/ et le roi ↗ lui dit ↗ ben : (Roi-gren, lignes 972-973)
- 40) euh dégoûtée ↗ euh et euh : /120/ elle euh : /50/ **se : /60/ se** met plus loin que la grenouille ↗ et : (Roi-gren, locutrice de Père fils, ligne 998)

Pronom relatif *qui*

- 41) alors elle prend celui du bébé ours ↗ **qui euh : qui** lui va ↗ à merveille ↗ /80/ (Boucle, ligne 31)
- 42) alors elle monte sur le lit du papa ↗ /90/ **qui : qui** est trop haut ↗ /30/ (Boucle, lg. 38)
- 43) il Etait une fois ↗ un petit agneau ↗ /120/ **qui euh : /35/ qui** GAMBAit : ↗ dans les bois /70/ (Agneau, lignes 472-473)

Adverbes d'intensité et de degré : -

Introducteurs de préambule (t'as)

- 44) il y a les trois ours qui reviennent ↗ et **tu as² /150 (toux)/ tu as³** le papa ours qui remar ↗ que que sa tasse a bougé : ↗ /50/ (Boucle, lignes 41-42)

Introducteurs de rhème : c'est

- 45) ta fille est capable de filer de l'or ↗ avec de la paille ↗ /170/ oui : ↗ **c'est : /25/ c'est** vrai : /65/ (Nain, ligne 295)
- 46) euh :: /40/ euh :: <xx> **c'est c'est** <j'ai, x> euh :: /30/ <envie de, xx> le roi grenouille ↗ je pense /25/ <euh, x> je ne sais pas comment il s'appelait (Roi-gren, lignes 811-812)

² Prononcé *t'as*.

³ Idem.

Auxiliaire du verbe :

47)et le nain↗ chante↗ euh : en : disant :↗ euh Oustroupista : Oustroupistache↗ **va :: va** gagner le bébé :↗ ou : euh : une phrase (Nain, ligne 398)

Prépositions (surtout de) ou relateurs :

- 48)(*rires*) essaie↗ **de de** : /25/ **de** le mettre avec une↗ toute↗ petite voix /550 *rires, bruits de voix*/ (Boucle, prof, lignes 45-46)
- 49)et il dessina la jolie femme euh↘ /20/ euh /160/ **comme**↘ <euh:, x> /60(**bruit**)/ **comme** vous voulez↘ <x> /70 (bruits de voix)/ comme celle que t'as dessinée↘ /60/ (Tchao-mat, lignes 172-173)
- 50)et IL a DIT à ses fils **que::** /55/ **que que** COmme il se faisait vieux↗ (Père fils, ligne 222)
- 51)alors euh : il a donné trois plumes **à :↘** à ses fils↗ /70/ ET : euh:: les fils deVAIENT la lancer :↗ (Père fils, ligne 226)
- 52) cet homme↗ avait l'habitude **de ::** /30/ **de** raconter↗ de : des choses qui étaient absolument↗ fausses↘ /50/ (Nain, 285-286)
- 53)est-il vrai :↗ que tu **que : que** ta fille est capable de filer de l'or↗ avec de la paille↗ /170/ (Nain, ligne 294)
- 54)et le roi :↗ lui a DIT : avant **de euh : : de** la laisser seule↗ /30/ il lui dit :↗ /105/ si tu arrives↗ encore une fois : (Nain, ligne 346)
- 55)alors le lutin :↗ un jour↗ apparaît↗ et lui demande euh : **de ::** /20/ **de** lui donner son enfant <car, comme> elle lui avait promis /150/ (Nain, ligne 355)
- 56)et : euh :: donc il le rapporte **à : à** la reine↗ en lui disant : /25/ euh : j'ai trouvé↗ le : prénom de :: /90/ (Nain, ligne 378)
- 57)euh : j'ai trouvé↗ le : prénom **de ::** /90/ **de ::** /25/ euh du nain donc euh : alors elle demande↗ il lui dit↗ /120 (bruit)/ (Nain, ligne 379)
- 58)<ben, ah> là il y a pas de sens en fait↗ c'est que : le :: le serviteur↗ s'en va : **dans :** **dans** la forêt↗ là où il habite euh : /110 (bruit)/ (Nain, lignes 396-397)
- 59)as-tu vu↗ un petit agneau↗ /105/ BIEN↗↘ gros↗↘ bien gras↗ que je veux : **que :** /20/ **que** je vais manger :↗ /25/ (Agneau-mat, ligne 639)
- 60)mais il commença **à** /30/ **à** courir <x> /20/ <x> /65/ après le loup le rattrapa /45/ (Agneau-mat, ligne 649)
- 61)elle demande↗ euh : /40/ euh : à : son mari↗ d'inviter le singe /65/ euh :: **chez :** **chez** elle↗ /70/ et elle lui dit que elle est malade↗ (Singe, ligne 667-668)
- 62)et qu'elle a <x> un médecin↘ et : /35/ et elle dit↗ que **si euh : si** <elle, il> veut la guérir↗ il faut que un cœur↗ de singe↘ /90/ (Singe, ligne 669)
- 63)la femme tortue elle est malade↗ /110/ euh : /45/ et elle a besoin d'un d'un cœur↗ de singe **pour pour** guérir↗ /150/ et ben /290/ (Singe, autre élève, ligne 681)
- 64)euh : il y va↗ <xx> il l'invite euh de venir **chez chez** lui↗ /40/ et :: commence euh il : /40/ (Singe, ligne 699)
- 65)mais l'autruche ne peut pas alors /50/ le garçon lui tape **sur euh : sur** <x> le dos↗ /60/ et elle le recrache /130/ (Autruche-mat, lignes 764-765)
- 66)euh : ch :: je peux↗ aller euh : chercher↗ ta boule euh /45/ **si euh** /105/ **si** tu es mon amie↗ /85/ (Roi-gren, lignes 927-928)

Ligateurs

- 67) ils la regardent ↗ /40/ étonnés : ↗ **et : euh :: /130/** et le papa réveille la petite fille ↗ /50/ (Boucle, ligne 56)
- 68) pour les petits lutins ↗ /80/ **et euh : et puis : /20/** les petits lutins ↗ une fois arrivés : ↗ euh :: /60/ (Cordo, lignes 213-214)
- 69) il s'enfonce DE plus en plus /40/ **MAIS : mais** il se rapproche de chez s : de chez sa grand-mère /70/ (Agneau, ligne 516)
- 70) il ne put pas ↗ r(e)faire demi-tour ↗ /40/ il sortit de son tonneau ↗ /130/ **et ::: /145/** et le loup le mangea /60/ (Agneau, ligne 561)
- 71) et qu'elle a <x> un médecin ↗ **et : /35/** et elle dit ↗ que si euh : si <elle, il> veut la guérir ↗ il faut que un cœur ↗ de singe ↗ /90/ (Singe, ligne 669)
- 72) et elle invente ↗ une histoire ↗ qu'elle est malade ↗ <h> /50/ **et : euh : /45/** et que le médecin ↗ lui a dit ↗ que si elle veut ↗ (Singe, lignes 691-692)
- 73) <mais, x> le singe lui dit ↗ /55/ **et : euh :: /50/** et il dit ↗ je peux te porter sur mon car cara pace ↗ /50/ (Singe, ligne 702)
- 74) euh il dit : <re/ non, xx> retourner ↗ /30/ pren ↗ dre /60/ euh le cœur /65/ et : ils vont ↗ **et : euh : /45/** et le singe ↗ euh : commence à grimper sur les arbres ↗ /45/ (Singe, lignes 708-709)
- 75) *Prof*: alors comment ↗ elle va chercher euh la boule /20/ *Elève* : **ben : ben** *Prof* : puis la grenouille ↗ (Roi-gren, lignes 935-936)

'Ne' de négation :

- 76) raconte ↗ -le ↗ /50/ **ne ne** le résume ↗ pas raconte-le ↗ /230/ (Singe, prof, ligne 676)

Bloc de mots-outils**prép. + art. (ou loc. prép.)**

- 77) donc c'est l'histOIRE **d'un:: /25/ d'un** père qui avait trois fils : ↗ /20/ (Père fils, ligne 221)
- 78) il s'enfonce DE plus en plus /40/ **MAIS : mais** il se rapproche **de chez s : de chez sa** grand-mère /70/ (Agneau, ligne 516)
- 79) la femme tortue elle est malade ↗ /110/ euh : /45/ et elle a besoin **d'un d'un** cœur ↗ de singe pour pour guérir ↗ /150/ et ben /290/ (Singe, autre élève, ligne 681)
- 80) c'est l'histoire **d'un /35/ d'un** garçon : ↗ qui euh que :: qui a beaucoup d'animaux qui est : <que, x> autruche ↗ <bruit> /120/ (Autruche, ligne 726)
- 81) et VUT : ↗ euh: le paon ↗ qu'il avait dessiné ↗ /55/ euh dans son jardin ↗ /25/ **en train de f/ euh en train de faire** euh: la roue ↗ /50/ enfin il montrait son plumage ↗ /100/ (Tchao, lignes 80-81)

conjonction + art. :

- 82) le vieil homme arriva au palais ↗ **et le :: /55/ et le : roi ↗** lui demanda : ↗ si le § (Nain, lignes 290-291)

pron. sujet + verbe auxiliaire

- 83) ils savaient pas quoi en faire alors ↗ euh : /90/ /20§*chuchotement*§§/ ils : les : /20§*chuchotement*§§/ **ils : les ont /80/ ils les ont** MIS : ↗ et a : près euh le cordonnier euh /200/ (Cordo, ligne 216)

- 84) elle fait **peut-il** /40/ **peut-il** y avoir un arrangement /60/ alors euh le lutin lui dit si tu arrives (Nain, lignes 359-360)
- 85) mais enfin bon il explique bien dans la chanson qu'en fait c'est son prénom et qu'il va il va gagner le pari et qu'il va avoir le bébé /50/ (Nain, lignes 400-401)
- 86) et : euh finalement <elle a, xx> elle quand il va revenir **elle va elle va** demander euh ce prénom /65/ (Nain, ligne 403)
- 87) enfin il dit /25/ moi j'ai pas : le cœur <xx> **j'ai j'ai** laissé euh : /50/ euh chez moi chez <je, x> les singes ne portent pas : le : cœur euh : /40/ (Singe, ligne 706)
- 88) le garçon n'est pas content alors euh il décide de ne plus jamais le : /30/ **la faire la faire** sortir et elle <lui, 0> promet qu'elle ne fera rien /85/ (Autruche, ligne 733)

prép. + pronom :

- 89) alors les enfants euh : lui disent <bruit> **de la de la** recracher parce que ce n'est pas bien d'avalier une maîtresse <bruit> /490 rires/ (Autruche-mat, ligne 785)

verbe être MO :

- 90) moi : mon thé : est trop froid /30/ **EST trop est trop** chaud aussi /40/ (Boucle, lignes 20-21)
- 91) alors euh le deuxième soir **elle était : euh : /110/ elle était** désespérée : et euh : elle envoya son serviteur /60/ (Nain, ligne 365)

II) REPETITIONS DE MOTS PLEINS

Syntagmes (ou débuts de syntagmes)

SV :

- 1) mais euh : le paon euh : **il était : m :** /20/ **il était mécontent** /30/ (Tchao, lignes 85-86)
- 2) **il était une /20/ il était une** fois l'histoire d'un homme très pauvre qui avait une très belle fille /35/ (Nain, ligne 280)
- 3) alors euh demain **je viendrai faire cher je viendrai faire chercher** ta fille /40/ pour qu'elle me file euh : : de l'or avec de la paille /55/ (Nain, ligne 296)
- 4) ben elle garde son bébé : ils vécurent tous heureux : et **n'entendi/ /30/ n'entendirent plus jamais** parler du nain /130/ (Nain, lignes 388-389)
- 5) un cœur de singe /100/ et euh : alors euh : le : /80/ le tortue **dit euh : /35/ euh dit euh** où ce que je vais chercher euh un cœur de singe /40/ (Singe, ligne 694)
- 6) et euh : **il attache <pires> /20/ il attache** l'autruche à un arbre /70/ *pires ?* <excusez, x> /140(bruit)/ (Autruche, lignes 739-740)
- 7) il y avait une : fontaine /30/ et un arbre /20/ et euh : l'aînée **aimait /25/ aimait bien** jouer euh : /60/ avec euh : : /25/ s : a : : boule euh : : (Roi-gren, ligne 829)
- 8) et le roi lui dit ben : ouvre la porte euh : **tu lui as promis euh : : /130/ tu lui as promis** de manger avec elle et tout ça /75/ (Roi-gren, lignes 973-974)
- 9) *Autre élève* : **il sait pas : /20/ il sait pas** ce que : ce qu'il va dire comment ça se /30/ <xx> (Roi-gren, autre élève, ligne 1052)

SN :

- 10) dans une petite maison : ↗ /100/ (h inspir)/ euh :: dans les bois ↗ /50/ ts /60/ **une famille ours euh /330 (toux)/ une famille ours ↗ euh :: très heureuse /70 (toux)/** (Boucle, ligne 4)
- 11) elle tricote des :: /30/ **des vêtém** /120/ /60/ §rires§§/ §parle plus fort§§ **des vêteMENTS** ↗ (Cordo, lignes 210-212)
- 12) le lutin avait disparu : ↗ /20/ et :: /30/ **un peu plus tard dans la matinée** ↗ /170/ **un peu plus tard ↗ dans la matinée ↗** les : serviteurs du roi ↗ arrivèrent /60/ avec le roi /40/ (Nain, lignes 327-328)
- 13) et euh : elle envoya son serviteur ↗ /60/ sui ↗ vre **le petit : euh :: le petit** lutin ↘ /75/ et : euh : le petit lutin ↗ le soir ↗ (Nain, ligne 366)
- 14) et le nain ↗ chante ↗ euh : en : disant : ↗ euh **Oustroupista : Oustroupistache** ↗ va :: va gagner le bébé : ↗ ou : euh : une phrase (Nain, ligne 398)
- 15) elle dit QUI ↗ veut ↘ couper **le grain le grain** : /40/ l'épi de blé /45/ elle dit ↘ /20/ (Poule, ligne 451)
- 16) hein ↗ /30/ la voix du renard ↗ et puis la **voix : voix** de l'a : ↗ gneau : /45/ qui essaie de convaincre le : renard ↗ (Agneau, prof, 497)
- 17) le renard ↗ lui dit ↘ /105/ oh : ↗ **pet euh : petit** tonneau : /30/ as-tu vu ↗ un agneau ↗ /20/ bien rond ↗ et bien gras ↗ /90/ (Agneau, 551-552)
- 18) <mais, x> le singe lui dit ↗ /55/ et : euh :: /50/ et il dit ↗ je peux te porter sur mon **car cara** pace ↗ /50/ (Singe, ligne 702)
- 19) et : euh **de cette fon** /25/ **de cette ↗ fontaine** ↗ une euh :: §grenouille ↗ §§ (Roi-gren, lignes 897-898)

7.1.2. Terminologie

Par définition nous considérerons que toute répétition forme un bloc dans la parole qui comporte au minimum deux éléments : un premier élément que nous appellerons le « *répétable* » et un deuxième élément, identique au premier, que nous appellerons le « *répété* ». Il va de soi qu'en théorie toute unité produite dans la parole est en principe un *répétable* et ce n'est que la présence d'un *répété* immédiatement après qui fait que ce *répétable* va entrer effectivement dans la composition d'un bloc que nous appelons *a posteriori* une « répétition ». Nous constatons qu'il peut arriver dans la parole qu'un *répétable* soit répété deux, voire trois fois : nous parlerons dans ce cas de *répétés* multiples. Le terme de « répétition » désignera toujours l'intégralité du bloc formé par la *répétable* suivi de tous ses *répétés* qui peuvent éventuellement être séparés par d'autres marques de TdF (comme par exemple une pause silencieuse ou un *euh* qui peuvent s'insérer à l'intérieur du bloc désigné par « répétition »).

7.1.3. Classes morphologiques des mots répétés

Le premier classement des répétitions (voir 7.1.1. présentation de la liste des exemples) en fonction de la nature du *répété* permet dès le premier abord une remarque importante : si on met de côté les ligateurs, alors les répétitions de MO sont plus de quatre fois plus nombreuses que les répétitions de MP ou débuts de MP. Cette remarque nous incite à penser que les répétitions de MO en français oral ont un caractère systématique, alors que les répétitions de MP ou débuts de MP ont un caractère plutôt accidentel. C'est la raison pour laquelle, comme pour les allongements vocaliques, nous allons systématiquement distinguer dans nos comptages ces deux catégories de répétitions.

Nous avons adopté le même critère de classement des unités selon les groupes MP / MO / *lig.* (cf. chapitre 5). Le tableau suivant présente les fréquences relatives des unités faisant l'objet d'une répétition rapportées à la totalité des occ. de chaque type d'unité dans notre corpus :

	% MO	% MP	% ligateurs
Unités répétées	2,94%	0,56	1,43

Tableau des fréquences relatives des unités faisant l'objet d'une répétition marque de TdF

On remarque qu'il arrive deux fois plus souvent qu'un MO soit répété par rapport à un ligateur et presque six fois plus souvent par rapport à un MP. Contrairement à ce que nous avons pu observer pour l'allongement et le *eah*, la répétition ne touche pas particulièrement les ligateurs ; dans notre corpus, ces derniers ont un comportement plus proche de celui des MO que de celui des MP, mais les données sont très peu nombreuses (9 ligateurs répétés au total).

Afin de faciliter la comparaison avec les résultats de Morel et Danon-Boileau (1998, p. 84) nous avons regroupé les classes de MO selon le tableau donné par ces deux auteurs, en fonction de l'appartenance du MO répété. Le tableau ci-

dessous reprend le nombre d'occurrences relevées pour chacune des classes de *répétées* attestées dans notre corpus :

Tableau des classes de MO ou lig. répétés dans notre corpus :

classe	nombre d'occurrences	classe	nombre d'occurrences
pron. pers. clitique (sujet ou objet)	19	adj. possessif	2
article (déf. ou indéf.)	19	pron. relatif	3
conjonctions ou ligateurs	15	introduceur de rhème (<i>c'est</i>)	2
prépositions	13 ⁴	introduceur de préambule (<i>t'as</i>)	1
prép. + article (ou loc.prép)	5	v. auxiliaire	1
prép. + pronom	1	négation <i>ne</i>	1
conjonc. + article	1	adv. d'intensité ou degré	1 ⁵
pron. + v. auxiliaire	6	TOTAL	11
TOTAL	79		

La liste des classes attestées dans notre corpus est pratiquement identique à celle donnée par les deux auteurs susmentionnés, ce qui va dans le sens de notre hypothèse sur le caractère systématique des répétitions. Nous avons simplement noté une différences minime : notre corpus contient deux nouvelles classes, qui ne comportent néanmoins qu'un seul exemple chacune. Il s'agit de la répétition de la négation « *ne* » (ex. 76) et de celle de l'introduceur de préambule (ex. 44).

Notre relevé ressemble également à celui donné par Blanche-Benveniste (1987, p.133) qui cite une étude de C. Jeanjean de 1984. Dans son relevé, 97% des occurrences représentent exclusivement, dans l'ordre, des pronoms clitiques sujets, des prépositions, des articles et des conjonctions⁶. L'ordre de fréquence que nous trouvons n'est pas exactement le même dans notre corpus (notamment

⁴ Dont 6 correspondent à la construction *prép. + Vinfinitif* et 7 à la construction *prép + SN*.

⁵ Précédé par le verbe *être* copulatif (*est trop est trop chaud*).

les conjonctions sont un peu mieux représentées que dans son relevé, certainement à cause du fait qu'il s'agit de récits, et on ne constate pas d'écart entre les articles et les pronoms) mais nous retrouvons bien exactement ces mêmes catégories dans la colonne de gauche de notre tableau, qui concerne les classes les plus fréquentes. Blanche-Benveniste ne mentionne pas explicitement dans son relevé la possibilité de combinaison de MO *répétables* mais en regardant les exemples qu'elle étudie, ce phénomène est visiblement présent : nous relevons par exemple un bloc pronom + verbe auxiliaire *il s'est s'est même engagé à dix-sept ans*, idem, p.133.

Dans leur étude de 1975 Grosjean et Deschamps donnaient également un bref aperçu de la nature morphologique des unités répétées. Leurs fréquences absolues sont très ressemblantes aux nôtres : ils relèvent 70% de *mots grammaticaux ou groupes de mots grammaticaux*, environ 3,7% de *mots lexicaux* et environ 23% de *syntagmes ou phrases contenant des mots lexicaux*. A l'intérieur des MO les auteurs ne précisent pas les pourcentages des unités les plus fréquentes mais ils en donnent la liste, dans l'ordre : « *le/la/les, de, je, des, un, et, à, il(s)* », (1975, p.179). La liste des items donnés présente l'inconvénient qu'on ne peut pas savoir s'il s'agit par exemple de *le/la/les* articles et pronoms, ou seulement de *le/la/les* articles (même type d'ambiguïté pour *de* et pour *des*). Quoi qu'il en soit, on remarque qu'on retrouve dans cette liste de *répétés* très fréquents toujours les mêmes catégories que dans notre corpus et dans les corpus étudiés par C. Jeanjean : à savoir des articles, des prépositions, des pronoms et une conjonction.

Nous remarquons également que la conjonction *et* est placée plutôt vers la fin de la liste de Grosjean et Deschamps pour les répétitions, alors qu'elle était placée en toute première position dans les décomptes des mêmes auteurs concernant les

⁶ « C. Jeanjean (1984) [...] trouvait les répartitions suivantes : 50% pour les pronoms clitiques sujets, 23% pour les prépositions, 17% pour les articles et 7% pour les conjonctions ». (cf. Blanche-Benveniste, 1987, p.133).

MO le plus fréquemment allongés (voir 1975, p.178). Ce résultat est également à rapprocher du nôtre car nous avons observé que les conjonctions et *ligateurs* étaient plus fréquemment allongés ou suivis d'un *euh* que répétés. En effet, comme le remarquent très justement ces deux auteurs (1975, pp.178-179), même si les MO *allongés* et les MO *répétés* appartiennent visiblement aux mêmes classes morphologiques, il apparaît que l'ordre de fréquence absolue de ces différentes catégories n'est pas le même à l'intérieur des répétitions par rapport aux allongements. Notamment en ce qui concerne les conjonctions et les pronoms nous avons remarqué que :

- ❶ les conjonctions occupent une place particulièrement privilégiée pour les allongements de MO (les deux conjonctions *et*⁷ et *que* représentent à elles seules environ 37% des occurrences de MO ou ligateurs allongés dans notre corpus et environ 34% dans les corpus étudiés par Grosjean et Deschamps) alors que les pronoms (tous confondus) y occupent une place beaucoup plus modeste, et
- ❷ les pronoms occupent une place très privilégiée pour les répétitions de MO alors que les conjonctions y occupent une place bien moins importante (ceci est flagrant dans le relevé donné par C. Jeanjean ; dans notre relevé l'écart est moins flagrant mais va toujours dans le même sens ; dans celui de Grosjean et Deschamps nous relevons trois pronoms dans la liste qu'ils donnent (*je, il et ils*) et une seule conjonction *et*.

Ces conclusions doivent être fortement nuancées si l'on prend en compte les fréquences relatives, car toutes les catégories, sans exception, sont plus souvent touchées par l'allongement marque de TdF que par la répétition... Il est difficile de tirer des conclusions générales et de savoir quelle est l'importance de la variation inter-individuelle à ce sujet. A titre d'exemple, il est intéressant de noter que Grosjean et Deschamps constatent que les pronoms *il* et *ils* ne figurent pas du tout dans leur liste de MO allongés alors qu'ils figurent dans celle des MO

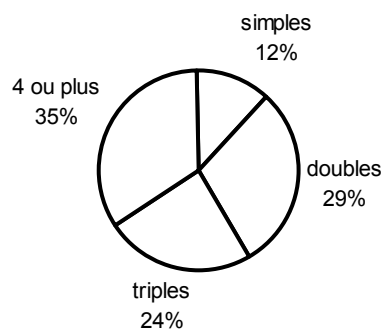
⁷ Les emplois comme simples conjonction de coordination et les emplois comme ligateurs sont confondus dans ce décompte.

répétés. Les auteurs mettent en relation ce constat avec les résultats obtenus pour l'anglais qui font ressortir une particularité portant sur deux autres pronoms personnels : *I* et *we* sont fréquemment répétés mais ne sont pas allongés. Nous signalons néanmoins que notre corpus contient quelques exemples de *il* allongés (prononcés [i]). Seule l'étude d'un grand nombre d'enregistrements représentatifs pourrait distinguer les observations significatives des effets de corpus.

7.1.4. Fréquences de combinaison de la répétition de MO ou lig. avec d'autres marques

Du point de vue de la combinatoire des répétitions de MO ou ligateurs avec les autres marques de TdF nous avons trouvé 41% d'occurrences simples ou doubles et 59% de combinaisons triples, quadruples ou plus, correspondant à ce que nous appelons de véritables marques mixtes de TdF. La fréquence de ces combinaisons est représentée par le graphique suivant (en pourcentages et en nombre réel d'occurrences). Les exemples 46 et 87 n'ont pas été comptabilisés dans ce cas en raison du caractère inaudible de la séquence précédant immédiatement la répétition qui rendait impossible leur catégorisation.

Répétitions de MO ou lig. (associées ou non à d'autres marques)



Simple = elle n'est associée à aucune autre marque (11 occurrences)

Double = elle est associée à la p.sil. ou à une autre marque de TdF (26 occ.)

Triple = elle est associée à la p.sil. et à une autre marque de TdF ou bien à deux autres marques de TdF (21 occ.)

4 ou plus = elle est associée à une, deux ou plusieurs autres marques dont au moins une p.sil. (29 occ.) ou bien à trois autres marques de TdF sans p.sil. (très rare : 2 occ.)

En comparaison avec les *eah* et les allongements, les répétitions de MO présentent le plus petit pourcentage d'occurrences simples (12%). Cela veut dire que si l'on tient compte de la totalité de notre corpus, il est très rare que la répétition soit utilisée toute seule pour marquer le TdF, et il est beaucoup plus fréquent qu'elle rentre dans la composition d'une marque mixte. Nous rappelons que Fagyal (1996) trouvait que la répétition apparaissait plus souvent que le *eah* et les allongements accompagnée de deux ou plusieurs autres marques ; Grosjean et Deschamps (1975) notaient que 49% des répétitions sont précédées par une autre *pause* (cf. leur terminologie). Nos résultats ne contredisent pas ces remarques.

En regardant de plus près, il apparaît que les 11 occurrences de répétitions simples de MO se répartissent chez seulement cinq locuteurs, à savoir : quatre exemples chez la locutrice de *Nain*, deux chez un *Autre élève* qui intervient brièvement dans l'échantillon *Singe*, deux chez l'enseignante, deux chez la locutrice de *Autruche-mat*, et un chez la locutrice de *Singe*. Le fait notamment que *l'Autre élève* qui intervient dans *Singe* et l'enseignante figurent dans cette liste, alors qu'ils ont un temps de parole très court, nous incite à penser que la fréquence des répétitions simples comme marque de TdF peut varier beaucoup d'un locuteur à un autre. Il faudrait par conséquent étudier sa fréquence dans la parole d'un très grand nombre de locuteurs afin de pouvoir formuler une hypothèse générale pour le français parlé.

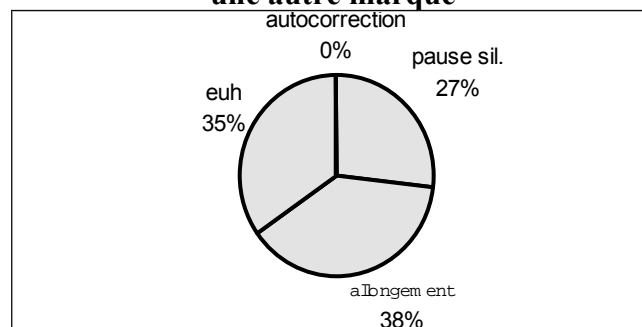
Nous avons en revanche trouvé dans notre corpus un nombre relativement important de combinaisons doubles entre la répétition de MO et une autre marque. Nous avons voulu les classer en fonction de la nature de cette deuxième marque et en fonction de sa position avant le terme *répétable*, entre le *répétable* et le *répété* ou après le *répété*. Pour simplifier la notation, nous noterons par **MO1** la première occurrence du MO répétable et par **MO2** l'occurrence du même MO répété.

Nous n'avons trouvé aucune combinaison double dans laquelle la répétition de MO (dans son ensemble) soit précédée ou suivie par une autre marque : en effet, dans toutes les combinaisons doubles attestées la marque qui se combine avec la répétition est placée entre MO1 et MO2 — qu'il s'agisse du *euh*, de la pause silencieuse ou de l'allongement du MO1.

Cela n'a rien d'étonnant pour la position après la répétition : cette position est toujours occupée par un mot plein. Il y a très peu d'exceptions à cette règle et il s'agit toujours d'autocorrections assez complexes comme l'exemple 57, où la répétition se trouve à l'intérieur d'une marque mixte de TdF et elle est suivie par une p.sil., un *euh* et ensuite une autocorrection du MO2 — *de* corrigé en *du* — qui, lui, est suivi par le MP cible. En revanche, nous aurions attendu que la position avant le *répétable* puisse être occupée par une autre marque qui précéderait ainsi la répétition. Or, il apparaît que dans notre corpus il n'y a aucune combinaison double de ce type, tous les exemples attestés dans lesquels la répétition est précédée par une autre marque font partie de marques mixtes.

A l'intérieur des combinaisons doubles attestées pour les répétitions de MO, les pourcentages de chaque combinaison sont reportés sur le graphique ci-dessous :

Détail des combinaisons doubles entre la répétition et une autre marque



- pause sil.** = séquences de type *MO /p.sil./ MO* (7 occurrences)
euh = séquences de type *MO euh MO* (9 occurrences)
allongement = séquences de type *MO-allongé MO* (10 occurrences)
autocorrection = séquences théoriques de type *MO MO' MO'* ou *MO MO MO'* (aucune occurrence)

Nous pouvons noter une répartition assez égale des combinaisons de la répétition de MO avec le *eah*, la p.sil. et l'allongement du MO1, avec néanmoins une légère préférence pour la combinaison avec l'allongement (nous y reviendrons) ainsi que l'absence totale de combinaisons avec l'autocorrection. Concernant cette dernière, il se trouve que toutes les combinaisons de la répétition avec l'autocorrection font partie de marques de TdF très complexes comportant des combinaisons de 4 ou plusieurs phénomènes ; ces combinaisons occasionnent toujours une rupture importante de l'énoncé.

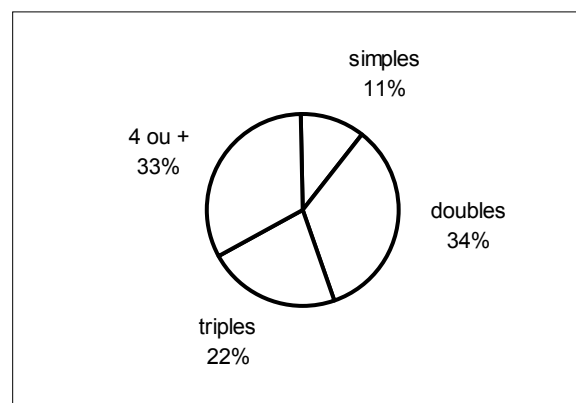
Nous présenterons séparément dans ce chapitre les diverses combinaisons incluant une répétition dans le cadre des marques complexes de TdF.

7.1.5. Fréquences de combinaison de la répétition de MP avec d'autres marques

Nous avons classées les répétitions de mots pleins surtout en fonction de la nature nominale ou verbale du syntagme répété (nous avons inclus dans la classe nominale le syntagme mixte (Sadv. + SPrép. nominal) *un peu plus tard dans la matinée*, ex. 12) mais dans nos comptages nous avons également opéré une distinction entre les répétitions de MP entiers et les répétitions de MP tronqués (lorsque la première occurrence correspond au début du mot plein). Par ailleurs, nous avons transcrit dans notre liste la répétition du syntagme nominal *une famille ours*, ex. 10, mais celle-ci n'a pas été comptabilisée par la suite car la pause silencieuse qui sépare le *répétable* du *répété* dépasse largement la durée de 2 secondes et nous ne pouvons par conséquent pas considérer que cela forme un ensemble. Toujours dans la liste des répétitions de MP, nous avons transcrit un exemple difficile à classer : il s'agit de l'exemple 7 (*aimait /25/ aimait bien ↗*) qui, en raison du sens différent du syntagme *aimait bien* par rapport à *aimait*, ne nous permet pas de savoir s'il s'agit d'une répétition du début du syntagme (de type *de cette fon /25/ de cette fontaine*) ou bien d'une autocorrection immédiate (de type *le château du roi /20/ de l'empereur*).

Pour les répétitions de MP, le graphique ci-dessous représentant la fréquence des occurrences simples et des combinaisons doubles, triples ou plus complexes ressemble beaucoup au schéma obtenu pour les répétitions de MO. Le nombre réduit d'exemples pour les mots pleins ne nous permet cependant pas de formuler d'hypothèses générales à ce sujet, ni de détailler les différentes combinaisons doubles.

Répétitions de mots pleins associés ou non à d'autres marques



Simples = 2 occurrences
Doubles = 6 occurrences
Triples = 4 occurrences
4 ou plus = 6 occurrences

La fréquence des répétitions simples est tout aussi basse que pour les MO.

7.2. Caractéristiques des occurrences simples

Sur la base des résultats obtenus, mais aussi après consultation de certains autres corpus d'étudiants de Paris III, la répétition réellement simple correspondant à une unité *répétable* qui est simplement *répétée* à l'identique, sans allongement du répétable, sans pause entre les deux, etc. semble être assez rare. Comme nous l'avons précisé, il n'est pas impossible qu'il existe des différences assez marquées entre les locuteurs à cet égard.

En fait, la plupart des répétitions se combinent au moins avec l’allongement du *répétable* (53,93%, voir *infra* le sous-chapitre sur la combinaison avec l’allongement), surtout pour les répétitions de MO ou de ligateurs.

En sélectionnant les 13 exemples de répétitions simples de notre corpus (c’est-à-dire les exemples 6, 30, 32, 36, 63, 64, 76, 79, 85, 86, 89 pour les MO et les exemples 3 et 18 pour les MP) nous constatons qu’ils confirment totalement les hypothèses que Morel et Danon-Boileau (1998) formulent pour les reduplications de MO en général, sans distinction du fait qu’elles soient accompagnées ou non d’une p.sil., d’un allongement, etc. Selon leurs hypothèses, le premier MO produit est « de type automatique », conditionné par la structure syntaxique, et

« la seconde occurrence du mot-outil à l’initiale du syntagme confirme la classe et la fonction syntaxique de l’ensemble. Dans la reduplication simple, l’énoncé du mot ou du groupe syntagmatique qui suit se fait en effet d’un seul bloc, sans hésitation et sans raturage, comme si la difficulté se trouvait d’un seul coup résolue. » (p. 86).

Nous avons testé sur notre corpus l’hypothèse selon laquelle le bloc suivant la répétition simple et allant jusqu’à la première p.sil. structurante serait produit sans aucune autre marque de TdF. Le résultat pour les 13 répétitions réellement simples est concluant : toutes répondent à ce critère, soit **100%**. Nous avons simplement relevé la présence d’un *eah* d’appui dans le bloc suivant la répétition de l’exemple 86.

En revanche, pour les répétitions en combinaison double avec la p.sil., le *eah* ou l’allongement du répétable, le résultat obtenu n’est plus du tout le même : seulement 15 exemples sur 26 (soit **57,69%**) répondent à ce critère pour les MO et 2 exemples sur 6 pour les MP. En particulier, les combinaisons doubles avec l’allongement du MO1, qui sont explicitement considérées par les auteurs susmentionnés comme ayant un fonctionnement identique aux répétitions simples, présentent en fait un pourcentage pratiquement identique à la moyenne

des répétitions en combinaison double (6 exemples sur 10^8 répondent au critère choisi, soit **60%**).

Pour ce qui est des répétitions en combinaison triple, quadruple ou plus, formant des marques mixtes de TdF, cette hypothèse se vérifie encore moins, car 25 exemples sur 51 (soit 49%) pour les MO et 4 exemples sur 10 (40%) pour les MP répondent au critère d'absence de toute autre marque de TdF entre la fin de la marque mixte et la prochaine p.sil. structurante.

Pour mesurer la durée des répétitions simples, nous avons appelé SEQUENCE I le répétable et SEQUENCE II toute la période qui commence à la fin du répétable et qui va jusqu'à la fin du répété ; la plage de variation des durées de ces deux séquences a été reportée dans le tableau suivant :

	SEQUENCE I		SEQUENCE II	
	durée max.	durée min.	durée min.	durée max.
Rép. simple MO ou bloc de MO	[35cs ←•	[10cs ←•	•→10cs]	•→55cs]
Rép simple MP	[110cs ←•	?	?	•→110cs]

Les données montrent que les répétitions simples de MO, qui sont les plus fréquentes, sont extrêmement brèves (la plus longue, considérée globalement, correspondant à la répétition du bloc *les deux*, n'excède pas 90cs au total). Pour les répétitions de MP la durée globale peut être plus longue mais nous rappelons que notre corpus ne contient que 2 exemples de ce type.

A la lumière de ces données, nous pensons pouvoir formuler l'hypothèse que les répétitions simples de MO ont un fonctionnement particulier, distinct de celui des répétitions en combinaison avec d'autres marques. Leur fonctionnement correspond à celui décrit par Morel et Danon-Boileau (cf. *supra*) surtout en ce

⁸ L'exemple 75 est inclassable à cause de l'intervention de l'enseignante.

qui concerne leur caractère « automatique ». Nous pensons que les répétitions simples correspondent plutôt à un simple retard articulatoire de la production vocale par rapport à la programmation des unités et non pas à une quelconque recherche de formulation de la part du locuteur.

7.3. Caractéristiques des combinaisons de la répétition avec les autres marques

En utilisant le même partage de la répétition en deux séquences comme pour les occurrences simples, nous avons reporté dans le tableau suivant les durées maximum de ces deux séquences lorsqu'elles sont séparées par une p.sil., un *eah* ou un allongement. La première séquence comprend le répétable et son éventuel allongement ou *eah* subséquent et la deuxième séquence comprend toute la période qui va de la fin de cette première séquence jusqu'à la fin du répété (elle comprend généralement une p.sil.). Le tableau concerne uniquement les répétitions de MO, blocs de MO ou ligateurs.

	SEQUENCE I durée max.	SEQUENCE II durée max.
MO1 p.sil.	[50cs ← ●	● → 75cs] ⁹
MO1 allongé	[100cs ← ●	● → 160cs]
MO1 <i>eah</i>	[110cs ← ●	● → 160cs]

Ce tableau confirme les tendances déjà constatées aux chapitres précédents : la présence d'un *eah* ou d'un allongement permet d'introduire des marques mixtes de TdF qui peuvent approcher globalement les 3 secondes. En revanche, la répétition simple ou uniquement combinée à la p.sil. ne peut atteindre que des durées bien inférieures (les exemples les plus longs avec une p.sil. dépassent de peu 1 seconde). Par ailleurs, nous avons déjà vu au chapitre 4 que les p.sil. uniquement combinées avec la répétition sont toujours significativement plus brèves que les p.sil. combinées avec le *eah*. Même si nous n'avons pas pu le

mettre statistiquement en évidence, nous pensons que les combinaisons avec l'allongement ont un comportement plus proche de celles avec le *euh*. La répétition simple ne fonctionne pas, selon nous, comme les autres marques de TdF, elle serait plutôt un cas extrêmement *léger* de bégaiement¹⁰. En revanche, dès qu'elle est accompagnée par un allongement de MO ou un *euh* elle se rapproche du fonctionnement des autres marques de TdF.

Ces remarques nous incitent à suivre Morel et Danon-Boileau (1998) dans leur hypothèse selon laquelle la répétition servirait essentiellement à la gestion à très court terme de la production de l'énoncé et témoignerait en particulier du cheminement du travail d'« élaboration syntaxique » (p. 86).

7.3.1. Un cas particulier : les *répétés* multiples d'un mot outil

Le cas des *répétés* multiples d'un MO *répétable* (généralement deux ou trois fois, mais parfois plus) sont rarement mentionnés en tant que tels par les chercheurs. Nous avons trouvé quelques exemples étudiés dans Blanche-Benveniste (1987) du point de vue syntaxique mais aucune différence n'est faite entre les répétitions à un *répété* et celles à deux ou plusieurs *répétés*. L'auteur mentionne néanmoins le fait que ces répétitions passent généralement inaperçues par les auditeurs et que, même si on attire l'attention des auditeurs sur ce phénomène, il leur est généralement impossible de compter les *répétés*. Blanche-Benveniste analyse entre autres deux exemples de *répétés* multiples où le locuteur insère une « évaluation explicite » de sa recherche de mot (ex. *que je fasse les les oui les*

⁹ Il existe deux exemples où la p.sil. est beaucoup plus longue (les ex. 26 et 44) mais dans les deux cas il y a une cause extralinguistique (rires de l'auditeur, toux de la locutrice).

¹⁰ Selon M. Faure (1980), il n'y aurait aucune différence entre les *hésitations* des sujets normaux et les *hésitations ou bégaiements* des sujets atteints de troubles du langage si ce n'est une différence de **fréquence**. En revanche, selon B. Zellner, même si la plupart des chercheurs-thérapeutes partagent l'opinion que pour aller du normal au pathologique il existe une échelle continue, le critère de la fréquence n'est pas fiable pour établir une limite ; selon B. Zellner, la principale différence entre les *répétitions* normales et celles des sujets bègues réside essentiellement dans le pourcentage de mots pleins et mots outils concernés et dans la production de syllabes « disloquées » qui est pratiquement absente chez les non bègues. (Zellner, 1992 et communication personnelle).

amortisseurs ou bien *pour individualiser le le le oui l'enseignement*, p.146, 1987).

Dans leur ouvrage de 1998, Morel et Danon-Boileau font l'hypothèse originale selon laquelle les répétitions « multiples » forment une sous-classe à part à l'intérieur des répétitions. Les auteurs considèrent que ces répétitions se différencient de la simple reduplication d'un mot outil et qu'elles seraient caractéristiques d'un type particulier de « recherche infructueuse » :

« La répétition multiple et sans pause du mot outil semble relever d'une gestion à très court terme de la formulation. Elle aboutit toujours à l'énoncé d'un mot. Mais, dans la majorité des cas, la recherche du mot approprié se révèle infructueuse. On constate alors que, faute d'avoir trouvé le mot qui lui servirait à circonscrire le référent, l'énonciateur se rabat sur le terme générique, ou un mot banal, qui ne retient que le sème minimal de la catégorie (« type » ou « mec » pour désigner un humain, « faire » pour une activité). La suite du discours est alors destinée à restreindre cette extension par l'ajout de nouvelles qualifications. » (1998, p. 85)

La remarque qui nous semble la plus importante concerne le type de recherche recouvert par cette catégorie de répétitions : à partir d'un référent précis et généralement attendu par le coénonciateur il s'agit de trouver très rapidement, en contexte, un signe linguistique qui puisse désigner le référent ; la contrainte de la durée fait que le locuteur se rabat très rapidement vers un terme générique, quitte à restreindre sa portée par la suite si celui-ci est trop ambigu.

Les exemples relevés dans notre corpus semblent confirmer qu'il s'agit à chaque fois non pas d'une recherche précise portant sur un lexème précis et dans un contexte syntaxique contraignant mais bien d'une recherche à partir du référent et portant sur un lexème quelconque, le but étant de trouver un quelconque lexème capable de « circonscrire le référent ». Les termes suivant ce type de répétitions multiples pourraient effectivement être considérés comme *banals* (bien que cette notion soit relativement floue, il serait à notre avis plus précis de parler de mots assez fortement prédictibles en contexte). Nous avons également trouvé un

exemple où le terme générique employé (« *mettre* », exemple 48) est suivi par une qualification précise qui « restreint » effectivement son sens.

Si l'on reprend brièvement les exemples relevés dans notre corpus,

- *eah: le:: /50/ le :: le DEUxième enfant euh::* (Père fils, exemple 4)
- *que : son /30/ son : son ami ↗* (Singe, exemple 21)
- *elle euh : /40/ elle /20/ elle raconte ↗ euh :* (Roi-gren, exemple 38)
- *essaie ↗ de de : /25/ de le mettre avec une ↗ toute ↗ petite voix* (Boucle, prof, exemple 48)
- *que::: /55/ que que COMme il se faisait vieux ↗* (Père fils, exemple 50)

on constate qu'ils vérifient en partie les hypothèses de Morel et Danon-Boileau en ce sens que :

1) les mots cibles sont soit génériques (*mettre, enfant, raconte*), soit ils ont déjà été prononcés par le locuteur dans les énoncés précédents et ne constituent pas une nouveauté lexicale (*ami, comme il se faisait vieux*).

2) les référents sont difficiles à « circonscrire » mais semblent bien présents à l'esprit des locuteurs :

- le « *deuxième enfant* » correspond à un des trois fils précédemment évoqués par la locutrice qui se trouve entre le « *plus grand* » et le « *plus petit* » ;
- l'« *ami* » correspond au singe déjà évoqué qui devait être désigné en fonction de l'autre personnage, « *le tortue* » ;
- « *mettre* » (suivi de « *avec une toute petite voix* ») correspond à l'exigence précise que veut formuler l'enseignante, à savoir « imiter la voix du bébé ours » ;
- « *raconte* » correspond bien à l'épisode suivant, (la princesse raconte au roi sa promesse) ; néanmoins ce terme s'avère insatisfaisant car on ne comprend pas la causalité de l'acte de raconter, ce qui incite le locuteur à intégrer ensuite l'« épisode » omis qui obligeait la princesse à raconter ;

- « *comme il se faisait vieux* » correspond à la séquence déjà donnée par la locutrice mais reprise explicitement non plus en tant que simple détail mais en tant que déclencheur de l'histoire.

Nous signalons aussi le cas similaire de l'exemple 27 de notre corpus,

- *alors euh* ∇ : /110/ *ils : les : /20/ ils les ont /80/ ils les ont MIS : ↗* (Cordo, ex. 27)

qui s'apparente à ce type de fonctionnement bien que la séquence répétée soit enrichie à chaque répétition. Le mot cible est à nouveau le verbe « mettre ».

Par conséquent, certains aspects s'écartent légèrement de la description donnée par les deux auteurs cités, à savoir :

❶ toutes les répétitions multiples que nous avons relevées contiennent au moins une p.sil., alors que les auteurs semblent inclure l'absence de p.sil. dans les caractéristiques obligatoires de cette marque.

❷ à l'exception de l'exemple 48 où le verbe générique « mettre » est restreint par une qualification précise, les autres exemples conservent le terme cible sans le préciser davantage par la suite.

Si la configuration *répétition multiple + mot générique ou fortement prédictible* nous semble assez typique pour cette catégorie de répétitions, en revanche la configuration *répétition multiple + mot générique ou fortement prédictible + qualification restrictive* nous paraît être facultative.

Concernant les exemples de répétitions multiples étudiés par Blanche-Benveniste (1987) il nous est malheureusement impossible de décider du caractère prédictible des mots cibles car nous ne disposons absolument pas du contexte avant (ni du contexte après, d'ailleurs). Les seules remarques que nous puissions faire à partir de ces exemples concernent les énoncés *j'ai pris là l'exemple de de de ce truc quoi euh de cette veillée comme ils disent* (p.148) et *le Dôme de Milan*

est un un un monument regrettable¹¹ (p.133) pour lesquels, même sans le contexte, nous pouvons observer que :

- le mot *truc* est effectivement très générique et sera précisé par la suite au moyen d'un changement de point de vue explicite
- le mot *monument* est également très générique, très attendu dans le contexte et ne porte absolument pas l'information pertinente que veut apporter le locuteur, celle-ci étant apportée par la restriction opérée ensuite par l'adjectif (pourrait être glosé par *le Dôme de Milan est un un un* « quelque chose, n'importe quel lexème qui puisse désigner ce Dôme » *regrettable*).

En conclusion, par rapport aux hypothèses de Morel et Danon-Boileau (1998) concernant les répétitions multiples, nous pensons que :

- ❶ l'absence de pause silencieuse entre les répétés n'est pas une condition impérative pour parler de répétition multiple ;
- ❷ la caractéristique principale de la répétition multiple est de marquer une recherche de formulation à partir d'un référent précis vers un lexème quelconque qui aboutit généralement à un mot plein générique et fortement prédictible en contexte. Le caractère « infructueux » de la recherche qui entraînerait une accumulation de qualifications restrictives à la suite du terme cible est facultatif.

Le nombre restreint d'exemples ne nous permet pas de valider ces hypothèses ; ce nombre si restreint d'occurrences nous incite d'ailleurs à penser que le type de corpus peut avoir une influence importante sur la fréquence du phénomène, les répétitions multiples étant peut-être plus fréquentes dans les discours argumentatifs que dans les récits.

¹¹ Enoncé produit par Giono dans une interview, cf. Blanche-Benveniste, 1987, p.132.

7.3.2. Combinaison de la répétition avec la pause silencieuse

Avant de passer au décompte des exemples attestés, nous avons établi trois positions virtuelles de la pause silencieuse par rapport aux répétitions, que ce soit pour les MO ou les MP, à savoir : avant le *répétable*, après le *répété* et entre ces deux termes de la répétition. Sur ces trois positions virtuelles, il s'avère qu'une est très fréquente, une autre est relativement rare et la troisième est pratiquement impossible.

Plus précisément, la position située entre les deux termes de la répétition est très fréquente, elle concerne 46 sur les 91 exemples de répétitions de MO (soit **50,55%**) et 11 sur les 18 exemples (soit **61,1%**) de MP. La plupart de ces exemples sont insérés dans des marques complexes de TdF car seulement 7 exemples pour les MO et 4 exemples pour les MP sont des combinaisons doubles *répétable /p.sil./ répété*.

En revanche, la position située avant le répétable MO1 ou MP1 est bien plus rarement occupée par une p.sil. : nous avons trouvé 13 exemples pour les MO (soit **14,3%**) et 1 exemple pour les MP, tous ces exemples faisant partie de marques mixtes. La combinaison double *p.sil. marque de TdF + répétition simple* est d'ailleurs interdite car si la pause silencieuse n'est pas elle-même précédée par une marque de TdF il s'agit pour nous d'une pause structurante qui ne se combine pas avec la répétition subséquente et qui n'a pas à être comptabilisée ici (cf. chapitre 4).

Enfin, la position située après la répétition ne peut pratiquement pas être occupée par une pause silencieuse, si ce n'est lorsque le MO2 ou le MP2 est suivi par une autocorrection immédiate. Nous avons trouvé un seul exemple pour les MP (l'ex. 15) et un seul exemple très particulier pour les MO, à savoir l'exemple 57 que nous avons déjà évoqué plus haut.

L'exemple 57 de marque mixte assez complexe représente également une des rares attestations d'une répétition suivie par autre chose qu'un mot plein (le MO2 étant corrigé par la suite, c'est l'autocorrection, dans ce cas, qui va précéder le mot plein cible). Cette configuration est particulièrement rare et nous pouvons formuler très sérieusement l'hypothèse que la combinaison double *répétition* + *p.sil.* (de type *le le /p.sil./ *cordonnier*) est totalement interdite. Cette remarque devient particulièrement intéressante si on la compare avec les résultats obtenus pour l'allongement vocalique : celui-ci présente en effet un nombre important d'occurrences doubles *all.* + *p.sil.* (de type *le* : : /p.sil/ *cordonnier*), ce qui constitue un argument dans le sens de notre hypothèse sur le fonctionnement différent de la répétition par rapport à l'allongement.

La durée moyenne des *p.sil.* qui se trouvent entre le *répétable* et le MO *répété* est relativement brève (**46,55 cs**¹²) alors qu'elle est relativement longue dans le cas des MP (**65,41 cs**). Cependant, *cf.* chap. 4, la présence d'un *euh* ou d'un allongement avant la *p.sil.* a une influence significative sur la durée de celle-ci. Si l'on considère uniquement les cas où la répétition se combine exclusivement avec la *p.sil.* (combinaisons doubles *X* /p.sil./ *X*), la durée moyenne des pauses diminue sensiblement : **27,5 cs** pour les MO et **25 cs**¹³ pour les MP.

7.3.3. Combinaison de la répétition avec l'allongement vocalique

Comme nous l'avons déjà souligné, la répétition a une très forte tendance à se combiner avec l'allongement de la première séquence répétée (parfois la deuxième est également allongée). Dans notre corpus, 49 des 91 exemples de répétitions de MO (soit **53,85%**) présentent cette caractéristique, dont 10 correspondent à une combinaison double uniquement avec l'allongement et les 39 restants à des marques de TdF mixtes. Cette tendance est tellement visible que

¹² Nous n'avons pas inclus dans ce calcul la durée de 150 cs de l'exemple 44 (accès de toux).

¹³ Sans prendre en considération l'exemple n°14 (très atypique, il représente la répétition intégrale du cadre temporel de l'énoncé).

Morel et Danon-Boileau (1998, page 86) vont jusqu'à considérer que la présence du trait [*allongement de la première occurrence du mot outil*] serait une caractéristique obligatoire de la « *reduplication simple du mot-outil* ». Le pourcentage de 53,85% que nous obtenons reste tout de même loin de 100% et ne confirme pas le caractère obligatoire d'un allongement significatif. Cependant, en regardant de plus près et en comparant à l'aide des tracés obtenus la durée du MO1 (le *répétable*) à celle du MO2 (le *répété*), on s'aperçoit que dans 75 des cas sur la totalité des 91 répétitions attestées, soit dans **82,42%** des cas, la durée de MO1 est supérieure à celle de MO2. Nous avons trouvé seulement 8 cas sur 91 (soit 8,79%) pour lesquels les deux durées sont sensiblement égales et le même nombre de cas (toujours 8,79%) pour lesquels la durée de MO2 est visiblement supérieure à celle de MO1.

Il est intéressant de remarquer que lors d'une répétition simple le rapport entre la durée du MO1 et celle du MO2 est différent de celui que nous trouvons pour les répétitions combinées à d'autres marques. Sur les 11 occ. simples que nous avons trouvées, dans 6 seulement la durée de MO1 dépasse celle de MO2 (54,5%), alors que dans 2 autres exemples ces durées sont égales et dans les 3 exemples restants la durée de MO2 est même plus grande que celle de MO1 (il s'agit des exemples 6, 32 et 76, soit 27,2% des cas).

Le tableau suivant met en parallèle le rapport de durée entre MO1 et MO2 pour les répétitions simples et combinées :

	Durée MO1 > Durée MO2	Durée MO1 = Durée MO2	Durée MO1 < Durée MO2
Répétitions simples	54,5 %	18,2 %	27,3 %
Répétitions combinées	86,25 %	7,5 %	6,25 %¹⁴

¹⁴Si on ne prenait pas en considération l'exemple 44 (MO1 est interrompu par la toux, ce qui peut constituer la cause pour laquelle il est plus bref que MO2) ce pourcentage deviendrait 5%.

Les résultats que nous obtenons pourraient être résumés de la manière suivante :

1) les répétitions de MO qui ne sont pas des répétitions réellement simples présentent presque toujours un écart de durée entre MO1 et MO2, en ce sens que MO1 est plus long (qu'il soit marqué ou non par un véritable allongement perceptible).

2) les répétitions de MO réellement simples présentent souvent un écart de durée entre la première occurrence du MO et la deuxième, mais il est difficile de dégager une tendance claire concernant le rapport de ces deux durées. Dans notre corpus, environ un exemple sur deux présente une durée supérieure pour MO1 et environ un exemple sur quatre présente une durée supérieure pour MO2.

3) globalement, les répétitions de MO ont une tendance à se combiner à peu près une fois sur deux avec *l'allongement significatif* du premier MO prononcé (qu'il s'agisse d'une combinaison double uniquement avec l'allongement ou d'une combinaison plus complexe avec d'autres marques).

Pour les répétitions de MP ou débuts de MP, les résultats que nous obtenons, si nous appliquons les mêmes critères que pour les répétitions de MO ou de lig., sont légèrement différents.

La tendance à se combiner avec l'allongement significatif de MP1 est plus faible : 5 exemples sur 18 (soit **27,8%**) présentent un tel allongement. Comme dans le cas des MO, les exemples pour lesquels la durée de MP1 est plus longue que celle de MP2, sans qu'il s'agisse obligatoirement d'un allongement significatif, sont bien plus nombreux que ceux pour lesquels MP2 est plus long. En revanche, cette différence est moins accusée que pour les MO car on relève 66,7% des cas (12 occ.) correspondant au premier cas de figure, 27,8% (5 occ.) correspondant au deuxième cas de figure et 5,5% (1 seule occ.) où les deux termes ont la même durée. Nous ne constatons aucune différence significative à cet égard entre les répétitions de MP entiers et les répétitions de l'amorce du MP.

Le nombre d'exemples pour lesquels le MO ou MP *répété* est significativement allongé est bien inférieur à celui obtenu pour l'allongement du MO ou MP *répétable*. Pour les MO, nous avons trouvé seulement 3 exemples¹⁵ : les numéros 39 et 81 pour lesquels l'allongement du répété est significatif mais reste inférieur à celui du répétable, et le numéro 57 déjà évoqué, suivi d'une autocorrection, pour lequel l'allongement du répété est supérieur à celui du répétable. Pour les MP nous avons trouvé un seul exemple, également déjà évoqué (ex. 15) pour lequel, contrairement au répétable *grain*, le répété *grain* : est significativement allongé.

Comme nous l'avons précisé, il n'existe pas de combinaisons doubles avec l'allongement portant sur un mot placé *avant le répétable* ou *après le répété*. Nous avons relevé cinq cas d'allongement du mot situé avant le répétable et entrant dans la composition de marques mixtes de TdF (les exemples 8, 21, 58, 60 et 88). Dans ces cinq cas, le mot allongé était monosyllabique (*que, que, va, veux, le*) et dans quatre cas sur cinq il s'agissait d'un MO. Pour la position située après le répété, nous avons relevé un seul exemple de mot allongé (*et euh : et puis : /20/*, exemple 68). Le caractère exceptionnel de cet exemple et le fait qu'il est suivi par tout un syntagme enchaîné à *et puis*, nous incite à l'analyser comme une autocorrection (le ligateur *et* corrigé par le ligateur *et puis*) plutôt qu'une répétition de *et* suivie d'un deuxième ligateur allongé.

En ce qui concerne les MP, la position des séquences répétées est très différente de celle des MO car il s'agit rarement de débuts de syntagmes mais souvent de syntagmes entiers, précédés et suivis par d'autres syntagmes, ce qui nous empêche de parler d'une position *avant* ou *après* la répétition caractérisée par un allongement — ces positions sont souvent occupées par des mots qui ne forment pas d'unité avec le MP répétable ou répété.

¹⁵ Nous n'avons pas pris en considération les exemples de répétitions multiples analysés plus haut.

7.3.4. Combinaison de la répétition avec le *eah*

Les répétitions de MO qui se combinent avec le *eah* sont légèrement moins nombreuses que celles qui se combinent avec les p.sil. et l'allongement : 36 sur nos 91 occurrences (soit **39,6%**) présentent cette combinaison. Par rapport à la distribution des p.sil. et allongements combinés à la répétition, la distribution des *eah* situés avant la répétition et entre les deux termes de la répétition est plus équilibrée, même si cette dernière position reste majoritaire. En effet, on constate que 23 exemples au total présentent un *eah* entre le *répétable* et le *répété* et 18 exemples au total présentent un *eah* immédiatement avant le *répétable*. Dans 5 exemples on relève la présence de deux *eah* placés dans ces deux positions. Cela témoigne de la parfaite mobilité de cette marque par rapport à la répétition.

La combinaison double entre le *eah* et la répétition lorsque le *eah* précède le *répétable* *eah + MO1 + MO2 + mot plein cible* est absente de notre corpus, et nous pensons qu'elle est très rare. Toutes les configurations où le *eah* précède le *répétable* sont mixtes. Presque la moitié correspondent en fait à un début de constituant initié par un ligateur ; le ligateur est immédiatement suivi par un *eah* et ce *eah* est à son tour suivi par une répétition, souvent combinée aussi à un allongement et/ou une p.sil. Selon nous, la production d'un *eah* met à la disposition du locuteur un laps de temps relativement long dont il peut disposer librement pour achever son travail de formulation ; le redémarrage après un *eah* ne se fait généralement que lorsque la suite de l'énoncé est complètement disponible. Or, si le *eah* est suivi par une répétition, cela témoigne du fait que le locuteur a cru pouvoir poursuivre, a mis en place le syntagme suivant à l'aide d'un MO et s'est aperçu au dernier moment qu'il avait besoin de plus de temps, d'où la répétition. Seulement, la répétition ne peut introduire qu'un léger retard dans la production, ce qui peut expliquer le fait qu'elle s'accompagne souvent d'une accumulation de marques. La configuration *eah + répétition* correspond, selon nous, à une mauvaise estimation de la part du locuteur concernant la phase

dans laquelle se trouve son travail d'encodage. Dans une situation où le locuteur a peur de se voir couper la parole, cette configuration peut également traduire un démarrage « forcé », volontairement anticipé.

En ce qui concerne la position située immédiatement *après* le répété, la situation est parfaitement identique à celle décrite pour la p.sil. : cette position est absente —voire interdite ?— en combinaison double et elle ne peut exister qu'en cas d'autocorrection après le MO répété (l'exemple 57 déjà cité constitue la seule attestation).

Les seules combinaisons doubles possibles avec le *eah* concernent la position entre le répétable et le répété : sur les 17 exemples contenant un *eah* dans cette position, plus de la moitié étaient des combinaisons doubles (9 occ.). Tous les autres *eah* combinés à la répétition font partie de marques de TdF mixtes.

A l'intérieur des combinaisons mixtes qui contiennent, entre autres marques, une répétition et au moins un *eah* (soit 26 exemples en tout) 18 occ. de *eah* sont immédiatement suivies par une p.sil. ; ces *eah* sont distribués de manière égale dans les deux positions possibles, avant le *répétable* et entre les deux termes de la répétition. Il existe un seul cas où le *eah* placé entre les deux termes d'une répétition est précédé et non suivi par une p.sil. : il s'agit de l'exemple très complexe n°35, *eah* : *je /20/ eah* : *je*, mais cela semble être assez exceptionnel.

Les p.sil. non structurantes précédées par un *eah* sont, en moyenne, les plus longues pauses combinées avec la répétition. Comme toujours, l'insertion d'un *eah* favorise des durées de p.sil. plus longues. La moyenne obtenue pour les p.sil. situées après un *eah* et avant une répétition est de **58,33 cs** pour les MO (nous n'avons aucun exemple pour les MP). Cette moyenne est encore plus grande pour les p.sil. précédées par un *eah* produit entre les deux termes d'une répétition : **61,25 cs** pour les MO et **91,66 cs** pour les MP.

7.3.5. Combinaison de la répétition avec l'autocorrection

Nous avons déjà remarqué que la seule possibilité pour que la répétition ne soit pas immédiatement suivie par un MP semble être la présence d'une autocorrection portant sur le MO répétable ou le MO répété (ce type de combinaison exigeant, lorsqu'elle apparaît, un grand effort de la part du locuteur qui ne peut se traduire que par la production d'une marque de TdF mixte relativement complexe). Il n'y a par conséquent pas d'exemple de combinaison double avec l'autocorrection et le nombre d'exemples de marques mixtes impliquant une répétition et une autocorrection est assez limité.

Les deux positions que l'autocorrection peut occuper par rapport à la répétition sont attestées dans notre corpus (autocorrection du répétable qui devient elle-même un répétable, ou autocorrection du répété). Parfois la marque mixte est très longue et les deux positions sont occupées par des autocorrections.

Le premier cas de figure est représenté dans notre corpus par 5 exemples :

- *une sorc¹⁶ euh :: ↗ ↘ /35/ **une euh une grenouille** ↗ euh : sort de la fontaine ↗*
(Roi-gren, ex. 19)
- *est-il vrai : ↗ **que tu que : que** ta fille est capable de filer* (Nain, ex. 53)
- *bien gras ↗ **que je veux : que** : /20/ **que je vais** manger : ↗ /25/* (Agneau-mat, ex. 59)
- *plus jamais le : /30/ **la faire la faire** sortir et elle <lui, 0> promet* (Autruche, ex. 88)
- *moi : ↗ mon thé : ↗ est trop froid ↗ /30/ **EST trop est trop** chaud aussi ↗* (Boucle, ex. 90)

Les trois premiers exemples sont construits suivant un seul et même schéma : la répétition est précédée d'une séquence comportant un MO et un autre élément X, ce MO est ensuite répété deux fois et l'élément X est autocorrigé (de type *MO X*

¹⁶ Prononcé [sɔrs], sans doute l'amorce du mot *sorcière*.

- *MO MO X'*). La répétition se situe donc juste avant l'autocorrection proprement dite et elle est précédée par le *faux départ* qui sera abandonné. Le cinquième exemple suit exactement le même schéma à la seule différence que, morphologiquement, la séquence répétée n'est pas un simple MO mais un bloc de deux MO. En revanche, le quatrième exemple présente un schéma différent car la répétition représente elle-même l'autocorrection (*MO - MO' X - MO' X*). Malgré la variété des marques à l'intérieur de ces sites mixtes (*euh*, allongements, pauses silencieuses) on constate qu'ils ont tous une durée globale assez réduite, les pauses silencieuses étant toujours très brèves.

Le deuxième cas de figure mentionné est représenté par seulement 2 exemples dans la catégorie des MO (dont un ressemble à une répétition multiple) et 2 exemples dans la catégorie des MP :

- *j'ai trouvé ↗ le : prénom de :: /90/ de ::: /25/ euh du nain donc (Nain, ex. 57)*
- *elle tricote des :: /30/ des vêtem /120/ /60 §rires§§/ §parle plus fort§§ des vêteMENTS ↗ (Cordo, ex. 11 MP, ex. 15 MO)*
- *QUI ↗ veut ↘ couper le grain le grain: /40/ l'épi de blé /45/ (Poule, ex. 15, MP)*
- *il sait pas : /20/ il sait pas ce que : ce qu'il va dire (Roi-gren, autre élève, ex. 9 MP)*

Là encore, les exemples 57MO et 15MP ont un schéma similaire dans le sens que l'autocorrection placée après la répétition porte sur le répété (de type *XX - X'*). Ils ont également en commun le fait que ce répété est plus long que le répétable, ce qui est, comme nous l'avons vu, assez rare. L'exemple 11 est différent car l'autocorrection contient en fait une répétition de l'amorce du mot plein. C'est pour cette raison que nous pensons pouvoir rapprocher cet exemple de la répétition multiple, bien que cette répétition soit enrichie à chaque fois. L'exemple 19 présente un schéma encore différent, car il s'agit cette fois-ci d'un simple voisinage entre la répétition de tout un syntagme (*il sait pas*) et une autocorrection portant sur le début du syntagme suivant (*ce que / ce qu'il*). Nous

n'avons aucune raison de considérer dans ce cas qu'il s'agirait d'une seule unité formée par cette répétition et l'autocorrection qui suit.

Dans notre corpus nous avons également relevé deux cas plus complexes de combinaison entre la répétition et l'autocorrection, dans lesquels la répétition est complètement encadrée dans une série d'autocorrections, situées avant et après :

- *il fait /25/ ben OUI ↗ je vais en dess /20/ **il en /25/ il en va il en dessine une /90/** (Tchao, ex. 24)*
- *et : il lui dit /30/ **le : le la ramena ↗ chez elle /50/ et il lui dit :: ↗ ce soir ↗ je reviendrai te chercher : ↘ /160/** (Nain, ex. 31)*

Dans les deux cas on constate un premier faux départ qui est corrigé par une suite de deux ou plusieurs autres faux départs. Dans le premier exemple, le locuteur essaie trois fois de corriger la première amorce *je vais en dess* en corrigeant d'abord la personne et ensuite le temps ; dans le deuxième exemple, la première amorce *il lui dit* est provisoirement abandonnée, une séquence qui commence par un nouveau départ et une autocorrection de la personne est insérée, et ensuite la première amorce *il lui dit* est répétée et enchaînée à la suite. On peut noter que dans les deux exemples la répétition se situe au point de la toute première rupture, lors du changement de personne pour l'exemple 24 et lors du décrochage dans l'ordre chronologique pour l'exemple 31, et cette répétition est à son tour autocorrigée. Tout se passe comme si le locuteur avait abordé une première autocorrection face à une difficulté ponctuelle, cette autocorrection s'était révélée inadéquate et la difficulté s'était révélée plus complexe que prévu ; cela a pu générer une première répétition simple et en même temps « autocorrectrice » qui fonctionne comme dans les premiers cas étudiés précédemment, exemples 19, 53, 59 et 88, mais qui, contrairement à ces exemples, n'aboutit pas immédiatement et nécessite elle-même une nouvelle autocorrection.

7.4. Conclusions

En fréquences relatives, la catégorie la plus souvent touchée par la répétition est celle des MO. Les pronoms personnels, les articles et les prépositions sont les catégories les plus fréquentes dans notre corpus. Les ligateurs semblent avoir un comportement plus proche des MO que des MP par rapport à la répétition, bien que le nombre d'exemples dans notre corpus soit très bas : par rapport aux MO, il est deux fois moins fréquent qu'un ligateur soit répété et presque six fois moins fréquent qu'un MP soit répété.

Contrairement aux *eah* et allongements, il est très rare que la répétition soit utilisée toute seule pour marquer le TdF (12% des cas). Dans 59% des cas elle rentre dans la composition d'une marque mixte.

Les répétitions simples ont des caractéristiques différentes de celles qui sont combinées à une ou plusieurs autres marques : en effet, pour les répétitions simples nous n'avons dégagé aucune tendance générale concernant le rapport de durée entre le répétable et le répété, alors que dans plus de 80% des répétitions combinées à d'autres marques nous avons constaté que la durée du répétable était supérieure à celle du répété. Les répétitions simples semblent avoir un fonctionnement différent : elles introduisent seulement un très léger retard dans la production de la suite de l'énoncé et elles sont toujours suivies par un constituant donné d'un seul bloc, sans aucune autre marque de TdF avant la première p.sil. structurante. Cette dernière caractéristique ne se retrouve qu'environ une fois sur deux pour les répétitions combinées à d'autres marques.

Les répétitions multiples semblent correspondre à une stratégie particulière de recherche de formulation : le locuteur tente de gérer à très court terme la production d'une suite de l'énoncé et oriente sa recherche vers un mot générique et fortement prédictible en contexte, quitte à restreindre ensuite sa portée par une série de qualifications. Lorsqu'une répétition multiple se combine avec la p.sil. la

durée de celle-ci est relativement brève (maximum constaté : 55cs) et elle est généralement précédée par un *eah* ou un allongement.

Les *combinaisons doubles* de la répétition avec une autre marque se répartissent de manière assez équilibrée entre la p.sil. placée entre le répétable et le répété, le *eah* placé dans cette même position et l'allongement du répétable. Les combinaisons où un *eah* ou un mot allongé précède le répétable sont toujours mixtes, elles correspondent à une accumulation de marques de TdF. C'est également le cas pour toutes les combinaisons entre la répétition et l'autocorrection.

La répétition, en particulier pour les MO ou lig., a tendance à se combiner avec la p.sil. située entre le répétable et le répété environ une fois sur deux. La plupart des combinaisons sont mixtes, les pauses silencieuses étant le plus souvent précédées par une autre marque de TdF ; pour les rares cas où la répétition se combine uniquement avec la pause silencieuse, celle-ci a une durée particulièrement brève, ce qui la rend difficilement perceptible par les auditeurs lors des tests de perception.

La position subséquente au répété ne peut pratiquement jamais être occupée par une p.sil. ou un *eah* (seule exception : les cas où le répété sera autocorrigé).

Les répétitions de MO ou ligateurs ont tendance à se combiner à peu près une fois sur deux avec un allongement très significatif du répétable. Cette tendance est beaucoup plus faible pour les MP.

Les combinaisons entre la répétition de *MO* ou *lig.* et le *eah* sont globalement moins fréquentes qu'avec la p.sil. et l'allongement (elles concernent environ 40% des cas) et elles sont également moins homogènes car le *eah* est placé avant le répétable presque aussi souvent qu'après.

8. L'autocorrection immédiate et le faux départ

8.1. L'autocorrection immédiate marque de TdF

Au chap.1 de notre étude nous avons déjà défini les autocorrections immédiates de la manière suivante :

RAPPEL DEFINITION : dans une séquence parlée de type $X Y$, nous considérons que la partie Y est une autocorrection immédiate de X si Y est produite pour remplacer X et si Y corrige un seul et unique trait phonétique ou morphologique de X . Nous incluons dans les autocorrections immédiates, en raison de leur durée très brève, les cas où Y opère un changement de catégorie syntaxique par rapport à X , à condition que X et Y soient des mots outils et qu'ils occupent la même place syntaxique par rapport à ce qui précède X . L'autocorrection immédiate s'apparente à la répétition dans la mesure où elle représente une reprise de tout un faisceau de traits syntaxiques, morphologiques, phonétiques sauf un.

Après examen de notre corpus, 45 exemples correspondent à cette définition : comme pour la répétition, ils concernent surtout des MO. Compte tenu de leur faible nombre et afin de faciliter la lecture nous allons transcrire dans ce chapitre l'intégralité des exemples, classés en fonction de la catégorie de l'unité autocorrigée. Nous évoquerons ensuite, au sous-chapitre suivant, les divers types de faux départs plus complexes qui incluent obligatoirement au moins un mot plein et qui ne répondent pas au deuxième critère de notre définition des autocorrections immédiates.

En nous inspirant de la terminologie de Levelt, 1983 qui sert de référence à de nombreux travaux, nous appellerons *séquence d'origine* la séquence produite en premier par un locuteur et *séquence d'autocorrection* la séquence produite pour

corriger partiellement ou remplacer la *séquence d'origine*. Il arrive parfois que les locuteurs produisent plusieurs séquences d'autocorrection à la suite.

Notre classement des autocorrections en général tente de rendre compte de l'importance de la rupture provoquée dans la structure de l'énoncé en cours par le remplacement d'une séquence déjà mise en place. Nous partons de l'hypothèse que plus le constituant d'origine sur lequel portera l'autocorrection est long, plus la rupture est importante et plus l'effet sur l'auditeur en tant que « constructeur du sens »¹ sera important. Contrairement aux affirmations de Fornel et Marandin, 1996 qui soulignent la facilité de décodage des « auto-réparations »² en général, les résultats de Fox Tree, 1995 tendent à montrer que les « *false starts* » entraînent bien un retard dans le décodage ; il est alors légitime de penser que le retard dépend de la complexité de la structure abandonnée et éventuellement du nombre d'autocorrections successives. Si la présence d'autocorrections dans la parole ne pose, la plupart du temps, pas de problèmes insurmontables au « constructeur du sens » il peut toutefois arriver que leur multiplication rende impossible cette construction du sens par l'auditeur, comme c'est le cas à la ligne 429 de notre corpus.

Selon nous, la rupture entraînée par la correction immédiate d'un seul trait phonétique ou morphologique portant sur un MO ou un MP, faisant suite à une erreur manifeste de programmation locale, occupera relativement peu de temps du côté de la production et sera très facilement gérée par l'auditeur. Il devrait en être de même pour les autocorrections opérant un changement syntaxique à condition que le changement de classe se produise très rapidement sur les MO qui initialisent le syntagme, avant la production de tout mot plein. Ces autocorrections, que nous appelons *immédiates*, ont selon nous un

¹ Terme proposé par cf. Morel, séminaire *Analyse de l'oral*, Univ. Paris III, 1999-2000.

² Les auteurs préfèrent le terme *auto-réparations* en raison de sa généralité, mais ils précisent que les phénomènes traités sont appelés par d'autres auteurs *autocorrections*. Voir aussi notre sous-chapitre 1.1. *Terminologie*.

fonctionnement très proche de celui des répétitions. Nous vérifierons cette hypothèse en isolant les autocorrections immédiates et en étudiant leur durée de mise en place, pauses silencieuses comprises. Nous avons vu au chapitre 4 que les tests statistiques effectués sur la durée des p.sil. situées entre la séquence d'origine et séquence d'autocorrection, quelle que soit la structure syntaxique des deux séquences, en l'absence de toute autre marque de TdF, montraient des caractéristiques proches des durées relevées pour les répétitions, même si statistiquement les résultats n'étaient pas significatifs en raison du nombre insuffisant d'exemples.

Ce que nous appelons « faux départs » concerne les autocorrections plus complexes, portant sur un mot plein remplacé par un autre mot plein, ou bien intervenant après une structure inachevée et introduisant un changement syntaxique complexe qui dépasse la limite des MO introducteurs.

Notre classement présente certaines similitudes avec celui de De Smedt et Kempen (1987)³, cités par Fornel et Marandin (1996), qui distinguent des « mécanismes différents de réparation selon la catégorie du réparateur : réparation au niveau lexical (*lemma substitution*), au niveau syntagmatique (*reformulation*), au niveau phrastique (*restart*) », *apud* Fornel et Marandin, (1996, p.46). Nous signalons au passage que Levelt (1983) considère également que les *lemma substitutions* forment une classe à part, analysables plutôt avec des outils sémantiques qu'avec des outils syntaxiques.

Quant à Fornel et Marandin (1996), les auteurs distinguent trois formats *d'auto-réparation* définis sur des critères selon nous assez hétérogènes : un premier format qu'ils appellent *lexical* caractérisé par la présence obligatoire d'une marque lexicale explicite d'autocorrection de type *comment, plutôt, enfin,*

³ « Incremental sentence production, self-correction and coordination », in KEMPEN G. ed. (1987), *Natural language generation*, Kluwer, Dordrecht.

pardon, etc. ; un deuxième format qu'ils appellent *paratactique* qui inclut uniquement des autocorrections de « constituants qui ne sont pas soumis à un principe d'unicité syntaxique, tels les modifieurs ou les adjoints », *idem*, p.12, pour lequel les auteurs donnent l'exemple typique *je n'ai pas de carnets à souches pour les tableaux pour les stupéfiants* ; enfin un troisième format appelé *format géométrique*, qui seul fait l'objet de leur étude syntaxique en raison de sa forme non canonique, défini par la présence obligatoire d'un *énoncé origine interrompu* suivi d'un *réparateur*. Le troisième format de Fornel et Marandin inclut aussi bien des répétitions ou des autocorrections de MO très locales (comme l'exemple *mais il faudrait que vous passiez par euh :: par le :: par le numéro du commissariat hein*) que des autocorrections comme dans l'exemple *et qui le fatigue énormément et qui lui plaît absolu :: - et qui ne lui plaît absolument pas* ou bien des exemples qui incluent un tour incident entre la séquence d'origine et celle d'autocorrection. Malheureusement l'hétérogénéité des critères de classement fait qu'un exemple donné, pour le moins dans notre corpus, peut être classé dans plusieurs formats à la fois car les trois critères ne s'excluent pas réciproquement (une autocorrection qui utilise des marques lexicales explicites comme *comment*, *pardon*... peut également présenter une *séquence d'origine* interrompue, une autocorrection avec *séquence d'origine* interrompue peut également porter sur des modifieurs ou des adjoints, etc.). Ce classement était de ce fait inutilisable pour nous, mais cela n'a aucune répercussion sur leur modèle syntaxique que nous présentons *infra*.

8.1.1. Autocorrections et modèles syntaxiques

Il existe à notre connaissance un seul autre modèle syntaxique de traitement des autocorrections pour le français, en dehors de celui proposé par Fornel et Marandin : il s'agit du modèle de Blanche-Benveniste (1987) qui proposait, pour la première fois, de traiter les autocorrections avec des moyens syntaxiques canoniques en les rapprochant du mécanisme de la coordination et en les ramenant à un « piétinement » sur une même place syntaxique. Le modèle de

Blanche-Benveniste portant sur les *bribes* syntaxique ne fait aucune distinction entre les différentes configurations d'autocorrection et ne propose pas de classement en fonction de leur portée (MO, syntagme, etc.) ; néanmoins, son modèle ne concerne que ce qu'elle appelle « le domaine construit par le verbe » et ne rend pas compte de toutes les configurations possibles dans les corpus.

Fornel et Marandin (1996) prennent position contre le modèle de Blanche-Benveniste et proposent en échange de traiter les *auto-réparations* à l'aide de ce qu'ils appellent le principe « du bord droit » selon lequel toute séquence *de réparation* doit pouvoir se rattacher comme constituant sur le bord droit de l'arbre syntaxique mis en place par la *séquence d'origine*. Cette contrainte serait la seule qui pèserait sur les autocorrections et elle devrait permettre à elle seule de les traiter, sans faire appel au sens ou à la référence et sans aucune distinction en fonction de la catégorie de la séquence *de réparation* (MO, syntagme, proposition, etc.)

En ce qui nous concerne nous n'avons adopté aucun des deux modèles de présentation syntaxique des autocorrections, car aucun des deux n'a pu être appliqué systématiquement sur les exemples de notre corpus. Pour des raisons expliquées en détail par Fornel et Marandin, il n'est pas possible de réduire le mécanisme d'autocorrection à une coordination, il existe trop de contre-exemples. D'autre part, le modèle proposé en échange par ces deux auteurs s'avère inadéquat principalement dans deux cas de figure : ❶ d'une part lorsque la séquence complète, l'autocorrection définitive (ce que Blanche-Benveniste (1987) appelait la *séquence maximale*) n'existe pas telle quelle, n'est pas donnée d'un bloc dans la séquence d'autocorrection, et ❷ d'autre part lorsque la séquence d'autocorrection est une proposition indépendante de la séquence d'origine et par conséquent ne se rattache pas à l'arbre précédent. Notre corpus comporte un nombre important de faux départs qui correspondent à ce deuxième cas de figure, comme par exemple *et dessina ↗ sur son morceau d'étoffe ↗ /40/ un jo ↗ li paon ↘ /50/ il rêvait ↗ d'en avoir un ↘ /130/ alors le lendemain ↗ /80/ et*

il alla se coucher dans sa maison √ /45/ *le lendemain* ↗ /60/ *il vit* ↗ *le paon* ↗ (lignes 122-124). Dans un pareil cas c'est plutôt le modèle de la coordination qui semble plus adéquat que le modèle du « constituant de bord droit » car la séquence d'autocorrection produite après l'interruption de *le lendemain...* ne fait pas partie de l'arbre de la séquence précédente, elle est coordonnée à cette dernière (*et dessina ... et il alla se coucher*).

En résumé, il nous semble que s'il a indéniablement été prouvé que les autocorrections et faux départs sont soumis à certaines contraintes syntaxiques, il n'a pas encore été prouvé que ces phénomènes pourraient être décrits par un modèle syntaxique simple et unique.

Plus généralement, même dans les cas où une des descriptions syntaxiques proposées convient, on peut se poser la question du rôle des contraintes syntaxiques de la séquence d'origine sur la séquence d'autocorrection dans le décodage de cette dernière. En effet, même lorsqu'on est capable de rétablir les relations syntaxiques qu'entretient la séquence d'autocorrection avec la séquence d'origine, cela ne nous permet ni d'améliorer la prévisibilité des autocorrections, ni de faciliter leur traitement automatique, ni de comprendre par quel mécanisme le décodage correct par un sujet humain a été possible.

Si l'on prend deux exemples complexes comme les suivants :

- a) *le lutin lui demande* ↗ *et elle a dit* que : *elle savait pas* ↗ *l'histoire* ↗ *(en)fin elle savait pas* : que *elle pleurait* ↗ *parce qu'elle savait pas l'histoire que son père avait racontée* ↗ /35/ (Autre élève, Nain, 424-426)
- b) *et quand elle le lutin arrive* ↗ elle lui dit : ↗ /50/ il lui demande oui que √ *pourquoi pleures-tu* ↗ *et elle lui dit* ↗ *parce que* ↗ *mon* √ *père* ↗ *a dit* ↗ *que je savais [...]* (Autre élève, Nain, 433-435)

on constate qu'ils contiennent potentiellement un nombre impressionnant d'ambiguïtés syntaxiques. Pour l'exemple a. il faut d'abord comprendre que la première occurrence de *elle* a comme référent « la conteuse » critiquée par la locutrice, alors que les autres occurrences de *elle* ont comme référent « la fille du

paysan » dont il était question dans le récit. Ce n'est qu'en comprenant tout cela qu'on peut refuser une partie des possibilités théoriques de dépendance syntaxique ; en particulier, pour la subordonnée introduite par *parce que*, ce n'est que la compréhension poussée de la logique de la situation extralinguistique qui nous permet d'établir qu'il s'agit d'une causale rattachée au verbe *pleurait* immédiatement précédent et non pas, par exemple, rattachée au verbe *dit*. Nous retrouvons la même problématique pour l'exemple **b.** : il n'y a que les connaissances extralinguistiques partagées par l'énonciateur et le coénonciateur qui puissent permettre d'interpréter la séquence *il lui demande* comme une autocorrection de *elle lui dit* et non pas comme une juxtaposition, ou bien d'interpréter la subordonnée introduite par *parce que* comme du discours rapporté pris en charge par « la fille du paysan » et non, par exemple comme une causale rattachée au verbe immédiatement précédent *dit*, etc.

Or, aucun des deux modèles évoqués ne rend compte des problèmes de rattachement syntaxique des unités, alors que les deux abordent la question du décodage des autocorrections.

Le modèle de Blanche-Benveniste évoque un « réglage de la référence » différent dans les cas de juxtaposition ou apposition et dans les cas d'autocorrection, fondé sur des connaissances lexicales ou pragmatiques (1987, p. 128), en partant de l'hypothèse que ce qui fera la différence entre les autocorrections, d'une part, et les appositions ou les coordinations, d'autre part, sera la présence de listes à référents disjoints ou à référents identiques. L'auteur ne donne pas plus de précisions quant à l'application concrète de ce critère, mais comme le remarquent à juste titre Fornel et Marandin (1996, pp. 25-26) « la réparation s'effectue de la même manière qu'il y ait identité ou distinction référentielle » ; cette remarque est confirmée par plusieurs cas de notre corpus (voir *le château ↗ du roi ↘ /20/ de ↗ l'empereur ↘*, ligne 135 et *dit le chien ↘ le chat /90/*, ligne 459).

D'autre part, le modèle de Fornel et Marandin, qui semble nier tout rôle de la « dimension référentielle » (*op.cit.* p.25) dans le traitement des autocorrections, ne peut pas rendre compte de la préférence qui fait que, lors du décodage, même les constituants « réparateurs » qui répondent au principe de rattachement « au bord droit » seront rattachés à tel constituant plutôt qu'à tel autre, alors que de nombreuses possibilités seraient syntaxiquement équivalentes.

Nous rappelons par ailleurs que Levelt (1983), auquel les deux études sus-citées font référence, avait proposé un autre critère d'interprétation des autocorrections (pour l'anglais) basé sur l'identité du (ou des) mot(s) qui initialise(nt) la *correction* avec un ou des mot(s) présent(s) dans la *séquence d'origine* ou bien sur l'identité de catégorie de ces mêmes mots : cette identité devrait fonctionner comme un signal qui indiquerait la frontière « gauche » de la séquence qui corrige (Levelt, 1983, pp.493-494).

Nous n'insisterons pas sur cette hypothèse qui a été à juste titre attaquée par Fornel et Marandin en raison du fait qu'on ne constate pas toujours cette identité (1996, pp. 36-38). Nous rajouterons néanmoins pour notre part que, même lorsqu'il y a identité entre certains MO de la séquence d'origine et les mots qui initialisent la séquence de correction, l'hypothèse de Levelt ne permet pas de faire la distinction entre une *autocorrection* et une *énumération* car dans ces deux cas on retrouve cette identité des MO introducteurs. Dans certains de nos exemples où les MO introducteurs de la séquence d'origine et de la séquence d'autocorrection sont identiques et où la confusion avec une énumération aurait syntaxiquement et sémantiquement été possible (comme par exemple *le château ↗ du roi ↘ /20/ de ↗ l'empereur ↘* ou bien *sauter sur le petit loup ↗ /40/ sur euh : le petit agneau ↗*) le facteur qui permet de faire la distinction est très clairement la prosodie. S'il s'agissait d'une énumération, on aurait eu une montée continuative sur la fin de la première séquence (montée progressive avec une petite descente à la fin) et le premier MO de la séquence suivante aurait été bas. Or, nous constatons dans la première séquence une intonation descendante

terminale sur le premier syntagme suivi du deuxième syntagme qui présente le même contour à ceci près que le MO introducteur est montant et accentué ; l'intonation interdit d'interpréter la deuxième séquence comme une addition prévue. De même, dans le second exemple, la montée sur *loup* n'est pas une montée continuative (elle ne redescend pas) et le MO *sur* qui initialise la séquence d'autocorrection est montant et accentué ; il est en outre suivi d'un *euuh*. Selon nous, les indices prosodiques interdisent là aussi de proposer une interprétation additive, même pour un auditeur qui ne connaîtrait pas le contexte précédent dans le récit en cours.

Par ailleurs, une étude exploratoire de Fornel (1990) a montré que les gestes du locuteur peuvent également avoir de l'importance dans la désambiguïsation des autocorrections.

En conclusion, compte tenu des études que nous connaissons sur le français, nous pensons que le rôle de la référence ou du sens dans l'interprétation des autocorrections reste encore à déterminer, leur description syntaxique reste encore à être modélisée et le rôle de la syntaxe à définir. En outre, il nous semble que le rôle des indices prosodiques et de la présence d'autres marques est crucial dans la description et l'interprétation des autocorrections. Aucune des deux principales études approfondies des autocorrections en français (Blanche-Benveniste 1987 et Fornel et Marandin 1996) ne rend compte de la combinatoire des autocorrections avec ce que nous appelons les autres marques de TdF, bien que les deux y fassent allusion. Nous ne connaissons pas d'étude sur le français qui se soit intéressée de manière approfondie à l'aspect prosodique ou à la combinatoire des marques, alors que plusieurs études visant à améliorer la reconnaissance automatique des autocorrections (*self-repair*) en anglais, comme Nakatani & Hirschberg (1994) ou Shriberg et alii (1997), montrent clairement que cette voie de recherche est très prometteuse.

En ce qui nous concerne, nous essaierons d'y apporter quelques éléments de réponse, surtout pour les cas d'autocorrection immédiate qui introduisent une rupture minimum dans la chaîne syntaxique. Nous traiterons à part les autocorrections portant sur des mots lexicaux, ressemblant parfois à des retouches stylistiques, où se pose théoriquement le problème de l'ambiguïté syntaxique. En revanche, nous laisserons de côté les faux départs complexes qui opèrent une rupture syntaxique importante en laissant souvent des séquences inachevées et qui impliquent souvent des syntagmes contenant plusieurs MP.

Nous renvoyons par ailleurs au livre de Rossi et Peter-Defare (1999) sur les lapsus en français : les auteurs y répertorient et décrivent un corpus important de lapsus, dont ceux qu'ils appellent *lapsus par persévération* et qui représentent des cas particuliers d'autocorrection. Nous signalons simplement le fait que les auteurs mettent en relation l'empan des lapsus par persévération avec la capacité de la mémoire à court terme dont le contenu verbal peut perturber ce qui est en train d'être prononcé. Dans le cas des autocorrections que nous analysons le rôle de la mémoire à court terme est encore plus déterminant et ses limites encore plus étroites car non seulement le locuteur produit des corrections portant sur des éléments qui se trouvent encore dans sa mémoire à court terme mais en plus il compte sur leur présence dans cette mémoire de son interlocuteur pour que celui-ci puisse les interpréter.

8.1.2. Autocorrections immédiates d'un trait phonétique

Les autocorrections immédiates d'un trait phonétique, causées généralement par l'anticipation d'un trait phonétique programmé pour la suite (lapsus par anticipation) sont assez rares dans les corpus, bien que leur présence soit régulièrement signalée. Nous en avons relevé deux dans notre corpus, que nous transcrivons ci-dessous :

1. les SOLDats : ↗ un jour ↗ /40/ euh: vinrent ↗ ↘ euh :: [tʃe] chez Tchao ↗ /60/
(Tchao, 87-88)

2. *la petite poule rousse* ↗ *répondit* /35/ moi [o]i ↗ moi aussi ↗ *je sais faire ça* √
(Poule, 465-466)

Nos deux exemples sont brefs, le premier est précédé par un *eah*, le deuxième correspond à ce que nous appelons une occurrence simple. Selon nous, ces exemples introduisent un retard très peu important dans la production car ils sont détectés par le « metteur en mots » dès leur prononciation (plus précisément dès leur retour par la boucle auditive) et ils peuvent très facilement être corrigés. Nous renvoyons à l'étude de Rossi et Peter-Defare (1999) pour une analyse approfondie du mécanisme de ce type d'anticipation.

8.1.3. Autocorrections immédiates d'un trait morphologique portant sur des MO

Les autocorrections d'un trait morphologique représentent dans notre corpus plus de la moitié des autocorrections immédiates : 27 sur 42. A l'intérieur de cette catégorie, les autocorrections portant sur un MO produites dès le début d'un syntagme sont les plus nombreuses. Nous reproduisons ci-dessous les 17 exemples de ce type relevés dans notre corpus :

3. *alors* c'était: c'est *l'histoire* ↗ *de Tchao* : ↗ /70/ *c'est un paysan* ↗ *très pauvre* √
/65/ (Tchao, 75-76)
4. *il voit* : *eah* : *de belles chaussures eah* √ /70/ tout /60/ toutes eah : /50/ §prêtes§§
/70/ *prêtes et* /25/ *tout eah* /200/ (Cordonnier, 191-192)
5. *et* : √ /70/ *il découvrit* une eah : √ /25/ pluSIEURS *femmes* ↗ /65/ (Père fils, 233-234)
6. *et eah* : cette ce ces *femmes* √ *lui donnèrent eah* : *une bague* ↗ /60/ (Père fils, 234-235)
7. *cet homme* ↗ *avait l'habitude de* :: /30/ *de raconter* ↗ de : des *choses qui étaient absolument* ↗ *fausses* √ /50/ (Nain, 285-286)
8. *demain* ↗ *matin à l'aube* ↗ *nous viendrons chercher* le : l'or : √ /90/ (Nain, 300)
9. (à l'intérieur d'un faux départ plus complexe) *et* : *il lui dit* /30/ le : le la *ramena* ↗ *chez elle* /50/ *et il lui dit* :: ↗ (Nain, 329-330)

10. *le serviteur* ↗ <a ::, avait> trouvé le prénom de :: du : nain : ↗ /120/ (Nain, 377-378)
11. *donc il le rapporte à : à la reine* ↗ en lui disant /25/ euh : j'ai trouvé ↗ le : prénom de :: /90/ de :: /25/ euh du nain (Nain, 378-379)
12. *et : euh* lorsque :: lorsqu'elle lui donne le bon prénom ↗ (Nain, 405-406)
13. *qu'elle savait pas :* ↗ ↘ euh ce /30/ l'histoire ↗ que son père avait racontée : (Autre élève, Nain, 432-433)
14. *mais* la femme euh du tortue ↗ elle ne veut pas ↗ que euh (Singe, 683)
15. *ah : ben* c'est un : /25/ c'est une tortue mâle ↗ /165 (bruit)/ qui est adulte ↗ alors (Prof, Singe, 686-687)
16. *c'était une histoire que tu as lue récemment* ↗ ou c'est une histoire que qu'on t'avait racontée dans le temps : (Prof, Singe, 717-718)
17. *le garçon n'est pas content* ↗ alors euh il décide de ne plus jamais le : /30/ la faire la faire sortir (Autruche, 732-733)
18. *bon /30/ alors* qu'est-ce ↗ qu'on a : ↘ qu'est-ce ↗ que vous avez tous re ↗ senti au cours de cette expérience (Prof, Roi-gren, 1039-1040)
19. *il sait pas : /20/ il sait pas* ce que : ce qu'il va dire comment ça se /30/ <xx> (Autre élève, Roi-gren, 1052-1053)

Parmi ces exemples nous avons noté les autocorrections des traits suivants :

- un MO marquant le genre masculin est corrigé en MO marquant le féminin : exemples 4, 9, 14, 15 et 17 ;
- un MO marquant le singulier est corrigé en MO marquant le pluriel : exemples 5, 6 et 7⁴ ;
- l'autocorrection remplace les marques d'une personne par les marques d'une autre (*on* → *vous*) : exemple 18 ;
- un MO sous la forme neutre, non marquée, est autocorrigé par une forme élidée ou contractée : exemples 7, 8, 10, 11, 12, 16 et 19 ;
- l'autocorrection porte sur la marque du temps (exemple 3) ou sur le prédéterminant d'un nom (le démonstratif est corrigé par un article défini, exemple 13).

⁴ Cet exemple est ambigu par rapport au classement morphologique ; il est classé dans deux catégories possibles.

Mis à part l'exemple 13, toutes ces autocorrections vont du *plus neutre* au *plus spécifié* (masculin → féminin, présent → non présent, singulier → pluriel, etc.).

Nos résultats confirment et complètent ceux de Morel et Danon-Boileau (1998) : les deux auteurs citaient uniquement la possibilité d'une correction du genre ou du nombre et ils remarquaient que les changements de genre sont plus fréquents que ceux de nombre (1998, p. 86). Par ailleurs les deux auteurs notaient que la classe du MO reste la plupart du temps inchangée et que

« dans les cas exceptionnels où l'on finit par changer de classe, ce changement nécessite la présence de marques supplémentaires. » (idem, p. 86).

Notre corpus met en évidence d'autres possibilités de corrections immédiates (le temps, la forme neutre vers une forme élidée ou contractée, la personne) et montre que, tout comme dans le cas des répétitions, la présence d'autres marques est très fréquente et n'est pas spécifique aux rares cas de changement de la classe du MO. Parmi ces 17 occurrences, seuls les exemples 14 et 16 sont des occurrences simples, les autres se combinent avec la pause silencieuse, l'allongement vocalique, le *euh* ou la répétition, parfois avec plusieurs marques en contiguïté (nous y reviendrons).

Toujours dans la catégorie d'autocorrections d'un trait morphologique portant sur un MO nous avons également trouvé dans notre corpus quatre cas légèrement différents : le mécanisme d'autocorrection est le même, mais cette dernière ne se déclenche qu'après la production du syntagme entier (ou de l'amorce du syntagme) et non pas immédiatement après la production du MO à corriger. Ces quatre cas sont les suivants :

20. *elle veut s'asseoir ↗ sur euh les fau ↘ sur un fauteuil ↗ /40/ elle essaie ↗ celui du papa ↗ qui est trop haut ↗* (Boucle, 33-34)

21. *alors il lui demanda ↗ le premier ↗ garçon ↘ /40/ son premier ↗ garçon qu'elle aurait /100/ (Nain, 351-352)*
22. *et le garçon ↗ l'emmène se promener /25/ elle l'emmène il l'emmène euh : dans la rue ↗ (Atruche-mat, 769-770)*
23. *quelqu'un ↗ veut : tu veux ↗ euh : : Laetitia ↗ /30/ (Prof, Roi-gren, 1025)*

Nous retrouvons dans ces exemples la correction du nombre (ex. 20) et la correction du genre (ex. 22) mais cette fois-ci, exceptionnellement, c'est le pluriel qui est corrigé vers le singulier et c'est le féminin qui est corrigé vers le masculin. En outre, nous notons la présence de deux changements de classe du MO : article défini vers adjectif possessif et pronom indéfini vers pronom personnel (pour ce dernier exemple l'autocorrection semble avoir été provoquée par l'attitude d'une élève qui a incité l'enseignante à 'personnaliser' sa demande).

Ces exemples sont trop rares pour que nous puissions tenter une quelconque généralisation, mais leurs quelques caractéristiques différentes des exemples précédents portant uniquement sur des MO suggèrent l'hypothèse que, malgré les similitudes apparentes entre les deux classes, les processus sous-jacents de production seraient différents dans les ex. 3-19 par rapport aux ex. 20-23. La première classe d'autocorrections semble relever d'une gestion plus locale de la formulation et avoir une portée plus réduite.

8.1.4. Autocorrections immédiates d'un trait morphologique portant sur des MP

Bien que nettement plus rares, nous avons également relevé dans notre corpus des autocorrections immédiates d'un seul trait morphologique portant cette fois-ci sur un MP et non sur un MO. Les six exemples correspondant à cette catégorie sont transcrits ci-dessous :

24. *alors le lendemain matin ↗ deux serviteurs du roi ↗ **alla allèrent** chercher la fi :lle ↗ /70/ (Nain, 297-298)*
25. *et là : ↗ **elle trouvèrent** ↗ **elle trouva** un gros ↗ tas de paille /70/ (Nain, 298-299)*
26. *alors il lui demande mais **que me donnes-tu si : ↘ que ↗ me donneras :-tu si ↘** je file toute cette paille ↘ /90/ (Nain, 335-336)*
27. *et ::: le nain : ↗ ↘ /105/ **devenit tout ↗ rouge ↗ /20/ *il devenu tout rouge***⁵*
 Prof: **devint**
 Elève: **devint tout rouge ↗** (Nain, 383-386)
28. *et tout à coup ↗ **il rencontra** /50/ **il rencontra** le loup ↘ /165/ (Agneau-mat, 624-625)*
29. *une histoire que t'aimes bien ↗ /20/ et justement ↗ que nous **nous ne connaisse connaît** rions peut-être pas ↗* (Prof, Singe, 722-723)

Dans les exemples 24 et 29, seule la forme à corriger est reprise, tandis que, dans les quatre autres exemples, le syntagme en entier est repris (ce syntagme est inchangé, à l'exception du trait morphologique à corriger).

Toutes ces autocorrections portent sur des verbes : correction du nombre dans les exemples 24 et 25, du temps dans les exemples 26, 28 et 29 et de la forme irrégulière du passé simple dans l'exemple 27 (dans ce dernier cas la forme finale provient d'une hétéro-correction). Le fait que seuls les verbes soient concernés par ce type de corrections n'est pas étonnant : en français oral, c'est la seule catégorie de MP qui est soumise à une flexion complexe. Pour les seules autres unités qui peuvent subir une flexion, comme les quelques rares noms qui changent de forme au pluriel (*-al/-aux, etc.*), les adjectifs qui changent de forme au féminin, la flexion est simple, binaire.

Nous notons que les autocorrections de ce type relevées chez nos sujets ne présentent pas d'accumulation de marques : dans les exemples 24, 25 et 29 la forme corrigée suit immédiatement la forme d'origine, dans les exemples 27 et 28 la forme finale est précédée par une simple pause silencieuse et dans

⁵ La partie transcrite entre * est à peine audible.

l'exemple 26 la fin de la forme d'origine est d'abord allongée et ensuite suivie par la forme corrigée.

8.1.5. Autocorrections immédiates d'un trait syntaxique portant sur des MO

Nous avons également classé dans les autocorrections immédiates une catégorie d'exemples où un premier démarrage de syntagme est immédiatement corrigé par un autre entretenant la même relation syntaxique avec ce qui précède que celle qui était annoncée par le premier démarrage. Autrement dit, dans ces exemples, le syntagme corrigé occupe la même place syntaxique que le syntagme d'origine, même si les deux syntagmes ne sont pas du même type. L'autocorrection se fait très vite, avant la production de tout mot plein. Nous transcrivons ci-dessous les 16 exemples produits par nos sujets et correspondant à ce cas de figure :

30. ? *donc euh* : ↘/65/ *elle euh* : *va se dire* ↗ *euh je vais jamais tout boire* ↗/80/ *elle euh* :: /55/ *ts* /40/ *alors elle essaie euh* : *celui de la maman* ↗ (Boucle, 28-30)
31. *alors elle monte sur le lit du papa* ↗/90/ *qui* : *qui est trop haut* ↗/30/ *celui sur celui* de la maman ↗ *qui est trop petit* ↗ (Boucle, 37-39)
32. *et quand dès* ↗ *qu'il avait* ↗ *un peu d'argent* ↗/20/ *il allait chez le marchand de cou* ↗ *leurs* ↘ (Tchao, 77-78)
33. *est-il vrai* : ↗ *que tu que : que ta fille* *est capable de filer de l'or* ↗ *avec de la paille* ↗ /170/ (Nain, 294-295)
34. *et encore* ↗ *le roi* ↗ *qui aimait beaucoup l'or* : ↗/25/ *qui était très euh* :: ↘/30/ *qui aimait beaucoup l'argent* ↗/120/ *lui a dit* ↗ (Nain, 342-344)
35. *si tu arrives* ↗ *encore une fois* : *à me filer cette paille en or* :: ↗ *je tu te ma* ↗ *rieras avec moi* ↗ (Nain, 346-347)
36. <elle donne, xx> *deux prénoms* : *qui sont* : /20/ *qu'elle sait qu'ils sont faux* : ↗ *et* : *euh* (Nain, 404-405)
37. *est-ce que dans l'histoire* <il, x> *dit* *que : qu'est-ce qu'il* *veut faire* /50/ *euh* : *à l'enfant* (Autre élève, Nain, 415-416)
38. *qu'est-ce qu'il raconte à sa grand-mère* <bruit> /130/ *fais nous entendre* *ce qui euh ce qu'il* *raconte à sa grand mère* (Prof, Agneau, 526-527)

39. *c'est l'histoire d'un /35/ d'un garçon : ↗ qui euh que :: qui a beaucoup d'animaux (Atruche, 726-727)*
40. *et euh /30/ à chaque fois qu'elle le : que le garçon l'emène quelque part ↗ (Atruche, 730-731)*
41. *et elle <lui, 0> promet qu'elle ne fera rien ↗ /85/ et il le : euh il lui dit qu'il va l'emener à l'école ↗ (Atruche, 733-734)*
42. *il a un moustique ↗ /75/ il a : /85/ qu'il a : /55/ qui <est, euh> qu'il a dans sa maison ↗ /30/ il se : il <la, le> nourrit ↗ tout ça ↗ (Atruche-mat, 753-754)*
43. *et qui dit ↗ ah mais on a on m'a ↗ mangée ↗ hein ↗ /65/ (Atruche-mat, 796-797)*
44. *et euh :: il est : /20/ il §chut :: /50/§ il gron ↗ de son atruche parce qu'il n'est pas content ↗ (Atruche-mat, 798-800)*
45. *et puis : /50/ qui est-ce que :: /30/ qu'est-ce qui vous paraît ↗ important ↗ quelle leçon ↗ vous en retirez ↗ (Prof, Roi-gren, 1059-1060)*

Parmi nos exemples on note en particulier l'abandon de structures *pron+verbe être* qui laissent attendre un adjectif (ex. 34, 36 et 44) et qui sont remplacées en bloc par une structure *pron+autre verbe* dans les exemples 34 et 44 ; on note également de nombreuses corrections qui entraînent l'abandon d'un actant annoncé en faveur d'un autre, juste avant la production du verbe auquel il se rattache (ex. 33, 35, 38, 39, 40, 41, 42, 43 et 45).

En ce qui concerne l'exemple 30, le classement que nous proposons est incertain car nous ne pouvons pas savoir si, par rapport à la structure énonciative qui commence à la ligne 27 de notre corpus, nous assistons à un abandon complet du syntagme qui commençait par *elle euh :: /55/* ou bien à une correction de celui-ci par l'ajout d'un ligateur qui précise sa relation avec ce qui précède. Autrement dit, nous ne pouvons pas savoir si les ligateurs des lignes 27-29 se structurent suivant le schéma

- [*alors... mais... donc... alors... alors...*]
ou bien suivant le schéma
- [*alors... mais... donc...*]
[*alors...*]

[alors...].

Les autocorrections de cette classe se combinent souvent dans notre corpus avec le *euh*, l'allongement vocalique et la pause silencieuse. La fin de la séquence d'origine est marquée par un *euh* suivi ou non d'une p.sil. dans les exemples 30, 34, 38 et 41 et elle est marquée par un allongement vocalique suivi ou non d'une p.sil. dans les exemples 33, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 44 et 45. Le MO allongé précède toujours immédiatement la séquence d'autocorrection donnée d'un seul bloc, même dans les cas où l'autocorrection ne s'est pas faite du premier coup (comme dans l'exemple 33). La seule exception dans notre corpus est l'exemple 44 où l'allongement de la copule est suivi par un premier MO qui sera ensuite répété : il se peut que la répétition ait été provoquée par l'interruption et l'agitation de l'auditoire survenue à ce moment-là.

Nous avons toutefois relevé dans cette classe quatre autocorrections simples, où la séquence définitive est produite immédiatement après la séquence d'origine, sans aucune autre marque interposée : il s'agit des exemples 31, 32, 35 et 43.

8.1.6. Quelques autocorrections particulières

Notre corpus comporte également quelques exemples difficilement classables. Nous avons choisi d'en présenter quatre qui étaient particulièrement intéressants.

Il s'agit tout d'abord de deux exemples dans lesquels la séquence définitive comporte surtout une différence de contour prosodique par rapport à la séquence d'origine :

46. *et soudain ↗ la porte s'ouvrit ↘ /60/ s'ouvrit ↗ et il apparaît §un lutin§§ (Nain, 303-304)*

47. *alors euh : est-ce que :: ↘ la bague ↗ que je /40/ porte au doigt ↗ te suffira : ↗ à ↘ euh : /90/ te suffira : ↗ /50/ et : le lutin ↗ lui répondit oui (Nain, 339-340)*

Dans l'exemple 46 le contour prosodique final de *s'ouvrit* est remplacé par un contour prosodique continuatif. Dans l'exemple 47, le verbe doté d'une intonation continuative est suivi par une préposition qui laisse attendre un C.O.I. ; après la pause silencieuse, la séquence qui corrige le premier démarrage n'apporte pas le C.O.I. attendu mais reprend le verbe en le dotant d'une intonation interrogative, avec une montée plus forte que sur la première occurrence, et se passe d'exprimer le C.O.I. (la locutrice compte sur l'auditoire pour reconstruire le référent complexe de ce C.O.I. à l'aide du contexte).

Les deux autres exemples difficilement classables concernent des autocorrections syntaxiques qui n'impliquent pas seulement des MO mais aussi des MP. Contrairement à ce que nous appellerons les faux départs complexes, il s'agit dans les deux cas suivants d'autocorrections complexes dans lesquelles, malgré ses difficultés, le locuteur n'abandonne pas la place syntaxique ouverte par son tout premier démarrage :

48. *aLORS euh /145/ Tchao ↗ il fait /25/ ben OUI ↗ je vais en dess /20/ il en /25/ il en va il en dessine une /90/ et euh : la femme ↗ (Tchao, 101-102)*

49. *et si tu n'es pas aussi gros ↗ que je veux ↗ /90/ eh bien je te mangerai /40/ et tu : ne /20/ et je te sou /25/ et je te ferai souffrir ↘ /135/ (Agneau-mat, 603-605)*

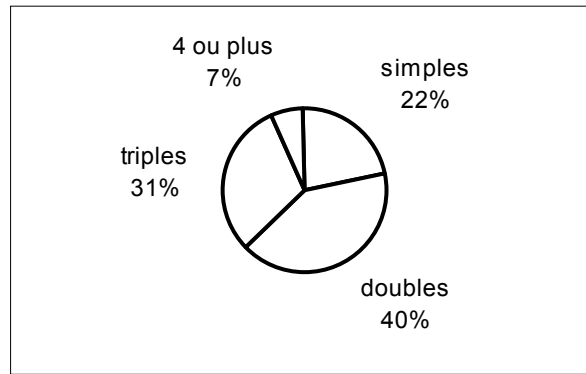
Dans l'exemple 48 ce qui pose problème au locuteur semble être la position de *en* par rapport à l'auxiliaire : le locuteur semble vouloir placer *en* après la marque de personne et va procéder par petites touches. Dans un premier temps il change de personne (ce qui lui permet d'éviter * *j'en vais*), il continue ensuite en essayant à deux reprises la nouvelle position de *en* (*il en, il en va*) ce qui ne règle pas le problème car il se rend compte que *il en va dessiner* ne correspond pas tout à fait à un ordre qu'il maîtrise ; finalement il opère un deuxième changement qui concerne cette fois-ci le temps (*futur proche* → *présent*) ce qui lui permet de se débarrasser de l'auxiliaire et de résoudre le problème. Il est intéressant de noter que le changement de personne opère dans ce cas un changement de prise en

charge énonciative et un changement dans les relations syntaxiques établies avec ce qui précède : la séquence d'origine à la première personne était prise en charge par « Tchao » et était intégrée dans son discours rapporté introduit par le verbe *fait* ; en revanche, la séquence d'autocorrection à la troisième personne est prise en charge par le narrateur et elle est juxtaposée à *il fait* — en réduisant le discours rapporté à *ben oui*. A notre avis il n'est pas du tout certain que ce changement de statut s'opère vraiment au niveau du décodage ; on peut facilement envisager la possibilité que l'introducteur de discours rapporté soit suffisamment fort pour que la séquence décodée soit reconstruite comme quelque chose qui ressemblerait à « il dit qu'il va en dessiner une » et qui permettrait de ne pas abandonner complètement la séquence interrompue *je vais en dess* malgré la rupture syntaxique. Des tests de perception dans ce domaine restent encore à faire.

Nous ne revenons pas sur l'exemple 49 que nous avons déjà analysé au sous-chapitre 6.3. : cet exemple présente le même schéma d'autocorrection par petites touches successives.

8.1.7. Combinaisons de l'autocorrection immédiate avec les autres marques de TdF

Comme dans le cas des *euh*, des allongements vocaliques et des répétitions, nous avons représenté par le graphique suivant la combinatoire des 45 autocorrections immédiates isolées *supra* avec zéro, une, deux, trois ou plusieurs autres marques de TdF, y compris la pause silencieuse.



Autocorrections immédiates (associées ou non à une ou plusieurs autres marques)

Le nombre de cas présents dans notre corpus n'est pas suffisant pour dégager des tendances. Néanmoins, on remarque que les occurrences simples sont très minoritaires (moins d'un quart) et que les occurrences doubles sont les plus nombreuses. Par rapport à notre graphique des combinaisons avec la répétition (chap.7), nous remarquons une grande différence : les combinaisons très complexes occupent une place beaucoup moins importante (35% des répétitions se combinaient avec trois ou plusieurs autres marques, 7% seulement des autocorrections immédiates sont dans ce cas). Ce graphique des autocorrections ressemble beaucoup, en revanche, à celui obtenu pour les allongements : **65%** des exemples d'allongement correspondaient à des occ. simples ou à des combinaisons doubles contre **62%** des exemples d'autocorrection et 35% étaient mixtes, pour les allongements, contre **38%** pour les autocorrections. Cette ressemblance n'est pas étonnante vu le nombre de cas où l'autocorrection se combine avec l'allongement. Dans le tableau ci-dessous nous avons reporté le nombre d'autocorrections contenant une des autres marques de TdF, quelle que soit la complexité de la combinaison :

<i>Simple (aucune autre marque)</i>	Allongement vocalique	Euh	Pause sil.	Répétition
10	21	16	12	4

On peut constater que, quel que soit le nombre de marques avec lesquelles se combine l'autocorrection, l'allongement vocalique est la marque la plus

fréquente : presque la moitié de nos exemples en contiennent un, 11 occ. (soit le quart des exemples) ne présentent pas d'autre marque de TdF à part l'allongement, et 4 occ. contiennent juste un allongement suivi d'une brève pause silencieuse. Pratiquement tous les allongements vocaliques relevés frappent la dernière unité qui précède immédiatement la séquence d'autocorrection.

A l'intérieur des combinaisons doubles, c'est encore l'allongement qui est de loin la marque la plus fréquente : plus de la moitié des combinaisons doubles sont des cas où le dernier mot de la séquence d'origine, juste avant le début de la séquence d'autocorrection, est très significativement allongé.

Le *eah* est également associé aux autocorrections mais non seulement les exemples sont moins nombreux que pour l'allongement mais en plus la position du *eah* n'est pas aussi stable que celle de l'allongement vocalique : dans 5 cas le *eah* précède la séquence d'origine, celle qui fera l'objet de l'autocorrection (comme dans l'exemple 1), dans 7 cas il se situe entre la séquence d'origine et la séquence d'autocorrection (comme dans l'exemple 34) et dans 4 cas il suit immédiatement la séquence d'autocorrection (comme dans l'exemple 22). Sa distribution est par conséquent très hétérogène. Nous avons en outre relevé un seul cas où le *eah* placé entre la séquence d'origine et la séquence d'autocorrection est la seule marque de TdF qui indique le redémarrage (il s'agit de l'exemple 38). Dans les autres cas où il occupe cette position il est suivi d'une pause silencieuse ou précédé d'un allongement.

En ce qui concerne la pause silencieuse, nous avons constaté 12 cas où cette marque sépare la séquence d'origine de celle d'autocorrection, ce qui veut surtout dire que dans la majorité des cas il n'y a pas de pause silencieuse entre les deux séquences. Il n'y a que cinq cas où seule la p.sil. intervient dans cette position, dans les autres cas elle est précédée par un allongement ou par un *eah*. Quelle que soit la marque qui les précède, les pauses silencieuses qui se trouvent

dans cette configuration ont généralement une durée brève : médiane (durée) = 30 cs, moyenne = 34,2 cs⁶, écart-type = 13,37.

La combinaison avec la répétition est rare dans notre corpus. Nous avons relevé 4 exemples où la répétition portait toujours sur des MO : les ex. 9, 11, 33 et 44. Dans les exemples 9 et 11 le MO d'origine est d'abord répété et ensuite corrigé alors que dans les exemples 33 et 44 c'est la séquence d'autocorrection qui commence par une répétition.

Afin de pouvoir comparer les durées occupées par les autocorrections avec les durées occupées par les autres marques de TdF, nous avons mesuré la plage de variation en centisecondes dans le cas des autocorrections immédiates. A la différence des allongements vocaliques ou des *eu*h suivis par une séquence enchaînée sans rupture à ce qui précède, les autocorrections, tout comme les répétitions, s'organisent en deux parties distinctes. Dans l'ex. 18 nous avons, par exemple, une séquence d'origine qui s'achève par un MO allongé (cet allongement sera interprété par nous, dans ce cas, comme un *signal de frontière*) suivi par une séquence d'autocorrection. En mesurant les deux séquences nous obtenons les durées suivantes :

qu'est-ce? qu'on a :\ qu'est-ce? que vous avez tous re?ssenti
 [85cs ← ● ● → 75cs]

Cela veut dire que, dans ce cas, après la production du signal (MO allongé) l'autocorrection aura été intégralement produite **75cs** plus tard et qu'elle portera sur une séquence produite pendant les **85cs** avant la fin de ce signal. La durée totale de l'autocorrection (entre la fin de la séquence d'autocorrection et le début de la séquence d'origine vers laquelle l'auditeur est obligé de remonter) recouvre dans ce cas **160cs**.

⁶ Nous n'avons pas pris en compte la p.sil. de 90 cs de l'exemple 11 qui intervient entre la première occurrence *de* et sa répétition et non entre la répétition *de* et l'autocorrection *du*. La prise en compte de cette durée aurait changé la moyenne mais n'aurait de toute manière pas changé la médiane.

Comme pour les répétitions, nous allons appeler SEQUENCE I la séquence d'origine qui comprend le signal (MO allongé, *euh* ou bien zéro⁷) et SEQUENCE II la séquence d'autocorrection qui commence juste après ce signal, peut comprendre une pause silencieuse et finit lorsque l'autocorrection a été intégralement produite. Les résultats obtenus en mesurant la plage de variation des durées des séquences I et II pour les autocorrections immédiates, classées en fonction du *signal de fin* de la séquence d'origine, sont reportés ci-dessous :

Durée max. (cs) Séquence I	Durée min. (cs) Séquence I	<u>Signal</u>	Durée min. (cs) Séquence II	Durée max. (cs) Séquence II
[130<—————	35<—————	•MO all.]	[—> 10	—————>180] ⁸
[130<—————	35<—————	•EUH]	[—> 22	—————>160]
[115<—————	10<—————	•(ZERO)]	[—> 10	—————>190]

Nos exemples sont trop peu nombreux pour que nous puissions tester la significativité des différences constatées selon la présence ou l'absence d'un signal (allongement ou *euh*). Les résultats nous paraissent assez ressemblants.

Nous remarquons que quelle que soit la nature de l'autocorrection (morphologique, syntaxique, etc.) et quel que soit le signal de fin de la séquence d'origine, la durée totale qu'on constate entre la fin de l'autocorrection et le début de la séquence d'origine vers lequel l'auditeur est supposé « retourner » pour interpréter l'autocorrection ne dépasse jamais 3 secondes, pauses silencieuses comprises. Nous rappelons que nous avons fait le même constat en ce qui concerne les allongements et les répétitions en combinaison mixte, seul le *euh* permettant, dans notre corpus, de dépasser largement ce seuil (avec un exemple d'un empan de 8secondes et 30cs).

⁷ Aucun signal, la fin n'est pas indiquée par une marque de TdF ; elle peut en revanche porter une intonation terminale, surtout lorsque la séquence I est longue.

⁸ Pour l'exemple 11 nous avons considéré que la séquence I recouvre le premier *de + p.sil.*, la séquence II dure 120cs, recouvre le deuxième *de + p.sil. + euh* et fonctionne comme une nouvelle « séquence I » par rapport à la dernière séquence *du* (qui devient « séquence II définitive » et dure 20cs).

8.1.8. Autocorrections lexicales : substitutions d'un MP par un autre

Nous avons préféré isoler les autocorrections qui remplaçaient un MP par un autre MP et qui oscillent entre ce que Blanche-Benveniste a appelé « l'erreur manifeste et la retouche intéressante » (1986, p. 161). On ne sait pas encore comment sont décodées ces autocorrections par l'auditeur et quelle est la trace laissée dans sa mémoire par la séquence d'origine (Blanche-Benveniste tout comme Fornel et Marandin affirment qu'ils ne disposent d'aucun élément précis en ce sens).

Nous avons relevé 24 exemples de telles autocorrections lexicales dans notre corpus, que nous transcrivons ci-dessous :

50. moi : ↗ mon thé ↗ est trop : froid ↗ /30/ EST trop est trop chaud aussi ↗ /40/
(Boucle, 20-21)
51. et : euh : elle va ↗ dans celui du bé/ du :: de l'enfant ↗ /100/ (Boucle, 39)
52. et ils l'emmenèrent dans le château ↗ du roi ↘ /20/ de ↗ l'empereur ↘ /220/
(Tchao-mat, 135-136)
53. tu aimerais ↗ ↘ avoir une maison ↗ ↘ euh: une belle maison ↗ comme l'empereur ↗ /90/ (Tchao-mat, 151-152)
54. et euh :: il lui dit euh : ↘ /155/ il remer ↗ cia l'arbre ↘ /70/ et surtout la voix qu'il avait entendue hier (Tchao-mat, 163-165)
55. aPRES ↗ le cordonnier : ↗ euh :: euh : la femme euh du cordonnier ↗ <alors, xx> elle fait euh : /40/ mais : faudrait récompenser : ↗ (Cordonnier, 198-200)
56. le :: le DEUxième enfant euh:: /80/ lança sa plume et elle tomba: /95/ à::: /40/ l'est ↗ /85/ et euh:: ↘ /40/ le plus petit EUH ↘ tom euh : /55/ lança sa plume ↗ /35/ et sa plume tomba: euh sur une trappe ↘ /75/ (Père fils, 230-232)
57. et: euh:: il de : / ramena le tapis rouge ↗ (Père fils, 241)
58. et elle lui demanda : /25/ est-ce que cela te suffit ↗ il lui fait : et euh le : lutin lui répondit oui ↘ /80/ (Nain, 323-325)
59. lui <a, il> fait non ↗ non non non /35/ on avait dit on avait convenu quelque chose (Nain, 358-359)

60. elle lui dit ↗ que son père ↗ a dit : ↗ a menti : ↗ euh donc c'est pas logi ↗ que (Nain, 427-428)
61. QUI ↗ veut ↘ couper le grain le grain : /40/ l'épi de blé /45/ (Poule, 451)
62. pas ↗ moi ↘ dit le chien ↘ /30/ pas moi ↘ dit le canard /50/ pas moi ↘ non ↗ plus ↘ dit le chien ↘ le chat /90/ (Poule, 457-458)
63. il d/ NE veut pas se faire manger ↘ (Agneau, 538)
64. euh : alors il dit à sa grand-mère ↘ prépare <moi, x> euh /30/ prends un toNNEAU : ↗ /30/ remplis-le : ↗ comment ↘ de laine ↗ (Agneau, 542-543)
65. alors ↗ il fait mer ↗ ci : ↘ /45/ le tigre lui dit merci ↘ /60/ (Agneau, 550)
66. d'accord ↘ /50/ je te laisse arriver chez ta maman ↘ /40/ chez ta mamie ↘ /175/ (Agneau-mat, 590-591)
67. un <x> tigre affamé ↘ /60/ il en pouvait plus /35/ il faLLAIT sauter sur le petit loup ↗ /40/ sur euh : le petit agneau ↗ (Agneau-mat, 595-596)
68. alors ↗ le petit⁹ /30/ le tigre lui dit ↘ /70/ d'accord ↘ (Agneau-mat, 602)
69. le tonneau lui répondit non ↗ ↘ je n'ai pas vu ↗ de tonneau de petit agneau /110/ mais par contre je crois ↗ (Agneau-mat, 629-630)
70. as-tu vu ↗ un petit agneau ↗ /105/ BIEN ↗ ↘ gros ↗ ↘ bien gras ↗ que je veux : que : /20/ que je vais manger : ↗ /25/ là : ↗ je me régalerai : ↗ (Agneau-mat, 638-639)
71. et un jour ↗ euh : la tortue : ↗ /45/ comme la <s/, x> le euh : la femme ↗ du tortue ↗ euh ne veut pas que /40 (bruit)/ euh : il fréquente le singe ↗ (Singe, 665-667)
72. je t'ai porté jusqu'à ici ↗ parce que :: ma femme est malade ↗ /20/ le do le médecin a dit ↗ que si : /50/ elle a un cœur de singe ↗ (Singe, 703-704)
73. euh : m :¹⁰ /60/ une sorc¹¹ euh :: ↗ ↘ /35/ une euh une grenouille ↗ euh : sort de la fontaine ↗ (Roi-gren, ligne 925)

Nous signalons les exemples 58 et 65 qui opèrent de manière identique une double autocorrection : *il* devient *le lutin* dans l'ex. 58 et *le tigre* dans l'exemple 65 tandis que *fait* devient *répondit* dans le premier cas et *dit* dans le deuxième.

⁹ Mot superposé avec une voix éloignée.

¹⁰ Allongement sonore, lèvres closes.

¹¹ Prononcé [sɔrs].

Nous remarquons également que dans certains cas la séquence d'origine ne contient pas un mot plein entier mais seulement son amorce ; dans les ex. 51, 56, 72 et 73 le contexte nous permet de tenter une reconstruction du mot entier (*bébé, tomba, docteur* et *sorcière*) mais dans les exemples 57 et 71 rien ne nous le permet.

Il est possible que l'exemple 56 corresponde en fait à ce que Rossi et Peter-Defare (1999) appelleraient un *lapsus syntagmatique par anticipation* (l'amorce *tom* peut correspondre au verbe *tomba* qui aurait été anticipé, mais ceci n'est qu'une supposition). De même, les exemples 50, 62, 66, 67, 69 et 73 correspondraient manifestement à ce que les mêmes auteurs appelleraient des *lapsus contextuels* (pour l'exemple 50 le lapsus a été sans doute favorisé par la construction initialisée avec *moi* : le *papa ours* venait de dire que son thé était trop chaud et la construction avec *moi* introduit le point de vue de *maman ours* comme étant différent, ce qui entraîne automatiquement le contraste *chaud / froid*, qui sera immédiatement autocorrigé en raison de son manque complet de logique dans la situation donnée). Les autres exemples sont plutôt des « retouches ».

Concernant ces lapsus, nous avons déjà signalé au chapitre portant sur le *euh* marque de TdF le contour très marqué, montant-descendant, du *euh* qui suit l'amorce d'origine de l'exemple 73. Nous constatons également un fort pic d'intensité doublé d'un contour montant-descendant sur le MO qui initialise l'autocorrection 50 (*est*), une montée sur l'article *le* de la séquence de correction *le chat* (ex. 62) par rapport au même article *le* dans *le chien* qui était si bas qu'il n'a pas été détecté par le logiciel, une montée rapide et significative sur le MO qui initialise l'autocorrection 67 (*sur*), et enfin une durée beaucoup plus longue de la préposition *de* (ex. 69) dans *de petit agneau* par rapport à *de tonneau* (dans

ce cas il n'y a ni montée de F0 ni de l'intensité¹²). Tout se passe comme si au moment où il s'aperçoit brusquement qu'il a fait une erreur, le locuteur marque son intention d'annuler ce qu'il vient de dire par des indices prosodiques qui mettent fortement en relief le début de la séquence d'autocorrection. Nous notons que dans les quelques exemples de notre corpus qui présentent cette caractéristique le locuteur indique très vite son intention de corriger une erreur (avant même la fin du mot en cours pour l'exemple 73, au maximum 40cs après dans les autres cas). Faute d'autres données nous ne pouvons malheureusement pas comparer nos résultats à d'autres études ; nous ne connaissons pas de travaux sur les lapsus en français qui prennent en compte les aspects prosodiques, la durée des pauses silencieuses ou le rôle des autres marques de TdF éventuellement présentes. Rossi et Peter-Defare (1999) ne traitent ni ne transcrivent ces indices. En revanche, Levelt et Cutler (1983) signalent, pour le néerlandais, le fait que le début de certaines autocorrections est fortement marqué prosodiquement ; ils ne trouvent aucune corrélation avec la position syntaxique de l'autocorrection, mais ils montrent l'existence d'une certaine influence de la relation sémantique qui existe entre la séquence d'origine et la séquence d'autocorrection : plus la seconde est éloignée de la première, plus il y a de chances que la seconde soit marquée par une saillance prosodique ; au contraire, lorsqu'il s'agit d'une simple retouche d'une séquence d'origine « moins appropriée » ce marquage est plus rare.

Il est intéressant de noter que dans l'exemple 52 ce phénomène de mise en relief du début de l'autocorrection est présent, alors que du point de vue sémantique il s'agit plutôt d'une retouche que d'un lapsus (la confusion n'entraîne en outre aucune ambiguïté dans la situation et on remarque même que le [chef des soldats] est systématiquement nommé tantôt *roi* tantôt *empereur* dans ce récit). Il n'empêche que, selon nous, le fort marquage prosodique de la préposition *de*

¹² On peut remarquer que le lapsus dans ce cas n'était pas très gênant parce que, dans le récit, *le tonneau* et *le petit agneau* ont souvent le même référent.

dans l'autocorrection *de l'empereur* montre que le locuteur présente à ce moment précis sa séquence d'origine *du roi* comme étant un lapsus.

Nous signalons au passage, par ailleurs, que notre corpus contient également trois exemples (74, 75 et 76) difficiles à classer, ressemblant à ceux qui ne présentent qu'une amorce de mot plein dans la séquence d'origine. Il s'agit d'exemples où le locuteur s'arrête avant même de produire une telle amorce, la séquence d'origine ne contient qu'un MO, mais le contexte nous incite à penser qu'il s'agirait d'un abandon caché d'un MP en faveur d'un autre MP, et non d'un simple ajustement morphologique comme dans le sous-chapitre antérieur :

74.? *il vit un arbre ↗ d'une espèce inconnue /85/ avec ↗ ↘ de: un beau ↗ feuillage euh des fleurs bleues ↗ /40/ comme ↗ le plumage de son paon ↘ /140/ (Tchao-mat, 146-148)*

75.? *ET : euh :: /30/ donc euh : /65/ le :: /100/ un SOIR ↗ /20/ ils viennent ↗ ↘ euh et tout ils se cachent derrière euh : la porte de l'étal ↗ (Cordonnier, 201-202)*

76.? *il vont étudier ↗ tout ça : /80/ et à un moment ↗ /25/ le L'autruche ↗ voit une dame ↗ /30/ une maîtresse /80/ (Autruche-mat, 780-781)*

Contrairement aux exemples de ce que nous avons appelé *autocorrections immédiates*, les autocorrections portant sur des MP (ex. 50-73) présentent plus souvent le *euh* comme signal de fin de la séquence d'origine par rapport à l'allongement vocalique. Nous mettons cette préférence sur le compte de la corrélation que nous avons constatée entre les MO et l'allongement d'une part, et entre les MP et le *euh* d'autre part. Les exemples où il n'y a aucun signal sont également fréquents.

Nous avons déjà vu, au sous-chapitre précédent, que la séquence d'autocorrection maximale était légèrement plus longue (p.sil. éventuelle y comprise) que la séquence d'origine. Dans les cas d'autocorrection lexicale cette tendance est encore plus accentuée :

Durée max. (cs) Séquence I	Durée min. (cs) Séquence I	<u>Signal</u>	Durée min. (cs) Séquence II	Durée max. (cs) Séquence II
[140<—————	45 <—————	•EUH]	[—————> 45	—————>240]
[145<—————	10 <—————	•(ZERO)]	[—————> 50	—————>160]
[95<—————	35 <—————	•MO all.]	[—————> 40	—————>200]

Là encore, il nous est impossible de tester la significativité des différences constatées en fonction de la nature du signal, mais nous pensons que ces différences sont dues au hasard.

La durée totale des autocorrections de notre corpus (en commençant au début de la séquence I et jusqu'à la fin de la séquence II) est pratiquement toujours inférieure à 3 secondes. La durée totale maximum constatée a été de **315cs** (exemple 54).

8.2. Les faux départs complexes

Notre corpus contient également 26 exemples de redémarrages syntaxiquement plus complexes dont nous ne proposerons pas de classement ici. Il s'agit d'exemples où il est souvent difficile de parler de séquence d'origine et de séquence d'autocorrection car les deux se chevauchent ; le locuteur ne corrige pas un seul trait en gardant la place syntaxique créée auparavant, mais abandonne la structure syntaxique en cours soit pour la reprendre plus tard, soit pour insérer de nouveaux constituants ou de nouvelles propositions. Pour les distinguer des autocorrections qui portent sur un seul trait isolable, nous avons appelé ces redémarrages des *faux départs complexes*.

Ces faux départs correspondent à des cas comme les exemples *a.* et *b.* discutés au début de ce chapitre, ou bien à des cas où un premier démarrage est provisoirement abandonné pour faire une insertion :

77. *et dessina ↗ sur son morceau d'étoffe ↗ /40/ un jo ↗ li paon ↘ /50/ il rêvait ↗ d'en avoir un ↘ /130/ alors le lendemain ↗ /80 (bruits)/ et il alla se coucher dans sa maison ↘ /45/ le lendemain ↗ /60/ il vit ↗ le paon ↗ (Tchao-mat, 121-124)*

ou bien à des cas où l'abandon complet d'une structure commencée est suivi de la reprise de la structure précédente :

78. *a ↗ lors euh : bon ben euh ça se passe comme d'habitude : de ↗ ils se marient :: ↗ /70/ après le :: /30/ ils se marient ↗ <xx> un enfant <x>* (Nain, 352-354)

ou encore à des cas où un constituant produit est repris avec un nouveau connecteur qui change son statut syntaxique :

79. *une petite fille qui s'appelle Boucle d'Or ↗ /30/ s'est perdue dans les bois ↗ /70/ qui s'était perdue dans les bois ↗ /55/ euh : trouve ↗ cette maison ↗* (Boucle, 23-25)

ou bien encore à des cas où ce que Blanche-Benveniste appelle la *séquence maximale* n'est jamais donnée intégralement¹³ :

80. *l'histoire commence en Thaïlande ↘ /100/ un pays : ↗ euh : ↘ /70/ c'est en Chine ↘ /65/ tu connais ↗ la Chine /50/* (Tchao-mat, 109-110).

Une grande partie de ces faux départs (9 sur les 27 attestés) ne contiennent pas de marque de TdF spécifique, la segmentation et l'indication d'abandon de structure se fait uniquement à l'aide d'indices prosodiques (principalement F0 + pause silencieuse) comme dans les exemples 77 et 79. Une autre partie, équivalente, (10 sur les 27 exemples) présente un *euh* à la fin du premier démarrage abandonné, comme dans l'ex. 80 ou bien un allongement vocalique de TdF sur la dernière unité du démarrage abandonné, comme dans l'ex. 78. On a trouvé un seul exemple (l'ex. 81) où le *euh* n'est pas produit immédiatement après la fin du premier démarrage mais 35cs après :

81. *et euh : le petit BEbé : ↗ il dit : ↗ /35/ euh : /30/ il va dans sa chambre ↗ ↘ il dit paPA ↗ maMAN ↗ venez vi : te ↗ ↘ /50/* (Boucle, 53-54).

¹³ Difficile de savoir comment interpréter finalement cette construction. En tous les cas, l'interprétation respectueuse de la géographie ne semble pas être la bonne (l'élève ne semble pas vouloir dire simplement « l'histoire commence en Chine »). La séquence maximale pourrait être de type « l'histoire commence en Thaïlande ↘ // c'est en Chine » ou bien « l'histoire commence en Thaïlande ↘ // c'est un pays qui est en Chine ↘ » ou encore « l'histoire commence en Thaïlande ↘ qui est un pays en Chine ↘ »... Il est impossible de trancher.

Nous rappelons que dans la grande majorité des cas de notre corpus nous constatons un enchaînement sans rupture syntaxique lorsque le *eu*h est placé dans une telle configuration.

Les exemples restants contiennent généralement une combinaison d'indices (souvent une marque de TdF sur la fin du premier démarrage et une autre sur le début ou à l'intérieur du nouveau démarrage). Tel est le cas dans l'exemple suivant où un nouveau constituant vient s'insérer à l'intérieur de la structure mise en place :

82. *il s'énerva* : ↗ tapa dans le s/ euh tapa : avec /30/ le pied dans le sol ↗ fit un trou : ↗ (Nain, 386-387).

La plupart des exemples de ce type restent en dessous de 3 secondes (en comptant dès le début du premier démarrage abandonné). On relève néanmoins quelques exceptions, comme l'exemple 77, qui dépassent légèrement cette durée : on y remarque toujours la reprise du premier démarrage ou d'une partie de celui-ci. Selon nous, ce constat est à mettre en relation avec les limites de la mémoire à court terme fortement sollicitée et chargée dans ces cas.

8.3. Conclusions

Plusieurs chercheurs ont mis en évidence le fait que les autocorrections sont soumises à certaines contraintes syntaxiques et ne peuvent pas se faire sans tenir compte du contexte avant. Néanmoins les modèles syntaxiques simples proposés ne sont pas encore suffisants pour couvrir la totalité des configurations qu'on peut rencontrer dans les corpus naturels. En ce qui nous concerne, nous avons préféré classer les autocorrections en fonction de la catégorie de l'unité autocorrigée. Nous avons ainsi séparé les *autocorrections immédiates* qui portent sur un seul trait phonétique, morphologique ou syntaxique (ce dernier cas concernant uniquement les MO) des *faux départs complexes* qui impliquent

obligatoirement un MP et qui portent sur plusieurs traits de la séquence d'origine.

Dans l'interprétation des *autocorrections* le rôle des indices prosodiques et de la présence d'autres marques de TdF est très important.

L'analyse des 45 exemples d'autocorrections immédiates de notre corpus montre que les occurrences simples sont relativement rares (environ une sur cinq). Elles sont bien plus rares que dans le cas des *eah* et allongements étudiés aux chapitres antérieurs, mais elles sont toutefois plus fréquentes que les répétitions. A la différence des répétitions, les sites contenant une autocorrection et une accumulation de trois ou plusieurs autres marques sont plutôt rares.

L'allongement vocalique, généralement placé sur la dernière unité de la séquence d'origine, est la marque de TdF qui se combine le plus souvent avec l'autocorrection (env. un exemple sur deux contient un tel allongement).

Les combinaisons avec le *eah* ne sont pas exceptionnelles mais elles sont plus rares que celles avec l'allongement et la distribution du *eah* est moins homogène car il peut être placé soit avant la séquence d'origine, soit après la séquence d'autocorrection, soit entre ces deux séquences. Les caractéristiques des combinaisons avec le *eah* sont identiques avec celles que nous avons constatées dans le cas des répétitions.

Presque trois fois sur quatre il n'y a pas de p.sil. qui sépare la séquence d'origine de celle d'autocorrection : lorsque cela arrive, les p.sil. sont généralement brèves (durée médiane = 30cs).

La durée totale des autocorrections immédiates de notre corpus (les deux séquences comprises) ne dépasse pas 3 secondes. Nous n'avons pu isoler aucun

effet de la marque qui matérialise la fin de la séquence d'origine (MO allongé, *eah* ou p.sil.) sur la durée de l'autocorrection.

Parmi les *autocorrections lexicales* où un MP remplace un autre, la marque de TdF qui indique le plus souvent la fin de la séquence d'origine est le *eah* ; sa présence n'est toutefois pas systématique. Notamment dans les cas d'erreurs manifestes (lapses) la présence d'indices prosodiques qui mettent en relief le début de la séquence d'autocorrection est très fréquente et semble jouer un rôle essentiel dans le décodage. La durée des autocorrections lexicales est, dans notre corpus, supérieure à celle des autocorrections immédiates : elle peut parfois dépasser légèrement 3 secondes.

Tel est également le cas pour les *faux départs complexes* : ils peuvent parfois dépasser de peu 3 secondes et il arrive souvent (une fois sur trois) qu'ils ne se combinent avec aucune autre marque de TdF et que les seuls indices qui marquent la fin de la séquence d'origine soient prosodiques. Pour moins d'un tiers des exemples, on constate une accumulation de marques de TdF lors de l'abandon de la séquence d'origine et au début de la mise en place de la séquence d'autocorrection.

9. Traitement des pauses et marques du TdF à travers la déclamation dramatique : bref historique

9.1. Introduction

Comme nous l'avons vu, les résultats de nos chapitres antérieurs mettent tous en évidence la fréquence et le caractère systématique des combinaisons entre les marques de travail de formulation et les pauses silencieuses, à tel point que nous avons été amenée à faire l'hypothèse que la pause silencieuse est une partie intégrante de la marque de TdF et que sa durée est en moyenne différente selon la nature de la marque de TdF qui l'intègre.

Compte tenu des sous-entendus véhiculés par la terminologie généralement utilisée par les linguistes et aussi des réactions des auditeurs à qui on demande de percevoir des pauses silencieuses ou des marques de TdF nous sommes tentée de penser que notre hypothèse est en grande partie contre-intuitive.

En effet, du côté des linguistes, les couples de termes opposés (s'excluant l'un l'autre) comme *pauses vides /vs/ pauses pleines ou remplies* ou bien *pauses silencieuses /vs/ pauses non-silencieuses ou sonores* empêchent par leur définition même l'hypothèse de la combinaison-fusion telle que nous la formulons. En effet, comment imaginer qu'une pause « pleine » ou « remplie » pourrait contenir une partie « vide » ? Ou comment imaginer qu'une pause dite explicitement « non-silencieuse » ou « sonore » pourrait contenir du « silence » ? Ces choix terminologiques semblent traduire, à notre avis, l'intuition que les deux phénomènes sont distincts, remplissent des rôles différents et ne sauraient être confondus. Cette conception n'empêche pas les mêmes auteurs d'admettre l'existence des pauses silencieuses subjectives et d'admettre la réalisation acoustique d'une pause silencieuse subjective par un allongement final, ce qui

prouve que le principe de l'existence d'un écart entre la réalité acoustique produite et la marque perçue est par ailleurs accepté.

Du côté des auditeurs utilisés pour les tests de perception, nous avons noté un certain nombre de coïncidences dans la notation des pauses silencieuses objectives ou subjectives, que ce soit dans les tests de Duez ou dans le nôtre, ce qui traduit la présence de représentations de la p.sil. qui varient peu d'un individu à l'autre. Deux tendances communes —bien évidemment inconscientes chez les auditeurs— ont particulièrement attiré notre attention ; la première a été souvent décrite dans la littérature, la seconde très rarement :

- 1) premièrement le fait que la présence d'un allongement final favorise la perception d'une pause silencieuse (que celle-ci ait été acoustiquement réalisée ou non)
- 2) deuxièmement le fait que la présence d'un *eah* ou d'un allongement marquant le TdF inhibe la perception de la p.sil. en tant que *pause* ; corollairement, les p.sil. ne sont généralement pas perçues en tant qu'*hésitations*.

La première tendance fait partie des éléments qui ont corroboré l'hypothèse des linguistes selon laquelle l'allongement final peut marquer seul une frontière et être par conséquent perçu comme une coupure et éventuellement confondu avec une pause ; ce phénomène étant à présent bien connu, (voir par exemple Rossi, 1999 et sa définition de la *pause subjective*) nous n'insisterons pas là-dessus. La deuxième tendance est en revanche peu connue, elle a été signalée par Duez (1991, 1995) et elle semble confirmée par les résultats de notre propre test. Le test de Duez (1991) montrait en outre que cette deuxième tendance s'inversait lorsque les tests étaient effectués sur de la parole soumise à une inversion spectrale, avec maintien de tous les paramètres prosodiques : la corrélation entre la présence d'une frontière syntaxique et la perception d'une pause devenait, comme attendu, bien moindre, alors que la corrélation entre la présence d'un allongement de TdF ou d'un *eah* et la perception d'une p.sil. devenait bien plus forte. Autrement dit, sur le point qui nous intéresse, le simple fait que la parole

inversée n'est plus intelligible lève l'inhibition qui bloquait l'identification d'une p.sil. subséquente à une marque de TdF, ce qui veut dire qu'il ne s'agissait pas d'une mauvaise perception physiologique due aux seuils de durée mais bien de l'influence forte d'une représentation abstraite *a priori*.

Ces observations nous incitent à penser que les auditeurs ordinaires, tout comme les linguistes, ont l'intuition que les marques de TdF et les pauses silencieuses sont des phénomènes non seulement bien distincts mais qui plus est n'entretiennent pratiquement pas de rapports entre eux. Les pauses silencieuses et les marques de TdF, correspondant à ce qu'on appelle abusivement en langue courante « les hésitations », mobilisent apparemment des représentations *a priori* qui n'ont pas d'éléments en commun.

La question que nous nous sommes posée a été de savoir pourquoi cette distinction est si tenace et pourquoi nos hypothèses semblent être contre-intuitives. La réponse pourrait jeter un nouvel éclairage sur les raisons, que nous supposons en partie subliminales, pour lesquelles les linguistes ayant systématiquement mentionné la combinaison à l'oral des marques de TdF (ou « phénomènes d'hésitation ») avec les pauses silencieuses ont toujours préservé le statut abstrait de la pause silencieuse dans une telle configuration comme étant bien distinct de celui de la marque de TdF. Nous ne pourrions certainement pas prétendre donner une réponse exhaustive à cette question dans le présent chapitre mais nous tenterons au moins d'apporter des éléments de réponse en nous intéressant à des indices visibles et analysables qui puissent nous renseigner sur les représentations et les idées reçues que nous avons généralement, en français, de ces deux phénomènes de l'oral que sont la p.sil. et les marques de TdF.

Pour avoir un point de vue relativement large nous avons choisi de procéder à une brève incursion historique et de ne pas nous limiter à l'étude de textes contemporains. Le domaine qui a retenu notre attention a été le théâtre. D'une part les textes de théâtre sont toujours écrits pour être joués, donc prononcés —il

n’y a que des dialogues entre les personnages ou bien entre un personnage et le public— et comportent un certain nombre d’indices destinés à accompagner l’« oralisation » (soit dans le texte même, soit dans les didascalies) et d’autre part ils supposent obligatoirement une réflexion sur le jeu des acteurs, leur diction, etc. On sait que la manière dont ces textes devaient être prononcés et joués à travers les âges, pour correspondre aux attentes du public et aux exigences esthétiques de l’époque, a été à l’origine de nombreux écrits théoriques qui explicitent les techniques de déclamation et les attentes auxquelles doivent répondre les interprètes.

Nous tenterons, tout le long des deux chapitres suivants, de puiser dans les pièces de théâtre et dans les écrits s’y rapportant les indices explicites qui peuvent nous renseigner sur les représentations que les auteurs, les acteurs ou le public avaient ou ont actuellement de la pause silencieuse et des marques accompagnant le travail de formulation (notamment le *euh*). Notre étude ne prétend pas à l’exhaustivité, nous avons concentré notre attention, notamment en deuxième partie de ce chapitre, sur quelques auteurs ayant connu un grand succès de leur vivant (comme E. Labiche, par exemple) afin de pouvoir faire plus facilement l’hypothèse que les représentations qu’ils mettaient en jeu étaient très largement consensuelles et partagées par une grande partie du public.

9.2. Les pauses silencieuses

Nous avons décidé de ne pas remonter, durant notre incursion historique, au delà du XVIIe siècle d’une part parce que c’est le siècle du français classique, le siècle de la stabilisation d’une très grande partie de l’orthographe du français moderne et aussi des signes de ponctuation et, d’autre part, parce que les plus anciennes pièces de théâtre en français qui sont actuellement largement connues par le grand public datent du XVIIe siècle. En outre, le XVIIe siècle est l’époque où l’alexandrin connaît sa forme la plus rigoureuse et obéit aux contraintes les

plus complexes (il ne cessera de s'assouplir par la suite) et c'est également l'époque de la généralisation de la déclamation non chantée qui remplace presque complètement la déclamation chantée.

9.2.1. Quelques rappels historiques

Le point qui a tout particulièrement retenu notre attention concerne le traitement oral de la césure et de la rime lors de la déclamation des alexandrins.

Selon Deloffre (1969) ou Lote (1994) la déclamation chantée utilisait généralement un style « psalmodié » — chaque syllabe était supportée par une seule note — et respectait scrupuleusement la césure et la rime : les syllabes précédant la césure ou la rime étaient plus longues et suivies généralement d'un arrêt de la voix, plus bref pour la césure, plus long pour la rime, sans souci du sens. La césure, avant le XVIIe siècle, était surtout « un facteur musical et rythmique » (Deloffre, 1969, p. 39). Ce type de déclamation tend à disparaître complètement au XVIIe siècle au profit de deux styles parlés différents :

- un style dit « traditionnel », préféré par Racine, qui ressemblait encore beaucoup au style psalmodié et qui suivait une ligne intonative représentée par Deloffre (1969, p. 35) par un début bas sur la syllabe 1, une suite plate mais légèrement plus haute sur les syllabes 2, 3, 4 et 5, une forte montée rapide sur la syllabe 6, suivie d'une descente progressive sur les syllabes 7, 8, 9, 10, 11 et 12 ; la césure, dans ce cas, était essentiellement marquée par une rupture intonative et une syllabe 6 plus allongée¹, mais pas obligatoirement par un arrêt ;
- un autre style, plus « naturel », utilisé d'abord dans le théâtre comique et petit à petit, surtout après Molière, dans la déclamation tragique : la diction y était plus souple, moins monotone, tenait davantage compte du sens.

¹ Nous retrouvons là le rôle de marqueur de « coupe » explicitement attribué à l'allongement d'une syllabe tonique ; selon Lote 1994 les notations musicales de l'époque confirment cet usage.

Nous nous sommes basée sur les études de trois auteurs de littérature de spécialité — Deloffre, Grammont et Lote — que nous avons surtout choisis pour leur notoriété auprès de plusieurs générations d’enseignants de français préparant le C.A.P.E.S. et par conséquent pour leur grande influence directe ou indirecte sur les connaissances d’un grand nombre de Français. Ces auteurs s’accordent pour placer au XVIIe siècle l’origine d’une nouvelle exigence dans l’écriture des alexandrins portant sur la coïncidence entre la coupe rythmique, que ce soit la césure ou la rime, et les groupes de sens. Cette nouvelle exigence revient en fait à proscrire les enjambements (ou à les admettre uniquement de manière exceptionnelle lorsque le sens s’y prête particulièrement) et à faire coïncider les frontières de constituants syntaxiques avec la fin du premier hémistiche et la fin du vers. Cette contrainte traduit selon nous le malaise des théoriciens de l’âge classique devant des coupes rythmiques aberrantes par rapport à la construction syntaxique et sémantique, pouvant gêner la compréhension des vers. Il s’agit là d’une tendance qui va de pair avec l’intérêt croissant à l’époque pour que les vers soient *compréhensibles* et non seulement beaux, rythmés ou musicaux. Là encore, le clivage entre le genre tragique et le genre comique était sensible :

- pour le genre tragique la place des coupes était fixe et par conséquent les enjambements étaient scrupuleusement proscrits afin de faire coïncider les blocs de sens et les blocs rythmiques,
- pour le genre comique, par contre, la place des coupes était moins rigide et les enjambements plus fréquents car en cas d’enjambement les acteurs n’hésitaient pas à déplacer les frontières des groupes rythmiques, surtout à l’intérieur d’un vers en cas d’enjambement de la césure.

Les deux techniques — consistant à déplacer soit les groupes de sens, soit les groupes rythmiques — obéissaient finalement au même principe selon lequel les pauses devaient marquer certaines frontières syntaxiques et ne devaient pas casser une unité syntaxique. La correspondance pauses = frontières syntaxiques était par conséquent, déjà au XVIIe siècle, intuitivement exigée.

C'est la technique issue du genre comique qui s'est peu à peu imposée par la suite au XVIIIe siècle et, selon Deloffre (1969) c'est également dans la « comédie en vers » du siècle classique que « se sont préparées les diverses libérations du vers qui seront observées à l'époque romantique » (p.124) : ce fut finalement le rythme qui dut respecter le sens et non le contraire. Cette tendance s'est très nettement renforcée et élargie au XVIIIe : les silences, quelle que soit leur position, et le jeu des durées ont dû peu à peu suivre d'encore plus près le sens, souligner les mots qui devaient ressortir, structurer les vers. Lote (1994, t.8, pp.188-191) montre comment cette tendance est perceptible dans les partitions de musique : en comparant Lulli² et Piccinni³, par exemple, il apparaît indéniablement que Piccinni mettait en relief beaucoup plus souvent que Lulli « les mots importants » en les faisant suivre par une pause brève, sans respecter la place traditionnelle de la césure située entre les deux hémistiches d'un vers. Le XVIIIe siècle a largement exploré cette nouvelle voie, ce qui incite Lote à affirmer que :

« En somme, le XVIIIe siècle admet la nécessité de pauses expressives ou qui aident à l'intelligence du texte⁴. Il reconnaît que des suspensions de l'émission vocale, quand elles coupent adroitement le vers, lui sont avantageuses, parce qu'elles en assurent la clarté et que le premier devoir du comédien est de se faire bien entendre des spectateurs. » (Georges Lote, 1994, tome 8, p. 190)

Nous renvoyons à l'ouvrage de Lote ci-dessus pour les citations multiples de Voltaire, Rousseau ou autres personnalités de la vie culturelle et artistique du XVIIIe siècle qui se sont exprimés sur le rôle important des silences dans la déclamation des acteurs de leur temps. Nous renvoyons également à un passage de Grammont (1965) où cet auteur explique comment les acteurs ont petit à petit appris à prononcer les « bons enjambements » en conservant la présence de la pause fixe syntaxiquement aberrante pour donner « un relief extraordinaire » au rejet ou contre-rejet par un heureux contraste avec les vers où « le rythme et la

² J. B. Lulli (1632-1687).

³ N. Piccinni (1728-1800).

syntaxe sont continuellement d'accord » (p.109). Malheureusement Grammont n'avance pas d'hypothèse quant à l'époque où cette technique aurait commencé à être exploitée ; selon Lote elle se situe à la moitié du XVIIIe.

En ce qui nous concerne, nous soulignerons simplement qu'à la fin du XVIIIe siècle, selon toute vraisemblance, les auteurs et le public avisé partageaient déjà un certain nombre de représentations consensuelles concernant le rôle des pauses silencieuses dans la parole des acteurs :

- sauf exception remarquable, la pause silencieuse devait suivre le découpage syntaxique (depuis le XVIIe) ;
- la p.sil. servait à mettre en valeur les mots importants, à rendre les paroles plus expressives ;
- l'utilisation correcte de la p.sil. améliorait l'intelligibilité du texte récité (facilitait son décodage par l'auditeur).

Il n'est pas étonnant que dans son « Cours de déclamation » qui a fait autorité au début du XIXe siècle, Mauduit-Larive (1804) reprenne ces mêmes considérations pour expliquer aux acteurs l'importance du choix de l'endroit où ils peuvent « aspirer »⁵ et de la fréquence de leurs « aspirations », dans le respect de la construction du texte et des « mots de valeur de chaque vers » (pp. 259-273, chap.XIX *De la diction simple et de la déclamation*). Le choix des endroits permettant la reprise de respiration a toujours été essentiel pour les acteurs et les raisons qui devaient guider ce choix, explicitement données dans les manuels destinés aux acteurs, ont toujours reflété les représentations de l'époque concernant les pauses silencieuses et le rythme.

Nous ne nous attarderons pas sur l'évolution bien connue des alexandrins, et des vers en général, au XIXe siècle, car malgré son apparente nouveauté elle était

⁴ Les soulignements nous appartiennent.

⁵ Mot employé pour l'actuel « inspirer », « reprendre son souffle ».

déjà amorcée dans les genres dits mineurs (comédie, fable...) des siècles précédents. L'originalité des romantiques consiste essentiellement dans un changement radical des proportions d'utilisation des divers rythmes ou figures : des figures strictement réservées à la comédie seront exploitées dans les drames ou tragédies, des rythmes exceptionnels au XVIIIe siècle deviendront courants au XIXe, etc. La place des coupes à l'intérieur d'un vers devient très souple, (les trimètres suppriment, par exemple, la coupe médiane) néanmoins la coupe de la fin du vers reste assez forte. Les enjambements d'un vers sur l'autre introduisant une coupe surprenante par rapport à la syntaxe sont nettement plus fréquents, mais comme le remarque Deloffre (1969) ces cas restent très largement minoritaires si l'on considère la totalité des vers produits par un auteur ; chez Hugo, par exemple, « même dans les recueils "visionnaires" (*La Fin de Satan* et *Dieu*) la proportion des cas d'accord entre la phrase et le vers atteint 70 ou 75% » (p.130) ; les rejets et contre-rejets sont finalement plus rares qu'on ne serait tenté de le penser, ils plafonnent généralement à 10% et atteignent très exceptionnellement les 25-30%.

Pour résumer l'utilisation de la pause, notamment en fin de vers, au XIXe siècle, nous notons que les trois principes évoqués *supra* sont toujours en vigueur, l'utilisation stylistique, expressive, de la pause est sans doute plus fréquente qu'auparavant mais elle reste toujours minoritaire par rapport à l'utilisation de la pause comme marque de frontière syntaxique.

9.2.2. Au XXe siècle

Ces remarques préliminaires nous aideront à mieux appréhender les représentations *a priori* du rôle des pauses silencieuses que l'on peut retrouver au XXe siècle. Il ne faut pas perdre de vue le fait que tous les élèves en France sont confrontés souvent, à l'école, à des textes en vers du XVIIIe, XVIIIe ou XIXe qu'ils sont souvent amenés à les réciter à haute voix, que ce soit en classe de français ou dans de petits spectacles scolaires ; on peut supposer que les élèves

sont amenés ainsi à réfléchir sur la place des pauses silencieuses notamment dans les enjambements. En tous les cas ils sont amenés à gérer cette question, même s'ils ne réfléchissent pas consciemment au rôle des pauses, car ils y sont régulièrement invités, comme le montre l'énoncé de l'exercice suivant :

Quand, dans les vers suivants, la césure correspond-elle à la fin d'un groupe grammatical après lequel vous vous arrêteriez un instant dans une lecture à haute voix ? [...]

Quand la césure vous paraît-elle affaiblie par la présence d'autres coupes beaucoup plus sensibles ? (in Obadia M. et alii, Grammaire, 3^e, « Les chemins de l'expression », 1976, Classiques Hachette, p.173)

Selon nous, c'est surtout lorsqu'on est mis en situation de prononcer un texte appris par cœur que l'on prend conscience de la difficulté de respirer, de choisir les endroits pour respirer, et par conséquent la place des pauses, ou le débit qui convient, car ces choix se font inconsciemment lorsque l'on parle spontanément. Or, c'est justement à l'école, en tant qu'élèves, que nous sommes pour la première fois amenés à apprendre par cœur des textes d'auteurs à structure généralement bien plus complexe que ce que nous sommes capables de produire spontanément —et, aussi, très différents des comptines et autres productions apprises par cœur dans l'enfance dont le rythme, fixe et donné d'avance, n'était pas à gérer. C'est donc à l'école et sur des textes appris par cœur que nous forgeons, entre autres, nos représentations concernant le rôle des pauses silencieuses à l'oral⁶.

Pour la plupart des gens, de nos jours, les seuls textes qu'ils ont dû préparer en vue d'une déclamation ou d'une lecture oralisée ont été des poèmes ou des pièces de théâtre dans le cadre de l'école. Dans ce cas, la représentation du rôle des

⁶ C'est également à partir de la lecture oralisée et des textes appris par cœur et récités que l'on se forge généralement toutes nos représentations concernant ce que devrait être un discours oral « bien comme il faut ». Il est bien connu que la première vue d'une transcription fidèle de discours oral spontané provoque chez tous les étudiants un effet catastrophique car elle entre en conflit avec toutes les représentations *a priori* de la parole...

pauses silencieuses à l'oral respecte les principes que nous avons déjà donnés, à savoir : les pauses suivent la ponctuation dans la prose ou les coupes fixes dans les vers et par conséquent les frontières syntaxiques ; si les pauses interviennent à l'intérieur d'un bloc syntaxique alors elles servent à mettre en valeur certains mots ; dans tous les cas elles améliorent l'intelligibilité pour l'auditeur. Ces principes résultent des commentaires ou gloses contenus dans les manuels de français et ils se retrouvent, en filigrane, dans les ouvrages « classiques » comme ceux de Grammont ou Deloffre.

A notre avis ces trois principes suffisent pour couvrir l'ensemble des intuitions de la plupart des Français actuellement, concernant le rôle des pauses silencieuses à l'oral. Les attentes par rapport à la distribution des pauses silencieuses dans la déclamation d'un texte classique semblent être toujours aussi fortes qu'aux siècles précédents, dans le public, et elles ne tardent pas à se manifester assez violemment lorsqu'elles sont contredites par la prestation d'un acteur. Nous en donnons ci-dessous un exemple intéressant relevé dans un journal culturel consacré au Festival d'automne à Paris, en 1998. L'auteur d'un article sur *Phèdre* (mis en scène par Luc Bondy) laisse entendre que la diction non-satisfaisante d'une actrice et l'insertion de pauses visiblement inattendues pour cette journaliste auraient suffi pour rendre le personnage interprété par l'actrice en question peu crédible :

« Quant à Dominique Frot (*Oenone*) son manque de diction et son intention de casser systématiquement les vers, ôte⁷ toute crédibilité à son personnage. » Sophie Lesort, journal *La Terrasse*, n°61, octobre 1998.

⁷ Pour avoir assisté à ce spectacle en octobre 1998, pour avoir donc écouté l'actrice en question, et pour avoir également lu par ailleurs d'autres avis, parfois élogieux, au sujet de l'interprétation de cette même actrice, nous sommes tentée d'affirmer que le principal reproche que cette journaliste voulait faire à D. Frot portait en fait exclusivement sur l'insertion de pauses silencieuses inattendues à l'intérieur des vers : c'est dire à quel point ce détail avait été important. A notre avis, « le manque de diction » est une tentative de formulation différente, qui se veut plus objective, du seul et unique reproche portant sur la place des pauses : la forme au singulier du verbe (*ôte* au lieu de *ôtent*) n'est pas, selon nous, une coquille mais plutôt un lapsus révélateur. Nous n'avancerons pas d'hypothèse précise pour la présence de cette virgule surprenante avant le verbe, mais selon nous il se peut qu'elle témoigne d'une programmation initiale différente pour cette phrase.

Cela dit notre tableau ne serait pas complet si nous ne prenions pas en compte le discours plus poussé, plus explicite, sur les pauses silencieuses tel qu'on le trouve dans les manuels destinés aux acteurs ou aux personnes souhaitant améliorer leurs performances à l'oral pour des besoins professionnels comme l'argumentation commerciale semi-préparée, etc. C'est exactement ce que nous avons fait, en partant de l'hypothèse que de tels manuels, destinés à un public finalement très large mais néanmoins plus restreint que celui des manuels scolaires, devraient préciser de manière plus fine les principes de l'utilisation « experte » des pauses silencieuses et devraient nous révéler, éventuellement, des intuitions nouvelles qui seraient déjà dans l'air du temps même si elles ne transpercent pas encore dans les manuels scolaires.

Parmi les manuels de ce type que nous avons consultés⁸, nous avons choisi de présenter brièvement deux d'entre eux à cause de leur notoriété (et par conséquent de leur impact) : il s'agit de l'ouvrage de Georges Le Roy *Grammaire de diction française* (1967) qui se trouve cité régulièrement en tant que « classique » ou « la base » dans plusieurs manuels postérieurs et de l'ouvrage de Paul Martens *Nouveau solfège de la diction* qui, grâce à son succès, en était à sa 6^e réédition en 1986.

Dans le premier ouvrage (Le Roy), la pause (ou le temps d'arrêt) semble être presque toujours synonyme de *reprise de respiration* : il est signalé à plusieurs reprises que la respiration, par l'arrêt de la voix, est « un des éléments importants de la ponctuation orale » (1967, p. 24), les deux autres éléments étant les « inflexions employées » et les « changements de ton » (idem, p. 123). Une place importante (pp.22-24) est accordée à l'énumération des endroits où on peut « toujours », « presque toujours » ou « quelquefois » respirer : les critères sont essentiellement graphiques (alinéa, signes de ponctuation) et morphosyntaxiques

(conjonctions et connecteurs, avant ou après proposition incidente, après le sujet d'une phrase si celle-ci est longue, etc.). Nous retrouvons là des principes scolaires bien connus, rien de nouveau : selon la règle de base, lorsqu'on parle on doit respirer et pour bien respirer il faut veiller à le faire dans des endroits marqués par des signes de ponctuation ou certaines coupes syntaxiques.

Ce n'est que plus loin dans ce livre (pp. 145-150), dans le chapitre intitulé *De l'émotion* que l'utilisation stylistique des pauses est abordée sous la forme d'une suite de règles censées améliorer l'expressivité dans certains cas : faire précéder ou faire suivre par une pause l'expression d'une « pensée hardie ou profonde », d'une émotion, d'une vision ou d'une image forte (la règle de base demeure applicable dans le reste des cas, qui représentent la majorité). Ces principes, bien que plus détaillés et plus explicites que dans un manuel scolaire, n'apportent rien de nouveau non plus, ils rappellent juste que la pause peut mettre en relief ce qui suit ou ce qui précède.

Le deuxième ouvrage que nous avons choisi (Martens, 1986) cite Le Roy comme étant un classique, mais se propose d'aller plus loin.

Même si le point de départ pour introduire une discussion sur les pauses silencieuses est toujours, comme attendu, le problème de la respiration, une différence remarquable entre les deux ouvrages réside dans le fait que ce deuxième ne fait plus l'amalgame entre pauses ou temps d'arrêt et reprises de respiration, ni entre pauses et signes de ponctuation, autrement dit les critères graphiques occupent une place bien moins importante. Nous avons sélectionné ci-dessous quelques passages éclairants à ce sujet :

« Notons avec insistance que les pauses et les accents de groupe rythmique ne nécessitent pas obligatoirement une aspiration. [...] Tout signe de ponctuation

⁸ Voir notamment dans notre bibliographie : CARNEGIE 1972, FURET 1975 ou BURCHARDT 1988, LAMBERT 1991.

n'exige pas obligatoirement une pause. [...] L'absence de signe de ponctuation ne dispense pas de ménager des pauses. » (Martens, 1986, pp.53-54).

Le code fondamental que doivent respecter les pauses en toutes circonstances reste la syntaxe (« aucune pause ne doit se faire que n'autorise la logique grammaticale », idem. p. 54) néanmoins ce n'est pas la syntaxe qui dicte la durée des pauses mais principalement « l'expression », c'est-à-dire les nuances ou les sentiments que veut exprimer le locuteur. On retrouve chez Martens, comme chez Le Roy, l'incitation à utiliser les pauses pour mettre en relief ce qui suit ou ce qui précède,

« Les silences sont particulièrement à leur place avant un début solennel, avant un récit important, avant une précision délicate, et de même après l'expression d'une grande pensée, après l'évocation d'une vision, après une déclaration de nature à étonner, à faire réfléchir. » (idem, p.55)

mais Martens insiste davantage sur le rôle expressif des variations de durée des pauses.

Il est intéressant de noter que nous avons relevé dans cet ouvrage un passage que nous trouvons révélateur pour la représentation que les gens ont du discours oral spontané. Ce passage, que nous transcrivons ci-dessous, affirme presque explicitement qu'une bonne lecture ou une bonne déclamation, exécutée par un interprète entraîné, ne fait qu'imiter (une imitation parfaite serait en quelque sorte sa meilleure réussite) la parole naturelle, spontanée, produite par *toute personne qui pense et s'exprime* — sous-entendu qui s'exprime librement, spontanément :

« Toute personne qui s'exprime groupe des mots, en détache d'autres, sinon par de légers temps d'arrêt, du moins par des ruptures de ton. Entraînez-vous à dire et à lire par groupes logiques, comme on pense et on s'exprime. » (énoncé d'un exercice, idem, p.56).

Cet énoncé révèle indirectement comment est imaginée la parole spontanée de *toute personne qui s'exprime* : elle serait structurée par groupes logiques, ressemblant à une bonne lecture faite par un bon acteur... A notre avis, cet

énoncé corrobore notre hypothèse selon laquelle c'est principalement à partir de la lecture oralisée et des textes récités que l'on se forge ses représentations théoriques sur la parole spontanée normée, et non *vice versa*.

Si nous ajoutons à cela le fait que, visiblement, en français, les habitudes d'utilisation des pauses silencieuses à la lecture oralisée ou au théâtre n'ont guère changé depuis le XVIIIe siècle, cela voudrait dire, en l'occurrence, que nos représentations et nos intuitions au sujet des pauses silencieuses à l'oral n'ont pas changé non plus depuis plusieurs générations et font partie d'un *background* commun à tout locuteur de français ayant été scolarisé. Ce sont ces intuitions qui influencent certainement, en grande partie, les réponses des auditeurs lorsque nous leur demandons de noter ou de percevoir des pauses silencieuses dans un discours oral. Il n'est théoriquement pas impossible qu'un auditeur francophone analphabète donne des résultats différents dans une tâche de perception de pauses dans la parole.

De plus, dans le domaine qui nous occupe particulièrement à savoir les études prosodiques en linguistique, pour des raisons techniques (qualité des enregistrements) mais aussi scientifiques et heuristiques (possibilités de contrôle et manipulation des données) c'est uniquement sur des corpus de lecture ou de récitation de textes par des acteurs ou des locuteurs ordinaires qu'ont été menées pendant très longtemps les études qui nous ont permis d'appréhender le fonctionnement du français oral et de produire par exemple des règles pour la synthèse à partir de textes (TTS). Il n'est pas étonnant que les linguistes qui ont analysé les caractéristiques des pauses silencieuses se soient fondés sur leurs intuitions et aient d'abord tenté de vérifier ce qui était traditionnellement affirmé sur le rôle des pauses silencieuses. Cela a en fait permis aux linguistes de décrire, cette fois-ci à l'aide de paramètres acoustiques, nos habitudes de lecture — codifiées depuis plus de deux siècles, telles que nous les avons en partie présentées — et de confirmer ainsi leurs intuitions. De même, par la suite, avec les études prosodiques sur des corpus de parole spontanée (non lue, non

préparée) qui deviennent actuellement de plus en plus fréquentes, c'est tout d'abord la vérification expérimentale des règles constatées à la lecture qui a été tentée, les démarches se proposant de décrire les spécificités exclusives de l'oral spontané sont chronologiquement postérieures et elles sont, en partie, encore en cours d'élaboration.

9.3. Les marques de TdF transposées conventionnellement dans les pièces de théâtre : historique des graphies *euh*, *heu* et *hein*

A la différence des pauses silencieuses qui ont fait l'objet d'un important métadiscours, il est beaucoup plus difficile de retrouver des indications écrites portant sur les marques vocales qui accompagnent le travail de formulation, que ce soit dans les didascalies, dans les manuels destinés aux acteurs, ou dans le texte même attribué à un personnage à l'intérieur d'une pièce. La différence essentielle de statut entre les pauses silencieuses et les marques de TdF est facile à comprendre : si les pauses silencieuses sont absolument indispensables à toute production orale, non seulement pour que le locuteur puisse respirer mais également pour que l'auditeur puisse construire le sens de ce qu'il entend, en revanche les marques de TdF sont uniquement présentes dans les productions orales spontanées (non lues, non préparées, non apprises par cœur) et elles ne sont pas indispensables pour l'auditeur.

Or, l'interprétation d'une pièce de théâtre n'était bien évidemment ni une production spontanée ni destinée à imiter les productions orales spontanées. La véritable recherche de formulation n'existe pas pour l'acteur qui connaît son texte par cœur. Les auteurs dramatiques (même ceux qui, comme Molière ou Marivaux, introduisaient dans leurs textes de nombreuses marques d' « oralité » censées transposer à l'écrit une réelle production vocale au moyen, entre autres, de divers trucages orthographiques suggérant un accent paysan ou étranger, etc.)

n'avaient absolument pas comme but de donner l'impression au public que l'acteur improvisait, parlait « spontanément ». Ainsi, les seuls moments où l'auteur dramatique aurait pu souhaiter souligner une recherche de formulation en cours chez un personnage étaient les moments où le personnage était particulièrement troublé ou était confronté à une situation qui, pour une raison quelconque, était censée lui rendre la « mise en mots » particulièrement difficile ou délicate. Le fait de souligner le trouble pouvait faciliter le décodage ou le repérage de ces moments en les rendant plus évidents pour le public. Cela dit, les canons esthétiques qui exigeaient la rédaction des pièces de théâtre en alexandrins rigoureux rendaient pratiquement impossible la transposition du trouble linguistique passager d'un personnage par des amorces de mots, des bafouillages, des points de suspension ou des *eah...* Le trouble d'un personnage était plutôt transposé par des périphrases qui l'explicitaient.

9.3.1. Au XVIIe siècle

Au XVIIe siècle, dans les comédies de Molière, nous trouvons déjà des passages fréquents d'échanges de répliques très brèves entre les personnages, notamment dans les pièces en prose, mais également dans les pièces en alexandrins — dans ce dernier cas un seul vers comportant 12 syllabes et respectant la rime pouvait contenir deux, trois répliques, parfois même plus⁹. Ce procédé permettait d'accélérer le rythme des passations de tours de parole des acteurs et de rendre les dialogues plus « vivants ». C'est notamment dans ces configurations que nous rencontrons régulièrement des phrases syntaxiquement inachevées, ce qui obligeait le plus souvent les acteurs à simuler une prise de parole intempestive qui coupait en fait la parole à celui dont la réplique était syntaxiquement inachevée. C'est ce qui devait se produire dans un exemple comme le suivant :

⁹ Ce procédé n'est pas inventé par Molière, on le trouve déjà au XV^e siècle dans le théâtre comique (ex. dans la *Farce de Pathelin*).

1. DONE ELVIRE : *Prince vous avez tort; et sa visite est telle,* **12 syll.**
Que vous... **2 syll. +**
 DOM GARCIE : *Ah! c'en est trop que prendre sa querelle,* **+ 10 syll.**
(Molière, Dom Garcie de Navarre, Acte III, scène 4)

Il est extrêmement fréquent, dans les pièces de Molière, que les points de suspension servent à indiquer l'inachèvement syntaxique sans plus. La plupart du temps il y a passation brusque du tour de parole, comme dans l'exemple précédent, ou bien le personnage change brusquement le cours de sa propre construction syntaxique sous l'effet d'un événement soudain (souvent le personnage aperçoit quelqu'un, ce qui interrompt le fil de son discours). Néanmoins, il arrive parfois que Molière se serve des points de suspension, à l'intérieur d'une seule et même réplique, pour suggérer à l'interprète un ralentissement du débit, voire peut-être une pause silencieuse, simulant une recherche de mot ou une recherche de référent dans la mémoire. C'est ce dernier cas de figure qui se produit dans l'exemple suivant, où l'acteur doit interpréter Maître Jacques faisant semblant d'essayer de se souvenir de l'apparence de la cassette volée pour étayer son accusation de vol contre Valère :

2. Maître Jacques : *Elle est faite... elle est faite comme une cassette. [...]*
Elle est de couleur... là, d'une certaine couleur... Ne sauriez-vous m'aider à dire?
(L'Avare, Acte V, scène 3)

Bien que cette recherche sur le référent soit censée être feinte, dans la pièce, il nous semble indéniable que Molière a essayé d'introduire ici dans son écriture un effet d'« oralité » en brossant parfaitement une structure typique d'oral spontané : amorce de phrase ou de syntagme, pause silencieuse inattendue, reprise de l'amorce avec enchaînement sur la suite. Il est vrai que la rédaction en prose de la pièce permettait plus facilement ce type de procédé par rapport à une pièce en vers.

Les comédies de Molière montrent ainsi qu'au XVIIe siècle la transposition à l'écrit d'une recherche de mot chez un locuteur (qu'elle porte sur le signifiant ou

qu'elle porte sur le référent) était attestée pour le moins par la présence de ces « bribes » syntaxiques — pour reprendre le terme de C. Blanche-Benveniste — émaillées de points de suspension. Cette transposition d'un trait d' « oralité » semble être surtout utilisée pour suggérer le malaise passager d'un personnage qui, pour des raisons extralinguistiques compréhensibles à l'aide de la situation intradiégétique créée, rencontre une difficulté plus ou moins importante pour poursuivre son énoncé.

Qu'en est-il, à la même époque, de la représentation conventionnelle à l'écrit de marques vocales de TdF de type interjection (l'équivalent du *euh* actuel) ?

Nous avons vu, au premier chapitre, que le *Robert historique* (1998) donne comme première attestation le XVe siècle pour le *heu* et le XVIIe siècle pour le *euh* ; ce même dictionnaire rajoute que les deux « variantes » étaient d'abord « employées pour exprimer la contrariété (par exemple chez Molière) ». Nous tenterons de répondre aux deux questions suivantes :

- a) à quel moment et dans quels contextes ces deux graphies ont été utilisées par les auteurs pour tenter de suggérer par le code écrit la marque vocale dite actuellement en langue courante *euh* d'hésitation ?
- b) Y a-t-il une « filiation » étymologique, comme l'affirme le *Robert historique* 1998 ou le *Trésor de la Langue Française* 1980, entre les interjections *euh/heu* chez Molière et l'usage actuel de ces deux graphies ? Y a-t-il eu une période de transition, où deux usages différents ont été en concurrence ?

En consultant les œuvres complètes de Molière numérisées (base de données *Gallica* de la Bibliothèque Nationale de France, éd. Robert Jouanny¹⁰, 2 vol.) nous avons trouvé au total 6 attestations de « heu » et 14 attestations de « euh ». Le nombre d'exemples étant si limité nous avons regardé de près tous les

¹⁰ Reproduction de l'édition *Classiques Garnier* ; pour les graphies qui nous intéressent, nous avons vérifié systématiquement leur présence et leur ponctuation dans *la toute première édition* publiée du vivant de Molière (version scannée, sur *Gallica*).

contextes d'utilisation de ces deux graphies et nous avons conclu que chacune des deux graphies pouvait avoir les deux mêmes valeurs en contexte.

Dans une première catégorie d'exemples les deux graphies étaient employées pour exprimer effectivement la contrariété du personnage, la surprise déplaisante ; le personnage produit cette interjection lorsqu'il veut manifester à la fois sa surprise devant une situation, un fait, une attitude et à la fois sa désapprobation, comme dans les exemples suivants :

3. Moron : Heu! *a-t-on jamais vu de plus farouche esprit?* (in *La Princesse d'Elide*, Acte I, sc. 4)¹¹

4. George Dandin : Euh! *traîtresse !* (in *George Dandin*, Acte II, sc. 8)

5. Albert : Heu! *que parlez-vous là de faute et de Lucile?*(in *Le Dépit amoureux*, Acte III, sc. 4)

6. Agnès : *Hé! il m'a...*

Arnolphe : *Quoi?*

Agnès : *Pris...*

Arnolphe : Euh!

Agnès : *Le...* (in *L'Ecole des femmes*, Acte II, sc.5)

En observant ces exemples nous constatons qu'il ne semble y avoir aucune différence d'emploi entre *euh* et *heu*, les deux graphies semblent être des variantes libres, car ces quatre exemples se ressemblent énormément. Nous avons relevé au total, dans les œuvres complètes de Molière, quatre exemples de ce type d'emploi pour la graphie *euh* et quatre autres pour *heu*. Il est intéressant de noter que tous ces exemples, sans exception, sont suivis d'un signe d'exclamation.

Dans une deuxième catégorie d'exemples les deux graphies *euh/heu* étaient employées pour exprimer le fait que le personnage qui les prononce n'a pas bien

¹¹ Les soulignements des graphies qui nous intéressent, à l'intérieur des exemples, nous appartiennent ; cette remarque vaut pour tous les exemples de ce chapitre.

entendu (ou feint de ne pas avoir entendu, ou croit avoir entendu quelque chose de désagréable ou de surprenant et veut en être sûr) ce qui vient d'être prononcé par un autre personnage ; les interjections représentent dans ce cas une demande directe de répétition ou de reformulation adressée à l'interlocuteur et il n'est pas étonnant de constater qu'elles sont toujours suivies, dans ce cas, par un signe d'interrogation :

7. La Flèche : *Ah! qu'un homme comme cela mériterait bien ce qu'il craint! et que j'aurois de joie à le voler!*

Harpagon : Euh? (in *L'Avare*, Acte I, sc. 3)

8. Mercure : *Ton nom est...?*

Sosie : *Sosie.*

Mercure : Heu? *comment ?* (in *Amphitryon*, Acte I, sc. 2)

Nous avons trouvé au total dix occurrences de *euh ?* correspondant à un tel emploi et deux occurrences de *heu ?*. Ce dernier emploi semble connaître d'autres variantes chez Molière, car nous avons relevé au moins trois autres graphies différentes (*hem ?*, *hen ?* et *hay ?*) d'interjections employées chacune une fois dans des contextes du même type :

9. Deuxième porteur : *Payez-nous donc, s'il vous plaît, Monsieur.*

Mascarille : Hem? (in *Les Précieuses ridicules*, scène 7)

10. Sganarelle [...] (A part.) : *Ah! quel contentement j'aurois à le tuer! Prenons-en le courage.*

Lélie : Hay? (in *Sganarelle ou le Cocu imaginaire*, sc. 21)

11. Sganarelle : *Ha! Monsieur...*

Dom Juan : Hen? (*Dom Juan ou le Festin de Pierre*, Acte I, sc. 2)

Toutes ces graphies différentes correspondraient en français actuel à la graphie *hein ?* qui, selon le *Robert historique* ne s'est stabilisée qu'au XVIIIe siècle, attestée chez Marivaux. Cette remarque — corroborée par l'observation d'une autre graphie fluctuante chez Molière à savoir *hé bien* vs *eh bien*, sans aucune

différence d'emploi — nous incite à penser que les différentes graphies constatées ne correspondaient pas à une quelconque différence de prononciation ou à des conventions graphiques différentes mais étaient plutôt le résultat du flottement de l'orthographe de l'époque, notamment en matière d'interjections.

En conclusion, après un bref examen de ces corpus de comédies, choisis pour analyse parce qu'il comprennent bien plus de traces d'« oralité » que les tragédies, il apparaît que :

- l'orthographe des interjections n'était pas du tout stable au XVIIe siècle ; ces deux graphies d'interjections semblent être interchangeables non seulement entre elles mais également avec d'autres graphies (comme *hem, hen, hay...*),
- les interjections qui nous intéressent tout particulièrement —*euheu*— connaissent des emplois exclamatifs et des emplois interrogatifs,
- et surtout, nous ne relevons aucune sorte de trace de tentative de transcription de l'actuelle marque conventionnelle de la recherche de mot (le *euhe* actuel) qui aurait dû être suivi non pas d'un signe d'interrogation ou d'exclamation mais plutôt de points de suspension.

9.3.2. Au XVIIIe siècle

Afin de nous faire une idée de l'emploi des interjections que nous analysons ainsi que de la représentation écrite d'une recherche de mot(s) en cours chez un personnage, nous avons choisi, pour le XVIIIe siècle, de nous intéresser à Marivaux toujours à cause de la présence massive de marques d' « oralité » dans ses dialogues et notamment pour la remarquable diversité de ses interjections. Nous avons une fois de plus utilisé pour nos recherches l'édition numérisée de son *Théâtre complet*, disponible sur la base de données *Gallica* de la BnF (texte établi par Frédéric Deloffre¹², 2 vol.).

¹² Reproduction de l'édition *Classiques Garnier*.

Tout d'abord, nous avons relevé chez Marivaux ce même procédé illustré chez Molière par notre exemple 2 *supra* qui consistait à représenter dans le code écrit l'embarras d'un personnage face à une mise en mots difficile (ex. 12) ou en train de faire une recherche dans sa mémoire (ex. 13) au moyen de « bribes » syntaxiques (amorces et reprises) séparées par des points de suspension suggérant un ralentissement du débit ou une pause silencieuse :

12. Frontin : *Frontin! mais c'est un nom de valet.*

Lisette : *Oui, Monsieur, et il m'a semblé que c'était toi... que c'était vous, dis-je.*

(in *L'Epreuve*, sc. 12)

13. Adine : *Elle s'appelle... attendez, elle s'appelle...*

Carise : *Eglé.* (in *La Dispute*, sc. 12)

Cette utilisation des points de suspension reste néanmoins assez exceptionnelle, les emplois les plus fréquents des points de suspension restent les cas de changement brusque du fil du discours d'un personnage ou les cas d'inachèvement syntaxique d'une construction amorcée à cause de l'intervention intempestive d'un autre personnage.

En ce qui concerne l'usage des deux graphies *euh/heu* que nous recherchions, nous avons relevé uniquement une occurrence pour chacune d'entre elles dans l'intégralité de l'œuvre dramatique de Marivaux:

14. Lisette, à Frontin : *Cela est bien heureux! Heu! le haïssable homme!* (*Les Sincères*, sc. 2)

15. Arlequin : *Ouf, ce gibier-là mène un chasseur trop loin: je me perdrais, tournons d'un autre côté... Allons donc... Euh! me voilà justement sur le chemin du tigre, maudits soient l'argent, l'or et les perles!* (*La Surprise de l'amour*, Acte I, sc. 10)

Nous retrouvons là des emplois similaires aux exemples 3, 4, 5 et 6 relevés chez Molière. Néanmoins, rapportés à l'ampleur de l'œuvre de Marivaux et à la présence abondante d'interjections diverses dans son œuvre (nous y avons relevé des *ah, eh, hi, oh, ho, ha !, hé !, ahi !, ohi !, hem !, hem ?, hum !, hom !, ouf !...*) il apparaît que ces deux seules occurrences de *euh/heu* sont totalement insignifiantes. En outre, nous ne retrouvons aucun exemple d'emplois

interrogatifs similaires aux exemples 7 et 8 chez Molière, il semblerait que la graphie utilisée pour ce type d'emplois par Marivaux soit généralement *hem ?* ; nous avons relevé un seul emploi de la graphie *hein ?* dans son *Théâtre complet* et nous pensons qu'il s'agit là encore d'une variante graphique de *hem ?* et non d'une quelconque différence de prononciation ou de sens ; les graphies *hen ?* et *hay ?* attestées chez Molière sont complètement absentes chez Marivaux.

L'hypothèse de la persistance d'un léger flottement de la graphie de certaines interjections chez Marivaux, notamment en ce qui concerne la notation du graphème « h », est renforcée par le constat de l'utilisation en alternance chez cet auteur de *eh bien !* et *hé bien !* (bien que la première graphie soit largement plus fréquente que la seconde) ainsi que le flottement constant, pour la notation des rires utilisant la voyelle [e], entre *hé* et *eh*, comme dans les exemples 16 et 17 :

16. Monsieur Sorbin, il rit : *Toi! hé! hé! hé! hé!*

Timagène, riant : *Hé! hé! hé! hé!...* (in *La Colonie*, sc. 2)

17. Le Chevalier, riant : *Eh! eh! eh!*

Frontin : *Vous en riez! [...]*. (in *L'Heureux stratagème*, Acte I, sc. 17)

Compte tenu des éléments que nous avons pu rassembler, les explications possibles que nous pouvons d'ores et déjà avancer pour la quasi absence de *euh/heu !* et de l'absence totale de *euh/heu ?* chez Marivaux sont les suivantes :

- Marivaux connaissait ces interjections mais n'a pas eu besoin de s'en servir dans ses pièces (pur effet de hasard) ;
- Marivaux ne connaissait pas ces interjections, ou bien elles étaient sorties d'usage à son époque, elles étaient archaïques, et les deux seuls exemples de *euh/heu !* que nous relevons chez lui sont en quelque sorte créés *ad hoc* par Marivaux pour éviter les graphies *ah* et *oh* qui avaient déjà à l'époque des emplois sémantiques bien déterminés dans le code écrit ;

- la graphie *hem*¹³ suivie d'un signe d'exclamation ou d'un signe d'interrogation, qui était apparemment en concurrence avec d'autres graphies chez Molière, avait entre-temps supplanté les graphies *euh/heu* tout en en conservant le sens, cela pouvant correspondre à une légère nasalisation des prononciations réelles courantes ou bien à de nouvelles conventions orthographiques.

Les éléments que nous connaissons ne nous permettent pas pour l'instant de trancher en faveur d'une de ces explications proposées.

9.3.3. Au XIXe siècle

Pour illustrer les usages de *euh/heu* au XIXe siècle, toujours dans les pièces de théâtre, nous avons analysé l'œuvre de E. Labiche 1815-1888 (base de données numérisées *Gallica* de la BnF¹⁴, texte établi par Henry Gidel, 3 vol.). Comme les deux auteurs précédemment analysés, Labiche utilise également abondamment les interjections.

Une remarque s'est rapidement imposée à l'examen des interjections étudiées : nous ne constatons plus de fluctuations orthographiques chez Labiche. En effet, la variante *hé bien*, par exemple, a complètement disparu au profit de la variante *eh bien*, suivie d'un signe d'exclamation ou d'interrogation. Il en est de même pour la variante *hem*, présente chez Marivaux, qui a complètement disparu au profit de *hein*, extrêmement fréquent chez Labiche — environ 250 occurrences dont un peu plus des deux tiers sont suivis d'un signe d'interrogation, un peu moins d'un tiers sont suivis d'un signe d'exclamation.

En ce qui concerne les variantes *euh/heu*, nous avons constaté que la graphie *euh* est totalement absente dans les 3 volumes, alors que la graphie *heu* est attestée 35

¹³ Avec sa nouvelle variante « hein », attestée à partir du XVIIIe siècle.

fois, (bien souvent elle est répétée plusieurs fois en contiguïté). L'examen des contextes d'emploi de la graphie *heu* nous a permis de remarquer qu'elle sert pratiquement toujours à suggérer les « sanglots », les « pleurs », les « gémissements », le « ton larmoyant » comme dans l'exemple suivant :

18. Bourgillon, pleurant : *Heu!... heu!... rester veuf à la fleur de l'âge! [...]*
Oh! c'est bien vrai!... et je n'ai pas d'enfants encore! il me faudra rendre la dot!
 (Pleurant.) *Eheu!... heu!...* (in *Un monsieur qui a brûlé une dame*, sc. 14)

La graphie *heu* est toujours suivie d'un signe d'exclamation chez Labiche, ce qui veut dire que, depuis Molière, nous n'avons plus rencontré d'autres utilisations de *heu* interrogatif.

Sans que nous puissions l'affirmer avec certitude —les recherches que nous avons menées devraient être complétées — l'hypothèse que nous sommes tentée de formuler au vu des éléments dont nous disposons est que les interjections *euh/heu* telles qu'elles sont attestées chez Molière, données dans le *Robert historique* comme étant les premières attestations des interjections *euh/heu* actuelles, semblent avoir en fait complètement disparu au XIXe siècle. Nous notons en ce sens le fait que Littré 1801-1881, contemporain de Labiche, cite dans son dictionnaire à l'entrée *euh* trois exemples d'emploi exclusivement du XVIIe siècle¹⁵ et précise qu'à son époque on ne se sert plus de cette interjection qu'« en la redoublant pour se dispenser de répondre d'une manière positive » et donne comme exemple « Comment va le malade ? — Euh ! euh ! euh ! »¹⁶. Pratiquement le même exemple est utilisé pour illustrer l'emploi contemporain de l'interjection *heu* par Littré (« Comment va-t-il ? Heu ! heu ! »), mais pour cette graphie il n'y a aucun exemple littéraire et aucune remarque sur l'historique.

¹⁴ Reproduction de l'édition *Classiques Garnier*, 1991.

¹⁵ Un exemple tiré des *Femmes savantes* de Molière, un autre du *Joueur* de Regnard et un dernier des *Plaideurs* de Racine.

¹⁶ Avec le sens de « comme ci, comme ça ».

Comme nous avons vu, chez Marivaux on pouvait déjà se demander si les deux attestations relevées étaient des archaïsmes ou bien des onomatopées nouvelles ; chez Labiche, en revanche, l'hypothèse de l'onomatopée *heu*¹⁷ semble encore plus probable (la variante *ehh* ayant complètement disparu). L'emploi redoublé évoqué par Littré (au sens de « comme ci, comme ça ») semble également être d'origine onomatopéique plutôt que le résultat de l'évolution sémantique de l'interjection du XVIIe. Ainsi, selon notre hypothèse, il n'y aurait pas de rapport de « filiation » entre les emplois de Molière, complètement disparus, et nos emplois actuels. Selon nous, les interjections *ehh/heu* chez Molière ne représentent pas l'attestation au XVIIe siècle des ancêtres des emplois modernes de *ehh/heu*, autrement dit le couple graphique *ehh/heu* du XVIIe et le couple graphique *ehh/heu* actuel seraient tout simplement des homonymes homographes.

9.3.4. Au XXe siècle

C'est chez Rostand, à la fin du XIXe siècle¹⁸, que nous avons relevé le premier emploi « moderne » de *heu* (1897) :

19. LE VICOMTE : [...] Attendez! Je vais lui lancer un de ces traits!... [...] Vous... vous avez un nez... heu... un nez... très grand.

CYRANO, gravement : Très.

LE VICOMTE, riant : Ha!

CYRANO, imperturbable : C'est tout?... (Cyrano de Bergerac, Acte I, sc. 4)

Il s'agit là d'une recherche de mot(s) évidente, d'une difficulté d'encodage, le vicomte cherche péniblement « un de ces traits » pour insulter Cyrano ; le soulignement, par Rostand, de la longueur de la recherche de mots (points de suspension, *heu*, à nouveau points de suspension, répétition, et enfin l'adjectif

¹⁷ Ce serait l'équivalent de l'onomatopée notée actuellement par la graphie **hou hou hou !**. Le TLF 1980 réserve une entrée à part à l'onomatopée *ehh* avec sa variante *heu* utilisée pour suggérer les sanglots ou la toux.

épithète) est censée souligner l'écart entre l'attente créée et la banalité du mot cible « très grand » — d'où la déception de Cyrano. Cet exemple ne semble pas contredire notre hypothèse de l'origine onomatopéique, coupée de toute tradition, de la graphie *heu* dans ce type d'emploi. La présence des points de suspension après le *heu*, suggérant à l'interprète un ralentissement de rythme, est à souligner, car c'est, pour nous, la première attestation de *heu* non suivi par un signe d'interrogation ou d'exclamation.

Pour illustrer les usages à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, l'auteur dramatique qui a focalisé nos recherches a été Feydeau (toujours à partir de la base de données *Gallica*, nous avons étudié son *Théâtre complet*, texte établi par Henry Gidel¹⁹, 4 vol.).

Nous y avons retrouvé certaines régularités déjà évoquées : notamment la graphie *Eh bien* suivie de « ! » ou « ? » qui semble avoir définitivement supplanté la graphie *Hé bien* ; la graphie *hem* a pratiquement disparu, nous en avons relevé seulement deux exemples, utilisés pour attirer l'attention d'un personnage, mais aucun *hem* interrogatif.

La particule *hein* s'est définitivement imposée : nous avons relevé, dans les 4 volumes, 660 occurrences de *hein ?* et 722 occurrences de *hein !*. Une partie de ses emplois recouvre ceux que nous avons illustrés pour *eh/heu* chez Molière (ex. 3-8), ce qui n'exclut pas l'hypothèse d'une éventuelle évolution orthographique, d'autant plus que les dictionnaires n'indiquent pas d'étymologie certaine pour *hein* ; il nous semble fort probable que cette graphie *hein* ait cumulé à un certain moment plusieurs étymologies qui aient produit, au moins dans un premier temps, des homonymes homographes ; cela n'exclut pas la

¹⁸ Nous ne pouvons bien évidemment pas affirmer qu'il n'y en ait pas eu d'autres avant : au contraire, nous pensons que c'est dans la deuxième moitié du XIXe siècle que ce nouvel emploi de *heu* a dû émerger petit à petit.

¹⁹ Reproduction de l'édition *Classiques Garnier* 1988.

possibilité d'une convergence ultérieure de plusieurs emplois qui auraient abouti actuellement à une unité polysémique dans laquelle il n'est plus possible de distinguer des homonymes ; voir aussi Léglise (1999).

Nous avons également relevé chez Feydeau quelques rares exemples, 7 occ. au total, de *hein* suivi de points de suspension : ces occurrences se trouvent pratiquement toutes — 6 sur 7 — en début de prise de parole et coïncident généralement avec des moments où le personnage qui les prononce est « ahuri » ou bien bégaié. Ces emplois sont, on le constate, particulièrement peu nombreux par rapport aux deux autres emplois de *hein*. Ils correspondent en fait à une partie des emplois de *euh* (voir *infra*) chez Feydeau : en effet, à l'intérieur des corpus que nous avons consultés, le *euh* marquant la recherche de formulation ou le manque de mot est attesté pour la première fois et de manière très massive chez Feydeau.

Si les emplois de *hein...* comptaient 7 occurrences, les emplois de *euh* chez Feydeau comptent 200 occurrences au total, dont 143 précédées ou suivies par des points de suspension suggérant un fort ralentissement du débit. Cette graphie *euh* obéit indéniablement, chez Feydeau, aux conventions graphiques actuelles de transposition dans le code écrit de la marque vocale de TdF la plus fréquente en français oral. En effet, en observant de plus près les contextes d'utilisation de cette marque chez Feydeau nous avons constaté que l'auteur s'en servait pour noter principalement :

- le bégaiement du personnage :

20. Mathieu : [...] *Eh bien, j'ai vu... [...] Le bede...euh! de...* (in *L'Hôtel du Libre échange*, Acte III, sc.14)

- la recherche d'un nom propre (accès à la mémoire),

21. Toudoux : [...] *Ainsi, tiens! Chose, Machin! Oh! voyons... tu ne connais que lui...euh... Philippe le Bel!* (in *Léonie est en avance ou le mal joli*, sc.1)

- le trouble d'un personnage sous le coup d'une forte émotion qui a du mal à réagir par des paroles ou à articuler ses mots,

22. Le Prince : *Qu'est-ce que vous faites là?*

Rudebeuf : *Hein?... Euh! rien... Nous... nous causions...* (in *Le Circuit*, Acte III, sc.2)

- le trouble d'un personnage qui ne sait pas comment réagir et est en train de chercher une formulation volontairement ambiguë (ex. 23) ou de tenter une réponse prudente (ex. 24)

23. La Baronne : *Eh bien! oui, où le prenez-vous? [...]*

Bois-d'Enghien, très embarrassé : *Eh bien! voilà, euh!... C'est un peu loin...* (in *Un fil à la patte*, Acte II, sc. 4)

24. Madame Virtuel : *Enfin, ça ne me dit pas si elle est primipare.*

Toudoux, hésitant : *Euh!... (Avec décision.) Non!* (in *Léonie est en avance ou le mal joli*, sc. 7)

- ou encore l'autocorrection d'un personnage qui vient de faire un lapsus, ou une gaffe, ou tout simplement qui change d'avis après avoir prononcé une première séquence (dans ce cas nous avons la première séquence suivie d'un *euh* et ensuite de l'autocorrection de la première séquence, ex. 25 et 26) :

25. Saint-Franquet : *Quoi?... C'est pas moi, c'est madame.*

Micheline : *Moi? Non!... Euh! Si!...* (in *Je ne trompe pas mon mari*, Acte I, sc.12)

26. Paulette : *Mais, espèce d'andouille!... euh! je veux dire, monseigneur... vous ne voyez pas que vous le secouez?* (in *Cent millions qui tombent*, Acte I, sc.16)

Ces emplois couvrent une grande partie des occurrences relevées, sans pour autant en couvrir l'exclusivité. Les *euh* chez Feydeau ne sont pas toujours placés en début de prise de parole, ils peuvent intervenir à tout moment à l'intérieur ou à la fin d'une réplique. Les didascalies les plus fréquentes qui précèdent une réplique contenant un ou plusieurs *euh* évoquent généralement le trouble du personnage (« hésitant, embarrassé, gêné, stupéfait »...) ; il est néanmoins évident que lorsque la situation créée dans la pièce est suffisamment explicite nous ne relevons aucune indication de cette sorte.

Le nombre important d'occurrences de *euh* chez Feydeau montre que leur emploi était fortement conventionnalisé²⁰ : elles apparaissent lorsque, pour une raison ou pour une autre le personnage a du mal à produire ou poursuivre sa réplique. Le *TLF* 1980 synthétise l'usage du *euh* dans la littérature de la fin du XIXe et début du XXe en affirmant que le *euh* « retarde le moment de répondre à la question d'un interlocuteur » ou bien « suspend l'énonciation d'un constituant de phrase ».

Une observation qui va dans le même sens est le fait que l'usage de « *euh ?* » (interrogatif) n'existe pas chez Feydeau, de même que l'usage de « *hein...* » est comme nous l'avons vu, pratiquement inexistant, ce qui prouve que ces deux unités étaient désormais bien distinctes.

Pour ce qui est de la graphie *heu* — attestée une fois chez Rostand — celle-ci est extrêmement rare chez Feydeau : nous y avons relevé un exemple de « *heu ?* » interrogatif, deux exemples de « *heu...* » marquant l'embarras du personnage et 9 exemples de « *heu !* » correspondant à des emplois très divers, vraisemblablement peu conventionnalisés (employés pour suggérer une voix qui pleure, un rire forcé, appeler quelqu'un, marquer sa surprise par une suite d'exclamations *heu ! oh ! etc.*, ou dupliqués *heu ! heu !* pour signifier l'équivalent de « comme ci, comme ça »...).

Les conventions graphiques, depuis Feydeau, ne semblent guère avoir changé. La particule *hein* est actuellement presque toujours suivie d'un signe d'interrogation ou d'exclamation²¹ comme l'attestent les citations données par le *Petit Robert* 1996, alors que la particule *euh* est presque toujours suivie par des points de suspension.

²⁰ Tout comme l'usage de *hein*, également conventionnalisé (à en juger d'après le nombre si important d'occurrences) ; même si leur origine a pu être à un moment onomatopéique, les conventions graphiques ont transformé ces graphies en signes linguistiques à part entière, à l'image d'autres onomatopées comme par exemple *cocorico !* conventionnalisé /vs/ *psschtsscrrr !* créé *ad hoc*.

²¹ Sauf lorsqu'elle est employée comme « ponctuant » et dans ce cas elle sera isolée entre deux virgules.

Les recherches sur des bases de données numérisées étant beaucoup plus difficiles d'accès pour la littérature du XXe siècle en raison du fait que peu de textes sont libres de droits, nous ne sommes pas en mesure de donner des estimations statistiques de la fréquence d'emploi de la graphie *eu* après Feydeau. Tout ce que nous avons pu constater c'est le fait que la graphie *heu* n'a pas été totalement supplantée par *eu*, les deux graphies sont encore de nos jours en concurrence et il est difficile de trouver une quelconque différence d'emploi, malgré les efforts des dictionnaires (voir *Chap. I, Terminologie*). Nous en avons trouvé une bonne illustration par les deux exemples ci-dessous, issus de deux pièces contemporaines entre elles (fin des années 40) :

27. Le Préposé : *Je vous demande si vous êtes marié, si vous avez des enfants ! Oui ou non ?*

Le Client : *Euh... oui... non... c'est-à-dire...* (in J. Tardieu, *Le Guichet, Théâtre de chambre*)

28. L'Intendant : *Nous étions inquiets, César.*

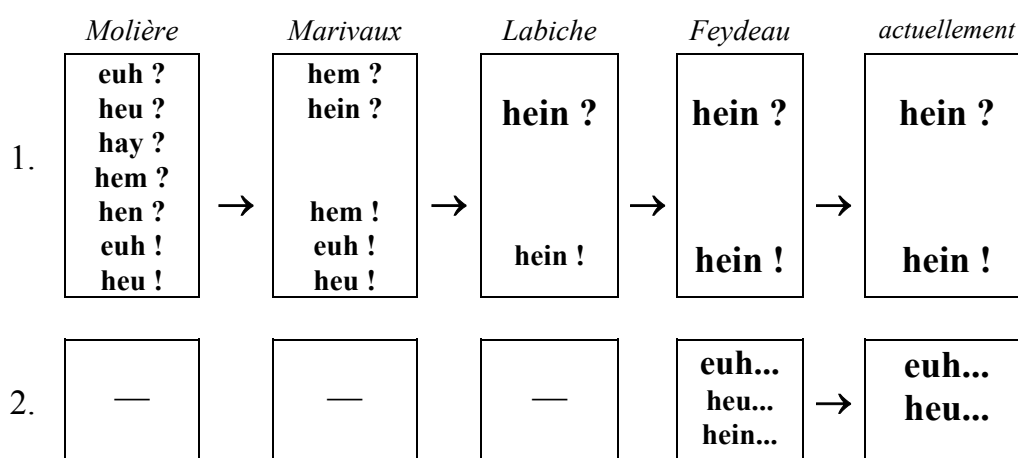
Caligula [...] : *De quel droit ?*

L'Intendant : *Eh ! heu... (soudain inspiré et très vite). Enfin, de toute façon, tu sais que tu as à régler quelques questions [...]* (in A. Camus, *Caligula, Acte I, sc. 7*).

Cette situation est encore valable à l'heure actuelle et elle est très évidente dans le genre de la bande dessinée (certaines BD utilisent la graphie *eu*..., d'autres *heu*...). Les contextes d'emploi sont les mêmes que chez Feydeau en ce sens que la présence de cette marque dans le code écrit est censée souligner une difficulté d'élocution ou un malaise passager du personnage auquel elle est attribuée.

En bref, notre hypothèse sur l'origine et l'étymologie des graphies *eu*/*heu* actuelles s'inscrit en faux contre celle des dictionnaires contemporains qui consiste à considérer que ces interjections étaient déjà attestées au XVIIe siècle et

que leurs emplois actuels représentent le résultat d'une évolution sémantique²². Selon nous, les dictionnaires tentent de rattacher à une tradition ancienne une notation de création très récente qui répond sans doute à une évolution du statut du code écrit par rapport au code oral et peut-être à une certaine généralisation de l'usage d'une grande variété de trucages orthographiques. Pour résumer nos hypothèses, nous présentons ci-dessous sous la forme de deux tableaux parallèles l'évolution supposée des graphies qui auraient abouti à l'actuel *hein* et l'émergence indépendante des actuels *euh/heu* :



9.3.5. Dernières remarques et conclusions

Les trois graphies qui ont fait l'objet de notre « enquête » (*euh*, *heu* et *hein*) sont toutes signalées dans la petite liste des 60 principales interjections en français — dont certaines vieilles — recensées par *Le bon usage* de Grevisse, 1969 (seule *hein* subsiste dans la liste des *mots-phrases* qui remplacent les interjections dans la réédition de 1993). Les contextes d'emploi de ces trois interjections ne sont pas détaillés dans *Le bon usage*, mais nous y avons relevé une affirmation qui a

²² Le consensus des dictionnaires ne peut pas constituer une preuve en soi car il est très courant que les dictionnaires reprennent des informations issues d'autres dictionnaires en particulier pour les parties historiques, comme il a été montré entre autres par Benveniste (1974, pp. 164-168) sur l'exemple de l'explication erronée de l'origine du mot *microbe* relayée par tous les dictionnaires. Benveniste attire même l'attention sur le danger de ce consensus car « l'erreur acquiert autorité par la répétition », *idem*, p. 164.

attiré notre attention car elle pose le problème de la relation entre le code écrit et le code oral en matière d'interjections :

« D'une manière générale, la valeur sémantique des interjections dépend moins des phonèmes qui les constituent que du ton et de l'accent qu'on leur donne, des jeux de physionomie, des gestes, des attitudes, etc., qui les accompagnent. » (Le bon usage, 1969, ch. *Emploi des interjections*)²³.

Autrement dit, si nous essayons d'expliciter cette affirmation, quelle que soit la nature phonétique²⁴ d'une interjection réellement produite, son sens en contexte sera surtout déterminé par sa prosodie et par les indices posturo-mimo-gestuels fournis par celui qui la produit. Ainsi, à l'oral, n'y aurait-il pas de signifié précis associé à tel ou tel son ou groupe de sons en matière d'interjections ; le vrai signifiant, à l'oral, des interjections ne serait pas phonétique mais prosodique et gestuel. A la différence des autres unités de la langue pour lesquelles le signifiant prosodique se combine avec le signifiant phonétique (ex. *il vient* ↗ /vs/ *il vient* ↘), dans le cas des interjections les supports phonétiques seraient en grande partie interchangeables et ne feraient pas partie du signifiant. Cette affirmation nous semble intéressante et défendable en tous les cas pour les interjections qui ne contiennent qu'une voyelle (*ah, oh, euh, eh, hein...*) — cela devient plus problématique avec des interjections qui contiennent en plus deux consonnes (ex. *Zut !*), sans parler de celles qui contiennent plusieurs syllabes (ex. *Motus !*)...

Si l'on continue ce raisonnement en partant de l'hypothèse que le support purement phonétique de certaines interjections ne joue presque aucun rôle dans la production du signifié et qu'il peut donc être très instable, cela voudrait dire que pour une graphie d'interjection présente dans une pièce de théâtre, dans une situation donnée, rien ne permet de prévoir la réalisation phonétique concrète produite par l'acteur qui interprétera cette interjection, alors que ses

²³ Cette remarque a disparu dans la réédition de 1993 mais on y retrouve une allusion, moins précise, dans l'affirmation suivante : « Certains mots-phrases [...] expriment des sentiments différents selon la situation » (§1050) ; (affirmation suivie par des exemples de différents emplois de *ah !*).

caractéristiques prosodiques seront plus facilement prévisibles. Un *hein ?* interrogatif, par exemple, pourra être concrètement réalisé par une voyelle bien plus fermée que le [ɛ̃] ou bien plus ouverte, plus ou moins nasale, etc. La situation devrait être la même pour les graphies *euh/heu*. La correspondance entre les conventions de l'orthographe et les réalisations acoustiques réelles constatées à l'oral reste très partielle — même lorsque ce code écrit utilise à dessein des marques d'« oralité » évidentes (interjections, onomatopées, trucages orthographiques qui suggèrent un accent étranger, populaire, etc.). Il ne faut pas oublier que, même lorsqu'il en donne l'impression, le code écrit n'est pas utilisé pour refléter la réalité acoustique du code oral²⁵ (voir également Galazzi 1997 pour une présentation des conventions du « style oralisé » dans les romans du XIXe et des notations conventionnelles figées de l'accent germanique, anglais, italien ou algérien que l'on retrouve dans de nombreux romans).

En clair, il faut considérer que la notation graphique des interjections serait au mieux une transcription phonologique, mais certainement pas phonétique, de leurs équivalents à l'oral, à la manière de la « transcription » conventionnelle des onomatopées bruits d'animaux. Comme nous avons pu le constater, la même graphie *euh* a connu au fil des siècles, dans les pièces de théâtre, des emplois très différents alors que l'interjection interrogative (employée toujours de la même manière) a reçu plusieurs graphies différentes (*euh ? hay ? hem ? hein ?*) : tout cela ne nous donne sans doute que peu de renseignements sur la prononciation des interjections en situation, à travers les siècles.

²⁴ Grevisse emploie le terme « phonème » pour désigner les « sons réels » et non pas l'ensemble des allophones appartenant à la même unité abstraite de la phonologie.

²⁵ Cela rejoint les réflexions bien connues de Blanche-Benveniste & Jeanjean 1987 ou de Gadet 1989 concernant le statut des « trucages orthographiques » dans les transcriptions de l'oral : il est bien connu à présent que l'utilisation d'un trucage comme « Y z'ont affirmé » est moins censée reproduire une prononciation que censée suggérer que le locuteur « parle mal », ou qu'il fait partie d'une couche populaire de la société, etc. (La prononciation réelle [izɔ̃afirme] dans la parole d'un ministre ne sera jamais transcrite par un tel trucage).

Comme nous le savons, à la différence du code oral qui a à sa disposition la prosodie et les indices gestuels, le code écrit ne peut jouer que sur des conventions orthographiques pour suggérer toute une variété d'émotions ou d'attitudes ; aussi a-t-il besoin de ses propres conventions, stables à un moment donné, pour que le décodage s'effectue sans ambiguïté.

Au terme de notre enquête il apparaît que les conventions graphiques concernant les interjections qui nous intéressent se sont petit à petit conventionalisées indépendamment de leur prononciation et ont toujours été utilisées pour transmettre des informations surtout sur l'état d'esprit et l'attitude du locuteur auquel elles sont attribuées. Tel est le cas pour l'usage actuel, depuis Feydeau, de *heu* et *eah* : cette particule suggère à l'écrit de manière codée, le désarroi passager d'un personnage et elle n'entretient qu'un rapport lointain avec la marque vocale accompagnant, en français oral, le travail de formulation. Un simple coup d'œil sur les fréquences d'apparition à l'oral, dans un corpus de dialogues sur le lieu de travail²⁶, données par Légise, 1999 (voir le chapitre *Points de vue...*) suffit pour mettre en évidence l'écart qui existe entre la fréquence réelle de cette marque à l'oral et la fréquence de sa soi-disant représentante à l'écrit : en effet, dans les corpus de Légise cette marque est 18 à 82 fois plus fréquente que dans les dialogues des pièces de Feydeau²⁷.

La distinction claire qu'il convient de faire entre la marque orale et la graphie *eah* est importante à comprendre car il est évident que dans les représentations qu'on en a dans la vie courante cette distinction ne se fait pas, les deux phénomènes sont complètement confondus. Cette confusion est à l'origine, à notre avis, de l'image négative des marques de travail de formulation dans les représentations qu'en ont les locuteurs ; elle est également, sans doute, à l'origine de la lexie « *eah* d'hésitation » qui désigne en fait correctement les emplois dans

²⁶ Par conséquent une situation connue et bien maîtrisée par les locuteurs, ne générant pas de stress particulier...

²⁷ Fréquence approximative dans les dialogues de Feydeau : 0,23‰ mots.

le code écrit de la graphie « *eah* », mais qui ne donne qu'une idée éloignée de la réalité du fonctionnement de ce que nous avons noté par *eah* dans nos transcriptions de l'oral.

Pour résumer brièvement notre position : ce n'est qu'à partir du XIXe siècle que la graphie *eah* s'est conventionalisée petit à petit pour marquer à l'écrit le trouble, l'hésitation du locuteur ; la marque vocale [œ, ø, ə, œ̃, œm....] — diverses prononciations possibles — est, quant à elle, beaucoup plus fréquente et n'est en réalité que rarement un indice de *désarroi* ou *embarras* du locuteur. La graphie *eah* doit en fait, à notre avis, être classée dans la catégorie des « trucages orthographiques » censés suggérer l'« oralité » d'un discours et donner une mauvaise image du locuteur.

9.4. Marques de TdF stylisées, à l'oral, par des acteurs : un exemple chez les *Guignols de l'info*

Afin de compléter l'aperçu que nous souhaitons donner des représentations des marques de travail de formulation chez la plupart des gens, telles qu'elles nous apparaissent notamment à travers les textes destinés à être joués et à travers le jeu des acteurs, nous avons souhaité analyser de près la réalisation prosodique de ces marques sur un enregistrement précis. Notre but est de mettre en évidence les liens qui existent entre les emplois et caractéristiques des graphies *eah/heu* ou des « bribes » syntaxiques dans les scripts des pièces de théâtre décrites au chapitre précédent et les emplois et caractéristiques acoustiques et prosodiques de [œ, ø, ə...] et de répétitions produites réellement par des acteurs. Nous étudierons également leurs contextes et nous évoquerons leurs ressemblances/dissemblances avec les productions relevées dans des corpus de français oral spontané.

Le corpus choisi est issu de deux extraits de l'émission TV *Les Guignols de l'info*. Nous avons trouvé qu'il serait intéressant d'étudier une production de type théâtral dont le script n'est à aucun moment destiné à être lu par un public, mais uniquement joué par des acteurs : cela nous évitait les interférences entre la graphie proposée par un auteur ayant vécu dans une période antérieure et l'interprétation proposée par des acteurs vivant bien après l'auteur. Les scripts des *Guignols* répondaient à ce critère car ils sont produits dans la journée même par une équipe qui inclut les interprètes.

Les deux extraits que nous avons analysés (15 décembre 1999 et 16 janvier 2000, voir transcription de 2 minutes et 48 secondes dans le volume d'annexes) mettent en scène la marionnette de F. Bayrou : dans les deux cas, « F. Bayrou » interviewé par la marionnette de PPDA est pris en flagrant délit de mensonge. En effet, ce « F. Bayrou »

a) avait affirmé qu'il allait siéger à Strasbourg mais il n'avait pas tenu parole ;
b) avait affirmé : « l'autosatisfaction de Jospin lasse beaucoup de Français et met en colère nombre d'entre eux » ; or, lorsqu'on lui demande de justifier, chiffres à l'appui, la source de son affirmation il apparaît que celle-ci ne reposait sur rien. Dans les deux cas « F. Bayrou » est dans l'incapacité de trouver une justification plausible et réagit toujours en deux temps : premièrement il fait semblant de tenter de trouver une explication, sans succès ; deuxièmement il reconnaît — difficilement — qu'il a eu tort ou qu'il a menti.

Les répliques de « F. Bayrou » ont retenu notre attention car elles sont extrêmement riches en allongements vocaliques, *eah* et répétitions (amorces). Il suffit de lire très rapidement la transcription des extraits analysés pour se rendre compte tout de suite que ces marques, qui soulignent de manière très caricaturale la recherche de formulation laborieuse et infructueuse du locuteur auquel elles sont attribuées, sont utilisées uniquement pour rendre évident aux téléspectateurs le malaise de ce locuteur, son incapacité à répondre et la difficulté de la situation à laquelle il se trouve confronté. Il est absolument évident, dans un genre de

dialogue comme celui-ci, que ces marques de recherche de formulation ne sont pas produites là pour donner l'illusion aux téléspectateurs que le discours serait spontané, produit sans aucune préparation, etc. Tout comme chez les auteurs dramatiques étudiés au chapitre précédent qui utilisaient la graphie *eah* dans son emploi moderne, la présence de ces marques (et en particulier du [ø] fortement allongé) contribuent directement à l'obtention de l'effet comique recherché.

Autrement dit, les contextes d'utilisation de ce type de marques à l'écrit comme à l'oral, dans les productions théâtrales, sont identiques : leur présence rend le personnage auquel elles sont attribuées ridicule ou bien soulignent son trouble, son embarras, son malaise... Leur présence n'est jamais neutre et n'est pas censée passer inaperçue.

Nous nous sommes intéressée à leurs caractéristiques prosodiques pour pouvoir observer de plus près comment s'y prennent les acteurs pour produire ce type de marques et quel serait le message particulier que la prosodie leur permettrait de faire passer, en plus de ce qu'une simple transposition graphique conventionnelle pourrait transmettre.

9.4.1. Allongements et *eah*

Ce qui frappe tout d'abord dans ce corpus est la présence d'une marque importante à l'oral et qui n'était pas présente dans les textes des pièces de théâtre étudiées au chapitre précédent : il s'agit des allongements vocaliques significatifs. En effet, nous n'avons relevé dans les pièces étudiées aucune didascalie précisant l'allongement des mots pour suggérer la « recherche de

mots », ou un malaise quelconque²⁸ et nous n'avons pas non plus relevé de trucage orthographique suggérant l'allongement des mots à cet effet²⁹.

L'allongement vocalique marque de TdF est employé à plusieurs reprises par l'interprète de « F. Bayrou » dans les échantillons étudiés : nous y avons relevé 16 occurrences, dont certaines sont placées en contiguïté. Ces allongements portent sur des mots outils qui, selon nous, respectent les régularités que nous avons pu observer dans nos corpus d'oral spontané, à savoir ils sont tous de type CV et tous pourraient effectivement être fortement allongés dans un corpus spontané :

- conjonctions : et, mais (5 occ.), parce que (3 occ.)
- autres : j'ai, je (2 occ.), moi, ne, (il) y en, dans, c'est.

Sur ces 16 occurrences³⁰, 15 sont produites en tout début de prise de parole, juste après la question de « PPDA ». Nous avons remarqué que ce sont les 6 cas de MO en [ø] allongés qui enregistrent les durées d'allongement les plus longues : en effet, 4 parmi ces 6 mots outils présentent des durées comprises entre quatre et six paliers d'allongement (ce qui veut dire que la voyelle dure entre 100 et 140 cs !) alors que parmi les 10 autres cas, nous n'avons relevé qu'un seul qui atteint le seuil de trois paliers d'allongement : *j'ai :::*. Il est vrai qu'en regardant les tracés mélodiques de ces voyelles dépassant une seconde, on s'aperçoit qu'il est difficile de dire s'il s'agit d'un allongement ou d'une suite de *eah* car nous constatons la présence de deux ou même trois pics de fréquence à l'intérieur de

²⁸ La seule didascalie portant sur l'allongement des mots que nous ayons relevée se trouve chez Molière, mais elle suggère le fait que le médecin se donnait de l'importance en parlant : « M. Macroton. Il parle en allongeant ses mots : *Mon-si-eur. dans. ces. ma-ti-è-res-là. il. faut. pro-cé-der. [...]* » (in *L'Amour médecin*, acte II, sc. 5).

²⁹ Cela est d'autant plus significatif compte tenu du fait que ce trucage orthographique existait (voyelle notée plusieurs fois en contiguïté) ; il était utilisé par Feydeau pour suggérer le fait que le personnage criait ou gémissait, comme dans les exemples : « Sophie, s'égosillant : *Maaarthe!* (Marthe accourt effarée.) » (in *La main passe*, acte III, sc. 3) ou « Vildamour, geignant : *Ooon-on-on!* » (in *Hortense a dit: "Je m'en fous!"*, sc. 1).

³⁰ Nous n'avons pas inclus dans cette liste 8 allongements de mots pleins modulés en paliers qui ne relevaient pas, en situation, de la simulation de recherche de mots ; il s'agit de *aussi :*, *font :*, *moi :* (2 occ.), *plein :*, *Montauban :*, *oui :::*, *non :::*.

cette durée : soit il s'agit d'une voyelle allongée et modulée, soit d'une voyelle suivie d'un *euh* ou de deux *euh*. En analysant (*infra*) les contours des *euh* autonomes nous verrons que cette question reste sans réponse car, même sur un *euh* autonome, nous trouverons des modulations similaires. Comparé à nos résultats obtenus sur le corpus spontané, nous retrouvons en fait la même tendance à préférer l'allongement plus important des mots outils contenant la voyelle [ø] (ou [ə]³¹) par rapport aux autres mots outils, simplement la différence de durée est beaucoup plus accentuée, comme il résulte du tableau ci-dessous :

	Nombre de MO en [ø] ou [ə] atteignant 3 paliers de durée (ou plus)	Nombre d'autres MO atteignant 3 paliers de durée (ou plus)
Notre corpus spontané	7 sur 82 occ. (soit env. 8,5%)	9 sur 178 occ. (soit env. 5%)
Corpus Guignols	4 sur 6 occ. (soit env. 66,5%)	1 sur 10 occ. (soit 10%)

**Tableau comparatif des MO très longs
dans les corpus spontanés et dans le corpus Guignols**

Autrement dit, non seulement l'écart en pourcentage est beaucoup plus important, mais en plus l'écart en durée l'est également : alors que dans les corpus spontanés les deux catégories de voyelles pouvaient atteindre les mêmes maxima de durée, ici les MO en [ø] (*parce que* : et *je* :) atteignent 4 voire 6 (!) paliers et les autres MO atteignent au maximum 3 paliers. Nous rappelons que dans la totalité de notre corpus spontané nous avons relevé seulement deux exemples qui atteignent les 4 paliers de durée (un *euh* et un MO allongé) et aucun exemple qui dépasse ce seuil, alors qu'ici, rien qu'en analysant les allongements de MO nous avons déjà relevé quatre exemples produits en moins de trois minutes de parole, dont un de 6 paliers... Il est doré et déjà évident pour nous que l'interprète de « F. Bayrou » accorde un statut très particulier à l'allongement de la voyelle [ø], ce qui, à notre avis, est à mettre en relation avec le bon taux de perception obtenu pour les *euh* lors des tests. Dans le domaine de

³¹ L'interprète de « F. Bayrou » produit pratiquement toujours une voyelle très fermée ([ø]) lorsqu'il insère un *euh* ou lorsqu'il allonge un mot outil comme *je* ou *que*. Ses *euh* d'appui sont en revanche plus ouverts, ils correspondent à [ə].

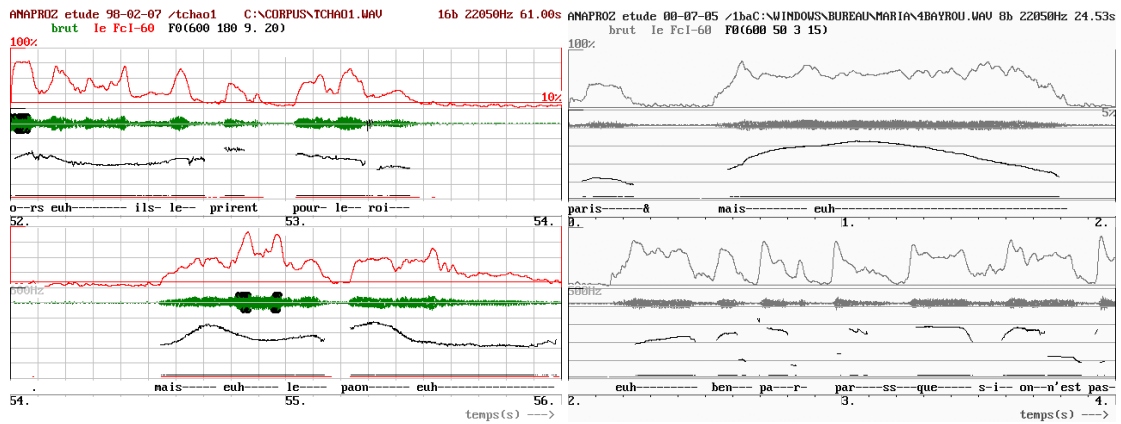
la *recherche de mots marquée*, cette voyelle est censée bénéficier d'une notoriété importante auprès du public visé par les *Guignols*, c'est-à-dire n'importe quel téléspectateur. C'est à l'évidence ce sur quoi mise l'interprète de « F. Bayrou » lorsqu'il préfère faire ressortir notamment par la durée cette voyelle « naturellement » présente dans certains MO, à l'exclusion de toutes les autres voyelles, puisque tout interprète cherche à être sûr de son effet comique et tente donc toujours de jouer sur des représentations et des connotations largement consensuelles. Nous verrons plus loin comment est traité le *euh* autonome et quels sont les autres procédés utilisés par l'interprète pour suggérer le malaise de « F. Bayrou » et son incapacité à répondre.

Il est intéressant de noter que sur les 16 allongements relevés, 2 seulement sont simples — intégrés dans une chaîne sonore ne comportant pas d'autres marques de TdF — les autres sont tous combinés avec une ou plusieurs autres marques (un autre allongement, un *euh*, des répétitions). Ce constat est à mettre en relation avec le pourcentage d'allongements simples relevés dans notre corpus spontané : 35% des allongements étaient des occurrences simples, alors que le pourcentage constaté chez « F. Bayrou » est bien plus faible (12,5%). Comme on s'y attend, le taux des occurrences mixtes est en revanche bien plus élevé chez « F. Bayrou » : environ 48% (soit 11 occ. d'allongement sur les 23 exemples) sont insérées dans des combinaisons de trois, quatre ou plusieurs marques de TdF, alors que le pourcentage constaté dans les corpus spontanés était de 35%. Cela veut dire qu'au moins en ce qui concerne les allongements l'accumulation des marques est plus accentuée chez « F. Bayrou » que dans les corpus spontanés.

Nous avons accordé une attention particulière aux cinq occurrences de *mais* allongé. Il faut noter tout de suite qu'ils sont tous suivis immédiatement par un *euh*, il s'agit en fait de quatre exemples de *mais euh*, une combinaison très fréquente dans l'oral spontané. Les durées de ces occurrences sont similaires — quatre rentrent dans le seuil noté par un palier d'allongement et le cinquième

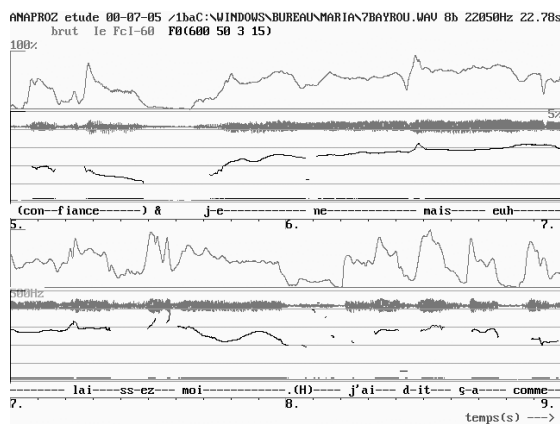
dans le seuil de deux paliers — mais les contours mélodiques en sont différents. Nous avons néanmoins remarqué une caractéristique mélodique commune : il s'agit de la hiérarchie de hauteur établie entre *mais* et *eah*. En effet, en observant les cinq tracés de *mais eah*, auxquels nous avons joint un sixième où *mais* n'était pas allongé mais seulement suivi de *eah*, nous avons remarqué que, quelle que soit la forme globale du *eah* celui-ci était toujours plus haut ou au moins pratiquement égal à *mais* ; plus précisément, cinq fois sur six le *eah* est plus haut, une seule fois il est pratiquement égal. C'est tout le contraire que nous avons remarqué sur les corpus spontanés : les *eah* qui suivent un ligateur sont toujours plus bas que celui-ci et présentent soit un contour nettement descendant soit un contour plat et légèrement descendant. Les contours de *eah* spontané présentent parfois une légère modulation vers la fin mais celle-ci n'altère pas le mouvement descendant du contour global, tandis que sur les 6 *eah* pris en compte dans ces échantillons 4 présentent d'abord une légère montée pour redescendre ensuite progressivement, et les deux restants présentent un contour plat et légèrement montant.

Si l'on compare les contours des *eah* dans **1a)** et dans **2a)** nous constatons que si l'ensemble *mais eah* forme dans les deux cas un contour en cloche (beaucoup plus ample dans le second cas) il existe toutefois une différence de taille : dans **1a)** le contour monte sur *mais* et descend sur *eah*, alors que dans le deuxième cas le contour monte sur *mais* et continue à monter sur le début du *eah* de sorte que celui-ci, comme nous l'avons signalé, monte finalement plus haut que le ligateur.



Contours ① : a) *mais euh* ; b) *paon euh*

Contours ② : a) *mais euh*



Contours ② : b) *mais euh*, c) *je* :

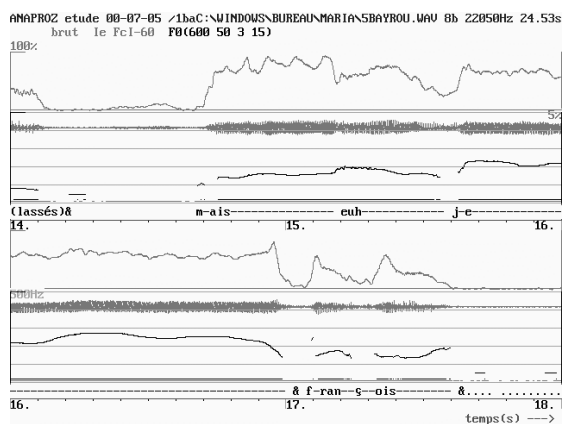
Contours ① a et b : corpus spontané (*Tchao*)

Contours ② a, b et c : corpus *Guignols* (lignes 42 et 76)

Si l'on compare ensuite les contours des *euh* dans **1b**) et dans **2b**), qui ne sont pas descendants, nous notons qu'ils ont des caractéristiques pratiquement contraires, à savoir : le contour de l'oral spontané est en plage basse et très légèrement descendant au début, il continue par un palier plat pour finir par une légère modulation ; en revanche le contour de l'acteur est en plage haute, il est légèrement montant au début (formant une cloche très aplatie) et il continue par un palier plat. A nouveau, par rapport au ligateur, le *euh* du contour **2b**) est un peu plus haut. Ainsi pouvons-nous conclure qu'en plus du jeu sur la durée qui met en valeur les MO en [ø], l'acteur rajoute un jeu sur les contours mélodiques qui met en valeur les *euh* subséquents à des MO allongés ne contenant pas la voyelle [ø]. Ces deux procédés sont complémentaires et vont dans le même sens : dans les deux cas de figure ce que l'auditeur doit percevoir en priorité c'est une voyelle [ø] fortement mise en valeur. La hiérarchisation par la durée de *mais* et

de *eah* renforce davantage cette impression : pour les 5 *mais eah* des lignes 21, 26, 42, 57 et 76 le *eah* est toujours supérieur au *mais* d'au moins un palier (la différence pouvant aller jusqu'à trois paliers, ligne 42) ; ce n'est que dans l'exemple de la ligne 61 que *mais* est supérieur d'un palier à *eah*, seulement il se trouve que ce dernier est tout de suite suivi du pronom *je* dont la voyelle est spectaculairement allongée (voir tracé **2d** ci-dessous).

En outre, le jeu sur F0 ne se limite pas aux seuls exemples de *mais eah* : il est également présent dans les contours des MO en [ø]. Si l'on observe le contour **2c** de *je* : nous pouvons noter le fait qu'il est fortement modulé, il contient deux pics et le deuxième est même plus haut que le premier. Inutile de rappeler que cela ne ressemble pas du tout à un contour d'oral spontané et que cela représente un détail perceptif très saillant car les contours complexes à deux ou plusieurs pics sur la même voyelle sont pratiquement inexistantes en français. Nous retrouvons ce procédé sur 5 des 6 mots outils en [ø] allongés, le sixième contour (du MO *ne*) étant plat mais néanmoins légèrement montant. Sur les mots anormalement allongés que nous avons déjà évoqués, ce procédé est vraiment perceptivement très saillant car il est réitéré sur une très longue période, de sorte qu'il devient complètement invraisemblable dans un corpus spontané. Nous donnons ci-dessous le tracé de *je* anormalement allongé :



**Contour 2d),
corpus *Guignols* :
je :::::, ligne 61**

Avec l'exemple de ce contour **2d**) nous sommes en présence d'un trait de caricature particulièrement évident, que nous retrouvons également sur les tracés de deux *parce que* anormalement allongés, lignes 24 et 35. Ce qui est intéressant de noter c'est que l'allongement de *j'ai*, le seul MO qui atteigne trois paliers de durée et qui ne contienne pas la voyelle [ø], ne présente pas du tout un contour aberrant, bien au contraire, son contour est tout à fait similaire à ceux que nous relevons dans les corpus spontanés, cet exemple paraît très « naturel », l'acteur ne met en jeu aucun procédé particulier de mise en valeur. Cette remarque corrobore notre hypothèse selon laquelle l'interprète privilégie de manière consciente des traitements particuliers réservés à la voyelle [ø].

Si l'on tente d'isoler à présent les *eah* autonomes produits dans ce corpus (nous ne parlerons pas ici des *eah* d'appui qui présentent des caractéristiques similaires à celles des productions spontanées) on se heurte à une première difficulté pratiquement absente en spontané : il s'avère parfois difficile de les décompter, d'isoler un *eah* en tant qu'unité en délimitant ses frontières.

Nous avons déjà évoqué la difficulté de décider s'il s'agissait d'un MO en [ø] fortement allongé ou bien d'un MO suivi de plusieurs *eah* (comme dans le cas, par exemple, du contour **2d**), ceci en raison de la présence des contours haut-bas successifs. En ce qui concerne les *eah* autonomes, non seulement ils présentent souvent le même contour haut-bas inexistant pour un *eah* en spontané produit dans cette configuration, mais en plus nous constatons, en observant le *eah* situé juste avant le contour **2d**) ligne 61, qu'ils peuvent également présenter une succession d'au moins deux contours haut-bas, ce qui nous empêche de proposer une segmentation certaine en unités.

D'autre part, si l'on observe le contour de ce qu'une oreille attentive perçoit plutôt comme une succession de deux *eah* (ligne 13) nous notons qu'il y a une très petite interruption dans le signal et une très brève —inférieure à 50ms—

baisse d'intensité entre les deux unités. Cependant, les deux *eah* jouent visiblement le rôle d'un seul, il n'y a aucune raison apparente comme par exemple un faux départ, une durée trop longue, etc. qui semble pouvoir justifier un besoin de dédoublement du *eah*. Ce constat est à mettre en relation avec le nombre important de *eah* contigus dans ce corpus qui sont séparés par des pauses bien nettes sur les tracés mais inférieures à 20cs (lignes 63, 70, 72), ce qui était, nous l'avons vu, extrêmement rare dans les corpus spontanés. La fréquence de ce procédé nous incite à penser qu'il s'agit là encore d'une tactique consciemment maîtrisée par l'acteur qui consiste à segmenter, à « hacher » à des fins stylistiques les *eah* attribués à « F. Bayrou » pour les rendre encore plus frappants.

Par un procédé à notre avis parfaitement complémentaire, l'interprète de « F. Bayrou » évite en revanche soigneusement les séquences *eah* + *pause silencieuse* qui étaient, nous l'avons vu, très fréquentes en spontané. On peut comparer le fait que 71% des combinaisons doubles de *eah* étaient des séquences *eah* + /*p.sil*/ et les durées de ces *p.sil.* étaient en moyenne plus longues que celles des *p.sil.* combinées avec les autres marques, et le fait que dans le corpus *Guignols*, sur le total de 25 *eah* segmentables nous n'avons trouvé aucune combinaison double *eah* + *p.sil.*³² ; les trois exemples de *eah* + *p.sil.* s'insèrent dans des marques mixtes de travail de formulation et concernent deux *p.sil.* de 20cs et une de 30cs. Pour les allongements nous avons constaté la même absence de combinaisons doubles avec la *p.sil.* : il existe une seule combinaison *all.* + /50/ + *all.* (ligne 35, combinaison triple), où la pause silencieuse sépare deux *parce que* :::: anormalement allongés et fortement modulés. Pour notre part nous pensons que ce procédé est à mettre en relation avec un conseil présent dans le manuel de Martens (1986) cité au sous-chapitre précédent : l'auteur signale la différence entre l'interprétation d'une phrase inachevée suite à une coupure de parole et celle d'une phrase inachevée pour des raisons dépendant de celui qui

³² Il y a seulement deux combinaisons doubles, *all.* + *eah*.

parle et précise que dans le premier cas il doit y avoir une interruption brusque, nette, alors que dans le deuxième il n'y a pas « cassure nette », la voix baissant progressivement. Malgré les points de suspension de l'exemple donné³³, Martens n'évoque pas la présence d'une pause silencieuse dans le deuxième cas, mais plutôt d'une chute conjointe des paramètres prosodiques.

En résumé, les techniques adoptées pour le traitement prosodique du *eah* seraient, dans ce corpus, les suivantes :

- pratiquement pas d'occurrences simples (un seul *eah* simple, ligne 26, à comparer avec les 39% d'occurrences simples relevées en spontané) ; prédilection pour l'accumulation des marques, les combinaisons complexes ;
- production saccadée de plusieurs *eah* brefs et contigus, séparés par des pauses inférieures à 20cs là où, vraisemblablement, nous aurions eu un *eah* long suivi d'une pause silencieuse dans un corpus spontané) ;
- contour mélodique des *eah* modulé et relativement haut (souvent un contour haut-bas ou bien linéaire et légèrement montant) ; en combinaison avec le ligateur *mais*, le *eah* est souvent plus haut que ce ligateur.

9.4.2. Répétitions et autocorrections

Les allongements vocaliques et les *eah* ne sont pas les seules marques de TdF employées par « F.Bayrou » dans ce corpus : les deux autres marques utilisées dans les corpus spontanés, les répétitions et les autocorrections immédiates sont également présentes mais elles sont moins nombreuses. Cela montre que la hiérarchie des fréquences des marques est rigoureusement la même que celle qui a été relevée dans les corpus spontanés comme le nôtre, ceux de Morel et Danon-Boileau (1998), celui de Duez (1991), ceux de Grosjean et Deschamps (1973-75) : les *eah* sont les plus fréquents (ici 25 occ. segmentables dont certaines,

³³ L'exemple donné par Martens était : « Mes amis, dit-il, mes amis, je... je... Mais quelque chose l'étouffait. Il ne pouvait achever la phrase ». (1986, p.92). Cet exemple semble montrer que les points de suspension ne doivent pas inciter à faire obligatoirement une pause silencieuse.

regroupées, semblent jouer le rôle d'une seule unité), les allongements vocaliques sont moins nombreux que les *euh* (ici 16 occ.) et les répétitions et autocorrections sont encore moins nombreuses (ici 4 occ. pour chacune de ces deux dernières catégories).

En observant de près les quatre répétitions de ce corpus, nous avons noté qu'il n'y a aucune occurrence simple, ce qui peut correspondre à ce que l'on constate en spontané puisque le nombre d'occurrences simples est très petit dans notre corpus, il y a une seule occurrence double (*all. + rep*, ligne 13) et les trois restantes (lignes 35, 42 et 63) s'insèrent dans des marques mixtes. Les répétitions portent sur l'introducteur de rhème *c'est*, la conjonction *parce que*, l'amorce de la conjonction *parce que* (*par parce que*, ligne 42) et la préposition *sur*. Il est évident que sur un nombre d'exemples aussi réduit nous aurions du mal à dégager des tendances, mais nous pouvons tout de même affirmer que tous ces mots outils auraient pu faire l'objet d'une répétition dans un corpus de français spontané.

Par ailleurs, trois parmi ces répétitions comportent un *répétable* suivi d'un *répété* ; la dernière (ligne 63) comporte en revanche un *répétable* suivi d'un *euh* et suivi ensuite par quatre *répétés* dont trois *sur euh* et un dernier *euh sur* ainsi qu'une amorce difficile à identifier prononcée [si] ou [sy] :

P : -François ↗ // sur quoi tu t'es basé ↗ /35/

F : -sur euh (*H insp*) sur euh : <si, su> sur euh :: sur euh euh :: sur rien ↘ /60/

P : -bravo // (corpus *Guignols*, lignes 62-64)

Si notre hypothèse selon laquelle la répétition se combine avec des pauses silencieuses de préférence très brèves était juste, alors cette tendance est exacerbée dans l'extrait des *Guignols* car durant les 4 secondes que dure la production de cette répétition multiple il n'y a aucune pause silencieuse supérieure à 20cs, même la p.sil. pendant laquelle le locuteur produit une inspiration audible est inférieure à ce seuil. Par ailleurs, s'il est vrai que le

nombre de *répétés* augmente les chances que la répétition soit perçue par les auditeurs (voir Duez, 1995) alors cet exemple devrait être particulièrement saillant car il ne comporte pas moins de quatre *répétés* ce qui est exceptionnel. Nous rappelons que dans le corpus spontané que nous avons analysé nous n'avons pas relevé d'exemple de répétition multiple comportant plus de deux *répétés* ; cependant ce phénomène a été signalé sur d'autres corpus par Morel et Danon-Boileau 1998 ou par Blanche-Benveniste 1987.

Nous avons évoqué, au chapitre portant sur les répétitions, l'hypothèse selon laquelle les répétitions multiples aboutiraient souvent à des mots génériques ou attendus dans le contexte : elles marqueraient un TdF qui part d'un référent difficile à « mettre en mots » et s'oriente vers un mot générique pouvant le désigner en comptant en partie sur l'attente créée chez le coénonciateur. Ce n'est de toute évidence pas le parcours représenté dans l'exemple présent : compte tenu du mot cible *rien* il apparaît, rétrospectivement, que ce n'était pas une recherche de mot partant d'un référent difficile à désigner... Il se pourrait que ce mécanisme détourné soit précisément une des sources d'effet comique exploitées par l'interprète, mais cela n'est qu'une hypothèse impossible à vérifier.

En fait, l'interprète de « F.Bayrou » exploite également dans cet exemple un autre mécanisme qui est beaucoup plus simple et qui n'est pas spécifique à la répétition multiple. Pour le comprendre, il faut observer globalement l'intégralité de ce deuxième extrait (lignes 55-84) et noter que l'accumulation de marques de TdF apparaît toujours au début des réponses de « F.Bayrou » à des questions très embarrassantes qui l'obligent à démasquer, en quelque sorte, le manque total de fondement d'une affirmation qu'il avait faite à la presse : c'est le cas aux lignes 57, 61, 63, 70, 72 et 76-78. Cette configuration ainsi que les observations que nous avons faites sur le traitement prosodique des marques étudiées nous incitent à penser que la présence de ces accumulations de marques n'est pas utilisée par l'interprète pour suggérer au public que « F.Bayrou » ferait semblant de chercher ses mots, ou de chercher une réponse possible mais plutôt, tout simplement, pour

suggérer au public que « F.Bayrou » utilise tous les moyens qu'il a à sa disposition pour retarder le plus possible la prononciation de la réponse si embarrassante mais inévitable (*rien*, ligne 63 ou bien *(il) y en pas*, ligne 73, etc.). Dans la logique de cette saynète, à plusieurs reprises, il est évident que « F.Bayrou » ne souhaite pas répondre aux questions (ex. ligne 17, 45 ou 61) ; le protocole est toujours le même, devant l'insistance de l'interviewer il finit par répondre après avoir, parfois à plusieurs reprises, essayé d'esquiver la question ou de retarder la réponse. L'accumulation de marques de TdF n'est utilisée que pour rendre perceptible, de manière conventionnelle et stéréotypée, l'embarras de « F.Bayrou » et son profond souhait de ne pas avoir à répondre manifesté par le manque d'empressement de sa réponse. Ce mécanisme est contradictoire par rapport à celui qui est spécifiquement activé par la répétition multiple de MO.

En bref, selon nous, l'attente créée par la répétition multiple de la ligne 63 n'incite à aucun moment le public à prendre une fausse piste et à anticiper un référent « difficile à mettre en mots » mais, au contraire, mise sur sa complicité. Le public est incité à soupçonner que le mot cible sera celui qui serait le plus embarrassant pour la situation et par conséquent le public est incité à attendre justement la réponse « *rien* ». Nous retrouvons là, à notre avis, les emplois conventionnels typiques de la graphie *euh* dans les pièces de théâtre.

Nous ne nous attarderons pas sur les autocorrections immédiates qui présentent en grande partie les caractéristiques de la répétition multiple que nous venons d'analyser. Nous dirons simplement que nous en avons relevé quatre, très complexes : ligne 42, *mais euh* corrigé en *euh ben*, ligne 72 *(il) y en* repris une première fois par une amorce *(il) y euh* et corrigé finalement par *dans les Cévennes* qui marque un nouveau départ et enfin lignes 76-77 où il y a un premier faux départ *je ne* remplacé par *mais euh* qui est suivi, peu de temps après, par une série d'autocorrections *je moi je me moi moi* et *c'est c'était*.

9.5. Conclusions

Ce chapitre partait de deux hypothèses de base selon lesquelles :

❶ l'intuition et les représentations *a priori* jouent un rôle important dans l'appréhension des pauses silencieuses et des marques de TdF à l'oral, que ce soit chez les auditeurs que nous utilisons pour les tests de perception ou chez les linguistes qui analysent des corpus oraux ;

❷ l'intuition et les représentations *a priori* portant sur le français spontané ont leurs sources dans les connaissances et les représentations portant sur la lecture ou les productions langagières des acteurs.

Le but de ce chapitre était d'esquisser, à travers quelques exemples représentatifs issus de diverses sources, les origines et l'état actuel de ces représentations.

Notre étude a mis en évidence des traditions aboutissant à l'activation de représentations très différentes, d'une part, pour les pauses silencieuses, et, d'autre part, pour les marques de TdF objet de notre étude :

- les pauses silencieuses font l'objet d'un important métadiscours et bénéficient de connotations positives ; elles servent à la structuration du discours, elles ponctuent le discours, elles marquent les frontières syntaxiques ; elles ont la capacité de « valoriser », « mettre en relief » ou « souligner » un mot ou un syntagme — notamment lorsque les frontières syntaxiques sont exceptionnellement violées ; elles améliorent l'intelligibilité du discours ; leur présence est absolument inhérente à tout discours oral ;
- le métadiscours concernant les marques de TdF est beaucoup plus réduit (il se limite souvent à des instructions dans les didascalies comme « hésitant », « embarrassé », « gêné »...) ; ces marques activent des connotations négatives, sont utilisées conventionnellement pour représenter le malaise ou le désarroi de celui qui les prononce ; leur présence est indésirable, elles sont notamment absentes dans les pièces tragiques et elles sont en revanche fréquentes dans les pièces comiques ; l'analyse d'un enregistrement extrait des *Guignols de l'info* a montré comment ces marques — caractérisées par une

proéminence prosodique remarquable — pouvaient occuper une place de choix parmi les effets comiques utilisés pour rendre ridicule un personnage aux yeux du public.

Il nous paraît important de tenir compte de ces représentations consensuelles dans la mise en place des tests de perception puisque l'on sait que les *a priori* des auditeurs risquent fort d'influencer leurs réponses.

Par ailleurs, ces *a priori* ne restent pas en dehors de la linguistique prosodique car les intuitions des linguistes jouent un rôle non négligeable dans l'élaboration des hypothèses de travail et la mise en place des protocoles expérimentaux (Vaissière, 1997 rappelle le fait que les linguistes « peuvent être influencés [dans leurs descriptions] consciemment ou inconsciemment par la tradition [...] par les règles d'orthoépie [...] », p. 60). Or, une grande partie des études prosodiques ont porté, et certaines portent toujours, sur des corpus de lecture, des textes récités par des acteurs ou des discours préparés ou semi-préparés par des professionnels de la parole, respectant justement les traditions et les représentations que nous avons évoquées, ce qui veut dire que ces études ne pouvaient et ne peuvent que confirmer et renforcer les intuitions des linguistes. Avec le passage aux études sur des corpus de parole spontanée, les résultats obtenus sur la lecture ont été projetés sur le spontané et ont donné lieu à un certain nombre d'hypothèses qui ont pu au fur et à mesure être validées ou invalidées.

Toutes ces raisons nous incitent à affirmer que des hypothèses comme :

- celle formulée par Danon-Boileau et Morel (2000), selon laquelle le *eah* peut parfois jouer le rôle d'un ligateur et participer à la structuration des énoncés, et dont nous proposons d'élargir la portée,
- celle formulée par nous-même selon laquelle les pauses silencieuses suivant une marque de TdF sont une partie intégrante de cette marque, (inspirée par

Duez (1995) qui considère implicitement que les pauses silencieuses simples peuvent être utilisées comme des *marques d'hésitation*), constituent des hypothèses contre-intuitives.

L'état actuel des connaissances sur la structure du français spontané exige, à notre avis, l'adoption d'une démarche plus résolument déductive : il nous paraît indispensable de partir des données brutes et de les décrire à l'aide d'outils statistiques afin de pouvoir compléter, valider ou infirmer un certain nombre d'hypothèses inductives qui ont permis jusqu'à maintenant des avancées considérables. C'est précisément la démarche que nous avons tenté d'adopter tout au long de notre recherche, mais il va sans dire qu'il reste encore bien des points à éclaircir ; le caractère restreint de cette étude ne permettait pas que nos recherches aillent jusqu'au bout des questions qu'elles soulèvent.

Le chapitre présent a montré quel était le poids des traditions et des représentations qu'on pouvait avoir des phénomènes étudiés. Ce chapitre laisse soupçonner à quel point il est difficile de faire abstraction de nos représentations : nous-même, nous n'y avons pas échappé au long de cette étude.

Nous signalerons simplement un point important sur lequel nous avons commis un amalgame entre les représentations *a priori* et les phénomènes objectifs, qui nous est apparu au terme de cette étude : il s'agit du simple choix de noter toujours, dans le texte de notre étude tout comme dans la transcription de notre corpus, la marque de TdF [œ, ə, ø, œm...] par le symbole graphique *eah*. Nous avons vu, dans ce chapitre, comment ce symbole graphique est apparu dans les pièces de théâtre bien avant les premiers enregistrements et transcriptions fidèles d'oral spontané et nous avons vu quels étaient ses emplois conventionnels. Les linguistes se sont servis souvent de cette graphie pour noter la marque de l'oral spontané qui accompagne le travail de formulation et qui n'a pas du tout le même fonctionnement ou les mêmes emplois, alors que la graphie *eah* était plutôt à

classer du côté des trucages orthographiques connotés négativement, censés transcrire de l'oral non-standard... En ce qui nous concerne nous avons adopté la même convention, au départ pour des raisons de commodité liées aux possibilités de recherches automatiques dans nos transcriptions de ce groupe de lettres pratiquement inexistant en français³⁴, mais nous pensons au terme de cette recherche que ce fut une erreur. Le choix de cette graphie conventionnelle a pu entraîner des confusions gênantes entre la marque orale et la marque graphique alors que le choix de la simple notation « e » proposée par Ch. Leroy (1985) pour les transcriptions d'oral et adoptée par Morel et Danon-Boileau (1998) aurait sans doute été plus judicieux puisqu'il aurait été réservé uniquement aux *transcriptions linguistiques* de corpus spontanés...

³⁴ Les seuls mots français qui contiennent ce groupement de lettres sont : *chleuh, meuh, peuh, peuhl* (var. de *peul*), cf. *Petit Robert* 1996.

10. Conclusions

10.1. Bilan synthétique

A partir de l'observation de notre corpus d'enregistrements confrontée aux observations d'autres linguistes, notre étude a mis en évidence un certain nombre de régularités concernant les caractéristiques et le comportement des *marques du travail de formulation* en français oral.

Les paramètres prosodiques pris en compte ont été, essentiellement, la **durée** et la **pause silencieuse**. Le **contour intonatif** a été évoqué notamment pour les *eah* et les allongements vocaliques, tandis que l'**intensité** a été ponctuellement utilisée, uniquement au sujet des *eah* marques de TdF et des *eah* d'appui, sous toutes réserves à cause du manque de fiabilité de ce paramètre lié aux conditions défavorables d'enregistrement.

Concernant les *marques du TdF* dans leur contexte, nous avons étudié :

- leur distribution à la suite d'un mot plein, d'un mot outil, ou d'un *ligateur*,
- leur combinatoire (en distinguant les occurrences simples, les combinaisons doubles et les marques mixtes),
- leur position (intono)syntaxique ; sur le plan de l'organisation prosodique, trois positions sont selon nous pertinentes à l'oral non lu : *intra constituant*, *inter constituants* — quelle que soit la nature du constituant — et *fin de paragraphe oral*.

Dans notre analyse, nous proposons de considérer qu'il existe deux catégories distinctes de pauses silencieuses que nous avons appelées *structurantes* et *non structurantes* : les premières participent directement à la hiérarchisation des constituants et à la mise en valeur stylistique du constituant subséquent, tandis que les secondes marquent le travail de formulation en cours. Pour les étiqueter,

nous avons proposé un critère simple et applicable en utilisant uniquement le contexte précédant la pause : si la pause intervient immédiatement après une marque non ambiguë de travail de formulation (à savoir un *euh* ou un allongement final très significatif) alors elle sera considérée comme *non structurante* et comme partie intégrante de cette marque qui la précède ; en revanche, si la pause suit après une séquence sonore ne finissant pas par une marque de TdF, alors elle sera considérée comme structurante. Ce critère est très efficace appliqué à notre corpus, car il existe peu d'exceptions. Les exceptions concernent les cas de p.sil. simple marquant le travail de formulation, quelques cas de répétitions de MO et quelques cas d'autocorrection — où les deux termes de la répétition ou bien la *séquence d'origine* et la *séquence d'autocorrection* sont uniquement séparés par une pause silencieuse. Ces cas sont non seulement rares (pourcentage inférieur à 5% sur la totalité des pauses silencieuses de notre corpus) mais ils concernent en outre des pauses silencieuses généralement brèves, inférieures à 40cs. Dans notre corpus, les locuteurs évitent de produire des pauses silencieuses non structurantes supérieures à 40cs sans les faire précéder par un *euh* ou par un allongement significatif qui désambiguïse leur statut ; tout se passe comme si les locuteurs étaient capables, au moment où le blocage dans la production survient, d'anticiper s'ils ont besoin d'un laps de temps plutôt long ou plutôt bref pour enchaîner.

Les pauses silencieuses *structurantes* sont placées, pour le moins dans notre corpus, surtout en position *inter constituants* et *fin de paragraphe* et très exceptionnellement en position *intra constituant*. En revanche, les pauses silencieuses *non structurantes* sont surtout placées en position *intra constituant* et *inter constituants* et sont pratiquement absentes en position *fin de paragraphe*. La durée des p.sil. *structurantes* est en moyenne significativement supérieure à celle des p.sil. *non structurantes*. Distinguer ces deux catégories de pauses revient notamment à distinguer clairement, dans les comptages, les pauses qui précèdent une marque de TdF et celles qui suivent une telle marque : malheureusement, pratiquement toutes les données dont nous disposons sur le

français amalgament ces deux positions, ce qui rend les comparaisons impossibles.

La durée des pauses silencieuses *non structurantes* varie en fonction de la marque de TdF à laquelle ces pauses se combinent : dans notre corpus (auquel nous avons joint, pour avoir plus de données, le *Corpus Morel* constitué d'une vingtaine de minutes d'échantillons divers), les résultats sont significatifs en ce qui concerne les *eah* et les *répétitions*. Les pauses silencieuses subséquentes au *eah* sont significativement **plus longues** que toutes les autres, alors que les pauses silencieuses qui séparent les deux termes d'une répétition sont significativement **plus brèves** que toutes les autres.

Le *eah* est la marque la plus fréquente dans notre corpus, ce qui corrobore la hiérarchie des fréquences signalée par d'autres études sur le français. Nos enregistrements contiennent surtout des *eah* marques de TdF mais également des *eah* d'appui (appelés par Carton, 1999, *épithétiques*) ; ces derniers représentent 13% de la totalité des *eah*.

Les *eah* d'appui de notre corpus ont surtout été isolés sur le critère de la durée (ils ne dépassent pas celle d'une syllabe finale accentuée), mais également grâce à leur contour descendant et à leur intensité faible. Leurs caractéristiques confirment les tendances pressenties par des études antérieures, à savoir, notamment ❶ ils sont en nette progression à la suite des syllabes accentuées ouvertes (type CV) qui ne sont pas placées en finale absolue, et ❷ la présence d'une pause silencieuse subséquente n'est plus obligatoire, elle est présente dans seulement un quart des exemples de notre corpus. Les *eah* d'appui sont souvent subséquents à un *ligateur* (un *ligateur* sur 28, dans notre corpus, est suivi d'un tel *eah*) ; en fréquence relative, par rapport aux *ligateurs*, les mots pleins sont trois fois moins souvent suivis par un tel *eah* et les mots outils le sont 13 fois moins.

Les *eah* marques de TdF sont plus autonomes : ils sont plus longs que les voyelles accentuées en position finale ou bien ils sont précédés par une pause silencieuse. Leur contour est le plus souvent non modulé, plat ou légèrement descendant, mais il peut parfois être légèrement modulé à l'initiale ou à la finale. Nous avons relevé un seul exemple de *eah* montant-descendant dans notre corpus : il s'agit d'un *eah* qui précède une autocorrection. L'intensité des *eah* est en général maintenue par rapport au contexte précédent.

Nous n'avons décelé aucun effet de la structure syllabique précédant le *eah* sur la fréquence d'occurrence de celui-ci. Concernant le contexte lexical, dans notre corpus, les *eah* marques de TdF étaient le plus souvent subséquents à des *ligateurs* : en fréquence relative, **plus d'un ligateur sur 5** est suivi par un tel *eah*, alors que **un mot plein sur 27** et un **mot outil sur 75** sont dans ce cas. Dans le cas du verbe *dire* introducteur de discours rapporté, près d'une occurrence sur 8 est dans cette configuration.

La distribution des *allongements vocaliques*, deuxième marque de TdF dans la hiérarchie des fréquences, semble en grande partie complémentaire à celle du *eah*. En effet, la structure de la syllabe précédente a une forte influence sur l'apparition de ces allongements car, en valeur absolue, seulement **1,6%** des allongements relevés portent sur des syllabes fermées de type CVC, les autres portent exclusivement sur des syllabes ouvertes. En ce qui concerne le contexte lexical, environ **un mot outil sur 25** est porteur d'un tel allongement et environ **un mot plein sur 143** se trouve dans ce cas. En revanche, les résultats obtenus pour les *ligateurs* sont identiques : en appliquant la correction de la nature de la syllabe finale, on obtient le même pourcentage de *ligateurs allongés* que celui des *ligateurs suivis d'un eah* ; à savoir, **un peu plus d'un ligateur de type CV sur 5** est porteur d'un tel allongement.

En somme, si l'on regroupe les pourcentages constatés, il en ressort que les *ligateurs* sont très souvent *allongés* **et/ou** suivis d'un *eah*, les mots pleins sont presque toujours suivis d'un *eah* et presque jamais allongés, et les mots outils de type CV sont presque toujours allongés et très rarement suivis d'un *eah* alors que les mots outils de type CVC sont toujours suivis d'un *eah* et jamais allongés.

Selon nous, les allongements vocaliques sont surtout soumis à certaines contraintes combinatoires relativement strictes. En effet, la syllabe fermée empêche leur apparition. D'autre part, faire porter un tel allongement sur la finale d'un mot plein situé en fin de groupe le rend ambigu pour l'auditeur. En plus, si le contour intonatif de cette finale de groupe est montant, le français semble répugner à allonger une telle voyelle par un contour bas (en aboutissant à une voyelle à deux « paliers ») tout en conservant son timbre et préfère, dans ce cas, affecter le ton haut final à la voyelle finale et l'allongement bas et plat subséquent à une voyelle de timbre neutre, enchaînée sans rupture à la précédente. Malgré ces contraintes, *l'allongement* présente un avantage : c'est une marque discrète, qui ne bénéficie pas d'une grande notoriété auprès des locuteurs ordinaires, qui n'est donc pas explicitement stigmatisée et a plus de chances à passer inaperçue. Dans le cas des mots outils qui, en français, ouvrent un nouveau syntagme et signalent par eux-mêmes l'attente d'une suite, l'allongement s'avère une marque de travail de formulation idéale qui explicite le rôle de la rupture de rythme en cours.

En revanche, les *eah* bénéficient d'une grande **autonomie**, pouvant même jouer, seuls, le rôle de *ligateurs*. Ils ont une grande liberté de distribution, leur présence ne semble pas obéir à des contraintes combinatoires lexicales ou syllabiques. De plus, ils bénéficient d'une **notoriété** importante auprès des locuteurs ordinaires et donc d'une saillance perceptive indéniable. Selon nous, néanmoins, les *eah* ont un grand désavantage, lié à leur notoriété : il s'agit de leur **stigmatisation**. La production de multiples *eah* est stigmatisée, rend le style lourd, fait mauvais effet ; cela peut expliquer leur utilisation nettement moins fréquente, en faveur de

celle des allongements ou des répétitions, à la suite des **mots outils** qui ne pourraient pas être interprétés comme des indices de clôture.

Nous n'avons décelé aucune influence de la voyelle finale sur la fréquence d'apparition d'un *eah* ou d'un allongement.

Du point de vue de la distribution par rapport aux constituants intonosyntaxiques, on retrouve les *eah* comme les allongements vocaliques surtout en début d'unité, notamment *après le ligateur* ou *après le premier mot outil* d'un constituant — avec la précision que les *eah* sont moins fréquents après un MO que les allongements — et on retrouve également une grande quantité de *eah* et d'allongements en position *intra-constituant*. Les *eah* peuvent également jouer le rôle du *ligateur* et être produits en *fin de constituant*, ce qui n'est pas le cas des allongements.

Le *eah* est la marque qui introduit le moins souvent une rupture syntaxique — répétition ou autocorrection : **76%** des *eah* de notre corpus s'intègrent parfaitement dans la structure en cours, même s'ils sont suivis par une pause silencieuse ; c'est essentiellement la marque de la continuité sans rupture. Seulement **7,7%** des *eah* se combinent avec la répétition (ils précèdent soit le *répétable* soit le *répété*) et **3,4%** se combinent avec l'autocorrection.

Les allongements qui s'insèrent de la même manière, sans rupture, dans la construction syntaxique représentent **55%** du total des occurrences. Quant aux autres, presque **20%** des allongements de mots outils ou *ligateurs* relevés dans notre corpus précèdent un *répété* (l'unité allongée est ensuite répétée) et presque **14%** précèdent une autocorrection. Plus précisément, parmi les MO ou *ligateurs* allongés et répétés, **9,5%** sont suivis par une pause silencieuse et ensuite répétés, **7,5%** sont immédiatement répétés et **2,5%** sont suivis par un *eah* et ensuite répétés.

Presque 20% des allongements sont immédiatement suivis d'un *eah* : la voyelle allongée perd son timbre et se « transforme » en *eah*. Cette combinaison est beaucoup plus fréquente que la combinaison [*eah* suivi d'un *MO* ou *lig. allongé*].

Sur la totalité des *eah* du corpus, **46%** sont des **occurrences simples** et **25,6%** sont uniquement suivis par une **pause silencieuse**, tandis que pour les allongements de mots outils ou ligateurs, **35%** sont des occurrences simples et **7%** sont uniquement suivis par une **pause**. Le *eah* est la marque qui se combine le plus rarement avec d'autres marques de TdF, ce qui prouve, une fois de plus, sa forte autonomie.

La répétition de *MO* ou *lig.* est, par contre, la marque qui se combine le plus souvent avec d'autres : seulement **12%** des exemples correspondent à des occurrences simples et moins de **8%** sont combinées uniquement avec la pause silencieuse. La répétition touche environ **un mot outil sur 34** ; c'est la troisième marque de TdF dans la hiérarchie des fréquences. Il arrive deux fois plus souvent qu'un *MO* soit répété par rapport à un *ligateur* et presque six fois plus souvent par rapport à un *MP*. Contrairement à ce que nous avons pu observer pour l'allongement et le *eah*, la répétition ne touche pas particulièrement les *ligateurs*.

59% des répétitions entrent dans la composition de marques mixtes ; en général, la répétition se combine une fois sur deux avec la présence d'une **pause silencieuse** entre le *répétable* et le **répété** et, toujours une fois sur deux, avec l'allongement significatif du *répétable*. Nous pensons remarquer une différence importante de fonctionnement entre les répétitions simples ou combinées avec une p.sil. et celles qui se combinent à d'autres marques : les répétitions simples sont très brèves et donc très contraignantes pour le locuteur, les pauses silencieuses éventuelles ne peuvent guère dépasser 40cs. Le locuteur pense pouvoir enchaîner très rapidement son énoncé, la répétition gère à très court

terme la formulation. Si le locuteur marque un allongement sur le MO initial ou le fait suivre par un *eah*, alors la pause silencieuse pourra être plus longue, tout comme le temps total de travail de formulation marqué.

Le *répété* est pratiquement toujours suivi par le mot cible enchaîné à la suite. Dans le cas des répétitions simples, tout le bloc subséquent au *répété* est donné d'un trait, sans aucune autre marque de TdF. Nous n'avons relevé aucun cas où le *répété* serait d'abord suivi d'un *eah* ou d'une pause silencieuse et seulement après du mot cible : dans tous les cas où il est suivi d'un *eah* ou d'une p.sil. il sera en fait **autocorrigé** avant la production d'un mot cible. Nous avons formulé l'hypothèse que la combinaison double *répétition* + p.sil. (de type *le le /p.sil./ *cordonnier*) est pratiquement interdite, alors que, la combinaison double *all.* + p.sil. (de type *le* : : /p.sil./ *cordonnier*) est très fréquente, ce qui conforte l'hypothèse d'un fonctionnement différent de la répétition par rapport à l'allongement, plutôt que l'hypothèse d'une distribution aléatoire ou idiosyncrasique.

Dans notre corpus, la grande majorité des *répétables* sont **plus longs** que les *répétés* (la première occurrence est la plus longue) ; ceci ne se produit qu'une fois sur deux pour les *répétitions simples*.

Nous avons étudié à part les cas de *répétés multiples* qui semblent avoir un fonctionnement un peu particulier, car le locuteur, contrairement à son attente, ne trouve pas assez vite un MP cible qui lui convienne en contexte. La caractéristique principale de la *répétition multiple* est de marquer une recherche de formulation à partir d'un référent précis vers un lexème quelconque, qui aboutit généralement à un MP générique ou fortement prédictible en contexte. Le caractère « infructueux » de cette recherche entraînant une accumulation de qualifications restrictives du terme cible est facultatif ; la présence de p.sil. entre les *répétés* n'empêche pas ce fonctionnement typique de la répétition multiple.

L'autocorrection est la marque qui introduit les ruptures syntaxiques les plus importantes dans la chaîne sonore ; c'est la marque la moins fréquente dans la hiérarchie. En ce qui nous concerne, nous avons distingué les *autocorrections immédiates* et les faux *départs complexes*. Dans le cas des autocorrections immédiates, la configuration la plus fréquente est celle où la dernière unité de la *séquence d'origine* est porteuse d'un allongement. Les cas d'autocorrection en *occurrence simple* sont relativement rares ; notre corpus ne contient pas assez de données pour pouvoir dégager des tendances claires au sujet de cette marque.

En ce qui concerne la totalité des **marques mixtes** combinant trois, quatre ou plusieurs marques en contiguïté, nous avons remarqué que plus de la moitié **étaient initiées par un allongement** marque de TdF (soit **52%**), et **41% étaient initiées par un euh**, c'est-à-dire par les marques de TdF non ambiguës et immédiatement interprétables par l'auditeur lors de la perception chronologique naturelle. Les marques mixtes initiées par une répétition ne représentent que **2,5%** et celles initiées par une autocorrection **4,2%**.

Il est intéressant de remarquer que la hiérarchie des fréquences montre que la marque la plus utilisée (le *euh*) est celle qui maintient le plus souvent une continuité sans rupture, la marque qui se classe en seconde position (*l'allongement*) maintient moins souvent cette continuité et précède régulièrement des ruptures, la troisième marque par ordre des fréquences (la *répétition*) introduit toujours une rupture minime et, enfin, celle qui est la plus rare (*l'autocorrection*) introduit toujours les ruptures les plus importantes. Autrement dit, **l'ordre des fréquences est parfaitement inversement corrélé avec le « degré de rupture » introduit.**

D'autre part, la **hiérarchie** des fréquences des *euh*, des allongements et des répétitions est directement corrélée avec celle des **durées** des pauses silencieuses

subséquentes et en général celle du temps de travail de formulation marqué par chacun de ces indices. Autrement dit, en résumé,

- les *eah*, la marque la plus fréquente, introduisent les pauses les plus longues mais garantissent la continuité,
- les *allongements*, en deuxième position, introduisent des durées plus brèves mais garantissent moins la continuité sans rupture et
- les répétitions, en troisième position, occupent les durées les plus brèves mais introduisent une rupture sur le plan syntagmatique.

Nous ne sommes pas en mesure de formuler des hypothèses claires concernant les *autocorrections*, mais il semblerait, à partir de nos données, que la hiérarchie des durées n'est pas maintenue : les *autocorrections* semblent pouvoir mobiliser des durées relativement longues tout en introduisant des ruptures de construction, ce qui pourrait éventuellement expliquer pourquoi elles sont évitées par les locuteurs et pourquoi elles demandent plus d'effort et plus de temps de décodage à l'auditeur.

Dans un modèle modulaire de production de la parole comme celui proposé par Levelt, les durées constatées montreraient que les *eah* correspondent le plus souvent à une phase de *préparation conceptuelle* alors que les *répétitions de MO* correspondent le plus souvent à la phase de sélection lexicale, voire à celle de codage syntaxique et phonologique, alors que les allongements vocaliques oscillent entre ces deux pôles. Dans notre corpus, les marques de TdF qui interviennent à l'intérieur d'un énoncé ont un empan global qui dépasse généralement la durée de stockage échoïque dans la mémoire auditive (env. 35cs) et qui recouvre la période optimale de la mémoire à court terme : une forte majorité d'exemples d'accumulation de marques mobilise un intervalle inférieur ou égal à 3 sec. Là encore, nous avons relevé un exemple très long initié par un *eah* qui recouvre un laps de temps de 8,30 secondes à l'intérieur d'un énoncé.

10.2. Conclusions finales et perspectives

Faire le tour des études précédentes qui ont pris en compte certains aspects de ce que nous appelons les *marques du travail de formulation* en français, vérifier certaines hypothèses à partir de notre propre corpus oral non lu, contribuer à éclaircir des aspects qui avaient été peu étudiés auparavant et formuler de nouvelles hypothèses au sujet de ces marques, tels ont été les objectifs de notre travail.

A travers notre test de perception et à travers notre dernier chapitre nous avons en outre voulu cerner les représentations que nous avons en tant que locuteurs ordinaires concernant les pauses silencieuses, d'une part, et les marques dites « d'hésitation », d'autre part. Lors du test, une réponse à ce sujet est explicitement demandée à un groupe d'auditeurs ordinaires. Par contre, en étudiant les emplois graphiques de ces marques par des auteurs dramatiques, les auditeurs ne sont pas directement sollicités mais nous pouvons connaître l'effet recherché par l'auteur à travers les didascalies ou autres indices et nous savons que les pièces sélectionnées visaient un public très large. En ce qui concerne l'étude des *marques « d'hésitation »* produites oralement par des acteurs dans une émission humoristique, la réaction immédiate des auditeurs est directement visée : les spectateurs (et téléspectateurs) doivent s'amuser, ce qui prouve que les représentations auxquelles les acteurs font appel sont très largement consensuelles. Notre étude souligne à quel point il est important de faire abstraction de toute représentation *a priori* lors des analyses linguistiques des phénomènes en question mais aussi, à quel point il est important d'intégrer, au contraire, ce que nous savons sur ces représentations *a priori* lors de la mise en place de tests de perception. Le choix terminologique que nous avons fait en optant pour une appellation plus technique (*marques du travail de formulation*) est censé distinguer davantage le point de vue linguistique de celui du locuteur ordinaire et éviter le plus possible les interférences entre ces deux points de vue.

Les quatre marques que nous avons traitées (le *euh*, les allongements vocaliques, les répétitions et les autocorrections) ont fait l'objet de relativement peu de publications sur le français et notre étude ne recouvre pas tous les aspects mal connus de la question. Nous avons concentré nos analyses autour de la **partie perceptible du travail de formulation**, à savoir la partie marquée par des indices linguistiques ; nous n'avons que très peu évoqué les processus cognitifs en cours chez le locuteur qui produit ces marques de TdF ainsi que les processus de perception et de décodage activés chez l'auditeur.

Trois aspects ont particulièrement focalisé notre attention et représentent, selon nous, la contribution originale de ce travail : il s'agit ❶ de la distribution des quatre marques étudiées en fonction du type d'unité (mot outil/ mot plein/ ligateur), ❷ de la durée des quatre marques étudiées et des pauses silencieuses subséquentes et ❸ de la combinatoire possible de ces quatre marques, entre elles et avec la pause silencieuse.

Les régularités de distribution que nous avons mises en évidence à partir de notre corpus pourraient trouver une application auprès des chercheurs qui travaillent en reconnaissance automatique de la parole spontanée : nos conclusions permettent d'élaborer des hypothèses sur la probabilité qu'un mot soit allongé, répété, autocorrigé ou bien suivi par un *euh*. L'intérêt de catégoriser les unités en mots outils, mots pleins et ligateurs s'avère, en ce sens, non négligeable surtout en raison du comportement particulier des mots outils qui représentent une classe d'items fermée et peu nombreuse. De même, nos remarques permettent de connaître la probabilité qu'un *euh* ou un allongement très significatif, généralement bien détectés par les systèmes automatiques, soient suivis par une rupture syntaxique (répétition ou autocorrection) et de prévoir la durée moyenne d'une telle rupture syntaxique.

Nos conclusions concernant la durée des marques étudiées ainsi que celle des pauses silencieuses qui les accompagnent pourront intéresser les psycholinguistes

étudiant la perception et la compréhension de la parole spontanée ou le rôle de ces marques dans le processus de décodage. Les différents seuils de durée que nous mettons en évidence pourront également intéresser les chercheurs qui étudient la cognition et les mécanismes de production de la parole. Tout comme les lapsus qui ont déjà fait l'objet de plusieurs études de ce point de vue, les marques de travail de formulation sont selon nous riches en informations sur les étapes de production d'un énoncé, sur le rôle de la mémoire immédiate et sur l'empan de la planification en cours.

Certes, les données obtenues à partir de notre corpus correspondent à une étude de cas et ne sont pas généralisables telles quelles à tout corpus de français spontané. Une première vérification de nos résultats les plus significatifs est en cours, sur des extraits de corpus recueillis par des étudiants de Paris III dans des situations diverses. Les premières conclusions sont encourageantes, mais les calculs manuels sont longs et peu productifs. Pour éviter au maximum les comptages manuels et pour pouvoir parcourir un grand nombre d'heures d'enregistrements, nous envisageons à présent de confronter nos résultats à des bases de données alignées automatiquement.

La perplexité importante des systèmes de reconnaissance automatique devant les marques de travail de formulation et le taux important d'erreurs qui en découle ont attiré l'attention des chercheurs depuis quelques années. La présence de ces phénomènes semblait à la fois très problématique par rapport aux modèles linguistiques utilisés et à la fois absolument indispensable. C'est uniquement pour essayer de les repérer et de les effacer des transcriptions que les ingénieurs ont dernièrement commencé à manifester de l'intérêt pour ces marques.

Les publications récentes montrent que ces marques connaissent actuellement un certain regain d'intérêt également chez les linguistes : loin de vouloir les effacer des transcriptions, les linguistes se sont aperçus que ces marques ont un rôle important dans la régulation des interactions et que les auditeurs les perçoivent,

savent les interpréter et les utilisent même pour se représenter les connaissances du locuteur, sa maîtrise du sujet abordé, etc. En soulignant leurs régularités et les contraintes linguistiques auxquelles elles sont soumises, nous espérons contribuer à favoriser ce regain d'intérêt chez les linguistes qui étudient des corpus d'oral spontané.

GLOSSAIRE

Allongement, marque du TdF : Allongement vocalique non modulé supérieur à la durée moyenne d'une voyelle accentuée en position finale (après application des coefficients de pondération de la durée intrinsèque des voyelles nasales ou suivies par une consonne voisée dans la même syllabe). La durée de ce type d'allongement peut atteindre une seconde ; pour les besoins de cette étude nous avons mis au point un système de transcription de la durée par paliers (lire chap. 1.4.1.).

Autocorrection immédiate : Dans une séquence parlée de type *X Y*, nous considérons que la partie *Y* est une autocorrection immédiate de *X* si *Y* est produite pour remplacer *X* et si *Y* corrige un seul et unique trait phonétique ou morphologique de *X*. Nous incluons dans les autocorrections immédiates, en raison de leur durée très brève, les cas où *Y* opère un changement de catégorie syntaxique par rapport à *X*, à condition que *X* et *Y* soient des mots outils et qu'ils occupent la même place syntaxique par rapport à ce qui précède *X*. L'autocorrection immédiate s'apparente à la répétition dans la mesure où elle représente une reprise de tout un faisceau de traits syntaxiques, morphologiques, phonétiques sauf un. Selon le modèle de Levelt (1983) Nous avons appelé *X* la *séquence d'origine* et *Y* la *séquence d'autocorrection*.

Coénonciation : Terme emprunté à Morel et Danon-Boileau (1998). Les auteurs définissent la coénonciation comme une attitude dialogale du locuteur qui construit son énoncé en fonction de la pensée et des attentes qu'il prête à son *coénonciateur* en se positionnant nécessairement en consensus ou en discordance par rapport à cette pensée prêtée à l'autre. Ils peuvent ainsi définir, par opposition, l'attitude en rupture de coénonciation (ou la **colocution**) définie comme une attitude dialogale qui ne prend absolument pas en compte la pensée de l'autre : « le locuteur se voit comme un informateur, sans plus. Il se trouve face à un récepteur qui pourra devenir locuteur à son tour », 1998, p.13. Ce récepteur sera désigné comme *colocuteur*. Le *coénonciateur* et le *colocuteur* ne sont que des représentations que le locuteur réel construit sur la base des connaissances qu'il a de son auditeur et de la situation.

Colocution : voir *coénonciation*.

Constituant intono-syntaxique : constituant du *paragraphe oral* (voir cette entrée).

Euh d'appui ou épithétique : Vocoïde brève, à timbre variable, prononcée après une syllabe accentuée, dotée d'un contour descendant et d'une intensité plus faible que celle de la syllabe précédente. Il s'agit d'un phénomène actuellement en progression en français oral, présent dans notre corpus ; notre analyse s'est basée sur les études récentes notamment de Hansen (1997) et de Carton (1999).

Euh, marque du TdF : Voyelle autonome à timbre oscillant entre [ə, ø, œ], pouvant être insérée en début de prise de parole ou à l'intérieur, à contour généralement non modulé et dotée d'une durée supérieure à celle d'une voyelle accentuée en position finale lorsqu'elle est prononcée à la fin d'une unité lexicale ; elle peut être plus brève lorsqu'elle est précédée par une pause silencieuse. Le codage adopté pour la durée du *euh* a été le même que pour les *allongements vocaliques* (lire aussi chap. 5.3.1.).

Faux départ : Autocorrections plus complexes que les *autocorrections immédiates*, contenant au moins un mot plein dans la séquence d'origine ; les faux départs correspondent souvent à un redémarrage syntaxique (lire chap. 8.2).

Frontière intono-syntaxique : Frontière syntaxique (entre deux constituants, quel que soit leur type) marquée par au moins un indice prosodique de frontière comme le contour continuatif montant, le contour final descendant ou la pause silencieuse; cette notion s'inspire de Rossi (1999).

Hésitation : Ce terme est couramment employé dans les études sur le français oral pour désigner ce que nous avons préféré appeler le *travail de formulation* marqué oralement (lire aussi chap. 1.1.1.). Selon nous, le marquage d'une *hésitation* est un cas particulier de marquage du *travail de formulation*. En ce qui nous concerne, nous avons utilisé ce terme uniquement lors des tests de perception (chap. 3.1. et 3.2.) dans les instructions aux auditeurs.

Ligateur : Terme emprunté à Morel et Danon-Boileau (1998). Il désigne une unité qui introduit un nouveau *paragraphe* oral, son rôle énonciatif étant de préciser « le lien de ce qui va se dire avec ce qui l'a déjà été » (1998, p.39). Les *ligateurs* les plus fréquents dans notre corpus sont *et, alors, donc, mais, ben, puis, oui* et leurs combinaisons ; notre corpus ne contient pas de *ligateurs* énonciatifs spécifiques comme *tu vois, écoute, remarque*, etc.

Marque du travail de formulation (du TdF) : Les quatre marques du travail de formulation prises en compte par cette étude sont le *euh*, l'*allongement vocalique*, la *répétition* et l'*autocorrection immédiate*. Le terme *marque* est utilisé au sens classique donné par Dubois et alli 1973 : « [...] on appelle *marque* une particularité [...] dont l'existence ou la non-existence dans une unité donnée suffit à l'opposer aux autres unités de même nature de la même langue. », p.309.

Marque mixte du travail de formulation : Désigne toute combinaison double, triple, quadruple ou plus complexe entre les quatre *marques du TdF* et la pause silencieuse non structurante. Dans notre étude, nous avons généralement distingué les combinaisons doubles (pour lesquelles nous avons précisé les marques impliquées) et les combinaisons triples ou plus complexes que nous avons le plus souvent traitées en

bloc, en insistant sur les combinaisons les plus fréquentes ; lire aussi chap. 3.3.

Mot outil : Terme emprunté à Tesnière (1966) et Morel et Danon-Boileau (1998), correspond à ce que d'autres appellent *mot grammatical*. Désigne toutes les unités lexicales qui servent à ouvrir un syntagme (déterminants, pronoms personnels, conjonctions de subordination, verbes auxiliaires ou copulatifs, prépositions) ; lire aussi chap. 5.2.3.

Mot plein : Terme emprunté à Tesnière (1966) et Morel et Danon-Boileau (1998), correspond à ce que d'autres appellent *mot lexical*. Désigne les verbes (indicatif, infinitif, participe), les noms, les adjectifs, les adverbes.

Occurrence simple : Désigne dans notre étude une occurrence d'une des quatre *marques de TdF* parfaitement insérée dans la chaîne sonore qui n'a aucune autre *marque de TdF* dans son voisinage immédiat et qui n'est pas suivie par une pause silencieuse.

Paragraphe oral : Terminologie empruntée à Morel et Danon-Boileau (1998).

Le **paragraphe** désigne à l'oral une macro-unité dont les constituants sont hiérarchisés par des indices prosodiques. Le paragraphe contient une suite de *préambules* et de *rhèmes* enchaînés ou bien une séquence *préambule - rhème - postrhème* ; (lire aussi chap. 2.1.4.).

Le **préambule** correspond à un constituant généralement très développé « à valeur thématique ou modale » (1998, p.20) ; il est souvent introduit par un *ligateur*.

Le **rhème** correspond à la partie de l'énoncé que l'énonciateur présente comme étant nouvelle ou contraire aux attentes et aux connaissances du *coénonciateur*. Un rhème peut être recatégorisé en **préambule** par une montée continuative en finale.

Le **postrhème**, qui est un constituant facultatif, correspond à un segment bref, plat et bas, prononcé après le **rhème** et soustrait de ce fait à la contestation (1998, p.30).

Pause silencieuse non structurante : Interruption silencieuse du signal vocal supérieure à 200 ms et précédée immédiatement par un *allongement* ou un *euh*, *marques du travail de formulation*, ou bien insérée entre un *répétable* et un *répété*. Contrairement à la *pause silencieuse structurante*, elle ne participe pas à la hiérarchisation des constituants ; lire aussi chap. 4.1.2.

Pause silencieuse structurante : Interruption silencieuse du signal vocal supérieure à 200 ms et non précédée par un allongement ou *euh* marque de TdF ni insérée entre un *répétable* et un *répété*. Elle participe à la hiérarchisation des constituants et la mise en scène stylistique de la parole ; lire aussi chap. 4.1.1.

Pause subjective : Terme utilisé fréquemment en prosodie et psycholinguistique ; contrairement à Rossi (1999) qui en fait une catégorie définie *a priori* nous avons préféré conserver son utilisation première : nous avons réservé ce terme pour désigner les endroits où au moins un auditeur a

perçu, lors des tests de perception, une pause silencieuse alors qu'aucune interruption perceptible n'était constatée sur les tracés.

Position syntaxique : Position définie *a priori* à partir des unités segmentales, sans tenir compte de l'organisation prosodique (contrairement à la *frontière intono-syntaxique*). Les trois positions syntaxiques qui semblent pertinentes à partir de l'analyse de nos données sont : *intra-constituant*, *fin constituant* (syntagme ou proposition), *fin énoncé* ; lire notamment chap. 4.2.4. et 4.3.1.

Postrhème : voir *paragraphe oral*.

Préambule : voir *paragraphe oral*.

Répétition : La répétition destinée à marquer le *travail de formulation* concerne toute répétition à l'identique, en contiguïté dans la chaîne sonore d'un son, d'une syllabe, d'un mot ou d'une amorce de mot, de plusieurs syllabes ou de plusieurs mots, sans aucune valeur sémantique. Nous avons appelé le premier segment le *répétable* et le second le *répété*. Une *répétition multiple* contient au moins deux *répétés*.

Rhème : voir *paragraphe oral*.

Séquence d'origine : voir *autocorrection immédiate*.

Travail de formulation (TdF) : Processus de conceptualisation, de planification et d'articulation de la parole, en cours lors de toute production langagière non lue. Le travail de formulation est marqué par le locuteur seulement lorsque ce processus prend plus de temps que prévu et qu'il rend impossible l'enchaînement sans interruption. Ce travail en cours peut être marqué de diverses manières, par des périphrases, par des gestes ou par des indices conventionnels. C'est uniquement le dernier cas de figure qui a fait l'objet de notre étude : il s'agit du marquage vocal de ce processus en cours à l'aide de ce que nous avons appelé les quatre marques simples du travail de formulation. Nous avons emprunté ce terme à Morel et Danon-Boileau (1998) ; il a également été utilisé par Barbéris et Maurer (1998) qui parlent occasionnellement de « gestion de la formulation ».

BIBLIOGRAPHIE

Liste des abréviations :

ICL = *International Congress of Linguists*

ICPhS = *International Congress of Phonetic Sciences*

ICSLP = *International Conference on Spoken Language Processing*

JEP = *Journées d'Etudes sur la Parole*

Proc. = *Proceedings*

P.U. = *Presses Universitaires*

AUTESSERRE, Denis, NISHINUMA Yukihiro, DELRAN-BADO, Sylvie (1992), Respiration et phonation en situation de dialogue oral, in *Séminaire Dialogue*, 15-16 avril 1992, Dourdan, Service reprographie CNRS, pp. 19-30.

BADDELEY, Alan, (1993 trad fr., 1990 angl.), *La mémoire humaine : théorie et pratique*, P.U. de Grenoble.

BARBERIS, Jeanne Marie, MAURER, Bruno, (1998) Sur le « ratage » en discours oral, in *Information grammaticale*, n°77, pp. 43-47, Paris.

BARTHES, Roland (1966) Introduction à l'analyse structurale des récits, in *Communications*, 8, pp. 1-27.

BARTZ, Wayne H., (1976 trad.) *La mémoire* (éd. angl. 1968), Ed. HRW Ltée, Masson, Montréal.

BEAR, John, DOWDING, John, SHRIBERG, Elizabeth (1992), Detection and correction of repairs in human-computer dialogue, in *Proc. of the 30th Annual meeting of the association for computational linguistics*, University of Delaware, Newark, (10p).

BEAUGENDRE, Frédéric (1994) *Une étude perceptive de l'intonation en français. développement d'un modèle et application à la génération automatique de l'intonation pour un système de synthèse à partir du texte*, [thèse de doctorat], Univ. Paris XI Orsay.

BENVENISTE, Emile, (1974) *Problèmes de linguistique générale*, 2, Gallimard, Paris.

BERNSTEIN, Basil, (1962) Linguistic codes, hesitation phenomena and intelligence, in *Language and Speech*, 5, pp. 31-46.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1984) La dénomination dans le français parlé : une interprétation pour les 'répétitions' et les 'hésitations', in *Recherches sur le français parlé*, 6, pp. 109-130.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1987) Syntaxe, choix de lexique, et lieux de bafouillage, in *DRLAV*, 37-38, pp.123-157, P.U.V.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire et alii, (1990) *Le français parlé, études grammaticales*, CNRS, Paris.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, (1997) *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, Paris.

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, JEANJEAN, Colette, (1986) *Le français parlé, transcription et édition*, Didier-Erudition, Paris.
- BOOMER Donald S., (1965) Hesitations and grammatical encoding, in *Language and Speech*, 8, pp. 148-158.
- BOOMER Donald S., DITTMANN Allen T., (1962) Hesitation pauses and juncture pauses in speech, in *Language and Speech*, 5, pp. 215-220.
- BOUVET, Danielle, (2000) *La dimension corporelle de la parole*, Louvain Peteers, Coll. de la Société de linguistique de Paris.
- BRENNAN, Susan E., WILLIAMS, Maurice, (1995) The feeling of another's knowing: Prosody and filled pauses as cues to listeners about metacognitive states of speakers, in *Journal of Memory and Language*, 34, pp. 383-398, Academic Press.
- BRES, Jacques, (1991) Le temps, outil de cohésion : deux ou trois choses que je sais de lui, in *Langages*, 104, pp. 92-110.
- BRES, Jacques, (1997) Habiter le temps : le couple imparfait / passé simple en français in *Langages*, 127, pp. 77-95.
- BURCHARDT, Yolande, (1988) *Savoir communiquer avec les autres*, Ed. de Vecchi, Paris.
- CANDEA, Maria, (1996) *Les pauses dans le discours. Etude sur le parler d'élèves de l'E.R.E.A. de Bonneuil-sur-Marne*, [Mémoire de DEA], Université de Paris III.
- CANDEA, Maria, (1997) Peut-on définir la pause dans le discours comme un lieu d'absence de toute marque?, in *Travaux linguistiques du CERLICO*, 10, pp. 231-244, [Absence de marques et représentation de l'absence], P.U.R, Rennes.
- CANDEA, Maria, (1998) Les facteurs désambiguïsateurs du rôle des pauses en français oral spontané, in *Proc. of the 16th ICL*, Pergamon, Oxford, Paper n°0157.
- CANDEA, Maria, (2000) Les *eah* et les allongements dits « d'hésitation » : deux phénomènes soumis à certaines contraintes en français oral non lu, in *Actes des 23^{èmes} JEP*, pp.75-78, Société Française d'Acoustique.
- CANDEA, Maria, (2000) Typologie des pauses à travers le processus de formulation / auto-reformulation en français oral spontané, in *Répétition, Altération, Reformulation*, coll. Linguistique et Sémiotique, Annales littéraires de l'Université de Besançon, pp. 119-130.
- CARNEGIE, Dale, (1975) *Comment parler en public*, Hachette, Paris.
- CARON, Jean, (1989) *Précis de psycholinguistique*, PUF, Paris.
- CARTON, Fernand, (1988, 1^e éd. 1974) *Introduction à la phonétique du français*, Bordas, Paris.
- CARTON, Fernand, (1999) L'épithèse vocalique et son développement en français parlé, in *Faits de langues*, 13, [Oral - Ecrit : formes et théories], pp. 35-45, Ophrys, Paris.

- CHAFE, Wallace L., (1980) Some reasons for hesitating, in *Temporal variables in speech. Studies in honour of F. Goldman-Eisler*, H.W. DECHERT & M. RAUPACH eds., pp.169-182, Mouton Publishers.
- CLARK, Herbert H., (1994) Marking problems in speaking, in *Speech Communication*, 15, pp. 1-8.
- CLARK, Herbert H., Wasow, Thomas, (1998) Repeating words in spontaneous speech, in *Journal of Memory and Language*, 37, pp. 201-242.
- COLE, Pierre, (1989) Morphologie et accès au lexique, in *Lexique*, 8, P.U. de Lille.
- COOK, Mark, (1971) The incidence of Filled Pauses in Relation to Part of Speech, in *Language and Speech*, 14, pp. 135-139.
- COOK, Mark et alii, (1974) Filled pauses and syntactic complexity, in *Language and Speech*, 17(1), pp.11-16.
- CORNAIRE, Claudette, (1998) *La compréhension orale*, CLE International, coll. Didactique des langues étrangères.
- COSTERMANN, Jean, (1998) *Les activités cognitives. Raisonnement, décision et résolution de problèmes*, De Boeck Université, Paris Bruxelles.
- CROWDER, Robert G., MORTON, John, (1969) Precategorical acoustic storage, in *Perception and Psychophysics*, 5 (6), pp. 365 - 373.
- CUTLER, Anne, PEARSON, M., (1986) On the Analysis of Prosodic Turn-taking Cues, in *Intonation in Discourse*, Ed. John Lewis, pp. 139-155.
- DANON-BOILEAU, Laurent et alii, (1991) Intégration discursive et intégration syntaxique, in *Langages*, n°104, Paris.
- DANON-BOILEAU, Laurent, MOREL Mary-Annick, RIALLAND Annie, (1992) Intonation et structure de l'énoncé oral, in *Actes du Séminaire Dialogue, GRD-PRC Communication Homme-Machine*, (Dourdan, 15-16 avril 1992).
- DANON-BOILEAU, Laurent, MOREL, Mary-Annick, (2000, sous presse) Les productions sonores de l'écouteur du récit : coopération ou subversion ?, in *Revue Québécoise de linguistique*, n°28.
- DEESE, James, (1980), Pauses, prosody, and the demands of production in language, in *Temporal variables in speech. Studies in honour of F. Goldman-Eisler*, H.W. DECHERT & M. RAUPACH eds., pp.69-84, Mouton Publishers.
- DELATTRE, Pierre, (1966) (1ère parution 1961) La leçon d'intonation de Simone de Beauvoir. Etude d'intonation déclarative comparée, in *Studies in french and comparative phonetics*, Mouton &Co, La Hague.
- DELATTRE, Pierre, (1966) Les dix intonations de base du français, in *The French Review*, 40 (1), pp. 1-14.
- DELL, François, (1984) L'accentuation dans les phrases en français, in *Les représentations en phonologie*, F. Dell, D. Hirst et J.R. Vergnaud édés., pp. 1-69, Hermann, Paris.

- DELOFFRE, Frédéric, (1969) *Le vers français*, Société d'édition d'enseignement supérieur, Paris.
- DESBORDES, Françoise, (1996) *La Rhétorique Antique*, Hachette, Paris.
- DESCHAMPS, Alain, (1980) The syntactical distribution of pauses in English spoken as a second language by French students, in *Temporal variables in speech. Studies in honour of F. Goldman-Eisler*, H.W. DECHERT & M. RAUPACH eds., pp.255-262, Mouton Publishers.
- DESCHAMPS, Alain, (1994) *De l'écrit à l'oral et de l'oral à l'écrit. Phonétique et orthographe de l'anglais*, Ophrys, Paris.
- DI CRISTO, Albert, (1982) *Prolégomènes à l'étude de l'intonation : micromélogie*, Ed. du CNRS, Paris.
- DI CRISTO, Albert, (1985) *De la Microprosodie à l'Intonosyntaxe*, thèse d'Etat, Université de Provence (1978) diffusion Jeanne Lafitte.
- DI CRISTO, Albert, (2000) Interpréter la prosodie, in *Actes des 23^e JEP*, pp. 13-38, Société française d'acoustique.
- DOMMERGUES, Jean-Yves, (1999) *Manuel d'analyse des données sur ordinateur : application aux sciences du langage et de la parole* (ronéo, Polycopié DEA, Université Paris VII).
- DROMMEL, Raimund H., (1980) Towards a subcategorization of speech pauses, in *Temporal variables in speech. Studies in honour of F. Goldman-Eisler*, H.W. DECHERT & M. RAUPACH eds., pp.227-238, Mouton Publishers.
- DUBOIS, Jean et alii, (1973) *Dictionnaire de linguistique*, Larousse.
- DUEZ, Danielle, (1987a) *Contribution à l'étude de la structuration temporelle de la parole en français*, [Thèse de doctorat d'Etat], Université de Provence.
- DUEZ, Danielle, (1987b) Hiérarchisation des paramètres acoustiques et identification des frontières, in *Actes des 16^e JEP*, Société Française d'Acoustique.
- DUEZ, Danielle, (1991) *La pause dans la parole de l'homme politique*, CNRS, Paris.
- DUEZ, Danielle, (1993), Acoustic correlates of subjective pauses, in *Journal of Psycholinguistic Research*, 22, (1), pp.21-39.
- DUEZ, Danielle, (1995), Perception of hesitations in spontaneous french speech, in *Proc. of ICPhS*, Stockholm, vol.2, pp.498-501.
- DUEZ, Danielle, (1999) La fonction symbolique des pauses dans la parole de l'homme politique, *Faits de langues*, 13, pp. 91-97, Ophrys, Paris.
- DUEZ, Danielle, CARRE, R., (1986) Etude des durées spécifiques des voyelles accentuées de manière emphatique au moyen de la synthèse, in *Actes des 15^{èmes} JEP*, pp. 130-148.
- DUMAURIER, Elisabeth, (1990) *La perception dans le domaine sonore*, Ed. EAP, Collection « Psychologie et Pédagogie de la musique ».

- EHRlich, Marie-France, TARDIEU, Hubert, CAVAZZA, Marc (éd.), (1993) *Les modèles mentaux. Approche cognitive des représentations*, Ed. Masson, Paris.
- ENCREVE, Pierre, (1988) *La liaison avec et sans enchaînement*, Ed. du Seuil, Paris.
- ESQUENET-BERNAUDIN, Monique, (1986) Une grille pour transcrire le discours oral, in *Le français moderne*, 54, Paris.
- FAGYAL, Zsuzsanna, (1995) *Aspects phonostylistiques de la parole médiatisée lue et spontanée: âge, prestige, situation, style et rythme de parole de l'écrivain Marguerite Duras*, [Thèse de doctorat], Univ. de Paris III Sorbonne Nouvelle.
- FAGYAL, Zsuzsanna, (1996) Stratégies d'hésitation propres aux locuteurs dans le français oral spontané médiatisé, in *Actes des 21^e JEP*, pp. 167-170, Société Française d'Acoustique.
- FAURE, Georges, DI CRISTO, Albert, (1977) *Le français par le dialogue*, Hachette, coll. Outils, Paris.
- FAURE, Marc, (1980) Results of a contrastive study of hesitation phenomena in French and German, in *Temporal variables in speech. Studies in honour of F. Goldman-Eisler*, H.W. DECHERT & M. RAUPACH eds., pp.287-290, Mouton Publishers.
- FENOGLIO, Irène, (2000), La rectification de lapsus : entre hésitation et reprise, in *Répétition, Altération, Reformulation*, Série Linguistique et Sémiotique, Annales littéraires de l'Univ. de Franche-Comté, pp.131-149.
- FODOR, Jerry A., (1986 trad. fr, 1983 angl.) *La modularité de l'esprit : essai sur la psychologie des facultés*, Ed. de Minuit, Paris.
- FONAGY, Ivan, (1989) Le français change de visage, in *Revue Romane*, 24, (2), pp.225-254.
- FONAGY, Ivan, (1991, 1ère éd. 1983) *La vive voix, essais de psycho-phonétique*, Bibliothèque scientifique Payot, Paris.
- FORNEL, Michel de, (1990) De la pertinence du geste dans les séquences de réparation et d'interruption, in *Les formes de la conversation*, Bernard Conein et alii (eds.), CNET.
- FORNEL, Michel de, MARANDIN, Jean-Marie, (1996) L'analyse grammaticale des auto-réparations, in *Le gré des langues*, 10, pp. 8-68.
- FOULIN, Jean-Noël, CHANQUOY Lucile, FAYOL Michel, (1989) Approche en temps réel de la production des connecteurs et de la ponctuation : vers un modèle procédural de la composition écrite, in *Langue française*, 81, pp. 5-20.
- FOX TREE, Jean E., (1995) The Effects of False Starts and Repetitions on the Processing of Subsequent Words in Spontaneous Speech, in *Journal of Memory and Language*, 34, pp. 709-738, Academic Press.
- FRAISSE, Paul, (1974) *La psychologie du rythme*, P.U.F, Paris.
- FURET, Yves, (1975) *Savoir parler en toutes circonstances*, CEPL - Retz, Paris.
- GADET, Françoise, (1989) *Le français ordinaire*, A. Colin, Paris.

- GALAZZI, Enrica, (1997) (D)écrire la voix, in *Polyphonie pour Ivan Fonagy*, pp.149-162, L'Harmattan, Paris-Montréal.
- GEOFFROIS, Edouard, (1995) *Extraction robuste de paramètres prosodiques pour la reconnaissance de la parole*, [Thèse de doctorat], LIMSI - Univ. Paris XI.
- GOLDMAN-EISLER, Frieda, (1958) Speech analysis and mental processes, in *Language and Speech*, 1, pp. 59-75.
- GOLDMAN-EISLER, Frieda, (1968) *Psycholinguistics : experiments in spontaneous speech*, Academic Press.
- GOLDMAN-EISLER, Frieda, (1972) Pauses, clauses, sentences, in *Language and Speech*, 15, pp. 114-121.
- GOUGENHEIM, Georges, et alii (1964) *L'élaboration du français fondamental (1^{er} degré)*, Didier, Paris.
- GRAMMONT, Maurice, (1971, 6^e tirage) *Petit traité de versification française*, A. Colin, Paris.
- GRIFFITHS, Roger, (1991) Pausological research in an L2 context : a rationale, and review of selected studies, in *Applied Linguistics*, n° 12,(4), pp. 345-364.
- GROSJEAN, François, DESCHAMPS, Alain, (1972-73) Analyse des variables temporelles du français spontané, in *Phonetica*, 26, 130-156 et 28, pp.191-226
- GROSJEAN, François, DESCHAMPS, Alain, (1975) Analyse contrastive des variables temporelles de l'anglais et du français, in *Phonetica*, 31, pp.143-183
- GROSJEAN, François, (1980) Linguistic structures and performance structures : studies in pause distribution, in *Temporal variables in speech. Studies in honour of F. Goldman-Eisler*, H.W. DECHERT & M. RAUPACH eds., pp.91-106, Mouton Publishers.
- GUAÏTELLA, Isabelle, (1999) Réitérations et énumérations : approche des fonctions discursives et interactives de l'intonation, in *Faits de langues*, 13, pp. 150-156, Ophrys, Paris.
- GUAÏTELLA, Isabelle, (1991a) *Rythme et parole : comparaison critique du rythme de la lecture oralisée et de la parole spontanée*, [Thèse de doctorat], Univ. de Provence.
- GUAÏTELLA, Isabelle, (1991b) Hésitations vocales en parole spontanée : réalisations acoustiques et fonctions rythmiques, in *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 14, pp. 113-130.
- GUAÏTELLA, Isabelle, (1995) Mélodie du geste, mimique vocale ?, in *Semiotica*, 103 (3/4), pp. 253-276.
- GUAÏTELLA, Isabelle, (1997) Parole spontanée et lecture oralisée : activités cognitives différentes, organisations rythmiques différentes, in *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 17, pp. 9-30.
- HANSEN, Anita, (1994) Etude du E caduc - stabilisation en cours et variations lexicales, in *French Language Studies*, 4, (24-25), pp. 25-53.

- HANSEN, Anita, (1997) Le nouveau [↔] prépausal dans le français parlé à Paris, in *Polyphonie pour Ivan Fonagy*, pp.173-198, L'Harmattan, Paris-Montréal.
- KO, Young-Lim, (1996) *Etude prosodique du discours oral en français: variables temporelles et variables mélodiques dans l'interview radiophonique*, [Thèse de doctorat], Université des Sciences Humaines de Strasbourg.
- LACHERET-DUJOUR, Anne, BEAUGENDRE, Frédéric, (1999) *La prosodie du français*, CNRS Editions, coll. CNRS Langage, Paris.
- LAKS, Bernard, (1983) Langage et pratiques sociales, étude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 46, pp.73-97, Paris.
- LAMBERT, André, (1991) *Magie du mot, méthode d'expression orale*, Editions Dujarric, Paris.
- LAVOREL, Pierre, (1982), Le cerveau se représente-t-il des arbres syntaxiques ?, in *Actes du colloque « Les arbres en linguistique »*, Hermann, Paris.
- LE GOFFIC, Pierre, (1993), *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris.
- LE QUERLER, Nicole, (1994) *Précis de syntaxe française*, Univ. de Caen.
- LE ROY, Georges, (1967) *Grammaire de diction française*, Editions de la Pensée Moderne, Paris.
- LECOCQ, Pierre, (1989) La dyslexie développementale, in *Lexique*, 8, pp. 103-136.
- LEGLISE, Isabelle, (1999) *Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations*, [Thèse de doctorat], Univ. Paris VII.
- LEON, Pierre, (1971) La joncture externe en français : nature et fonctions linguistiques et expressives, in *Studia Phonetica*, 4, pp. 57-66, Didier.
- LEON, Pierre, (1992) *Phonétisme et prononciations du français*, Nathan, Paris.
- LEROY, Christine (1985) La notation de l'oral, in *Langue française*, 65, pp. 6-16.
- LEVELT Willem J.M., CUTLER, Anne, (1983) Prosodic marking in speech repair, in *Journal of semantics*, II, (2), pp. 205-217.
- LEVELT, Willem J.M., (1983) Monitoring and self-repair in speech, in *Cognition*, 14, pp.41-104.
- LIN, (1999), Break with filled pause in standard chinese and F0 range of tone - a F0 normalization in utterance, in *Proc. of ICPHS*, San Francisco, Univ. of California, pp.2109-2112.
- LOTE, Georges, (1994) *Histoire du vers français*, tome 8 (Le XVIII ème siècle. La déclamation), P.U. de Provence.
- LUZZATI, Daniel, (1985) Analyse périodique du discours, in *Langue française*, 65, pp. 62-73, Paris.
- MACLAY, Howard, OSGOOD, Charles E., (1959) Hesitation Phenomena in Spontaneous English Speech, in *Word*, 15 (4), pp. 19-44, New York.

- MARTENS, Paul, (1986, 6ème édition) *Nouveau solfège de la diction*, Librairie Théâtrale, Paris.
- MAUDUIT-LARIVE, (1804) *Cours de déclamation divisé en 12 séances*, Paris, Imprimerie de Charles, chez Delaunay, Libraire.
- MERCIER, Denis, (éd.) (1987) *Le livre des techniques du son (vol. 1 Notions fondamentales)*, Ed. Fréquences.
- MERTENS, Piet, (1993) Accentuation, intonation et morphosyntaxe, in *Travaux de linguistique*, 26, pp. 21-69, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- MESCHONNIC, Henri, (1982) *Critique du rythme*, Ed. Verdier, Lagrasse.
- MESSERLI, Pierre, LAVOREL, Pierre, NESPOULOUS Jean-Luc (eds) (1983), *Neuropsychologie de l'expression orale*, Ed. du CNRS.
- MILLER, George, A, (1956) The Magical number seven, plus or minus two, in *Psychological review*, 63, 81-96.
- MOREL Mary-Annick, (1985) Conjonctions et phrase complexe dans le débat du Masque et la plume, *Langue française*, 65, Paris.
- MOREL, Mary-Annick, (1992) L'opposition thème/rhème dans la structuration des dialogues oraux, in *Journal of French Language Studies* 2, pp. 61-74.
- MOREL, Mary-Annick, (1995a) L'intonation exclamative dans l'oral spontané, in *Faits de langues*, 6, pp. 63-70.
- MOREL, Mary-Annick, (1995b) Valeur énonciative des variations de hauteur mélodique en français, in *Journal of French Language Studies*, 5, pp. 189-202.
- MOREL, Mary-Annick, (1996) Intonation zéro et absence de co-énonciation dans l'oral spontané en français, in *Travaux linguistiques du CERLICO*, 9, pp.327-348, P.U. de Rennes.
- MOREL, Mary-Annick, (1997) Le paragraphe : unité d'analyse de l'oral spontané, in *Hommage à Jean-Pierre Seguin*, J. Dürrenmatt & C. Ranoux resp., Univ. de Poitiers.
- MOREL, Mary-Annick, (1999a) Morphosyntaxe et intonation : complémentarité des indices dans l'oral spontané en français, in *Actes du Congrès des Romanistes, Mayence, sept. 1998*.
- MOREL, Mary-Annick, (1999b) Intonation / Coénonciation / Colocation / Formulation in *Modèles du discours en confrontation*, A.C. Berthout et L. Mondada (éds), Peter Lang, Berne.
- MOREL Mary-Annick, RIALLAND Annie, (1992) Emboîtements, autonomies, ruptures dans l'intonation française, *Travaux de linguistique du CERLICO* 5, pp.221-243, P.U.Rennes.
- MOREL, Mary-Annick et alii, (1997) Intonation et comparaison de langues, in *Proc. of the 16th ICL*, Pergamon, Oxford, Paper n°0456.
- MOREL, Mary-Annick, DANON-BOILEAU Laurent, (1998) *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Bib. de Faits de langues, Ophrys, Paris.

- MULLER, Charles, (1973) *Principes et méthodes de la statistique linguistique*, Hachette, Paris.
- MULLER, Charles, (1977) *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Hachette, Paris.
- NAKATANI, Christine H., Hirschberg, Julia, (1994) A corpus-based study of repair cues in spontaneous speech, in *Journal of the Acoustical Society of America*, 95(3), pp.1603-1616.
- NIQUE, Christian, (1974) *Initiation à la grammaire générative*, Armand Colin, Paris.
- PEVZNER, Irina, (1997) Le rôle organisateur de l'intonation dans le traitement de l'énoncé par l'auditeur, in *Proc. of the 16th ICL*, Pergamon, Oxford, Paper n°0122.
- PHILIPS, Susan U., (1992) The Routinization of repair, in courtroom discourse, in *Rethinking context : language as an interactive phenomenon*, (Charles Goodwin, Alessandro Duranti, eds.) pp. 312-322, Cambridge University Press.
- PLAUCHE, Madeleine C., SHRIBERG Elizabeth E. (1999), Data-driven subclassification of disfluent repetitions based on prosodic features, in *Proc. of ICPhS*, San Francisco, Univ. of California, pp.1513-1516.
- RITTAUD-HUTINET, Chantal (1995), *La phono-pragmatique*, Peter Lang, Berne.
- ROSSI, Mario, (1978) La perception des glissandos descendants dans les contours prosodiques, in *Phonetica*, 35, pp.11-40.
- ROSSI, Mario, (1985) L'intonation et l'organisation de l'énoncé, in *Phonetica*, 42, 2-3, pp. 135-153.
- ROSSI, Mario, (1999) *L'intonation, le système du français. Description et modélisation*, Ophrys, Paris.
- ROSSI Mario et alii, 1981, *L'Intonation, de l'acoustique à la sémantique*, Klincksieck, Paris.
- ROSSI, Mario, PETER-DEFARE Evelyne, (1999) *Les lapsus, ou comment notre fourche a langué*, PUF, Paris.
- RUDER, K.F., JENSEN, P.J., (1972) Fluent and hesitation pauses as a function of syntactic complexity, in *Journal of Speech and Hearing Research*, 15, pp.49-60.
- SABIO, Frédéric, (1996) *Description prosodique et syntaxique du discours en français : données et hypothèses*, [Thèse de doctorat], Univ. de Provence (Aix-Marseille1).
- SCHEGLOFF, Emmanuel, JEFFERSON, Gail, SACKS, Harvey, (1977) The Preference for Self-Correction in the Organization of Repair in Conversation, in *Language*, 53 (2), pp. 361-382, Baltimore.
- SHRIBERG, Elizabeth E. (1995). Acoustic properties of disfluent repetitions. *Proc. of ICPhS*, 4, pp. 384-387, Stockholm, Sweden.

- SHRIBERG, Elizabeth E., (1999) Phonetic consequences of speech disfluency, in *Proc. of ICPHS*, San Francisco, Univ. of California, pp. 619-622.
- SHRIBERG, Elizabeth E., LICKLEY, Robin J., (1993) Intonation of Clause-Internal Filled Pauses, in *Phonetica*, 50, pp. 172-179, Basel.
- SHRIBERG, Elizabeth, STOLCKE, Andreas (1996), Word predictability after hesitations: a corpus-based study, in *Proc. of ICSLP*, Philadelphia, P.A., 3, pp. 1868-1871.
- SHRIBERG, Elizabeth E., BATES, R.A., STOLCKE, Andreas (1997) A prosody-only decision-tree model for disfluency detection, in *Proc. Eurospeech 97*, 5, pp. 2383-2386, Rhodes, Greece.
- SMITH, Vicki L., CLARK, Herbert H., (1993) On the course of answering questions, in *Journal of Memory and Language*, 32(1), pp.25-38.
- SPERBER, Dan, WILSON, Deirdre, (1989, trad. fr) *La Pertinence. Communication et cognition*, Les Ed. de Minuit, Paris.
- SWERTS, Marc, (1998) Filled pauses as markers of discourse structure, in *Journal of Pragmatics*, 30 (4), pp. 485-496, Amsterdam.
- SWERTS, Marc, GELUYKENS, Ronald, (1993) The Prosody of Information Units in Spontaneous Monologue, in *Phonetica*, 50, pp. 189-196.
- TAKAYANAGI Sumiko, KREIMAN Jody, DIRKS Donald D. (1999), Effects of unnatural pause on speech intelligibility, in *Proc. of ICPHS*, San Francisco, Univ. of California, pp.865-868.
- TESNIERE, Lucien, (1966) *Eléments de syntaxe structurale*, Ed. Klincksieck, Paris.
- TROUBETZKOY, Nicolas S., (1976 trad. fr.), *Principes de phonologie*, Ed. Klincksieck, Paris.
- TUORMARLA, Ulla, (1999) Le discours direct dans la presse écrite : un lieu d'oralisation de l'écrit, *Faits de langues*, 13, pp. 35-45, Ophrys, Paris.
- VAISSIERE, Jacqueline, (1974) On French prosody, in *Quarterly Progress Report*, Massachusetts Institute of Technology, Research Laboratory of Electronics, 114, pp. 212-223.
- VAISSIERE, Jacqueline, (1975) Further Notes on French prosody, in *Quarterly Progress Report*, Massachusetts Institute of Technology, Research Laboratory of Electronics, 115, pp. 251-262.
- VAISSIERE, Jacqueline, (1983) Language independant prosodic features, in *Prosody : Models and Measurements*, A. Cutler & R. Ladd (Eds.), pp. 53-66, Springer and Verlag.
- VAISSIERE, Jacqueline, (1991) Rythme, accentuation and final lengthening in French, in J. Sundberg, L. Nord & R. Carlson Eds., *Music, Language, Speech and Brain*, pp. 108-120, Macmillan Press.
- VAISSIERE, Jacqueline, (1995) Phonetic explanation for cross-linguistic similarities, in *Phonetica*, 52, pp. 123-130.

- VAISSIERE, Jacqueline, (1997) Langues, prosodie et syntaxe, in *T.A.L.*, 38, (1), pp. 53-82.
- VAISSIERE, Jacqueline, (1999) Utilisation de la prosodie dans les systèmes automatiques : un problème d'intégration des différentes composantes, in *Faits de langue*, 13, pp.9-16, Ophrys, Paris.
- VANNIER, Gérald, LACHERET-DUJOUR, Anne, VERGNE, Jacques (1999) Pauses location and duration calculated with syntactic dependencies and textual considerations for T.T.S. system, in *Proc. of ICPHS*, San Francisco, Univ. of California, pp. 1569-1572.
- WINTHER A., (1985) « Bon, (bien, très bien): ponctuation discursive et ponctuation métadiscursive », *Langue française*, 65, Paris.
- WIOLAND, François (1991) *Prononcer les mots du français. Des sons et des rythmes*, Hachette, Paris.
- WIOLAND, François, (1985) *Les structures syllabiques du français*, Ed. Slatkine-Champion, Genève-Paris.
- WONNACOTT, Thomas H., WONNACOTT, Ronald J., (1991, trad. fr., angl. 1972), *Statistique*, Economica, Paris.
- ZELLNER, Brigitte, (1992) Le bé bégayage et euh... l'hésitation en français spontané, in *Actes des 19^e JEP*, Société Française d'Acoustique, pp. 481-487.
- ZELLNER, Brigitte, (1996) Structures temporelles et structures prosodiques en français lu, in *Revue Française de Linguistique Appliquée* [La communication parlée], (1), pp. 7-23, Paris.
- ZELLNER, Brigitte, (1998) *Caractérisation et prédiction du débit de parole en français. Une étude de cas*, [thèse de doctorat], Université de Lausanne.
- ZIPF, George K., (1974 trad fr.), *La psychobiologie du langage. Une introduction à la philologie dynamique*, CEPL, Retz, Paris.

Nombre de références : 183.

Index des auteurs

- Autesserre D.** 21
Baddeley, A. 152; 231
Barb ris, J.M. 10; 11 ; 451
Bates, R.A. 33
Bear, J. 12
Beaugendre, F. 9-10; 139
Benveniste, E. 411
Blanche-Benveniste, C. 10; 31-32; 34; 40; 82; 84; 192;
267; 317; 328; 331; 348-349; 351; 353; 369; 375; 397;
413; 427
Boomer, D.S. 12; 62; 85; 113-114
Bouvet, D. 152
Brennan, S. 12; 19; 59
Bres, J. 9; 19-20; 224
Carr , R. 45
Carton, F. 25-26; 40; 105; 204-207; 209-213; 221; 225;
436; 448
Chafe, W.L. 86; 252
Clark, H.H. 59-60; 191
Cook, M. 12 ; 85
Crowder, R.G. 151
Cutler, A. 84; 232; 260; 372
Danon-Boileau, L. 10; 19; 20; 29-31; 34; 63; 67; 69-70; 72;
80; 82; 85-86; 88; 90-92; 94-95; 97-98; 104; 113; 120;
124; 131; 140; 151; 158; 163; 165; 180; 189; 191;
215-216; 222; 228; 240; 246; 248-249; 252; 257; 316;
325-326; 328-330; 332; 334; 426-427; 431; 433; 448-
451
Deloffre, F. 383-385; 387; 389; 401
Deschamps, A. 10; 22; 28; 34-36; 39; 41; 63; 70-72; 81;
83; 99-100; 103-104; 136; 161-163; 185; 214; 264;
268; 318-319; 321; 426
Di Cristo, A. 133; 158
Dittmann, A.T. 12; 62; 113; 114
Drommel, R.H. 146
Dubois, J. 449
Duez, D. 9-10; 18; 22; 25; 34-36; 39; 45; 59; 63; 65; 72-76;
81-86; 96; 98-99; 106; 108-109; 112-113; 115-117;
124-125; 127; 129; 131-133; 137; 155; 158; 162-163;
165-169; 176; 179; 192; 198; 263; 277-279; 283; 380;
426-427; 431
Dumaurier, E. 152; 189
Esquenet-Bernaudin, M. 9
Fagyal, Z. 10; 35-37; 76; 139; 155
Faure, M. 328

- Fodor, J.A.** 19
Fonagy, I. 206; 220
Fornel, M. 10-11; 31; 82; 193; 346-349; 351-353; 369
Fox Tree, J.E. 12; 59; 118; 191; 193; 346
Fraisse, P. 23; 44; 133
Gadet, F. 413
Geoffrois, E. 10
Goldman-Eisler, F. 12; 13; 58-59; 62; 71; 81; 164
Gougenheim, G. 78
Grammont, M. 384-385; 389
Grevisse, M. 412
Griffiths, R. 145
Grosjean, F. 10; 22; 28; 34-36; 39; 41; 63; 70-72; 81; 83;
99-100; 103-104; 136; 161-164; 185; 214; 264; 268;
318-319; 321; 426
Guaitella, I. 10; 72-74; 82; 91-99; 103-105; 138; 141; 156;
205; 226-229; 231; 259; 265; 277-280
Hansen, A.B. 25; 205-206; 208; 210; 212; 219-221; 225;
448
Hirschberg, J. 62; 353
Jeanjean, C. 40; 317-319; 413
Jensen, P.J. 114
Kasl 62
Ko, Y.L. 76-77; 85; 104; 125; 139
Lacheret-Dujour, A. 9-10; 22; 64; 67; 97; 139; 164
Le Querler, N. 254
Le Roy, G. 390-392
Léglise, I. 78-81; 407; 414
Léon, P. 206
Leroy Ch. 40; 433
Levelt, W.J.M. 232; 260; 345; 347; 352; 372; 448
Lote, G. 383-385
Luzzati, D. 82; 249-250; 252
Maclay, H. 12-13; 58-59; 62; 83; 85
Mahl 62
Marandin, J.M. 10-11; 31; 82; 193; 346-349; 351-353; 369
Martens, P. 390-392; 425
Mauduit-Larive 386
Maurer, B. 10; 11; 85; 451
Mertens, P. 63; 64; 67
Morel, M.A. 10; 19; 20; 26; 29-31; 34; 40; 61; 63; 67; 69-
70; 72; 80; 82; 85-86; 88; 90-92; 94-95; 97-98; 104;
113; 120; 124; 131; 140; 151; 158; 163-165; 180; 187-
189; 191-192; 200; 215-216; 222; 228; 240; 246; 248-
249; 252; 257; 262; 267; 291; 316; 325-326; 328-330;
332; 334; 346; 357; 426-427; 431; 433; 448-451
Morton, J. 151
Nakatani, Ch.H. 62; 353
Osgood, Ch.E. 12-13; 58-59; 62; 83; 85

-
- Peter-Defare, E.** 64; 86; 354-355; 371-372
Philips, S.U. 12
Rittaud-Hutinet, Ch. 151; 242
Rossi, M. 45; 63-69; 72; 86; 158; 354-355; 371-372; 380;
449; 450
Ruder, K.F. 114
Sabio, F. 10
Schegloff, E. 12
Shriberg, E.E. 12; 33; 62; 230; 353
Smith, V.L. 59-60
Stolcke, A. 33; 62
Swerts, M. 12-13; 60; 85; 228-230; 251-252
Tesnière, L. 214-216; 450
Vaissière, J. 27; 77; 82; 214-215; 232; 262; 431
Vannier, G. 155; 164-165
Vergne, J. 164
Victorri, B. 22
Williams, M. 12; 19; 59
Wioland, F. 213; 288
Wonnacott, Th. H. et R.J. 167
Zellner, B. 10-11; 138; 214; 328

TABLE DES MATIERES

TOME I

1. OBJET DE CETTE ETUDE ET CORPUS UTILISE	9
1.1. TERMINOLOGIE.....	9
1.1.1. Discussion des termes « hésiter », « hésitation »	12
1.1.2. Choix terminologique de notre étude	20
1.2. PHENOMENES PRIS EN COMPTE DANS LE CADRE DE CETTE ETUDE.....	21
1.2.1. Les pauses silencieuses.....	21
1.2.2. Les euh dits d'hésitation.....	24
1.2.3. Les allongements vocaliques marquant le travail de formulation.....	26
1.2.4. Les répétitions	28
1.2.5. Les autocorrections immédiates.....	29
1.2.6. Les autocorrections plus complexes ou faux départs	30
1.3. FREQUENCES RELATIVES DES DIFFERENTS TYPES DE MARQUES DE TdF	34
1.3.1. Fréquences relatives constatées dans notre corpus	37
1.4. PRESENTATION DE NOTRE CORPUS PRINCIPAL	40
1.4.1. Conventions adoptées pour la transcription de notre corpus	40
1.4.2. Justification du choix du logiciel Anaproz. Comparaison de logiciels et instruments pour le traitement de la parole.	47
1.4.3. Situation d'enregistrement, description du corpus.....	50
1.4.4. Quelques remarques au sujet du caractère spontané du corpus recueilli.....	54
2. POINTS DE VUE EN LINGUISTIQUE SUR LES MARQUES DITES « D'HESITATION » OU MARQUES DU TRAVAIL DE FORMULATION	57
2.1. REPERES CHRONOLOGIQUES ET QUELQUES EXEMPLES SIGNIFICATIFS	57
2.1.1. De nombreux travaux sur l'anglais.....	57
2.1.2. Les travaux sur le français	62
2.1.3. Les travaux de Mario Rossi (Univ. de Provence).....	64
2.1.4. Les travaux de Mary Annick Morel et de Laurent Danon-Boileau (Univ. Paris III).....	67
2.1.5. L'étude de François Grosjean et Alain Deschamps (Univ. Paris VIII)	70
2.1.6. L'étude d'Isabelle Guaitella (Univ. de Provence).....	72
2.1.7. L'étude de Danièle Duez (Univ. de Provence).....	74
2.1.8. Autres études sur le français	75
2.2. HYPOTHESES DIRECTEMENT PRISES EN COMPTE PAR LA PRESENTE ETUDE	82
2.2.1. La question du contexte.....	95
2.2.2. Les combinaisons de marques chez Grosjean et Deschamps.....	100
2.2.3. Les caractéristiques prosodiques des marques de TdF.....	104
2.3. CONCLUSIONS	105
3. DEFINITION DES MARQUES MIXTES A PARTIR DES TESTS DE PERCEPTION.....	107
3.1. TESTS DE PERCEPTION : PRESENTATION GENERALE	107
3.1.1. Méthode utilisée	109
3.1.2. Quelques résultats obtenus par d'autres études.....	114
3.2. NOS RESULTATS	119
3.2.1. Pauses réelles et subjectives perçues	123
3.2.2. Hésitations réelles et subjectives perçues.....	126
3.2.3. Conclusions et hypothèses.....	129
3.3. UN CONCEPT CLE : LES MARQUES MIXTES DE TRAVAIL DE FORMULATION	135
3.3.1. Définition des marques mixtes.....	135
3.3.2. Les combinaisons de marques évoquées dans les études précédentes	136
3.3.3. Fréquence globale des marques mixtes dans notre corpus.....	140

4. LA PAUSE SILENCIEUSE ET LE TRAVAIL DE FORMULATION.....	144
4.1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA PAUSE SILENCIEUSE.....	144
4.1.1. <i>Pauses « structurantes » : définition et généralités</i>	145
4.1.2. <i>Pauses silencieuses précédées par une marque de TdF : définition et généralités</i>	146
4.1.3. <i>Pauses silencieuses situées entre deux tours de parole (de locuteurs différents)</i>	150
4.1.4. <i>Bilan des pauses silencieuses de notre corpus</i>	153
4.2. PAUSES SILENCIEUSES STRUCTURANTES.....	155
4.2.1. <i>Données de F. Grosjean et A. Deschamps (1972-1975)</i>	161
4.2.2. <i>Données de D. Duez (1991)</i>	162
4.2.3. <i>Données de M.A. Morel et L. Danon-Boileau (1998)</i>	163
4.2.4. <i>Position des pauses structurantes</i>	164
4.2.5. <i>Pauses silencieuses structurantes en position intra constituant</i>	169
4.2.6. <i>Bilan des pauses silencieuses structurantes</i>	177
4.3. PAUSES SILENCIEUSES NON STRUCTURANTES (PRECEDEES D'UNE MARQUE DE TdF)	178
4.3.1. <i>Position des pauses silencieuses non structurantes</i>	182
4.3.2. <i>Pauses silencieuses précédées d'un euh</i>	184
4.3.3. <i>Pauses silencieuses précédées d'un allongement marquant le TdF</i>	185
4.3.4. <i>Pauses silencieuses en combinaison avec la répétition de mots outils</i>	188
4.3.5. <i>Pauses silencieuses en combinaison avec l'autocorrection (p.sil. précédant le nouveau départ)</i> ...	192
4.3.6. <i>Bilan général des durées des p.sil. non structurantes</i>	198
5. LE EUH D'APPUI ET LE EUH DIT « D'HESITATION »	203
5.1. INTRODUCTION.....	203
5.2. LE EUH D'APPUI.....	205
5.2.1. <i>Caractéristiques prosodiques des euh d'appui</i>	206
5.2.2. <i>Structures syllabiques précédant le euh d'appui</i>	210
5.2.3. <i>Unités lexicales précédant le euh d'appui</i>	214
5.2.4. <i>Combinaisons du euh d'appui avec d'autres marques</i>	218
5.2.5. <i>Euh d'appui et syntaxe</i>	220
5.2.6. <i>Conclusions</i>	224
5.3. LE EUH MARQUE DE TdF	226
5.3.1. <i>Caractéristiques prosodiques du euh marque de TdF</i>	226
5.3.2. <i>Structures syllabiques précédant le euh marque de TdF</i>	232
5.3.3. <i>Unités lexicales précédant le euh marque de TdF</i>	233
5.3.4. <i>Combinaisons du euh marque de TdF avec d'autres marques</i>	238
5.3.5. <i>Le euh marque de TdF dans l'organisation intono-syntaxique</i>	246
5.3.6. <i>Euh marque de TdF et syntaxe</i>	253
5.3.7. <i>Conclusions</i>	259
6. L'ALLONGEMENT VOCALIQUE, MARQUE DE TRAVAIL DE FORMULATION	262
6.1. CARACTERISTIQUES GENERALES.....	262
6.1.1. <i>Caractéristiques de l'allongement vocalique marque de TdF par rapport à d'autres types d'allongement</i>	262
6.1.2. <i>Unités lexicales précédant l'allongement marque de TdF</i>	264
6.1.3. <i>Divers autres facteurs pouvant favoriser la présence d'un allongement marque de TdF</i>	269
6.1.4. <i>L'allongement marque de TdF et l'organisation intono-syntaxique</i>	277
6.1.5. <i>Caractéristiques des allongements marques de TdF portant sur les mots pleins</i>	282
6.1.6. <i>Caractéristiques des allongements marques de TdF portant sur les mots outils et les ligateurs</i>	287
6.2. CARACTERISTIQUES DES OCCURRENCES SIMPLES	290
6.3. CARACTERISTIQUES DES COMBINAISONS DE L'ALLONGEMENT AVEC D'AUTRES MARQUES DE TdF	292
6.3.1. <i>Combinaison de l'allongement avec la pause silencieuse</i>	292
6.3.2. <i>Combinaison de l'allongement avec le euh</i>	298
6.3.3. <i>Combinaison de l'allongement avec l'autocorrection</i>	299
6.3.4. <i>Combinaisons mixtes</i>	300
6.4. CONCLUSIONS	306

7. LA REPETITION, MARQUE DE TRAVAIL DE FORMULATION.....	309
7.1. CARACTERISTIQUES GENERALES DES REPETITIONS RELEVÉES DANS NOTRE CORPUS.....	309
7.1.1. Liste des exemples de notre corpus	309
7.1.2. Terminologie	315
7.1.3. Classes morphologiques des mots répétés	316
7.1.4. Fréquences de combinaison de la répétition de MO ou lig. avec d'autres marques	320
7.1.5. Fréquences de combinaison de la répétition de MP avec d'autres marques	323
7.2. CARACTERISTIQUES DES OCCURRENCES SIMPLES	324
7.3. CARACTERISTIQUES DES COMBINAISONS DE LA REPETITION AVEC LES AUTRES MARQUES	327
7.3.1. Un cas particulier : les répétés multiples d'un mot outil	328
7.3.2. Combinaison de la répétition avec la pause silencieuse	332
7.3.3. Combinaison de la répétition avec l'allongement vocalique	334
7.3.4. Combinaison de la répétition avec le euh	337
7.3.5. Combinaison de la répétition avec l'autocorrection	339
7.4. CONCLUSIONS	342
8. L'AUTOCORRECTION IMMEDIATE ET LE FAUX DEPART.....	345
8.1. L'AUTOCORRECTION IMMEDIATE MARQUE DE TdF	345
8.1.1. Autocorrections et modèles syntaxiques	348
8.1.2. Autocorrections immédiates d'un trait phonétique	354
8.1.3. Autocorrections immédiates d'un trait morphologique portant sur des MO	355
8.1.4. Autocorrections immédiates d'un trait morphologique portant sur des MP	358
8.1.5. Autocorrections immédiates d'un trait syntaxique portant sur des MO	360
8.1.6. Quelques autocorrections particulières	362
8.1.7. Combinaisons de l'autocorrection immédiate avec les autres marques de TdF	364
8.1.8. Autocorrections lexicales : substitutions d'un MP par un autre	369
8.2. LES FAUX DEPARTS COMPLEXES	374
8.3. CONCLUSIONS	376
9. TRAITEMENT DES PAUSES ET MARQUES DU TdF A TRAVERS LA DECLAMATION DRAMATIQUE : BREF HISTORIQUE	379
9.1. INTRODUCTION	379
9.2. LES PAUSES SILENCIEUSES	382
9.2.1. Quelques rappels historiques	383
9.2.2. Au XXe siècle	387
9.3. LES MARQUES DE TdF TRANSPOSEES CONVENTIONNELLEMENT DANS LES PIECES DE THEATRE : HISTORIQUE DES GRAPHIES EUH, HEU ET HEIN	394
9.3.1. Au XVIIe siècle	395
9.3.2. Au XVIIIe siècle	400
9.3.3. Au XIXe siècle	403
9.3.4. Au XXe siècle	405
9.3.5. Dernières remarques et conclusions	411
9.4. MARQUES DE TdF STYLISEES, A L'ORAL, PAR DES ACTEURS : UN EXEMPLE CHEZ LES <i>GUIGNOLS</i> DE L'INFO	415
9.4.1. Allongements et euh	417
9.4.2. Répétitions et autocorrections	426
9.5. CONCLUSIONS	429
10. CONCLUSIONS	434
10.1. BILAN SYNTHETIQUE	434
10.2. CONCLUSIONS FINALES ET PERSPECTIVES	444
GLOSSAIRE	448
BIBLIOGRAPHIE.....	452
INDEX DES AUTEURS.....	463

TABLE DES MATIERES.....	466
--------------------------------	------------

TOME II

ANNEXE 1.....	472
CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION DU CORPUS	472
ANNEXE 2.....	475
TRANSCRIPTION DU CORPUS	475
<i>Transcription chronologique du corpus de récits</i>	476
<i>Présentation en parallèle des trois récits racontés deux fois</i>	510
<i>Transcription du corpus Guignols</i>	520
ANNEXE 3.....	524
EXTRAIT DE 25 SECONDES ANALYSE AVEC <i>ANAPROZ</i> , <i>UNICE</i> ET <i>PROZODIK</i>	524
ANNEXE 4.....	533
EXTRAIT SOUMIS AU TEST DE PERCEPTION	533
ANNEXE 5.....	541
TRACES <i>ANAPROZ</i>	541

RESUME : Ce travail de recherche porte sur les phénomènes dits « d'hésitation » en français oral non lu, que nous préférons appeler « marques du travail de formulation », à savoir : le *euh*, l'allongement final significatif, la répétition et l'autocorrection immédiate. Une importance particulière est accordée à la combinatoire de ces marques entre elles et avec la pause silencieuse.

L'étude montre que les pauses silencieuses subséquentes à un *euh* ou à un allongement marquant le travail de formulation en cours, ainsi que les pauses silencieuses insérées entre les deux termes d'une répétition, forment une classe à part : nous les avons appelées « pauses non structurantes » car elles font partie de la marque qui les précède et elles ne contribuent pas à la hiérarchisation et à la démarcation des constituants.

Chaque marque, faisant l'objet d'un chapitre, est caractérisée par sa durée et celle de la pause subséquente, par ses combinaisons avec une autre marque et ses occurrences à l'intérieur de sites mixtes d'accumulation de marques, par ses contextes lexicaux et sa distribution (intono)syntaxique. Les configurations les plus fréquentes comme les plus rares sont répertoriées. L'analyse prend appui sur les études précédentes, encore rares, de ces marques en français ; elle tente de vérifier, nuancer et enrichir certaines hypothèses déjà formulées, à partir d'un corpus de 70 minutes d'enregistrement de récits non lus en classe de français.

L'étude contribue en outre à mieux cerner les représentations que les locuteurs ordinaires ont de ces phénomènes et à mieux connaître leur perceptibilité. Deux méthodes ont été employées dans ce sens : la première est l'analyse directe à travers un test de perception et la seconde est l'analyse indirecte à travers l'observation de l'utilisation des marques d'« hésitation » par des auteurs dramatiques et par des acteurs visant un public très large.

A contribution to the Study of Silent Pauses and So-Called "hesitation" phenomena in Spontaneous Oral French. A Study of Data from French Class Narratives.

ABSTRACT : This study investigates so-called "hesitation" phenomena in non-read oral French, which we prefer to call "formulation attempt markers", which is to say the "euh", significant final lengthening, repetition, and immediate self-correction. Particular importance is accorded to the combinations between these markers and with silent pauses.

Our results show that a silent pause following an "euh" or a lengthening due to an attempt at formulation, as well as silent pauses inserted between two terms of a repetition, all form a distinct group, which we have named "non structuring pauses" because they are part of the preceding marker and do not contribute to the hierarchy and demarcation of the constituents.

Each marker, studied separately, is characterized by its own length and that of the subsequent pause, by its combination with other markers and its occurrence within mixed accumulated marker sites, by its lexical contexts and (intono-)syntactic distribution. The most common as well as the least frequent configurations are catalogued. This analysis is founded upon (rare) accomplished studies of these markers in French. It attempts to verify, nuance and enrich certain hypotheses which have already been formulated, and is based on 70 minutes of recorded non-read narratives during French class.

Through perception tests and the analysis of "hesitation" markers intended for the general public by playwrights and actors, this study also contributes to a better understanding of how ordinary speakers represent these phenomena along with their perceptibility.

DISCIPLINE : SCIENCES DU LANGAGE : LINGUISTIQUE ET PHONETIQUE GENERALES

MOTS-CLES : PHONETIQUE. PAUSE SILENCIEUSE. HESITATION. TRAVAIL DE FORMULATION. PRODUCTION. FRANÇAIS ORAL NON LU. DUREE. COMBINATOIRE. PROSODIE.

KEY-WORDS : : PHONETICS. SILENT PAUSES. HESITATION. FORMULATION ATTEMPTS. NON-READ FRENCH ORAL. PRODUCTION. LENGTH. COMBINATORY. PROSODY.

U.F.R. : Littérature et linguistique françaises et latines, Centre de Linguistique Française, bureau 431, 13, rue de Santeuil, 75005 Paris.